UNIVERSITÉ STRASBOURG 3 - ROBERT SCHUMAN

École doctorale de
Droit, Science politique et Histoire
(ED 101)

Doctorat

Histoire contemporaine

Thèse préparée par Melle DIMOVA GUINKA

CRISES, CONFLITS ET LEUR RÉSOLUTION - LE CAS DES BALKANS

Thèse dirigée par Monsieur le professeur JEAN -CHRISTOPHE ROMER

Soutenue le 29 novembre 2008

Jury:

Monsieur le professeur CHRISTIAN MESTRE

Monsieur le professeur CHARLES URJEWICZ

Monsieur le professeur ANTON PARVANOV

Introduction

Bien que les Balkans fassent, sur le plan géographique, incontestablement partie du continent européen, leur histoire turbulente s'est soldée par de profondes divisions ethniques, religieuses, culturelles, économiques et politiques. La région-"la Péninsule balkanique"-porte même un nom fictif inventé au début du XIXème siècle par le géographe allemand August Zeune, dans le souci d'éviter des noms aussi politiquement incorrects que "partie européenne de la Turquie" ou "Turquie d'Europe".[1]August Zeune pensait à tort que les montagnes balkaniques de Bulgarie se situaient à la frontière septentrionale de cette région. Pendant la majeure partie de leur histoire, les Balkans ont été une frontière entre des empires, des religions et des civilisations, que leurs peuples se sont efforcés de protéger au prix de nombreux conflits. Les guerres dans les Balkans sont à l'origine, entre autres, des grandes migrations responsables de la répartition ethnique dans la péninsule: un territoire où les différentes influences religieuses et culturelles se sont traduites par le mélange du christianisme catholique et orthodoxe avec l'islam.[2] Les animosités ethniques et religieuses en sont une autre conséquence.

Les guerres de libération et les révolutions nationales dans les Balkans au début du XXème siècle se sont heurtées aux projets nationaux des peuples balkaniques, alors que les interventions des grandes puissances les empêchaient toutes de mettre en place des frontières ethniques ou d'exercer une hégémonie dans la région. C'est la raison pour laquelle, dans les Balkans, le XXème siècle a commencé et s'est terminé avec des guerres ethniques, faisant de la péninsule la "poudrière européenne"[3], avec tout son cortège de stéréotypes négatifs à

[1] Boué, Ami, *La Turquie d'Europe*, vol.1-4, Paris, édition A. Bertrand, 1840.
[2] Owen, David, *L'Odissé des Balkans*, Londres, édition Victor Golancz, 1995, p.27.
[3] "La poudrière européenne" ou "la poudrière des Balkans"-la formulede ce mélange détonant réside dans la cohabitation forcée de nations qui se haïssent sur un même territoire. L'histoire nous enseigne l'origine de cette cohabitation: c'est essenntiellement la politique menée au cours des siècles par l'empire turc. (dans http://www.fnb.to/FNB/Article/Bastion_34/Balkans.htm).

l'Occident. Cette réputation a été renforcée par les guerres de succession yougoslaves vers la fin du siècle. L'argument le plus fréquement invoqué pour expliquer les guerres dans les Balkans a été les "questions nationales non résolues", leur objectif étant la création d'Etats-nations, c'est-à-dire d'Etats homogènes du point de vue ethnique, qui s'étendraient à tout le territoire ethnique d'une nation. Les programmes nationaux de la plupart des peuples des Balkans ont reconnu l'idée d'un Etat-nation "ethnique" ou d'un "grand" Etat-nation, fondé sur des droits "historiques" ou "nationaux". A cet égard; il n'y a pas de différence substantielle entre les nationalismes serbe, croate, albanais ou d'un autre pays des Balkans. Les efforts entrepris pour concrétiser ces ambitions, dans une région géographiquement limitée et très hétérogène sur les plans ethnique, culturel et religieux, ont inévitablement conduit à des conflits ethniques et territoriaux et à des migrations involontaires massives, notamment à "l'échange de population" et à la "purification ethnique".

Les conflits nationaux de l'Europe du Sud-Est, gelés par la guerre froide et le système de blocs, se sont ravivés de manière extrêmement violente, avec davantage de protagonistes en 1989, après l'éclatement de l'ordre bipolaire qui avait régné sur le continent. Aussi anachroniques qu'ils soient, les conflits ethniques et territoriaux qui divisent l'Europe du Sud-Est pendant les années 1990 ont résisté à toutes les tentatives de médiation internationale. De plus, au lieu d'une "européanisation des Balkans", les conflits ethniques et territoriaux ont fait craindre une "balkanisation de l'Europe" et ont ramené d'avantage l'OTAN sur la scène européene.

Quand on parle des Balkans il faut savoir qu'ils ne représentent pas un phénomène extraordinaire dans les relations internationales: en tant que territoire, culture et histoire ils sont une partie inséparable de l'Europe. Ce qui se passe dans les Balkans ne peut pas être correctement compris, si les événements ne sont pas considérés et examinés comme un produit du développement européen, tout en tenant compte de l'action réciproque de plusieurs

forces historiques intérieures et extérieures. C'est pour cette raison que la genèse des conflits balkaniques doit être recherchée à plusieurs niveaux: historique, géopolitique et socio-économique. Ainsi, les analyses peuvent mieux apprécier et démontrer le rôle de la région et ses perspectives quant au contexte européen.

L'histoire des Balkans est liée à la genèse de plusieurs conflits, opposant aujourd'hui des peuples et des Etats. Mais les pays balkaniques ne mènent pas plus de guerres que leurs grands voisins de l'Ouest de l'Europe. Les raisons de leurs différends ne sont pas plus éloignées que celles des Etats européens. Au fond, les raisons sont les mêmes: des prétentions sur des territoires, pour une population, pour plus d'espace vital, pour des ressources et pour la résurrection de la supposée justice historique. La question qui se pose est pourquoi les Etats balkaniques montrent une telle réactivité, pourquoi ils réagissent par la confrontation et l'hostilité là où le dialogue et la discussion pourraient donner de meilleurs résultats. Il est bien sûr impossible de donner une réponse unique. Il faut notamment chercher la réponse aussi dans la perception d'une menace pour l'identité nationale à un moment où le monde qui nous entoure change ses fondements et ses valeurs. Les dits pays ont retrouvé leur indépendance étatique il y a seulement 100 ans. C'est la raison pour laquelle, ils cherchent désespérément une forte protection-économique, politique et militaire - la protection des riches pays occidentaux, des grandes puissances.

L'histoire a laissé aux Balkans un héritage possédant la capacité de se reproduire pendant les époques de grands changements. Il en est ainsi car, dans le sort des peuples balkaniques, c'est le sentiment de sécurité nationale qui fait défaut. Chaque fois qu'un changement se produit, les peuples balkaniques recherchent d'une façon encore plus farouche ce sentiment. D'abord dans l'ombre de l'empire byzantin, ils se sont trouvés ensuite sous le joug ottoman pendant cinq siècles, pour terminer avec quelques décennies passées sous des guerres mondiales et une division des systèmes politiques, sans oublier les arbitrages

territoriaux ethniques et idéologiques imposés de l'extérieur. Tout cela peut nous aider à comprendre, dans une certaine mesure, la conflictualité balkanique. L'inquiétude pour la paix européenne réside dans le fait que le complexe de "l'identité historiquement menacé" peut se transformer en une valeur constante.

L'influence traditionnelle et actuelle du milieu politique y joue un rôle considérable. Dans le passé les grandes puissances étaient intéressées par leur influence sur les Balkans car elles étaient préoccupées par leur prépondérance sur l'Europe (les Balkans se trouvent au carrefour des trois continents). Aujourd'hui, les mêmes puissances sont toujours intéressées par les Balkans, mais cette fois à cause de leur place dans le nouvel ordre européen et mondial. Avant Sarajevo en 1914, les grandes puissances cherchaient des alliés dans les Balkans en pensant à la future guerre. Aujourd'hui elles y cherchent de l'influence en aspirant à la paix et à la stabilité stratégique. Malheureusement, dans les deux cas leurs conceptions et leur terminologie ne coïncident pas avec la réalité et avec l'attente balkanique. Peut-être l'accord de Berlin de 1878 est-il considéré comme un magnifique règlement "européen" de la question balkanique, mais pour la plupart des peuples balkaniques c'est une condamnation présuposant de nouvelles épreuves et des conflits. Et si on ose penser que c'est une histoire oubliée, il suffit d'examiner, même rapidement, le plan Vance-Owen cherchant à régler la crise bosniaque, pour constater sa réalité. Cette différence entre les méthodes des grandes puissances et les attentes des pays balkaniques, ainsi que le désaccord existant entre les institutions internationales et européennes, n'est qu'une des causes des conflits balkaniques. Ce que les grands Etats peuvent faire, c'est essayer de mieux comprendre les aspirations des pays et des peuples balkaniques, regarder leurs positions non seulement du point de vue du droit international, mais également en éclaircissant mieux les motifs internes de leur comportement.

L'un des facteurs conflictuels dans les Balkans comme dans le monde est le facteur socio-économique. La réalisation des réformes démocratiques et l'amélioration du niveau de vie est une condition primordiale pour un dialogue fructueux.

Un autre facteur important pour la situation balkanique est le "choc des civilisations". Cette idée, lancée par Huntington et qui est devenue assez populaire de nos jours, est adoptée par les politiciens. Ceux-ci tracent dans les Balkans des axes et des diagonales, insistant surtout sur la base raciale et religieuse. Sans sous-estimer les idées des spécialistes, il ne serait pas juste de considérer qu'ils ont raison quant à l'utilisation des facteurs de civilisation. Ce n'est pas l'islam, en tant que religion qui engendre un conflit n'ayant aucune solution, mais son utilisation pour des buts politiques. Ce ne sont pas les religions ou les confessions-musulmane, orthodoxe, catholique ou autre-qui cherchent la confrontation avec les partisans d'une autre religion, mais la politique étatique, utilisant les émotions religieuses de la population pour ses propres besoins.

Il ne faut pas penser que ces facteurs justifient les querelles balkaniques, ni qu'ils constituent une excuse au non respect de la loi internationale. Nous voulons juste mettre l'accent sur l'absence d'une position claire et coordonnée des grands Etats et des institutions internationales. Les faux signaux qu'ils donnent, ne contribuent pas au règlement pacifique.

Quant aux groupes de conflits balkaniques, ils trouvent leur origine dans la manifestation de différentes problématiques. Leur genèse peut nous donner certaines indications pour l'évolution éventuelle de ces conflits, ainsi que pour leur résolution.

L'objet de ma thèse est de tenter d'analyser les différents conflits balkaniques à partir d'une méthode qui consiste à énumérer et examiner les conflits, puis de les regrouper en fonction de certaines caractéristiques. Pour chacun des conflits choisis je donne un aperçu historique, sa durée, les principales étapes de son évolution, les facteurs et les forces qui lui

sont propres, les principales tentatives de résolution, son état actuel et les perspectives éventuelles.

Je considère qu'il existe deux lignes virtuelles de géographie des conflits. La première est celle qui va du Nord-Ouest au Sud-Est. Elle part de l'Irlande du Nord pour arriver aux Balkans et continue vers le Proche-Orient et le Koweit. Bien sûr cette ligne ne regroupe pas tous les conflits. Seuls certains problèmes, sur la base de quelques critères et quelques particularités de développement font l'objet de mon analyse. Ce qui importe, ce sont les formes, les méthodes et les moyens utilisés pour la prévention et la résolution des conflits et des crises ethniques.Mon travail, s'intéressant exclusivement aux outils diplomatiques, il ne sera donc pas question des opérations militaires qui ont eu lieu en ex-Yougoslavie.

L'autre ligne va du Nord–Est au Sud–Ouest, pour rejoindre elle aussi les Balkans qui peuvent être qualifiés de point d'intersection conflictuelle.

Dans un premier groupe je différencie les conflits ethniques et ethnopolitiques. Dans le premier cas, les ethnies ont traversé les phases de formation de la nation, c'est-à-dire qu'elles ont en commun une langue, une culture, une histoire, une conscience nationale et un Etat–nation voisin. Dans l'autre cas, les ethnies sont en train de former et de raffermir la conscience nationale.

J'essaye de montrer comment, dans son développement historique une nation ne se trouve pas toujours dans le cadre de l'Etat–nation; cela crée des possibilités d'assimilation et de dénationalisation, de séparatisme national, d'expatriation de la population autochtone et de création de territoires "purs" du point de vue ethnique. Par exemple, le gouvernement soviétique procède à la russification de la Bessarabie, incluse dans les frontières de la Russie soviétique. Ou encore en Macédoine de Vardar, où la minorité bulgare est proclamée par le gouvernement serbe comme étant "Serbes du Sud". En Grèce le gouvernement les surnomme "Grecs slavophones". En Grèce la dénomination de "Grecs" s'applique uniquement aux gens

d'origine slave et non pas aux Turcs ni aux musulmans dont non seulement la langue, mais aussi la religion et les coutumes sont différents.

En comparant principalement la Bosnie-Herzégovine, la Moldavie, Chypre et le Kosovo, je tente de montrer comment le développement des processus historiques peut transformer une région historico-géographique en Etat, surtout quand plusieurs facteurs influencent les tentatives et les efforts de constitution d'une communauté en tant que nation. C'est notamment à cause de ce processus de transformation, commun aux quatres cas cités, que j'ai choisi de les comparer.

J'analyse les conflits aussi vis-à-vis de la religion des protagonistes, quand deux religions différentes les opposent. Puis ceux qui germent dans la désintégration des fédérations étatiques multiethniques.

Il y a des conflits classés selon l'origine des problèmes, c'est-à-dire des conflits qui ont commencé avant la création des nations modernes (XVIIIème–XIXème siècles) et d'autres qui ont commencé après la création de la conscience et de l'identité nationales, mais en l'absence d'un Etat-nation. Si on prend le cas des Roumains, par exemple, on constate que dans le cadre de l'empire austro-hongrois il y a une grande communauté roumaine. C'est notamment parmi ces gens que naissent les mouvements et les aspirations d'unification nationale. En Transylvanie, c'est-à-dire dans l'empire austro-hongrois, les Roumains ont la possibilité d'autodétermination, ainsi qu'une certaine autonomie. Il en est de même avec les Serbes.

Un autre groupe de conflits est constitué de ceux qu'on observe lors des mouvements de changement du statut de la communauté ethnique. C'est le cas de la Bosnie.

Suivent des conflits qui germent e présence de mouvements séparatistes et de lutte pour la création d'un nouvel Etat.

Il y a aussi une différence entre les conflits qui commencent dans le cadre des empires et d'autres qui germent dans des Etats multiethniques. Si on regarde la genèse des conflits ethniques, on voit qu'une grande partie de ces conflits commence dans des empires. Plus les empires sont modernes, plus vite ils abordent la résolution de tels problèmes. Dans l'empire austro-hongrois, par exemple, le développement du sentiment national cesse d'être refoulé. Bien au contraire, il est stimulé, surtout lorsque des représentants d'une nation ou d'un peuple habitent dans des empires ou dans des Etats-nations voisins. Dans ces cas, leur présence est utilisée comme prétexte d'expansion et d'élargissement territorial. Des Croates et des Serbes habitent dans l'empire austro-hongrois et dans l'empire ottoman (en Bosnie). L'empire austro-hongrois se montre "préoccupé" du destin de ces gens et procède à son expansion au Sud-est. A ce moment survient le problème avec les musulmans de Bosnie. Une partie de ces gens se déplace au Sud-est (au Kosovo, en Macédoine et en Thrace). Ils veulent aller à Istanbul ou en Asie Mineure, mais l'empire ottoman exige qu'ils restent au Kosovo, au Sandjak, en Macédoine et en Thrace, car ces gens veulent se venger contre les chrétiens et peuvent être utilisés comme un bouclier vivant contre une nouvelle expansion. Ainsi le rapport ethnique change.

Il y a des conflits qui surviennent suite à l'échec de la cohabitation ethnique et de l'organisation fédérale. C'est le cas de Chypre.

Et finalement, on retrouve une différence par rapport au début des situations conflictuelles. C'est-à-dire des conflits qui commencent au Moyen Age et ceux qui commencent au XIXème siècle suite à la conclusion de traités internationaux. A la différence de certains conflits, comme celui de l'Irlande du Nord et de la Tchétchénie, par exemple, qui sont des conflits internes, le conflit chypriote est un conflit extérieur qui surgit lors de la conférence de Berlin en 1878 et qui fait partie de "l'intersection conflictuelle" balkanique dont nous avons parlé plus haut.

En comparant les conflits choisis, j'essaye de montrer qu'ils passent par différentes phases historiques de développement avec plusieurs tentatives de résolution. Ainsi, plus au moins, ils peuvent se transformer en conflits latents. Dans leur développement on observe des moments d'activation accrue, des phases d'internationalisation et de transformation en problèmes régionaux et internationaux. Ils traversent des états de crises et de conflits. Et quand plusieurs facteurs et un changement dynamique du rapport des forces s'accumulent, ce sont les buts et les priorités de résolution du problème qui changent.

Ainsi, suffit-il aux représentants d'une ethnie donnée d'habiter dans des Etats différents et d'adopter un nouvel ethnonyme pour se dire représentants d'une nouvelle nation?

Quand les Etats–nations se forment dans les Balkans (c'est-à-dire au début du XIXème et dans la première partie du XXème siècles), ils n'englobent pas tout l'ensemble ethnique. Ce qui est propre à la période et à cette région, c'est le fait que les Etats se trouvant entourés de grands empires arrivent plus facilement à créer une nation, car leurs ressortissants habitent dans d'autres empires beaucoup plus développés et progressistes que l'empire Ottoman. Cela accélère le processus de création de la conscience nationale. Celle–ci est plus difficile dans le cas d'un forum international organisé par les grandes puissances où les décisions sont prises par rapport aux intérêts géopolitiques et sans prendre en compte les aspirations des peuples soumis. Là, le séparatisme national est susceptible de se développer, car les grandes puissances peuvent l'influencer d'une manière légitime. A Chypre il n'y a pas de séparatisme national, car après le Congrès de Berlin, jusqu'aux conférences de Londres et de Zurich, ce problème n'a jamais été discuté sur le plan international. Il a été l'objet de décisions organisationnelles de la part de la seule Grande-Bretagne et d'accords bilatéraux entre celle–ci et la Grèce.

Ce n'est pas le cas de la Moldavie ni surtout de la Macédoine.

Aujourd'hui, la communauté internationale met l'accent sur l'importance des instruments utilisés dans la recherche des solutions possibles. Ces instruments se trouvent en liaison étroite avec certaines caractéristiques formelles desdits conflits. Quand on parle des caractéristiques formelles, cela ne veut pas dire qu'elles ne sont pas importantes. Il s'agit de trois types de conflits: interétatiques, intraétatiques et transnationaux. Ces derniers se caractérisent par une confrontation d'un Etat avec des forces se trouvant en dehors de son territoire, derrière lesquelles se tiennent ou non des Etats tiers.

Comme exemple pour le premier type de conflits (il ne s'agit pas nécessairement d'une guerre ou d'actions militaires) nous pouvons prendre les relations tendues entre la Grèce et la Turquie à cause de Chypre, la mer Egée et le rôle de certaines minorités dans ces deux Etats.

Le deuxième type de conflits est potentiellement ou activement présent dans presque chaque pays balkanique car dans chaque pays balkanique existent des minorités ethniques et religieuses.

Quant au troisième type de conflits, dans les Balkans il se manifeste sous des formes complexes et son influence est importante. La Bulgarie et la Grèce, par exemple, se sentaient menacées par le "macédonisme".

Cette classification est importante car elle pourrait aider la communauté internationale, ainsi que certains Etats, à trouver les moyens spécifiques aptes à être utilisés pour la régulation pacifique des conflits. Il est possible d'énumérer quelques points de vue vis-à-vis d'un tel règlement. Pour le premier type de conflits balkaniques, c'est la diplomatie préventive qui s'avère convenable, et, si nécessaire, le recours et l'utilisation des sanctions, une participation éventuelle des forces de "*peacekeeping*" (de maintien de la paix) et des opérations humanitaires. Dans le deuxième cas, le meilleur remède est la non-ingérence. Mais il faut souligner que la communauté internationale a le droit de prendre une position morale. Quant au troisième cas, il est possible d'avoir recours à la médiation, aux consultations entre

des pays intéressés, aux mesures nécessaires pour renforcer la confiance. Dans tous les cas, il faut que la position de la communauté internationale soit bien définie.

D'une manière ou d'une autre, l'importance primordiale appartient aux buts politiques des institutions de "*peacemaking*" (pour éviter toute l'ambiguïté due à une traduction en français, je maintiens les termes anglais; l'acceptation de ces termes par l'ONU (voir annexe lexique) ne coincide pas nécessairement avec le sens français de ces mêmes termes)-l'ONU, l'UE, l'OSCE, les Etats et les organisations mandatés par elles. Il est tout à fait naturel qu'une nécessité surgisse; comme par exemple réglementer des procédures juridico-techniques, définir qui est l'agresseur, s'agit-il vraiment d'une agression ou d'autre chose, chercher des preuves pour la culpabilité d'un acteur. Mais toutes ces procédures ne peuvent pas remplacer l'évaluation politique de la situation, des buts, des intérêts et des intentions des pays conflictuels. D'autre part cela ne peut pas être fait si les grands Etats et les institutions internationales n'ont pas déjà éclairci leurs buts et leurs intérêts vis-à-vis de la dite situation. Sans cela, il est peu probable de trouver un moyen de résolution des conflits. Il serait injuste de considérer que les Etats-Unis, l'Europe de l'Ouest, la Russie, ainsi que les pays balkaniques ne veulent pas qu'une solution pacifique des conflits régionaux soit trouvée. Les efforts du Groupe de contact, de l'ONU, de l'OSCE, de l'OTAN et des autres organisations dans le conflit bosniaque, dans les controverses gréco-macédoniennes et turco-grecques, témoignent des intentions sincères, et d'une aspiration à l'apaisement de la tension balkanique. Toutes ces réflexions ne représentent que des idées statiques, liées à la genèse des conflits balkaniques. Mais, malheureusement les conflits ne sont pas statiques et sont aptes à s'élargir. La sécurité de l'Europe est liée non seulement au règlement temporaire des conflits balkaniques, mais à la sécurité de toute la péninsule.

Quand on analyse les conflits balkaniques, il faut toujours prendre en considération les rapports entre religion et politique car ceux-ci restent essentiels dans la construction des

nouvelles identités politiques, des Etats ou des minorités, comme dans la gestion des transitions. Les formes particulières de violence rencontrées au cours des conflits lors de l'éclatement de l'ancienne Yougoslavie associant une convivialité de type ottoman à des "massacres intimes", devraient également faire l'objet d'analyses qui auraient un intérêt immédiat dans la mesure où l'Europe et l'OTAN sont engagés dans des efforts de stabilisation locale et régionale dans des conditions dont elles ne maîtrisent pas toujours les données et sont de ce fait amenés à des comportements de type armée coloniale.

Depuis l'effondrement des Empires (ottoman, austro-hongrois, soviétique) les mouvements de population effectués le plus souvent sous la contrainte et accompagnés de massacres, ont été présents au coeur de la dynamique sociale de la région. Ces mouvements se poursuivent, et ont une tendance difficilement contrariée par la présence internationale. Georges Tapinos estimait avant sa mort qu'une approche de démographie historique pouvait constituer une des clés d'analyse de la région.[4]

Les Balkans doivent être analysés aussi comme étant un sous-système régional lié à l'Europe. Ce thème a déjà été abordé notamment par le rapport Carnegie[5] qui a inspiré l'approche de la région en termes de Pacte de stabilité pour l'Union Européenne. Mes réflexions essayent d'analyser l'histoire de certains peuples balkaniques, en tenant compte aussi bien de l'héritage ottoman que communiste, en relativisant les comportements nationalistes, et en croisant les approches de l'histoire et de la science politique, ceci, pour ne pas plaquer sur les Balkans de nouveaux schémas où l'on opposerait l'Europe centrale à une Europe balkanique soumise à une série de crises identitaires et territoriales. Cela, car les crises balkaniques entraînent un changement dans les rapports avec les Etats-Unis et une réflexion sur la redéfinition des missions de l'OTAN. Si la tendance au retrait américain se confirme, il ne pourra etre compensé que par des engagements supplémentaires de l'Europe.

[4] Tapinos, Georges, *L'immigration etrangère en France*, Paris, PUF, 1975.

L'effet des crises régionales sur un milieu confronté à des relations ambiguës avec sa propre histoire, à des discordes, à des difficultés de développement affecte également les chercheurs.

Les ouvrages que nous avons utilisés pour ce travail sont surtout en langue anglaise. Il s'agit d'ouvrages soit généraux, soit plus spécialisés sur les différents aspects des conflits choisis et de l'intervention des organisations internationales. Nous avons également utilisé entre autres les revues suivantes: *Foreign Affairs, Politique étrangère, Défense Nationale* et *Le Monde diplomatique*. Les autres sources sont les textes des accords, des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies, des déclarations de l'OTAN, des discours des dirigeants occidentaux, des rapports rédigés par des commissions, soit gouvernementales soit indépendantes, ainsi qu'un bon nombre d'articles tirés de la presse par rapport aux développements des conflits et l'intervention des organisations internationales. Si nous avons privilégié les ouvrages d'auteurs américains, c'est parce qu'on a le sentiment que dans le champ des études balkaniques, la présence américaine est réélle et peut-être dominante face à une recherche européenne où la première place est largement occupée par le monde universitaire germanophone (Allemagne/Autriche). Il semble donc indispensable de concevoir l'effort à intégrer la question dans un réseau européen tant au niveau des écoles doctorales que des centres de recherche en Europe.

Dans les ouvrages que j'ai utilisés, les auteurs se rendent compte que la richesse de l'accumulation antérieure n'exclut pas les crises ni les interrogations sur les voies à suivre. On voit également les institutions s'interroger à la fois sur les choix théoriques à faire en associant la démarche d'analyse comparative à une approche de type aires culturelles. L'expérience britannique, par exemple, valorise mieux sa capacité de réflexion et d'expertise par un mode de fonctionnement en réseaux. On y rencontre également le soucis de ne pas couper la

[5] Commission Carnegie sur la prévention des conflits meurtriers; La prévention des conflits meurtriers: Résumé du rapport final, Washington, DC, 1997, p.9.

réflexion sur les Balkans de l'étude des sociétés post-communistes, mais en incluant la Grèce et même la Turquie dans l'approche de la région.

En déhors de l'Europe du Nord, l'investissement dans les études balkaniques s'accompagnant d'un intérêt réél pour la région est à chercher en Grèce, en Bulgarie et en Russie.

La France semble moins concernée. Mais son engagement en Bosnie et au Kosovo, ainsi que sa présence active dans les institions européennes va sans doute amener un engagement académique plus marqué, entraîné par le besoin d'expertise.

Dans mon analyse j'essaye de me baser sur plusieurs auteurs issus de la région. Je voulais voir quels sont leur angle d'approche, leur vision de l'avenir des Balkans, leurs références historiques et mentales. Leurs visions sont bien évidemment très différentes, souvent contradictoires, parfois même contestables. Mais là réside précisément l'intérêt: en dépit de leurs divergences, tous les auteurs de la région des Balkans témoignent d'une attente à l'égard de l'Union européenne, souvent critiquée mais jamais rejetée, parce que seule son implication totale dans la région pourrait aider celle-ci à chasser les démons qui la hantent.

Nous tenons quand même à souligner que nos sources sont limitées par rapport à une bibliographie exhaustive sur la question et, par conséquent, nos conclusions ne sauraient être définitives, puisque le sujet traité est global et fait partie de l'histoire récente et que nous n'avons pas la possibilité de nous référer aux archives.

Nous avons choisi comme objet de cette étude la confrontation entre les communautés ethniques dans la région des Balkans pour plusieurs raisons:

En premier lieu, à cause de l'actualité de ce thème.

En second lieu, par l'intermédiaire de la Grèce, de la Bulgarie et de la Roumanie ces conflits se produisent aux frontières de l'UE dont l'intérêt consiste à analyser et à interrompre

la spirale de ces conflits destructeurs qui peuvent affecter les pays voisins et dépasser les frontières balkaniques.

En troisième lieu, l'analyse de ces conflits nous donne la possibilité d'un apport scientifique car il permet de percevoir le rôle enrichissant en tant que moteur du développement humanitaire après la fin de la guerre froide.

Pour nous, ce sujet est un défi aussi sous un autre aspect: la région s'est affirmée comme secondaire dans le système des relations internationales et par conséquent elle est moins étudiée. Les conflits sur le territoire de l'ex-Yougoslavie qui font rage depuis la dernière décennie, démontrent que les analyses des spécialistes européens et les actions des politiques de l'Ouest ne prennent pas suffisamment en compte les spécificités régionales. Par conséquent, les résultats ne sont pas à la hauteur de leurs intentions. Comme le démontrent les événements, les Etats-Unis et l'UE en tant que facteurs essentiels dans le système des relations internationales, réagissent *post factum*. Le but que nous devrions atteindre avec ce travail est de combiner nos connaissances de la région, de l'histoire, de la mentalité, du caractère national des acteurs, actuels et potentiels, dans les confrontations choisies à l'aide de l'impartialité scientifique, pour pouvoir contribuer à l'analyse la plus exacte possible. C'est pour cela que notre analyse doit avoir à la fois un caractère analytique, historique et comparatif.

Dans cette analyse nous utilisons des termes bien connus, dont l'emploi, selon nous, exige une extrême précision. Nous utiliserons aussi de nouveaux termes qui trouvent leur sens au cours de la résolution des conflits.Le terme "prévention des conflits" est ainsi utilisé dans son sens le plus large. Il englobe la prévention des conflits potentiels ainsi que la résurgence de conflits passés. Il faut tenir compte du fait qu'elle fait partie d'un phénomène assez complexe. Ce phénomène se trouve être "la gestion des crises". Pour sa part, cette dernière

suppose qu'un conflit sera maintenu à un niveau optimal tel qu'il permet de sauvegarder les possibilités de coopération.

Etroitement lié avec le but de ce travail est le terme "résolution des conflits". Ce terme englobe toutes les mesures entreprises lors de l'étape où, dans la situation conflictuelle, sont apparus des buts incompatibles, une attitude hostile et un comportement destructif.

Le but de cette thèse n'est pas de démontrer que le "*peacekeeping*" est "la solution". En matière de prévention de la guerre il n'y a pas de solution unique, mais plutôt un ensemble élaboré de stratégies et de plans d'action. Le "*peacekeeping*" offre une façon efficace d'encadrer les divers moyens qui visent à convaincre la population d'adopter des attitudes qui favorisent la paix. Ce n'est pas une panacée, mais plutôt un moyen dans l'arsenal des outils pour changer les comportements sociaux. Un bon "*peacekeeping*" est un complément nécessaire pour attaquer en profondeur les perceptions négatives et renforcer positivement les comportements sociaux souhaités. Dans cette optique, le "*peacekeeping*" est à la fois un moyen de prévenir les conflits et une façon de consolider la paix.

D'autres termes utilisés dans ce travail sont par exemple:

"Autonomie": nous examinons ce terme dans le sens qui est celui de la communauté et de l'élite serbe, ainsi que selon le point de vue des Albanais, des musulmans et des Croates en Bosnie, des Chypriotes grecs et turcs, des Moldaves et des représentants de la communauté russophone en Moldavie.

"Autodétermination": le droit à l'autodétermination se trouve inscrit dans la Charte de l'ONU. Nous nous intéressons particulièrement à l'interprétation qui en est faite par les leaders politiques albanais, musulmans, croates, chypriotes et moldaves.

"Etat indépendant dans le cadre d'une fédération": c'est une formule de résolution du conflit qui n'est pas basée sur suffisamment de précédents pour être interprétée de la même manière par tous les acteurs du même conflit.

Le terme "conflit" est utilisé pour montrer une situation se caractérisant par l'existence de deux buts incompatibles dans un système d'actions réciproques. Mais dans ce travail nous nous inéresserons surtout au "conflit ethnique", examiné comme une situation de désaccord entre deux ou plusieurs acteurs, laquelle peut être résolue par une agression ou par la voie pacifique.

Etroitement liée avec le conflit est l' "intervention". Dans ma thèse ce terme est surtout utilisé comme une action extérieure qui influence les affaires intérieures d'un autre Etat souverain.

Il est évident pour quiconque que la stabilité dans la péninsule balkanique dépend de deux facteurs essentiels: d'abord des peuples eux-mêmes qui y vivent, en second lieu de l'Europe (plus précisement de l'Europe atlantique) et du monde occidental. Cette péninsule peut, au mieux, être considérée comme une partie de la maison européenne, et pour le moins comme son arrière-cour.

Lorsqu'un destin dépend de deux parties, leur accord ou leur désaccord devient un facteur fondamental du cours des choses. Il est courant de dire que les Balkans sont incompréhensibles pour l'Europe. C'est ce que déclarent les Européens, mais c'est surtout ce qu'affirment les Balkaniques eux-mêmes. Ces derniers le disent comme avec une pointe de regret, mais plus que ce sentiment il y a dans leur affirmation surtout de la coquetterie, du caprice, voire un orgueil caché. Mais en réalité, notre planète est et ne peut être qu'un "bazar" d'incompréhension entre différentes zones, entre des groupements de peuples, souvent même entre des peuples voisins. Demander qu'ils se comprennent parfaitement serait naïf.

Ce qui ressemble à un décalage horaire entre l'Europe et les Balkans, est la conséquence d'un fait simple et tragique: la péninsule est une partie constitutive de l'Europe

dont elle a été arrachée pendant une période de cinq cents ans. Ses efforts pour réintégrer le continent ne pouvaient être que dramatiques.

Les peuples des Balkans se tiennent aux portes de l'Europe sans parvenir à cacher l'empreinte que l'empire ottoman a laissée sur leur corps et dans leur conscience. Ils ont la nostalgie de l'Europe, mais en même temps ils éprouvent de l'irritation, de la colère. De l'irritation face à leurs propres erreurs qu'ils ne veulent pas admettre, de la colère pour le long oubli dont ils ont été l'objet de la part des Européens. Car l'Europe aussi s'est longtemps dérobée à sa responsabilité. Tout au long du XXème siècle, un enchaînement d'incompréhension a marqué ses rapports avec la péninsule.

Ces derniers temps, il est devenu courant d'exprimer un certain dédain, une sorte de satiété, voire même de l'horreur dès que l'on évoque des peuples des Balkans. A mon sens, c'est là une attitude injustifiable et une fausse interprétation des plus graves. L'histoire faussée des Balkaniques est l'un des brouillards qui empêche de connaître ces peuples et, en tant que telle, elle alimente le chaos balkanique. Ce brouillard historique a été le meilleur allié des castes chauvines de la région, des nationalismes farouches, des doctrines monstrueuses, dans leur effort pour rejeter, opprimer, mutiler et, si possible, détruire l' "autre".

C'est pour cette raison que j'ai décidé de consacrer la première partie de ce travail à certains conflits et crises ethno politiques dans la région des Balkans. Elle est divisée en deux chapitres: dans le premier j'essaye de mettre en lumière la genèse et le développement des conflits ethno politiques, notamment des conflits au Kosovo, en Bosnie-Herzégovine, à Chypre et en Moldavie; le deuxième chapitre porte sur ce que j'appelle "des résolutions anormales" des crises et des conflits ethniques. Cela, pour mieux montrer à quel point et pourquoi ce qui se passe dans les Balkans est différent des événements et du déroulement historique du reste du continent européen. Là il s'agit d'analyser les actions coordonnées et l'ingérence collective, ainsi que le rôle des organisations internationales. Je considère que les

conflits balkaniques et notamment ceux au Kososvo et en Bosnie-Herzégovine représentent, dans une certaine mesure, des cas de résolution anormale. Les conflits balkaniques possèdent un énorme potentiel de diffusion, et leur gestion représente une sorte de provocation pour les organisations internationales.

L'Europe a toujours été concernée par les Balkans. C'est la raison pour laquelle l'Union Européenne, ainsi que les autres organisations internationales s'efforcent d'appliquer dans la région des méthodes traditionnelles du réglement des crises et des conflits. Ces méthodes et ces moyens seront étudiés dans la deuxième partie du travail. Je traite les différents aspects des moyens utilisés pour la prévention et la résolution des conflits, en examinant successivement dans deux chapitres la prévention, le processus décisionnel du recours à la force ainsi que les objectifs et les motifs des opérations, les conditions nécessaires pour la prévention des conflits, les formes, les méthodes et les moyens pour son application, et le rôle des facteurs régionaux dans le processus de résolution des conflits.

C'est notamment le fait que "les résolutions anormales des conflits" trouvent leur place dans la région des Balkans et sont en même temps accompagnées par une application de méthodes traditionnelles de résolution de conflits, qui explique l'existence d'une spécificité des crises et des conflits balkaniques par rapport aux autres crises et conflits en Europe.

Ainsi se pose une question: tout en reconnaissant les difficultés que comporte, à l'époque actuelle, l'éventualité d'une modification des frontières, l'Europe, doit-elle chercher à occulter l'idée salvatrice d'une autodétermination des peuples? L'acceptation du principe de l'autodétermination, sa mise en oeuvre réchaufferaient grandement la conscience des peuples des Balkans. Sans cet espoir, tout progrès vers la détente et la paix dans cette zone apparaît irréalisable. Cependant et c'est encore une particularité balkanique, cette idée ne s'accorde qu'avec une lutte sans merci contre toute forme de nationalisme. Par malheur, l'affranchissement des Balkans de la tutelle ottomane et habsbourgeoise a été inspiré,

accompagné et cimenté par l'idée d'unité nationale, justement par le nationalisme, qui a souvent été confondu et identifié avec le patriotisme, voire avec l'idée d'émancipation sociale. Cette attitude d'esprit a pénétré si profondément dans la culture politique des Balkans, ainsi que dans sa culture au sens le plus large, qu'aujourd'hui, pour l'arracher, il est indispensable d'en extirper profondément les strates qui s'y sont supreposées. Le danger, toutefois, réside dans le fait que si cette opération n'est pas effectuée aux bons endroits, c'est-à-dire là où le mal existe réellement, on risque d'affecter la structure même d'une nation, en provoquant d'autres éboulements, qui entraîneraient eux-mêmes de grands maux ne pouvant que nuire à la paix et la stabilité dans les Balkans.

Un approfondissement de l'engagement de l'UE et des autres organisations internationales, ne peut se faire à l'aveugle ou par un simple transfert de modèle de "transition démocratique". L'histoire et la culture des acteurs politiques de la région, notamment la religion, doivent être prises en compte. Dans le passé, l'imposition d'un modèle de l'Etat centralisé et homogène repris sous d'autres formes par le communisme a pu contribuer au moment de son effondrement aux "purifications ethniques" que l'Europe a trop vite fait d'imputer aux haines héritées d'un passé profond. La fragilité des institutions ayant survécu au communisme rend particulièrement difficile la protection des minorités qui ne font de leur côté aucune confiance aux nouveaux Etats pour l'assurer. C'est donc vers la reconstruction d'un espace régional assurant la sécurité et la prospérité par son intégration à un ensemble plus vaste pouvant pratiquer des transferts et exercer certaines formes d'arbitrages imposés que l'on s'achemine. Peut-être la plus grande particularité de la région des Balkans est que si l'on ne veut pas mettre l'accent sur l'usage de la coercition, il faudra assurer la mise en place d'un consensus et prendre en compte une série de facteurs qui correspondent plus qu'aujourd'hui aux comportements de la région qu'aux modes de fonctionnement des sociétés européennes.

La difficulté provient entre autres du fait que l'Europe ne s'accepte pas comme empire mais cherche à imposer de l'extérieur ses normes. Elle a peur de s'élargir aux Balkans mais ne peut échapper maintenant à ses responsabilités. Les élites, la classe moyenne de ces pays ont le désir, à l'image des pays de l'Europe centrale, de rejoindre l'Union, mais avec la mémoire des confllits dont elles imputent la responsabilité à l'extérieur, notamment après la guerre du Kosovo. L'antagonisme devrait être levé par une reconnaissance de l'autre et par une sorte de prise en compte des inconscients collectifs qui n'excluront pas la recherche d'une stabilité politique ni des conditions d'une prospérité partagée.

Première partie:

Des conflits et des crises ethno politiques dans la région des Balkans (Chypre, Transnistrie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo)

Chapitre 1:
Rappel historique de quelques conflits balkaniques[6]

Quand on parle de différents types de conflits ethniques dans les Balkans, il convient de se poser la question de savoir quelle est la notion la plus utilisée pour la sous région qui sera traitée dans ce travail-"les Balkans" ou "l'Europe du Sud Est"? A la fin du XXème et au début du XXIème siècles c'est surtout la notion d'Europe du Sud Est qui est employée car la notion traditionnelle des Balkans contient désormais de nouvelles dimensions, comme par exemple de nouveaux sujets des relations internationales et interétatiques.

Un aspect assez typique pour la région est l'aspiration universelle à l'intégration européenne, même si le degré de l'intégration des Etats est différent.

Les changements radicaux en Europe et dans les Balkans pendant les années 1990 sont accompagnés d'un effondrement du système social, d'une euphorie du nationalisme, d'un déficit sécuritaire, d'une pré orientation de tout un groupe d'Etats en transition, d'une actualisation de plusieurs problèmes anciens et de l'émergence de nouveaux problèmes, lesquels, dans certains cas, se transforment en situations de crises ou prennent une forme conflictuelle. Ce sont notamment ces problèmes, crises et conflits qui font partie de notre analyse.

La formation des Etats-nations dans les Balkans se déroule au début du XIXème et pendant la première moitié du XXème siècle. Ce processus se caractérise dans les Etats balkaniques par la règle que tout le corps ethnique ne se trouve pas dans les dits Etats-nations. Il existe une deuxième règle caractéristique pour la région: il s'agit du fait que les ethnies se trouvant dans les zones frontalières entre les grands empires, forment plus facilement leur Etat car leurs compatriotes habitent dans le cadre d'autres empires, beaucoup plus développés et

[6] Ce chapitre est le fruit d'entretiens que j'ai eu avec Monsieur le Professeur Anton Parvanov, de l'Univesrité d'économie nationale et mondiale, à Sofia.

progressistes par rapport à l'empire ottoman. Ceci constitue un facteur accélérant les processus du développement de la conscience ethnique et nationale. Dans la plupart des cas, ce sont notamment les peuples habitant dans les périphéries de tel ou tel empire qui créent une formation étatique suite aux guerres et aux accords étatiques, lesquels sont plus tard légitimés et reconnues par les Grandes puissances. En voici quelques exemples: les résultats de la lutte des Serbes sont fixés par l'Accord de paix de Bucarest de 1812. Dans une certaine mesure ils sont confirmés par le Congrès de Vienne en 1815. Avec l'accord d'Andrinople de 1829, signé entre la Russie et la Turquie, la Serbie devient encore une fois sujet d'un pacte. Le même accord est en vigueur quant à la création de l'Etat grec (suite à la révolte grecque). Ledit accord est confirmé par l'accord de Londres, signé entre la Russie, la Grande-Bretagne et la France. Dans le cas roumain, c'est toujours l'accord d'Edirne (Andrinople) qui est en vigueur. Il impose l'occupation russe en Valachie et en Moldavie et crée des conditions pour la consolidation et le raffermissement de l'autonomie dans les deux royaumes, ainsi que pour le développement de l'unionisme. Ces décisions sont sanctionnées en 1856 par le Congrès de Paris. Suite à ce congrès sont créées les conditions provoquant en 1859 l'unification du Royaume de Roumanie. Quant aux Bulgares et aux Albanais, la situation est plus difficile. Dans leur cas il s'agit aussi d'une situation d'après-guerre, mais les Grandes puissances imposent un forum international. Le Congrès de Berlin de 1878 découpe la Bulgarie. L'accord de Londres de 1913 fait la même chose avec l'Albanie. Lors de la Conférence de Paris de 1919-1921, ces décisions sont reconfirmées.

Dans le cas des Grecs, des Serbes et des Roumains, lorsqu'il y a une guerre entre l'empire ottoman et ses empires voisins, c'est l'empire vainqueur qui impose ses conditions. Le point fondamental est que certains peuples balkaniques créent un nouvel Etat, ou bien obtiennent l'élargissement de leur autonomie. C'est la base de la formation de la nation et c'est ce facteur qui favorise l'aspiration à la réalisation de l'idéal national, c'est-à-dire l'unification

de tous les gens de la même ethnie. Dans les cas bulgare et albanais, il existe une opposition des intérêts des Grandes puissances. Les décisions imposées dans les deux cas limitent et entravent les processus de la formation de la nation. Par contre, dans tous les cas balkaniques nous observons une particularité: il s'agit notamment de la création des relations entre les nouveaux Etats et les Etats protecteurs. Dans les cas de la Serbie, de la Grèce et de la Roumanie il est caractéristique que l'Etat se crée suite à des guerres et au moins au début de son existence le protecteur est clairement défini: c'est la Russie (dans les trois cas mentionnés nous assistons à une guerre russo-turque). La Russie est vainqueur dans ces guerres et il est important que les autres Grandes puissances reconnaissent son rôle de protecteur. Ainsi, de 1829 jusqu'à 1856 la Russie est le protecteur des peuples chrétiens dans l'empire ottoman.

La situation est beaucoup plus difficile quand il s'agit d'un forum international des Grandes puissances et quand les décisions imposées sont plus conformes aux intérêts géopolitiques qu'aux aspirations des peuples soumis.

Au début et jusqu'à la moitié du XIXème siècle[7], lors de la formation d'un Etat-nation, noyau de l'identification et del'unification nationales, les processus de l'homogénéité nationale sont adoucis et accélérés. Pour résoudre des problèmes liés à l'autonomie, à l'indépendance ou à la création d'un Etat, c'est le principe national qui est pris en considération. Mais les choses changent vers la fin du XIXème et au début du XXème siècles. Les processus de formation d'Etat-nation se déroulent d'une manière beaucoup plus difficile. On arrive à la formation de grands groupes impérialistes dont les sphères d'influence deviennent sujets de partage. Alors les intérêts géopolitiques prennent le pas sans prendre en considération le principe national. Les guerres ne sont plus tout simplement "bilatérales". Automatiquement elles se transforment en guerres de coalitions, en guerres mondiales. Ainsi, les petits peuples peuvent réaliser plus difficilement leur idée nationale.

[7] C'est-à-dire l'époque du développement égal et ascendant du capitalisme

Il ne faut pas non plus oublier que le séparatisme national surgit, mûrit et éclate quand plusieurs facteurs extérieurs (le plus souvent les Grandes puissances) sont mêlés dans les processus de la création d'un Etat-nation, et quand lesdits facteurs disposent d'une possibilité légitime d'exercer une influence directe. C'est avec le Congrès de Berlin que les Grandes puissances imposent des décisions et deviennent garantes des mêmes décisions. Et s'il y a violation des clauses d'un accord, leur attitude devient plus ou moins négative, mais aussi propre et particulière à chacune d'entre elles. Par exemple, tout le monde est contre l'unification de la Bulgarie, mais en même temps la Grande-Bretagne y voit un moyen pour limiter l'influence de la Russie.

Il est intéressant de noter que dans le cas de Chypre on n'observe pas de séparatisme national car après le Congrès de Berlin et jusqu'aux Conférences de Londres et de Zurich, le problème chypriote n'est pas un sujet de délibérations internationales. Ce problème n'est sujet que des décisions organisationnelles imposées par la Grande-Bretagne et des accords bilatéraux signés entre la Grèce et la Grande-Bretagne. A Chypre cohabitent deux ethnies et leur existence est liée à un déséquilibre considérable-les Grecs constituent une forte majorité, tandis que les Turcs représentent une minorité. Ces deux ethnies appartiennent à des états différents. Les Grecs sont l'élément dynamique. Ils ont le soutien total de l'Etat-nation et créent facilement des contacts avec la Grèce. Les Turcs font partie de l'empire ottoman où jusqu'à 1923 les processus de formation d'une conscience nationale ne sont pas présents. C'est pour cette raison que le mouvement d'Enosis trouve ses racines au sein de la communauté des Chypriotes grecs. Pour eux, la Grèce devient une force réelle, capable de les soutenir à tout moment.

Un autre aspect qui différencie les processus de la création d'un Etat-nation est le fait que dans les accords bilatéraux conclus entre la Russie et la Turquie au début et au milieu du XIXème siècle, il existe des clauses prévoyant le retrait militaire, administratif,

démographique et économique de l'empire ottoman du territoire des nouvelles formations étatiques. Dans le cas des accords multilatéraux, de semblables clauses n'existent pas. Ainsi, l'empire ottoman garde la possibilité d'exercer son influence.

Donc, là où plusieurs facteurs d'intérêt sont mêlés, et là où plusieurs sphères d'influence se concrétisent, la réalisation de l'idée nationale devient plus difficile et le séparatisme national est plus probable.

1. Genèse et développement des confits ethno-politiques

Un certain nombre de conflits ethno-politiques demeurent non résolus en Europe. Le parcours de la genèse et du développement de certains conflits ethno politiques dans la région des Balkans, vise à montrer leur évolution pour pouvoir ensuite chercher une solution à de tels conflits. Comme son titre l'indique, ce paragraphe a pour but de définir un cadre historique général de référence, et non pas de proposer des solutions. Par conséquent, il traitera des questions historiques qui se posent dans le cadre des conflits ethno politiques.

Il n'est en effet pas possible de distinguer, dans le cadre d'une approche générale, les situations "conflictuelles" d'une part, et les situations "non conflictuelles" d'autre part, car la notion de conflit peut être comprise de différentes manières, impliquant un degré plus ou moins grand de violence. En outre, il est également difficile de distinguer les conflits ethno politiques des conflits d'une autre nature. C'est pour cette raison qu'une analyse historique traitant de la genèse et du développement des conflits ethno politiques dans les Balkans s'impose.

Le dernier siècle a été caractérisé par beaucoup de conflits ethno politiques dans les Balkans. Ces conflits ont posé avec acuité la question de la préservation de l'intégrité territoriale de l'Etat, comme l'un des principes fondamentaux du droit international.

La plupart des conflits actuels ne se produisent plus entre Etats mais sont d'avantage d'ordre intraétatique et opposent l'Etat à des groupes minoritaires revendiquant leur droit de préserver leur identité. Ces conflits s'expliquent, d'une part, par les modifications territoriales et la formation de nouveaux Etats suite aux deux guerres mondiales et à l'effondrement de l'ancien système communiste et, d'autre part, par la nécessaire adaptation du concept d'Etat-nation qui considérait jusque-là la souveraineté nationale et l'homogénéité culturelle comme primordiales.

a) Des conflits antérieurs à la création des nations modernes (VIIIème–XIXème siècles)

Les "conflits pré nationaux" (qui sont anciens et liés au non achèvement des nations) mûrissent dans la période s'étendant du VIIIème au XIXème siècles, c'est-à-dire une époque où les nations modernes ne sont pas encore complètement formées. C'est pour cette raison que nous avons choisi de grouper ces conflits et d'expliquer leur développement historique. Les conflits en question affectent la Bosnie-Herzégovine, le Kosovo, la Moldavie et Chypre. Pourquoi ces conflits? La Moldavie existe en tant que royaume autonome depuis la fin du Moyen Age et devient objet de prétentions de la part de l'empire russe, de l'empire austro-hongrois et de l'empire ottoman. Au début des processus de formation des nations, le royaume de Moldavie existe séparement du royaume de la Valachie.

De son côté le problème chypriote surgit après le Congrès de Berlin. Deux communautés cohabitent sur l'île. Toutes les deux se retrouvent dans un autre empire: l'empire britannique. Mais en même temps il y a une nation grecque, tandis que la nation turque se constitue seulement en 1925. C'est pour cette raison que le problème devient un problème ethno national pour les Grecs, alors que pour les Turcs il émerge au XXème siècle.

A peu près la même chose se déroule en Bosnie et au Kosovo. Il existe des nations qui sont en train de créer leur Etat-nation (Croates et Serbes), alors que les Musulmans et les Albanais n'ont pas encore commencé les processus de la création de la nation.

a.1) La Bosnie, un ancien problème avec une forte ingérence extérieure.

Quand on parle du problème bosniaque, il ne faut pas oublier que c'est une affaire datant de plus d'un siècle, et que le développement de cette crise est cyclique avec une forte ingérence extérieure et plusieurs essais de résolutions partielles. Jusqu'en 1878 la Bosnie et l'Herzégovine font partie de l'empire ottoman. Par leur langue et par leur origine, les Musulmans bosniaques sont les descendants des Serbes et des Croates. Durant le joug ottoman ils font partie des dirigeants, mais ne sont pas assimilés à des Turcs. Les Serbes, et dans une moindre mesure les Croates, sont socialement et nationalement opprimés et mènent une lutte pour la libération nationale. Le point culminant de cette lutte est la révolte de 1875, qui commence par une révolte sociale contre les impôts.[8] Les Turcs mettent fin à la révolte, mais par la suite commence une crise européenne. A la fin de la crise, la Bosnie-Herzégovine est occupée par l'empire Austro-hongrois.

Jusqu'à 1878 il y a trois communautés ethno religieuses qui cohabitent en Bosnie-Herzégovine: les Serbes, les Croates et les musulmans[9]. Deux d'entre elles ont une conscience nationale clairement définie. Elles font partie des nations déjà consolidées et peuvent compter sur une aide extérieure. Les Serbes ont le royaume de la Serbie et le royaume du Monténegro. Les Croates ont, quant à eux, la Province autonome croate (Hrvatska Banovina) en Autriche–

[8] La révolte de Bosnie-Herzégovine de 1875 commence en Herzégovine, dans la petite ville Nevesinj. Plus tard elle s'élargie en Bosnie et se transforme en révolte nationale.
[9] Il faut faire différence entre "musulmans" et "Musulmans". Les "musulmans" sont considérés comme nationalement idéfinis; il s'agit de l'appartenance religieuse. Tandis qu'à partir de la fin des années 1960, quand on parle des "Musulmans", on pense à l'identification nationale.

Hongrie. Comme mentionné plus haut, les musulmans en Bosnie-Herzégovine font partie des dirigeants de cette région, mais ils ne s'identifient pas avec les Turcs parce qu'ils ont une langue et des coutumes différentes. On pourrait conclure que c'est à cette époque que l'ethnonyme limitatif "bošnjak" commence à s'imposer. Mais il faut prendre en considération qu'il ne désigne pas une nation. Dans le cas bosniaque, les opprimés, c'est-à-dire les Serbes et les Croates, se trouvent dans une phase d'identification nationale beaucoup plus accentuée que dans le cas de l'ethnie dirigeante, c'est-à-dire des musulmans. C'est un paradoxe, mais aussi une réalité balkanique caractéristique pour l'époque.

L'une des trois caractéristiques de la politique autrichienne pendant le XIXe siècle est le principe qu'il ne faut ni laisser l'influence russe s'élargir trop, ni accepter la création et le renforcement d'Etats indépendants dans les Balkans. En effet, un éventuel élargissement de l'influence russe ou bien la création d'Etats-nations sur la péninsule balkanique sont considérés comme des obstacles devant l'expansion austro-hongroise au Sud–Est. La formation d'Etats balkaniques indépendants signifie que l'empire austro–hongrois ne serait pas en mesure de réaliser ses projets d'expansion et de domination de la péninsule balkanique au détriment de la Turquie ottomane. Une unification éventuelle de la Bosnie avec la Serbie et de l'Herzégovine avec le Monténégro, ou bien l'unification de ces deux régions dans un Etat pourrait activer le mouvement de libération nationale au sein même de l'empire autrichien. De son côté cela diminuerait l'influence économique et politique de l'empire sur la Croatie, la Slovénie et la Voïvodine. Un tel déroulement des événements pourrait menacer l'existence de la monarchie des Habsbourg.[10]

Voilà pourquoi les décisions du Congrès de Berlin sont satisfaisantes pour le ministre autrichien des Affaires étrangères Andrasi. Les grandes puissances donnent à l'empire austro–hongrois un mandat d'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine avec pour

[10] Dimitrov, S. et Mantchev. K., *Histoire des peuples balkaniques 1879-1918*, Sofia, édition Science et art, 1975, p. 54.

recommandation de faire régner "l'ordre et la paix" dans ces régions. En même temps l'empire reçoit le droit d'entretenir ses propres garnisons dans le Sandjak de Novi Pazar.

Après le Congrès de Berlin les musulmans commencent à s'inquiéter pour leur position privilégiée dans la société, mais aussi pour leur future existence. C'est la raison pour laquelle la nouvelle de l'arrivée des troupes austro–hongroises en Bosnie–Herzégovine provoque une révolte de la population musulmane[11].

Selon l'article 25 du traité de Berlin, juridiquement ces deux régions restent des provinces turques. Le sultan garde ses droits souverains sur elles et leurs citoyens sont considérés comme des citoyens turcs. Légalement l'empire austro–hongrois n'est censé les occuper qu'à titre temporaire[12]. Même la convention de Novi Pazar, qui a été signée le 21 avril 1879 entre la Turquie et l'empire austro–hongrois, confirme les droits souverains du sultan sur la Bosnie–Herzégovine[13].

Mais les autorités austro–hongroises n'envisagent pas de respecter les obligations découlant des accords internationaux que l'empire a signés. Le but de Vienne et de Budapest est de faire en sorte que la souveraineté du sultan perde de son importance[14].

L'occupation austro–hongroise n'amène pas la paix en Bosnie–Herzégovine. Bien au contraire, une grande partie de la population (serbe et musulmane) (voir l'annexe 1) est très hostile vis–à–vis de l'occupant.

Ainsi en 1882, une révolte éclate en Herzégovine de l'Est. Cette révolte s'étend jusqu'à l'Herzégovine du Nord–Est et jusqu'à une partie de la Bosnie du Sud-Est. Au mois de février, une lettre est envoyée au sultan, où les rebelles appellent au secours la Turquie et

[11] Slipičević, F., *La Bosnie-Herzégovine du Congrés de Berlin jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale*, Zagreb, 1957, p. 9
[12] Kapidžić, H., *La situation de la Bosnie-Herzégovine à l'époque de l'administration austro-hongrise*, Istorijske prtpostavke republike Bosne i Hercegovine, année IV, n. 4, Sarajevo, 1968, p. 59.
[13]Čubrilović, V., *Les fondements historiques de la république de Bosnie-Herzégovine,* Istorijske pretpostavke republike Bosne i Hercegovine, anée IV, n. 4, Sarajevo, 1968, p. 29.
[14]Dimitrov, S. et Mantchev, K., Op. cité, p. 201.

expriment leur volonté d'accepter de nouveau le pouvoir suprême de l'empire ottoman, mais sous la condition que celui–ci garantisse une large autonomie à la Bosnie–Herzégovine.[15]

Il faut mentionner que la révolte de 1882 est une action commune des Serbes et des Musulmans. Mais malgré tout elle reste un acte isolé qui s'étend seulement dans une partie des régions occupées. La position officielle de la Serbie et du Monténégro joue un rôle assez important dans cette révolte. En fait, suite à la politique orientée vers l'Autriche du roi Milan[16], la Serbie n'est pas en mesure d'aider les rebelles de la Bosnie–Herzégovine. Officiellement la position de la Serbie est neutre. Mais en réalité, le roi Milan prend des mesures contre l'opposition qui essaye d'organiser un mouvement pour soutenir la révolte. La position du Monténégro est plus ou moins égale. Ne désirant pas un conflit quelconque avec l'empire Austro–hongrois, le roi monténégrin Nikola préfère la neutralité.

Après l'échec de la révolte, le pouvoir austro–hongrois pouvait créer des situations et des conditions favorables pour l'accomplissement de ses buts à long terme sur les Balkans.

Ainsi, l'administration de Benjamin Kalaj[17] opprime toute les manifestations nationales. Selon lui, c'est la conscience nationale serbe qui est la plus dangereuse pour la domination austro–hongroise. Dès le début du XXe siècle, son administration renforce la lutte aussi contre le nationalisme croate. Avec la tentative de déraciner la conscience serbe et croate, Kalaj essaye de former de façon artificielle une nouvelle nation–la nation bosniaque. Selon les projets des dirigeants austro–hongrois, cette nation devrait s'opposer au nationalisme serbe et croate et isoler la Bosnie–Herzégovine de la Serbie, du Monténégro et

[15] Dimitrov, S. et Mantchev, K., Op. cité, p. 201.
[16] Milan Obrenović a été roi de Serbie de 1882 à 1889 sous le nom de Milan Ier. En 1889, mis en difficulté à la fois par les conservateurs pro-autrichiens et par les radicaux pro-russes, il a du abdiquer en faveur de son fils Alexandre. Sa politique consiste à trouver un équilibre entre l'Autriche-Hongrie et la Russie. Il joue de préférence la carte de l'Autriche
[17] Benjamin Kalaj-homme d'Etat austro-hongrois. Gouverneur de la Bosnie de 1882 à 1903. Il a développé l'idée de la particularité bosniaque et a interdit toute association avec les connotations nationales. Il voulait éviter l'influence serbe et croate en Bosnie. Kalaj a introduit la notion de la nation bosniaque qui était symbolisée par la création d'un drapeau et des armoiries bosniaques.

de la Croatie. En d'autres termes elle devrait renforcer la domination austro–hongroise dans ces régions[18].

Pour affermir son pouvoir, le régime de Benjamin Kalaj commence à déplacer vers la Bosnie–Herzégovine des gens des autres parties de l'empire. Cette colonisation interne n'a pas de succès. Un plus grand succès pour l'ainsi nommée "colonisation externe" se profile à partir des années 1890, quand des immigrés allemands, hongrois, polonais, italiens et autres, commencent à venir en Bosnie–Herzégovine. Les immigrés reçoivent des prêts étatiques pour leur installation dans la région. Les immigrés s'installent aussi en Bosnie en achetant des terres. Mais plus la colonisation se développe, plus la résistance de la population contre cette politique augmente.[19]

Les efforts des autorités austro–hongroises en vue de mettre fin au mouvement national en Bosnie–Herzégovine échouent. La population musulmane est privée de ses privilèges. Un peu retardée dans son développement culturel, méfiante vis-à-vis de l'administration de l'occupant, mais aussi pour des raisons religieuses, cette population commence à s'exiler et à aller en Turquie. Ceux qui restent en Bosnie–Herzégovine entament une lutte contre le régime d'occupation austro–hongrois. Ils s'organisent sur une base ethnique et ethno religieuse. Les processus de formation ethnique parmi les musulmans s'intensifient, car ils se trouvent dans un milieu "hostile" et ne font plus partie des dirigeants. L'administration de Kalaj tolère l'exil, car à la place des réfugiés il peut placer des immigrés dévoués à la monarchie des Habsbourgs. [20].Les Serbes en Bosnie sont aussi parmi "les grands perdants". A la place de la domination turque, en Bosnie s'impose le régime austro–hongrois "d'une tyrannie sociale et nationale plus raffinée". La Serbie et le Monténégro s'avèrent incapables de donner une aide efficace et de réaliser l'unification nationale. C'est à cause de cela que la lutte nationale de libération des Serbes devient encore plus intensive, mais change

[18] F. Slipičević, Op. cité, pp. 16 - 17.
[19] Ibid, p. 18.

"son objet". Maintenant ce n'est plus le pouvoir turc, mais le régime austro–hongrois qui devient le rival et la menace principaux. Ainsi, dès le début du XXe siècle les Serbes se mettent à recourir de plus en plus souvent à des méthodes et à des moyens radicaux pour mener leur lutte nationale. En fin de compte cela aboutit à l'attentat de Sarajevo.

Après 1878 les Croates de Bosnie–Herzégovine réalisent une grande partie de leurs aspirations nationales. Ils ont la possibilité d'effectuer "une réunification" et ils peuvent communiquer librement avec leurs compatriotes de la Hrvatska Banovina en Autriche–Hongrie. Là on parle de "réunification", car les Croates de Bosnie–Herzégovine, dans le cadre administratif, demeurent attachés à cette province. Mais ce sens administratif est formel car cette province jouit déjà d'un statut spécial dans l'empire Austro–hongrois et il n'y a plus aucun obstacle pour que les Croates travaillent ou aillent à l'université dans les autres provinces austro–hongroises. En plus, et c'est d'une importance primordiale, les Croates de Bosnie–Herzégovine reçoivent la possibilité de faire partie du patriarcat catholique de la Croatie.

Les milieux croates aspirent à l'unification de la Bosnie et de l'Herzégovine avec la Croatie, mais dans le cadre de l'empire Austro–hongrois[21].

Ainsi, les forces d'opposition en Bosnie et Herzégovine ne sont pas unies. L'union entre les Serbes et les Croates s'est avérée presque impossible.

Jusqu'au début de la Première guerre mondiale les trois ethnies en Bosnie–Herzégovine se trouvent dans des situations assez différentes et leur statut est tout à fait opposé. Nous trouvons de nouveau un système dans lequel l'une des trois communautés est favorisée et participe au pouvoir, mais cette fois–ci ce sont les Croates. La différence est que la nation favorisée est déjà unifiée du point de vue culturel, religieux, ethnique et politique. Elle n'est pas unie seulement au niveau administratif, car une partie des Croates habitent en

[20] Dimitrov, S. et Mantchev, K., Op. cité, p. 209.

Hrvatska Banovina et une autre partie dans la province croate de la Bosnie–Herzégovine. "Les opprimés"-les Serbes et les Musulmans se trouvent devant de nouvelles provocations et de nouveaux buts, qui voient leur résolution à la fin de la Première guerre mondiale.

Le but principal du pouvoir d'occupation est de mettre fin au statut temporaire de ladite occupation. Mais la réalisation de cette tâche s'avère difficile. En cas d'annexion, la Serbie, la Turquie et même d'autres acteurs internationaux pourraient réagir contre l'empire austro–hongrois.

Après la mort de Benjamin Kalaj, le ministre des Finances de l'empire austro–hongrois devient Stefan Bourian. Il est nommé aussi au poste de préfet de la Bosnie–Herzégovine. Stefan Bourian abandonne l'idée de la formation forcée d'une nation "bosniaque" et adopte une ligne fondée sur des concessions partielles. Il introduit un régime plus libéral qui permet aux gens d'exprimer plus librement leurs opinions sur les problèmes du développement de la Bosnie–Herzégovine. En recourant aux concessions partielles, Stefan Bourian espère gagner l'appui des différentes formations politiques pour une coopération plus ou moins loyale envers le pouvoir d'occupation.

Le premier résultat de cette nouvelle orientation politique se trouve dans la résolution de la question de l'autonomie religieuse et culturelle des Serbes. Au mois d'août 1905, l'empereur austro–hongrois signe une loi permettant cette autonomie en Bosnie–Herzégovine.

Avec cette résolution se termine une des étapes de la lutte nationale, et se mettent en place les conditions nécessaires pour la stabilisation et l'organisation de l'église orthodoxe en Bosnie–Herzégovine.[22]

Par contre la question de l'autogestion religieuse des musulmans reste non résolue. Le pouvoir austro–hongrois n'accepte pas la demande, formulée par les musulmans, de ce que le mufti de la Bosnie soit nommé par le calife, car cela signifierait que Vienne reconnaît la

---

14.Čubrilović, V., Les fondements historiques de la république Bosnie-Herzégovine", Istorijske pretpostavke republike Bosne i Hercegovine, année IV, n. 4, Sarajevo, 1968, p39.

souveraineté du sultan sur les régions occupées. Voilà pourquoi c'est seulement après 1909, lorsque la question de la souveraineté de la Bosnie et de l'Herzégovine est résolue au profit de l'empire austro–hongrois, que le statut donné à ces régions accorde une certaine autonomie à la communauté religieuse musulmane.

La position indéterminée de la Bosnie–Herzégovine dans le plan international menace la domination austro–hongroise sur les Balkans. Le 7 octobre 1908, l'empereur proclame l'annexion de la Bosnie–Herzégovine.

La population serbe et musulmane accueille l'annexion avec mécontentement, mais reste passive. Par contre, la population catholique est contente de l'annexion. Des politiciens croates se prononcent en faveur de l'unification de la Bosnie–Herzégovine avec la Croatie puis de leur transformation en une unité étatique indépendante dans le cadre d'un Etat austro-hongrois fédéral. [23].

Après 1908 l'intelligentsia de la Bosnie–Herzégovine donne une nouvelle direction à la lutte pour la libération nationale. Il n'est plus question d'autonomie, mais de séparation de l'empire austro–hongrois et d'unification avec les autres Slaves du Sud. L'idée du "yougoslavisme" gagne en popularité. Ce qui est souligné, c'est la tâche historique qui incombe à la Bosnie–Herzégovine, notamment par le fait qu'elle doit jouer le rôle de médiateur, être le lien entre les Serbes et les Croates dans un Etat des Slaves du sud indépendant de l'empire austro–hongrois.

Après la Première guerre mondiale commence la période de "la Yougoslavie de Versailles". Elle est créée avec les accords de paix de la Conférence de Paris en 1919. Selon ces accords le royaume de Serbie incorpore à son territoire une grande partie des possessions balkaniques des empires ottoman et austro–hongrois. Le nouvel Etat est créé sous le nom de "Royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes" et existe jusqu'à 1929. En effet, ce

[22] Dimitrov, S. et Mantchev, K., Op. cité, p. 216.
[23] Dimitrov, S. et Mantchev, K., Op. cité, pp. 217 – 219.

royaume est une Serbie très élargie, qui en moins de dix ans a réussi à annexer: Kosovo et Metohja, une partie du Sandjak, la Macédoine du Vardar (en 1912–1913), le Monténégro, la Voïvodine, une partie du Banat, de la Slavonie de l'Est, du Srem, de la Slavonie de l'Ouest et certaines parties de la Bosnie–Herzégovine (en 1918).[24] En acceptant l'unification, la Croatie et la Slovénie espèrent obtenir leur propre autonomie étatique, ainsi qu'un soutien extérieur. Mais à la place de l'unification fédérale des Slaves du Sud, où l'identité nationale devait être reconnue, où toutes les nations constituantes devaient avoir une autonomie intérieure assez grande et où l'un des principes principaux devait être l'égalité de droits, ce sont l'hégémonie serbe et la théorie du peuple aux trois noms qui s'imposent. La Bosnie–Herzégovine disparaît en tant que notion. Donc, maintenant ce sont les Serbes qui occupent une position dominante en Bosnie–Herzégovine. Les deux autres communautés ethniques changent de statut. Les Croates "disparaissent", car ils sont considérés comme l'une des tribus du peuple des Slaves du Sud. Les musulmans deviennent une minorité religieuse. Et ils continuent à s'organiser ethno politiquement–ils créent leur propre parti. De leur côté, les Croates ne veulent pas accepter cette dépersonnalisation nationale et à partir du milieu des années 1930 ils choisissent une politique plus agressive. Le 26 août 1939 l'accord Tzvetković–Maćak est signé. Avec cet accord nous assistons à la création d'une nouvelle Banovina Hrvatska qui dispose d'une assez grande autonomie dans sa politique intérieure, et qui incorpore plusieurs parties de la Bosnie–Herzégovine. Ainsi, dans une grande mesure, les Croates légitiment leur identité nationale dans le Royaume de la Yougoslavie[25] et, ce qui est plus important, en Bosnie–Herzégovine. Les musulmans sont isolés de la vie étatique et influencés par les dirigeants. Les processus de formation ethnique parmi eux sont instables et controversés, avec deux tendances: soit une organisation ethnique bosniaque, soit un retour vers les racines slaves et vers l'intégration à la nation yougoslave.

[24] Kapidžić, H., *La situation de la Bosnie-Herzégovine à l'époque de l'administration austro-hongroise*, Istorijske pretpostavke republike Bosne i Hercegovine, année IV, n. 4, Sarajevo, 1968, p. 59.

Avec l'écroulement du Royaume de la Yougoslavie la situation ethnique et géopolitique dans les Balkans et en Bosnie–Herzégovine change considérablement. Un Etat croate indépendant est créé en tant qu'allié d'Hitler. La Bosnie–Herzégovine est incorporée à cet Etat. La politique étatique qui s'impose dans le nouvel Etat est celle de l'intégrisme croate. Selon ses postulats les musulmans de Bosnie–Herzégovine sont considérés comme faisant partie de la nation croate. Ils sont selon les mots d'Ante Pavelić[26]: "La fleur de la nation croate.". Le gouvernement de l'Etat croate fait les efforts nécessaires pour les intégrer et les gagner à la cause croate. L'attitude et la politique envers les Serbes et les autres communautés ethniques (Juifs, Tsiganes etc.) de cet Etat sont tout à fait différentes. Ils sont persécutés, exilés et assimilés de force. Cette politique nationale et minoritaire provoque une forte résistance. Le mouvement de la résistance est dirigé par le Parti communiste yougoslave (PCY) et se développe surtout sur le territoire de la Bosnie–Herzégovine.[27]

Peut-être est-ce à cause de la politique de purification ethnique qui a eu lieu durant la Seconde guerre mondiale, que le nationalisme serbe se manifeste d'une manière si violente. C'est notamment en Bosnie–Herzégovine que s'établit le mouvement des tchétniks dirigé par Draža Mihajlović. A la purification ethnique menée par les ustaši (oustachi), les tchétniks répondent aussi avec brutalité et violence. La lutte antifasciste se transforme en une lutte de libération nationale.

Comme nous l'avons mentionné, au Kosovo le problème de la création des nations est comparable avec celui en Bosnie. Pour les Albanais comme pour les Musulmans ce processus commence plus tard que pour les autres nations balkaniques.

---

[25] A partir de 1929 le Royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes s'appelle le Royaume de la Yougoslavie.
[26] Ante Pavelić-fondateur du mouvement nationaliste des oustachis et chef d'Etat indépendant de Croatie pendant la Seconde Guerre mondiale. Son mot d'ordre à l'égard des Serbes est d'en "exterminer un tiers, en chasser un tiers, en convertir un tiers".
[27] Zhelyazkova, A., *Le cas particulier de Bosnie*, Sofia, édition Centre international des études minoritaires et des relations intercultirelles, 2001, p. 54.

a.2) Les Albanais du Kosovo et leurs relations ethno culturelles avec les peuples de l'empire ottoman. La lutte pour l'autonomie (1878-1913)

Vers 1870 la question de l'Est entre dans une nouvelle phase de développement. Le sujet principal de cette question, après la guerre de Crimée, est la lutte des peuples balkaniques pour l'indépendance. La question de l'autonomie albanaise se pose de plus en plus impérativement.

Malgré les relations féodalo-patriarchiales et la division religieuse, au XIX^{ème} siècle on voit se former la nation albanaise qui émerge clairement lors de la "Crise de l'Est". A l'automne 1876, en Albanie du Nord (dans la région de Mirdita) éclate une révolte menée par Pernk Bib Doda. Les insurgés entrent en relation avec le gouvernement monténégrin et c'est le début de la lutte pour l'autonomie de l'Albanie du Nord. Mais au mois de mai 1877 la Turquie mobilise son armée et met la fin à la révolte de Mirdita.

Parallèlement à la révolte de Mirdita, sous l'initiative d'Abdul Fracheri, est créé le mémorandum de Jianina. C'est un programme de libération nationale qui opte pour l'unification de toutes les terres habitées par des Albanais dans un vilayet avec administration et langue albanaises.

Selon l'accord de San Stephano et celui de Berlin, des territoires habités par des Albanais (voir annexe 2) sont inclus dans les frontières du Monténégro.[28] Cela provoque un fort mécontentement en Albanie. En 1878 est créée la Ligue de Prizren. Elle a pour but de protéger les droits nationaux des Albanais face aux aspirations des pays voisins.[29]

[28] Il s'agit des villes Ultzin, Plav et Gussiné
[29] Mantchev K., *Histoire des peuples balkaniques*, Veliko Tarnovo, 1979, p.40-41

Pour les historiens serbes, le programme de la Ligue vise l'extermination de l'élément serbe du Kosovo et par conséquent la création d'un Kosovo ethniquement purifié qui pourrait devenir un Etat albanais. Pour les historiens albanais le programme de la Ligue a pour but la création d'une Albanie indépendante et la fin du joug ottoman. Cependant, les mouvements de libération et d'indépendance albanaise se forment plus tard, sur les territoires des vilayets Jianina, Kosovo, Bitolija et Skodra. Ce n'est pas un plan facile à réaliser, car Grecs et Slaves revendiquent aussi certains de ces territoires arguant des droits historiques et ethniques.[30]

La Ligue accepte le programme pour l'autonomie de l'Albanie (novembre 1878). Et au mois de janvier 1879 une délégation balkanique présente un mémorandum au gouvernement turc avec la revendication de l'autonomie albanaise. Le gouvernement turc avoue qu'il est prêt à accepter les revendications pour l'autonomie à la seule condition que l'intégrité de l'empire ottoman soit respectée. Mais à l'intérieur de la Ligue mûrissent des divergences.[31]

Décidés à en finir avec la désobéissance albanaise, les milieux gouvernementaux de Constantinople organisent en 1881 une expédition militaire en Albanie. Les forces de la Ligue de Prizren s'inclinent. C'est la fin de la Ligue albanaise.

Le mouvement autonomiste albanais subit un échec principalement à cause de sa faiblesse interne et de son isolement international. Il s'appuie sur la résistance du peuple contre le joug turc, mais la population albanaise reste divisée. Même les gestionnaires du mouvement autonomiste ne sont pas unanimes.[32]

Comme dans d'autres mouvements balkaniques de résistance nationale, le mouvement culturel albanais est précédé et s'accompagne d'une lutte politique. Le processus d'unification culturelle et linguistique se développe à un moment où les autres Etats de la région sont impliqués dans leurs propres campagnes irrédentistes. Les nationalistes redécouvrent les

[30] prof. Tamir, Yael, *Vers une théorie intégrale du nationalisme*, Case Study Kosovo, 2000, p.7
[31] Mantchev K., Op. cité, p.211-219

racines historiques de l'Illyrisme albanais en cherchant des héros historiques. En même temps les Albanais sont divisés sur le principe religieux.[33] Les Albanais chrétiens sont surtout groupés autour de leur méfiance envers les Turcs. Les Kosovars qui étaient principalement des musulmans, s'identifient religieusement à l'empire ottoman. Mais tous ont une crainte commune: la défaite de l'empire ottoman pourrait diviser les terres habitées par des Albanais. Cela explique le fait que tous les Albanais soutiennent la Turquie lors de la guerre greco-turque en 1897.[34]

Dans son livre "Albanie - telle qu'elle a été, qu'elle est et qu'elle va être", Sami Fracheri dessine la perspective d'une Albanie libre et indépendante, constituée de 15 régions (Shkodra, Ipek, Prizren, Pristina, Skopjie, Bitoljia, Débar, Elbassan, Tirana, Berat, Kortcha, Kostuour, Jianina, Arguirokastro, Prévéza). Au nom de cette perspective, Sami Fracheri appelle les Albanais à la lutte contre tout ce qui peut empêcher sa réalisation. Ainsi, le mouvement albanais de libération est passé de la revendication d'une Albanie autonome à celle d'une Albanie indépendante en acceptant la lutte armée comme le moyen principal pour l'accomplissement de ce but.[35]

Il existe deux courants dans la mouvance autonomiste albanaise. Le premier est celui des féodaux albanais qui usent des privilèges que leur accorde l'empire ottoman; il insiste sur l'idée d'un statut autonome dans le cadre de l'empire ottoman. Le deuxième courant est le courant démocratique. Il insiste sur la proclamation de la lutte pour l'autonomie en tant que moyen d'accéder à l'indépendance. En effet, si on compare les révolutions nationales, on pourrait estimer que dans la période entre 1910-1911, les Albanais sont déjà arrivés à l'idée de la création de leur propre Etat.

---

[32] Ibid, p.213-214
[33] Veremis, T. et Kofos, E., *Kosovo: éviter une nouvelle guerre balkanique*, Athènes, Grèce, édité par Eliamep Universiy of Athens, hellenic fondation for european and foreign policy university of Athens, 1998, p. 9.
[34] Vickers, M., *Entre les Serbes et les Albanais. L'histoire de Kosovo*, Sofia, édition Peter Beron, 2000, p. 5, p. 56-57
[35] Mantchev K., Op. cité, p.218

Après la révolution des Jeunes Turcs on assiste à un essor dans le développement du mouvement de la libération albanaise. Un comité central est créé à Corfou. Il établit des liaisons avec plusieurs organisations politiques de pays voisins. Au mois de mars 1911 éclate une révolte qui a un caractère explicitement politique.

Parallèlement aux révoltes armées, les Albanais défendent leur but en utilisant aussi des moyens parlementaires. Au mois de décembre 1911, les députés albanais du parlement ottoman, avec à leur tête Ismail Kemal, entament un débat parlementaire pour l'allocation d'une aide financière concernant de domaine culturel et administratif de la part de Constantinople. Le but de ces revendications est d'arriver par l'autonomie culturelle et administrative, à une détermination des frontières ethniques et politiques de l'Albanie.[36]

Pour empêcher une intervention éventuelle des grandes puissances, la Turquie commence à négocier avec les Albanais. Les grandes puissances, de leur part, imposent au Monténégro d'interrompre son aide aux insurgés. Dans ces conditions, la plupart de ces derniers accepte les propositions turques. Alors, au mois d'août 1911, la révolte prend fin.

Au mois d'août 1912, des groupes albanais entrent sans résistance dans la ville de Skopje.[37] Dès lors existe la menace de la poursuite de leur marche vers Salonique en Grèce. Voilà pourquoi, pour empêcher qu'une guerre n'éclate entre la Turquie et l'Union balkanique, celle-la accepte certaines revendications albanaises. Les milieux gouvernementaux de Constantinople veulent, en faisant des concessions, gagner à leur cause les Albanais dans une guerre future. Les Albanais craignent qu'une guerre balkanique pourrait conduire à partager l'Albanie entre les Etats membres de l'Union balkanique et estiment qu'il vaut mieux pour l'Albanie de rester dans le cadre de l'empire ottoman. Cela met fin à la révolte. La Turquie accepte les revendications albanaises. Ainsi, juste avant que n'éclate la Première guerre

[36] Mantchev, K., Op. cité, p. 280.
[37] A ce moment cette ville était le centre administratif de la vilayet de Kosovo

balkanique de 1912-1913, le pouvoir autonome en Albanie commence pratiquement à être créé[38].

Les luttes albanaises pour l'autonomie à la fin du XIX^{ème} siècle sont en liaison très étroite avec le renforcement et l'affaiblissement de l'empire ottoman. La renaissance tardive de l'ethnie albanaise est due principalement à deux facteurs:

1. La division religieuse des Albanais;
2. L'absence d'une identité culturelle bien développée. L'alphabet albanais n'a été créé qu'à la fin du XIX^{ème} siècle.

L'apogée de la lutte de l'autodétermination est la proclamation de l'indépendance de l'Albanie le 28 novembre 1912 dans la ville de Vlora (voir annexe 2). Personne ne reconnaît cet Etat qui n'a pas, même approximativement, de frontières déterminées[39].

Pour comprendre la genèse et le développement des conflits ethno politiques, il faut aussi considérer le problème de la Transnistrie dans le cadre de la Moldavie.

a.3) La Transnistrie–un problème historiquement déterminé.

Le problème de la Transnistrie possède cinq caractéristiques principales:

1. C'est un problème lié à la décomposition de l'Union soviétique.
2. Il est ethno-minoritaire.
3. Il est territorial.
4. Il est aussi géopolitique dans la mesure où des forces et des facteurs extérieurs y sont engagés.

[38] Mantchev K., Op. cité, p. 286-289
[39] Smirnova, N., *Le conflit au kosovo comme partie de la quetion albanaise*, "Kosovo", Carnegy Center-Moscou, 1999, p.34

5. C'est un problème international car il y a des institutions et des forums internationaux qui essayent de trouver une solution satisfaisante.

Ce problème est historiquement déterminé: il a commencé il y a deux siècles et il est lié au statut et à l'appartenance territoriale et politique de la Moldavie et de la Bessarabie. Pendant deux siècles cette région change à plusieurs reprises son statut, son étendue territorial et son système politique.

Dès le XV^{ème} siècle, la Moldavie devient un royaume vassal de l'empire ottoman.

Au début du XVIII^{ème} siècle (c'est-à-dire pendant l'époque de Pierre le Grand), sous la règne du roi Dimitri Kantempir, la Moldavie essaye d'échapper à l'influence turque. Mais ses tentatives restent sans succès. C'est à ce moment que la Bessarabie est conquise par les Russes, marquant le début de l'avancement russe au sud-ouest.

Après 1829, la Moldavie et la Valachie tombent sous l'hégémonie russe. C'est un condominium entre la Russie et l'empire ottoman qui est instauré. Durant la période du régime russe est élaborée une constitution, ce qui aide les processus de formation ethnique.[40]

Après la guerre de Crimée (1853-1856), le problème lié à l'existence des deux royaumes-la Moldavie et la Valachie-devient un problème international, car il existe déjà des conditions pour leur unification. Lors de la conférence de Paris en 1856, est prise la décision de créer une commission internationale, laquelle est chargée d'organiser des élections. Elles ont lieu entre 1858 et 1859 et ont proclamé Alexandre Jon Couza[41] roi. Il soutient l'unionisme.Il devient roi des deux royaumes et se proclame roi de la Roumanie. Depuis 1859, la Moldavie et la Valachie représentent un seul Etat roumain. Après la Conférence de Paris de 1856, la Bessarabie du Nord est incorporée dans le territoire de la Moldavie. Donc, celle-ci fait partie de l'Etat-nation roumain et participe au processus de roumanisation. Il faut

[40] Babilounga, N.V. et Bomechko, B.G., *Le conflit de la Transnistrie: des aspects historiques, démographiques et politiques*, Tiraspol, édité par l'Université T.G. Chevtchenko, 1998, p. 10.
[41] Alexandre Jon Couza-né en 1820, il est le premier roi du royaume de la Valachie et de la Moldavie. Il est considéré comme le fondateur de la Roumanie.

souligner que jusqu'au moment de l'unification des deux royaumes en 1859, la population parle une langue–le roumain. Mais les gens écrivent en alphabet cyrillique et la langue de l'église est l'ancien slave. Durant les années 1860, Jon Couza introduit certaines réformes, notamment l'alphabet latin et le roumain pour les messes dans les églises.[42] On peut considérer que c'est le début du processus de roumanisation. Dans le cas de la Roumanie il existe donc deux Etats (la Moldavie et la Valachie) au moment où la nation est en train de se former et de se consolider. Il existe un troisième élément caractéristique du cas roumain–c'est l'existence d'une nombreuse communauté roumaine en Transylvanie et au Banat (c'est-à-dire dans l'empire Austro-hongrois), où naissent de fortes aspirations pour l'unification avec la mère patrie. C'est une caractéristique extrêmement importante. Pourquoi? Les processus de formation de la nation chez les Roumains commencent au XVIIIème siècle dans les conditions dites de "l'absolutisme éclairé". En 1867, l'Empire autrichien se transforme en Empire austro-hongrois, concrétisant son caractère dualiste, composé de deux parties– *Cisleithanie et Transleithanie*.[43]Les territoires au sud-est du cours de la rivière Leitha font partie du Royaume hongrois–transleithanie. Ce sont les territoires englobant la Transylvanie, la Croatie, la Voïvodine, le Banat, la Slavonie et la Bucovine. Toutes ces régions possèdent une certaine autonomie. Parmi elles, certaines sont même des royaumes; par exemple celui de la Croatie. [44] Ainsi, les Roumains en Transylvanie ont la possibilité de déclarer leur appartenance ethnique, leurs aspirations à s'autodéterminer et obtiennent une certaine autonomie. Les Serbes aussi ont la possibilité d'avoir une autonomie dans le cadre de la "Frontière militaire"[45] de l'Empire Autriche-Hongrie. Ce sont notamment les Serbes et les Roumains de ces régions qui commencent la lutte pour la conscience nationale, pour

[42] Babilounga, N.V. et Bomechko, B.G., Op. cité, p. 12.
[43] Leitha–c'est le nom de la rivière qui divisait naguère l'Autriche-Hongrie en Cisleithanie et Transleithanie. Elle se jette dans le Danube; 178 km.
[44] Après l'accord croato-hongrois de 1868, le Royaume de la Croatie est appelé aussi la Banovina de Croatie.
[45] Sous le terme "Frontière militaire" dans l'Empire Autriche-Hongrie, il faut comprendre les territoires de Banat, Voïvodine, Slavonie, Baćka, Branja, au Nord et à l'Ouest de la Bosnie, Sava et Danube. Quand l'Empire

l'autodétermination et pour l'autonomie, car ils disposent d'armement, ils ont une église, des leaders etc. Il en est de même pour les Croates.

Après la guerre Russo-turque de 1877-1878, la plus grande partie de l'ex Royaume de Moldavie reste en Roumanie. Les territoires du Nord-Est, c'est-à-dire, au-delà de la rivière Prut, sont de nouveau annexés par la Russie. En compensation, elle offre à la Roumanie la Dobroudja du Nord. (voir annexe 3)

Par conséquent, au XIX ème siècle les terres du royaume de la Moldavie sont divisées–les terres à l'Est de la rivière Prut, jusqu'au Dniestr et au delà, sont incorporées dans l'empire Russe. Ces terres sont soumises à une colonisation. Et pendant deux siècles différentes ethnies, telles les Bulgares, les Juifs, les Ukrainiens, les Russes, les Tatars et les Gagaouzes, s'y installent. Les Moldaves deviennent plus ou moins minoritaires. Quant aux terres situées au Sud-Est de la rivière Prut, elles sont incorporées dans le royaume de Valachie, lequel porte depuis 1882 le nom de royaume de Roumanie.[46]

Le problème du développement culturel en Moldavie est étroitement lié à un passé complexe. L'actuelle crise politique et internationale en Moldavie commence en 1988-1989. Elle se développe dans le cadre d'un stéréotype ethno-psychologique que nous pouvons qualifier comme "nous et les autres" et "les nôtres et les étrangers".[47] Dans le contexte qui intéresse notre analyse, sous les notions "nous" et "les nôtres", il faut comprendre l'ethnie majoritaire, tandis que les termes "les autres" et "les étrangers" signifient qu'il est question des minorités nationales composant plus d'un tiers de la population du pays.

Il est indispensable de noter que le dernier quart du XXème siècle est marqué par une russification de la Bessarabie et de la Transnistrie en Moldavie.

---

autrichien repousse l'Empire turc (XVII-XIXème siècles) de ces territoires, il procure aux gens qui y habitent avec de l'arme et leur accorde des droits en les obligeant de servir d'une barrière contre les Turcs.

[46] Radova, O., Stepanov, V., Nikoglov, D., Kristioglov, I, Varban, S., Marounevitch, M., *L'unité du peuple de la République de Moldavie et les problèmes de l'identification des ethnies*, Kichinev, édition Vector 2000, p. 45.

[47] Grek, I.F., *Les relations nationales en République de Moldavie à l'étape actuelle et la voie de leur optimisation*, Kichinev, 1999, p.6

Jusqu'à 1917 les minorités soutiennent l'idée étatique. Mais à la fin de 1917 on assiste à un renforcement des idées unionistes et les minorités commencent à revendiquer des exigences politiques. La période pacifique de l'existence de la Transnistrie se termine à la fin de 1917 avec la victoire de la révolution bolchévique et le début de la guerre civile. L'occupation de la Bessarabie par la Roumanie transforme de nouveau la Transnistrie en une région géopolitique de grande importance stratégique, située sur le chemin vers les Balkans et vers l'Europe du Sud Est (voir annexe 3). Après la victoire définitive des rouges dans la guerre civile, le territoire de la Transnistrie, située sur le littoral gauche de Dniestr, est inclus dans la région d'Odessa de la République Soviétique de l'Ukraine (RSSU).

Le 12 octobre 1924, durant la troisième session du Comité Central Ukrainien, à Kharkov, est adoptée la loi pour la création de la République Soviétique Socialiste et Autonome de Moldavie (RSSAM) dans le cadre de la RSSU. Cette république possède toutes les caractéristiques d'un Etat-un gouvernement, une constitution, une législation, un hymne national, des armoiries, etc..., d'où la nécessité pour Moscou de propager la politique soviétique dans la région la Transnistrie[48]

Les partisans de l'unionisme et du nationalisme défendent fermement l'idée d'une seule langue étatique-la langue moldave, tandis que les minorités proposent deux langues: le moldave et le russe. La défense de la deuxième langue est plutôt due aux facteurs anti-unionistes et non pas tellement aux facteurs socio-linguistiques.[49]

Mais le processus historique se développe selon un scénario plus complexe. La Bessarabie fait partie du Royaume de Roumanie, où les stéréotypes ethno-psychologiques "nous" et "les autres" ont une construction plus compliquée. La place de "nous" est occupée par les Roumains. Et même si la politique vis-à-vis de l'ethnie majoritaire est orientée de manière à ce que cette ethnie devienne une partie de "nous", au bout du compte et pendant 22

[48] Archives des organisations politiques de la République de Moldavie, 49, 1, p. 662
[49]Grek, I.F., Op. cité, p. 12

ans, le comportement envers les Moldaves est comme envers des citoyens de "deuxième classe". Selon certains scientifiques, c'est la raison qui rapproche les Moldaves du stéréotype "les autres", c'est-à-dire les minorités nationales de la Bessarabie, même si formellement ils ne font pas partie des dites minorités. En effet, il s'agit de la politique de "roumanisation" appliquée vis-à-vis des minorités et de l'ethnie majoritaire. La politique menée vis-à-vis des minorités est celle du "chauvinisme roumain". Elle s'exprime par la fermeture des écoles, par l'interdiction d'utiliser les langues maternelles, etc.

Quant à l'ethnie majoritaire, les stratégies et les tactiques utilisées sont différentes. Les Moldaves sont envoyés habiter sur tout le territoire du Royaume de Roumanie. Là où ils sont trop nombreux, les territoires sont peuplés de plus en plus par des Roumains. L'élite des Moldaves est incluse dans le pouvoir. Tout cela accélère la "roumanisation" de la population moldave en Bessarabie.

Au mois d'août 1940 la RSSAM est abolie. C'est un acte qui est lié à l'incorporation de la Bessarabie à l'Union Soviétique.

A la veille de la Deuxième guerre mondiale, ainsi que durant sa première phase, la situation géopolitique en Europe de Sud-Est change de nouveau sur les terres moldaves. Suite aux deux accords de Vienne de 1939, au pacte Ribbentrop-Molotov de 1939 et à l'accord de Krajova de 1940, la Roumanie perd de son territoire de larges régions où la population est représentée par de nombreuses ethnies.[50] En 1940 est créée la République socialiste soviétique de la Moldavie (RSSM). Ses frontières sont fixées sur le littoral de la rivière Prut. Mais au début de la guerre contre l'Union Soviétique la situation change encore car la Roumanie entre dans la guerre en tant qu'allié de l'Allemagne.[51]

[50] Suite aux accords de Vienne la Transylvanie est incorporée dans le territoire de la Hongrie; avec le pacte Ribbentrop–Molotov, la Moldavie et la Bucovine passent dans le cadre de l'Union Soviétique; avec l'accord de Krajova la Bulgarie récupère la Dobroudja du Sud.
[51] Radova, O., Stepanov, V., Nikoglov, D., Kristioglov, I, Varban, S., Marounevitch, M., Op. cité, p. 50.

La délimitation territoriale est réalisée dans les conditions d'un régime totalitaire, ce qui crée pour le futur des conditions disposant d'une grande force destructrice. L'aspiration du régime stalinien à l'établissement des priorités nationales dans la construction étatique, ainsi que la négligence totale des réalités historiques et géographiques et des facteurs sociaux, politiques et psychologiques représentent une des raisons importantes et profondes du conflit de la Transnistrie qui a commencé cinquante ans après la création de la RSSM. [52]

En perdant son statut étatique en 1940, la Transnistrie devient victime du Pacte Ribbentrop-Molotov. La République Moldave existant dans le cadre de l'Ukraine est liquidée, tandis que la Transnistrie est unifiée avec les régions moldaves de la Bessarabie pour former une république artificielle, créée par le régime stalinien.

Un peu plus tard, en 1941, l'armée roumaine envahit l'Union Soviétique. Cette invasion dans le territoire soviétique est suivie par une compensation pour la Roumanie. Cette dernière élargit son territoire à l'Est. La région incorporée dans les frontières de la Roumanie est appelée la Transnistrie. Elle s'étend au-delà de Dniestr, jusqu'aux alentours de la ville d'Odessa.[53]

Dans les conditions de la guerre les processus se déroulent sans recours à la diplomatie, en utilisant la force et le revanchisme. L'assimilation et la dénationalisation prennent de nouveau le dessus, mais cette fois s'ajoute la mise en oeuvre d'un génocide. La Roumanie "livre" aux Allemands les Juifs et les Tziganes. Pendant cette période surgit le problème du collaborationnisme. Au moment où l'armée roumaine entre en Moldavie, elle met en place une nouvelle administration, de nouveaux politiciens et une nouvelle gendarmerie. En même temps commence une résistance antifasciste, inspirée par Moscou. Les membres du mouvement de résistance sont recrutés parmi les unités militaires soviétiques par

[52] Babilounga N.V.et Bomechko B.G., Op. cité, p. 16
[53] Radova, O., Stepanov, V., Nikoglov, D., Kristioglov, I, Varban, S., Marounevitch, M., Op. cité, p. 56.

des activistes communistes. Et la participation des Moldaves est considérable. Pour ces gens le nouveau pouvoir est collaborationniste, c'est-à-dire fasciste.

La situation est un peu différente à Chypre, où, malgré la forte influence ottomane, la haine entre les deux communautés ne se manifestait presque pas; et cela durant une période assez longue.

a.4) Chypre–de l'empire ottoman à l'empire britannique.

A Chypre comme dans les autres possessions chrétiennes de l'empire, la période ottomane a fait objet d'appréciations très contrastées.[54]

Chypre est un assez bon exemple de l'ambivalence des trois siècles d'occupation ottomane. La construction politique a bien réussi. Non seulement la majorité grecque a pu préserver sa langue et sa culture, mais la coexistence avec la minorité musulmane a longtemps été un exemple.

Les conditions de transfert de Chypre sont définies par trois conventions secrètes qui sont préparées à Constantinople entre l'empire ottoman et le gouvernement britannique. Signées le 4 juin, le 1er juillet et le 1er août 1878, elles organisent le nouveau statut de l'île. Occupée et administrée par le Royaume-Uni, elle demeure sous la souveraineté nominale du sultan.

Le rattachement de fait de Chypre à l'empire britannique est bien accueilli par tous les habitants de l'île, parce qu'ils échappent ainsi à l'incurie ottomane. Les Grecs y puisent l'espoir supplémentaire de ne plus jamais y retomber. Pour les Turcs, la convention présente

[54] Turgut Ozal, *La Turquie en Europe*, Paris, 1988.

le double avantage de leur permettre de rester sujets du sultan sans avoir à supporter son administration.[55]

A Chypre, les Britanniques implantent une organisation politique et administrative de type colonial.

Les Chypriotes acceptent la domination britannique, à condition qu'elle soit provisoire et préparent le rattachement à la Grèce. Cette position est formulée dès l'arrivée des Britanniques par l'archevêque Kyprianou et est rappelée dans un mémoire adressé à Londres.

Les Grecs de Chypre savent ce que l'indépendance de la métropole doit à l'intervention britannique. Ils espèrent connaître le même sort que les îles Ioniennes[56] récemment rétrocédées par le gouvernement de Sa Majesté au Royaume de Grèce après un demi-siècle de protectorat anglais.

En novembre 1914, l'entrée en guerre de l'empire ottoman aux côtés de l'Allemagne permet à Londres d'abroger unilatéralement la convention de 1878. La souveraineté du sultan est abolie. La population grecque s'en réjouit, et la minorité turque ne s'en plaint pas.

En proposant l'île à la Grèce en octobre 1915, en échange de son intervention aux côtés des Alliés, Londres répond aux vœux quasi unanimes de la communauté grecque et à son intérêt bien compris. Il en faudrait d'avantage pour convaincre le roi Constantin de sortir de la neutralité favorable à l'Allemagne. Malheureusement pour Chypre, l'occasion ne se représentera plus.

Mais au cours des négociations du traité de Lausanne, qui confirme sur ce point celui de Sèvres, la Turquie renonce définitivement à tous ses droits sur Chypre.[57]

---

[55] Danova, N., *La place de la question nationale dans les programmes pollitiques grecs au XXème siècle*, Sofia, édition Science et Art, 1980, p. 7.

[56] Après avoir appartenu pendant plusieurs siècles à Venise, puis à la France (l'archipel a fait partie des "Provinces illyriennes" de 1807 à 1814), les îles Ioniennes passent sous le protectorat britannique lors du Congrès de Vienne. Décidé en 1863, le rattachement devient effectif l'année suivante après un traité entre les cinq grandes puissances. Les Chypriotes ont constamment fait référence à cet exemple dans la présentation de leurs revendications à Londres.

[57] Drevet; J.F., *Chypre, île extrême. Chronique d'une Europe oubliée*, Paris, édition Syros/Alternatives, 1991, p.43.

Tous les observateurs insistent sur la qualité des rapports intercommunautaires de l'époque. Il n'existe pas de contentieux historique entre les deux communautés.

Si elle ne montre encore aucune ferveur nationaliste, la communauté turque est bien consciente de ses différences. L'opposition à une éventuelle cession à la Grèce est affirmée dès 1902. Un petit parti turc-chypriote est formé en 1919 pour réclamer le retour de l'île à la Turquie. Mais il faut attendre 1943 pour que, sur une base plus large, le docteur Küçük crée la *Turkish minority association*.[58]

Quant à l'opinion publique grecque, des aspirations sentimentales qu'elle nourrit depuis toujours, elle évolue vers un nationalisme moderne, comparable à ceux qui se développent ailleurs en Europe. Après le messianisme de la période turque, les souvenirs héroïques de la guerre d'indépendance, les Chypriotes adhèrent à l'Enosis via la généralisation du modèle culturel hellénique propagé par l'instruction publique et ses enseignants venus ou formés sur le continent.

A la veille de la guerre, la situation est tendue. La population grecque est plus que jamais attachée à l'Enosis. Les efforts de l'administration coloniale pour développer un particularisme chypriote alternatif restent sans succès. En juillet 1939, le gouvernement cherche à sortir de l'impasse en rétablissant une forme de régime représentatif. C'est alors que le secrétaire d'Etat Mac Donald évoque l'éventualité d'une nouvelle constitution.

En dépit de tensions dans les années trente, les Chypriotes soutiennent loyalement l'effort de guerre britannique. L'engagement sans ambiguïté de la Grèce aux côtés des Alliés ralie les nationalistes. De leur côté, les Turcs de l'île s'engagent massivement dans le *Cyprus Regiment* formé en 1940, bien que la Turquie soit restée neutre jusqu'en 1945.[59]

Ainsi, le gouvernement britannique propose un statut de semi-autonomie non évolutif, tout en restant très prudent. Le projet prévoit une assemblée élue au suffrage universel avec

[58] Drevet; J.F., Op. cité, p. 45.
[59] Ibid, p. 52.

un quota proportionnel à leur population pour les Turcs. Les dirigeants de la majorité élue seront désignés par le gouvernement pour participer au Conseil exécutif, avec des responsabilités identifiées. Aucun sujet n'est exclu des délibérations, à l'exception du statut final de l'île. Comme on pouvait s'y attendre, les nationalistes influencés par les évêques trouvent inacceptable le statut proposé. Ils font pression sur la gauche pour qu'elle le rejette. Accusée de "trahir l'Enosis", elle s'y résout finalement, entraînant l'ajournement de l'Assemblée consultative, qui est finalement dissoute en août 1948.[60]

Il faut souligner que le rejet de la "constitution Winster" est une date importante dans l'histoire de Chypre. Sa mise en œuvre aurait pu engager un processus d'évolution par étapes vers le *self-government*, comme en ont connu d'autres colonies britanniques à la même époque, par extension des prérogatives du Conseil législatif. La majorité grecque aurait pu disposer d'un moyen de s'avancer vers son objectif ultime d'autodétermination, en s'appuyant sur la volonté incontestable d'une assemblée élue. Compte tenu de ce qui s'est passé ensuite, c'est une lourde responsabilité pour les archevêques qui ont joué un rôle déterminant dans son rejet.

Leur attitude a laissé penser que, contrairement à leur objectif avoué, ils n'étaient pas pressés d'arriver à l'Enosis. En effet, elle présentait aussi pour eux de sérieux inconvénients. Comment le chef d'une église directement rattachée au Patriarchat œcuménique, traditionnellement indépendant, pourrait-il accepter la subordination à la Grèce? Peut-être que l'ethnarchie n'aurait utilisé l'Enosis que pour les raisons tactiques: regrouper la communauté grecque derrière elle et échapper au "*home rule*" qui risquait de contrebalancer son pouvoir si l'AKEK[61] avait réussi à s'imposer comme parti majoritaire dans une assemblée élue.[62]

Le mouvement va prendre une nouvelle dynamique grâce à Michael Mouskos, élu archevêque sous le nom de Makarios III. A la différance du reste de l'épiscopat, il ne connaît

[60] Nikolau, Y., *La république du Chypre-un aperçu*, Nicosie, édité par Press and information office, 1998, p. 60.
[61] AKEK-"parti réformateur des travailleurs", en fait parti communiste chypriote, fondé en 1941.

pas seulement la Grèce, mais a pu faire un séjour à Boston grâce à une bourse du Conseil mondial des Eglises.

Depuis la fin de la guerre, le contexte a évolué; les Chypriotes peuvent invoquer la Charte de l'Atlantique, et les déclarations des Nations unies en faveur de l'autodétermination des peuples colonisés. Les Britanniques donnent eux-mêmes l'exemple en accordant l'indépendance à l'Inde, à la Palestine et à un nombre croissant de leurs possessions. De toutes parts, les empires coloniaux se désagrègent. Les Chypriotes peuvent penser que le moment est venu de choisir eux-mêmes leur destin, comme les peuples du Proche-Orient voisin ont déjà été admis à le faire. [63]

b) Des conflits postérieurs à la formation d'une conscience et d'une identité nationales

A la fin du XIXème et au début du XXème siècles quand les processus de formation des nations ethniques se terminent, le monde assiste à l'apparition de nouveaux conflits. En 1867 l'Autriche-Hongrie se transforme en empire dualiste. L'empire russe est un empire centralisé et multinational. La Grande-Bretagne est une communauté multi ethnique et un empire colonial.

Dans cette partie de notre analyse, nous allons mettre l'accent sur des conflits qui surgissent dans les différents empires-ottoman, russe, britannique et austro-hongrois-au XIXème et au XXème siècles. Pour comprendre le déroulement des conflits choisis, il est nécessaire de connaitre et comprendre la composition ethnique, ainsi que l'organisation

[62] Nikolau, Y., Op. cité, p.63.
[63] Jean-François Drevet, *Chypre l'île extrême. Chronique d'une Europe oubliée*, Paris, Syros/Alternatives, 1991, pp. 78-83.

territoriale et politique des empires. Comme nous l'avons déjà mentionné, en 1867 l'Autriche-Hongrie devient un empire dualiste. La Russie est toujours centralisée, la Grande-Bretagne est coloniale. Quant à la Turquie, elle est centralisée, faible et, petit à petit, perd ses territoires. La Grande-Bretagne s'avère comme la plus souple parmi les empires car déjà au début du XXème siècle et surtout après la fin de la Première guerre mondiale, elle se rend compte que la domination coloniale, telle qu'elle existait depuis le XVIIème siècle, n'est plus productive. C'est pour cette raison que la Grande-Bretagne s'oriente vers la création de la communauté britannique. Ainsi, les colonies sont-elles différenciées-il existe des colonies, mais pas de dominions. Parmi ces colonies certaines reçoivent une forte autonomie et une autogestion considérable-telles l'Australie et le Canada. En créant la communauté britannique, l'Angleterre libère, mais seulement en apparence, ces territoires de la dénomination "possessions coloniales". En même temps, elles restent fortement liées à l'Angleterre.

Pour notre analyse il convient d'insister sur l'existence de trois types d'empires:

1. Des empires fortement centralisés comme la Russie et la Turquie ottomane;
2. Un empire dualiste-l'Autriche-Hongrie;
3. Un empire souple tout en étant en même temps multi ethnique-la Grande-Bretagne.

Cette classification nous permet de voir pourquoi certaines situations concrètes suscitent des résultats concrets. L'empire britannique est multi ethnique, ce qui l'aide à être souple. Les autres empires sont aussi multi ethniques, mais pas dans le même sens, car les différents peuples qui y habitent sont dominés et soumis. La Turquie, par exemple, n'accepte pas l'autonomie. Mais cette dernière représente un pas vers l'indépendance et donc, c'est une des raisons du déclain de l'empire ottoman. Dans la communauté britannique il y a, des colonies, mais aussi des possessions qui ont droit à l'autogestion. C'est le cas de Hong-Kong et de Gibraltar. C'est-à-dire le statut de dominion et celui desdites possessions est différent.

Ainsi, l'Angleterre est capable de réagir vite là où il existe des problèmes. Par exemple, au début des années 1940 et surtout des années 1950, au moment où le problème chypriote devient un cas épineux, la Grande-Bretagne n'envahit pas l'île. Elle incite les Grecs et les Turcs de l'île, ainsi que la Grèce et la Turquie à se mettre à la table des négociations.

Dans cette partie de notre analyse, nous avons choisi de montrer et de comparer quatre conflits se déroulant dans un empire différent: le Kosovo dans l'empire ottoman, Chypre en Grande-Bretagne, la Bosnie-Herzégovine dans l'empire austro-hongrois et la Moldavie en Russie.

b.1) La Bosnie-Herzégovine dans la Fédération yougoslave: une république populaire où l'idée se réalise.

Dans la Yougoslavie fédérale la notion historico–géographique de la Bosnie–Herzégovine prend un caractère étatique. Elle devient une république populaire. A la différence des autres républiques yougoslaves, qui sont créées en se basant sur le principe national, en Bosnie–Herzégovine la rationalité politique est prise en considération. Peut–être pour la première fois, les communautés ethniques de cette région se trouvent en position égale et ni l'une, ni l'autre n'est considérée comme une minorité (voir l'annexe 4). Mais pendant les premières décennies il existe une confusion vis–à–vis de la détermination de l'appartenance ethnique. Voilà pourquoi, les Serbes et les Croates de Bosnie–Herzégovine s'autodéterminent et se déclarent comme faisant partie respectivement de la nation serbe et de la nation croate, lesquelles ont leur propre "Etat–nation" dans la fédération. De leur côté les musulmans sont considérés comme "nationalement indéfinis". Au début des années 1960 ils deviennent "des Musulmans" nationalement définis. Et à la fin des années 1960 on arrive même à la

légitimation de l'identification nationale. Désormais on parle "des Musulmans" pour désigner une appartenance nationale. En même temps leur démographie et leur importance dans la république évoluent. Ils deviennent la plus grande communauté ethnique en Bosnie–Herzégovine. Selon le principe de la représentation proportionnelle les Musulmans entrent dans tous les domaines de la vie publique et dans les organes des partis politiques. Mais, déjà à l'époque, avec ces processus d'ethno-formation, les signes du fondamentalisme islamique commencent à se distinguer comme support de l'identification nationale. En tant que république où la composition ethnique est la plus riche, la Bosnie–Herzégovine est considérée comme étant "le prototype" et le laboratoire du yougoslavisme socialisant où l'idée de nation et des nationalités yougoslaves se réalise effectivement. Pendant les premières décennies de la fédération yougoslave, jusqu'à la moitié des années 1980, la Bosnie–Herzégovine est la république qui compte le plus grand nombre de mariages mixtes et de représentants de la nouvelle catégorie ethnique "des Yougoslaves" en tant qu'appartenance nationale.

Mais à partir de la deuxième moitié des années 1980, la crise socio–économique, politique, étatique et ethnique s'aggrave en Yougoslavie. Le yougoslavisme socialiste s'avère inapte à consolider la cohabitation et l'entente entre les ethnies. L'euphorie nationaliste s'emplifie et s'étend à toutes les républiques et régions autonomes de la Yougoslavie. La collision entre le nationalisme albanais et le nationalisme serbe s'aggrave elle aussi. Par la suite ce sont les nationalismes croate, slovène et macédonien qui s'activent.[64] Tout cela influence les processus et les manifestations d'identification et d'homogénéisation ethnique parmi les communautés ethniques en Bosnie–Herzégovine. Ces processus sont particulièrement intensifs à la fin des années 1980 et au début des années 1990. C'est pendant cette période que la crise de la Fédération yougoslave entre dans sa dernière phase qui se caractérise par l'éclatement de l'Etat. Dans les conditions où le pluralisme politique est en

[64] Gueorguiev, L., *Les Balkans et le nouvel ordre mondial*, Sofia, édition Filvest, 2000, p. 72.

train de se créer et où l'avenir de l'Etat yougoslave est en train d'être scellé, les processus en Bosnie–Herzégovine se déroulent d'une manière accélérée. Mais au lieu d'amener la région vers la démocratie pluraliste, ces processus contribuent au renforcement de l'homogénéisation ethnique et à l'opposition entre les nations. Les différents groupes ethniques ont des projets tout à fait opposés en ce qui concerne le futur de la Bosnie–Herzégovine. Les Musulmans sont unis autour d'Izetbegović et son parti SDA (le Parti d'action démocratique, *Stranka demokratske akcije*). Pour eux il est important que la Bosnie–Herzégovine garde son intégrité territoriale dans une communauté yougoslave. Ici, il s'agît de la formule Izetbegović–Kiro Gligorov, c'est–à–dire une Yougoslavie asymétrique, formée par des républiques souveraines. Dans cette Yougoslavie ils prévoient une cohabitation entre une union fédérative de la Serbie et du Monténégro, une communauté confédérative de la Bosnie–Herzégovine et de la Macédoine et la Slovénie et la Croatie en tant que républiques souveraines et indépendantes.[65] Au moment où il est déjà clair que la Yougoslavie ne peut plus exister,[66]la communauté musulmane de la Bosnie–Herzégovine, avec les Croates, s'oriente vers la séparation de l'Etat, mais sous la condition de la sauvegarde de son intégrité. Quant aux Serbes de Bosnie, avec la création du parti de Radovan Karadžić, eux aussi commencent à se grouper ethniquement et entreprennent des actes politiques pour la création d'une région autonome en Bosnie–Herzégovine. Cette région, doit par après s'unifier avec la Serbie lorsque les conditions seront favorables.[67] En réaction à l'aspiration de la Slovénie, de la Croatie, du Kosovo et dans une moindre mesure de la Macédoine, à sortir de la Fédération yougoslave, les Serbes "mettent en mouvement" un postulat assez stratégique–"Par l'intermédiaire de l'autonomie, aller vers l'atomisation des formations étatiques post yougoslaves". Ils incitent, en effet, la création de régions et de républiques serbes autonomes sur le territoire de ces républiques yougoslaves

[65] Andrejvić, M., *La Bosnie-Herzégovine: une paix incertaine*, Sofia, édition Hristo Botev, p. 90.
[66] Quand la Slovénie et la Croatie sortent de la Fédération et après le référendum en Macédoine, qui lui–aussi mène vers l'indépendance et la souveraineté, il s'avère que la Yougoslavie ne peut plus exister.
[67] Andrejvić, M., Op. cité, p. 92.

qui ont déjà proclamé leur souveraineté et leur indépendance. Cet acte doit être suivi par l'unification avec ce qui reste de la Yougoslavie (la République de Serbie et le Monténégro).

Ainsi est créée la "Republika Srpska" en Bosnie–Herzégovine (République Serbe de Bosnie–Herzégovine). Il est très significatif que ce soit en Bosnie que s'installe la majeure partie des troupes de l'Armée populaire yougoslave. Après leur autolicenciement, ces troupes rejoignent l'armée de la Republika Srpska. Il est donc tout à fait naturel, au début du conflit en Bosnie–Herzégovine, que ce soient les Serbes qui prennent le dessus. Ils ont une armée bien équipée et leurs soldats sont préparés. La Republika Srpska en Bosnie–Herzégovine (voir l'annexe 5) et la République autoproclamée des Serbes de Krajina ont une stratégie commune, une coordination entre les forces armées et leurs directions politiques coopèrent étroitement. En plus, tous les deux ont une frontière commune avec la République de Yougoslavie et entretiennent des relations spéciales avec le sommet politique serbe, avec à sa tête Milošević.[68] Il ne faut pas oublier que ces deux pseudo–Etats s'imposent comme des partenaires à part entière vis–à–vis de la Communauté internationale dans le cadre de ses efforts en vue de régler le conflit. Les deux républiques mènent des négociations, signent des accords, participent aux conférences internationales dédiées à la crise.

Les processus d'homogénéisation ethnique se développent d'une manière intensive et accélérée. Ces deux Etats serbes réduisent l'importance des nouvelles républiques post yougoslaves. Ils privent de sens leur indépendance et portent atteinte à leur intégrité territoriale et à leur souveraineté.

Le développement de ces processus d'homogéneisation ethnique est encore plus intéressant dans le cas des Albanais. Car, en parlant d'intégrité territoriale, il conviendrait aussi de se poser la question de savoir si une éventuelle indépendance de Kosovo constituerait une atteinte à la souverainété de la Serbie.

[68] Vego, M., *Déploiements de l'Armée Fédérale en Bosnie-Herzégovine*, Cold War international history project Bulletin, automne-hiver 2001, n. 12/13; p. 167.

b.2) La formation de l'Etat albanais (1913-1945) et le problème albanais dans la Fédération yougoslave (1945-1991)

Lors des guerres balkaniques un nouvel Etat se crée: l'Albanie. Sa création est certes le résultat du mouvement de libération albanaise, mais aussi de la situation internationale. La cause albanaise reçoit une grande "compréhension" à Vienne et à Rome. Partant de leurs propres intérêts: ne pas laisser la Serbie se renforcer et réaliser leurs plans expansionnistes dans les Balkans y compris à l'Albanie) l'empire austro-hongrois et l'Italie soutiennent la création d'un Etat albanais indépendant.

Cependant le Kosovo et d'autres régions habitées par des Albanais restent hors de l'Albanie.[69] Il faut attendre la Deuxième guerre mondiale, pour que tous les territoires soient unifiés dans un seul Etat albanais. La question de la séparation des territoires habités par des Albanais resurgit sur la scène politique après la guerre quand les territoires de Kosovo, de Sandjak et de la Macédoine sont rendus à la Yougoslavie.

Quand, au mois de juillet 1913, les grandes puissances signent le traité de Londres déterminant le statut de l'Albanie, elles reconnaissent de facto le nouvel Etat. Le résultat est que l'Albanie, d'une région dans le cadre de l'empire ottoman, se transforme en un protectorat de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Italie, de la Russie, de l'Allemagne et de l'empire Austro-Hongrois.

Au début de la Première guerre mondiale, la situation de l'Albanie est très incertaine. Selon le Traité de Londres entre l'Italie et les Etats de l'Entente du 26 avril 1915, l'indépendance de l'Albanie est rejetée. L'Italie reçoit le droit d'annexer la ville de Vliora, sa région et l'île Sazeno. La Serbie et la Grèce ont la possibilité d'annexer les parties du nord et

[69] Mantchev K., Op cité, p. 286-289

du sud de l'Albanie. Le reste du pays doit constituer un petit Etat autonome avec la ville de Dures comme capitale et dont l'Italie serait le tuteur international.

Les délégués albanais présents à la conférence de paix, protestent contre les tentatives de diviser l'Albanie et insistent sur son indépendance. Mais, la délégation albanaise ne peut pas défendre efficacement les intérêts de l'Albanie, d'une part parce que celle-ci n'est pas reconnue par les grandes puissances, d'autre part parce qu'il n'y a pas d'unanimité parmi ses membres.[70]

Les forces italiennes restent concentrées autour de la région de Vlora. Alors, des groupes armés albanais attaquent les forces italiennes et sortent vainqueurs de ce conflit. Le 2 août 1920 est signé un protocole, selon lequel l'Italie doit retirer son armée de l'Albanie. Cette victoire met les Etats de l'Entente devant un fait accompli. Le mouvement de l'indépendance a résolu tout seul "la question albanaise". En 1920 l'Albanie devient membre de la Société des Nations (la SDN). Cela peut être considéré comme une reconnaissance de son indépendance au niveau international. Plus tard, le 9 novembre 1921, lors d'une conférence à Paris, les frontières de l'Albanie sont fixées.[71]

La période entre les guerres balkaniques et la Première guerre mondiale est celle où germe l'épineuse question du Kosovo. C'est le moment où il a été inclus provisoirement dans les territoires albanais. Après les deux guerres balkaniques, un Etat albanais indépendant est créé en 1913 avec le traité de Bucarest, mais le Kosovo est cédé à la Serbie. C'était alors que les graines du conflit germent en semant de l'amertume et de la haine.[72]

Pendant les années précédant la Deuxième guerre mondiale, la question albanaise devient l'un des points les plus problématiques de la politique serbe. Elle préoccupe davantage les politiciens serbes durant cette période qu'après les guerres balkaniques de

[70] Mantchev, K., Op. cité, p. 319
[71] Ibid, p. 320-321, pp. 350-354, pp. 399-403
[72] Heraclides, A., *La résolution du conflit ethnonational et séparatiste et le cas du Kosovo*, dans "Kosovo: éviter une nouvelle guerre alkanique", édité par Eliamep University of Athens, 1998, p.46-49

1911-1913. Les raisons ont essentiellement un caractère politique interne. Parmi de nombreux facteurs complexes, on peut remarquer l'isolement du conflit ethnique entre les différentes nationalités et les Serbes dans une Yougoslavie dominée par ces derniers. Il y a d'autres facteurs, telle la position sensible de la Yougoslavie dans le nouveau système européen, ainsi que le nouveau partage du vieux continent. Tout cela met la question albanaise au premier rang des préoccupations serbes.

En dépit des efforts énormes des Serbes pour expulser les Albanais du Kosovo, la composition ethnique n'a pas beaucoup changé. Le nombre d'Albanais a même augmenté.[73] Au milieu des années 1930, les politiciens serbes discutent d'un point de vue géopolitique et stratégique et estiment que l'augmentation du nombre des Albanais pourrait devenir un facteur dangereux de déstabilisation pour la Yougoslavie. Ils estiment que la Yougoslavie a vocation à régner sur les Balkans, car elle est la seule force politique capable de maintenir l'équilibre dans la péninsule. D'autre part, les politiciens yougoslaves considèrent l'Albanie comme un Etat plus puissant qu'il ne l'est en réalité. La raison de cette perception erronée peut être trouvée dans l'alliance étroite entre l'Italie et l'Albanie (une alliance qui suggère que l'Albanie est en fait un protectorat de l'Italie). D'autre part, les Croates, les Slovènes et dans un moindre degré les Musulmans bosniaques, expriment de plus en plus leur mécontentement concernant leur statut en Yougoslavie en tant que citoyens de deuxième classe dominés politiquement, économiquement et militairement par les Serbes. En raison de toutes ces circonstances, les politiciens serbes qui durant cette période gérent leur politique interne et étrangère sous l'étiquette "Yougoslavie", font de la question albanaise leur priorité et cherchent des moyens de la résoudre au plus vite. A leurs avis, publiquement exprimé, la

[73] Hadri A., *La position et la sitation du Kosovo dans la Yougoslavie (1918-1941)*-Recherches albanologues, 1968, 2, Pristina, 1969, pp.163-195

question albanaise est la question la plus épineuse et la plus essentielle pour l'avenir de la Yougoslavie.[74]

Il faut mentionner que pendant la période d'entre deux guerres, les Albanais du Kosovo ne sont pas réprimés pour leur religion. L'explication est simple: en Yougoslavie on voit cohabiter les religions orthodoxe, catholique et musulmane. Chaque atteinte aux droits et libertés religieux pourrait être considérée comme une menace pour la situation interne, assez fragile par ailleurs, de l'Etat. Mais en dehors de la religion, les droits de la population albanaise sont fortement violés et celle-ci est inégalement traitée en comparaison avec d'autres minorités du royaume.

En même temps, il faut aussi mentionner que la petite Albanie faisait partie de ces Etats européens qui manifestent une certaine compréhension envers la population hétérogène habitant son territoire en lui accordant certains droits. Ce phénomène positif dans les relations balkaniques, va disparaître progressivement avec les événements qui suivent: l'occupation de l'Albanie, la défaite militaire de la Grèce et de la Yougoslavie etc.[75]

Après 1935 et le congrès de Split, le parti communiste de la Yougoslavie (PCY) avance le slogan de l'autonomie du Kosovo et de la Métohja.

Après la défaite de la Yougoslavie royale au mois de novembre 1943, presque tout le territoire du Kosovo et une partie de la Macédoine entrent dans la zone d'occupation de l'Italie et sont dirigés par le gouvernement de Tirana. La Deuxième guerre mondiale conduit à l'unification du Kosovo, d'une partie de la Macédoine et d'une partie de Sandjak avec l'Albanie (pour la période de 1941 à 1943). Tous les territoires habités par les Albanais font alors partie d'une seule unité albanaise. Les Kosovars sont satisfaits de l'occupation italienne et en profitent pour "régler leurs comptes" avec les Serbes qui habitent la région et qui y

[74] Rexhep Qosja, *La question nationale albanaise dans les programes politiques serbes du 1937 au 1944*, Sofia, édition Hristo Botev, 1999, p. 170.
[75] Bobev, B., *Développement de la question nationale albanaise après la Première guerre mondiale. Le problème de Kosovo*, "Les problèmes nationaux dans les Balkans, Sofia, ARGUES, 1992, p. 151-152

étaient venus entre les deux guerres. Les Kosovars voient dans les Italiens des libérateurs, qui leur ont rendu leurs terres et qui ont contribué à la réalisation de leurs espoirs historiques. En insistant sur l'idée de l'unification de tous les territoires habités par des Albanais, les Italiens ont la possibilité d'exploiter l'irrédentisme albanais. En conséquence, le plus fort appui pour le régime italien est venu du Kosovo.[76]

Il est important de souligner qu'après la guerre, les communistes albanais ont nié la variante fasciste du regroupement de tous les Albanais dans un Etat. La même position est soutenue par les nationalistes qui s'étaient joints à la lutte antifasciste contre les occupants italiens bien avant les communistes. Cependant, les uns et les autres combattent à la fois le fascisme italo-allemand et le chauvinisme serbe.[77]

Bientôt après la création du front national pour la libération (LNC), les nationalistes les plus conservateurs commencent à s'inquiéter du développement du mouvement communiste. Voilà pourquoi ils décident de créer leur propre "Front national"-Bali Kombetar (BK), dont les partisans sont connus sous le nom de "balistes". A leur tête on trouve Midhad Franchéri et Ali Kelkira". Ce mouvement anticommuniste et nationaliste de la résistance soutient le rétablissement de la république avec ses frontières de 1941, dont faisait partie le Kosovo. Tandis que le LNC soutient une large lutte armée, les balistes préfèrent une démarche plus passive, pour pouvoir sauvegarder leurs forces jusqu'à la défaite de l'Axe. Une fois cette défaite inévitable, ils comptent organiser une révolte nationale.

Les communistes albanais et yougoslaves estiment qu'après la victoire sur les alliés de l'Axe, ils pourront régler ensemble le problème des Albanais vivant en Yougoslavie. Après la guerre, l'avenir du Kosovo doit être décidé par un plébiscite. Il faut noter qu'à deux reprises les communistes yougoslaves se montrent d'accord avec le retour éventuel du Kosovo à l'Albanie. La première fois en 1928, lors du quatrième congrès du parti communiste à Dresde

[76] Vickers, M, Op. cité, Plovdiv, 2000, p. 173
[77] Smirnova, N., Op. cité, chapitre 2, p. 40

et la deuxième fois en 1940, lors du congrès du parti à Zagreb. Mais pendant la guerre, Tito réexamine les projets concernant l'avenir du Kosovo. La possibilité de séparation n'est plus à l'ordre du jour. L'autodétermination peut être acceptée, mais non l'idée d'une séparation. La tolérance fragile entre les balistes et les communistes s'évanouit rapidement. Le refus des communistes de se battre pour le retour du Kosovo dans le cadre de l'Albanie rend impossible leur coopération avec les balistes.[78]

En 1943, la tension entre nationalistes et communistes est tellement forte que la guerre civile paraît inévitable.[79] Tout cela est à l'origine de la création de la Deuxième ligue de Prizren, le 16 septembre 1943, par Djafer Deva, le membre le plus distingué du BK. La Ligue coordonne l'activité de nombreux mouvements nationaux des Albanais et la vie au Kosovo devient de plus en plus difficile pour la population slave.[80]

Il faut mentionner ici qu'au mois de novembre 1943, dans la ville de Iaïtzé, se tient la deuxième session de l'AVNOIU (Le vetché-l'assemblé-antifasciste pour libération nationale en Yougoslavie). Lors de cette session est proclamée la création de l'Etat fédéral, basé sur le droit à l'autodétermination et sur l'égalité des nations.

Après la décision de Iaïtzé, il faut procéder à la formation des composants de la Fédération–les républiques. Il faut souligner que tous les peuples ne participent pas à part, égale, aux prises des décisions importantes. Pourquoi? Parce que les minorités n'étaient pas représentées. La décision la plus en rapport avec notre sujet est celle concernant le Kosovo. Il est décidé qu'il constituerait une région autonome dans le cadre de la Serbie, de même que la Voïvodine. Cette décision suscite un fort mécontentement parmi les Albanais du Kosovo qui ne veulent pas de la fédération et encore moins le statut d'une partie intégrante de la Serbie, malgré l'autonomie qu'on lui accorderait. La conférence de Bujan du Comité antifasciste de libération, de 1944, insiste sur l'idée d'une république albanaise dans le cadre de la fédération

[78] Bobev, B., Op. cité, p. 170.
[79] Vickers M., Op. cité, p.178-183

future. Plus tard cette revendication se transforme en résistance armée, qui se poursuivera même après la guerre et sera étouffée par l'armée et les forces spéciales de la Yougoslavie.[81]

Lors de la conférence de Bujan est décidée la création d'un Conseil de libération nationale de Kosovo. Les membres du Conseil sont essentiellement des Albanais.[82]

La résolution de la conférence met la direction du parti communiste yougoslave dans une situation délicate. D'une part, la reconnaissance du principe de l'autodétermination des nations, ainsi que le droit à une séparation éventuelle et à la formation d'un Etat indépendant, entrent dans les postulats de tous les partis communistes. D'autre part, la réalisation pratique de cette question découvre son absurdité. Aucun parti communiste qui aspire à la conquête du pouvoir n'aurait jamais violé l'intégrité du pays. La preuve vient de l'histoire de tous les partis communistes de l'Europe de l'Est qui cherchent à sauvegarder le territoire des ex-Etats bourgeois. La direction du parti communiste yougoslave préfère ne pas commenter ce qui s'est passé à Bujan, car si le fait que les Kosovars veulent s'autodéterminer (c'est-à-dire l'indépendence) avait été mentionné, cela aurait pu compromettre le mouvement antifasciste en Serbie, parce qu'il pourrait devenir un argument pour les tchetniks de D. Mihaïlovic leur permettant de prouver que les communistes continuent à diviser la Yougoslavie.[83]

Au mois de juin 1944, quand sur l'île de Vis a lieu la signature de l'accord Tito-Chubachic[84], se réunit tout le groupe dirigeant du parti communiste et la discussion de la question de Kosovo provoque une forte polémique. Les théoriciens principaux du parti, E. Kardel et M. Pijade estiment que le problème du Kosovo pourrait être résolu par la création de liaisons fédérales entre la Yougoslavie et l'Albanie. On sait que les projets d'une fédération

---

[80] Vickers, Miranda, *Entre les Serbes et les Albanais*, Sofia, 2000, p.148
[81] Parvanov, A., *La Fédération yougoslave–entre l'unitarisme et le fédéralisme*, dans "La crise yougoslave", Sofia, édition Hristo Botev, 1991, p. 24-26
[82] Lalaj, A., *A la conférence de Bujan* dans "La vérité sur Kosovo", Tirana, édition Tirana, 1993, p.218
[83] Ibid, p; 218.
[84] Chubachic a été à la tête du gouvernement yougoslave en exil depuis le mois de mai 1944. L'accord Tito-Chubachic concernait la reconnaissance commune du Comité national de libération de la Yougoslavie et le gouvernement à Londres.

balkanique, populaires entre 1944 et 1947, n'excluent pas la participation de l'Albanie, voire de la Grèce (donc pas uniquement la Bulgarie et la Yougoslavie).[85]

Il faut déjà voir le problème autrement, car l'Albanie se trouve désormais dans une nouvelle sphère d'influence, non plus italienne, allemande ou yougoslave, mais soviétique.

Le cas des Albanais qui habitent sur le territoire de l'ex-Yougoslavie et particulièrement ceux du Kosovo, mérite d'être abordé en premier lieu compte tenu de l'antériorité historique du conflit qui s'y déroule et de son rôle dans la genèse de la crise terminale de la Yougoslavie. La crise albanaise, et surtout celle du Kosovo, éclate au début des années 1980 quand les Albanais réclament, lors d'une manifestation de masse, la transformation de la province en une septième république yougoslave. Les autorités serbes et fédérales, interprétant cette demande comme le résultat de menées séparatistes inspirées par Tirana et comme le prélude à une sécession, répondent par la répression. Le Kosovo, qui a le taux de croissance démographique le plus élevé de la Yougoslavie (voir annexe 23), demeure à la traîne du développement et le chômage y est énorme. A tort ou à raison, les Albanais se persuadent alors qu'ils doivent ce retard à la tutelle serbe et revendiquent plus d'autonomie.[86]

Pour analyser le développement de la crise albanaise sur le territoire de la Yougoslavie, il faut expliquer ses origines depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, jusqu'à la mort de Tito, l'une des personnalités les plus importantes de l'histoire yougoslave.

Après l'euphorie de Bujan, les Albanais ont le sentiment d'avoir été trahis. Leurs leaders ne peuvent pas comprendre pourquoi l'unification avec l'Albanie ne se poursuit pas. C'est dans de ce but qu'ils acceptent de se battre aux côtés de maquisards. Les Albanais qui répondent à l'appel du PCY pour une lutte contre le fascisme font cela avec la conviction qu'après la guerre, le PCY appliquera le principe de l'autodétermination et de la sécession éventuelle qu'il avait promis. A cause de leur collaboration avec les forces de l'Axe, les

[85] Čhubrilović, V., *Le problème minoritaire dans la nouvelle Yougoslavie*, dans "Kosova: Historical Political Rev.", Tirana, 1993, numéro, p.39

Kosovars sont proclamés par les communistes yougoslaves comme politiquement non sûrs. Ils sont une menace pour la stabilité et l'intégrité territoriale de la Yougoslavie. Tito se rend compte qu'il peut gagner les Serbes à la cause communiste uniquement si le Kosovo reste dans le giron de la Serbie.

Ce qui se passe en réalité est une répétition des massacres entre les Serbes et les Albanais. C'est ainsi que le Kosovo vit la fin de la guerre dans la nouvelle Yougoslavie. Comme en 1918 la population albanaise est considérée comme une menace pour le nouvel Etat.[87]

Après la guerre, la Yougoslavie devient le plus puissant Etat balkanique, chef de file des pays de l'Est, derrière l'Union Soviétique bien sûr. Enivré par la victoire, le PCY examine l'avenir de Kosovo et son statut dans le cadre de la nouvelle Yougoslavie, lors de la réunion du Conseil des représentants nationaux du Kosovo et Métohja, à Prizren, au mois de juillet 1945. Il y est décidé que cette région fera partie intégrante de la Serbie dans le cadre la Fédération. Dans la résolution de Prizren il est dit catégoriquement que la population albanaise, comme tous les autres peuples de la Yougoslavie, n'accepte pas la division de la Fédération. Selon le point de vue officiel, cette résolution est la base juridique de "la volonté librement exprimée" du Kosovo et Métohja, pour une union avec la Serbie et par le biais de celle-ci avec la nouvelle Yougoslavie.[88]

Le nouvel Etat socialiste est consolidé avec la Constitution de 1946, basée sur celle de l'Union soviétique de 1936. Cette Constitution doit défendre toutes les nationalités et toutes les minorités et ne doit pas admettre la suprématie politique d'un quelconque groupe ethnique. En réalité le nouvel Etat commence son existence avec quelques erreurs dans sa construction. D'abord, les Kosovars n'ont pas d'autonomie territoriale complète, mais seulement dans le cadre de la Serbie. Ainsi, la question albanaise n'est pas réglée. Ensuite, la Voïvodine, reçoit

---

[86] Roux M., *La décomposition de la Yougoslavie:la Serbie et le "front Sud"*, Politique étrangère, 2/92, p.282
[87] Parvanov, A., Op. cité, Sofia, 1991, p. 26.

un meilleur statut que le Kosovo, car elle est déclarée région autonome avec une structure administrative semblable à celle d'une république. Contrairement à la Voïvodine, les pouvoirs administratifs du Kosovo et de la Métohja ne sont pas autorisés à prendre des décisions unilatérales. Au Kosovo, il n'existe ni pouvoir judiciaire indépendant, ni Cour suprême. L'explication officielle de cette différence dans le statut, est qu'il existe dans la région de Voïvodine de nombreux groupes nationaux avec des cultures différentes, ce qui exige la création d'une Cour suprême. C'est dans ces conditions que Kosovo devient une partie de la Fédération yougoslave, simple "appendice" de la Serbie.[89]

Les arguments des communistes yougoslaves sont que le pouvoir doit être soigneusement équilibré entre les différentes nationalités et minorités de la Yougoslavie afin d'empêcher la menace d'une suprématie serbe. La création des deux régions autonomes–le Kosovo et la Voïvodine, peut être considérée comme un effort permettant la résolution de la question serbe. Les communistes ne veulent pas mécontenter le plus grand groupe ethnique, les Serbes. Ainsi, les droits des régions autonomes du Kosovo et de Voïvodine sont réglementés par la Constitution de la République Serbe.[90]

Selon la Constitution de 1946 la Fédération yougoslave un statut particulier n'est pas accordé aux minorités. Donc, elles n'ont pas droit à l'autodétermination ou à un territoire. Les seuls droits reconnus sont le droit à leur développement culturel et le droit à la libre utilisation de leur langue maternelle. Comme c'était le cas dans la Yougoslavie avant la guerre, les territoires habités par des Albanais sont divisés entre différentes unités administratives. Les parties de sud-ouest près de l'Albanie, sont jointes au Monténégro, les parties de sud-est à la Macédoine (voir annexe 6).

---

[88] Ripa, A.et Repishti, S., *Etudes sur Kosovo*, New York, édité par Columbia University Press, 1984, p. 209
[89] Parvanov, A., Op. cité, Sofia, 1991, p. 27.
[90] Ibid, p. 27.

Ainsi, la Constitution de 1946 nourrit le mécontentement des Albanais qui ne voient aucune différence entre l'ancienne et la nouvelle Yougoslavie.[91]

Il faut noter que ni la Constitution de 1946, ni aucune de toutes les autres constitutions yougoslaves ne contient un seul article particulier, qui prévoit une séparation ou une adjonction.[92]

En plus, la rupture entre la Yougoslavie et l'Albanie en 1948, venue en conséquence du conflit entre la Yougoslavie et Informbureau, met fin aux espoirs d'unification du Kosovo avec l'Albanie.

Pour ralentir le processus de l'identification nationale parmi la population albanaise du Kosovo, qui s'accroît deux fois plus vite que dans la population yougoslave, le gouvernement entreprend une politique de "turquisation". Cette politique est menée par deux moyens: avec l'ouverture en 1951, d'écoles où l'enseignement se fait en turc et avec l'encouragement des Albanais à émigrer en Turquie. Pour encourager l'émigration albanaise, le gouvernement fait pression sur ces gens et exige d'eux l'aveu de leur nationalité turque. Cela crée une ambiance de peur et d'incertitude.

La rupture entre Tito et Staline rend l'annexion de l'Albanie à la Yougoslavie impossible et Enver Hodja est devenu le plus grand ennemi de Tito dans le monde communiste.[93]

Après la rupture des relations soviéto-yougoslave, en 1949 Enver Hodja propose l'organisation d'une insurrection des Albanais du Kosovo, contre Tito. Le but final étant la réunification avec l'Albanie. Au Kremlin cela n'est pas accepté.[94] Depuis ce temps-là et jusqu'à nos jours, la question de la réunification du Kosovo avec l'Albanie, sur le plan

---

[91] Vickers, M., Op.cite, Sofia, 2000, p.161-163
[92] Paleshutski, K., *La question nationale dans la Fédération Yougoslave*, dans "Les problèmes nationaux dans les Balkans", Sofia, édition Hristo Botev, 1992, p. 114
[93] Vickers, M., Op. cité, Sofia, 2000, p.164-166
[94] *L'Europe de l'Est dans les documents des archives russes 1944-1953*–Moskva, Novosibirsk, 1998–vol. 2;1949-1953–p. 161-163, 206-212

pratique ne sera plus jamais à l'ordre du jour. Les mesures répressives contre les Albanais de Kosovo sont d'ailleurs justifiées avec l'argument qu'ils soutiennent secrètement la position du groupe autour d'Enver Hodja.[95]

La notion "minorité albanaise" est interdite. A sa place est utilisée la notion "chiptari" pour désigner non pas une entité nationale, mais des communautés de tribus.[96] Mais les répressions ne concernent pas uniquement les Albanais, les organes de sécurité arrêtent systématiquement des moines et des popes serbes, car l'église fait l'objet d'attaques au moment où les terres religieuses sont enchâssées dans la nouvelle réforme agraire.

Le 16 janvier 1953, l'Assemblée populaire (la Skoupshtina) adopte une loi constitutionnelle qui élimine l'idée de la souveraineté républicaine. Il ne reste que la souveraineté fédérative. Avec cette loi et celle sur la gestion étatique du 26 mars 1956, les principes du centralisme démocratique sont officiellement rejetés.[97]

En 1959, le Comité exécutif du parti communiste serbe (PCS), réexamine la question des minorités et change leur statut–de minorités en "nationalités". Désormais, la même distinction existe aussi dans la loi fédérale. Dans l'esprit de la nouvelle politique pour la réalisation d'une harmonie nationale, la stratégie yougoslave est que les minorités pourraient servir de pont entre les différents pays, au lieu d'être une source de conflit, comme par le passé. Ainsi le Kosovo est déclaré "pont" entre la Yougoslavie et l'Albanie. Mais cette politique ne porte pas ses fruits, car même après la mort de Staline en 1953, l'Albanie ne normalise pas ses relations avec la Fédération. Bien sûr, Belgrade a utilisé cela pour essayer d'assimiler et de dénationaliser les Albanais yougoslaves. Avec l'argument qu'elle essaie d'empêcher l'irrédentisme albanais, la police renforce la pression sur les Albanais d'émigrer.

Une nouvelle constitution yougoslave est promulguée en 1963. Elle redéfinit le droit à l'existence des régions autonomes. Bien que *de facto*, la nouvelle constitution ne change pas

[95] Smirnova, N., Op. cité, p. 41
[96] Parvanov, A., Op. cité, Sofia, 1991, p. 28

le statut ou les bases de l'autonomie au Kosovo et en Voïvodine, elle est fortement critiquée, car, contrairement à la Constitution de 1946, elle ne garantit pas l'autonomie. Elle introduit la notion de "minorité populaire" à la place de "minorité nationale". Le but est de souligner que les droits nationaux des "minorités populaires" ne sont pas des droits classiques, parce que les "minorités populaires" appartiennent à l'Etat et à la communauté où elles habitent. Avec un décret pour le Kosovo et la Métohja de 1963, "le Conseil régional" est changé en "Comité populaire de la région". C'est un statut plus grand qui est accordé au Kosovo. Il est prévu, que, comme en Voïvodine, la Cour suprême de la Serbie aurait sa branche à Pristina. En plus le Kosovo et la Métohja ont droit à un représentant supplémentaire dans la Chambre fédérale des nationalités, ce qui porte leur nombre à cinq.[98]

En affaiblissant la pression policière et en faisant des concessions aux Albanais pour assurer leur dévouement à la Yougoslavie, le gouvernement encourage involontairement les Kosovars à prendre conscience non seulement de leurs droits nationaux, mais aussi de leur culture albanaise. Ainsi, la voie vers la renaissance du nationalisme albanais est ouverte. Le développement de plus larges contacts culturels avec l'Albanie est encouragé, pour que le Kosovo puisse finalement jouer le rôle d'un "pont" entre la Yougoslavie et l'Albanie.[99]

Selon les corrections constitutionnelles du mois de décembre 1968, comme concession supplémentaire aux sentiments nationaux des Albanais, le nom Métohja (qui était purement serbe) est supprimé, et depuis, la région porte le seul nom de Kosovo. Le plus important était que les droits et les obligations des régions autonomes ne soient plus "décidés dans le cadre de la République serbe". Mais les Kosovars continuent à revendiquer le statut républicain pour la province.[100] Cette revendication est renforcée, car selon les changements de 1967 et de 1968, la prise de décisions au niveau fédéral se fait sur le principe de la délégation. Ainsi les régions

[97] Paleshutski, K.., Op. cité, p. 115-116
[98] Vickers, Miranda., Op. cité, Sofia, 2000, p.170-176
[99] Ibid, p.181
[100] Vickers, Miranda., Op. cité, Sofia, 2000, p. 184

autonomes deviennent plus explicitement un élément du fédéralisme yougoslave. Donc l'autonomie, tout en gardant son caractère républicain, se transforme en une catégorie fédérale.[101]

Au mois de janvier 1969, le parlement serbe promulgue une nouvelle constitution pour le Kosovo. La province dispose de sa propre Cour Suprême et a le droit de prendre plusieurs décisions indépendantes. Les langues albanaise, serbo-croate et turque ont un statut égal. Une université est créée à Pristina. Mais la revendication albanaise d'un changement des frontières du Kosovo est rejetée le 4 février 1969 par le Politburo car menaçant l'intégrité territoriale de la Yougoslavie. Cette revendication demande l'élargissement de la région autonome du Kosovo aux autres territoires habités par les Albanais yougoslaves. La constitution de 1969 augmente la peur des Serbes de perdre leurs terres. L'incertitude et la méfiance entre Albanais et Slaves augmentent.[102]

Tous les changements constitutionnels de 1967 à 1972 cherchent à régler les problèmes des relations multiethniques dans la Fédération et à renforcer la confiance en la Yougoslavie en tant qu'une communauté de nations et de nationalités ayant des droits égaux. Mais dans son effort d'unifier les 24 groupes nationaux, le gouvernement encourage involontairement la reconnaissance des différences entre eux. Pour les Kosovars, le refus d'être reconnus comme nation est absolument inacceptable. Les Monténégrins ont le statut d'une nation, bien que leurs racines soient serbes. Le fait que les Macédoniens et les Monténégrins aient le statut de républiques est très mal perçu par les Albanais et considéré comme une discrimination à leur encontre.[103]

En 1971 la constitution subit des changements supplémentaires; les droits et les obligations du Kosovo se rapprochant de plus en plus de ceux d'une République. Cela encourage les leaders du Kosovo à considérer leur région comme une unité fédérale ayant des

[101] Paleshutski, K., Op. cité, p. 120
[102] Vickers, M., Op. cité, Sofia, 2000, p. 185

droits républicains. Les Kosovars adoptent alors une attitude plus positive envers la Fédération.[104]

La quatrième Constitution de la Yougoslavie en moins de 30 ans est promulguée le 21 février 1974. Elle restreint considérablement le pouvoir fédéral et élargit les droits des républiques et des régions autonomes. Cela signifie que le Kosovo est devenu un membre de la Fédération à égalité de droits avec une représentation dans toutes les instances étatiques et du parti. Dans cette réforme germe l'idée que la Yougoslavie ne peut plus être considérée uniquement en tant qu'Etat slave. Plusieurs dirigeants du PCS voient dans la nouvelle constitution un affaiblissement de la Serbie parmi les autres républiques. Les provinces autonomes ont déjà le droit de veto sur toutes les questions les concernant. La nouvelle constitution permet au Kosovo de devenir un facteur indépendant dans la Fédération yougoslave et de se débarrasser de la tutelle directe de la Serbie. Malgré toutes ces avancées pro-albanaises, la constitution de 1974 n'efface pas le mécontentement albanais, car pour eux l'autonomie n'est pas suffisante. Ils veulent une république. Les Albanais sont considérés comme une "nationalité" autonome basée sur le principe ethnique et non pas comme une "nation" basée sur sa propre identité culturelle et historique. Une autre caractéristique importante de la Constitution de 1974 est qu'elle introduit une "discrimination" non ambiguë au Kosovo, mais cette fois-ci au profit des Albanais: la maîtrise de l'albanais devient une condition pour l'attribution des postes de travail. Ainsi peut commencer la vraie albanisation de la vie au Kosovo.[105]

Les liaisons étroites qui existent entre Tirana et Pristina sont le facteur principal du jaillissement des sentiments nationalistes chez les Albanais pendant les années 1970. Parallèlement les Serbes du Kosovo voient avec effroi s'effondrer leur position de prestige.

---

[103] Vickers, M., Op. cité, Sofia, 2000, p. 200.
[104] Samardzic S., *Kosovo et Metohija-Aspects politiques du problème*, Belgrade, édité par Institute for European Studies, 1995, p. 199.

Les problèmes économiques du Kosovo doivent aussi être examinés, parce que la différence croissante entre le Kosovo et les autres régions renforce la tension ethnique. Pendant les années 1970, l'infrastructure du Kosovo, ainsi que celle de la plupart des républiques et des régions yougoslaves, sont largement améliorées. Malgré tout le développement économique de la région est en retard. En plus le nombre des familles albanaises augmente. Au Kosovo le rapport entre les dépenses pour l'éducation et le revenu national est deux fois plus grand que dans toute la Yougoslavie. La plus grande partie de ce déficit financier est assumé par le reste du pays. Voilà pourquoi de nombreux Yougoslaves sont mécontents du fait qu'ils soient obligés de contribuer à l'accroissement de la population albanaise.

Pour sa part, le Kosovo est mécontent des conditions commerciales défavorables qu'il a avec les autres républiques. Il exporte de l'énergie et des matières premières à des prix très bas, tandis qu'il est obligé d'importer leur production à des prix prohibitifs.[106]

Ainsi, le gouffre entre le Kosovo et le reste de la Yougoslavie s'approfondit. Cela renforce la tension.[107] Cette lente "transformation" du Kosovo en république est arrêtée lors de la première année après la mort de Tito.[108]

Dans le climat des répressions des années 1980, les relations entre les populations albanaise d'une part, serbe et monténégrine de l'autre, s'enveniment. La crainte de l'autre engendrant de chaque côté une véritable psychose. La situation des Serbes et des Monténégrins, minoritaires et insécurisés, devient particulièrement invivable. C'est alors que les médias de Belgrade s'emparent de cette affaire, traitant quasi journellement de "l'émigration des Serbes du Kosovo sous la pression des Albanais". Selon une définition contestable, mais qui a fait le tour du monde, le Kosovo est "le berceau de la nation serbe". Il

---

[105] Simic, P., *Le problème du Kosovo et Metohja et la sécurité régionale dans les Balkans*, Belgrade, Institute of International Politics and Economics, 1996, p. 10
[106] Simic, P., Op. cité, p. 10
[107] Miranda, V, Op.cité, Sofia, 2000, p. 197-208

n'a été libéré des Ottomans qu'en 1912 et il n'est pas question de le perdre à nouveau. Cette hantise contribue fortement au renouveau du nationalisme serbe dans les années 1980. Peu à peu, on se met à critiquer le rôle de Tito. Celui-ci aurait fondé sa politique sur le principe inavoué selon lequel il fallait que la Serbie fût faible pour que la Yougoslavie fût forte.[109]

C'est dans ce contexte qu'à l'automne 1987, Milošević et ses partisans, décidés à traiter la crise du Kosovo de façon plus énergique, évincent Ivan Stambolić et les siens de la direction de la Ligue communiste et du gouvernement de Serbie. Ils encouragent, dès l'année suivante, les Serbes du Kosovo à créer leurs propres communes dans les régions de la province où ils sont majoritaires. En même temps, de grands rassemblements de masse sont organisés dans toute la Serbie afin de soutenir les Serbes du Kosovo, de revendiquer l'unité de la Serbie comme Etat.

Au moment où les communistes slovènes rompent avec la Ligue communiste de Yougoslavie (LCY). La crise albanaise se transforme en une crise yougoslave.[110]

Avec Tito disparaît l'idée de libéralisation nationale, d'autogestion, de fraternité et d'unité en Yougoslavie. Tout le pays est désorienté et pris de mauvais pressentiments. Mais cette attitude est encore plus forte au Kosovo: les Albanais estiment qu'ils ont perdu leur protecteur. La question se pose de savoir si le pays survivra à son leader. Une série d'agitations d'étudiants commence au Kosovo, au printemps 1981. Les revendications sont d'abord d'ordre socio-économique, mais bientôt elles se transforment en nationalistes. Quelques jours après le début des agitations, les manifestants brandissent déjà des affiches avec les mots "Nous ne sommes pas des Yougoslaves, mais des Albanais!", "Kosovo-république!" et "Kosovo pour les Kosovars!". Il y a de plus en plus de revendications pour l'unification avec l'Albanie. Des Serbes et des Monténégrins sont battus, leurs maisons

---

[108] *Kosovo–de crise vers conflit*, Sofia, édité par le Centre d'analyses en Europe de l'Est, 2000, p. 4
[109] Miranda, V, Op.cité, Sofia, 2000, p. 210.
[110] Roux, M., Op. cité, vol. 2, 1992, p. 283-284

brûlées, leurs magasins saccagés. La force est utilisée pour réprimer les agitations. Le couvre-feu est institué.[111]

De nombreux Serbes et Monténégrins qui avaient quitté Kosovo, forment un noyau nationaliste qui soutient chaque forme d'accusation contre les Albanais. L'émigration des Serbes et des Monténégrins devient un outil pour la propagande nationaliste serbe. Bien qu'il y ait plusieurs données qui permettent d'analyser cet événement, on peut estimer que même si une partie des Serbes qui quittent la région sont forcés à le faire par les Albanais, il est difficile de les séparer de ceux qui prennent cette décision uniquement pour des raisons économiques ou simplement pour fuire un milieu culturel presque exclusivement albanais.[112] Avec les événements de 1981, le problème albanais entre dans une phase critique-la crise déborde les frontières du Kosovo et de la Serbie pour devenir un problème yougoslave.

L'Albanie commence à soutenir les Albanais de Kosovo. Cela, elle ne peut pas le faire explicitement à cause surtout de la peur d'un conflit avec la Fédération yougoslave. En plus il n'y a pas de preuves directes que Tirana soit mêlé aux événements de 1981. Au contraire, l'Albanie souligne que la stabilité en Yougoslavie est de son intérêt, car elle craint que ses efforts pour entretenir de bonnes relations avec Belgrade ne suscitent à Moscou l'idée d'une éventuelle annexion à la Fédération yougoslave. Tirana craint encore que les Kosovars qui vivent plus librement et ont le droit de voyager à l'étranger ne puissent susciter chez les Albanais autochtones des aspirations à des libertés et des conditions de vie identiques.[113] Malgré tout cela on peut estimer que Tirana poursuit en même temps sa politique de propagande par l'envoi au Kosovo de livres, manuels et autres revues.

De plus en plus, la crise se transforme en une crise yougoslave et attise les deux nationalismes: l'albanais au Kosovo qui dispose de tous les moyens nécessaires pour imposer son hégémonie dans la région et le nationalisme serbe en Serbie et dans les autres républiques

[111] Samardzic, S., Op, cité, Belgrade, 1995, p. 202.
[112] Miranda, V, Op.cité, Sofia, 2000, p. 220.

peuplées par des Serbes. Dès le début des années 1980, le nationalisme serbe se transforme en un mouvement massif avec une tendance revancharde. Sur la scène politique apparaît une personnalité à dimension historique–Slobodan Milošević, qui réussit à consolider ses partisans et à s'imposer politiquement.

Au mois d'avril 1987 Milošević se rend au Kosovo (c'est l'anniversaire de la bataille de Kosovo poljé), et se tourne vers les Serbes en parlant de la terre, de l'esprit des ancêtres, de la mission des descendants etc (voir annexe 8). La visite marque un moment important pour les Serbes de la province. Ils y voient le signe de l'intérêt de Belgrade envers leur situation. D'autres personnes, y compris la direction du parti albanais, estiment que Milošević y est envoyé pour calmer les Serbes et pour mettre fin aux manifestations. Tout de suite après son retour à Belgrade, profitant de l'appui du peuple, il réussit à convaincre le PCS qu'il doit commencer à examiner la question du Kosovo. A partir de ce moment, le conflit entre Serbes et Albanais n'a plus aucune dimension idéologique, mais devient exclusivement ethnique. Milošević va combiner le mécontentement des Serbes avec la politique du PCS, c'est-à-dire qu'il y aura une symbiose entre nationalisme et communisme.

b.3) Chypre–ex colonie britannique

A Chypre, la situation s'est développée d'une façon différente. Se trouvant sous la domination d'un empire colonial, les Chypriotes grecs et turcs restent à l'écart des échanges des populations opérés entre la Grèce et la Turquie.

Après la Seconde Guerre mondiale, Chypre est toujours une colonie britannique. La population est divisée en deux communautés–grecque (environ 80%) et turque (environ 20%). Le mouvement de libération nationale prend de l'ampleur après la Seconde guerre mondiale et

[113] Miranda, V, Op.cité, Sofia, 2000, p. 221

commence à préparer les conditions du rejet du pouvoir colonial. Les facteurs et les forces qui s'intéressent à la résolution du problème chypriote réagissent différemment dans les différentes étapes du mouvement de libération nationale.

Ces forces sont au nombre de quatre:

Les Chypriotes grecs et leur mouvement de libération nationale sont en faveur d'Enosis, c'est-à-dire la libération de l'île du pouvoir britannique et son unification avec la Grèce. L'une des raisons principales pour ces prétentions est le référendum qui a eu lieu en 1950. Lors de ce référendum 90% des Chypriotes grecs votent pour l'unification avec la Grèce;[114]

Les Chypriotes turcs sont contre l'unification de l'île avec la Grèce. Au début ils insistent pour qu'elle reste sous la domination britannique. Plus tard ils promeuvent l'idée de sa division territoriale selon le principe ethnique (TAKSIM), ou bien de son unification avec la Turquie;

La Grande-Bretagne se prononce pour la sauvegarde du statu quo, c'est-à-dire de son pouvoir, le plus longtemps possible. En dernier recours elle est prête à céder l'île, mais seulement à condition de pouvoir sauvegarder les bases militaires britanniques sur le territoire chypriote (Akrotiry et Dykelia). Compte tenu de la position stratégique de l'île, la Grande-Bretagne s'efforce de sauvegarder ses positions et même de les élargir davantage. L'un des facteurs essentiels qui déterminent la position intransigeante de Londres vis-à-vis de la question chypriote est le fait qu'après la Seconde guerre mondiale l'importance stratégique de Chypre a beaucoup augmenté. Selon Londres, pour la Grande-Bretagne il est primordial de rester présente dans le Proche-Orient. On estime que la sauvegarde et la stabilisation d'une forte position dans cette région est capable de faciliter et protéger les communications avec les ex-colonies, où les intérêts britanniques sont vitaux. C'est au début des années 1950 que la

[114] Garabedian, A., *Le mouvement de libération en Chypre au début des années 1950* ("The liberation movement in Chyprus in the early 50's"), Etudes balkaniques, 1991, N°2

Grande-Bretagne détermine ses projets stratégiques pour la côte Est méditerranéenne de Chypre, ainsi que pour la zone du Canal de Suez.[115]

La Grece et la Turquie.

Dans le futur conflit qui germe, la Grèce et la Turquie jouent des rôles importants. La première soutient l'idée d'Enosis, la deuxième est contre cette idée. La Turquie considère que l'Enosis peut menacer les intérêts turcs dans la région. Ainsi, la position des Chypriotes grecs s'avère proche de la position de la Grèce. Quant aux Chypriotes turcs-leur position est proche de celle de la Turquie. Cela prédétermine la collaboration entre les actions visant à "gagner" l'île.

Il est important de souligner que déjà pendant la deuxième moitié des années 1940 le mouvement de libération nationale chypriote est organisé et a un caractère de masse. Au début des années 1950 il "acquiert une nouvelle envergure" et il élargit son étendue. L'idée de présenter la question de l'Enosis devant l'ONU, vient à l'ordre du jour. Le mouvement des Chypriotes grecs, avec à sa tête Monseigneur Makarios III, commence à exercer une pression sur le gouvernement grec. Il exige l'internationalisation du problème car pour l'instant les actions entreprises par Athènes étaient limitées uniquement au cadre des discussions anglo-grecques. Au début les demandes des Chypriotes grecs sont liées à l'idée de l'Enosis ou à l'autodétermination. A la rigueur ils sont d'accord pour accepter aussi une autonomie, qui peut se transformer en autodétermination. Mais Athènes ne veut pas nuire à ses relations avec la Grande-Bretagne. Cette dernière réagit fortement à tous les essais d'Athènes de trouver une solution pour la question chypriote. Cette politique de collaboration avec les pouvoirs britanniques au détriment des demandes chypriotes continue pendant quelques années. Les aspirations des Chypriotes grecs d'une libération entrent en contradiction avec la politique pro-occidentale de la Grèce. Le 18 Février 1952, les parlements des pays membres ratifient le

[115] Garabedian, A., *La lutte de libération nationale et la création de la République de Chypre (1945-1960),* Sofia, édition Naouka i izkoustvo, 1989, p. 20.

protocole pour l'adhésion de la Grèce. Une condition préalable pour un bon début dans l'OTAN est la sauvegarde de la collaboration anglo-grecque traditionnelle. Donc, les intérêts des Chypriotes grecs restent au second plan. C'est important car en effet, un problème ethnique comme Chypre, reste étouffé dans les conditions de la guerre froide et du communisme.[116]

Le dépôt de la question chypriote à l'ONU et le développement du mouvement de la libération nationale créent une certaine inquiétude auprès du gouvernement britannique. Le 28 juillet il fait de nouvelles propositions pour une constitution. Elle prévoit une autogestion, un corps législatif (composé d'une majorité nomée et d'une minorité élue), ainsi qu'un conseil exécutif. Le fait que la majorité nommée est exemplaire, montre quelles sont les vraies intentions des Britanniques. Cette proposition diminue les droits des Chypriotes.[117]

Les Grecs estiment qu'un succès éventuel auprès de l'ONU pourrait consolider les prétentions greco-chypriotes. Voilà pourquoi, la Grèce dépose devant le secrétaire général de l'ONU une demande. Dans cette demande le gouvernement grec exige que le principe de l'égalité et de l'autodétermination des peuples, dans le cas de Chypre, soit inclut à l'ordre du jour de l'ONU. Il est mentionné que la population de Chypre est grecque et que toutes les tentatives de la Grèce de résoudre la question avec Londres ont échoué.

Pour provoquer l'intérêt d'Ankara et pour créer une possibilité qu'elle intervienne, le représentant britannique soulève la question de la proximité de l'île avec la Turquie et de l'existence d'une minorité turque là-bas. Dans ce but, le mufti chypriote vient même à l'ONU. Il appelle à ne pas soutenir la demande d'autodétermination. Selon lui, une autodétermination pourrait signifier la suppression physique de la communauté musulmane à Chypre.[118]

L'échec de la mission des représentants grecs est due aussi à l'opposition des Etats-Unis.

---

[116] Danova, N., Op. cité, p.9.
[117] Garabedian, A., Op. cité, Sofia, 1989, p. 22.

Ils sont contre le dépôt de la question de l'autodétermination chypriote et sa délibération au sein de l'ONU. La position inattendue des Etats-Unis peut être expliquée par l'accord d'assistance mutuelle pour les questions sur Chypre et sur la Chine, signé entre Washington et Londres.[119]

La manière d'agir du gouvernement grec joue un rôle négatif pour cette décision car le gouvernement ne réussit pas à faire l'impression que ses actions sont suscitées par l'effort d'obtenir le droit à l'autodétermination pour les Chypriotes et non pas par une aspiration d'annexion.

En opposant la Turquie à l'Enosis, Londres met le gouvernement grec dans une situation très délicate. Londres voit en la Turquie un allié qui est capable de favoriser les intérêts britanniques. L'idée est que la Turquie doit être engagée dans le conflit pour neutraliser et affaiblir les prétentions et les actions grecques.

D'autre part la lutte armée attire l'attention du monde entier et petit à petit la question chypriote se transforme d'un problème interne, propre à l'empire colonial britannique, en un problème international.

Les Chypriotes grecs sont très mécontents du développement des débats au sein de l'ONU et des résultats finaux. L'organisation nationale des combattants chypriotes-l'EOKA[120] fait appel au peuple pour soutenir la résistance armée contre le régime colonial. L'apparition de l'EOKA crée une nouvelle situation dans l'histoire du mouvement de libération à Chypre.

La préparation de la lutte armée commence au début des années 1950. Elle est organisée par un comité clandestin situé à Athènes. Les seuls Chypriotes dans ce comité sont les frères Sokratis et Savas et Loizidis et le colonel George Crivas.[121]

---

[118] Hakov, D., *Histoire de la Turquie au XXème siècle*, Sofia, édition IMIR, 2000, p. 29.
[119] Danova, N. Op; cité, p. 36.
[120] Ethniki Organosis Kyprion Agôniston
[121] Danova, N., Op. cité, p. 40.

Monseigneur Makarios considère que les actions militaires sont le moyen d'attirer l'attention de la communauté internationale et peuvent être utilisées pour faire pression sur le gouvernement britannique. En même temps il encourage des actions de sabotage limitées.[122]

L'apparition de l'organisation nationale des combattants chypriotes stimule une attitude négative de la direction des Chypriotes turcs vis-à-vis de la lutte. Mais dans la proclamation de l'organisation nationale de libération (EMAK) [123] il est dit que celle-ci n'a rien contre les Turcs s'ils n'empêchent pas la lutte contre les autorités britanniques coloniales. Il est aussi mentionné qu'après la libération les Chypriotes grecs et les Chypriotes turcs vivront ensemble et que leurs relations seront pacifiques.[124] Mais les Chypriotes turcs ne peuvent pas être ralliés à un mouvement qui n'envisage aucun changement de leur statut social. Il est encore moins évident que leur loyauté soit acquise, s'ils sont isolés de la lutte.[125]

Encouragée par le gouvernement britannique, Ankara revendique des prétentions sur l'île et fait en sorte que les autorités coloniales aient la faveur des Chypriotes turcs. Petit à petit, grâce aux intrigues britanniques, la Turquie commence à intervenir d'une manière de plus en plus active dans la question chypriote. Déjà à partir de 1945, suite aux insistances de son consul à Nicosie, le gouvernement turc interdit l'émigration des Chypriotes turcs en Turquie et dirige ses efforts vers la politisation de ces personnes.

L'un des facteurs importants qui provoquent l'intérêt d'Ankara pour Chypre, est l'inquiétude qu'avec la remise des îles Dodécanèse[126] à la Grèce en 1947, celle-ci couvre toute la côte ouest de la Turquie. Le mouvement de l'Enosis stimule ce sentiment car son succès éventuel est vu comme une fermeture du cercle grec autour des ports turcs qui sont les

[122] Garabedian, A., Op. cité, p. 34.
[123] EMAK est le premier nom de l'organisation nationale des combattants chypriotes – EOKA.
[124] Danova, N., Op. cité, p. 43.
[125] Hakov, D., Op. cité, p. 41.
[126] Jusqu'à 1947 les îles des Dodécanèse sont une possession italienne. Cela donne à la Turquie la raison de dire qu'elle est privée d'une prolongation naturelle de l'Asie Mineure dans la mer Méditerranée. Chypre reste la seule prolongation pareille car tout ce qui se trouve à l'Ouest de l'Asie Mineure est une possession grecque.

plus importants et les plus ouverts.[127] Avec l'aide d'Ankara, la solidarité entre les Chypriotes turcs se renforce. Son orientation est expressément nationaliste.

Déjà vers la fin de 1949 la Turquie insiste pour que si les Anglais décident de quitter l'île, ils doivent d'abord la consulter. La Turquie commence à revendiquer de manière explicite ses prétentions et se montre comme un acteur fortement intéressé par la question.

Mais la Turquie ne peut pas se permettre d'attaquer l'île car elle veut adhérer à l'OTAN. L'une des conditions préalables pour son adhésion est l'existence de relations amicales entre la Grèce et la Turquie. On souligne aussi la thèse que tout changement dans le statu quo de l'île va déstabiliser l'équilibre gréco-turc dans la partie orientale de la Méditerranée, qui a été instauré avec le traité de Lausanne de 1923.[128]

Au début des années 1950, Ankara fixe sa future stratégie et sa tactique. Pour cela un comité spécial est crée, connu sous le nom de comité pour la question chypriote.

Le premier but, qui est aussi le but principal, pour la diplomatie turque est de justifier ses prétentions sur Chypre. On estime que les motifs utilisés jusqu'à ce moment (à savoir l'existence d'une minorité turque, et le fait que la Turquie est l'héritière de l'Empire Ottoman) ne sont plus soutenus. Il faut chercher d'autres arguments par l'intermédiaire desquels la Turquie va imposer à l'opinion publique internationale qu'elle a autant de droit sur Chypre que la Grèce. Elle suggère que si la Grèce porte la question devant l'ONU, cela risquerait d'aggraver les relations gréco-turques.[129]

Jusqu'au milieu de 1955, le gouvernement grec néglige la position d'Ankara. De plus, les Grecs considèrent qu'avec le traité de Lausanne la Turquie a abandonné ses prétentions sur l'île de Chypre et que par conséquent elle n'a aucun droit à participer au débat anglo-grec.[130]

---

[127] Hakov, D., Op. cité, p. 47.
[128] Ibid, p. 43.
[129] Ibid, p. 45.
[130] Danova, N., Op. cité, p. 48.

En même temps un dialogue greco-anglais susciterait des discussions au sein de l'ONU. Cela pourrait avoir des répercussions sur les positions britanniques dans les îles Malouines, à Aden, au Honduras britannique, etc. Voilà pourquoi, la diplomatie britannique essaye de trouver des moyens pour neutraliser les prétentions grecques chypriotes.

Le 30 juin Eden déclare qu'il a invité des représentants du gouvernement grec et du gouvernement turc pour débattre sur des questions politiques et militaires concernant la côte est méditerranéenne et Chypre. Evidemment la question principale porte sur Chypre.

La Turquie a conscience que le but de cette initiative britannique est d'opposer la Grèce et la Turquie pour retarder le retrait de l'empire britannique de Chypre.

Pour la Grèce cette initiative a des aspects positifs et des aspects négatifs. D'un côté, le problème s'internationalise. De l'autre l'invitation de la Turquie justifie son droit à faire partie de la question chypriote, que les Grecs perçoivent comme étant totalement greco-britannique. Mais en fin de compte, au mois de juillet 1955 le gouvernement grec affirme que la Grèce est d'accord pour participer à la conférence. Les Chypriotes grecs sont mécontents de l'idée de cette conférence car ils ne sont pas invités. Ils considèrent qu'Athènes peut être obligée d'accepter une décision qu'eux-mêmes n'approuveraient pas. Monseigneur Makarios essaye de neutraliser les résultats négatifs de la conférence. Le 11 juillet il se rend à Athènes et demande qu'au moment où la conférence aura lieu, la question de Chypre soit posée devant l'ONU. Les milieux grecs déclarent qu'ils vont entreprendre cette démarche selon le déroulement de la rencontre. Cette réponse, ainsi que les tentatives de l'Angleterre de faire retarder la conférence pour empêcher le dépôt de la question devant l'ONU incitent Makarios à déclarer que les Chypriotes grecs n'accepteront aucune décision de la conférence qui n'envisage pas l'introduction immédiate du principe d'autodétermination.[131]

---

[131] Danova, N., Op. cité, p. 50.

La conférence des ministres des Affaires Etrangères commence le 29 août 1955 à Londres.

Les Britanniques expriment leur volonté de donner aux Chypriotes grecs la possibilité d'exercer une autogestion. Mais quant au droit d'autodétermination, ils le leur refusent (au moins dans un futur proche).

Le ministre turc des Affaires Etrangères, Fatin Zorlu déclare que son gouvernement est content du régime international qui existe à présent et que seulement dans le cas où il changerait, l'île devrait être rendue à la Turquie. Zorlu est contre l'éventualité d'une indépendance de l'île. Quant au droit d'autogestion, il insiste sur le fait que ce droit doit être fondé non pas sur le principe de la majorité, mais sur l'existence de deux groupes égaux.[132] Cette position de la Turquie est à l'unisson avec les aspirations britanniques et donne à Londres la possibilité de changer l'idée "d'une autodétermination?-jamais" avec celle "d'une autogestion?–peut-être un jour".

La conférence de Londres s'avère fatale pour le mouvement de libération chypriote. Athènes montre sa volonté d'accepter que le futur de l'île soit lié avec les intérêts stratégiques britanniques. En effet, la question de l'autodétermination est exclue. Elle accepte qu'un statut particulier soit accordé à la minorité turque, mais en même temps elle accepte aussi la possibilité que les Chypriotes grecs soient exclus des négociations. A cette étape, Ankara suit les intérêts britanniques, mais en même temps elle cherche le moyen de réaliser ses propres aspirations. Ces aspirations deviennent fondatrices lors de la formation de la politique turque à Chypre. Avec ses actions anti-grecques, la Turquie montre d'une manière décisive et claire qu'elle poursuivra ses intérêts sur l'île. Comme il est indispensable pour la Turquie de s'arroger le contrôle total de l'île, le leadership turc propose très vite une division du territoire (Taksim) comme alternative à l'Enosis.

[132] Hakov, D., Op. cité, p. 61.

Il est évident qu'après la conférence, c'est Londres qui se trouve dans la meilleure position car elle a réussi à donner l'impression que la question chypriote n'est pas une question coloniale mais qu'elle n'est rien d'autre qu'un problème gréco-turc. Cela donne au gouvernement britannique la possibilité d'utiliser Ankara comme une ligne de défense pour l'imposition de ses intérêts. En se servant de l'argument d'une éventuelle réaction turque, Londres a la possibilité de refuser aux Chypriotes non seulement le droit à l'autodétermination, mais aussi une vraie autogestion. Tout cela permet à Londres de sauvegarder les positions qu'elle a sur l'île.

Au mois d'octobre 1955, Londres désigne comme gouverneur de Chypre John Harding. Il procède à la recherche d'une solution politique. Voilà pourquoi il invite Monseigneur Makarios à la table des négociations. Pour la première fois Monseigneur Makarios abandonne sa demande d'une autodétermination immédiate. La situation politique extérieure qui menace de transformer la question chypriote en problème greco-turc, ainsi que les événements qui se déroulent sur l'île, tout cela crée chez l'archevêque les premiers doutes que peut-être l'idée intransigeante d'autodétermination n'est pas rationnelle. La position de la Grèce lors de la conférence de 1955, renforce cette opinion.[133]

Monseigneur Makarios fait savoir à Harding qu'il est prêt à coopérer avec lui et avec des représentants de la communauté turque pour la préparation d'une constitution d'autodétermination.

Mais les divergences ne sont pas surmontées et les négociations sont interrompues. Soudainement, quelques jours plus tard, Monseigneur Makarios est envoyé en exil dans les îles Seychelles.[134]

A ce moment surgit la question de savoir pourquoi si les deux côtés étaient si près de trouver un compromis, tout à coup les négociations sont interrompues. Le facteur turc joue un

[133] Garabedian, A., Op. cité, p. 73.
[134] Nikolaou, Y., Op. cité, p. 100.

rôle important dans la politique britannique et dans l'interruption des négociations, il augmente en effet de manière proportionnelle à l'affaiblissement des positions de l'Empire dans le Proche-Orient.[135]

Une autre raison explicative de l'échec des négociations est le manque d'unité entre les partisans de Monseigneur Makarios. Certains insistent pour l'abandon des négociations. Ils accusent de trahison Monseigneur Makarios.

L'échec des négociations s'explique aussi avec le manque d'un soutien stable de la part du gouvernement grec. Au moment où les négociations commencent, la diplomatie grecque est paralysée; dans une certaine mesure cela est dû aux menaces anglaises incessantes faites par l'intermédiaire de la Turquie. A la différence des gouvernements précédents, qui considèrent que c'est le centre national qui doit déterminer la politique sur la question chypriote, à présent Athènes déclare qu'elle se limitera au rôle de médiateur entre les Chypriotes grecs et Londres. L'argument nécessaire pour cela est trouvé: c'est la seule façon d'exclure la Turquie des négociations.[136]

Avec l'exil de Monseigneur Makarios, le gouvernement britannique met fin à toutes les possibilités pour un dialogue anglo-chypriote. Il est difficile de trouver quelqu'un capable de remplacer l'archevêque.

De sa part la résistance armée s'élargit et l'EOKA commence à organiser des actions beaucoup plus décisives, accompagnées de manifestations et de grèves de protestations.

Pour étouffer le mouvement anti-colonial, le pouvoir britannique cherche la collaboration des éléments extrémistes de la direction des Chypriotes turcs. La stratégie anglaise vise à provoquer des affrontements qui doivent convaincre la communauté

[135] C'est la période de l'écroulement de l'Empire britannique, quand son armée est obligée de se retirer petit à petit de ses positions stratégiques.
[136] Danova, N., Op. cité, p. 56.

internationale que dans le fond de la question chypriote il y a des problèmes religieux et ethniques, et non pas des aspirations de libération.[137]

Vers la fin du mois de décembre 1956, Londres déclare que Lord Radcliff a préparé une constitution pour l'île. Dans cette loi, les fonctions et les compétences des trois pouvoirs principaux et du gouverneur sont éclaircies et partagées.

Cette Constitution montre un certain progrès par rapport aux propositions précédentes. Mais elle est loin de l'idée d'une vraie autogestion.

Avec pour motif le fait qu'elle n'assure pas l'autodétermination de Chypre, Athènes rejette la Constitution.[138]

Au début, les Etats-Unis soutiennent l'idée de l'Enosis. Par la suite, ils rejoignent l'idée de la division par l'intermédiaire de laquelle ils espèrent améliorer les relations entre Athènes et Ankara, et en même temps s'assurer des positions sur l'île. L'intérêt que Washington porte à Chypre découle principalement de ses intérêts dans la région. La perspective de déployer des bases de l'OTAN sur l'île est assez séduisante. Mais ces intentions sont menacées par l'aggravation des relations greco-turque. Cela menace l'unité de l'aile Sud-Ouest de l'OTAN. Dans ces conditions, à partir de 1957, commence un processus progressif de transformation de l'OTAN en facteur décisif dans le développement de la question chypriote.

Au mois de mars 1957, le gouvernement britannique annonce sa décision de libérer Makarios. Il s'installe à Athènes. En effet, il est condamné à demeurer en exil car il lui est interdit de rentrer à Chypre.

Le 24 mars 1957, Eisenhower et le Premier Ministre britannique Macmillan se rencontrent à Nassau (les îles des Bahamas).

[137] Nikolaou, Y., Op. cité, p. 109.
[138] Ibid, p. 113.

Ils acceptent de rechercher la résolution de la question chypriote dans le cadre de l'OTAN, par l'intermédiaire d'un accord entre les parties intéressées. La conséquence est que les Etats Unis font savoir qu'ils sont contre l'internationalisation de la question de l'Enosis et de l'autodétermination, et insistent pour qu'une décision soit prise après un dialogue greco-turc par l'intermédiaire de la médiation britannique.[139]

La volonté de trouver un compromis est déterminée par l'effort du gouvernement grec dans la recherche de moyens pour résoudre la question chypriote. Cette question, non seulement cause des soucis à l'intérieur du pays, mais menace d'être un motif de rupture des relations grecques avec l'Angleterre et avec la Turquie. Malgré le grand nombre d'avertissements, émanant des Chypriotes, qu'une résolution venant de l'OTAN ne sera pas dans leurs intérêts, le 30 novembre Karamanlis fait part de son souhait que ce soit effectivement l'OTAN qui trouve une solution aux divergences entre ses membres.[140]

Ainsi, durant la seconde moitié de 1957, les conditions nécessaires pour la médiation de l'Alliance sont créées.

Au mois de septembre, Paul Henri Spaak–le nouveau Secrétaire Général du Pacte, propose l'organisation de négociations entre les trois pays intéressés. Lors de cette conférence, une nouvelle proposition doit être discutée. Le projet Spaak propose les conditions suivantes:

1. Tous ou quelques-uns parmi les membres de l'OTAN doivent reconnaître et garantir une indépendance temporaire de Chypre.[141]

2. La minorité turque doit jouir des garanties nécessaires.

3. La Grande-Bretagne garde ses bases sur l'île ou bien elles sont mises sous la souveraineté de l'OTAN.

[139] Garabedian, A., Op. cité, p. 81.
[140] Ibid, p. 82.
[141] L'indépendance temporaire sera établie au moins pour vingt ans.

4. Après le délai de vingt ans, une conférence doit être organisée. Elle va se dérouler avec la participation des représentants de la population chypriote. Son but sera de déterminer le statut définitif de l'île.[142]

Officiellement, aucun des pays intéressés ne rejette le projet. Mais chacun d'entre eux émet des réserves et posent des conditions, lesquelles sont rejetées par les autres partenaires.

Malgré l'échec apparent de la mission de Spaak, le rapprochement entre les trois pays intéressés, supervisés par les Américains, donne des résultats visibles.

En 1957, la question chypriote marque une nouvelle étape dans son développement. Les efforts des milieux de l'OTAN et surtout des Etats-Unis pour un compromis entre ces pays ont comme résultat l'apparition de deux options pour la résolution du problème: la division et l'indépendance.

Avec la transformation de la question chypriote en problème greco-turc, Londres réussit à justifier, pour un certain temps, son manque de volonté d'accorder aux Chypriotes le droit à l'autodétermination. Les relations greco-turques, tendues, représentent un bon motif pour l'intervention des Etats-Unis. Mais pour leur part, ils proposent des solutions qui ne sont pas identiques aux propositions anglaises. On en arrive au point où Londres déclare être prête à accepter toute décision capable de satisfaire les Turcs. Ainsi, Ankara transforme l'idée de la division de l'île en une conception officielle.

La politique de recherche d'une solution dans le cadre de l'Alliance, utilisée par Athènes, détermine sa malléabilité successive à faire des compromis incompatibles avec les intérêts nationaux du pays et avec les intérêts des Chypriotes.[143]

Le gouvernement britannique s'oriente vers une solution qui dans une certaine mesure doit être en accord avec les prétentions turques et avec les intérêts de l'OTAN. Un nouveau projet est créé: le plan Mcmillan. Ce qui est nouveau dans le plan Macmillan c'est l'idée de

[142] Garabedian, A., Op. cité, p. 90.
[143] Nikolaou, Y., Op. cité, p. 117.

"la responsabilité collective"**.** Il est prévu que Chypre soit liée non seulement avec l'Angleterre, mais aussi avec toute la communauté britannique, la Grèce et la Turquie. Les deux dernières doivent nommer chacune un représentant, qui collaborera avec le gouverneur pour l'accomplissement de la nouvelle stratégie. La possibilité que les Chypriotes puissent avoir la nationalité britannique et en même temps soit la nationalité grecque, soit la nationalité turque, est prévue également. Le projet propose la création d'une constitution d'autogestion.[144]

Londres montre sa volonté de partager sa souveraineté sur l'île avec ses alliés grecs et turcs, mais cela seulement dans un moment favorable et à condition qu'ils lui laissent des bases et des facilités militaires.

Ainsi, le nouveau plan "prescrit" une coopération, mais en même temps il présuppose une division. Donc, d'une part il essaye d'aider au développement de la coopération, mais d'autre part, il aide aussi à la division des deux communautés.

Pour la Grèce, ce projet est inacceptable car il donne trop de droits à la Turquie dans la détermination du sort futur de l'île. Le statut international qui est prévu, n'est pas non plus favorable pour les positions grecques.

L'option d'Enosis peut être irrévocablement perdue. Le plan prévoit la division de la souveraineté en trois parties. Cela favoriserait les positions turques. Si la Turquie exerce une souveraineté partielle sur Chypre, et en y développant une activité économico-politique, elle pourrait aboutir à une division territoriale de l'île.

Pour la Turquie, le projet est plus acceptable car il lui permet d'élargir ses activités et sa propagande à Chypre. La division de la souveraineté correspond aux intentions de la Turquie.

[144] Nikolaou, Y., Op. cité, p. 122.

Mais c'est l'Angleterre qui est la plus favorisée par le plan. En même temps, elle tente de mettre la Turquie et la Grèce dans des positions identiques, avec les mêmes possibilités. En effet, avec le plan Macmillan, les Britanniques gardent leurs positions prioritaires et ne mettent pas à la disposition d'Ankara et d'Athènes ce qu'elles désirent.

Finalement, le projet est rejeté par la Grèce et par Makarios. Leurs arguments sont que la nouvelle proposition n'a pas été discutée avec des représentants chypriotes, que le projet met à la disposition de la Turquie des fonctions de gestion et que le principe de la majorité n'y trouve pas de place. La Turquie rejette, elle aussi, le plan avec l'argument que la place accordée à la division n'est pas suffisamment claire et catégorique. Pour la Turquie, la division est la seule solution possible.[145]

Avec la création de l'Organisation des Résistances Turques (TMT)[146], Ankara fait son premier pas vers l'accomplissement de sa politique à long terme, c'est-à-dire la division de Chypre.

Même si le plan Macmillan a été rejeté par les Grecs et les Turcs, les Anglais n'ont pas abandonné l'idée de le réaliser. Bien au contraire–au mois de septembre 1958, H. Fut (le gouverneur de l'île), annonce que le gouvernement britannique est décidé à procéder à son application.

Les troubles ethniques ayant lieu sur l'île, les efforts sans résultat sur le champ diplomatique, ainsi que l'aggravation de la situation, tout cela incite Makarios à promouvoir l'idée de l'indépendance de Chypre. Il propose une période d'autogestion après laquelle l'île sera proclamée Etat indépendant. Son régime sera garanti par l'ONU. Le plan de Makarios prévoit des garanties complètes pour la minorité turque. Malheureusement il est rejeté par la Grande-Bretagne et la Turquie.[147]

[145] Nikolaou, Y., Op. cité, p. 130.
[146] Organisation Turque de Résistance–Turk Mukavement Teskilati.
[147] Garabedian, A., Op. cité, p. 101.

Malgré tout cela, le pouvoir britannique sur l'île procède à l'application du plan Macmillan.

Et la Turquie se sent de plus en plus comme "un membre à part entière" dans la question chypriote.

Dans ce déroulement des événements, les Grecs commencent à s'orienter vers des négociations directes avec la Turquie et non pas avec l'Angleterre.

La rencontre entre Averof et Zorlu qui sont les ministres des Affaires Etrangères de la Grèce et de la Turquie représente un point de départ pour de nouveaux contacts greco-turcs. A cela contribue aussi le changement déclaré dans les positions d'Athènes.

Dans "la baisse de la tension" dans les relations entre les deux pays jouent un rôle également, l'adoucissement des positions de la Turquie et la désintégration du Pacte de Bagdad. Cette désintégration menace de mettre la Turquie dans un isolement régional.

L'Angleterre déclare que le gouvernement britannique acceptera tout accord greco-turc s'il est conforme aux intérêts britanniques militaires. Il est prévu qu'une fois les négociations terminées, la Grèce et la Turquie s'adresseront à l'Angleterre pour conclure ensemble, l'accord déterminant définitivement la question chypriote.[148]

Le 5 février 1959 commencent des négociations entre les dirigeants et les ministres des Affaires Etrangères de la Grèce et de la Turquie. Ces négociations se déroulent à Zurich. Après sept jours de négociations, l'accord de Zurich est signé.

La conférence de Londres est ouverte le 17 février 1959 avec la participation des Premiers Ministres et des ministres des Affaires Etrangères de l'Angleterre, de la Turquie et de la Grèce, ainsi qu'avec la participation de Makarios et de Küçük en tant que représentants des deux ethnies chypriotes. L'archevêque montre certaines réserves par rapport à l'accord de Zurich. Il exprime son mécontentement du fait que de larges droits sont accordés à

[148] Garabedian, A., Op. cité, p. 113;

l'Angleterre, à la Grèce, et à la Turquie. Ces droits leur permettent d'intervenir ensemble ou séparément dans les affaires intérieures du pays.[149]

En effet, Makarios est le seul à défendre vraiment les intérêts nationaux de Chypre, et il est soumis à une forte pression de tous les côtés. Karamanlis déclare que si Makarios n'approuve pas l'accord, alors la Grèce retirera tout son soutien à Chypre. Finalement Makarios se voit obligé d'accepter l'accord en espérant qu'ainsi l'unité de l'île sera sauvée et sa division territoriale empêchée.[150]

La conférence de Londres se termine le 19 février. Les textes qui y sont signés doivent servir de base pour la solution définitive de la question.

Avec l'accord concernant les garanties entre la République de Chypre, le Royaume Uni, la Grèce et la Turquie, les trois derniers reconnaissent de fait l'indépendance de la République de Chypre, elles garantissent également son intégrité territoriale, sa sécurité et sa Constitution et s'engagent à ne pas permettre son unification avec un autre Etat ou sa division. Pour sa part, Chypre s'engage à ne pas participer à des unions politiques ou économiques avec d'autres pays. Chypre, la Turquie et la Grèce s'engagent à respecter l'intégrité territoriale des régions restant sous la souveraineté de l'Angleterre. En cas de violation des accords, les trois pays ont le droit d'entreprendre ensemble ou séparément les mesures nécessaires pour le rétablissement du statu quo.[151]

Les accords de Zurich et de Londres représentent une fin naturelle des efforts anglo-turcs et de la politique d'Athènes dans la recherche d'une solution au problème chypriote dans le cadre de l'Alliance Atlantique. La Grande-Bretagne est obligée de renoncer à sa souveraineté sur l'île mais elle y garde néanmoins ses positions militaro-stratégiques. De plus, à présent ses positions sont plus stables qu'elles ne l'étaient jusqu'à lors car elles sont garanties par le mécanisme des relations intercommunautaires et par la Grèce et la Turquie.

[149] Garabedian, A., Op. cité, p. 115.
[150] Nikolaou, Y., Op. cité, p. 139.

La Turquie et les Chypriotes turcs restent un allié précieux non seulement vis-à-vis des bases d'opération à Chypre, mais aussi en tant qu'allié éventuel dans le Proche-Orient. Chypre reste liée avec le système militaro-stratégique de la Grande-Bretagne, mais par l'intermédiaire de la Grèce et de la Turquie, elle s'engage également avec l'Alliance.

La Turquie est favorisée par ledit accord-le rêve d'Enosis n'existe plus, alors que la Turquie a obtenu des positions importantes sur l'île. Ankara parvient à son but principal–elle obtient le droit d'intervenir à Chypre.

Au nom de leurs intérêts alliés, les milieux dirigeants grecs participent à l'élaboration d'une décision qui est en contradiction avec les intérêts des Chypriotes grecs. Ces derniers acceptent les accords d'une manière retenue car ils satisfont surtout les intérêts des alliés occidentaux, puis les prétentions turques et finalement les exigences et la lutte des Chypriotes. Monseigneur Makarios retourne sur l'île et réussit à convaincre Grivas d'accepter les accords et d'arrêter la lutte. Le 9 mars 1959, Grivas annonce sa décision de mettre fin aux activités de l'EOKA.[152]

Après cet acte, la situation à Chypre se stabilise sensiblement. Makarios est élu président de Chypre. Les élections vice-présidentielles n'ont pas lieu car la seule candidature pour le poste de vice-président est déposée par Küçük. Dans ce cas, il devient automatiquement vice-président.

Le 27 octobre 1959, le traité d'alliance et le traité de garantie sont signés à Athènes. Ils concernent le statut des bases d'opération anglaises. Quant à l'élaboration d'une constitution, il y a plusieurs difficultés et contradictions qui apparaissent.

Les Turcs veulent passer d'une solution territoriale à une solution fédérale. Les débats concernent aussi les compétences du président et du vice-président.

---

[151] Garabedian, A., Op. cité, p. 116.
[152] Nikolaou, Y., Op. cité, p. 142.

De leur côté, les Grecs tentent d'imposer le principe de l'unité et de limiter au maximum les droits des Chypriotes turcs.[153]

Le texte définitif de la Constitution est élaboré le 6 avril 1960 et est ratifié le 6 juillet.

Selon la Constitution, la République de Chypre est un pays indépendant et souverain, avec un régime présidentiel.

Il est intéressant de mentionner que partout dans la Constitution est utilisé le mot "communauté"-il n'existe pas de définition pour un peuple ou pour une nation.

En effet, au lieu de consolider les relations entre les deux communautés, la Constitution les sépare et les oppose. Les accords excluent l'Enosis, mais en même temps ils ne traitent pas de la même façon la question de la division de l'île. Dans les accords il n'est pas stipulé que le territoire chypriote est uni et indivisible. Cette mention existe dans la Constitution mais elle fait partie des dispositions révisables. Plusieurs droits sont reconnus aux Chypriotes turcs, alors que ceux des Chypriotes grecs sont sensiblement limités.

Ainsi, la solution trouvée pour Chypre n'est ni une unification avec la Grèce, ni avec la Turquie. Elle n'est pas non plus une division de l'île, mais une république indépendante avec une constitution qui détermine la participation des deux communautés dans "la construction étatique". Malheureusement, très vite ces dispositionss s'avéreront inacceptables. Le côté grec sera mécontent que Chypre s'identifie non pas comme un Etat disposant d'un fort pouvoir central mais comme un Etat de deux communautés.[154] En effet, il s'agit d'une division qui bien qu'elle ne soit pas territoriale, ne permet pas à Chypre de s'organiser comme un Etat uni. Ainsi, au lieu de s'estomper, le nationalisme des deux communautés se développe encore davantage. Les événements qui suivent 1960 montrent que les accords de Zurich et de Londres ne sont pas suffisants pour assurer le fonctionnement normal du nouvel Etat. Malgré

[153] Garabedian, A., Op. cité, p. 120.
[154] Danova, N., Op. citée., p. 135.

tout, l'indépendance chypriote représente un pas en avant dans le règlement des relations greco-turques sur l'île et sur le continent.

D'autre part, avant de faire des conclusions quelconques vis-à-vis de ladite Constitution, il faut prendre en considération la situation historique et conflictuelle avant la décolonisation de Chypre. Par exemple, l'aspiration des Chypriotes grecs à l'unification de l'île avec la Grèce (Enosis) et la réaction des Chypriotes turcs qui veulent la division de l'île (Taksim) entre la Turquie et la Grèce sont des facteurs particulièrement importants. Ils influencent le développement des événements durant la seconde moitié des années 1950 du XXème siècle. Ce sont notamment ces facteurs qui sont pris en considération lors de l'élaboration des accords de 1959 et de la Constitution de 1960. En ce sens, on pourrait dire que le but de la Constitution est de devenir le fondement destiné à équilibrer les aspirations des deux communautés, ainsi que les intérêts de la Grèce et de la Turquie vis-à-vis de l'île de Chypre.

Il ne faut pas oublier que Chypre est un cas sui generis, non seulement à cause de sa situation géopolitique, mais également du fait que le conflit se déroule dans les conditions de la guerre froide, quand les Etats-Unis, en tant que leader du camp occidental, endiguent et étouffent les controverses entre deux de leurs alliés au sein de l'OTAN–la Turquie et la Grèce. Par conséquent, pour trouver un certain équilibre entre les intérêts de la Turquie et de la Grèce d'un côté, et entre les Chypriotes grecs et turcs de l'autre côté, il faut régler et décrire en détail leurs relations. Dans une certaine mesure, cela est fait par la Constitution. Si les deux communautés avaient montré de la patience et de la bonne volonté pour trouver un compromis, malgré ses défauts, elle aurait pu donner des résultats.

La coopération entre les Chypriotes grecs et turcs dans le cadre de la nouvelle fédération (c'est-à-dire la République de Chypre) continue seulement jusqu'en 1963. Cette Constitution n'est unitaire qu'en apparence. Si elle l'est au regard du respect de l'intégrité

territoriale qu'elle affirme, elle ne l'est pas au regard de la structure des pouvoirs qu'elle met en place. Force est de constater que l'Etat chypriote, dont l'indépendance est finalement proclamée le 16 août 1960, est loin de s'apparenter à un véritable Etat-nation.[155].

Pour éviter la partialité, l'analyse des évènements de 1963, qui ont amené l'effondrement de la République, exige beaucoup d'attention. Plusieurs sources grecques et turques essayent de révéler la vérité. Mais chacun des deux côtés montre sa propre version du déroulement des événements et utilise ses propres arguments.

En 1963, les Chypriotes grecs demandent des changements de la Constitution. Les propositions du président chypriote Makarios sont connues sous le nom des "Treize points de la réforme de Makarios". Cette proposition a pour but d'unifier le fonctionnement des institutions.

Selon les Chypriotes turcs, les Chypriotes grecs visent à l'utilisation de ces amendements pour changer le statut dont ils disposent, c'est-à-dire les transformer en minorité. En d'autres termes, les Chypriotes grecs veulent changer le caractère de l'Etat, d'un Etat bicommunautaire en un Etat unitaire. Ainsi les Chypriotes grecs représenteront le groupe dominant.

De leur côté, les Chypriotes grecs disent que la Grande-Bretagne, la Grèce et la Turquie leur ont imposé les accords de Zurich et de Londres, ainsi que la Constitution.[156]

Les leaders des Chypriotes turcs rejettent catégoriquement les propositions de la réforme de la Constitution.

Les Chypriotes turcs forment leur propre direction et refusent de reconnaître comme légitime le nouveau gouvernement de la République, lequel est déjà constitué uniquement par des Chypriotes grecs. Ces derniers commencent à agir exclusivement au profit des intérêts grecs, mais en même temps les membres de l'ONU continuent à les reconnaître comme

[155] *Chypre, île extrême*, Editions Syros, 1991, pp. 147.
[156] Nikolaou, Y., Op. cité, p. 150.

membres d'un gouvernement légitime. En 1964 Makarios réussit à introduire ses propositions et à changer la Constitution. [157]

Dans cette situation l'EOKA commence à recevoir un grand soutien du régime en Grèce–principalement de l'armement et du financement. En réponse, les Chypriotes turcs réactivent le TMT, mais en comparaison avec l'EOKA il est beaucoup plus faible car il dispose de moins de membres et de moins d'armement.[158]

Ainsi, l'intervention de la Turquie en tant que pays garant commence à être discutée. La Turquie se prépare même à envoyer ses troupes armées sur l'île, pour rétablir l'ordre constitutionnel. Mais à ce moment la conjoncture internationale n'est pas favorable à l'exécution de telles actions. Dans les conditions de la guerre froide, les deux supers puissances (les Etats-Unis et l'Union soviétique) tentent de prévenir les conflits entre leurs satellites. La Grèce comme la Turquie sont des alliées des Etats-Unis dans le cadre de l'OTAN. L'intervention éventuelle sur l'île de l'une d'entre elles provoquera l'intervention de l'autre. Voilà pourquoi, en 1964 le président Lyndon Johnson insiste devant le premier ministre turc Ismet Inonou pour la "non ingérence" de la Turquie sur l'île.[159]

A l'issue de ces événements dont la portée est très grave, il est intéressant d'analyser les réelles intentions des protagonistes. En particulier, il apparaît important de se demander dans quelle mesure la réforme constitutionnelle souhaitée par Makarios procédait de son réel souci de faire fonctionner un Etat bicommunautaire dont il avait la responsabilité.

Un élément de réponse réside dans la révélation le 21 avril 1966 du plan *Akritas* qui peut effectivement faire douter des intentions affichées de Monseigneur Makarios. Ce plan conçu en 1963 et connu du président chypriote avait pour finalité la réalisation de l'Enosis. Il prévoit une série de processus en plusieurs phases dont la première est la réforme

[157] Nikolaou, Y., Op. cité, p. 153.
[158] Ibid, p. 153.
[159] *Chypre, passé, présent, futur*, Livre préparé par le Comité des Affaires chypriotes, Ankara, édition Ajans-Türk Matbaasi, 1964, p. 109.

constitutionnelle en treize points. Celle-ci, en supprimant le droit de veto des Chypriotes turcs, devait élargir les marges de manœuvre du gouvernement en vue d'abroger le traité de garantie et donc le droit d'intervention de la Turquie. Ne craignant plus une offensive turque, le gouvernement doit proclamer le droit à l'autodétermination, c'est-à-dire à l'Enosis.[160]

Nous pouvons également nous interroger sur les intentions des Chypriotes turcs. Il apparaît en fait bel et bien que les dirigeants de la communauté musulmane de l'île attendaient cette réforme pour réaliser leur projet séparatiste: après les incidents de décembre 1963, un document signé par Rauf Denktash et Küçük est retrouvé dans le coffre-fort du vice-président. Ce document, daté du 14 septembre 1963, envisage la perspective d'une réforme constitutionnelle initiée par les Chypriotes grecs, et l'évoque comme un prétexte à utiliser pour proclamer unilatéralement un gouvernement chypriote turc. Ce plan prévoit également la reconnaissance par Ankara du nouveau gouvernement chypriote turc, suivie d'une intervention militaire turque.[161]

Mais si l'Etat bicommunautaire est mort, aucune des deux communautés n'a réellement obtenu ce qu'elle voulait: ni l'Enosis pour les Chypriotes grecs, ni le Taksim pour les Chypriotes turcs.

Au bout du compte la conclusion qui peut être faite est que l'ordre constitutionnel et l'indépendance de la République de Chypre ne "survivent" pas car aucune des deux communautés n'essaye de les sauvegarder et de les protéger. Ces événements nous montrent comment la conscience et l'identité nationales peuvent être en contradiction avec l'idée de l'existence d'un Etat bi ou multicommunautaire et nous amène vers l'analyse du cas de la Modavie, où l'existence d'un Etat multicommunautaire est aussi mise en question.

[160] Nikolaou, Y., Op. cité, p. 155.
[161] Hakov, D., Op. cité, p. 136.

b.4) La Moldavie, une république soviétique

La renaissance du sentiment national dans la plupart des ex républiques soviétiques, ainsi que la sortie de la RSSM de l'Union Soviétique, contribuent au changement de la situation dans la région de la Transnistrie. Le peuple de la Transnistrie, illégalement privé de son Etat en 1940, se retrouve devant une menace réelle d'incorporation dans un Etat dont il faisait déjà partie (du mois d'août 1941 au mois d'avril 1944). Durant cette période, les fascistes roumains désignent la Transnistrie sous le nom de "Gouvernorat de la Transnistrie". Les frontières de la Transnistrie étaient indéterminées et devaient se dessiner soit par rapport aux rives du fleuve Dniestr, soit par rapport à celles de la Volga, après la victoire définitive sur l'Union Soviétique. Mais la bataille de Stalingrad refroidit pour une longue période les aspirations de la Roumanie vis-à-vis de la Transnistrie.[162]

La victoire de l'Union Soviétique durant la Seconde guerre mondiale est suivie par le rétablissement du statu quo antérieur. C'est-à-dire la Moldavie devient de nouveau une république soviétique. Ainsi, la direction des processus ethniques change de nouveau.

La rude russification qui était imposée avant ne fonctionne pas. C'est pour cette raison que l'accent est mis sur l'établissement d'une conscience nationale spécifique–la conscience moldave–en tant qu'une conscience différente de la conscience roumaine. Tous les moyens de la politique étatique sont utilisés pour aboutir à l'accomplissement de cette idée: l'alphabet cyrillique est de nouveau introduit, une attention particulière est prêtée à l'histoire, à la culture et à l'ethnologie moldaves.[163]

Durant les années 1960 et 1970 c'est l'idée du peuple soviétique, dont les Moldaves font partie, qui prend le dessus. En effet, il s'agit de la variante soviétique "du yougoslavisme

[162] Babilounga, N.V. et Bomechko, B.G., Op. cité, p. 97.
[163] Chornikov, P., *La paix civile et la démocratie dans des sociétés multiethniques*, Kichinev, édition Chisinau, 1995, p. 45.

socialiste". Cette comparaison n'est pas fortuite. L'idée du yougoslavisme et celle du peuple soviétique sont lancées presque au même moment.

La soviétisation et la russification touchent aussi les autres ethnies de cette république et non pas seulement la nation principale. Dans les années 1960 et 1970 se créent une élite et une conscience qui se caractérisent avec le raffermissement du séparatisme national. Celui-ci s'élargit et prend le dessus parmi les différentes couches de la population. Ainsi, l'appartenance "au corps national roumain" devient du passé, quelque chose d'inacceptable non seulement du point de vue de la fierté, mais aussi du point de vue du statut et de l'état social.

Le parti communiste soviétique et de l'Union soviétique vise la formation d'un peuple soviétique, basé sur une idéologie commune, sur une langue et une espace économique, dans le cadre de l'Etat soviétique unitaire, mais aussi fédéral. Pour les relations ethniques en RSAM cela signifie l'unification "des points brûlants dans un feu commun".[164] On pourrait dire qu'en principe, cette politique rejette non seulement la nécessité, mais aussi l'utilité d'un développement réel d'une nation véritable en Moldavie. En même temps, elle ignore complètement les demandes culturelles et nationales des minorités. Par conséquent, la sphère du fonctionnement de la langue moldave est limitée.

Quant aux événements politiques du début et de la fin du XXème siècle, il ne serait pas faux de dire qu'ils possèdent plusieurs caractéristiques communes:

Il y a un changement du contenu du stéréotype "nous et les autres". Comme dans les années 1917-1918, la place de "nous" est occupée par l'ethnie moldave, tandis que les Russes prennent à la place des "autres" et deviennent une partie de la minorité nationale en Moldavie.

[164] Grek, I.F., Op. cité, p.16

Les orientations politico-ethniques sont différentes: il existe des ethnies qui tournent leur regards vers la Russie et vers l'Est, d'autres aspirent à l'unification avec la Roumanie, tandis qu'un troisième groupe veut l'indépendance.

Mais ce sont les différences objectives qui sont les plus importantes. Les frontières administratives de la Bessarabie diffèrent de celles que la région a eues dans le cadre de la République soviétique socialiste de Moldavie (RSSM). Cela influence considérablement le facteur géopolitique et les processus politiques.

A la différence des années 1917-1918 quand seulement une petite partie de la population de la Bessarabie se trouve sous l'influence culturelle russe, à la fin des années 1980 et au début des années1990, l'héritage culturel russe a un impact plus fort sur toute la population de la RSSM.

Les événements de 1917 se déroulent dans les conditions de la Première guerre mondiale, tandis que les événements des dernières décennies du XXème siècle ont lieu dans les conditions créées par les "Accords de Paris" de 1947, traitant de la question des frontières entre la Roumanie et l'Union soviétique, ainsi que par "les Accords d'Helsinki" de 1975, traitant des questions des frontières extérieures des Etats européens.

En 1917 la majeure partie de la population en Bessarabie n'a pas l'expérience de vivre dans une Roumanie unie, ce qui n'est pas le cas des peuples composant la RSSM.[165]

Il faut noter que dans le fondement du conflit en République de Moldavie se trouve la question de la propriété et du pouvoir. L'accès au pouvoir procure l'accès aux biens matériels.[166]

Ce qui est significatif de la réalité linguistique est le fait que la langue moldave est parlée couramment par 66% de la population, et ce sont 68% des représentants des ethnies en

[165] Grek, I. F., Op. cité, p. 18
[166] Chornikov, P., Op. cité, p. 50

Moldavie qui utilisent couramment le russe.[167] En effet, les deux langues sont officielles. Peut être est-ce une des raisons qui explique pourquoi jusqu'à la fin des années 1980 en Moldavie il n'existe pas de mouvements nationalistes, séparatistes et irrédentistes. Malgré tout, il faut noter que le courant des "unionistes" gagne de plus en plus du terrain dans les rangs de l'intelligentsia.[168]

En même temps, on commence à discréditer les Russes et les Ukrainiens des postes politiques considérables. Cela crée un désordre dans les structures administratives, et met le début d'une nouvelle étape de confrontation liée aux processus politiques et culturels. Les minorités exigent désormais que le pouvoir prête plus d'attention à leur vie, à leur culture et par conséquent à leur droit à l'autodétermination.

Le gouvernement qui arrive au pouvoir à Kichinev commence à réaliser un programme de roumanisation forcée et d'unification de la république avec la Roumanie. Avec la création du "pont des fleurs" traversant la rivière Prout, qui est construit après le renversement du régime de Ceaucescu, la frontière entre la Moldavie et la Roumanie se retrouve pratiquement ouverte. Le Conseil Suprême abolit la symbolique de l'époque soviétique et adopte les symboles étatiques de l'Etat voisin-le drapeau et l'hymne, les armoiries pro roumaines. La Moldavie est proclamée second Etat roumain.

Ainsi la mobilisation ethnique touche la majorité, mais aussi les principaux groupes ethniques minoritaires en Moldavie (les Gagaouzes, les Ukrainiens, les Bulgares et les Juifs). Et dans chaque cas concret elle possède une spécificité propre à elle-même. Cela nous amène à nous demander quelle est la réaction des minorités vis-à-vis de telles politiques étatiques; une question que j'annalyserai dans le deuxième paragraphe de ce chapitre.

[167] Chornikov, P., Op. cité, p. 50.
[168] *Rapports du cycle des séminaires et des tables rondes internationaux*, Bendery, les 9-12 septembre, 1999

2. **Des conflits ethno politiques et minoritaires**

Quand on parle d'un conflit ethno minoritaire, il faut toujours tenir compte du fait qu'il est lié à l'irrédentisme, au séparatisme, à l'assimilation et à la "dénationalisation". Dans le cas des Balkans quand une minorité habite sur le territoire d'un Etat, ce dernier s'efforce d'incorporer la minorité en faisant appel à une"discrimination négative". Un autre moyen utilisé par les Etats pour incorporer la minorité est représenté par l'assimilation et la "dénationalisation", c'est-à-dire l'imposition d'un modèle étranger. Dans ce cas, l'Etat peut aller jusqu'à changer la toponymie qui est propre à la minorité, ainsi que son système des noms. L'Etat fait tout pour priver la minorité de la possibilité de développer et de sauvegarder ses particularités ethno-culturelles. Il essaye de limiter au minimum les contacts de la minorité avec l'Etat-nation voisin et en même temps forme une élite minoritaire de "collaborationnistes". Tout cela engendre et provoque la résistance minoritaire. D'autre part l'existence d'un Etat-nation crée des préalables pour un soutien extérieur. Et c'est notamment de "cette source que découle l'irrédentisme". Chaque Etat ayant une minorité qui habite sur le territoire d'un autre Etat tente de prévenir l'assimilation et la dénationalisation de ses cocitoyens. Un tel Etat vise à entretenir des contacts avec ces gens, à internationaliser le problème minoritaire et à faire en sorte qu'il figure à l'ordre du jour des forums internationaux. S'il existe un tel soutien pour la sauvegarde de la conscience nationale chez les minorités, ainsi qu'une possibilité d'internationaliser le problème, surtout si la situation extérieure y est favorable (une telle situation est par exemple l'actualisation du problème concernant les droits de l'homme et des minorités), et si les positions de l'Etat où la minorité habite ne sont pas stables, alors les aspirations à l'auto-organisation et à la politisation chez l'élite minoritaire augmentent. Par la suite, il est possible d'assister à une escalade des demandes. Elles sont gradées selon le schéma suivant:

- la minorité demande le respect des normes liées aux droits de l'homme et des minorités;
- elle demande le changement du statut-c'est-à-dire que les droits soient respectés non seulement au niveau individuel, mais aussi collectif;
- elle exige une autonomie, une constitution territoriale et politique, ainsi qu'une autonomie culturelle et nationale. Les Albanais en Macédoine ou du Kosovo en sont une parfaite illustration.
- la minorité peut demander la création d'un Etat et la séparation. La séparation peut connaitre plusieurs formes. L'une des variantes est de procéder à la séparation et ensuite d'exister indépendamment en tant que sujet du droit international. Le seul cas est celui de Monténégro et de la Serbie. Ils ne voulaient pas avoir un Etat, mais aspiraient à des Etats séparés. Dans le cas du Kosovo (il ne faut pas oublier que ce n'est pas un Etat) nous avons le même exemple-les Albanais veulent que le Kosovo soit un Etat indépendant. En même temps il n'existe aucune demande d'unification avec l'Albanie. La deuxième variante avec la séparation est qu'elle soit suivie par une unification. C'est le cas de la demande de la Republika Srpska et la Serbie ou bien des Albanais en Macédoine qui veulent s'unifier avec le Kosovo.

Chypre et la Moldavie représentent des cas mixtes. Dans le cas de Chypre il est clair que ni l'Enosis, ni le Taksim ne peuvent être réalisés. Mais la division de l'île est telle, qu'il n'existe pas de possibilité réelle pour la reconstruction d'un seul Etat. Il ne faut pas oublier que le facteur "Union Européenne" est indispensable à la résolution du problème.

La Moldavie, dont l'unification avec la Roumanie devient de plus en plus improbable, connaît un autre problème avec la République de Trasnistrie. Celle-ci, reconnue par aucun pays de la communauté internationale, s'avère incapable d'exister en tant qu'Etat indépendant. Elle ne peut pas s'unifier avec l'Ukraine car les Ukrainiens y représentent une minorité par

rapport à toutes les autres minorités de la Transnistrie prises ensemble, même si dans le cas où on regarde les minorités séparément, les Ukrainiens sont la minorité la plus nombreuse. La Transnistrie ne peut pas s'unifier avec la Russie car la distance entre elles est de 1500 km (c'est-à-dire cette distance c'est l'Ukraine), même si la partie active de l'élite de la Transnistrie est représentée par les Russes.

Dans une de leurs manifestations tous ces problèmes sont ethno politiques. C'est par exemple le cas du problème lié aux Albanais en ex-Yougoslavie où ce problème est du ressort de la politique national-minoritaire. Il est supposé être résolu par l'intermédiaire des moyens politiques convenables, dont l'autonomie. En effet, il s'agit d'une méthode sélective. C'est une autonomie culturelle et nationale qui est accordée aux Albanais en Macédoine et au Monténégro et non territoriale comme à ceux du Kosovo. L'éventualité d' une organisation politique au sein de la minorité est l'expression des moyens politiques utilisés. Il s'agit là de la création d'une élite collaborationniste parmi la minorité, ainsi que du maintien du niveau culturel et éducatif jusqu'un certain degré précis.

Quand un problème donné sort de l'orbite de la politique intérieure d'un Etat et devient objet de relations bilatérales, ou bien quand il devient international, alors, en effet, il se transforme en problème ethno-minoritaire.

a) La politique étatique à l'encontre des minorités et leurs réactions de "protection".

Il est essentiel de différencier les phénomènes de destruction de populations civiles avec d'autres formes de violences collectives telles que la guerre ou l'insurrection. Le crime de masse ne constitue pas une "simple" atteinte aux droits de l'homme par un pouvoir visant une

minorité, ni une exploitation économique ou outrancière: il se caractérise par la destruction de larges fractions d'une population civile, souvent accompagnée d'atrocités.

On ne saurait l'assimiler au crime de guerre. Il ne procède pas de ce "délire du champ de bataille" dont parle l'historien Christopher Browning pour décrire les atrocités commises par des soldats contre d'autres soldats dans la dynamique même du combat:[169] car il résulte d'une politique délibérée visant à assassiner des populations civiles (hommes, femmes et enfants), ce que Frank Chalk et Kurt Jonassohn appellent la "tuerie à sens unique" (*one-sided killing*).[170]

Enfin, il n'implique pas une technologie particulière du meurtre (arme blanche, mitraillette, feu ou gaz....), mais un acte ou une série d'actes, collectivement organisés.

Les situations historiques et politiques de ces crimes de masse sont cependant très différentes d'un pays à l'autre. De cette diversité, on peut dégager, en fonction des objectifs poursuivis, deux dynamiques fondamentales. La première vise à la soumission du groupe. Le but est de détruire partiellement un groupe pour soumettre totalement ce qu'il en restera. Les responsables comptent sur l'effet de terreur pour atteindre ce résultat. Cette dynamique, de nature terroriste, peut elle-même revêtir deux aspects différents:

- soit il s'agit seulement de parvenir à la capitulation du groupe pour lui imposer sa propre domination politique;
- soit il s'agit, une fois cette soumission obtenue, d'engager un projet de "rééducation" des membres survivants du groupe; dans ce dernier cas, le rapport entre terreur et idéologie sera central, comme dans l'URSS de Staline ou la Chine de Mao.

La deuxième dynamique vise à l'éradication du groupe. Le but n'est plus la soumission mais l'élimination du groupe d'un territoire plus ou moins vaste, contrôlé par un pouvoir. Il

[169] Browning, Ch. R, *Des hommes ordinaires. Le 101ème bataillon de réserve de la police allemande et la solution finale en Pologne*, Paris, Les Belles Lettres, 1994.
[170] Chalk, F. et Jonassohn, K., *Histoire et sociologie du génocide*, New Haven et Londres, édité par Yale University Press, 1990.

s'agit de "purifier" cet espace de la présence d'un autre, jugé indésirable et /ou dangereux. Cette stratégie criminelle, de nature identitaire, peut également être subdivisée en deux cas de figure:

- soit il s'agit de détruire le groupe pour le contraindre à fuir. L'effet de terreur vise alors essentiellement à provoquer puis à accélérer ces départs. Le cas échéant, ces mouvements forcés de populations sont organisés (marches, convois....). La purification ethnique en ex-Yougoslavie en est un exemple récent;
- soit il s'agit de détruire totalement le groupe sans même laisser à ses membres la possibilité de s'enfuir. En ce cas, il s'agit de capturer tous les membres du groupe, où qu'ils se trouvent, pour les faire disparaître. La notion de "territoire à purifier" devient alors secondaire par rapport à celle de l'anéantissement. L'extermination des juifs par les nazis en est l'illustration extrême.

La peur tient une place fondamentale dans l'histoire des Balkans. Dès qu'on approche les représentations collectives que chaque peuple de cette région a de lui-même et de ses voisins, la peur est là: discrète ou manifeste, elle reste partout présente dans les esprits. D'où vient-elle? Assurément des massacres en série que les peuples de cette région ont subis depuis au moins trois siècles. La volonté de construire dans les Balkans des Etats homogènes, alors que les populations y sont particulièrement mélangées, s'est traduite, à de nombreuses reprises, par des mesures sournoises ou brutales visant à chasser ou éliminer les groupes humains "indésirables".

Pour montrer comment cette peur se manifeste dans la région des Balkans, je ferai un aperçu historique des dernières décennies à Chypre, en Bosnie-Herzégovine, au Kosovo et en Moldavie.

a.1) Chypre dans les années 1970-1990.

Le 20 juillet 1974 la Turquie fait débarquer 10 000 soldats sur l'île, à l'ouest de Kyrénia. Le but de cette intervention militaire est d'empêcher l'unification de Chypre avec la Grèce. Les Chypriotes turcs voient l'intervention de la Turquie comme "une opération de la paix", empêchant les massacres et garantissant les droits de la population de l'île. Mais selon les Chypriotes grecs, la Turquie est en train d'opérer "une invasion".

Le 22 juillet 1974, un cessez-le-feu est imposé par l'ONU. Le même jour, la junte grecque se retire du pouvoir. Des négociations s'engagent à Genève entre les ministres des Affaires étrangères des puissances garantes (l'Angleterre, la Turquie et la Grèce). Alors que les Chypriotes grecs demandent le retour aux textes constitutionnels, les Chypriotes turcs souhaitent la mise en place d'une fédération composée de deux Etats souverains administrant les deux communautés séparées. Cette proposition ne recueille pas l'assentiment immédiat de Glafcos Cléridis, le président intérimaire. Devant les atermoiements des Chypriotes grecs, la Turquie reprend alors l'offensive à partir du 14 août 1974 au matin. Le 16 août, après deux journées d'offensive, elle accepte le cessez-le-feu. Elle occupe alors 37% du territoire et en chasse une grande partie de la population non turque.[171]

Il faut souligner que même s'il existe une sanction juridique pour l'intervention de la Turquie à Chypre, elle est donnée uniquement dans le but de rétablir l'organisation de l'Etat, telle qu'elle est prévue dans les Traités fondateurs. En ce sens on pourrait prétendre que l'intervention de la Turquie est justifiée dans la mesure où elle contribue à défendre les droits des Chypriotes turcs et a pour but de faire disparaître les infractions accomplies par les Chypriotes grecs. Mais les actions de la Turquie en faveur du soutien de la division de l'île

sont en contradiction avec les accords de 1959-1960, ainsi qu'avec les principes du droit international. Suite aux événements de 1974, les Chypriotes turcs et grecs habitent séparément, dans des zones à part, divisées par l'ainsi nommée Ligne verte, surveillée par les forces de l'ONU[172].

En 1975, les Chypriotes turcs créent l'Etat chypriote fédératif turc. En 1977 et en 1979, les deux côtés signent deux accords de haut niveau, connus comme les accords "Denktash-Makarios" et "Denktash-Kyprianou". Il faut noter que ces accords sont très importants car pour la première fois les deux communautés se mettent d'accord pour chercher la solution du problème par l'intermédiaire de la création d'une république fédérale.

En 1983, en se basant sur le droit à l'autodétermination, les Chypriotes turcs, créent leur Etat indépendant, appelé la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Ils espèrent que cet acte les aidera à obtenir une reconnaissance internationale. Ils considèrent que les Chypriotes grecs ont peur que la RTCN ne soit reconnue et que cette peur pourra faire retourner les Grecs à la table des négociations. Ainsi, les leaders des Chypriotes grecs seront obligés d'accepter les Chypriotes turcs comme politiquement égaux lors des négociations. Malgré les négociations entre les leaders des deux communautés qui ont eu lieu jusqu'en 1997, les parties en conflit ne réussissent pas à trouver le compromis nécessaire pour le déroulement des négociations.

Ainsi, à partir de 1983, de facto, sur l'île de Chypre existent deux Etats. La République de Chypre, reconnue au niveau international, et la RTCN, uniquement reconnue.comme Etat par la Turquie.[173]

---

[171] Nikolaou, Y., Op. cité, p. 160.
[172] Pour la première fois une ligne de division est tracée pendant les affrontements de décembre 1963. Elle est faite pour séparer les quartiers des Chypriotes grecs et turcs à Nicosie. La Ligne verte de 1974 correspond presque entièrement avec son prédécesseur. Petit à petit cette ligne se transforme en "un rideau de fer" qui sépare les deux communautés.
[173] Nikolaou, Yiannis, Op. cité, p. 162.

En 1993 une Doctrine Commune de Défense est signée entre la Grèce et les Chypriotes grecs. Cet acte augmente la tension entre les deux communautés. En réponse, les Chypriotes turcs signent plusieurs déclarations avec la Turquie dans le domaine des relations extérieures, la défense et le développement économique.

Après la décision des Chypriotes grecs d'acheter des missiles russes du type S-300, la situation sur l'île empire. Si ces missiles étaient installés sur l'île, ils pourraient constituer une menace directe non seulement pour la RTCN, mais aussi pour la Turquie elle-même. Voilà pourquoi cette dernière déclare qu'elle les détruira immédiatement après leur arrivée sur l'île. Le problème des missiles S-300 mène la Grèce, la Turquie et les deux communautés chypriotes au bord d'affrontements armés. La solution de cette question est trouvée en 1998, quand les Chypriotes grecs acceptent que les missiles S-300 soient installés sur l'île de Crète.[174]

Le dogme de défense politique interne au PASOK est mis en place par le ministre de la défense, Gérasimos Arsénis, qui adopte une attitude très agressive envers la Turquie. Pour ce ministre de Papandréou qui incarne l'aile populiste et nationaliste au sein du PASOK, "grâce au dogme, l'hellénisme deviendra de plus en plus fort et sera victorieux à la fin du siècle".[175] Ce retour en force du nationalisme antiturc,-avait-il jamais disparu?–n'arrange rien au problème chypriote, d'autant plus qu'en Turquie on constate au même moment une dérive nationaliste identique.

La mise en place du dogme n'est pas la seule initiative du nouveau gouvernement en matière de politique chypriote. En effet, Athènes profite dès 1994 de son passage à la présidence de l'UE pour exercer des pressions et faire adopter par la cour de justice de Luxembourg un texte interdisant l'importation de produits chypriotes turcs sur le territoire de

[174] D'après les déclarations de l'ambassadeur d'Israël à Ankara Uri Berner. The Cyprus Mail, 18 juillet 1998. Dans "La déchirure chypriote. Géopolitique d'une île divisée", Pierre Blanc, *L'Harmattan*, Paris, 2000, p. 150
[175] Alithia, le 31 juillet 1995, dans Pierre Blanc, *La déchirure chypriote. Géopolitique d'une île divisée*, édition L'Harmattan, 2000, p. 188.

la Communauté. Cette mesure qui porte un sérieux coup à l'économie déjà chancelante de la RTCN est bien entendu très impopulaire à Chypre-Nord, et ne fait que renforcer les autorités dans leur désir de se détourner du continent européen pour prospecter de nouveaux marchés en Asie et au Moyen-Orient.[176]

A propos du nationalisme antiturc on peut se demander si ce n'est pas un nationalisme de même type qui a provoqué le début de la crise yougoslave? C'est une question à laquelle j'essayerai de répondre en analysant les événements en Bosnie-Herzégovine durant les dernières décenies.

a.2) La Bosnie-Herzégovine et le début de la crise yougoslave.

Dans le comportement de la communauté ethnique serbe en Bosnie-Herzégovine et en Croatie se produit une métamorphose intensive et compliquée. La période de 1990–1991 est celle de la stupeur, de la peur et de la confusion. Les Serbes sont privés de leurs positions économiques, du pouvoir, etc. Ils sont persécutés. Tout cela provoque en réponse une organisation ethnique, politique et religieuse rapide et préméditée ainsi que la création d'un réseau de formations serbes autonomes qui se transforment en Etats.

Quant aux Croates en Bosnie–Herzégovine, ils se sentent bernés et désavantagés. De nouveau, bien que ce ne soit qu'administrativement, ils sont séparés de leur mère patrie croate. Ils apparaissent comme la communauté la moins nombreuse en Bosnie–Herzégovine, située dans des régions périphériques ou dans des enclaves. Quand la crise Yougoslave éclate, avec le début de la pluralisation de la vie politique, les Croates de Bosnie participent à la vie

[176] Hristakoudis, A., *La politique extèrieure de la Grèce pendant les années 1990 du XXème siècle*, Sofia, édition Hernopres, 1999, p. 36.

politique de la république croate. Une grande partie d'entre eux deviennent des partisans du parti de Tudjman-la Communauté Démocratique Croate (HDZ). Ce parti crée ses filiales en Bosnie–Herzégovine, à la tête desquelles sont placés Maté Boban et Stjepan Kljuić. Les Croates de Bosnie déclarent leur approbation des événements se produisant en Croatie et leur aspiration à une sortie de la Fédération Yougoslave. De leur côté, eux aussi s'homogénéisent sur une base ethnique et en 1992 ils proclament la création de l'Herzeg–Bosna. Ce pseudo–Etat a ses propres formations paramilitaires, ses structures politiques et ses organes du pouvoir. Ils sont orientés vers l'établissement d'une coopération étroite avec les organes étatiques et les forces politiques de la Croatie. Pour réaliser leurs buts, les Croates de la Bosnie entrent en contact et coopèrent avec les Serbes et avec les Musulmans. Ils essayent de sauvegarder leurs territoires ethniques et la possibilité de communiquer avec la Croatie.[177]

En 1994 la situation change. Sous la pression des Etats–Unis ils abandonnent l' Herzeg–Bosna, mettent fin aux contacts avec les Serbes et signent un accord de fédération avec les Musulmans bosniaques. Ainsi est créée la Fédération Croato–musulmane. Mais la coopération dans le domaine politique et militaire est de courte durée. Leurs relations avec les Musulmans se compliquent à cause de leurs prétentions territoriales et de leurs aspirations au prestige et à l'influence politique, économique, sociale, ethnique, etc.[178]

Après ce bref rappel de l'histoire de la Bosnie–Herzégovine et de l'origine de la crise bosniaque je vais essayer d'analyser les causes et le déroulement de la crise en Bosnie-Herzégovine.

En Bosnie–Herzégovine, il existe un équilibre délicat entre trois nations constitutives: Musulmans (44%), Serbes (31%) et Croates (17%)[179]. Voilà pourquoi l'identité politique de la Bosnie peut être assimilée à celle d'une république multinationale, dans laquelle, hormis les

[177] Zhelyazkova, A., Op. cité, p. 57.
[178] Ibid.
[179] Woodward, S., *La tragédie balkanique. Le chaos et la ruine après la fin de la guerre froide,* ofia, édition CIELA, 2002, p. 295.

représentants de ces trois nationalités, il existe d'autres minorités qui ne sont pas d'origine slave et qui, théoriquement, au cas où les Croates ou les Serbes créeraient leur propre Etat, seraient menacées. Selon les déclarations des leaders des communautés musulmane et croate de Bosnie–Herzégovine, aucun de ces groupes ne se sentirait en sécurité dans une Yougoslavie dont la Croatie ne ferait plus partie. En même temps les leaders de la communauté serbe de Bosnie déclarent que les Serbes de cette région ne vivront pas en sécurité si la république serbe ne fait plus partie de l'Etat.[180]

Le 15 octobre 1992 le Parlement de la République de Bosnie–Herzégovine adopte un mémorandum pour la proclamation de la république en tant qu'Etat souverain et indépendant dans le cadre des frontières existant jusqu'à présent. Le parti serbe SDS déclare l'union entre les Musulmans et les Croates comme étant anticonstitutionnelle et dirigée contre le principe de la justice et de l'équilibre entre les trois nations à travers le vote par consensus, et, dans les trois jours qui suivent, il quitte la coalition pour former son propre parlement. Le 29 octobre 1992 le gouvernement de la Bosnie-Herzégovine annonce au Parlement national que désormais la Bosnie–Herzégovine est un Etat souverain. Ce fait exclut les garanties multilatérales pour l'autodétermination, assurées jusqu'à présent par l'Etat yougoslave.[181]

Le principe d'autodétermination en Bosnie–Herzégovine ne peut pas être respecté uniquement à travers la souveraineté territoriale, car à cause des mariages mixtes, la population de cette république est très mélangée depuis très longtemps. Donc, on pourrait conclure que le vrai test pour les principes de la sécurité européenne doit se faire ici, en Bosnie. Comment l'Europe, peut–elle garantir en même temps le principe d'autodétermination nationale et celui d'inviolabilité des frontières intérieures en Yougoslavie, si ces deux principes se trouvent irréductiblement en conflit? Cette contradiction doit-elle être résolue en donnant la garantie pour les droits individuels et collectifs dans un

[180] Woodward, S., Op. cité, p. 295.

pays et non pas dans des territoires souverains seulement, comme c'est le cas de la Slovénie et de la Croatie? Et encore que faut–il entreprendre de l'extérieur pour que ce processus change de direction et ainsi donner la possibilité d'établir des frontières stables qui donneront la sécurité à tous ceux qui courent un risque quelconque–l'Etat, les nationalités et les citoyens?[182]

Le 21 décembre, un jour après que le gouvernement bosniaque annonce la volonté d'indépendance de la Bosnie–Herzégovine face à la fédération Yougoslave, la direction du SDS déclare la création d'une république serbe en Bosnie.

En même temps, le président Izetbegović a déjà demandé à l'Armée populaire yougoslave de défendre l'intégrité de la république. La Croatie envoie des détachements armés en Herzégovine de l'ouest.[183]

En général, pour arriver au pouvoir, les leaders nationalistes ont recours à la guerre psychologique. Ils essayent de convaincre la population que l'alternative des Etats-nationaux n'est plus viable. En d'autres termes, ils veulent enterrer définitivement l'idée de la Yougoslavie, avec laquelle ils vivaient jusqu'à présent. La première phase des guerres de 1991 à 1995 commence dans les médias et dans la propagande politique bien avant que ne s'engage la lutte armée[184]. Le but des nationalistes est de convaincre les gens de telle ou telle nationalité qu'ils sont menacés par les autres nations. Les réflexions selon lesquelles les chrétiens sont biologiquement menacés par le taux trop élevé de natalité des musulmans et des Albanais, ainsi que les avertissements des complots visant la création des Etats–nations etc, tout cela peut créer un climat de paranoïa. De là, il n'y a qu'un pas pour aboutir à la conviction

---

[181] Janić, D., *La Bosnie-Herzégovine entre la guerre et la paux*, Belgrade, édité par l'Institut Društvenih Nauka, 1992, p. 97.
[182] Andrejvić, M., *La Bosnie-Herzégovine: une paix incertaine*, Sofia, édition Hristo Botev, p. 9.
[183] Vego, M., Op. cité, p. 20.
[184] Thompson, *M., Provoquer la guerre: Les médias en Serbie, en Croatie et en Bosnie-Herzégovine*, Article 19, *International Center Against Censorship*: May 1994.

totale de ceux qui croient déjà que le seul salut de leur identité et même de leur survie physique est l'adhésion au mouvement nationaliste.

Les nationalistes en Serbie, associent les demandes des Kosovars albanais pour la transformation du Kosovo en septième république yougoslave, au joug turc qui a duré cinq siècles et qui a commencé en 1389 après la défaite serbe à Kosovo–Polje.

La propagande serbe insiste sur le danger de "génocide" contre les Serbes et engendre la peur entre les communautés ethniques[185].

Parmi les méthodes utilisées par Milošević en Serbie et Tudjman en Croatie pour arriver au pouvoir et emporter la victoire finale dans la guerre, une place très importante est donnée à la censure totale sur la presse et un contrôle complet de la télévision[186].

Les relations entre Zagreb et la branche bosniaque du HDZ comme celles de Belgrade avec le SDS sont la preuve que la propagande autour des rivalités politiques en Bosnie-Herzégovine ne se limite pas seulement aux frontières de la république. L'aile la plus active du parti de Tudjman (HDZ) est sa branche en Herzégovine de l'ouest. Durant l'automne 1991, cette partie de la Bosnie collabore très bien avec la Croatie; depuis 1990, les Croates de ce petit Etat ont la double nationalité, c'est–à–dire qu'ils ont des passeports croates et peuvent voter aux élections croates, ils utilisent la monnaie croate, ainsi que des symboles étatiques (y compris le drapeau de la Croatie), des manuels, les mêmes uniformes pour les policiers et des immatriculations croates pour leurs automobiles. Déjà en 1989–1990, les Serbes–bosniaques de Belgrade (en collaboration avec Vojislav Šešelj, leader du Parti radical, parti de la droite la plus extrême) sont parmi les participants les plus actifs à la campagne ayant comme but la transformation de l'opinion publique en Serbie.[187]

---

[185] Goldsetin, I., *Les Serbes en Croatie, la Croatie en Yougoslavie*, East European Reporter, Automne/Hiver 1990, pp. 65–66.
[186] Glenny, M., *L'écroulement de la Yougoslavie: La troisième guerre balkanique*, Londres; édition Penguin, 1992, p. 66, p. 123.
[187] Thompson, M., Op. cité.

Dans cinq parmi les six républiques yougoslaves, les nationalistes ont besoin du soutien de la majorité de la population de leur nationalité pour obtenir l'indépendance. Tout cela les pousse vers la guerre de propagande. Mais en Bosnie–Herzégovine, pratiquement sur tout le territoire, la population est ethniquement mixée. Donc, elle représente un contre–exemple aux arguments selon lesquels deux nationalités ne sont pas en mesure de cohabiter et la création des Etats nationaux est indispensable. Aucune des trois nations constituantes de la Bosnie–Herzégovine (Musulmans, Serbes et Croates) n'est vraiment majoritaire. Donc, aucune d'elles n'a le droit de prétendre que ses projets doivent être prioritaires vis–à–vis des projets des deux autres nations. En vérité toutes les tentatives de faire des unions politiques ou militaires ont un caractère temporaire et peuvent être considérées comme des manœuvres tactiques. Cela se vérifie avec l'union entre la SDA et le HDZ en automne 1991, qui au bout du compte isole les Serbes.[188]

Quand on parle de la guerre en Bosnie–Herzégovine, il faut tenir compte aussi de l'existence de l'Armée populaire yougoslave. Selon les observateurs internationaux cette armée est un agresseur extérieur qui agit contre la souveraineté de la Bosnie. Mais il y a un lien très étroit entre l'Armée populaire yougoslave et la république, surtout quand il s'agit de la guerre. La Bosnie représente le support de tout le système de défense yougoslave. Tout cela à cause de plusieurs facteurs historiques, géopolitiques et même purement géographiques. La Bosnie est située à l'intérieur de la Yougoslavie. Elle dispose de ressources naturelles particulièrement importantes pour l'industrie de défense. Après 1938 commence le déplacement des entreprises stratégiques vers l'intérieur de la Yougoslavie. Ce processus continue pendant la crise avec le Kominform en 1948–1949, ce qui explique pourquoi les militaires l'appellent "La forteresse du Dinar". En 1948–1952 un grand nombre d'investissements sont placés sur le territoire bosniaque par le budget fédéral pour l'industrie

[188] Janić, D., Op. cité, p. 120.

de défense. De 60% à 80% de l'armement et de l'infrastructure sont concentrés sur le territoire bosniaque (il s'agit des usines militaires, des dépôts, des centres de formation et des écoles d'officiers de réserve, des raffineries et des dépôts de combustible). A la veille de la guerre, 68% de tout le contingent militaire de l'Armée populaire yougoslave (environ 14 000 soldats et officiers) sont concentrés en Bosnie–Herzégovine[189]. Donc on pourrait conclure que l'Armée populaire yougoslave se bat en Bosnie pour son existence, ce qui ne lui permet ni de rester neutre, ni de quitter volontairement sa plus puissante base économique.

L'aspiration de la Bosnie à l'indépendance est artificiellement nourrie par les événements qui se déroulent en Slovénie et en Croatie, ainsi que par la guerre en Croatie. Dès le début de septembre 1991, des formations paramilitaires font irruption en Bosnie de l'Est et provoquent des conflits interethniques. Après cela, la guerre de Croatie sort des frontières républicaines. Le gouvernement croate se prépare à annexer ces parties de la Bosnie, qu'il a déclarées terres croates.

Des appels pour l'envoi des observateurs de l'ONU se répètent assez souvent durant l'automne de 1991. Ils viennent surtout de la part du président de la présidence collective bosniaque Alija Izetbegović. Mais ils sont tous négligés par les grandes puissances. Au mois de décembre 1991, la Serbie met sous séquestre l'exportation de nourriture pour la Bosnie, tandis que la Croatie refuse l'exportation des matières premières et de l'énergie. Le gouvernement de Sarajevo refuse de se soumettre à cette double pression et interdit aux entreprises bosniaques de faire du commerce avec la Serbie et la Croatie.[190]

Lors du sommet de l'UE consacré à la reconnaissance de la Croatie, le chancelier Kohl propose un compromis tactique. Selon l'Allemagne le résultat final, le plus stable, est la création de trois Etats au lieu d'un seul. En fait, en cédant à l'exigence de ses collègues de l'UE qui veulent reconnaître aussi les autres républiques yougoslaves car, au moins

[189] Vego, M., Op. cité, p. 445.
[190] Zhelyazkova, A., Op. cité, p. 110.

théoriquement, elles ont le même droit d'autodétermination nationale, Kohl essaye de masquer les efforts de l'Allemagne pour protéger la Slovénie et la Croatie. Mais c'est notamment le principe d'autodétermination nationale et, en conséquence, la séparation de chacune des trois nations constituantes, qui est contesté par la Bosnie–Herzégovine. Et c'est ainsi qu'on arrive à la guerre en Bosnie. En plus, il y a déjà une décision, prise par l'UE, de soutenir la mission de l'ONU en Croatie qui est dirigée par l'envoyé spécial Cyrus Vance. Selon les estimations de l'UE, les efforts de Vance peuvent amener les négociations pour le cessez–le–feu à un terme favorable. Le seul chemin de retrait possible de l'armée fédérale est celui qui passe par la Bosnie–Herzégovine.

Il faut noter que la propagande est fortement utilisée aussi dans le cas du Kosovo, d'autant plus que cette province est liée d'une manière sensible à l'histoire de la Serbie.

a.3) Kosovo–un problème épineux pour la Fédération yougoslave

Selon la Constitution de 1974, les Serbes se sentent comme une minorité au sein de la Fédération, seuls contre sept autres unités fédérales mais également et paradoxalement dans leur propre république face aux régions autonomes du Kosovo et de Voïvodine. Voilà pourquoi Milosević peut utiliser le Kosovo comme l'exemple le plus clair de la décadence nationale des Serbes dans le cadre de la Fédération yougoslave. Et il "l'utilise". En même temps, les Albanais unissent leurs forces dans la résistance contre la limitation de l'autonomie du Kosovo.

Le 23 mars 1989, le Parlement serbe adopte la nouvelle constitution serbe. Les médias de Belgrade annoncent que "la Serbie a retrouvé sa souveraineté." Cette constitution définit le statut du Kosovo comme "une forme d'autonomie territoriale", qui donne aux habitants de la

province le droit de créer leurs propres lois, mais avec l'accord préalable de la Serbie. La région retrouve son ancien nom–Kosovo et Métohja. La base de l'ordre constitutionnel en Serbie est formée par les principes de la Constitution fédérale de 1963. Selon elle, les droits des provinces sont mentionnés dans la Constitution de la République serbe.[191] Le but est d'empêcher la sécession du Kosovo et de permettre le retour des Serbes dans la région. [192]

Au mois de juillet 1990, Belgrade fait un autre pas vers la limitation du pouvoir régional–l'Assemblée régionale ne peut pas tenir sa session, tout simplement parce que ses membres sont expulsés hors du bâtiment parlementaire. Le 2 juillet, les députés albanais se réunissent devant le bâtiment et proclament la République souveraine du Kosovo dans le cadre de la Fédération yougoslave. Cela signifie la sécession du Kosovo de la Serbie.[193] La réponse serbe vient trois jours plus tard: elle dissout le gouvernement du Kosovo ainsi que son Assemblée et c'est l'Assemblée serbe qui reprend le contrôle sur le pouvoir administratif et exécutif de la région. Mais les mesures ne s'arrêtent pas là: la télévision et la radio albanaises sont supprimées. Le journal albanais "Rilindija" est supprimé lui-aussi. Ici, il faut ajouter la fermeture de la partie albanaise de l'Université de Pristina et de toutes les écoles albanaises. Les députés de l'Assemblée dissoute du Kosovo se réunissent en cachette dans la ville de Kacanik. Là, ils adoptent la "Constitution de Kacanik", qui définit "la République du Kosovo" comme "un Etat démocratique du peuple albanais, des autres minorités nationales et des autres nations qui y habitent: Serbes, Monténégrins, Croates, Turcs, Roumains etc."[194] Cette réaction albanaise est justifiée, parce que le principal défaut de la Constitution serbe était de limiter l'autonomie du Kosovo sans prendre en compte la volonté des Albanais de transformer la province en Etat albanais hors de la République serbe. En plus les représentants albanais de

[191] Janjic, D., *Socialisme, fédéralisme et nationalisme*, Sociology, vol. XXXIV, № *3*, 1992, Belgrad, p .319
[192] Samardzic, S., *Kosovo et Metohja-Aspects politiques du problème*, Belgrad, édité par Institute for European Studies, 1995, p. 2
[193] von Kohl, C. and Libal, W., *Kosovo–The Gordian Knot of the Balkans* in "Kosovo–in the Heart of the Powder Keg", New York, édité par R. Elsey, East European Monographs, 1997, p. 85

Kosovo ne prennent pas part à la création de la Constitution et les paragraphes qui identifient le statut de la communauté albanaise ne sont pas pris en considération. Du point de vue albanais, les mesures prises par le pouvoir à Belgrade sont en contradiction avec la loi constitutionnelle, de 1974, qui accorde au Kosovo un statut proche de celui d'une unité fédérale. Avec l'acte du parlement serbe, tout le système politique de la Fédération yougoslave, défini dans la Constitution de 1974, est remis en question. En effet, de nombreux arguments permettent de soutenir que la désintégration de la Yougoslavie commence non pas avec la séparation de la Slovénie et de la Croatie, mais à partir du moment où toutes les fonctions du parlement du Kosovo (légalement élu) sont réquisitionnées par le parlement serbe. Tout cela a une signification importante pour la compréhension de la situation politique en Serbie et dans la Fédération yougoslave.[195] Au mois de juin 1990, quelques jours avant la suppression de l'autonomie, Belgrade se trouve devant un dilemme dont l'issue doit se trouver par la voie d'un référendum. Le dilemme porte sur la chronologie à adopter entre les élections et les révisions constitutionnelles. C'est le problème des droits constitutionnels du Kosovo, qui est le fondement de ce dilemme. Si les élections précèdent les révisions, selon les Constitutions de la Serbie et de la Fédération yougoslave, elles doivent se tenir d'abord au Kosovo. Cela peut amener à la légitimation de la volonté de la population albanaise pour la création d'une "République du Kosovo." Le sens du référendum qui a lieu en Serbie, est "de ne pas perdre le Kosovo." En remettant à plus tard les élections, les autorités de Belgrade bloquent les efforts de démocratisation de l'Etat et de la communauté. Et quand, au mois de septembre 1990, la nouvelle constitution serbe est adoptée, bien qu'elle ne vise pas la suppression des régions autonomes en tant que partie de la Fédération yougoslave, elle élimine les éléments qui les rapprochent du statut des autres républiques.[196]

---

[194] Pour la déclaration officielle, il faut voir La résolution de Kacan. *Le mouvement démocatique albanais en ex-Yougoslavie*, Documents 1990-1993, Pristina, Kosova Information Center, 1993
[195] Samardzic, S., Op. cité, p. 72.
[196] von Kohl, C. and Libal, W., Op. citée, p. 90.

Tout ce processus pousse les Albanais vers un resserrement mutuel. Au mois d'août 1991, les partis politiques albanais du Kosovo, de Macédoine et du Monténégro, créent un comité commun avec à sa tête Ibrahim Rugova, pour la coordination de leurs actions et pour l'internationalisation de la question. Le 22 septembre 1991, est acceptée "La Résolution de l'indépendance et de la souveraineté du Kosovo." Un référendum secret a eu lieu entre le 26 et le 30 septembre. La revendication d'indépendance de Kosovo est soutenue.[197]

Voilà comment peu à peu le conflit des systèmes se transforme en conflit des nations, provoquant l'effondrement définitif des structures politiques, économiques et administratives de l'Etat yougoslave. Les modifications constitutionnelles et les lois d'exception, appliquées au prix d'une sanglante répression, ont permis de restreindre l'autonomie des provinces, puis de la supprimer. La Serbie a pu ainsi célébrer la restauration de son unité ethnique, mais cette politique de force inquiète les autres républiques, méfiantes également devant les projets serbes de recentralisation de la Fédération et craignant un possible retour de "l'hégémonisme grand-serbe."[198]

Ainsi, le Kosovo est "témoin" d'un équilibre interne fragile dû à la tension entre la "minorité" albanaise et la "majorité" slave et provoqué par la double définition de la nation – civique et ethnique. La radicalisation croissante des tendances nationalistes préconise la séparation par le conflit armé. Cela nourrit l'intolérance mutuelle.

Le but de ces refléxions est d'analyser la dynamique intérieure entre les Albanais du Kosovo, leurs relations, ainsi que leurs dispositions. Beaucoup de voisins balkaniques craignent la mise en place d'une grande Albanie et sa place dans l'équilibre des forces régionales, puisque son "unification" formelle ou informelle constituerait un continuum territorial des régions habitées par des Albanais dans les Balkans du Sud-Est.

[197] Vickers, M., Op. cité, Sofia, 2000, pp. 272-276
[198] Strark, H., *Vers un retour des guerres balkaniques*, Politique étrangère, № 2, 1992, p. 262

Néanmoins, malgré les liens forts, dus aux aspirations et aux définitions communes de nation et d'intérêt national, particulièrement en période de crise, les différentes parties de la nation albanaise, pendant les dernières décennies, ont eu des habitudes, des attitudes et des intérêts différents.[199]

Au début des années 1990, il est très difficile de dire quelles dimensions prendra la crise au Kosovo. Il est tout aussi difficile de dire si le régime de Milošević survivra en imposant une longue suprématie serbe sur la région ou si les aspirations serbes seront contrecarrées par la majorité albanaise du Kosovo.

Malgré le succès de la mobilisation politique, les leaders albanais du Kosovo se trouvent devant un choix difficile. D'une part, ils comprennent que les démonstrations, même massives et bien organisées, ne sont pas en mesure de s'opposer à la pression serbe. D'autre part, ils ne se font pas d'illusions sur les conséquences d'une résistance armée. Dans un premier temps, les Kosovars choisissent la résistance passive sans provoquer directement l'appareil régional officiel des autorités serbes.

Le "succès" du référendum qui a eu lieu entre le 26 et le 30 septembre 1991, encourage l'Assemblée du Kosovo à former un gouvernement provisoire avec Bujar Bukoshi en tant que premier ministre et à prévoir des élections multi-partites pour le mois de mai 1992. A l'élection présidentielle, Ibrahim Rugova est élu sans opposition.

Trois possibilités pour le statut du Kosovo s'ouvrent en fonction du déroulement de la crise dans la Fédération et la position de la communauté internationale:

1. Si les frontières restent inchangées, le Kosovo sera une République fédérée de la Yougoslavie.

2. Si les frontières internes changent, une République albanaise doit être créée, qui doit unir tous les territoires habités par des Albanais ethniques.

[199] Veremis T. et Kofos, E., Op; cité, p. 174-176

3. Si les frontières externes de la fédération changent, il faut s'orienter vers une unification du Kosovo et des autres territoires "albanais" avec l'Albanie.[200]

Néanmoins, il faut dire que malgré l'effondrement de la Fédération yougoslave, aucun pas sérieux pour la réalisation de la troisième hypothèse n'est fait, bien que les leaders allbanais du Kosovo restent unis autour de la revendication d'indépendance.

Bien que le Kosovo ne soit pas reconnu comme une entité souveraine au niveau international, et que son statut juridique ne soit pas défini, la figure d'Ibrahim Rugova gagne du respect et de l'admiration avec le mouvement non violent au Kosovo. Le succès principal de la politique étrangère de la Ligue Démocratique de Kosovo (LDK), considérablement aidée par la chaotique politique serbe, est l'internationalisation de la crise du Kosovo. Cette internationalisation diplomatique du conflit est confortée par la création d'un groupe spécial pour le Kosovo lors de la conférence sur l'ex-Yougoslavie, à Londres en 1992; et ce malgré les protestations de Milošević. Mais ce ne sera qu'un succès partiel, après l'exclusion de la délégation du Kosovo de la commission Badinter de 1991. Une autre victoire diplomatique pour le Kosovo est l'inclusion des recommandations pour le Kosovo dans les accords de Dayton, ainsi que l'établissement d'un centre d'information des Etats-Unis à Pristina. La LDK maintient des bureaux dans beaucoup de pays étrangers, notamment là où existe une importante communauté albanaise de la Diaspora. Ces bureaux visent à coordonner les activités des communautés pour que celles-ci puissent entrer en contact avec les parlements, les partis politiques et les ministères des affaires étrangères des pays d'accueil.[201]

Ces contacts augmentent l'appui international pour la non-violence et la condamnation des répressions étatiques. Pour les Kosovars, ces contacts constituent la base d'un règlement de leur statut juridique et de la reconnaissance internationale du Kosovo en tant qu'Etat.

---

[200]Le texte complet de cette déclaration peut être lu dans *Albanian Democratic Movement in former Yugoslavia*, Documents: 1900-1993 (Pristina: Kosova Information Center 1993), pp. 22-23.
[201] Veremis T. et Kofos, E., Op. cité, p. 179.

Cependant, même les gouvernements qui ont exprimé le plus grand soutien (l'Allemagne, l'Italie et les Etats-Unis) continuent à rechercher la solution du problème dans le cadre de la Yougoslavie.

On peut même se demander si le problème du Kosovo n'est pas sacrifié par un habile Milošević qui, en donnant son accord à l'établissement de la souveraineté croate en Slavonie de l'est, s'assure en même temps que le Kosovo constitue un problème interne à la Yougoslavie et qui peut se régler par la voie constitutionnelle, excluant toute intervention extérieure.

Ainsi, Adem Demaci, qui est à la tête de l'aile politique de l'Armée pour la libération du Kosovo (UCK), propose un plan de reformation de la Fédération yougoslave et sa transformation en une confédération de trois républiques indépendantes: Kosovo, Serbie et Monténégro. Selon le plan, ces républiques doivent avoir leur propre représentation au sein de l'ONU et des autres organisations internationales, ainsi que le droit de se séparer de la confédération. La participation à la confédération doit être approuvée par un référendum dans les trois républiques.[202]

La proposition d'Adem Demaci est une alternative à la proposition d'Ibrahim Rugova pour "un Kosovo indépendant", ouvert vers la Serbie et l'Albanie. Cette proposition peut signifier la réalisation de l'idée d'une "Grande Albanie", car la composition ethnique du Kosovo suppose une liaison étroite entre les deux Etats albanais, voire une éventuelle unification.

Si les leaders albanais sont solidaires de la revendication d'indépendance, il subsiste néanmoins des nuances concernant les moyens et la manière d'y parvenir. En effet, deux voies peuvent être envisagées:

- On continue, par la négociation, à chercher des accords;

[202] Lutovac, Z., *Toutes les options pour Kosovo*, Belgrad, édition Vreme, May 10, 1997

- On envisage un conflit armé qui peut être long et épuisant ou court avec une issue incertaine.

Ces deux voies reflètent la différenciation qui existe au milieu des années 1990 dans le mouvement albanais du Kosovo. D'une part la ligne tempérée regroupée autour d'Ibrahim Rugova et qui préconise la résistance passive, d'autre part les séparatistes radicaux autour d'Adem Demaci qui optent pour la confrontation active et l'utilisation de la force.

C'est la ligne tempérée du Président Rugova qui est prédominante jusqu'au début de 1998. Parmi ses disciples existe aussi l'idée d'un compromis.[203]

Tous ces évenements au Kosovo peuvent nous amener à penser que la diversité ethnique sur un territoire est synonime des mots tension, revendications etc.

Cette diversité de la population entraîne des tensions aussi en Moldavie. Et lorsque le 27 août 1991 la Moldavie gagne son indépendance, elle sera incapable d'éviter le morcellement de son territoire.

a.4) La Moldavie et la transformation d'une situation de crise ethnique en conflit (1988–1992)

Au début de la crise internationale, les intérêts des défenseurs de la langue moldave et ceux de la langue roumaine paraissent les mêmes. Cela est dû au fait que les gens optant pour la langue roumaine ne se séparent pas de la masse de la population optant pour la langue moldave. Mais par la suite, ceux-là soutiennent la thèse que les Moldaves sont des Roumains et les intérêts des deux groupes commencent à se différencier.

[203] Surroi V., Op. cité, pp.170-172

La mobilisation ethnique des Gagaouzes se produit en même temps que celle des Moldaves. Ce qui est important c'est l'appartenance chrétienne des Gagaouzes, car elle assure la compatibilité ethno-psychologique des Gagaouzes avec les autres ethnies. Ce n'est pas le cas au Kosovo, ni à Chypre, où les ethnies opposées ont une religion différente.

La mobilisation ethnique des Gagaouzes n'est pas accompagnée par un processus culturel complexe. En même temps, il convient de souligner que les Gagaouzes se considèrent comme étant un peuple et non pas une minorité.

Quant à la mobilisation ethnique des Bulgares en Moldavie, à la différence des Gagaouzes, elle ne possède pas de symptômes ethno-formateurs (car les Bulgares en Moldavie se considèrent comme faisant partie de l'ethnie bulgare), et se déroule jusqu'à 1998, c'est-à-dire jusqu'à la réforme administrative et territoriale. C'est seulement vers la fin des années 1990 que la langue bulgare devient une matière d'enseignement général dans les écoles bulgares en Moldavie.

La mobilisation ethnique des Ukrainiens et des Russes en Moldavie, est encore plus lente que celle des Bulgares, et possède ses propres spécificités. Les processus ethno-culturels et ethno-politiques parmi la population de la Transnistrie se développent dans les conditions de co-existence de trois langues étatiques (le moldave, l'ukrainien et le russe).

Si nous examinons la situation des Russes en Moldavie de plus près, nous constaterons qu'ils sont devenus une sorte de "prisonniers" de la politique bornée du Parti Communiste de l'Union soviétique (PCUS) et du Parti Communiste de la Moldavie (PCM). Pendant la période de la Perestroïka, et d'un point de vue ethno-politique et ethno-psychologique, les Russes n'étaient pas prêts à des changements radicaux; ces derniers pouvant les mettre dans une situation où ils se retrouveraient comme une minorité nationale. Il n'est pas juste

d'utiliser le terme "mobilisation ethnique" ou "renaissance nationale et culturelle" vis-à-vis des Russes.[204]

En tant que minorité, les Russes en Moldavie défendent leurs valeurs nationales et culturelles, leurs intérêts et la présence de leur culture dans la vie de la république. Il est clair que la langue russe perd de son influence, mais elle est importante car elle est la langue de communication entre les différentes minorités en Moldavie.

Mais c'est surtout la situation ethno-culturelle et ethno-politique en Transnistrie qui mérite plus d'attention. Dans cette région existe une mobilisation politique, dont le fondement se trouve être le facteur géopolitique. Elle trouve également sa source dans la communauté formée, il y a plus que deux siècles, et qui, après 1989 obtient un nom géographique–"le peuple de la Transnistrie". Concernant cette minorité, s'il faut parler de la détermination de l'appartenance nationale au niveau individuel, c'est l'indice ethnique qui est utilisé. L'un des principaux éléments de la dite communauté est représenté par les Moldaves habitant la rive gauche du fleuve Dniestr. L'attitude négative des Moldaves de la Transnistrie vis-à-vis des valeurs spirituelles "panroumaines", ainsi que l'orientation géopolitique opposée des structures étatiques de la Moldavie et de la Transnistrie, témoignent que dans le cadre des frontières moldaves, l'ethnie moldave est "déchirée" et bipolaire au sens culturel, politique et économique.[205]

En Transnistrie se créent des conditions qui favorisent le développement culturel de trois groupes ethniques principaux: Russes, Moldaves et Ukrainiens.

Donc, il est possible de faire les conclusions suivantes:

La première conclusion se rapporte à la structure démographique de la population en Moldavie, composée de deux grands groupes: la population de langue romane et la population de langue russe.

[204] Radova, O., Stepanov, V., Nikolov, D., Kristoglov, I., Varan, S. et Marounevitch, M., Op. cité, p. 34.
[205] Babilounga, N.V. et Bomechko, B.G., Op. cité, p. 18.

La population de langue romane est elle-même divisée aussi en deux: une majorité moldave et une minorité roumaine. Pour sa part, la majorité moldave est, elle aussi, divisée entre Moldaves de la rive gauche du Dniestr et les Moldaves de la rive droite. En outre il faut noter que parmi les Moldaves il y a ceux qui soutiennent l'idée d'un Etat moldave souverain et ceux qui soutiennent l'union avec la Roumanie. Ce qui les unifie, c'est la langue étatique et l'exigence que la population de langue non romane parle leur langue.

La population de langue non romane est formée par plusieurs composantes ethniques qui entretiennent de bonnes relations entre elles. Les facteurs qui les unissent sont la discrimination linguistique, leur opposition à l'expansion unioniste roumaine et leur orientation géopolitique vers l'Est. Mais en général cette population n'est pas consolidée.

La deuxième conclusion provient du fait que les orientations de la population roumanophone avel leurs contradictions antagonistes internes, ainsi que le caractère polyvalent de la population de langue non romane, ne rentrent ni dans un modèle bipolaire, ni dans un modèle dispersif des relations nationales en Moldavie.[206]

Le 31 août 1989, le Conseil Suprême adopte une loi concernant la langue. Cette loi proclame que le moldave est la seule langue officielle de la république, sans tenir compte du fait que, au mieux 60% de la population de la république est capable de la parler, alors que le russe est parlé par presque tout le monde. Le premier ministre M. Druc déclare ainsi que si la population se révolte contre la roumanisation, il procédera à "la beyrouthisation de Kichinev" et à "la libanisation de la Moldavie".[207] Dans ces conditions, l'idée de la restitution de l'Etat commence à prendre de l'élan parmi la population de la Transnistrie. Il faut noter que la population voit là le seul moyen de garantir ses droits et de sauvegarder son identité et son originalité historiques.

[206] Babilounga, N.V. et Bomechko, B.G., Op. cité, p. 20.
[207] Ibid, p. 22

Au mois d'août 1989 est créé le Conseil des collectivités travaillistes des travailleurs de la Transnistrie. Son but est l'organisation d'une grève politique. Les principales exigences se réduisent à l'organisation d'un référendum concernant la question des langues.

Le premier congrès des députés représentant les intérêts du peuple de la Transnistrie qui a lieu dans le village bulgare de Parkan au mois de mai 1990 adopte la décision de création d'une zone économique de libre échange dans la dite région.[208]

En utilisant le fait que le Conseil Suprême de la République de la Moldavie reconnaît comme illégitime "le Décret de la Douma de l'URSS pour la création de la République Socialiste Soviétique de la Moldavie du 2 août 1940", les leaders gagaouzes et russes proclament la création de la République autonome de Gagaouzie, le 19août 1990 et la République de la Transnistrie le 2 septembre 1990.[209]

Mais au lieu de chercher des compromis, Kichinev prévient les dirigeants de la Transnistrie que si les organes de ladite république commencent à fonctionner, le gouvernement moldave prendra des mesures extrêmes destinées à gérer la situation.

Du point de vue juridique, le fait que la loi du 2 août 1940 qui abolit l'existence de la RSSAM dans la Transnistrie, est rejetée à l'unanimité, signifie une auto-liquidation juridique de la république, dont l'espace est proclamé territoire roumain, occupé et divisé de force par l'Union Soviétique.

L'adoption d'une telle décision signifie une totale auto liquidation de la république et en même temps indique un cas très rare d'autodestruction d'un organe suprême du pouvoir étatique car, en effet, ladite décision invalide la continuité juridique du pouvoir.[210]Dans ce cas particulier, la seule issue logique et juridiquement incontestable, pourrait être l'autodissolution de l'organe suprême du pouvoir, suivie par un plébiscite parmi la population de la Bessarabie

[208] Stepanov, V., *La République de la Moldavie dans les années 1990 du XXe siècle–La route d'épines du totalitarisme vers la démocratie*, Kichinev, 1996, p. 30.
[209] Babilounga, N.V. et Bomechko, B.G., Op. cité, p. 23.
[210] Ibid, p. 27

et de la rive gauche du Dniestr (c'est-à-dire l'ex RSSAM), survéillé par des observateurs de la communauté internationale. Le référendum était censé montrer le désir de la population desdits territoires, soit de créer un Etat indépendant, soit de faire partie de l'Union Soviétique, de la Roumanie, de l'Ukraine ou de la Russie.

Les référendums ayant eu lieu en Transnistrie montrent clairement la volonté du peuple: une autodétermination immédiate, et la restitution de l'Etat de la Transnistrie comme faisant partie de l'Union Soviétique.

En réalité, la question se pose ainsi: soutenir le séparatisme en Moldavie pour intégrer par la suite l'Etat roumain, ou rester dans le cadre de l'Union Soviétique en tant que sujet étatique indépendant, c'est-à-dire en tant que la république de la Transnistrie.

Le 2 septembre 1990, à Tiraspol, se déroule le Deuxième congrès des députés de la Transnistrie. Il y est proclamée la République Soviétique Socialiste Moldave de la Transnistrie (RSSMT) dans le cadre de l'Union Soviétique, et est élu un Conseil Suprême temporaire.[211] Par la suite cette république changera de nom pour devenir la République Moldave de la Transnistrie-RMT.

Kichinev s'avère ainsi être un témoin impuissant de la division territoriale de la république.

Le 17 mars 1991, se déroule au niveau fédéral, un référendum qui doit se prononcer sur le sort de l'Union Soviétique. Le gouvernement de Moldavie interdit son déroulement sur le territoire de la république.[212]

Dans la région de Transnistrie la plupart des électeurs participent à ce référendum: 94% et 98% des votants se prononcent en faveur de la sauvegarde de l'Union.

[211] Babilounga, N.V. et Bomechko, B.G., Op. cité, p. 30.
[212] Stepanov, V., Op. cité, p. 36.

Le référendum suivant concerne la question de l'indépendance de la république. Il se déroule le 1 décembre 1991, au moment de l'élection présidentielle en RMT. 65% votent pour I.N. Smirnov, tandis que 98% se prononcent en faveur de l'indépendance de la Transnistrie. Les habitants de la RMT accordent une importance particulière à la présence de l'armée russe dans la région. Le 26 mars 1995, en même temps que les élections des députés du peuple se déroule un référendum sur la question de la présence de la 14 ème armée russe sur le territoire de la RMT. 92% des électeurs votent contre son retrait.[213]

Les référendums ne sont pas le seul moyen de montrer la volonté de la population. L' élection présidentielle, les élections des députés dans les organes suprêmes et régionaux du pouvoir, représentent aussi un indicateur de la volonté d'une large partie de la population.

D'un autre côté, il est intéressant de noter, que toutes les tentatives de la direction de la Moldavie pour inciter la population de la RMT à participer aux élections se déroulant en République de Moldavie, restent sans succès.

Voilà pourquoi, en partant de ce point de vue, plusieurs scientifiques de Transnistrie soulignent que "l'autoproclamation" de la Transnistrie comme Etat, montre qu'elle est le produit de l'autodétermination politique du peuple. Selon eux, cette "auto proclamation" est réalisée suite à un choix libre et est en conformité avec les normes du droit international, lequel prône que chaque peuple doit être libre de choisir son identité. [214]

Mais une question assez importante, nécessitant une analyse approfondie, reste ouverte: comment est-il possible que l'accord entre les différentes ethnies, ainsi que la stabilité, aient été préservés pendant si longtemps dans une région dont l'histoire et la situation géopolitique auraient pu parfaitement faire un lieu de guerres et de conflits? Le fait que dans le cadre de la RMT il n'y ait pas eu des conflits interethniques est reconnu par la majorité des observateurs.

---

[213] Marakoutza; G., *Aboutir à la paix par l'intermédiaire du consentement*, Tiraspol, édition Tiraspol, 1997, p. 9.
[214] Babilounga, N.V. et Bomechko, B.G., Op. cité, p. 33

La réponse à cette question doit être cherchée tout d'abord dans l'actuelle structure ethnique de la population de Transnistrie. Selon une statistique récente, les Moldaves en RMT sont actuellement 33,5%, les Russes 30%, les Ukrainiens environ 30%, les Bulgares 2%, les Juifs environ 2% aussi et les Biélorusses et les Gagaouzes respectivement 0,6%.[215]

Si nous comparons ces chiffres avec les données du XIXème siècle, ou bien avec l'époque de l'autonomie étatique, nous pouvons constater que durant les derniers deux siècles, aucune de ces ethnies ne représente une majorité dans la région de Transnistrie. A présent il existe une certaine parité qui s'est instaurée concernant les représentants des trois principales ethnies de la région. La particularité de la situation est qu'aucune de ces ethnies ne peut se déclarer comme une ethnie autochtone sur cette terre car, prises séparément, chacune représente une minorité.

Ces trois ethnies de la RMT se trouvent dans des conditions telles qu'elles composent une communauté. La sortie de cette communauté n'est avantageuse pour aucune d'entre elles car l'opposition de l'une des ethnies aux deux autres signifierait un isolement rapide et douloureux.[216]

Le fait que, déjà le 3 décembre 1989, lors du premier référendum pour le statut de la Transnistrie, organisé dans la ville de Ribnitza, 90% des gens aient voté pour la création d'une république, montre que presque la moitié de la population de Transnistrie se considère et se qualifie comme appartenant à une communauté ethno-socio-culturelle particulière.[217]

Il est important de noter que selon la Constitution de la Transnistrie le russe, le moldave et l'ukrainien, sont les trois langues officielles de la République. Cela exclut la création de couches ethniques privilégiées.

[215] Babilounga, N.V. et Bomechko, B.G., Op. cité, p. 34.
[216] Ibid, p. 37
[217] Ibid.

Face à la menace d'une incorporation dans le cadre de la Roumanie et d'une roumanisation forcée, les processus de consolidation politique de la communauté de la Transnistrie sont importants.

Ainsi, la sauvegarde et le développement de l'identité territoriale de la population de la Transnistrie et la formation socioculturelle de la communauté politico ethnique du peuple contribuent au fait qu'il prend conscience de sa particularité et engendre l'aspiration à devenir un sujet des relations internationales. Ces processus contribuent aussi à la réalisation du droit d'autodétermination. Dans ce sens, le statut d'une république qui s'est "autoproclamée", s'avère pour la RMT naturel et inévitable.

La Transnistrie ne représente pas un danger pour l'intégrité territoriale de la Moldavie car la création de son statut étatique ne suppose pas une division obligatoire, elle se déroule dans les frontières de l'ex-RSSM. Ainsi, même après la proclamation de l'Etat le 2 septembre 1990 la question de la division du territoire de l'ex RSSM ne se pose pas. Bien au contraire, dans une Déclaration des Conseils Suprêmes de Transnistrie et de Gagaouzie, adoptée au début du mois de décembre 1990, il est dit que: "....Dans le but de sauvegarder l'intégrité de la Moldavie et d'instaurer une paix civile, ainsi qu'une compréhension mutuelle, le Conseil Suprême de la République Gagaouze et de la RSSM se tournent vers le Conseil Suprême de la RSSM avec la proposition de créer une fédération."[218]

Alors, dans le cas de la Transnistrie, convient-il de parler de guerre civile ou de conflit? Il parait plus précis de parler de conflit armé, un terme utilisé dans les documents officiels et par la diplomatie. Ce terme est approprié car il exprime une opposition militaire des antagonistes, en même temps qu'il permet de s'abstenir de donner une évaluation précise de cette opposition.

[218] Marakoutza; G., Op. cité, p. 14.

En effet, le conflit en question se passe entre la brusque réorientation de la direction de la Moldavie qui, suite à la perspective d'intégrer la Roumanie se tourne de l'Est vers l'Ouest, alors que l'orientation traditionnelle du peuple de la Transnistrie est tournée vers le monde slave, éxprimant un désir de rester dans l'union avec la Russie et l'Ukraine.

Dès sa naissance, le conflit de Transnistrie n'a pas été un conflit interethnique -les combattants des deux côtés étaient des Moldaves, des Ukrainiens, des Russes, ainsi que des représentants des autres nationalités- mais politique.

L'escalade du conflit est particulièrement forte au mois de mai 1992 et il est indispensable de mentionner le fait qu'un groupe de parlementaires de Kichinev se rend à Tiraspol pour convaincre les députés de Transnistrie de retourner au Parlement et de discuter du chemin à suivre pour arriver à un cessez le feu. Mais tandis qu'une commission, créée par des représentants de Moldavie et de Transnistrie, cherche une formule du compromis, l'armée et la police continuent la canonnade.[219]

Le 16 juin 1992, le parlement de la Moldavie adopte les principales mesures susceptibles de résoudre le conflit. Elles prévoient: la division des deux côtés; la démilitarisation et le renvoi des détachements armés formés par des volontaires; le retour des participants aux combats à leur domicile et leurs lieux de travail; l'organisation de nouvelles élections libres sur les deux rives du Dniestr avec la participation d'observateurs étrangers, etc.

Le 19 juin 1992, des détachements moldaves armés entrent dans la ville de Bendery. Dans l'espace de trois heures la ville est occupée. La seule explication de cette attaque de Bendery au moment même où le conflit semble résolu, tient au fait que les autorités suprêmes en Moldavie n'aspirent pas au bon déroulement des négociations.[220]

[219] Stepanov, V., Op. cité, p. 40.
[220] Babilounga, N.V. et Bomechko, B.G., Op. cité, p. 49

Un aspect très intéressant de ce conflit de Transnistrie tient au fait que le commandant de la 14ème armée russe, le général Lebed, continue à exiger que la neutralité soit respectée, alors même qu'il assiste à la destruction de la ville où habitent ses officiers.[221]

Le 21 juillet 1992 est signé un accord de cessez le feu et de réglement pacifique du conflit par les présidents de Moldavie et de Russie, mais en présence du président de la RMT. Ainsi, le conflit de Transnistrie est de fait gelé et connait une phase de rivalité pacifique. Une Commission de Contrôle est créée pour fonctionner en tant que mécanisme de "*peacemaking"* et en tant qu'un organe politique des forces unies de "*peacekeeping*". Le cessez le feu permet de passer à l'étape des négociations dont le but est la résolution complète du conflit.

Ainsi, petit à petit, dans la période 1991-1992 la situation ethnique en Moldavie s'est transformée d'une crise en un conflit. [222]

Les dirigeants de la Transnistrie veulent une autonomie sous certaines conditions:

Il faut que l'autonomie soit non seulement nationale, culturelle et administrative, mais aussi territoriale et politique, ce qui change le statut et le caractère de la direction étatique. Cela veut dire que la Moldavie ne sera plus un Etat unitaire car il y aura deux composantes étatiques;

Les dirigeants de la Transnistrie demandent une représentation proportionnelle basée sur le principe des quotas;

Ils exigent que les élections en Transnistrie se déroulent séparément des élections de la Moldavie. (En réalité, depuis 10 ans, la République de Transnistrie organise ses élections indépendamment.)[223]

Il faut noter que derrière les deux protagonistes (la Moldavie et la Transnistrie) se trouvent d'autres acteurs directement engagés dans le conflit: la Russie et l'Ukraine soutiennent la Transnistrie, et la Roumanie soutient la Moldavie. Après la phase armée, qui

[221] Babilounga, N.V. et Bomechko, B.G., Op. cité, p. 50.
[222] Marakoutza, G., Op. cité, p.30

est plutôt courte mais assez acharnée, les protagonistes se mettent à la table des négociations et, grâce à l'assistance des pays garants, arrivent à une gestion post conflictuelle du problème. Il est important de souligner que grâce à la position active et à l'ingérence de la Roumanie et de la Turquie, le problème sort du cercle des crises et des conflits post soviétiques et entre dans l'ordre du jour des structures et des organisations européennes et internationales; en l'occurence de l'OSCE et de l'UE.

Le processus de négociations traverse plusieurs phases. Il se caractérise par la médiation et la participation de différentes organisations internationales. Mais, dans l'état actuel des choses, il n'existe pas de solution capable de mettre un terme à cette situation anormale qui est celle de l'existence d'un Etat dans l'Etat et le manque de contacts entre ces deux entités. Dans le cas de la Transnistrie, et à la différence des crises et des conflits yougoslaves, nous sommes en présence d'une grande puissance, défendant fermement ses intérêts et ne permettant pas une ingérence efficace des organisations et des forums internationaux.

En gros, nous pouvons tirer la conclusion suivante: dans le cas de la Moldavie il existe une dioptrie asymétrique; c'est-à-dire, que l'on observe d'abord l'éruption du nationalisme et du séparatisme qui transforment la situation de crise en conflit. Cet événement est suivi par l'ingérence des pays garants et la division du territoire en deux Etats qui ont leur propre administration interne et possèdent tous les symboles étatiques, mais c'est uniquement l'un des deux sujets–la Moldavie–qui reçoit une reconnaissance internationale. Progressivement et après toute une série de négociations, s'impose la réflexion que l'état actuel n'est pas productif et que la possibilité d'un renouvellement des actions militaires n'est pas acceptable non plus. Il faut donc, trouver des solutions qui peuvent satisfaire les deux parties.

[223] Ibid, p. 31.

Quand on parle de l'état actuel du problème de la Transnistrie et de la situation ethno minoritaire en Moldavie, nous pouvons considérer qu'il s'agit d'un problème maîtrisé, qui a dépassé la phase conflictuelle et dont la gestion post conflictuelle se trouve dans un état avancé. Mais pour arriver à ce stade il a affronté et franchi plusieurs obstacles.

Ainsi, après avoir parlé de la politique étatique à l'encontre des minorités et de leurs réactions de protection, il convient d'arrêter notre attention sur la politique ethnominoritaire lors des situations conflictuelles qui reprèsentent une phase très souvent inévitable quand il s'agît de trouver une solution capable de satisfaire tous les antagonistes.

b) La politique ethno minoritaire lors des situations conflictuelles

Jusqu'à présent nous avons vu comment les problèmes ethno-politiques et minoritaires surgissent et se développent dans une configuration souvent modifiée et en présence de méthodes, de moyens et de manifestations politiques prédominants. Mais quand de tels problèmes entrent dans une phase extrême, alors la dynamique, la politique, les moyens et les acteurs nécessaires pour leur résolution changent brusquement. En règle générale ce sont les méthodes faisant appel à la force, ainsi que celles sortant du domaine politique qui prédominent quand un problème se trouve dans ledit état. Ces méthodes finissent souvent par une expatriation, un exode, la création de territoires ethniquement purs, une activité terroriste, ou bien une guérilla.

b.1) 1992–1995–la phase militaire du conflit bosniaque

Cette période, qui peut être définie comme la deuxième étape de la crise yougoslave, est caractérisée par l'euphorie nationale serbe et la création d'un territoire ethnique serbe composé de quatre Etats–la Serbie, le Monténégro, la Republika Srpska et la République de Krajina Serbe. En Bosnie les Serbes s'emparent des deux tiers du territoire de la république. En Croatie de 30% à 40%. Les gouvernements de ces quatre Etats réagissent de manière coordonnée quand il s'agît de défendre la cause serbe que ce soit dans les Balkans, mais également sur la scène internationale. Cependant à un moment donné, des différences commencent à apparaître sur l'axe Belgrade–Pale. Elles se manifestent notamment dans les méthodes, les moyens et les rythmes de la politique commune. La politique de Milošević est influencée par les motifs étatiques. Il prend en considération le changement de la situation et les dispositions des facteurs internationaux. En même temps il tient compte du radicalisme et de l'intransigeance, du comportement et des actes des élites politiques de la Republika Srpska et de la République de Krajina Serbe.

Milošević s'efforce de prouver son côté scrupuleux, sa légitimation politique et sa volonté de coopérer. Non seulement il accepte d'agir en tant que médiateur entre ces différentes élites politiques, mais décide aussi de leur suggérer que l'acceptation des conditions proposées et les compromis diplomatiques sont rationnels et opportuns par rapport à la réalisation des buts stratégiques. C'est ainsi que commence la troisième phase de la crise yougoslave (1994–1995). C'est la phase des négociations, de la médiation, des armistices, de l'embargo international, et des opérations militaires de l'ONU et de l'OTAN. Mais c'est aussi l'étape des différences dans les positions et les actions de Belgrade et de Pale. C'est la période où Belgrade retire sa confiance politique aux leaders de Pale. Avant tout, il est plus important pour Milošević de convaincre la Communauté internationale que la Yougoslavie est un partenaire digne de confiance, qu'elle est prête à faire des compromis et des concessions politiques, territoriales, militaires et économiques. Tout cela s'inscrit dans la réalisation d'un

but assez important, notamment la levée de l'embargo, la réintégration de la Yougoslavie dans les principales organisations internationales et son engagement dans le processus d'intégration européenne en tenant compte des pseudo–Etats serbes et leurs relations spécifiques avec Belgrade. Pour réaliser ce but, non seulement la Yougoslavie retire sa confiance à la Republika Srpska et à la République de Krajina Serbe, mais rejoint l'embargo international[224]. Elle "élimine" la direction politique de ces deux pseudo–Etats et, en 1995, signe l'accord de Dayton.[225] Toutes ces divergences de vues enfoncent un coin dans l'unité serbe, elles font en sorte que la coopération serbe dans les deux pseudos–Etats devienne plus difficile. Les ennemis dès lors en profitent. Pendant cette période les Musulmans et les Croates sont soutenus par l'Ouest. Ils réorganisent et modernisent leurs forces armées. Et au printemps–été 1995 ils changent la situation politico–militaire à leur profit. Les troupes serbes subissent des défaites tant en Croatie qu'en Bosnie. Les Serbes sont obligés d'accepter les conditions préalables (le rapport 51%, 49% du territoire en Bosnie–Herzégovine), les défaites militaires et la liquidation du pseudo –Etat serbe en Croatie. Le séparatisme albanais au Kosovo et les dispositions anti-serbes dans le monde deviennent plus fortes. La Russie retire son soutien. La cause serbe est ainsi réduite d'un programme maximaliste à un programme minimaliste.[226] C'est ce dernier qui est défendu dans les accords de Dayton. Ils comprennent:

- La sauvegarde de la Republika Srpska en tant qu'entité de l'Etat bosniaque, avec le droit d'avoir des relations spéciales avec la République de la Yougoslavie;
- La sauvegarde de l'enclave serbe en Croatie. C'est la Slavonie de l'Est. Elle a le statut d'une région serbe et des observateurs internationaux y sont présents sous mandat de

[224] De 1994 à 1995 il y a des négociations qui se poursuivent à New–York. Là, les Etats–Unis posent à Milošević la condition "d'apprivoiser" Pale. C'est l'ainsi nommée tactique "de la carotte et du bâton". Ici, la carotte est la promesse que si Milošević peut réaliser la condition, alors les Etats–Unis vont faire en sorte que l'embargo soit levé et que la Yougoslavie soit reconnue au niveau international. Le bâton est que si Milošević refuse d'accepter la condition, il y aura une nouvelle opération militaire et un blocage total de tous les territoires serbes.
[225] Andrejvić, M., Op. cité, p. 45.
[226] Ibid, p. 46.

l'ONU dans le cadre de la mission UNTAES (*United Nations Troups in Eastern Slavonia*; Troupes des Nation Unies dans la Slavonie de l'Est);

- "L'écartement" de la pression pour l'internationalisation du problème du Kosovo et de son inscription dans les décisions de Dayton;
- L'affaiblissement de la pression économique et politique contre la Yougoslavie et le lever progressif de l'embargo.[227]

En Bosnie–Herzégovine, comme dans les autres républiques, les leaders des partis prétendent être les porte–paroles de toute la nationalité revendiquant ses droits à l'autodétermination et sur certains territoires. Ainsi, ces leaders font échouer les tentatives d'alternatives constitutionnelles pour une Bosnie indépendante, c'est–à–dire l'idée d'un Etat civique, dans lequel les différences ethniques ne sont pas définies comme des facteurs politiques et où les citoyens ont l'obligation de respecter les droits des autres communautés ethniques et de vivre dans une civilisation multiculturelle. Selon les leaders locaux, même les citoyens bosniaques ne croient pas être capable de continuer à cohabiter avec les autres groupes ethniques. Voilà pourquoi, ils préfèrent être gouvernés par un gouvernement dont l'appartenance nationale soit clairement définie. Mais à la différence des autres républiques, en Bosnie–Herzégovine il n'y a aucune force politique apte à représenter la république comme une unité homogène et capable de s'opposer aux tentatives extérieures visant à réaliser l'idée d'une identité multinationale et d'une civilisation multiculturelle. En effet, c'est l'Union Européenne (UE) qui confirme cette thèse, car au mois de février 1992, elle commence des négociations avec les représentants des trois partis bosniaques[228].

Le siège de la capitale Sarajevo dure plus de 17 mois–du 5 avril 1992 au mois d'août 1993 et reprend avec une férocité accrue en novembre 1993. Le siège est levé seulement après le cessez–le–feu, qui est négocié au mois de février 1994. Avec Mostar en Herzégovine, ce

sont les deux exemples les plus dramatiques d'une campagne dont le but est la destruction du symbole de l'identité bosniaque et l'affaiblissement de la résistance des citoyens qui cohabitent encore sans tenir compte de leur origine ethnique. Selon Susan Woodward, Sarajevo n'est pas un but militaire, mais plutôt une provocation vis–à–vis du moral serbe.[229]A la fin de 1993 les Serbes bosniaques rédigent un plan de partage de Sarajevo, dans lequel ils prévoient la création de deux villes jumelles. L'une doit être serbe, l'autre musulmane. Pour que ces deux nouvelles villes se transforment en capitales de la "Bosnie serbe" et de la "Bosnie musulmane", les Serbes sont presque prêts à raser Sarajevo. Ils préfèrent quand même une variante plus modérée et commencent à exercer des pressions sur le gouvernement bosniaque, en l'incitant à négocier et en menaçant d' "étouffer" la ville petit à petit. Mais les Bosniaques refusent de se priver de Sarajevo. Pour eux cette ville symbolise leur courant stratégique. Voilà pourquoi, ils acceptent de "jouer le rôle de l'otage". C'est une chose qui est périodiquement rappelée aux téléspectateurs du monde entier. Les Serbes bombardent la ville, mais après les dévastations les Bosniaques ne se dépêchent pas de nettoyer les ruines. Pendant la durée du siège les habitants de Sarajevo passent d'un demi-million à moins de 350 000. Ils décident de réagir contre les bombardements et entament une campagne d'opposition culturelle en provoquant une campagne mondiale de sauvetage de "l'esprit de Sarajevo". En même temps l'opinion mondiale ne prête presque pas d'attention au bombardement ininterrompu de Mostar, où les ruines et les victimes sont même plus nombreuses que celles de Sarajevo et où les traditions culturelles représentant toutes les composantes ethniques sont encore plus anciennes que celles de Sarajevo. La tragédie de Mostar est une preuve évidente de l'effet des campagnes psychologiques.[230]

---

[227] *Les problèmes ethniques en Europe du Sud-Est durant les années 1990 du XXème siècle et l'intégration euroatlantique de la Bularie*, Sofia; édition Albatros, 2001, p. 16.
[228] Woodward, S., Op. cité, pp. 388–390.
[229] Woodward, S., Op. cité, p.400
[230] Ibid, p.401.

Mais il faut tenir compte que la guerre psychologique, utilisée pour l'acquittement des aspirations à la fondation de nouveaux Etats nationaux n'est pas d'une grande utilité si après elle il n'y a pas de reconnaissance diplomatique. Les opérations militaires ne sont pas entreprises seulement pour conquérir ou pour défendre des territoires, mais aussi pour gagner le soutien international. Les grands stratèges militaires, en collaboration avec les leaders politiques, choisissent avec soin les cibles, pour donner une forme convenable à la répercussion de ces opérations dans les médias. Tout cela pour déformer à leur profit les évaluations de la communauté internationale et regagner encore plus de sympathies. Les gouvernements de la Croatie et de la Bosnie n'hésitent pas à ordonner la mise en place des armes et même des batteries d'obus derrière les murs des hôpitaux. Par cet acte et pour attirer la sympathie de toute la communauté internationale ils obligent les Serbes à bombarder ces hôpitaux.[231].

Lors de la conférence sur les problèmes de l'ex–Yougoslavie, qui a eu lieu à Genève entre octobre 1992 et janvier 1993, un projet de pacification de la région est proposé. Ce projet prévoit la création de communes et de provinces où la population sera mixte du point de vue ethnique, ainsi que la sauvegarde de l'unité territoriale de la Bosnie–Herzégovine. Plus tard cette idée devient populaire sous le nom de "plan Vance–Owen" (voir annexe 12). Les Bosniaques n'acceptent pas ce plan. Ils sont mécontents, car il ne prévoit pas suffisamment de territoires pour les Musulmans. Ils sont mécontents aussi du fait qu'en janvier–février 1993 l'administration de Clinton accuse non seulement les Serbes et les Croates, mais aussi les Musulmans d'avoir mené une politique de purification ethnique.[232]

Les actions des forces de défense territoriale sont facilitées par la division de la république en trois camps sans structure politico étatique. La guérilla dans les villes est très violente, avec une utilisation massive des snipeurs et des commandos dès très tôt le matin,

[231] Woodward, S., Op. cité, p. 395.
[232] Kinzer, S., *Les croates font retourner les réfugiés bosniaques*, New York Times, le 31 octobre, 1992, p.3.

pour que les adversaires soient démoralisés. Le but de ces tactiques, en accompagnement avec les menaces d'épidémies, de famine et de gel, est de convaincre les personnes appartenant aux groupes ethniques "non désirés" de quitter les villes et de ne jamais plus y revenir.

Parmi les tâches à respecter pour que le contrôle des territoires soit efficace est la détention de tous les hommes appartenant à la "nationalité ennemie" dans les camps de concentration, parce que personne ne peut garantir que ces hommes ne seront pas mobilisés par l'adversaire et envoyés au front pour prendre part aux combats.[233].

Et c'est pour toutes ces raisons que la guerre en Bosnie-Herzégovine représente une épreuve partiqulièrement importante pour la communauté internationale.

Peut–être la plus grande confusion pour les observateurs étrangers se trouve-t-elle dans les débats autour des cartes, chaque fois que surgit le danger d'un échec des accords politiques sur l'avenir de la Bosnie–Herzégovine obtenus jusqu'alors.

Les négociateurs internationaux négligent les exigences de cantonnisation de la Bosnie de Radovan Karadžić. Celui–ci prétend que les Serbes ont des droits sur 65% du territoire de la Bosnie pour des raisons historiques (bien qu'il n'y ait pas eu autant de population serbe en ces lieux).[234] En plus, les troupes de Mladić attaquent aussi des villes que tout le monde, à cause de la majorité des Musulmans et des traditions historiques dans la région, reconnait comme étant un territoire musulman. La raison de ce détour de la carte ethnique de Bosnie est l'existence d'un grand nombre de positions stratégiques–tels, aéroports militaires, dépôts de pétrole, centrales électriques, usines militaires et lignes de communication.

L'importance des positions économiques pour les nouveaux Etats est la raison princaple pour laquelle les Serbes bosniaques remettent à plus tard l'acceptation de la nouvelle carte de la Bosnie–Herzégovine proposée par le plan Vance–Owen. Pour sa part, la

---

[233] Slams, A., *Violations des droits des Hommes commises par les Serbes*, RFE/RL Daily Report, le 25 juillet, 1994
et *Les Serbes accélerent la purification ethnique*, RFE/RL Daily Report, le 2 août, 1994.

communauté internationale critique ce plan qui favoriserait les agresseurs (les Serbes de Bosnie reçoivent environ 43% de tout le territoire de Bosnie, alors que la population serbe ne représente que 33% de toute la population bosniaque). Selon les Serbes de Bosnie, le plan Vance–Owen conduit vers la ruine économique de la Bosnie car en privant les Serbes des sources énergétiques et des usines, il les soumet aux Musulmans et aux Croates et les condamne à une longue dépendance économique[235].

La guerre en Bosnie–Herzégovine s'avère une rude épreuve pour la communauté internationale car elle ne se situe dans aucune des catégories pour lesquelles sont créées les organisations internationales et régionales. Pour trouver une solution à cette guerre il faut résoudre deux groupes de problèmes. C'est là notamment où l'on prend conscience de l'inadaptation et du manque de préparation de ces organisations qui s'avèrent incapables de proposer une solution pour préventive à de tels conflits.

Le premier groupe de problèmes est la conséquence du fait que les grandes puissances, avaient estimé que la Bosnie–Herzégovine n'aurait pas d'importance stratégique. Mais la république et sa population ont montré leur aptitude à mobiliser les médias et l'opinion publique internationale, et à faire en sorte que les grandes puissances réagissent. C'est comme si la Bosnie faisait et ne faisait pas partie de l'Europe. Une solution de compromis exige l'envoi des forces de maintien de la paix de l'ONU, qui doivent porter de l'aide humanitaire aux citoyens victimes de cette guerre tripartite. L'effet d'une telle politique est facilement prévisible –personne ne sera complètement satisfait. Ceci signifie qu'il y aura toujours des pressions en faveur d'une ingérence plus affirmée. Ainsi, la confiance en l'ONU et en ses actions de paix peut être sérieusement ébranlée.

Le deuxième groupe de problèmes découle des questions liées à la souveraineté nationale. L'intention de l'UE est de "découper" selon le principe de la souveraineté

---

[234] Landay, J., *Une enclave serbe vieille de 100 ans, reste intacte*, Christian Science Monitor, le 21 octobre, 1993, p. 6.

internationale la Yougoslavie multinationale. On pourrait en conclure que l'UE ne prend pas en considération les conséquences éventuelles pour la Bosnie multinationale. Cette erreur est aggravée par le fait que Washington ait insisté pour que la souveraineté de la Bosnie soit reconnue avant que les relations de la république avec les autres parties de l'ex-Yougoslavie (surtout avec la Croatie et la Serbie) soient éclaircies et avant même qu'un accord entre les trois partis politiques et ethno nationaux soit conclu. Le résultat, a été une confusion autour des vraies raisons de cette guerre – s'agit-il d'une guerre civile ou d'une agression extérieure de la Serbie contre la Bosnie? La réponse à cette question est d'une très grande importance car d'elle dépendent les actions qui vont être déclarées les plus efficaces à la résolution du conflit.[236] Ce problème empêche la diplomatie occidentale de mettre à jour les vraies raisons du conflit et de proposer une politique adéquate. Au contraire, en reconnaissant l'Etat de Bosnie et en l'acceptant comme membre de l'ONU, la communauté internationale se conduit comme si la Bosnie était un Etat assiégé par des forces rebelles et des agresseurs extérieurs. En pratique l'attitude de l'ONU et des autres institutions internationales envers cette guerre est celle d'une réaction à une guerre civile**.** Voilà pourquoi, les négociations internationales ont pour objet un accord politique entre les ex–partenaires de la coalition tripartite.Or, ces "partenaires" ont d'autres intentions, et notamment, la création d'Etats indépendants sur le territoire contesté.

Ces deux groupes de problèmes sont étroitement liés. La décision des grandes puissances de ne pas utiliser le recours à l'ingérence militaire dans le conflit signifie qu'elles n'ont pas l'intention de défendre l'Etat bosniaque, bien qu'elles l'aient déjà reconnu. La Communauté internationale tombe dans son propre piège car elle n'arrive pas à définir la nature du conflit, on pourrait même dire qu'elle ne le comprend pas. Il s'en suit que la Communauté internationale n'est pas en mesure de décider comment intervenir.

---

[235] Woodward, Susan, Op. cité, 2002, p. 449.
[236] Zhelyazkova, A., Op. cité, pp. 104-109.

Après l'échec de nombreux essais de cessez-le-feu, les espoirs que les forces de paix de l'ONU parviennent à mettre fin aux combats diminuent car le gouvernement bosniaque interromp les négociations et déclare qu'il refuse de négocier avec les agresseurs serbes et les criminels de guerre. Le 20 juin 1992 le gouvernement bosniaque déclare la guerre à l'Armée fédérale et aux Serbes. Six jours plus tard, il conclut une alliance militaire avec la Croatie. Au mois de juillet 1992, les Croates de Bosnie proclament l'indépendance de leur nouveau Etat Herzeg–Bosna. [237]

Mais les droits à l'autodétermination des Musulmans bosniaques ne peuvent pas être réalisés tant que la Bosnie ne sauvegarde pas son unité étatique. Voilà pourquoi, ils s'efforcent de réaliser ce but. Cela réveille les soupçons des nationalistes serbes et croates. Pour les leaders de ces deux groupements, la perspective d'une unité étatique de la Bosnie–Herzégovine signifie un essai de camoufler la tendance d'une éventuelle domination des Musulmans dans le futur gouvernement de la république.

L'existence d'une langue commune, en tant que condition préalable nécessaire pour l'existence d'une nation moderne, s'avère insuffisante pour sauvegarder la souveraineté de la Bosnie. A la différence des Slovènes, des Albanais et des Macédoniens, qui défendent avec acharnement leurs signes nationaux qui les différencient des Croates et des Serbes par l'intermédiaire des langues différentes, les Bosniaques utilisent une langue qui en effait est un mélange de serbe et de croate. Ils utilisent les deux alphabets: l'alphabet latin pour les catholiques et cyrillique pour les orthodoxes. Dans le conflit entre les Croates et les Serbes, les deux nationalités insistent sur les différences religieuses quand il s'agit de déterminer l'identité de la Bosnie–Herzégovine. Cela les aide à souligner les liens qu'ils ont avec l'Etat voisin protégeant respectivement telle ou telle communauté ethnique. Mais quand ils sont menacés par les Musulmans, ou plus exactement par le fondamentalisme islamique (comme le

[237] Woodzard, S., Op. cité, p. 490

répètent Milošević et Tudjman), ils se sentent obligés de se rappeler que "la seule chose qui les lie" est le christianisme.[238] Les séparatistes serbes et croates ont un intérêt commun à miser sur des atouts comme l'appartenance religieuse, pour nier le droit du président Izetbegović à représenter tous les Bosniaques et à s'efforcer de raffermir le caractère laïc du nouvel Etat.

Les forces bosniaques gouvernementales et les formations paramilitaires musulmanes sont obligées de mener le combat sur deux fronts. Par conséquent, il est tout à fait normal que les tués et les blessés parmi elles soient plus nombreux. En plus, le nombre des victimes parmi la population musulmane est le plus élevé aussi pour le simple fait que les Musulmans sont majoritaires dans cette république. Malgré cela, la campagne bosniaque réussit à atteindre ses buts puisque, au sein de la communauté internationale, naît le sentiment d'intolérance vis–à–vis des Serbes de Bosnie. Envers les Croates de la Bosnie, le monde se montre plus tolérant. Il accepte leur explication selon laquelle ils avaient agi seulement dans des conditions d'autodéfense. C'est ainsi que le monde tourne de plus en plus son attention vers les droits des Musulmans et non pas des Bosanac[239]. Cela mène à cette situation paradoxale ou les habitants de la république qui ont le plus besoin du soutien international sont ceux qui au bout du compte, en reçoivent le moins.

Quelques jours seulement après l'ouverture de la conférence de Londres[240] est mis un terme à l'alliance militaire entre le gouvernement bosniaque et la Croatie (officiellement cela a été proclamé le 24 octobre 1992). Les Serbes de Bosnie déclarent que la conférence de Londres a détruit leurs derniers espoirs pour des négociations traitant de la cantonisation de la république. Par conséquent, il n'y a plus d'obstacles à la réalisation des projets agressifs et offensifs de l'armée serbe de la Bosnie avec à sa tête le général Ratko Mladić.[241]

---

[238] Zhelyazkova, A., Op. cité, p. 117.
[239] Bosanac: ce sont les habitants de la Bosnie–Herzégovine. Il faut faire une différence entre "Bosanac" et "Bošnjak". Les Bošnjaks sont seulement les musulmans de la Bosnie alliés avec la SDA.
[240] C'est la deuxième conférence de paix qui doit trouver une solution satisfaisante à toutes les disputes territoriales en ex-Yougoslavie. Elle a eu lieu à Londres les 26–27 août 1992.
[241] Zhelyazkova, A., Op. cité, p.119.

Entre juin et septembre 1993 un nouveau plan de paix est formulé. Il est appelé le plan Owen–Stoltenberg et porte les noms des deux présidents du groupe chargé de son élaboration. Parfois il est aussi appelé "le paquet de mesures Invincible"[242]. Selon ce projet, la Bosnie doit être divisée en trois Etats ethniques à partir de la base des principes ethniques proclamés pour la première fois à Lisbonne[243]. Fondé sur la proposition du président croate Tudjman, approuvée par le président serbe Milošević, le plan tient compte des conquêtes territoriales des Serbes et des Croates de la Bosnie. Cela confirme le succès du scénario alternatif du partage de la Bosnie–Herzégovine, dessiné entre juillet 1990 et mars 1991, lors des conversations entre Tudjman et Milošević. L'Etat des Croates de Bosnie –Herzeg–Bosna– peut, plus tard, accepter d'être unifié avec la Croatie. La république du peuple serbe en Bosnie–Herzégovine se réserve le droit de demander une incorporation à la Yougoslavie fédérale, constituée pour le moment seulement par la Serbie et le Monténégro.

Le plan Owen–Stoltenberg (voir annexes 13 et 14) est soutenu par les Serbes et les Croates de Bosnie. Mais il est immédiatement rejeté par le gouvernement bosniaque. Pendant l'été de l'année 1993, celui–ci s'efforce d'obtenir un débouché sur la mer Adriatique et sur la rivière Sava en passant par les terres qui devraient être considérées comme des territoires croates.[244]

Après l'échec des négociations de 1993 les forces gouvernementales bosniaques et les milices armées des Musulmans remportent des victoires sur le champ de bataille. Par la suite, les politiciens bosniaques s'accrochent encore plus à l'identité bosniaque et commencent à créer un Etat musulman, mais aussi à déporter les habitants non–musulmans.[245]

---

[242] "Invincible" est le nom d'un bateau britannique militaire où le 30 septembre 1993 a eu lieu la réunion qui devait concrétiser le plan.
[243] Lewis, P., *La proposition de deux leaders divise la Bosnie en trois parties*, New York Times, le 17 juin 1993, p. 3. Une chronologie détaillée montrant les efforts de la conférence de Genève en faveur des négociations pour le nouveau plan de paix peut être trouvée dans les rapports de Stoltenberg et Owen présentés devant l'ONU. Voir: Report S/26260, le 6 août 1993 ; S/26922, le 29 décembre 1993; S/1994/64, le 21 janvier 1994.
[244] Woodzard, S., Op. cité, p. 500.
[245] Ibid.

En conclusion nous pouvons dire que la phase entre 1992-1995 est la phase militaire du conflit bosniaque, se caractérisant par une guerre civile entre les formations paramilitaires des trois communautés ethniques. Les actions militaires se déroulent sur tout le territoire de la république et les trois acteurs ont recours à la purification ethnique, aux répressions et aux expatriations massives. Par la suite le monde a assisté à l'instauration des territoires ethniquement purs.

Il faut noter que le comportement des pays qui sont directement engagés dans le conflit est contradictoire et "sinueux"-il s'agit des Serbes et des Croates qui s'appuient respectivement sur la Yougoslavie et la Croatie, et des Musulmans qui comptent sur le soutien de l'Occident et des pays islamiques. Les Etats engagés dans le conflit y interviennent en utilisant tout leur potentiel, tous leurs ressources et moyens et ont recours à plusieurs tactiques. Maintes fois ils prennent des engagements et des obligations, lesquels sont systématiquement violés par la suite. Finalement, et sous la pression des facteurs extérieurs et des circonstances variables, ils s'assoient à la table des négociations et signent un paquet de conventions et d'accords (Dayton-Paris). Mais les Serbes de Bosnie ne sont pas présents à la table diplomatique lors de la signature des accords de Dayton et de Paris.

Quant aux Croates, après la phase de consolidation ethnique, ils énoncent leur souhait de voir la Bosnie-Herzégovine sortir de la Fédération Yougoslave. En 1994-1995, Zagreb suggère à l'élite croate de Bosnie de s'orienter vers une collaboration et vers une action commune avec les Musulmans, pour mener à la création d'une Fédération Croato-Musulmane. Dans le cadre de cette fédération les deux communautés mettent en place des forces armées, des organes et des institutions de pouvoir communs, mais le problème de la répartition territoriale dans cette fédération subsiste. C'est un problème qui reste irrésolu et qui, dans certaines régions du pays, contient un grand potentiel conflictuel (par exemple à Mostar).[246]

[246] Zhelyazkova, A., Op. cité, p. 131.

L'élite politique des Musulmans s'oriente vers la proclamation de l'indépendance et de la souveraineté, tout en sauvegardant l'intégrité territoriale de la république.[247] Ainsi, les Musulmans bosniaques deviennent porte-parole et "gardien" de l'Etat bosniaque. Ce n'est pas par hasard si, lors des négociations, les Musulmans sont les seuls à être légitimement représentés, avec Izetbegovič comme président et leader. Les deux autres ethnies de Bosnie-Herzégovine sont représentées par Tudjman et Milošević.

La résolution pacifique du conflit en Bosnie-Herzégovine conduit à un partage territorial qu'on peut qualifier de "symbiose hybride". De plus, les buts et les intentions initiaux ne correspondent pas aux accords conclus et à la réalité qui suit ces accords. Ainsi, les relations entre les principales communautés ethniques restent vagues, non-réglées et sous tension. L'idée d'une Bosnie-Herzégovine multiethnique, avec une société étatique stable, une économie de marché capable de se développer et de travailler de manière intensive et des communautés ethniques habitant en harmonie, paraît de plus en plus comme une chimère. La réalité montre des paradoxes: la République de Bosnie-Herzégovine existe comme un sujet du droit international, mais elle est en même temps composée de deux entités[248] disposant d'une forte autonomie intérieure et de la possibilité d'établir des relations avec des partenaires extérieurs; la Bosnie-Herzégovine est un Etat souverain et indépendant, mais elle est en même temps un protectorat international (SFOR), dont l'existence dépend de la volonté des facteurs extérieurs.[249]

En comparaison avec la Bosnie-Herzégovine, la situation au Kosovo paraît aussi très compliquée. Nous allons l'examiner dans le prochain sous-paragraphe tout en tenant compte de ce que, là aussi, coexistent deux religions juxtaposées: l'islam et le christianisme. Mais

[247] Zhelyazkova, A., Op. cité, p. 135.

[248] Il s'agit de la communauté fédérale entre les Croates et les Musulmans et la Républika Srpska (qui est unitaire), laquelle est très centralisée. Nous pouvons faire une comparaison en suggérant que c'est la variante chypriote d'organisation étatique, même si le cas de Bosnie est plus compliqué. En Chypre il existe deux communautés ethniques avec le dilemme de savoir si l'Etat doit être unitaire ou fédéral. Le cas de la Bosnie est

cette fois le facteur catholique n'est pas représenté. Est-ce que cela rend le déroulement des événements plus compliqué? Difficile de répondre, car dans tous les conflits ethniques et en particulier dans les conflits balkaniques, la composante religieuse n'est qu'un des moyens dont dispose la politique ethno minoritaire.

b.2) Kosovo–de la crise au conflit et à une résolution post conflictuelle

Le 1er novembre1997, Milošević rencontre le Premier ministre albanais, Fatos Nano. C'est la première rencontre au sommet entre les chefs de gouvernement Yougoslave et Albanais depuis cinquante ans. Milošević et Fatos Nano acceptent d'établir des relations diplomatiques entre la Yougoslavie et l'Albanie. Plus étonnant est que Fatos Nano soit d'accord pour dire que le Kosovo représente un problème yougoslave interne. Beaucoup d'observateurs pensent que Fatos Nano essayait simplement de réduire la probabilité d'un conflit armé entre les deux pays au sujet du Kosovo. Cependant les Albanais du Kosovo sont choqués par la réaction de Fatos Nano et se tournent vite vers les moyens militaires. En février 1998 l'UCK proclame une lutte armée pour l'indépendance et commence à attaquer la police serbe et les forces de sécurité du Kosovo afin de réaliser son but, la sécession de la région. Le 31 mars 1998, le conseil de sécurité de l'ONU lance un embargo sur les armes à destination de Yougoslavie. Le 9 mai 1998, les ministres des Affaires étrangères du Groupe de Contact annoncent l'interdiction des investissements en Yougoslavie, le gel de toute la production et les crédits d'exportation ainsi que des restrictions de voyage.[250]

Mais à partir de février–mars 1998, la situation au Kosovo devient incontrôlable et se transforme en conflit d'abord de faible intensité.

---

plus compliqué car là , les communautés sont au nombre de trois et la configuration en question est de savoir s'il est possible de mettre les parties unitaire et fédérale ensemble dans un Etat reconnu au niveau international.

[249] Quand on parle des facteurs extérieurs, on pense aux Etats donateurs.

Il y a des efforts visant à paralyser la vie au Kosovo en bloquant par exemple les sites infrastructurels et en passant vers une guerre de position. Tous ces efforts visent à provoquer une ingérence internationale. Mais ils sont sans succès, car l'armée serbe s'introduit rapidement et massivement en menant de larges opérations de purification, des répressions contre la population civile. Les réfugiés albanais se dirigent principalement vers la Macédoine.

A l'été 1998 l'UCK est battue sur le Terrain militaire. Cette défaite a pour conséquence l'ingérence active de la communauté internationale, et la recherche d'une solution politique avec la participation du Groupe de Contact. Deux positions se sont formées:

1. L'UE, les Etats-Unis et l'OTAN sont pour des actions efficaces contre la Fédération Yougoslave pour mettre fin à la catastrophe humanitaire.

2. La Russie insiste sur la nécessité de négociations, sur une solution politique sans conditions préalables et dans le respect de la souveraineté de la Fédération Yougoslave. La Russie affirme que le Kosovo est un problème interne de la Fédération.

Les efforts n'aboutissent pas au résultat espéré, si bien que les négociations de Rambouillet (le 6 février 1999) s'achèvent sur un échec car les deux parties restent irréconciliables.[251]

L'événement le plus important de Rambouillet, qui est d'ailleurs presque passé inaperçu, est la constitution de la délégation albanaise en tant que partie prenante dans le processus. En d'autres termes, Rambouillet a légitimé les Albanais du Kosovo en tant que communauté qui a toutes les raisons de revendiquer ses droits. Mais comme cela a déjà été indiqué, les négociations ont abouti à un échec. Elles ont recommencé le 15 mars 1999 à Paris, au Centre "Kléber". Les Albanais signent l'accord le 18 mars 1999 mais Belgrade déclare que les Albanais ont signé un document inexistant. Le représentant russe, Boris

[250] Simic, P., *La route vers Rambouillet: la crise du Kosovo 1995-2000*, Belgrade, édition NEA, 2000, p.72.
[251] Simic, P., Op. cité, p. 90.

Maïorski, refuse l'accord. Belgrade n'est pas d'accord avec la clause qui prévoit l'autonomie complète ou l'indépendance du Kosovo, même après trois ans. La délégation serbe signe son propre accord, qui restera ignoré par les représentants internationaux.[252] Même pendant les négociations, l'armée yougoslave se prépare à intensifier les opérations contre les Albanais ethniques au Kosovo. Ainsi le comportement de Milošević prédétermine la décision du secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, pour l'opération militaire de l'OTAN au Kosovo. Cette décision rend caducs les essais diplomatiques des négociations de l'ONU, du Groupe de Contact et du G8.[253]

Il faut noter les efforts diplomatiques de la Russie pour empêcher le développement du conflit au Kosovo. Le rôle principal en revient à Victor Tchernomyrdine en tant qu'envoyé spécial de Moscou à Belgrade.

En conséquence des négociations entre Victor Tchernomyrdine, le représentant de l'Union européenne, Marti Ahtisaari, et Strobe Talbot, un projet est créé. Accepté à la fois par la Russie et l'OTAN, il prévoit l'envoi au Kosovo de deux contingents militaires, l'un russe, l'autre de l'OTAN, placés sous un commandement individuel, mais sous l'égide de l'ONU. Le 72ème jour des bombardements de l'OTAN, Milošević, de facto, capitule.[254]

Les premiers pas vers la pacification de la région sont faits. Mais elle est accompagnée d'une purification ethnique des éléments non Albanais du Kosovo, ainsi que d'actes de vengeance et d'une nouvelle vague de réfugiés. L'un des problèmes les plus importants pour la KFOR est celui de la démilitarisation de l'UCK. Ce problème s'aggrave avec l'impossibilité des forces multinationales d'effectuer un contrôle efficace sur tous les combattants de l'UCK. En outre, en l'absence d'une autorité étatique officielle, la question de la démilitarisation effective de l'UCK est débattue. Malgré tous les débats concernant ce problème, l'UCK

[252] Simic, P., Op. cité, p. 91.
[253] Naïdenov, M., *L'OTAN et la crise au Kosovo*, Sliven, édition Naïdenov-VM, 2000, p. 9.
[254] Ibid, p. 18.

commence certes à se désarmer, mais aussi à se transformer en un parti.[255] Il s'agit là d'une évolution unique en son genre. L'UCK acquiert de plus en plus l'image d'une armée–parti, ou plutôt d'un parti–Etat. Pourquoi? Elle était venue sur la scène en tant que formation extrémiste et paramilitaire prônant des moyens de lutte armée. Pendant le déroulement du conflit elle s'est développée en une importante structure paramilitaire avec ses propres secteurs militaires et logistiques. Après la phase conflictuelle ses structures paramilitaires se transforment en structures politiques en gardant dans une large mesure la discipline militaire; c'est-à-dire que les leaders de l'UCK sont devenus des fonctionnaires administratifs.

Cette tendance continue en 2000–2001. Mais l'activité des forces politiques albanaises pendant cette période prend de nouvelles orientations:

1. Des efforts de légalisation et la création de structures et d'organes au niveau central et régional se font jour. On voit se produire certaines procédures démocratiques : élections, contacts avec d'autres ethnies, contacts internationaux, etc.

2. On constate une réaction de la vie économique, culturelle etc., les usines et les mines de Treptcha 1 et 2 fonctionnent de nouveau, ainsi que la centrale électrique "Kosovo".

3. La poursuite des actions en vue de la réalisation du but final par le transfert du conflit hors du Kosovo se fait en deux directions:

- L'une vers la partie sud de la Serbie où s'active l'Armée de Libération de Presovo, Bujanovac et Medvija (UCPMB). Cela crée une zone d'instabilité permanente qui fixe l'attention de la communauté internationale sur la région. Cette situation continue jusqu'aux mois d'avril-mai 2001, quand celle-ci avec la KFOR permet le retour de l'armée serbe et de ses organes de sécurité dans la zone démilitarisée pour y combattre l'UCPMB. Des accords pour le rétablissement de la souveraineté de la Serbie dans cette zone ont été signés, ainsi que pour le désarmement de l'UCPMB.

[255] Simic, P., Op. cité, p. 99.

- L’autre vers la Macédoine.

Le Kosovo se trouvait jusqu'à présent sous l’administration internationale de l’ONU. Son statut restait indéterminé et le danger tenait au fait que les Albanais voulaient l’indépendance. En fin de compte on en est arrivé à une division ethnique. L’hégémonie albanaise est presque totale, tandis que l’émigration des autres ethnies prend un caractère massif.

Un autre point de vue intéressant est l’interprétation de la résolution 1244 du Conseil de sécurité de l’ONU du 9 juin 1999. Cette résolution devait servir de base à une solution de la crise et du conflit dans la région. Selon elle le Kosovo fait partie de la République Fédérale de Yougoslavie (RFY). Mais lorsqu’en 2002 celle–ci commence à exister comme une nouvelle formation étatique (la Serbie et Monténégro), le destinataire de la résolution, disparaît car officiellement la République Fédérale de Yougoslavie n’existe plus. Les Serbes disent qu’ils sont les successeurs de la République Socialiste Fédérative de Yougoslavie (RSFY) et de la RFY et par conséquent le Kosovo doit être considéré comme faisant partie de la Serbie. Il leur revient par conséquent la mise en pratique et l'application de la résolution. Mais pour les Albanais du Kosovo la question ne se pose plus avec la fin de l’opération de l’OTAN, avec la capitulation de la Yougoslavie et avec les décisions politiques qui ont été imposées. Selon eux, il faut envisager un statut pour le Kosovo, qui sera en mesure de satisfaire les désirs et les aspirations de la population la plus nombreuse.

Telle est la différence entre le Kosovo et la Bosnie–Herzégovine. Cette dernière est aussi un protectorat international, mais sa souveraineté est reconnue. Elle est membre de l’ONU, entretient des relations diplomatiques, dispose d’une autonomie interne (a un drapeau, des armoiries etc.). Elle est aussi membre du Pacte de stabilité et du Partenariat pour la paix. Ce sont toutes ces choses notamment que veulent les Kosovars.

C’est là où l’on aborde le problème des minorités. Si on a un nouvel Etat, il faudrait aussi que les habitants de cet Etat aient un nom et donc, un nouveau nom. Dans ce cas–ci il s’agit du nom des Kosovars. Mais ce nouveau nom peut porter une signification spécifique. De son côté cela peut changer la conscience ethnique, comme on peut l'observer dans la variante des Roumains et des Moldaves. Pour l’instant il est possible de dire que la variante est proche de celle qui existe entre les Grecs et les Chypriotes grecs. La Grèce personnifie la nation grecque. De même l’Albanie personnifie la nation albanaise. Les Grecs de Chypre ont vécu pendant longtemps hors des frontières de l’Etat-nation. C’est la même chose avec les Albanais du Kosovo. Actuellement ils habitent toujours hors des frontières de leur Etat-nation. Mais là, il faut prendre en considération que "les mesures" sont différentes. En effet, les Chypriotes grecs vivent en–dehors de l’Etat nation depuis des siècles, tandis que les Albanais depuis des décennies. Le niveau de vie des Chypriotes grecs est plus élevé que celui des Grecs de l’Etat-nation. Il en est de même pour les Kosovars.

"La variante dure" d’un séparatisme national est possible. Cela, surtout si l’un des deux Etats devient membre de l’UE.

Ainsi, le cas du Kosovo nous amène à nous poser les questions suivantes: qu'en est t-il avec la formation de la conscience nationale dans le cas de la Moldavie?; s'agit-il d'une guerre civile?; comment réagissent les antagonistes dans le conflit se déroulant en Transnistrie?.

b.3) Moldavie–le processus des négociations et les intérêts des antagonistes

Les résultats des élections législatives de 1994, témoignent que la majorité de la population en Moldavie aspire à un Etat indépendant. L’article 111 de la constitution postule que les régions de la rive gauche du Dniestr, ainsi que certaines régions situées dans le sud de la République de la Moldavie peuvent jouir d’une forme particulière d’autonomie.

C'est depuis le milieu de 1988 que les processus conditionnés par l'ethnie majoritaire et les autres minorités commencent à se renforcer. Dans un de ses articles V. Opinké écrit: "Ce qui est prévu, c'est de faire de l'ethnie majoritaire une nation politique dominante, tandis que les minorités ethniques doivent se transformer en citoyens secondaires pour lesquels n'existe qu'une alternative:

- Soit émigrer, c'est-à-dire quitter le pays;
- Soit adopter l'idée "roumaine"".[256]

Le 27 mai 1992, le parlement de la Moldavie adopte une Résolution traitant de "Certaines mesures nécessaires à prendre pour améliorer la situation dans la région de la Transnistrie qui est en liaison avec l'intervention militaire internationale". Dans cette résomution il est noté que le "….Le Parlement exprime son indignation vis-à-vis de l'agression déclenchée par la 14ème armée, se trouvant sous la juridiction de la Fédération de Russie". Le parlement souligne que "….c'est une agression contre la souveraineté et l'indépendance de notre Etat…".[257]

Le 2 juin 1992, le Conseil Suprême de la RMT adopte une Résolution concernant "Les mesures pour la cessation de la guerre et pour l'instauration de la paix", dans laquelle il est dit que: "….le Conseil Suprême de la RMT a constamment déclaré son attachement à l'idée de la sauvegarde de l'intégrité de la Moldavie car il se base sur la nécessité de sauvegarder l'Etat unanime sur une base fédérale…. Kichinev rejette toutes les propositions concernant l'organisation fédérale de la Moldavie".[258]

Ces documents représentent un intérêt car ils contiennent des mesures qui se forment tout au long du processus des négociations en accumulant de plus en plus d'informations. Toutes les parties en jeu déclarent leur attachement à un règlement pacifique du conflit avec la participation des médiateurs des pays voisins et les organisations internationales, tout en

[256] Opinké, V., Op. cité, p.30

respectant le principe de l'intégrité territoriale de la Moldavie. En même temps, la façon de comprendre ce principe est différente. Si pour le gouvernement de la République de Moldavie, cela signifie sauvegarder l'Etat unitaire et accorder à la Transnistrie certains droits dans le cadre de l'autodétermination, pour le gouvernement de la RMT, cela signifie surtout sauvegarder le statut étatique de la République de la Transnistrie dans les frontières de la fédération. Du point de vue du droit international, les deux variantes peuvent se réaliser s'il existe un consensus au sein de la société et si les normes juridiques sont respectées.

Aux mois de juin et juillet 1992, même si les parlements de la République de Moldavie et de la RMT se prononcent pour une résolution pacifique du conflit et élaborent les principes nécessaires à son règlement[259], la guerre continue. Et c'est seulement le 1er août, après la signature d'un Accord entre les présidents de la Russie et de la Moldavie, que commence le retrait des armées de la République de Moldavie et de la RMT.[260]

Quels sont les arguments et les priorités de la Transnistrie au cours des négociations?

1. La Transnistrie est créée suite à la volonté du peuple. C'est un Etat réellement constitué, avec son propre gouvernement, ce qui est un facteur déterminant pour son statut.

2. Selon la doctrine internationale, chaque Etat est sujet des relations internationales et du droit international. Ainsi, l'existence réelle de la Transnistrie s'avère être essentielle, tandis que sa reconnaissance par les autres Etats est secondaire.

3. La Transnistrie possède toutes les institutions étatiques nécessaires, créées selon les règles démocratiques et internationales.[261]

Il est indispensable de noter que dans l'Accord "concernant les principes du règlement pacifique du conflit armé dans la région de Transnistrie", datant du 21 juillet 1992, ont été

---

[257] Babilounga, N. V., et Bomechko, B. G., Op. cité, p. 53
[258] Ibid, p. 55
[259] Il s'agit de désarmer et de licencier les détachements volontaires, de faire en sorte que les gens qui y participent retournent dans leurs maisons et sur leurs lieux de travail, d'organiser des élections libres sur les deux rives du Dniestr avec la participation des observateurs internationaux, etc.
[260] Marakoutza, G., Op. cité, p. 50.

déterminés les principes et les mécanismes nécessaires pour le règlement de certaines questions pratiques qui permettent à la République de Moldavie et à la RMT d'éviter un conflit armé durant quelques années. Il s'agit en premier lieu de la Commission de contrôle. Cette Commission a été créée dans le but de garantir le régime de sécurité de la dite zone. Elle est composée de représentants des trois acteurs prenant part au processus de règlement. La Commission utilise pour son travail des groupes d'observateurs militaires. [262]

Cet Accord de 1992 traite des questions à caractère militaire, socio-économique, humanitaire et politique. Il contient des méthodes de résolution du conflit, propres non seulement aux conflits internes, mais aussi aux conflits internationaux. La reconnaissance d'un conflit armé et le désir à ce qu'il soit résolu sur la base "des principes du statut de l'ONU, ainsi que l'insistance sur le fait que "les mesures dudit Accord représentent une partie importante du processus de règlement du conflit par des moyens politiques pacifiques", attirent l'attention sur l'utilisation des moyens pacifiques en accord avec l'Article 33 du Statut de l'ONU. Selon ce dernier, les Etats doivent faire tout leur possible pour résoudre leurs différends en se basant sur "les négociations, sur la compréhension juridique, sur la médiation, l'arbitrage, les organes régionaux etc., et sur tous les moyens pacifiques qui peuvent exister."[263]

Dans l'Accord on parle "des parties au conflit" et "des pays tiers, prenant part au règlement du conflit". En même temps sous le nom d'un Accord concernant ce règlement, seules deux signatures apparaissent: celles des présidents de la Russie et de la Moldavie. La deuxième partie au conflit et le troisième participant au processus de règlement du conflit-la RMT, qui, selon le texte de l'Accord, participe au processus de négociations, ne figure pas parmi les signataires de l'Accord. De facto, il s'agit d'un Accord international, conclu entre la Russie et la Moldavie en tant que sujets de droit international, pour la fixation précise des

[261] Ibid, p. 37
[262] Babilounga, N. V. et Bomechko, B. G., Op. cité, pp. 56 - 58

obligations et des relations mutuelles. Mais dans le texte on parle des droits et des obligations d'un pays tiers, lequel de jure n'est présenté ni comme un acteur jouant le rôle de contact, ni comme un sujet de droit international.

Dans ce cas la Russie et la Moldavie doivent garantir la réalisation de l'Accord, c'est-à-dire faire respecter les droits et les obligations non seulement par eux-mêmes, mais aussi veiller à ce que le troisième participant à l'Accord - la RMT-les respecte lui-aussi.

S'il y avait eu la signature des trois participants aux négociations, cela aurait signifié que le rôle de la Russie se limitait au rôle de médiateur et de garant du traité, ce qui correspondrait à la pratique du droit international. La non participation de la RMT en tant que signataire peut être interprétée comme une transmission volontaire d'une partie de la souveraineté de la RMT à la Russie. Mais en même temps et même si formellement la RMT est reconnue par l'Accord comme acteur du conflit et comme participant à son règlement, le fait qu'elle ne signe pas l'Accord ne l'oblige pas à le respecter et à l'appliquer.[264] Les raisons de ces contradictions pourraient être expliquées par la violation des droits de la RMT en tant que pays belligérant à cause des motifs politiques[265].

Le vrai processus de négociations commence au mois d'avril 1994, quand les présidents de la RMT et de la République de Moldavie signent une Déclaration commune concernant la détermination du statut juridico-étatique de la Transnistrie.

Le 5 juin 1995, est signé l'Accord pour la sauvegarde de la paix et de la sécurité entre la République de Moldavie et la Transnistrie. Cet accord est signé en présence des représentants de l'OSCE et des représentants du président de la Fédération de Russie.[266]

En effet, les signataires de ce document envisagent déjà la possibilité que la Moldavie et la Transnistrie soient représentées à pieds d'égalité au sein "des alliances, des coalitions ou

[263] Ibid, p.58
[264] Marakoutza, G., Op. cité, p. 59.
[265] Il s'agit du fait qu'on n'a pas accordé à la RMT le droit de signer l'Accord.

toute autre organisation".[267] La suggestion d'une telle possibilité peut être considérée comme une reconnaissance indirecte de l'égalité de leur statut politique. Et si la Transnistrie ne figure pas parmi les signataires de "l'Accord concernant les principes du règlement pacifique du conflit dans la région de Transnistrie" du 21 juillet 1992, il existe ici une égalité parfaite entre les concernés quand il s'agit d'avoir recours à des organisations internationales et à des Etats exerçant des fonctions de conciliation. Il faut noter qu'à cette époque "une autonomie particulière pour les territoires de la rive gauche du Dniestr" ne satisfait plus le côté transnistrien. C'est la raison pour laquelle ce dernier soulève la question concernant la forme constitutionnelle des relations juridico-étatiques entre la République de la Moldavie et la République Moldave de Transnistrie.[268]

Le 24 décembre 1995, lors d'un référendum populaire, est adoptée la Constitution de la RMT.

Le processus des négociations continue avec la participation active des médiateurs. Les participants aux négociations ont une interprétation différente de certains principes du droit international, tel celui de l'intégrité territoriale de l'Etat et celui de l'autodétermination du peuple et de la nation quant au droit étatique.

La Moldavie propose de respecter le principe de l'intégrité territoriale de la république en tant qu' Etat strictement centralisé dans tous les domaines de la politique nationale, ainsi que dans la réalisation du droit à l'autodétermination de la Transnistrie comme une république autonome, dont les mandats sont limités par la législation de la Moldavie.

La Transnistrie se prononce pour l'existence des frontières étatiques communes et pour le droit des peuples et des nations à l'autodétermination dans le cadre d'un Etat indépendant en sauvegardant la plupart des droits propres à un Etat souverain, à l'exception de quelques

---

[266] Goldi, G. et Grek, I.F., *L'OSCE et la Transnistrie*, Moscou, édité par l'Académie diplomatique du Ministère des Affaires Etrangères de la Russie, 2000, p. 27.
[267] Marakoutza, G., Op. cité, p. 63.
[268] Babilounga, N. V. et Bomechko, B. G., Op. cité, p. 70.

questions relevant du domaine de la défense et de la politique étrangère, lesquelles dépendront de la compétence mutuelle.[269]

Les différences des méthodes traitant de la question du futur statut de la Transnistrie amènent à l'existence de deux Etats indépendants sur le territoire de l'ex-République Soviétique de la Moldavie: la République de la Moldavie et la République de Transnistrie.

Le 8 mai 1997, le Mémorandum concernant "La normalisation des relations entre la République de la Moldavie et la Transnistrie" est signé à Moscou. C'est le premier document international signé à un si haut niveau pas seulement par les deux républiques, mais aussi par les pays garants, avec la participation de l'OSCE. Il détermine le processus de négociation dans l'avenir et dans un certain sens prédétermine toutes les nouvelles propositions venant de la part de la Transnistrie.[270]

Le Mémorandum devient la plaque tournante dans les relations entre la République de la Moldavie et la République de la Transnistrie. Les principaux éléments de ces relations se basent sur le non recours à la force et la menace d'utilisation de la force, sur l'établissement des relations étatico-juridiques, sur la participation de la Transnistrie à la politique étrangère de la Moldavie, sur le droit de la Transnistrie d'établir d'une manière indépendante des relations économiques extérieures.[271] Il faut noter que le Mémorandum se différencie de la Déclaration commune pour le non recours à la force entre la République Moldave et la RMT : la différence est que, dans le Mémorandum, figurent les garants-la Russie et l'Ukraine. Une autre différence est que, selon la Déclaration commune, la Transnistrie reçoit et jouit d'une juridiction internationale dans le domaine des questions économiques; tandis que selon le Mémorandum, la Transnistrie jouit d'une pleine juridiction internationale.

Il est indispensable de noter que pour la Transnistrie ce sont les relations avec la Fédération de Russie qui sont prioritaires, car la Russie est son principal partenaire

[269] Opinké, V., Op. cité, p. 63.
[270] Goldi, G. et Grek, I.F., Op. cité, p. 29.

économique, et le plus réel, garant de la paix. La Russie est le seul pays qui déclare ouvertement que la Transnistrie représente pour elle une zone d'intérêt stratégique. Cette idée est confirmée dans le Mémorandum dont nous avons déjà parlé. Selon la Russie la présence de la 14ème armée sur le territoire de la Transnistrie est importante.[272] La présence de ce facteur russe dans la région de Transnistrie joue un rôle polyvalent: premièrement, c'est un garant de la sécurité, deuxièment ce facteur influence la situation politique dans les Balkans, ainsi que l'avancée de l'OTAN à l'Est; enfin, tout cela lie fortement la Transnistrie à la Fédération de Russie et garantit la réalisation des intérêts économiques de cette dernière.

Le conflit de la Transnistrie a une histoire de plus de 10 ans. Durant cette période il est passé par quelques phases de développement.

Typologiquement il s'inscrit dans l'ordre des événements hors normes, qui accompagnent les processus historiques et contradictoires de l'écroulement du "dernier empire" du monde moderne.

En l'an 2000, G. Goldin et V. Matiach, publient un livre traitant des problèmes de la Transnistrie. Ils disent que "L'existence d'une Transnistrie indépendante donne à la Russie la possibilité de garder certaines positions géopolitiques dans cette partie de l'Europe du Sud-Est, représentant pour elle l'un des débouchés importants vers l'Europe. A l'heure actuelle la Russie n'est pas capable de défendre fermement ses intérêts dans la région. C'est la raison pour laquelle le problème de la Transnistrie subsistera jusqu'au moment où la Russie aura suffisamment d'arguments pour le faire."[273] Si nous acceptons ces réflexions, il paraît facile de trouver les raisons pour la non résolution du conflit en Transnistrie. Mais il ne faut pas oublier que la Russie a une énorme influence économique et politico-militaire sur les leaders de la Transnistrie. Par conséquent, la Moldavie se trouvera en difficulté pour contrôler seule la situation conflictuelle.

---

[271] Babilounga, N. V. et Bomechko, B. G., Op. cité, p. 75.
[272] Babilounga, N. V. et Bomechko, B. G., Op. cité, p. 76.

Donc la résolution du problème se trouve entre les mains des pays garants; cela dépend surtout de la Russie car c'est elle la Grande puissance. Malgré tout, on essaie de trouver des points communs entre les intérêts et les positions des protagonistes. Il existe en effet, une étroite interdépendance entre la Transnistrie et la Moldavie au sens économique, énergétique, des transports, de matières premières etc. Par leur territoires respectifs républiques passent de très importantes voies de communication et de transport partant de la Russie pour l'Europe du Sud-Est et pour les Balkans. Cela exige l'imposition de hautes mesures de sécurité et détermine l'attention et la présence de la Russie, laquelle a intérêt à garantir la sécurité de ces voies.

Petit à petit la Moldavie devient le nouveau point brûlant des Balkans car les aspirations de ce pays à l'unification avec la Roumanie, aggravent le problème avec la Transnistrie.

Les derniers pas du gouvernement moldave, ainsi que ses déclarations véhémentes détériorent davantage ses relations avec la Russie et la Transnistrie. Jusqu'à présent Kichinev rejetait tous les projets d'autonomie pour les régions situées sur le la rive gauche du Dniestr. En 2004 on a même parlé de la possibilité d'accorder une autonomie à la Transnistrie. La nouvelle que la Moldavie accorde une autonomie à la Transnistrie est inattendue et bouleversante.[274] Malheureusement, entre temps, la situation politique dans le pays s'aggrave. L'auteur du "document révolutionnaire" concernant ladite autonomie est le ministre moldave de la réintégration Vassilé Chova. Le texte prévoit que la Transnistrie doit devenir une république autonome dans le cadre de la Moldavie. Cette république doit participer à l'activité économique extérieure et intérieure du pays, tandis que les ressources et les entreprises doivent être dirigées ensemble par le pouvoir central et le pouvoir régional. La plus grande "percée" est la suivante: si la Moldavie s'unifie avec un autre Etat ou si elle perd le statut de

[273] Goldin, G. et Matiach, G., Op. cité, p.24
[274] Journal Sega, *Dernières nouvelles pour la Transnistrie*, Sofia, le 27 Juin, 2004.

sujet du droit international, alors la Transnistrie aura le droit de sortir de la composition de la Moldavie. Cela ne pourra se faire qu'après un référendum réalisé lui-même en présence des observateurs internationaux.[275] Evidemment, il s'agit d'une unification de la Moldavie avec la Roumanie.

Récemment plusieurs élections et référendums ont été accompagnés par une vague de révolutions "oranges". Voilà pourquoi, le danger de voir la Transnistrie faire partie de la Roumanie était considéré comme réelle.

Pour les milieux occidentaux le statut de la Transnistrie est une question secondaire. Pour eux, le plus important est de limiter le rôle de la Russie dans l'espace postsoviétique et de faire en sorte que le reste des armées russes qui ont réussi en 1992 à arrêter le massacre dans la région, se retirent de la Transnistrie. Dans le nouveau projet, les autorités moldaves soulignent clairement que l'UE, le Conseil de l'Europe, l'OSCE et les Etats-Unis doivent mettre la Transnistrie sous leur contrôle. Mais en prenant en considération les événements de 1992, la conclusion la plus probable est qu'une éventuelle tentative de la part de l'Ouest de faire une telle démarche pourrait avoir des conséquences imprévisibles.

La politique intérieure du pouvoir moldave peut aussi être considérée comme une entrave à la réalisation du projet visant à trouver une solution pour la région. En réalité, l'élection du maire de Kichinev a été déjouée. Les observateurs russes et ukrainiens qui désiraient assister à cette élection, soit n'étaient pas autorisés à entrer dans le pays, soit étaient emprisonnés. Plusieurs membres de l'opposition moldave ont eux aussi été mis en prison, même si leurs désaccords avec le pouvoir sont nettement plus insignifiants que les désaccords existant entre le président Voronin et les dirigeants de la Transnistrie.

[275] Journal Sega, "*Dernières nouvelles d pour la Transnistrie*", Sofia, le 27 Juin, 2004.

Malheureusement, la réalité n'inspire pas de confiance quant à une résolution rapide du conflit en Transnistrie. Bien au contraire, il pourrait "ressusciter" et entrainer toute la Moldavie dans une guerre.

Si nous comparons le développement des problèmes au Kosovo avec le cas de la Moldavie et de la Transnistrie, nous verrons que le déroulement de ce dernier se caractérise avec "une dioptrie renversée". Dès le début, dans le cas de la Moldavie et de la Transnistrie on observe une forte escalade: il s'agit d'une crise se transformant en une situation "sous-conflictuelle" ou d'avant conflit, puis en conflit qui s'internationalise pour nécessiter une intervention, un armistice, l'éloignement des puissances belligérantes, des négociations, un arbitrage, des obligations contractuelles, un règlement post-conflictuel et l'arrêt de l'escalade, renforcement des négociations, ajournement des décisions, des essais de gagner de nouveaux facteurs extérieurs (dans le cas de la Moldavie et de la Transnistrie ce sont l'OSCE, l'UE et l'OTAN), mise en marche de "l'effet domino" (il s'agit des événements en Géorgie et en Ukraine) et actualisation du problème. Dans le cas du Kosovo nous pouvons observer une situation opposée à celle de la Moldavie: là les événements débutent par une crise qui est suivie par l'écroulement de la Fédération yougoslave, par une escalade de la tension, par "une désafection" entre les Albanais et les pouvoirs en Yougoslavie, par la création d'institutions et d'organisations parallèles, par des efforts d'internationaliser le problème, par l'accumulation "d'une masse critique", par l'éruption du mécontentement et par l'engendrement d'un état pré-critique et critique.

La conclusion que nous pouvons en tirer est que malgré cette dioptrie, malgré les tentatives de trouver et d'imposer des solutions parallèles, dans les deux cas mentionnés les problèmes restent une réalité, ils ne trouvent pas de solution et entrent dans une nouvelle phase de leur développement, se caractérisant par une forte tension susceptible de provoquer de nouvelles situations conflictuelles aux conséquences imprévisibles.

En Moldavie, au moment où les raisons conflictuelles sortent du cadre des problèmes purement ethniques, la collision se trouve à un autre niveau car les intérêts opposés sont beaucoup plus considérables, et les acteurs du conflit beaucoup plus puissants: il s'agit de la Russie, des Etats-Unis, de l'UE, de l'OTAN, de l'Ukraine, de la Turquie, de la Roumanie et de la Bulgarie.

A Chypre, aussi, la politique ethno minoritaire dans les situations conflictuelles est assez particulière et mérite notre attention.

b.4) Chypre après 1996–une question nationale pour les Grecs et une question de protection pour les Turcs.

Dans l'hypothèse où se dégagerait une volonté de négocier sur le fond, quelles seraient les solutions possibles au problème Chypriote? Après avoir connu une multitude de "plans" impraticables, élaborés de l'extérieur par le colonisateur britannique, les Américains ou les infatigables diplomates des Nations unies, existe-t-il un moyen d'apporter enfin à l'île les conditions d'un véritable retour à l'équilibre?

L'opposition intérieure en Grèce ne facilite pas le travail de rapprochement greco-turc voulu par Costas Simitis (chef de l'exécutif grec), d'autant plus que le contexte sur le front des relations avec Ankara s'est détérioré avec l'annonce en janvier 1997 de la commande de missiles S-300 par la République de Chypre. Cette affaire alourdit en effet énormément le climat des relations entre Athènes et Ankara.[276] Bien entendu, Costas Simitis ne peut se

[276] D'après le ministre des Affaires étrangères grec Theodoros Pangalos, la décision de commander des missiles de longue portée plutôt que des armes de plus courte portée n'était connue ni de lui ni de Costas Simitis. Selon ce ministre, c'est l'ex-ministre de la défense et concepteur de la doctrine militaire hellénique, Gérasimos Arsénis, qui était à l'origine de cette idée. Voir The Cyprus Mail 20 février 1999. *Pangalos: La commande des missiles était une erreur colossale*.

déssolidariser immédiatement de Nicosie, en vertu du dogme qui unit les deux capitales, mais aussi du fait de son opposition interne. D'un autre côté, le gouvernement d'Athènes ne veut pas, sous prétexte de respecter la solidarité hellénique, s'engager dans un conflit avec Ankara. En effet, Athènes, qui fait de l'accès à la monnaie unique son objectif politique prioritaire, ne peut se permettre une issue militaire à cette crise, qui renverrait cette perspective européenne aux calendes grecques. La gestion de l'affaire des missiles par le gouvernement grec se situe donc entre ces deux pôles.[277]

L'évocation du traitement politique de la question chypriote à Athènes montre qu'aucun gouvernement grec n'a jamais obtenu une avancée quelconque sur la question de la réunification de l'île. Le problème opposant depuis 1974 la République de Chypre et la Turquie, la Grèce doit se contenter d'un rôle assez marginal sur cette question. L'arrivée de Costas Simitis au pouvoir semble constituer une nouvelle étape dans la vie politique grecque: depuis qu'il est au pouvoir, le nouveau Premier ministre–épaulé désormais par George Papandréou, son ministre des Affaires étrangères, très ouvert sur la question des relations avec la Turquie–manifeste la volonté de se départir de ce discours nationaliste dont l'agressivité n'a pu qu'aggraver les relations avec Ankara, et ainsi participer au maintien du statu quo sur l'île. Mais il ne faut pas oublier que le courant nationaliste, qui traverse encore la société grecque, peut revenir en force au plus haut niveau de l'Etat, et ainsi compliquer un peu plus la situation à Chypre.[278]

Chypre est un cas conflictuel particulier car il s'agit de deux communautés ethniques dans un Etat créé de manière contractuelle (la République de Chypre), avec deux Etats-nations activement mêlés dans le conflit, une forte intervention du facteur international et une multitude de méthodes et de moyens utilisés pour la résolution du problème. Actuellement il se trouve dans une phase est assez compliquée à cause des décisions radicales qui doivent être

[277] Voir l'article de Christou, Jean, *Chypre décide*, dans The Cyprus Mail, le 28 novembre 1998
[278] Hristakoudis, A., Op. cité, p. 77.

prises sous l'influence des facteurs extérieurs. La perspective de l'intégration européenne était bien visible. Les Chypriotes turcs se trouvaient devant une alternative: continuer avec la même politique et empêcher ainsi l'intégration de la partie Nord de l'île dans les structures, ou accepter les conditions de l'ONU, pour que Chypre entre dans l'UE sous une souveraineté unanime. La logique du conflit chypriote est celle d'un problème continu dont le développement est assez difficile. Face à la division réelle de l'île et des deux communautés, il entre plusieurs fois dans des phases critiques et post-conflictuelles.

Le conflit chypriote appartient à la catégorie de ceux ayant commencé au XIX ème siècle, à la suite de la signature des traités internationaux: il appartient au groupe des "conflits ouverts". A la différence de l'Irlande du Nord ou de la Tchétchénie qui sont des conflits internes, c'est-à-dire "cachés", le problème chypriote débute avec le Congrès de Berlin en 1878. Il fait partie des problèmes balkaniques, parmi lesquels on retrouve celui de Bosnie, de Macédoine et celui de l'Epire. Il est "confisqué" des Chypriotes turcs et grecs et en 1924 il est "absorbé" par la Grèce et la Turquie. Par conséquent, il y a des conceptions différentes pour sa résolution. Il est ethnique, national, territorial, religieux et organisationnel. Après la Deuxième guerre mondiale, le problème se manifeste sous une forme irrégulière avec des similitudes avec l'Irlande du Nord ou la Tchétchénie. Dans les trois cas il s'agit d'une lutte anticoloniale. Chypre et l'Irlande du Nord ont le même ennemi–la Grande-Bretagne. Pour la Tchétchénie l'ennemi est la Russie, laquelle pourrait éventuellement être qualifiée comme un empire colonial, même si cette assertion est contestable.

D'un côté le problème chypriote est un problème entre les deux communautés ethniques et les Etats-nations se trouvant derrière eux. Là il s'agit d'un problème concernant l'organisation de l'Etat. Le dilemme est le suivant: l'Etat doit-il être unitaire -comme le pensent les Grecs, ou multiethnique comme l'envisagent les Turcs**.** La variante qui se dessine est celle d'un Etat bizonal. Mais il existe un autre dilemme; celui d'une fédération (les Grecs)

ou d'une confédération (les Turcs). C'est-à-dire, la question est de savoir, quel doit être le degré d'autonomie dont disposera chacune des composantes.

D'autre part, le problème concerne aussi le statut de l'Etat chypriote sur la scène internationale. Chypre doit-elle être membre de l'OTAN, ou exister comme un pays non-aligné? Chypre représente-il un problème propre uniquement à l'OTAN, est-il du ressort de la communauté internationale? A partir des années 1960 il sort de la tutelle de l'OTAN.[279]

Durant les années 1970, jusqu'à nos jours, le problème se trouve dans un état latent avec malgré tout, l'existence de tentatives visant à le faire avancer. Dans une grande mesure l'accent est mis sur la sphère politico-organisationelle. L'élément ethnique s'affaiblit et même disparaît car les deux ethnies sont déjà divisées. Il est clair que, les Etats-nations restent derrière les deux ethnies. Pour le secteur de la défense, de l'économie et de la sécurité, le soutien international vient des Etats-nations, mais aussi de l'OTAN et de l'UE.

Durant les années 1990 et au début du XXI ème siècle, le problème s'actualise à cause de la vague de l'élargissement de l'UE. Chypre s'avère être parmi les pays invités. Mais le processus de négociations se prolonge à cause de l'opposition entre la Grèce et la Turquie. Après que la décision d'inviter Chypre a été annoncée[280], le comportement et la politique des deux communautés ethniques et des Etats-nations se trouvant derrière elles nécessitaient des changements. Ces dernières années certains aspects humanitaires ont été actualisés: ainsi la question concernant les familles séparées, les Grecs disparus, la libre circulation, le problème de propriété et l'accession à celle-ci. Une place importante est réservée à la politique et le comportement de la Grèce, de la Turquie, de l'UE et de l'ONU. Pendant les 10 dernières années l'UE n'a pas arrêté de tourner son attention vers Chypre. C'est à Burgenstock, en Suisse, que les dirigeants grecs, turcs, chypriotes grecs et turcs, ont tenté de trouver un accord

[279] Nikolaou, Y., Op. cité, p. 74..
[280] Chypre est invitée à commencer des négociations d'adhésion à l'UE en 2000 à Copenhague.

sur la réunification de Chypre. Le but était de faire entrer l'île entière dans l'UE le 1er mai 2004.

Les Nation unies ont joué un rôle sans précédant à Chypre en cherchant à créer de toutes pièces un Etat unitaire rassemblant Turcs et Grecs, après 30 ans de division de l'île (voir annexe 17). Mais le pari était très risqué en l'absence de compromis entre les parties. Jamais l'ONU n'avait conçu elle-même de plan de paix prévoyant dans le détail la mise en place d'un nouvel Etat. Mais malgré neuf jours d'intenses négociations à quatre (Turcs, Grecs, Chypriotes des deux communautés) l'ONU n'obtient pas l'adhésion des Grecs au projet. La Turquie s'est dite satisfaite du plan, mais le dirigeant chypriote turc Rauf Denktash, qui n'a pas pris part aux négociations, rejette le plan. 75,83% des électeurs chypriotes grecs votent "non" au référendum sur le plan présenté par le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan.De leur côté, dans le référendum simultané organisé dans la partie nord de l'île, les Chypriotes turcs votent à 64,9% pour la réunification de l'île méditerranéenne. 35,1% votent "non".

Pour conclure toutes les réflexions faites dans ce chapitre, il est important de souligner encore une fois la spécificité des conflits balkaniques. Pourquoi une telle spécificité?

Avec la création de la République de Chypre se créent des conditions où les Chypriotes grecs, tout en restant une partie composante de la nation grecque, s'orientent vers la formation de certaines caractéristiques et particularités qui sont différentes de celles des Grecs en Grèce. Toutefois cela n'engendre pas la création d'un séparatisme national. Bien qu'ils se nomment Chypriotes, ils gardent la conscience d'appartenir à la nation grecque. C'est là une des variantes d'un syndrome balkanique, notamment celui de l'existence "des Etats-doublets", où, les représentants d'une nation habitent dans deux ou plusieurs formations étatiques, comme en Roumanie et en Moldavie, en Bulgarie et en Macédoine, en Grèce et à Chypre, en Turquie et en RTCN. Les nations serbe et albanaise représentent un cas à part. La

nation serbe habite dans quatre Etat–la Serbie, le Monténégro, la Croatie et la Republika Srpska. La nation albanaise, habite elle aussi dans quatre formations étatiques–l'Albanie, le Kosovo, le Monténégro et la Macédoine. On retrouve le même syndrome chez les Croates. Ils habitent en Croatie, dans le Nord de la Serbie, et dans la partie croato-musulmane de la Bosnie-Herzégovine, où ils sont organisés dans la Herzeg-Bosna. Donc, chez les Chypriotes nous observons la formation d'une conscience nationale, mais le séparatisme national n'existe pas. C'est la principale différence avec le cas bulgaro-macédonien et le cas moldavo-roumain et dans une moindre mesure avec le cas serbo-monténégrin.

En habitant dans des Etats différents les représentants de ces nations acceptent de nouveaux ethnonymes. Mais cela signifie-t-il qu'ils représentent une nouvelle nation? En Moldavie, par exemple, il existe une nation politique et non pas ethnique. Telles sont les nations en Macédoine et à Chypre. Il en est ainsi car leurs citoyens sont des Moldaves, des Macédoniens, des Chypriotes, mais d'après leur origine ethnique, leur histoire, leur langue et leur culture, ils sont différents de la dénomination politique. Les Chypriotes sont des Turcs ou des Grecs. Les citoyens de l'Etat moldave sont des Roumains, des gens qui parlent le russe, mais aussi des Bulgares. Les citoyens de la Macédoine sont des Macédoniens, mais par rapport à leur origine, leur langue, leur religion et leurs coutumes, ils sont Bulgares, Albanais, Turcs, Tziganes.

La conclusion que nous pourrions faire est que dans certaines étapes de son développement historique et sous certaines conditions, la nation peut être unie dans un Etat, mais avec l'existence de communautés minoritaires dans des Etats voisins. Il est possible aussi que par suite de vicissitudes historiques et à cause de certaines circonstances, la nation existe dans deux ou plusieurs formations étatiques.

De nos jours, quand les frontières étatiques sont imposées par la force militaire et des accords internationaux, les différences s'approfondissent et se transforment. Elles peuvent même conduireau séparatisme national dans certains cas.

Chapitre 2:
"Résolutions anormales" des crises et des conflits ethniques

La souveraineté est une chose propre à chaque Etat et ce dès sa création. La souveraineté représente la suprématie de l'Etat sur son territoire et son indépendance dans les relations internationales. Les Etats souverains forment la composante principale des relations internationales. La compréhension contemporaine de la notion de souveraineté remonte à la signature des traités de paix de Westphalie en 1648. Cet accord met fin à la guerre de Trente Ans entre les catholiques et les protestants en Europe. Selon Stephen Krasner de l'université de Standford, après la fin de la guerre froide, le monde assiste à une certaine érosion du modèle Westphalien de souveraineté étatique. Stephen Krasner parle de la contradiction entre certains accords internationaux et le principe de la souveraineté nationale. Selon lui, cette contradiction montre le croisement entre la compréhension de la souveraineté étatique et la pratique.[281]

Pendant la dernière décennie du XXème siècle nous assistons à une vague de conflits ethno séparatistes (la plupart ont eu lieu sur les territoires des pays post communistes) qui sont une menace pour la souveraineté de plusieurs Etats. Ces conflits représentent une violation des principes westphaliens. Mais Stephen Krasner lui-même précise que "les violations du modèle westphalien sont une caractéristique durable des relations internationales, car il n'y a rien qui puisse les empêcher."

Il est clair que même si les résolutions des guerres ethniques ou des conflits ci-dessus sont très diverses et suggèrent un modèle d'anomalie, elles favorisent la stabilité et la capacité de s'engager dans la construction de l'Etat, dues à l'absence d'actions armées. Ces cas, assez nombreux, exigent une analyse soigneuse de l'ampleur et de la façon avec lesquelles les

principes westphaliens de la souveraineté étatique peuvent être violés, tout en créant des résultats suboptimaux, qui sont au moins préférables à une violence ethno-séparatiste prolongée.

L'annexe 29 ci-dessous, (qui correspond à l'espace marqué par X sur l'annexe 27) place ces cas de résolutions de conflits ethno-séparatistes dans un continuum qui correspond au niveau des aspects de la souveraineté atteints par les groupes séparatistes selon le type de séparatisme (sécessionniste ou irrédentiste) et le niveau d'escalade:

L'annexe 29 est conçue pour servir de base à des hypothèses prédictives ainsi qu'à des formules prescriptives.

Les hypothèses prédictives doivent identifier quels aspects de la souveraineté seront nécessaires à l'apaisement d'une communauté donnée, une fois qu'elle a franchi certains seuils. La dimension préscriptive de l'annexe 29 pourra être utilisée dans les discussions sur les solutions probables de conflits qui ne peuvent pas être résolus rapidement et où les négociations butent sur des ethnies irréconciliables.

En mesurant systématiquement à quel niveau se trouvent les conflits, on peut élaborer des accords qui violent consciemment les principes de la souveraineté westphalienne en ignorant les revendications des antagonistes, afin d'offrir une solution internationale à l'autonomie et qui soit satisfaisante pour les deux parties. Peut-être ce ne sera pas la solution optimale, mais les résultats suboptimaux obtenus sont préférables au conflit armé.

Ainsi, dans les conflits ethno-séparatistes où une communauté donnée a pratiquement atteint le niveau de souveraineté désiré, des accords peuvent être signés qui lui garantissent tous ses acquis dans le statu quo (contrôle sur son territoire par exemple) mais sans reconnaissance internationale. Ainsi, l'Etat externe accepte formellement la juridiction d'un

---

[281] Stephen D. Krasner, *Compromissing Westphalia*, International Security 20,3 (Winter 1995/96), pp.115-151; Krasner, *Westphalia and All That* in Gene M.Lyons and Michael Mastanduno, Beyond Westphalia: State Sovereignity and International Intervention, (Baltimore: Johns Hopkins Unibersity Press, 1995)

Etat interne.[282] Cela pourrait être, par exemple, le cas du Kosovo, si la Serbie en tant qu'Etat externe, accpte l'autonomie du Kosovo en tant qu'Etat interne.

Dans ces conflits passés à un autre niveau avec le contrôle politique d'un territoire donné, on pourrait aussi accorder à ces mouvements séparatistes qui ne menacent pas l'hégémonie du pouvoir central le droit de former leur propre force armée, ainsi que le droit d'organiser librement leur vie politique et sociale.[283]

La colonne de l'annexe 29 intitulée "L'instabilité organisée" et comportant la Palestine, l'Irlande du Nord et les Croates bosniaques, reflète une grande diversité d'instabilité qui va de manifestations prolongées à la désobéissance civile en passant par des actes terroristes. Le niveau de pression de la part de la communauté séparatiste sur l'Etat pour l'acceptation d'un compromis indispensable peut varier fortement. En outre, puisque cette catégorie de conflits implique une grande liberté d'action de la part de l'Etat, elle offre la possibilité d'examiner des moyens intéressants concernant la résolution des contradictions entre les communautés ethniques et de voir comment le niveau de l'attachement de l'Etat au territoire en question, ou le désir d'inclure le groupe séparatiste dans la notion civique ou ethnique de nationalité, affecte l'esprit et les détails de la résolution. Ainsi, cette catégorie ne représente pas un continuum de conflits où certains groupes auraient atteint plus ou moins de souveraineté, mais où on pourrait arriver à des compromis entre les différents aspects de la souveraineté, sur la base de conditions particulières à chaque cas.[284]

En conclusion, il faut dire que le niveau atteint par les compromis, acceptable et satisfaisant les intérêts des deux parties, est accepté consciemment pour éviter le conflit armé.

En effet les revendications de souveraineté et d'indépendance ne peuvent pas être considérées partout comme un prétexte pour obtenir le maximum du pouvoir central. Même si

[282] Baev, I., *Les conflits politico-militaires après la fin de la Deuxième guerre mondiale et la Bulgarie*, Sofia, édition Saint Georges, 1995, p. 7.
[283] La réalisation de telles hypothèses semble peu probable.
[284] Baev, I., Op. cité, p.9.

c'est le cas pour certains Etats comme la Russie (Tatarstan) et pour d'autres Etats fédéraux comme l'Inde, les cas montrés ici, sont souvent caractérisés par les efforts d'un groupe ethnique pour affirmer son indépendance, même si le coût économique et social en est élevé.

Voici maintenant quelques brèves vues de conflits ethno-séparatistes, qui présentent les cas-clés dans la typologie de l'annexe 29:

- **La Transnistrie:** Le conflit avec la Transnistrie en Moldavie est l'exemple d'un conflit exclusivement sécessionniste ("La mère patrie" avec laquelle on cherche à s'unir n'existe pas) dans lequel et dans une certaine mesure, l'indépendance est recherchée par le conflit armé. Bien que formellement la Transnistrie fasse partie de la Moldavie, l'Etat moldave n'a pas la capacité d'imposer la législation étatique pour prélever les impôts ni de maintenir un contingent armé en Transnistrie. Le gouvernement de Tiraspol considère que la Transnistrie est un Etat indépendant. Le gouvernement de la Transnistrie dispose d'une force armée sur son territoire, il ne participe à aucune institution centrale moldave

- **Republika Srspka:** La Republika Srspka se considère comme une entité séparée de la fédération musulmano-croate en Bosnie-Herzégovine. Les Serbes bosniaques y maintiennent une armée, un gouvernement avec une politique étrangère séparée, des règlements distincts concernant les visas et une propre politique monétaire et fiscale. Beaucoup de leurs pratiques continuent à violer de façon flagrante les accords de Dayton. Ces accords, qui ont mis fin au conflit sanglant en Bosnie Herzégovine, assurent aux Serbes bosniaques le droit d'avoir des relations confédératives avec la Yougoslavie. Ces relations incluent des frontières ouvertes, l'utilisation par les Serbes de cartes d'identité yougoslaves ainsi que de la devise, et le droit d'ingérence dans la politique de la Republika Srspka par des politiciens yougoslaves. L'accord de Dayton permet aux autorités bosniaques (musulmanes et croates) de maintenir un cadre confédératif minimal qui légitime leurs revendications pour une Bosnie unie et sur le retour des réfugiés. D'autre part cet accord empêche cette communauté serbe de faire le moindre pas vers

une éventuelle sécession, le but étant de maintenir l'intégrité territoriale de la Bosnie Herzégovine.[285]

- **Les Albanais du Kosovo:** Bien que le conflit du Kosovo soit passé à une situation de guerre réelle, la période 1989-1998 est très instructive pour notre analyse. Les institutions qui avaient été créées signifiaient essentiellement une large organisation de la société albanaise. Ces institutions n'étaitent pas perçues par les autorités de Belgrade comme une menace pour le pays, tandis que les efforts pour créer des organisations comme l'UCK rencontrèrent une vive opposition. Le Kosovo de cette période est le meilleur exemple pour montrer jusqu'où peut aller un groupe séparatiste dans ses efforts pour accéder à la souveraineté et l'autonomie légitime, sans confrontation directe avec l'appareil répressif de l'Etat officiel. Ce compromis tacite suggère plutôt un accommodement devant la situation plutôt qu'une opposition envers celle-ci. Le refus de la Yougoslavie de reconnaître le droit de participation dans les institutions politiques et sociales et dans les organes du pouvoir exécutif d'une autre communauté ethnique trouve son parallèle en Israël, Bosnie, Grande-Bretagne et Russie.

Il s'agit là du seul cas de domination ethnique dans lequel le groupe séparatiste ait choisi d'organiser sa société et ses institutions politiques en contradiction avec la constitution de l'Etat et sans rencontrer une forte opposition. Un tel phénomène est basé sur le désir mutuel de maintenir le statu quo, la séparation. Ces positions permettent aux Serbes de garder à long terme l'illusion de contrôler le Kosovo et aux Albanais l'illusion qu'ils pourront un jour se débarrasser de la souveraineté serbo-yougoslave.

Toutes ces réflexions nous montrent la nécessité d'une analyse de l'ingérence collective, ainsi que de la reconnaissance des droits des minorités ethniques.

[285] La Republika Srspka sert de parallèle avec la situation du Nagorni-Karabakh contrôlé par l'Arménie et de l'enclave turque à Chypre.

1. Actions coordonnées et ingérence collective. Le rôle des organisations internationales

Ce qui est le plus important pour chaque système est de savoir que le tout est plus grand que ses composantes et que les systèmes peuvent provoquer des résultats imprévus par leurs acteurs.[286] Donc ils peuvent inciter à des circonstances qui sont différentes des intentions des participants.

Ainsi le système politique international peut amener à des résultats qui n'ont rien à voir avec les intentions des organisations et des Etats formant le système. Qu'est–ce que les Etats–Unis ou l'UE ont voulu faire au Kosovo, en Bosnie-Herzégovine ou dans plusieurs autres conflits européens? Si l'on prend le cas de Kosovo, l'UE veut y établir les normes démocratiques. En Bosnie-Herzégovine, les intentions étaient les mêmes. Mais après les frappes aériennes sont–ils parvenus à la réalisation de leur intentions? Si les normes démocratiques avaient été instaurées par exemple au Kosovo, cela supposerait le retour des réfugiés serbes. Les Serbes ne sont pas rentrés au Kosovo. Donc dans ce cas les projets américains n'ont peut–être pas abouti.

La répartition des forces peut nous aider à prévoir certains aspects de la conduite étatique. Les observations géopolitiques montrent que cette conduite, dans une grande mesure, se détermine à partir de la position géographique et de la politique menée par les Etats voisins. Si un pays se sent menacé par son voisin, il est très probable qu'il réagisse selon le proverbe "l'ennemi de mon ennemi est mon ami". Tout cela pour expliquer pourquoi les pays cherchent des alliés suite à certaines menaces (militaires, économiques etc.). Trois siècles avant Jésus-Christ, l'écrivain indien Kautilya a dit que les Etats du sous-continent indien s'alliaient avec des Etats plus éloignés pour se protéger de leurs voisins. Ainsi ils forment des alliances semblables à un échiquier. Machiavel remarque la même conduite dans

les cités-Etats de l'Italie du XVe siècle. Un autre exemple est le modèle créé en Asie de l'Est après la guerre du Vietnam. Si l'on utilise le noir pour l'Union Soviétique, le blanc pour la Chine, le noir pour le Vietnam et le blanc pour le Cambodge, on aura un échiquier.[287] A présent les Etats et les minorités suivent la même tactique. Dans les conflits ethniques en général, les minorités cherchent toujours le soutien des grands acteurs internationaux: le plus souvent l'UE et l'OTAN. Si l'on observe les conflits actuels, on remarque que les mères–patries sont plus réticentes à se chercher des alliés. Dans le cas de la Tchétchénie ce sont plutôt les Tchétchènes qui cherchent le soutien international. De même dans les cas du Kosovo et de la Bosnie-Herzégovine les minorités sont plus actives. Bien sûr ce n'est pas une règle générale. Dans le cas de la Macédoine, l'activité était plus au moins proportionnelle. En effet, nous pouvons constater que ce sont toujours ceux qui se sentent le plus menacés qui sont les plus actifs dans la recherche de soutien et d'alliés.

Les néolibéraux prétendent que le commerce est important, non parce qu'il empêche les Etats d'entamer une guerre, mais parce qu'il les incite à définir leurs intérêts dans un sens défavorable à l'option guerrière. Le commerce propose aux Etats le moyen de changer leur situation en recourant au progrès économique, et non pas à la conquête militaire.

Selon la deuxième hypothèse du néolibéralisme les contacts personnels entre les gens feront en sorte que les conflits diminuent car ils encourageront la compréhension. Grâce aux contacts internationaux, les gens ont la possibilité de se connaître, ils se sentent moins comme étrangers et la haine diminue. Cela à son tour diminue la possibilité des conflits.[288]

Mais les seuls contacts sociaux ne sont pas suffisants. Ils peuvent avoir une plus forte influence quand ce sont les institutions qui les dirigent. La troisième hypothèse néolibérale souligne le rôle des institutions. Pourquoi les institutions internationales ont–elles une grande

---

[286] Iordanov, A., *Les guerres locales et les relations internationales (1945-1995)*, Veliko Tarnovo, édition Veliko Tarnovo, 1996, p. 12.
[287] Nye Joseph S., *Les conflits internationaux. Théorie et histoire*, Sofia, édition. Pragma, 1998, p. 45 - 46

importance? Parce qu'elles assurent la structure qui donne une forme aux attentes. Elles donnent aux gens la possibilité d'espérer qu'il n'y aura pas de conflit. Les institutions diminuent l'effet de l'anarchie dont parlent les réalistes. Hobbes voit la politique internationale comme un état de guerre. Il signale quand même que cet état signifie non pas des combats incessants, mais une tendance à la guerre. Dans le même sens, l'état de paix signifie qu'il existe une tendance à la paix et que les gens peuvent développer leur espoir de paix; il suffit que l'anarchie soit circonscrite et stabilisée par les institutions internationales.[289]

Les institutions stabilisent les attentes de quatre façons. D'abord, elles créent un sentiment de continuité dans les idées; par exemple la plupart des Européens occidentaux croient que la Communauté Européenne existera pour longtemps. Les Européens de l'Est en sont d'accord et veulent intégrer l'UE. Cela détermine leur conduite. Ensuite, les institutions assurent la possibilité d'une mutualité. Si les Français reçoivent quelque chose de plus aujourd'hui, les Italiens recevront quelque chose de plus demain. Troisièmement, les institutions donnent toujours un flux d'information et chaque membre est en mesure de savoir ce que les autres font. Par exemple, les Italiens respectent–ils les règles de la Communauté Européenne? Mais aussi : comment fonctionne le système? Finalement, les institutions représentent un moyen de résoudre les conflits. Dans l'UE, les décisions sont prises au Conseil des ministres. Les propositions sont fournies par la Commission et approuvées par le Parlement Européen. Mais il existe aussi une Cour de justice au sein de l'UE. Ainsi, les institutions créent un climat dans lequel se développent les attentes d'une paix durable.[290]

Passons maintenant aux instruments dont disposent les organisations internationales pour influencer le déroulement des conflits ethniques.

---

[288] Alexandrov, E., *Gestion des conflits et des négociations dans l'époque actuelle*, Relatios internationales, n. 2, Sofia, 2001, p. 63.
[289] Nye Joseph S., Op. cité, p. 60-61

a) Les instruments des structures européennes (l'UE et l'OSCE).

Les instruments dont disposent l'UE et l'OSCE dans leurs tentatives d'agir sur le conflit yougoslave par exemple, sont surtout liés aux leviers économiques, aux sanctions financières et aux moyens d'influence morale.[291] Mais, l'UE souffre d'obstacles bureaucratiques qui l'empêchent de bien coordonner les mesures économiques. Quant à l'OSCE, elle est engagée sur des procédures exigeant des accords volontaires (spontanés, librement consentis) entre tous les acteurs. C'est une exigence nécessaire pour la réalisation des mesures de coopération, de consultation et du respect des droits de l'homme. Lors de la crise yougoslave l'efficacité des instruments utilisés par ces deux organisations étaient assez problématique car elles devaient opérer dans des Etats qui violaient les règles internationales[292], ou dans des Etats qui n'étaient pas encore reconnus.[293]

Le 6 août 1991 le Conseil des ministres de l'UE exige que des mesures économiques et financières soient réalisées contre des Etats qui refusent de collaborer pour l'imposition d'un cessez-le-feu. Dans le cas mentionné, il s'agit de la Serbie. Au début de la crise yougoslave l'UE et l'OSCE misent sur des promesses d'aide économique pour toute la Yougoslavie et pour une association urgente du pays avec l'UE. [294]

Le cas de la Yougoslavie représente un bon exemple qui pourrait nous permettre d'évaluer dans quelle mesure ce cas est un précédent ou un prototype des conflits que nous pourrions rencontrer en Europe. La Yougoslavie représentait une sorte de provocation pour les structures européennes. L'UE et l'OSCE se rendaient compte que si cette provocation se terminait par un résultat négatif, les gens pourraient perdre confiance en eux. La chute de la

---

[290] Duke, S., *L'Union Européenne et le règlement des crises. Développement et perspectives*, Maastricht, Pays-Bas, édition Institutt européen d'administration publique, 2002, p. 30.
[291] Ghebali, V.-Y., *Les opérations de maintien de la paix de l'OSCE: Une pratique au coup par coup"*, dans *Le Guide du maintien de la paix 2007*, éditions Athéna, 2006, pp.127-142.
[292] Selon les accords d'Helsinki la Yougoslavie est traitée comme un tel pays.
[293] Il s'agit des ex-républiques yougoslaves qui se sont proclamées Etats indépendants.

confiance pourrait être irréparable, et avoir des conséquences sérieuses pour la sécurité régionale.

Au moment où les institutions européennes interviennent pour la première fois dans le conflit yougoslave, le développement de la crise montre que le cas devient de plus en plus désespéré. L'idée de sauvegarder l'intégrité de la Fédération paraît impossible. De même pour le désir de contrôler la guerre civile ou de soulager la souffrance humaine.[295]

Puisqu'il s'agit de l'agonie non seulement d'un Etat européen, mais aussi d'une expérience de cultures et de communautés différentes, ainsi que vis-à-vis d'individus, nous pourrions nous permettre d'utiliser une métaphore médicale. Au début de la crise, les institutions européennes viennent au chevet de la Yougoslavie en tant que médecins, avec l'espoir de la faire guérir vite en utilisant les "médicaments habituels". Mais très vite elles se rendent compte qu'il faut recourir à "une amputation partielle". Un problème surgit quand il devient clair que l'espoir de guérir le patient est minimal. "Comment assurer sa mort?". Même les meilleurs efforts des "*peacemakers*", tels Carington, Vance, Owen et Stoltenberg, ne réussissent pas à masquer le triomphe de l'appartenance ethnique sur le principe de l'Etat multiculturel.

A cause de son caractère multilatéral "chacun contre chacun", le conflit bosniaque pourrait être considéré comme un conflit particulier. La plupart des conflits ethniques potentiels en Europe incluent des divergences bilatérales. Cette complicité, ainsi que le lien très étroit du conflit bosniaque avec la guerre en Croatie, font de la situation yougoslave une situation incontrôlable.

La géographie de la Yougoslavie, son territoire et sa diversité ethnique signifient que ses conflits possèdent un très fort potentiel de diffusion dans la région. Parmi les sept Etats ayant des frontières avec l'ex-Fédération Yougoslave, cinq ont plus qu'un simple intérêt vis-

---

[294] Gotchev, A., Op. cité, pp. 72-779
[295] Duke, S., Op. cité, p. 41.

à-vis du sort des minorités ethniques résidant dans les Etats ayant succédé à la Yougoslavie, car leur équilibre interne et leurs relations avec les Etats voisins sont exposés à un risque. Aucun autre différend ethnique en Europe ne possède un si grand potentiel de diffusion. C'est de là que découle la difficulté d'endiguer et de gérer le conflit yougoslave dans toutes ses manifestations.

Les institutions européennes ont une capacité collective d'intervention limitée ou insuffisante au moment de l'écroulement de la Yougoslavie.

Au milieu de 1991, quand le conflit yougoslave commence à avoir une dimension internationale, les institutions internationales montrent une sorte de consensus sur le fait que la gestion collective est rationnelle. C'est le point de vue de Washington. L'UE et l'OSCE se soucient de montrer qu'elles sont capables de gérer des problèmes régionaux dans une Europe sortie de la guerre froide. C'est pour cette raison qu'elles acceptent le point de vue de Washington.[296]

Règne aussi le sentiment que l'ingérence de l'ONU n'est ni convenable, ni probable. La seule exception où l'ONU ait participé à une opération de "*peacekeeping"* européen est Chypre.

L'OSCE est le premier acteur international dont on s'attend qu'il trouve une "solution européenne" à la crise yougoslave. Les premières propositions allemandes visent à trouver un accord entre les 35 pays membres pour l'envoi des forces de "*peacekeeping"* et des observateurs en Yougoslavie. L'OSCE continue néanmoins à se trouver au centre du différend entre les nouveaux Etats et ce qui reste de l'autorité yougoslave. Il s'agit de leurs droits à devenir membres de cette organisation. Du même, avec le développement de la crise, l'OSCE agit comme un forum où les gouvernements européens montrent leurs points de vue.[297] Le résultat des délibérations sur la question de savoir qui doit être membre de l'OSCE-elles ont

[296] Duke, S., Op. cité, p. 45.
[297] Ghebali, V.-Y., Op. cité, pp. 127-142.

lieu lors de la conférence de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE au mois de juillet 1992 à Budapest, ainsi que lors de sa session à Helsinki le même mois- est que, temporairement, Belgrade est exclu de l'OSCE.[298] L'Assemblée approuve une longue déclaration, qui condamne la violence en Yougoslavie, ainsi que les violations de la Charte de Paris et jette la plus grande partie de la responsabilité sur la Serbie et les Serbes bosniaques. Les actions de l'OSCE se limitent à l'expression d'un soutien à l'ONU et à la Conférence internationale pour l'ex-Yougoslavie, ainsi qu'aux appels en direction des différents gouvernements et acteurs engagés dans le conflit. L'OSCE propose aussi d'envoyer ses observateurs en différents endroits de la région considérés comme explosifs. Quelques groupes d'observateurs sont aussi envoyés au Kosovo.[299]

Malgré tout, l'OSCE ne justifie pas les attentes, surtout celles attendues après la signature de la Charte de Paris. La dimension paneuropéenne et le manque de règles souples de vote, permettent au gouvernement de Belgrade et au gouvernement russe qui défend la Serbie et qui s'inquiète du précédent d'intervention dans un conflit ethnique interne, de bloquer les actions de l'OSCE. Comme l'écrit Josef Joffe, l'OSCE "n'est pas capable d'assurer ou d'apporter ni la sécurité, ni la collaboration dans les Balkans…il paraît qu'elle va tomber dans l'oubli, tout comme les Nations Unies…"[300]

L'Europe est impatiente de prendre le relais de l'OSCE. Certains croient même que l'UE est capable de prendre le rôle de "*peacemaker*" de l'ONU. "Au début l'Europe voulait être indépendante–la Yougoslavie était le symbole pour l'ouverture des eurofédéralistes".[301]

Comme la plupart des institutions de la Communauté internationale, au début de son engagement le but de l'UE est de jouer le rôle de médiateur pour l'adoption d'un nouvel accord constitutionnel pour la Fédération yougoslave. Mais avec le temps la Communauté

[298] Duke, S., Op. cité, p. 45.
[299] Ghebali, V.-Y., Op. cité, pp. 127-142.
[300] Joffe, J., *La nouvelle Europe: les fantômes d'hier*, Foreign Affairs 72, N1:43, 1992 - 93
[301] *Le future des Balkans: Un interview avec David Owen*, Foreign Affairs, 1993, pp72-76

Européenne se retrouve de plus en plus dans une situation difficile et contradictoire. D'un côté, elle reconnaît la Slovénie et la Croatie, et plus tard aussi la Bosnie-Herzégovine, comme des Etats indépendants. Elle impose des sanctions sur ce qui reste de la Yougoslavie et qui est dominé par la Serbie. D'autre part l'UE continue à remplir la tâche que l'OSCE lui a imposée, c'est-à-dire de jouer le rôle de médiateur et d'essayer de soutenir et de préserver la paix.

En réalité, la reconnaissance de la Bosnie est assumée par la diplomatie américaine. Depuis la fin de janvier 1992, les Etats-Unis entament une campagne pour convaincre leurs alliés européens qu'il est nécessaire de donner à la *Macédoine et à la Bosnie-Herzégovine* une souveraineté élargie. Les raisons pour cette initiative de Washington sont multiples. Les Etats-Unis ne participent pas à la reconnaissance prématurée de la Slovénie et de la Croatie. Ils sont perturbés par les désaccords entre les Etats européens. Le sous-secrétaire d'Etat des Etats-Unis, Lawrence Eagelburger se montre soucieux du fait que l'Allemagne prend les devants par rapport aux Etats-Unis. Il s'inquiète aussi qu'après le dernier élargissement de l'UE (avec l'Autriche, la Finlande et la Suède), les capacités des Etats-Unis à influencer la situation en Yougoslavie seront plus limitées. Cela, à cause de la frontière de l'Autriche avec la Slovénie. Les Etats-Unis insistent pour que les quatre républiques soient reconnues ensemble ("en paquet") et continuent à convaincre l'Europe de rejoindre leur ligne politique.[302]

Les Européens répliquent avec l'argument que les circonstances politiques actuelles ne sont pas favorables à une telle méthode et que la Bosnie ne peut pas former un Etat souverain. Une semaine avant le référendum en Bosnie, le représentant de l'UE José Cutileiro commence une nouvelle série de négociations entre l'UE et la Bosnie-Herzégovine. Le but est de prévenir la guerre en Bosnie. Mais le médiateur de l'UE ne s'engage pas par la signature d'un accord concernant la reconnaissance de la souveraineté de la Bosnie. Lors du sommet de

[302] Carment, *D*. et James, P., *La paix aumilieu des guerres. Prévention et règlement des conflits ethniques internationaux*, Sofia, édition Voenno izdatelstvo, 2001, p. 47.

l'OTAN à Bruxelles, le 6 avril 1992 James Baker essaye de convaincre les alliés occidentaux des Etats-Unis de reconnaître la Bosnie-Herzégovine comme un Etat souverain.[303]

Le but poursuivi par les politiciens américains est l'imposition de l'influence des Etats-Unis lors du règlement du conflit yougoslave. En même temps les Etats-Unis doivent limiter les différences existant entre leur politique et celle de leurs alliés européens, pour ne pas arriver à une situation d'impasse. C'est pour cette raison que les Etats-Unis décident de relâcher un peu la pression pour la reconnaissance simultanée de la souveraineté des quatre républiques restant en Yougoslavie. En même temps cette manœuvre est une concession indirecte devant l'inflexibilité de la Grèce vis-à-vis de la souveraineté de la Macédoine.

Ainsi, la confiance vis-à-vis de la Communauté européenne commence à diminuer au cours de 1992. Sans se rendre compte de ce fait, l'UE continue à mélanger la partialité avec le "*peacemaking*". D'un côté elle continue à reconnaître les républiques qui se détachent de l'ex-Fédération Yougoslave–d'abord la Bosnie-Herzégovine au mois d'avril, ensuite la Macédoine à la fin du mois de juin (après avoir pris en considération les objections grecques). L'UE réagit face aux prétentions de la Serbie et du Monténégro d'être les héritiers légitimes de l'ancienne Yougoslavie. La Communauté européenne relève de ses fonctions son ambassadeur à Belgrade. Vers la fin du mois de mai 1992, en réponse à l'intervention de Belgrade en Bosnie au nom des Serbes bosniaques, l'UE impose un embargo commercial sur le reste de la Yougoslavie et prend l'initiative de soutenir les sanctions de l'ONU. Le 30 mai 1992, l'ONU impose un embargo commercial et gèle les actifs financiers de la Yougoslavie à l'étranger. En réalité, Bruxelles transmet la responsabilité officielle de "*peacemaking*" à New York.[304]

Quand nous parlons de la reconnaissance de la Bosnie par l'UE, il faut souligner qu'elle est liée aux quelques conditions, proposées en 1991 par la Commission Badinter qui

[303] Carment, D. et James, P., Op. cité, p. 47.
[304] Duke, S., Op. cité, p. 55.

est une commission d'arbitrage, composée par des présidents des cours constitutionnelles. Les conditions sont fixées sur la base des principes utilisés par le Conseil de l'Europe et par l'OSCE comme critères pour devenir membre de l'UE. Ces conditions contiennent des exigences:

1. Pour des garanties constitutionnelles concernant le respect des droits de l'homme;

2. Pour des garanties concernant l'organisation des référendums nécessaires par rapport à la proclamation d'une indépendance.[305]

La dernière exigence n'était pas respectée par la Bosnie-Herzégovine. Le principal sujet de ces exigences n'est pas la question de savoir si telle ou telle république peut exister en tant qu'Etat indépendant, mais si elle est capable de proposer à ses habitants un gouvernement et un système démocratiques.

La décision de reconnaître la Croatie sans un règlement préalable de la "question serbe" rend difficile l'adoption d'un accord pacifique concernant les droits des Serbes en Bosnie-Herzégovine. Cela renforce les positions des nationalistes serbes et plus particulièrement celles des leaders du Parti démocratique serbe Radovan Karadžić, Nikola Kolevič et Biliana Plavšič. Ils lancent un appel aux Serbes de ne pas accepter le statut de minorité dans une Bosnie-Herzégovine indépendante.[306]

En même temps, la reconnaissance de la Croatie donne carte blanche au président croate Tudjman, qui ne renonce pas à ses projets "d'annexer" une partie de la Bosnie. Une semaine après l'entrée en vigueur de la décision concernant l'indépendance de la Croatie (les 15 et 16 janvier 1992), Tudjman procède à une épuration de l'aile bosniaque de l'Union démocratique croate (HDZ), qui est également le principal parti des Croates bosniaques.[307] Il s'avère que l'alliance croato-musulmanne qui après octobre 1991 commence à soutenir l'idée

[305] Carment, D. et James, P., Op. cité, p. 60.
[306] Iordanov, A., Op. cité, p. 74.
[307] *HDZ Official Explains Kljuič Resignation*, Sarajevo Radio, February 3, 1992, FBIS, East Europe, February 5, 1992, p. 51

d'une Bosnie indépendante, servait à la HDZ uniquement comme point de repère temporaire. Le but de la HDZ est le détachement d'une partie de la Bosnie, ainsi que sa proclamation de "Territoire croate national". Puis, dans un deuxième temps Tudjman aspire à l'annexion de ce territoire par la Croatie.

Les conditions pour la reconnaissance de la Bosnie dont nous avons parlé ci-dessus doivent inciter l'UE à prêter plus d'attention aux conflits internes dans la république. Malgré cela, en janvier et en février, l'UE n'entreprend rien vis-à-vis de la Bosnie. Ainsi, l'organisation européenne perd une possibilité précieuse d'y effectuer des négociations politiques. L'UE néglige la plus importante exigence de la Commission vis-à-vis des négociations avec la Bosnie-Herzégovine. Le vote du référendum pourrait être reconnu comme légitime à la seule conditon que les représentants de toutes les trois communautés ethniques y participent. Or, un tiers de la population de la Bosnie, c'est-à-dire la plupart des Serbes, qui représentent l'une des trois nationalités constituantes en Bosnie a boycotté le référendum.[308]

Plusieurs gouvernements de l'Europe de l'Ouest, y compris l'Allemagne, ne sont pas persuadés que la Bosnie-Herzégovine puisse exister longtemps comme une république indépendante. Tout comme la Grèce avait réussi à convaincre l'UE de remettre à plus tard la reconnaissance de la Macédoine, les diplomates des pays de l'ouest cherchent à retarder la procédure de reconnaissance de la Bosnie. L'UE demande une période d'attente, c'est à dire la fin des négociations. Selon certains politiciens cette pause est "une boufée d'air pur" pour la jeune république. Mais en réalité, quant à l'issue de la crise, l'attente augmente l'insécurité. Elle permet aux trois rivaux de se préparer à des combats armés pour pouvoir négocier en position de force et annexer le plus de territoires bosniaques possible. Même si la décision de l'UE de décembre 1992, concernant la reconnaissance immédiate de la Slovénie et de la

[308] *EC Condemns Attacks*, TANJUG, March 2, 1992, FBIS, East Europe, March 3, 1992, pp. 20-21

Croatie, invalide les décisions de principe de la Conférence de la Haye, lesquelles prévoient un règlement politique général de la crise, elles servent de base aux pourparlers ultérieures avec le gouvernement bosniaque. Ceux-là ont lieu au début de février 1992 et se déroulent sous le patronage de l'UE, présidée à cette époque par le Portugal.[309]

Mais les négociations politiques répètent le modèle antérieur. Les leaders des trois partis ethniques ayant gagné le plus de voix lors des élections en 1990 (Le parti musulman pour l'action démocratique, le Parti démocratique serbe et le HDZ) sont traités comme des représentants légitimes de la population de la Bosnie-Herzégovine. Les diplomates de l'UE craignent d'être accusés d'ingérence dans les affaires intérieures de la république s'ils invitent d'autres participants à la table des négociations. Le but est de trouver un accord politique pour stabiliser la Bosnie et pour garantir sa souveraineté. Cet accord doit être soutenu par les trois ethnies. Au lieu de proposer une nouvelle constitution pour la Bosnie-Herzégovine, ou de convoquer un parlement ayant pour mandat d'élaborer une telle constitution, les négociateurs de l'UE n'invitent même pas d'experts en droit constitutionnel. En réalité, l'UE avoue et accepte de la sorte le caractère ethnique des conflits internes en Bosnie. Elle laisse même penser qu'elle approuve les aspirations des trois rivaux qui veulent se partager le territoire et le pouvoir en utilisant la force.[310] Le 22 octobre 1991, Stepen Kljuič, président du parti des Croates bosniaques HDZ propose que la république soit partagée selon des critères ethniques.[311] Lors de la conférence du mois de mars 1992 à Lisbonne, les délégations des trois parties soutiennent l'idée d'une "cantonisation" ethnique de la république en trois parties. Selon le leader du Parti démocratique serbe Radovan Karadžić, le but est de créer une "Suisse des Balkans".[312]

---

[309] Duke, S., Op. cité, p. 59.
[310] South Slav Journal, vol. 4 (Autumn–Winter 1994), pp. 78-84
[311] *Bosnian Croats Claim "Genocide" Herzegovina*, TANJUG October 22, 1991, FBIS, East Europe, October 21, 1991, p.53
[312] *SDS Leader Call for Serbian Federation*, Radio Belgrade Network, January 22, 1992, FBIS, East Europe, January 23, 1992, p. 56

Mais le fait que cette conception ne propose pas de mesures de défense contre ceux qui continuent à regarder la Bosnie comme un futur territoire respectivement croate ou serbe, n'est pas pris en considération. [313] Ces négociations sont organisées par l'UE avec l'intention de trouver une solution générale aux problèmes bosniaques, sans toucher au statu quo des autres républiques yougoslaves. Mais aucune mesure de protection des frontières bosniaques contre des menaces extérieures n'est proposée.

L'accord de Lisbonne est signé le 18 mars 1992. Malheureusement, il apparaît que le Comité (présidé par Cutilieiro) ne réalise pas que cet accord de principe de ce plan par les trois leaders des partis ethniques, ne signifie pas que les différences concernant une future "cantonisation" seront surmontées.[314] Une semaine après l'adoption de l'accord, le président de la Bosnie, Izetbegović, retire sa signature.[315] Il existe des débats pour savoir si cet acte est dû à la pression des Etats–Unis poussant à reconnaître l'indépendance de la Bosnie, ou bien au soutien des pays du Proche Orient. En tout cas, l'exemple d'Izetbegović est suivi par le leader croate Maté Boban qui veut gagner de nouvelles acquisitions territoriales lors des futures négociations. Celles-ci étaient vouées à l'échec et à la fin du mois de mars, la république est en état de guerre.

Les négociations à Lisbonne rendent impossible une partie des solutions car elles sont basées sur la conception purement ethnique du conflit en Bosnie-Herzégovine. C'est pour cette raison que seuls les leaders des trois partis politiques nationalistes sont invités à la table des négociations. La reconnaissance de la souveraineté de la Bosnie avant la clôture des négociations en question, les oriente vers une autre direction et laisse persister l'idée que la Bosnie est apte à fonctionner comme un Etat uni et indépendant.

---

[313] Andrejević, M., *Bosnie-Herzégovine: une paix incertaine*, Sofia, édition Hristo Botev, 1996, p. 14

[314] Binder, D., *Les politiciens américains font des erreurs en s'opposant au partage de la Bosnie en 1992*, New York Times, August 29, 1993, p.10
Hayden, R., *Le partage de la Bosnie-Hrzégovine*, RFE/RL Research Report, May 28, 1993, pp. 6-8

[315] Binder, Op. cité, p. 10

Ainsi, il devient de plus en plus évident que Bruxelles est en train d'abandonner ses prétentions de jouer le rôle de leader dans la gestion du conflit yougoslave. L'ONU commence déjà à envoyer des forces de "*peacekeeping*"; d'abord en Croatie (au mois de février) et puis en Bosnie-Herzégovine. Après la dernière tentative de lord Carington pour organiser des négociations de paix en avril, la Communauté Européenne décide de confirmer la présence de l'ONU, ou plutôt sa suprématie, dans le processus de paix.[316] En d'autres termes, la Communauté Européenne avoue qu'elle a surestimé ses capacités et accepte de partager avec l'ONU les risques et la responsabilité du "*peacekeeping"* dans les Balkans. En ce sens la nomination de lord Owen comme successeur de lord Carington est symbolique. Elle est faite pour diminuer les prétentions de l'UE et pour satisfaire sa détermination à soutenir malgré tout le cours qu'elle a choisi. Lord Owen doit travailler avec le représentant de l'ONU Cyrus Vance à l'élaboration d'un plan de paix pour la Bosnie-Herzégovine. Cette nouvelle structure de médiation: UE-ONU, est placée sous le contrôle de la Conférence internationale pour l'ex-Yougoslavie, qui se déroule à Londres à la fin du mois d'août.

Cette Conférence a pour but de contrôler le processus de paix en ex-Yougoslavie. Les participants acceptent des principes et choisissent des groupes de travail qui doivent aider la préparation d'un accord de paix pour la Bosnie-Herzégovine.[317]

A partir de ce moment c'est l'ONU qui prend l'initiative pour l'imposition des sanctions et pour la protection des opérations internationales terrestres. Au mois d'octobre, elle instaure en Bosnie une zone où les vols sont interdites et au mois de novembre elle impose un blocus militaire dans la région de la mer Adriatique. En comparaison avec la présence des forces de "*peacekeeping*" de l'ONU, la présence de quelques groupes d'observateurs de l'UE en ex-Yougoslavie a l'air totalement symbolique. A partir de l'automne 1992, l'UE décide de concentrer ses efforts sur la mission de Vance-Owen et de

[316] Joffe, J., Op. cité, p. 32
[317] Duke, S., Op. cité, p. 77.

laisser à l'ONU et à l'OTAN les questions concernant les réfugiés, l'aide humanitaire et les forces militaires.[318]

Au mois d'octobre 1992 Vance et Owen présentent leur premier plan d'un accord pour la Bosnie. Il est fondé sur la division en dix provinces relativement autonomes, sur des mesures d'observation des élections, sur la démilitarisation, la liberté de circulation, le respect des droits de l'homme et la résolution des différends. Le plan inclut aussi des mesures militaires pour la région et propose des principes qui doivent trouver leur place dans la future constitution bosniaque. Au mois de janvier 1993 les belligérants du conflit se rencontrent pour délibérer sur le Plan Vance-Owen. Seuls les Croates de Bosnie sont d'accord pour le signer. Les Serbes bosniaques sont mécontents car le plan prévoit pour eux un territoire moins grand que ce qu'ils ont annexé. Quant aux Musulmans, ils refusent d'accepter une division basée sur la purification ethnique et sur le territoire conquis. Malgré cela, jusqu'à la fin du mois de mai 1993, les Musulmans, comme les Serbes, acceptent de signer le plan. Par la suite, les Musulmans retirent leur signature. A partir du milieu de 1993, c'est un plan pour la Bosnie proposé par les présidents de la Croatie et de la Serbie qui est la base des négociations. Ce plan soutient la division de la Bosnie en trois parties. Les formules du Plan Vance-Owen pour un Etat bosniaque décentralisé "ont pour but de rapprocher l'assertion que l'agression et la purification ethnique ne peuvent pas prévaloir, avec le fait qu'il est impossible de refaire et de rétablir la Bosnie dans son état d'avant l'invasion serbe".[319]

Aucune organisation internationale de sécurité, liée au problème ethnique en ex-Yougoslavie, ne réussit à sauvegarder son image. La seule exception est peut-être l'OTAN. Le rôle de l'UE devient moins essentiel car ses propositions de paix sont marquées par le signe de l'appartenance ethnique. Les efforts passagers de "*peacekeeping*" (les groupes

[318] Duke, S., Op. cité, p. 77.
[319] Gotlieb, G., *Nation contre Etat*, New York: Council on Foreign Relations, 1993, p. 73

d'observateurs), de "*peacemaking*" (de Carington à Owen) et d'imposition de la paix (des sanctions économiques) ont un certain effet, mais ils sont loin des attentes.

Dans une certaine mesure, le rôle que l'UE joue en ex-Yougoslavie peut être expliqué par les différences dans les intérêts nationaux de ses membres. Ce qui fait du cas yougoslave un cas extrêmement difficile à résoudre pour l'UE.

Néanmoins on ne peut totalement nier le rôle joué par l'UE dans le domaine de la sécurité européenne.

Le 8 avril 1993, dans sa déclaration devant l'Assemblée nationale, le Premier ministre français, Mr Edouard Balladur émet le vœu de réunir une Conférence internationale pour stabiliser la situation en Europe. Le principal objectif assigné à cette initiative–à ce Plan Balladur (considéré comme le premier exemple de "diplomatie préventive") –est d'inciter les pays de voisinage qui seraient candidats pour adhérer à l'UE, à surmonter les problèmes des minorités préalablement à cette adhésion. En effet, le Plan Balladur représente le prototype du Pacte de stabilité pour l'Europe.

Le 29 octobre 1993, le Conseil européen indique que le Pacte, "qui est appelé à régler le problème des minorités et à renforcer l'inviolabilité des frontières, sera un élément essentiel de l'action commune, visant à promouvoir la stabilité et le renforcement du processus démocratique et le développement de la coopération régionale en Europe centrale et orientale".[320]

Lors du Conseil européen des 10 et 11 décembre à Bruxelles, le Pacte de stabilité en Europe est officiellement proclamé comme étant une initiative de l'UE.

Ce Pacte est adopté par la Conférence de Paris, réunissant à l'appel de l'UE 52 pays de l'OSCE les 20-21 mars 1995.

---

[320] Goldsmith, Ch., *Les projets d'un Pacte de stabilité en Europe-retirer les critiques acharnées, faible support de la part des supportaires*, dans The Wall Street Journal, 24 mai 1994

Après avoir essayé d'analyser le rôle joué par l'UE pour la sécurité en Europe et notamment dans les Balkans, on peut se demander si l'OTAN peut être un "antidote" plus efficace que l'UE contre le nationalisme ethnique en Europe de Sud-Est?

b) L'OTAN et l'ONU, peuvent-elles être plus efficaces que l'OSCE et l'UE ? L'importance de l'ingérence et des actions communes des institutions internationales.

Une alliance sans ennemi est vouée à un dépérissement continu et devient victime d'un double coup – d'un côté c'est celui de la mission perdue, d'un autre, c'est l'indifférence croissante de ses membres. C'est le point de vue de certains politiciens dans le domaine des relations internationales: aucune alliance n'a survécu à la mort de l'ennemi qui fut la cause de sa création. Dans ce sens, le secrétaire général de l'OTAN Manfred Wörner a eu raison de dire que si l'Alliance n'accomplit pas son rôle en Yougoslavie, elle courra le risque de voir ses membres perdre confiance en elle. [321] Il est évident que les représentants de l'OTAN et les politiciens dans les Etats membres prêtent attention à la nécessité de faire tout leur possible pour que l'Alliance puisse exister à une époque où c'est désormais le "chaos" et non plus l'Union Soviétique qui constitue la menace.

Depuis le début de 1993, l'OTAN s'engage de plus en plus dans la crise yougoslave. Au mois de février 1993, le secrétaire d'Etat Waren Christopher annonce que les Etats-Unis participeront aux forces de "*peacekeeping*" de l'ONU/OTAN dans les Balkans pour aider la médiation et pour contrôler le cessez-le-feu conformément au Plan Vance-Owen pour la division de la Bosnie-Herzégovine en dix provinces autonomes, structurées sur la base de

[321] Koring, P., *Europe's Lack of Will Condemned*, Globe and Mail, 1 May, 1993, A1, A14

l'appartenance ethnique.[322] Le Plan Vance-Owen pourrait être mis en oeuvre uniquement si le cessez-le-feu entre Musulmans, Serbes et Croates bosniaques était contrôlé par des forces de "*peacekeeping"*, composées par des contingents des pays membres de l'OTAN et ceux d'autres Etats, sous le commandement opérationnel de l'OTAN et sous la seule autorité de l'ONU. Les évaluations préalables du nombre des militaires nécessaires pour cette mission varient entre 40 000 et 300 000. Même si le Plan Vance-Owen échoue, l'accord de Dayton de la fin de 1995 et la médiation des Etats-Unis amènent à l'envoi de 60 000 "*peacemakers*" en Bosnie, qui contribuent à l'imposition d'un semblant de paix dans un pays tragiquement déchiré par la guerre. En effet, le rôle potentiel de l'OTAN est limité non pas du fait que l'ONU ne veut pas approuver les mesures de "sécurité collective" contre les Serbes de Bosnie, mais à cause des divergences existant au sein de l'OTAN.[323]

Au cours des deux années précédant une division tacite de la Bosnie (ce qui est l'un des buts de Dayton), l'Alliance s'engage de plus en plus dans le conflit. Au mois de juillet 1992 des avions de l'OTAN du Système d'alerte précoce aérienne (AWACS), commencent à surveiller les opérations militaires dans la mer Adriatique. C'est à partir du mi-avril 1993 que des forces aériennes tactiques de l'OTAN surveillent la zone de Bosnie dont le survol est interdit depuis la fin de 1992. Au début de 1994 les réponses de l'OTAN deviennent encore plus concrètes et se manifestent par l'intermédiaire d'attaques contre des avions de chasse serbes et contre des cibles terrestres. Mais jusqu'à la fin de l'été 1995, même les actions les plus courageuses sont suivies par des gestes dont le but est de montrer la réticence à aller au-delà de l'incrimination des Serbes.[324]

Il est insensé d'accuser la Grande-Bretagne et la France, dont les forces terrestres sont exposées au risque de répresailles serbes, d'être responsables de l'augmentation des réponses

[322] Pick, H., *Renforcer le Plan*, Manchester Guardian Weekly, 7 February, 1993, pp. 1-7
[323] Hastings, A.; Stone, N., Almond, M.; Noel, M. and Magas, B. *Concernant la Bosnie, Washington devrait arrêter à se déparpiller entre Londres et Paris*, International Herald Tribune, November, 29, 1994, N4
[324] Iordanov, A., Op. cité, p. 90.

militaires improductives de l'OTAN. Il faut trouver d'autres coupables.[325] Nous pourrions désigner les Etats-Unis car l'incrimination de l'OTAN ne peut pas être remplacée par une médiation plus convaincante si les Etats-Unis n'abandonnent pas leurs intentions de jouer un rôle primordial dans la sécurité européenne.

Pourquoi au début des années 1990, les membres Ouest-européens de l'OTAN s'inquiètent-ils tellement des difficultés existant devant les perspectives de sécurité en Europe de l'Est? En fin de compte, du point de vue occidental, la guerre froide vient de se terminer avec succès car l'Alliance occidentale survit, alors que celle de l'ennemi s'écroule. En réalité, ce n'est pas seulement l'Alliance ennemie qui se désintègre, mais aussi l'Union Soviétique elle-même. Alors, quelle est la raison de cette inquiétude?

D'une manière générale, il existe deux types de "menaces". La première est celle d'un conflit ethnique généralisé qui se répande en Europe de l'Ouest. La deuxième, est la possibilité que la Russie devienne l'équivalent de la menace soviétique du passé.

Est-ce que les institutions internationales de sécurité peuvent contribuer d'une manière effective à la gestion et même à la prévention d'une nouvelle catégorie de conflits, surgissant après la fin de la guerre froide? Il est facile de tirer un trait sur les efforts de la Communauté internationale en Yougoslavie et de dire qu'ils ne représentent qu'un triste échec. Mais est-il réaliste d'utiliser l'idéal d'une fin rapide et définitive de toutes les actions militaires dans les Balkans comme le seul point de repère pour mesurer le succès ou l'échec des institutions internationales? Les racines des conflits balkaniques sont trop profondes et il est peu probable que la Communauté internationale puisse les déraciner toutes. Malgré cela, il n'y a aucun doute qu'elle a réussi à endiguer la violence et à prévenir sa diffusion dans d'autres régions d'Europe.

[325] Lewis, A., *L'OTAN est discrédité par ses membres*, International Herald Tribune, November 29, 1994, N4

Jusqu'à une certaine mesure, les actions collectives des Etats européens se complètent mutuellement. Chacun des Etats se spécialise dans un ou plusieurs rôles. Ainsi, c'est l'UE qui est à la tête des négociations à la recherche d'une solution politique. L'OSCE concentre ses actions sur la prévention et l'information, surtout quand il s'agit des problèmes liés aux droits de l'homme. L'ONU essaye de trouver les voies capables d'amener à un cessez-le-feu, aide les convois transportant de l'aide humanitaire et surveille les zones de sécurité. L'OTAN représente la force militaire, nécessaire pour assurer le respect de l'embargo sur les armes, le respect de l'interdiction de survol des zones de sécurité. Après le mois de décembre 1995, l'OTAN contribue à l'application de l'accord de Dayton. Même des organisations qui étaient concurrentes, notamment l'UEO et l'OTAN, trouvent des moyens (même minimes) de collaborer sur l'embargo militaire en mer Adriatique qui entre en vigueur au mois de juillet 1991. L'ONU, l'OSCE et l'UE travaillent ensemble dans différents aspects, telles la diplomatie préventive, les enquêtes sur les violations des droits de l'homme ou la recherche d'une solution politique.

Tout au long du conflit, une des caractéristiques constantes de la diplomatie européenne est la nomination des émissaires spéciaux, tels la Troïka européenne, José Cutileiro (de l'UE), lord Carington, Mark Gulding, David Owen et Carl Bild (de l'UE) et Cyrus Vance et Torval Stoltenberg de l'ONU. Les Etats-Unis partagent eux-aussi ces efforts en envoyant des émissaires comme Jimmy Carter et Richard Holbrooke.[326] A cause du rang des diplomates et des médiateurs, les efforts de paix sont tout le temps suivis par les médias mondiaux. Nous pourrions suggérer que le fait que ces émissaires soient envoyés par différentes organisations internationales, souligne le caractère global de ce qui est entrepris pour gérer le conflit yougoslave.

[326] Duke, S., Op. cité, p. 112.

Après l'accord de Brioni du 7 juillet 1991, négocié par la Troïka européenne et qui marque la fin de la guerre en Slovénie, au moins dix autres initiatives sont entreprises pour la recherche d'une solution politique au conflit. Elles sont proposées par les différents émissaires. Dans notre analyse, nous nous arrêterons que sur celles qui nous semblent les plus importantes.

La troisième phase des efforts internationaux pour trouver une résolution du conflit commence au printemps 1992 (la première initiative sur l'avenir de la Yougoslavie est appelée Plan Carington. Elle est vouée à l'échec. La deuxième intiative porte le nom du Plan Vance, dont l'application ne dépasse pas les limites d'une opération de "*peacekeeping*" de l'ONU. C'est pour cette raison que nous n'allons pas les examiner en détails). A ce moment, les autorités en Bosnie-Herzégovine préparent un référendum pour l'indépendance, lequel sera bientôt suivi par le déclenchement de la guerre. Durant cette phase de la médiation internationale, lord Carington observe les pourparlers entre les trois principaux groupes ethniques en Bosnie: les Serbes, les Croates et les Musulmans. Plus tard cette fonction est exécutée par le diplomate portugais José Cutileiro.[327]

Les négociations à Bruxelles et à Lisbonne font ressortir des propositions pour le partage du nouvel Etat. Il s'agit d'un partage selon la prédominance des frontières ethniques et économiques et selon des accords concernant la structure politique des régions. Il est prévu que la Bosnie deviendra un Etat souverain composé de trois grandes parties autonomes. Le gouvernement central bosniaque doit avoir le pouvoir constitutionnel sur les finances, la politique extérieure et la politique macroéconomique. Mais les plus importantes de ces décisions doivent être approuvées à la majorité des 4/5 dans la Chambre de chaque unité composante. Au bout du compte, le plan est rejeté par le pouvoir en Bosnie. Malgré les efforts de Cyrus Vance et de lord Carington visant à mettre fin aux combats, il est impossible de

[327] Carment, D. et James, P., Op. cité, p. 57.

trouver une forme quelconque de compromis entre les représentants des trois communautés.[328]

- **La Conférence de Londres et le Plan Vance-Owen**

Le quatrième essai pour trouver une solution politique au conflit se déroule en deux étapes qui commencent à l'été 1992. Les efforts consistent à organiser une conférence internationale qui se déroule à Londres, le 27 août 1992. Plus de 40 Etats et des organisations internationales, ainsi que des représentants des communautés yougoslaves engagées dans le conflit et des leaders des nouvelles républiques indépendantes, y participent.[329]

Ce projet est particulièrement intéressant car il essaye de mettre les négociations parmi les priorités de la Communauté internationale et d'obliger les antagonistes à se mettre d'accord devant elle. Une Conférence internationale d'une telle ampleur est surtout considérée comme un moyen pour forcer les acteurs du conflit à accepter une longue liste de règles, telles : l'interruption de la violence, la recherche d'une solution par l'intermédiaire des négociations, un partage sans problèmes de l'aide humanitaire et dix autres règles concernant les questions de la reconnaissance diplomatique, jusqu'au respect des droits de l'homme.

Un Conseil exécutif est créé, lequel contrôle l'application des résolutions de la Conférence. Il est composé par des représentants de l'UE et des l'OSCE, le secrétaire général de l'ONU, le Conseil de sécurité et les ex-républiques yougoslaves. Le Conseil exécutif est présidé par Cyrus Vance et David Owen et est mis en place dans le quartier général de l'ONU à Genève. Au sein de ce Comité il y a six groupes de travail traitant des problèmes politiques, militaires, juridiques et économiques.

Malheureusement, cette tentative débouche sur une impasse. Tout ce que la deuxième phase des négociations à Genève (de septembre 1992 à janvier 1993) réussit à proposer, est

[328] RFE/RL Research report 1992.
[329] Carment, D. et James, P., Op. cité, p. 59.

une décision partielle: c'est le Plan Vance-Owen, qui prévoit la division de la Bosnie en dix provinces, une répartition ethnique équilibrée et une démilitarisation de Sarajevo.[330] Même si au mois de mai 1993, les Serbes rejettent définitivement le plan, il est important de souligner qu'entre temps il sert de base aux négociations ultérieures.

- **Le Programme d'actions communes**

Ce programme est une autre expression du désir des Etats de suivre une ligne bien définie. Lors d'une rencontre du 22 mai 1993 à Washington, les Etats-Unis, la Russie, la France, la Grande-Bretagne et l'Espagne créent "un programme d'actions communes" pour éviter la tension qui pourrait suivre la présentation du Plan Vance-Owen. Le but est de donner une nouvelle impulsion aux négociations, mais aussi de mettre fin aux combats et d'empêcher que le feu ne se répande dans d'autres régions. C'est pour ces raisons qu'une série de mesures est prévue. Les mesures doivent assurer l'application des sanctions, protéger les six zones de sécurité prévues par l'ONU en avril-mai 1993 et finalement renforcer la présence internationale dans des secteurs qui peuvent être entraînés dans le conflit (il s'agit de la Croatie, du Kosovo et da la Macédoine).[331]

- **Le Plan Owen-Stoltenberg**

Le Plan Owen-Stoltenberg est présenté au mois d'août 1993 par David Owen et Torvald Stoltenberg qui a remplacé Cyrus Vance en tant que représentant de l'ONU. Le but du plan est de renouveler les négociations de paix en se basant principalement sur des éléments du Plan Vance-Owen. Il s'agit surtout de l'idée de transformation la Bosnie-Herzégovine en confédération, divisée en trois républiques autonomes (52% du territoire doivent être donnés aux Serbes, 30% aux musulmans et 18% aux Croates). Le plan prévoit la

[330] Carment, D. et James, P., Op. cité, p. 59.

création d'institutions communes, y compris un Parlement, ainsi que des règles susceptible de gérer les relations entre les républiques. L'ONU doit avoir un rôle assez important dans l'application de ce plan en envoyant en Bosnie à peu près 50 000 casques bleus. Le 28 septembre 1993 le plan est rejeté par les Musulmans bosniaques qui prétendent que la terre conquise par les Serbes et les Croates par la force doit être rendue aux Musulmans. Les Serbes et les Croates refusent de satisfaire cette exigence.[332]

- **Le Plan du Groupe de Contact**

Ce projet, tout comme l'accord de Dayton, est élaboré en dehors des institutions internationales. Il représente le désir des acteurs principaux d'assouplir le processus et de le mettre dans un autre cadre. Au mois d'avril 1994, les Etats-Unis, la Russie, la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne s'unifient dans un forum officieux sous le nom de "Groupe de contact". Après la proclamation de la fédération croato musulmane en Bosnie au mois de mai 1994, le Groupe de contact essaie de renouveler les négociations. Le 5 juillet 1994, il propose un plan pour la création d'une fédération de républiques, unies dans un Etat bosniaque. Le territoire doit être divisé en deux parties presque égales (49% pour les Serbes et 51% pour les Croates et les Musulmans). La transition doit être surveillée par des forces internationales avec une forte participation américaine. Les Croates et les Musulmans acceptent le plan, mais les Serbes bosniaques le rejettent après un référendum du 27 au 28 août 1994.[333] Cela enfonce un coin entre les Serbes bosniaques et la Serbie elle-même, dont les leaders veulent voir diminuer les sanctions économiques.

- **L'Accord de Dayton**

---

[331] Ibid, p. 63.
[332] Carment, D. et James, P., Op. cité, p. 67.
[333] Ibid, p. 70.

Cette dernière phase est le produit de l'initiative américaine et dans un large mesure est inspirée par les projets antérieurs et par les propositions de la Russie, de la France et du Canada. Après de longues démarches diplomatiques, le secrétaire d'Etat adjoint américain Richard Holbrooke réussit à convaincre les belligérants de négocier une nouvelle décision du cessez-le-feu sur tout le territoire de l'ex-Yougoslavie. Les pourparlers commencent le 1er novembre 1994 à Dayton, Ohio aux Etats-Unis. Ceux-ci jouent le rôle d'observateur. Le président de la Croatie–Tudjman, le président de la République Yougoslave–Milošević et le président de la Bosnie-Herzégovine–Izetbegović, se mettent à la table des négociations avec des représentants des pays membres du Groupe de contact et de l'UE.

Plusieurs semaines sont nécessaires pour éliminer tous les obstacles existant. Le 10 novembre 1994 est fait un grand pas en avant. Les belligérants se mettent d'accord pour créer deux républiques fédératives dont chacune aura la répartition du territoire qui est prévue par le plan du Groupe de contact. Selon cet accord, les Serbes bosniaques n'ont pas le droit de s'unifier avec la Yougoslavie. Le 21 novembre 1994, après trois semaines de débats, les trois présidents signent un Accord commun de cadre pour la paix en Bosnie. Selon cet accord la Bosnie doit devenir une fédération de deux républiques. Sarajevo doit rester comme un territoire commun à part. Le gouvernement central doit avoir une présidence collective – un Serbe, un Croate et un Musulman. Le pouvoir législatif et ses institutions doivent inclure une banque centrale, une monnaie unique et une Cour constitutionnelle. Les personnes accusées de crimes de guerre ne peuvent occuper de poste politique. C'est l'OSCE qui doit observer l'élection présidentielle et les élections pour un organe législatif, lesquelles doivent se dérouler dans les six ou neuf mois qui suivent la signature de l'accord. Des forces internationales sont mises en place en Bosnie pour observer le retour des réfugiés, le respect des droits de l'homme et la formation de nouvelles forces policières. Les sanctions

économiques et l'embargo sur l'armement contre la Serbie doivent être interrompus. Enfin, des corridors entre Gorajde et Sarajevo et entre Banja Luka et la Serbie, doivent être créés.[334]

Une importante condition, indispensable au succès du plan, est la nécessité de chercher un consensus minimal non seulement entre les pays belligérants, mais aussi entre les principaux acteurs extérieurs.

Tous les plans analysés ici, montrent que les institutions internationales et les pays qui ne participent pas au conflit yougoslave, n'ont jamais ménagé leurs efforts pour trouver une solution négociée.[335]

Il ne faut pas oublier qu'après la fin de la guerre froide, la probabilité d'éclatement des conflits ethniques augmente. Pour répondre aux changements dans le nouveau monde, un Nouveau partenariat pour la paix ou plutôt pour le "*peacekeeping*" est créé, auquel participent des organisations militaires, ONG et des organisations gouvernementales (OG) qui s'occupent des questions de l'aide humanitaire, des réfugiés et des émigrés, ainsi que des observateurs des élections et des médias, du personnel civil et policier. Tous ces participants contribuent à améliorer l'efficacité des opérations de "*peacekeeping*".

Cette méthode de "*peacekeeping*" se différencie des méthodes traditionnelles car elle considère que non seulement les Etats, mais aussi les individus et les groupes sociaux jouent un rôle important dans l'analyse des questions internationales. Il existe une conception que la paix, comme la guerre, est un phénomène multiforme qui exige une réponse multisystématique. Cette réponse est une combinaison complexe de politique intérieure et extérieure, des espoirs et des nécessités humaines. Une telle combinaison ne peut pas être trouvée sans prendre en considération la manière positive ou négative des individus à utiliser l'Etat et les organisations. La psychologie parle d'un lien entre action et résultat et examine comment les intérêts individuels, c'est-à-dire les "micro intérêts", se transforment en "macro

[334] Carment, D. et James, P., Op. cité, p. 74.
[335] RFE/RL Research report 1996.

violence". On reconnaît que les essais de la guerre froide de dissiper les actions militaires au macro niveau, ne trouvent rien qui puisse aider la prévention des états désespérés comme celui qui a duré pendant 27 ans sur l'île de Chypre.[336]

L'élargissement du "*peacekeeping*" au domaine de l'activité du "*peacemaking"*, du soutien de la paix et du renforcement de la paix, représente une transition de ce que Kenneth Waltz détermine comme le passage de la conception 3 à la conception 2 dans les affaires internationales.[337]Waltz reconnaît qu'il est insuffisant d'expliquer la guerre uniquement sur la base du système international ("conception" 3). Il propose d'examiner aussi la structure des Etats qui sont en guerre ("conception"2) et ce qui est plus important, comment les individus ("conception" 1) agissent dans leur milieu interne.[338]

Les explications au niveau individuel sont rarement satisfaisantes, car le fond de la politique internationale suppose des relations entre Etats, plutôt qu'entre individus.[339] Cela ne signifie pas que les individus n'aient pas leur importance. Au contraire, Périclès joue un rôle primordial dans la guerre du Péloponnèse. Milošević fut un facteur primordial dans les guerres sur le territoire de l'ex–Yougoslavie comme le fut Monseigneur Makarios à Chypre.

Dans le deuxième niveau d'analyse–la nature de l'Etat–se pose la question suivante: s'il existe un type de société qui provoque des guerres, alors pourquoi certains Etats ou sociétés "malintentionnés" ne le font–ils pas? Ou bien, pourquoi certains Etats et sociétés, qui sont considérés comme "bons" démarrent–ils une guerre? Les mots "malintentionné" et "bon" peuvent être remplacés par d'autres; par exemple "démocratique" et "non-démocratique", mais les questions restent les mêmes. Au bout du compte Athènes est un Etat démocratique, mais elle provoque la guerre du Péloponnèse. Les Etats-Unis sont aussi un pays démocratique,

[336] Iordanov, A., Op. cité, p. 117.
[337] Pour expliquer les événements dans la politique internationale, Kenneth Waltz distingue trois niveaux de conditionnement, qu'il appelle "conceptions". Ces "conceptions" sont l'individu, l'Etat et le système international.
[338] Waltz, K., Man, *State and War: A Theoretical Analysis*, New York: Columbia University Press, 1959
[339] Nye, Joseph S., Op. cité, p. 47.

mais ils ont attaqué deux fois l'Irak et ils se sont engagés au Kosovo et en Bosnie Herzégovine où les guerres avaient déjà commencé. Et tout cela, au seul nom de la démocratie? Les questions mentionnées ci-dessus pourraient trouver une réponse dans le poids des intérêts économiques. Athènes était un Etat esclavagiste, tout comme Sparte. Il est possible que ces deux Etats aient eu beaucoup plus peur d'une révolte de la part des esclaves, qui eût entraîné des pertes économiques et c'est pourquoi ils ont préféré s'engager dans une guerre. Et pourquoi les Etats-Unis n'ont-ils pas recouru à la force en Macédoine? Peut-être étaient–ce les intérêts économiques qui le nécessitaient? L'ingérence n'aboutit pas à la démocratie, mais la fin justifie les moyens. Alors il semble que celle–là soit plus forte que celle–ci. Il faut aussi prendre en considération le fait que (même si c'est un vrai débat) la notion de guerre a changé. Elle n'est plus seulement un ensemble d'actions militaires. A présent, on est dans une logique de guerre intégrée, avec des sanctions économiques, c'est–à–dire une logique de rentabilité.[340]

Ce qui est intéressant, c'est la collaboration entre le deuxième niveau d'analyse (l'Etat) et le troisième (le système international). Ici se pose la question de savoir ce qui est plus important, du système ou de la nature des Etats dans le système?

L'analyse au niveau du système représente une explication de l'extérieur vers l'intérieur, c'est–à–dire comment le système limite les Etats.

Le deuxième niveau d'analyse est une explication de l'intérieur vers l'extérieur, donc une interprétation des résultats selon ce qui se passe dans les Etats.

Les systèmes unipolaires (les systèmes étatiques de type unipolaire comme la Yougoslavie) commencent à se décomposer quand les Etats essayent de sauvegarder leur indépendance en se mesurant à l'hégémon, ou bien au moment où un pays en progrès se dresse contre le leader. Si l'on prend ce point de vue, on peut se demander si l'ex–

[340] Nye, Joseph S., Op. cité, p. 48

Yougoslavie n'aurait pas représenté une sorte de système unipolaire? Car ici, il y a eu la Slovénie qui s'est dressée contre l'hégémon, suivie par les autres républiques qui, à leur tour, ont demandé leur indépendance.

Un système est capable de fonctionner d'une manière stable ou révolutionnaire selon les buts étatiques.[341] Donc, les buts peuvent changer.

En sus des buts, les Etats peuvent changer aussi de moyens. Le fonctionnement d'un système peut être influencé aussi par le caractère des instruments que les pays utilisent. Les différents moyens peuvent avoir une influence stabilisatrice ou déstabilisatrice. Les instruments changent suite au développement de la technique, mais aussi suite à une nouvelle organisation sociale.

Au début du XIXe siècle Napoléon essaye d'imposer la domination française en Europe, mais il échoue. Ses intentions et ses efforts unifient les autres Etats dans une coalition qui, en fin de compte, prend le dessus. En 1870, on assiste à l'unification de l'Allemagne. L'Angleterre et la France voient le danger de la menace allemande, mais elles ne font rien pour l'arrêter dès le début.[342] De même au début les voisins de la Yougoslavie n'ont rien fait au niveau purement balkanique pour stopper la menace de décomposition du pays. Par la suite cette menace a fait éclater la Yougoslavie.

Il y a deux théories de base–le marxisme et le libéralisme - basées essentiellement sur l'assertion que les Etats réagiront d'une manière analogue si leurs sociétés se ressemblent. Si nous prenons le cas des Albanais de Macédoine et de Serbie, il est vrai qu'au début les deux pays ont réagi d'une façon similaire: ils ont eu recours à la force armée. Le fait est que dans une étape ultérieure du développement des conflits au Kosovo et en Macédoine, la tournure a été différente. En Serbie (au Kosovo) la paix a été imposée par la force, alors qu'en

[341] Nye, Joseph S., Op. cité, p.49 - 51
[342] Ibid, p. 54

Macédoine le compromis a été trouvé sans qu'il y eût besoin d'une ingérence armée de la part des organisations internationales.

Peut-être que l'assertion de Paul Schröder, selon laquelle les hommes d'Etats évaluent une crise en fonction de la réputation et du prestige de chaque Etat, est justifiée[343]. Mais ici également l'argument d'après lequel les intérêts économiques et politiques peuvent influencer fortement les décisions prises au niveau international, trouve sa place. Dans le cas de la Macédoine, l'ingérence armée n'était dans les intérêts d'aucun Etat, ni de l'UE, ni de l'OTAN. Estimant que l'intervention armée au Kosovo a été plus un échec qu'une réussite, les Etats-Unis et les pays membres de l'UE ont préféré régler le problème albanais en Macédoine en utilisant exclusivement des moyens pacifiques.

Les principes du Nouveau partenariat doivent être documentés et acceptés au niveau organisationnel, national et international. C'est la seule façon de se préparer pour affronter les provocations des conflits présents et futurs.

La "résolution" d'un conflit, ne signifie pas que tous les conflits entre les belligérants puissent être résolus, car sous une certaine forme, le conflit est un trait propre à chaque relation. Des incidents concrets peuvent être résolus, mais il est impossible de déraciner complètement le conflit. Par conséquent, une action "réussie" ne signifie pas obligatoirement l'établissement de "la paix" dans un sens large. Il est plus important d'arriver à une dissipation de la violence armée et si aucun autre choix n'existe, de tenir le conflit à un niveau acceptable pour tout le monde.[344] La tâche qui se pose au le Nouveau partenariat de "*peacekeeping*" est d'entamer un processus qui va aider les antagonistes de redéfinir leurs relations par rapport à la réalité autochtone. Quand les forces de "*peacekeeping"* exécutent leurs missions, elles doivent le faire avec la plus grande discretion.

[343] Schröder, P., *Le système du XIXème siècle: balance de la force ou équilibre politique?*, vol. 4, n.1, édité par Swords and Ploughshare, October 1989, p. 4.
[344]Carment, D. et James, P., Op. cité, pp. 302-303

La souveraineté nationale est l'argument le plus souvent avancé pour la non mise en place des forces de "*peacekeeping"* sans l'accord des pouvoirs nationaux et celui des autres acteurs concernés. Aujourd'hui seulement on se rend compte qu'elles possèdent un plus grand potentiel de réaction positive dans plus de domaines que prévu et on accepte que l'accord trouvé ne soit pas sine qua non pour les forces de "*peacekeeping*".[345]

Selon Asbjorn Eide "le fait de défendre fermement la souveraineté d'un Etat même quand son pouvoir écrase le sentiment d'autodétermination des gens qui y habitent, ou bien quand il opprime la population et ne respecte pas les droits de l'homme, est incompatible avec le nouvel ordre législatif international".[346]

Lors d'une rencontre de haut niveau en Californie, au mois de septembre 1991, le premier ministre canadien Brian Mulroney dit: "Nous sommes favorables à l'idée de redéfinir les cadres de la souveraineté nationale dans un monde où les problèmes ne respectent pas les frontières. Certains membres du Conseil de sécurité se sont opposés à l'intervention en Yougoslavie (où de nombreuses personnes innocentes ont trouvé la mort), à cause de la souveraineté nationale. Selon moi, de pareilles références au principe de la souveraineté nationale sont tout aussi arriérées et répugnantes que l'est le refus de la police d'arrêter la violence dans la famille pour la raison qu'elle considère que la maison est la "forteresse" de chaque individu".[347]

Au mois de juin 1992, le secrétaire général de l'ONU Boutros-Ghali, déclare que "le temps de la souveraineté absolue et exceptionnelle est passé.".[348]

---

[345] Laubich, L. M., *Neutrality vs. Fairness: Can the Mediator's Conflict Be Resolved*, Working Paper Series 87-2, Cambridge, Mass:Harvard Law School Program on Negotiation, 1987

[346] Asbjorn, E., *L'utilisation illégale de la force: Les efforts des Nations Unies*, dans "Les Nations Unies et la sauvegarde de la paix et de la sécurité internationales", Dordrecht, Hollande, édition Martinus Nijhoff Publishers, 1987, pp. 99-145

[347] Mulroney, B., *Le discours donné lors du centenaire du conseil accadémique*, Stanford, Cal., édité par Stanford University, 1991, 29 September

[348] Boutros–Ghali, Boutros, *Agenda de paix: Diplomatie préventive*, *Peacemaking* et *Peacekeeping*, New York, DPI Press, 1992, p. 3

Toutes ces déclarations veulent dire que la Communauté internationale ne devrait plus utiliser la souveraineté nationale pour justifier l'empêchement d'entreprendre de actions positives. Il existe déjà presque un consensus que les Etats qui disposent de ressources et qui ont un intérêt à résoudre un conflit, doivent accepter l'obligation d'agir, même s'il faut négliger les conceptions d'une neutralité clairement définie, d'un accord ou d'un altruisme. Ils doivent intervenir directement et à temps, pour pouvoir combattre les souffrances, la famine et la violence des droits de l'homme. La passivité pourrait signifier qu'ils acceptent la situation. Mais, dans tous les cas les Etats doivent connaître les conditions du milieu régional et être préparés à satisfaire ses besoins. Cela nécessite une qualification et une préparation spécifiques.

Il ne faut pas oublier quand même que la question de la souveraineté nationale reste à l'ordre du jour de toutes les organisations internationales comme une question assez épineuse.

La non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats souverains représente une règle de base dans le droit international. La souveraineté et la non-ingérence sont parmi les principes qui instaurent l'ordre dans le système anarchique international. En même temps la non-ingérence est liée à la justice. Les Etats nationaux sont formés de communautés dont les gens méritent d'avoir le droit de développer une vie commune dans le cadre des frontières étatiques. Les Etat étrangers doivent respecter leur souveraineté et l'intégrité territoriale de leur pays. Malheureusement, très souvent, il existe une contradiction entre la justice et l'ordre. Cela est la cause de la contradiction entre l'ingérence et la non-ingérence.[349]

L'intervention est une action extérieure qui influence les affaires intérieures d'un autre Etat souverain. Certains analystes utilisent le terme dans un sens plus restreint pour désigner une ingérence par le moyen de la force dans les affaires intérieures d'un Etat étranger.

[349] Carment, D. et James, P., Op. cité, pp. 310-315.

Quant à la souveraineté, elle représente une autre notion très importante; c'est un pouvoir légitime dans le cadre d'un certain territoire. Mais il faut faire la différence entre la souveraineté légitime et le contrôle réel. Selon la loi, la souveraineté d'un Etat est une quantité absolue. Le gouvernement dispose de tous les mandats sur son territoire.[350] Cette exclusivité peut être limitée uniquement si le gouvernement conclut un accord autorisant un autre gouvernement à exercer une certaine influence sur son territoire. Dans ce cas c'est une limitation contractuelle et non pas une atteinte à la souveraineté.

Par une certaine ironie du sort, il est possible que parfois l'ingérence provoque l'accroissement de l'autonomie. Certains Etats peuvent avoir une faible autonomie à cause de leurs faibles possibilités. Certaines interventions sont capables d'augmenter les possibilités de ces Etats. Alors, l'autonomie réelle future augmentera elle aussi. Donc au bout du compte, les aides économique et militaire peuvent faire en sorte qu'un Etat soit plus indépendant. En effet, une chose peut apparaître à un moment donné comme un affaiblissement de l'autonomie, mais la renforcer par la suite.[351]

Dans son livre "Guerres justes et injustes", Michaël Walzer distingue quatre situations qui pourraient justifier moralement la guerre ou l'ingérence militaire sans l'existence d'une agression directe. La première exception à la règle est l'intervention "préemptive". S'il y a une menace claire pour l'intégrité territoriale et la souveraineté politique d'un Etat, il est indispensable qu'il entreprenne des actions immédiates, car s'il attend, peut-être que plus tard il n'aura plus cette possibilité. Mais dans ce cas la menace doit être imminente. [352]Un tel argument ne peut pas justifier par exemple l'ingérence américaine au Kosovo, car il n'y avait aucune menace pour l'intégrité territoriale et la souveraineté politique des Etats-Unis venant de la Serbie. Les Américains ont procédé à l'intervention "préemptive" sans qu'il y eût une agression directe de la part des Serbes à leur égard. Il existe une différence entre la guerre

[350] Nye, Joseph S., Op. cité, p.171.
[351] Carment, D. et James, P., Op. cité, p. 315.

"préemptive" et la guerre préventive. La frappe préemptive est réalisée si la guerre est inévitable. La guerre préventive éclate quand les hommes d'Etat estiment qu'il vaut mieux faire la guerre maintenant et non pas plus tard.[353] Bien sûr les réflexions sur la guerre préventive et la frappe préemptive sont beaucoup plus complexes, mais pour notre analyse nous ne l'examinerons pas en détails.

La deuxième exception à la règle peut être observée quand l'ingérence est nécessaire pour équilibrer une ingérence antérieure. Cette règle trouve son début avec John Stuart Mill et la conception libérale du XIXe siècle, qui disent que chaque peuple a le droit de définir sa propre destinée. Dans ce sens, si une ingérence empêche les gens de déterminer leur destinée, une autre ingérence qui élimine celle-ci peut être justifiée car elle leur rend le droit de décider par eux-mêmes.[354] Les Etats-Unis ont utilisé cette formulation comme justification de leur ingérence au Kosovo et en Bosnie-Herzégovine; les Russes en Transnistrie. Mais l'argument de Mill permet l'intervention seulement dans la mesure où elle équilibre l'intervention antérieure. Au-delà, elle est injustifiée.

La troisième exception à la règle de non-ingérence est le cas où il est nécessaire de sauver des gens menacés d'extermination massive. Mais si les gens ne sont pas sauvés suite à une ingérence, alors elle est dépourvue de sens.[355]

Et la quatrième exception est le droit de soutenir des mouvements séparatistes qui ont démontré leur caractère représentatif. En d'autres termes, dès lors que dans un pays il y a des gens qui ont démontré clairement leur désir de constituer un nouvel Etat, il serait justifiable de les aider pour leur séparation, car cela contribuerait à consolider leur droits et développer leur autonomie en tant que nation.[356] Mais quand un mouvement séparatiste mérite–t-il d'être

---

[352] Nye Joseph S., Op. cité, p. 173.
[353] Walzer, M., *Guerres justes et injustes*, Berlin, 1999, Trad. S. Chambon et A. Wicke, 1977, Basic Books, 1992 (2e éd.), p. 18.
[354] Nye Joseph S. , Op. cité, p. 174
[355] Walzer, M., Op. cité, p. 25.
[356] Ibid., p. 27.

aidé? Son succès est-il un moyen d'évaluer ses droits? Certains arguments utilisés par Mill, disent que chaque peuple est capable de chercher son propre salut et de lutter pour sa liberté en vue d'être reconnu comme une nation. Cette conception est en accord avec le principe de non-ingérence, mais en tant que principe moral elle n'est pas parfaite, parce qu'elle autorise le recours à la force.[357]

Pour le Nouveau partenariat de "*peacekeeping*", il est notable que chacun de ses membres examine les particularités des autres. D'un côté, le "parapluie de *peacekeeping*" est ouvert pour des missions comprenant l'observation et le modèle classique de médiation pratiqué à Chypre, mais aussi pour la transition "d'une colonie vers un Etat" comme en Namibie ou au Cambodge, ainsi que pour des réponses comme celles données à l'invasion irakienne du Koweit et comme les actions en ex-Yougoslavie. D'autre part, le "parapluie" est aussi ouvert pour les agences d'aide humanitaire, ainsi que pour d'autres organisations.[358]

Le changement dans le contenu du "*peacekeeping*" montre que le milieu international change lui-aussi. Les conflits, et plus particulièrement les conflits ethniques dans ce milieu deviennent de plus en plus complexes. C'est dans un tel milieu que l'utilisation des méthodes non-traditionnelles ou "anormales" de "*peacekeeping*" doit contribuer à la fin de la violence et au début d'un processus qui donnera aux antagonistes la possibilité de réfléchir et de réexaminer les sources principales de leur différend. Il est possible que ces méthodes ne trouvent pas toujours l'accord des belligérants, mais elles auront le soutien de consensus de la Communauté internationale car les conflits se répandent non seulement à l'intérieur des Etats, mais aussi entre les Etats et représentent un risque pour la future stabilité de l'ordre mondial.

[357] Nye Joseph S., Op. cité, p. 177.
[358] Weiss, T. G., *Les émergences humanitaires et l'aide militaire en Afrique*, New York, édité par International Peace Academ, 1990

2. "Discrimination sélective" et reconnaissance des droits minoritaires.

Il est considéré normalement que l'équilibre des forces est défini par un Etat leader et dominant, comme par exemple l'empire ottoman, l'Espagne du XVIe siècle, la France de Louis XIV, l'Angleterre pendant la plus grande partie du XIXe siècle ou bien les Etats–Unis et l'URSS au XXe siècle. Tôt ou tard les positions de cet Etat dominant sont contestées. Ceci amène les guerres pour l'autonomie, pour plus d'indépendance ou même les guerres mondiales. Après chacune d'elle, un traité définit un nouvel ordre.

Thucydide, considéré comme le père du réalisme, nous présente l'histoire de la guerre de Péloponnèse, dans laquelle Sparte prend le dessus sur Athènes. Quelles sont les raisons de la guerre? Thucydide est formel: ce qui rend la guerre inévitable c'est l'accroissement de la force athénienne et les craintes qu'elle engendre à Sparte. Est–ce qu'Athènes a eu le choix? Est–ce qu'elle pouvait éviter la catastrophe? Périclès, le leader athénien, dès les premiers jours de la guerre dit à ses concitoyens: "Vous êtes obligés de soutenir la supériorité impériale d'Athènes. C'est ce qui est juste. A présent votre empire est comme la tyrannie–si tu l'acceptes, tu peux commettre une faute, mais il est certain qu'il serait dangereux de t'en détourner."[359] En d'autres termes, Périclès dit à ses concitoyens qu'ils n'ont pas le choix. Peut-être qu'ils ne devraient pas être là où ils en sont, mais l'empire existe et ils ne peuvent pas faire grand-chose sans prendre encore plus de risques. Donc, Périclès approuve la guerre. En effet, les Athéniens sont prisonniers du dilemme de la sécurité.

Les dilemmes sécuritaires sont étroitement liés à la caractéristique principale de la politique internationale: le système international est une organisation anarchique, il n'y a pas d'autorité commune. Dans l'anarchie, les actions individuelles, qu'un Etat entreprend pour

[359] Thucydides, *Histoire de la guerre de Péloponnaise*, Trans. Rex Weiner, Londres, édition M. K. Finely, Penguin, 1972, p.161

accroître sa sécurité, peuvent menacer celle des autres. Si un Etat se renforce pour se défendre, un autre Etat se renforce à son tour afin de se protéger. Au bout du compte les efforts indépendants d'un Etat en vue d'instaurer sa sécurité instaure un sentiment d'insécurité chez tous les autres, qui réagissent car se sentant menacés. Cependant, la protection est une réponse logique à la menace.[360]

Dans ce sens, il est intéressant de comparer les solutions, définitives ou transitoires, de certains conflits récents à la situation d'avant-guerre au Kosovo.

a) Comparaison des solutions pour certains conflits à la situation d'avant guerre au Kosovo.

Dans le monde post-communiste, les exemples les plus significatifs peuvent être trouvés en Tchétchénie, en Republika Srpska et en Transnistrie.

Par de nombreux points la Tchétchénie possède les caractéristiques d'un Etat souverain, mais sans souveraineté internationale. La Russie, pour sa part, continue à la considérer comme une partie intégrante du territoire russe sans essayer de juguler ou de mettre fin aux manifestations institutionnelles des organismes étatiques tchétchènes autonomes. La Transnistrie maintient un gouvernement parallèle et contrôle ses propres frontières (en attendant une solution diplomatique), mais elle se trouve toujours dans le territoire dont la République moldave réclame la souveraineté internationale. La Republika Srpska en Bosnie contrôle les frontières, maintient des institutions étatiques complètes et coopère très peu avec les institutions centrales de Bosnie, bien que formellement elle se trouve dans le cadre d'un territoire pour lequel l'Etat de Bosnie réclame le contrôle souverain.

[360] Nye, Joseph S., Op. cité, p. 190.

Il est possible de prolonger ce modèle au-delà du monde post-communiste. Les autorités palestiniennes disposent d'une souveraineté très limitée sur un territoire précis (selon les accords d'Oslo), disposent d'un siège d'observateur à l'ONU et dans d'autres organisations supranationales, mais la Palestine n'est pas encore reconnue au niveau international comme un Etat indépendant.

Sur l'île de Taiwan fonctionne depuis longtemps un Etat chinois "parallèle" sans reconnaissance internationale. La République Populaire de Chine continue de clamer que Taiwan relève de sa propre juridiction territoriale.

Ce ne sont pas des cas de fédéralisme, de confédérations, de "consociations" ou d'une quelconque autre forme de partage du pouvoir entre les membres de différents groupes régionaux ou ethniques dans le cadre d'un Etat-Nation. Ce sont "des états dans l'Etat", où l'Etat légitime tolère la création et la persistance d'institutions parallèles qui sont un défi explicite pour sa souveraineté.

D'autres cas, comme celui du statut des Croates en Bosnie-Herzégovine et l'accord sur l'Irlande du Nord, représentent des arrangements institutionnels qui, à la différence des cas précédents, ne comportent pas la création de "para Etats" territorialement définis. L'accord sur l'Irlande du Nord viole sans doute "le modèle westphalien" en raison de la création du conseil ministériel transfrontalier nord-sud qui confère un droit de veto à la République d'Irlande sur certaines décisions concernant l'Irlande du Nord. Cet accord traite un mouvement séparatiste par un plus grand partage du pouvoir régional et de ce fait il affaiblit les frontières entre les communautés et incite à des revendications séparatistes.

En revanche le premier ensemble de conflits ethno-séparatistes traités plus haut (Tchéthénie, Republika Srpska, Transnistrie) reflète une certaine variation du phénomène de compromis mutuel muet, qu'on peut observer entre "l'Etat parallèle" du Kosovo et "l'Etat officiel" serbe dans la période 1989-1998. Ce qu'ils ont en commun c'est l'existence mutuelle

de deux revendications inconciliables de souveraineté territoriales. Dans tous les cas il s'agit de territoires appartenant à une souveraineté nationale reconnue et dont les parties revendiquent l'identité distincte et maintiennent des Etats séparés ou para-Etats. Ils cherchent tous, d'une façon ou d'une autre, à réconcilier les aspirations d'autodétermination d'un groupe ethnique et à sauvegarder l'intégralité territoriale de l'Etat. Dans la plupart des cas il s'agit d'un compromis muet, pour empêcher des manifestations prolongées de violence. Ces cas peuvent être considérés comme constituant une base sérieuse de moyens suboptimaux, voire durables, capables d'empêcher la violence prolongée caractéristique aux conflits ethno-séparatistes, en dépit de la violation implicite des principes westphaliens.[361]

Qu'est-ce qui distingue ces cas des notions classiques de fédération ou de confédération? N'est-ce pas le cas des Etats-Unis, où chaque Etat américain dispose d'une certaine forme de souveraineté partielle dans le cadre de ses frontières, tandis qu'ensemble ils font partie d'un Etat souverain mondialement reconnu? Les cas ci-dessus sont-ils simplement des cas de fédéralisme asymétrique ou des confédérations, qui, pour des raisons politiques, ne se sont pas reconnues en tant que telles? On peut seulement affirmer qu'il y a une différence fondamentale entre les manifestations traditionnelles de "fédérations", "confédérations", "consociations" d'une part et les accords formels ou informels dans le cas des conflits ethno-séparatistes ci-dessus de l'autre.

Les divers genres d'arrangements fédéraux, négociés dans un milieu multiethnique ou multi-étatique, peu importe s'ils sont hiérarchiques ou plus près d'une confédération, sont finalement basés sur ce qu'Elazar a appelé le principe "d'autonomie plus pouvoir partagé"[362]En d'autres termes, si l'idée même d'un "Etat" (même si le centre est très faible) est d'avoir un certain sens, elle doit inclure un certain consensus mutuel, qui implique la

[361] Slatinski, N., *Les dimensions de la sécurité*, Sofia, édition Paradigme, 2000, p. 18.
[362] Elazar, D., *Etudier le fédéralisme*, édité par University of Alabama Press, 1987, p5

sauvegarde de certaines compétences ou fonctions comme prérogative du centre (même si ces compétences se limitent à la défense, la politique étrangère ou la gestion de la devise).[363]

Le fédéralisme, les arrangements confédéraux et la "consociation" peuvent très bien supporter la concurrence entre les différentes régions ou les différents groupes ethniques, pour gagner en puissance, en richesses, en pouvoir, etc., mais finalement cette concurrence a lieu dans un cadre accepté par toutes les parties prenantes. Si certaines régions (peu importe si elles sont créées sur le principe administratif ou national), ont une autonomie considérable dans la gestion de leurs propres affaires, alors cette autonomie est telle que le centre la reconnaît formellement tout comme les régions reconnaissent l'autorité du centre pour définir des règles obligatoires ou des politiques communes sur des questions particulières.[364] Ce n'est pas le cas dans les relations entre la République de Moldavie et la Transnistrie, entre la Russie et la Tchétchènie, entre la Bosnie-Herzégovine et la Republika Srpska ou entre Israël et la Palestine.

En outre, une partie des accords, comme les accords tchétchènes ou bosniaques, tiennent compte de la violation tacite du principe de la souveraineté étatique. Dans tous ces cas on permet aux régions contestées actuellement d'exercer l'autonomie dans des domaines relevant de la juridiction légale d'un centre étatique existant. La grande majorité de la population de ces régions ne reconnaît pas l'autorité de ce centre.[365] Réciproquement celui-ci ne reconnaît pas les institutions régionales quasi-étatiques formées sur le territoire contesté. Ces institutions, non seulement proposent à la population une identité différente qui peut coexister avec une identité nationale plus large, elles sont également l'expression d'une identité nationale unique et particulière.

[363] Slatinski, N., Op. cité, p. 20.
[364] Carment, D. et James, P., Op., cité, p. 190.
[365] Zartman, W.I., *La paix qu'on ne peut pas atteindre: négocier la fin des guerres civiles*, Washington D.C., édité par Brookings Institution Press, 1995, p. 59.

De telles solutions peuvent très bien être le fruit de considérations stratégiques et politiques. Dans les cas où les revendications territoriales sont à l'évidence inconciliables, il sera impossible de négocier réellement une solution optimale et durable. On peut toutefois penser que la résolution provisoire de tels conflits représente une alternative satisfaisante au conflit armé ou à la guerre.[366]

Même si le Kosovo a des similitudes avec d'autres conflits récents, il ne faudrait pas croire que la situation au Kosovo soit en tous les cas un exemple pour un phénomène plus général. Elle doit au contraire être considérée comme unique. En particulier, les genres de compromis trouvés, tant en Transnistrie, qu'en Tchétchénie ou en Republika Srpska, sont par certains aspects tout à fait différents du cas "Kosovo". Avant tout, les Albanais du Kosovo représentent le seul groupe qui, avant 1998 et pendant huit ans, n'a pas utilisé la force pour affirmer son indépendance complète, ce qui ne fut pas le cas en Moldavie ni en Bosnie Herzégovine ou encore en Russie.

D'autre part, la nature de la revendication des Albanais du Kosovo est plus ambiguë en ce qui concerne la question territoriale. Les revendications tchétchènes sont explicitement territoriales. La Tchétchénie veut une juridiction autonome sur tous les Tchétchènes ou Russes résidant dans ses frontières. De même, les séparatistes russo-ukrainiens dans la Transnistrie, par exemple, ont annoncé en 1998 qu'ils ne permettraient pas la participation des Moldaves résidant sur leur territoire aux élections moldaves, cette participation pouvant représenter une violation de leur autonomie. En revanche au Kosovo, pendant la période 1989-1998, ont été créées des institutions qui promulguent des règles obligatoires aux seuls Albanais du Kosovo (même à la Diaspora albanaise), les Serbes vivant au Kosovo n'étant pas soumis à ces règles.

[366] Zartman, W.I., *Négociations et pré négociations dans le conflit ethnique: le début, le milieu et la fin*, Lexington, édité par Joseph V.Montville, Mass: Lexington Books, 1990, p. 10.

Le cas de Croates en Republika Srpska et celui des Palestiniens en Israël sont les cas approchant le plus les caractéristiques du cas "Kosovo". L'Etat Palestinien est reconnu par tous les Palestiniens mais son territoire reste divisé par des enclaves israéliennes ou des colonies juives. On trouve aussi des similitudes avec le Kosovo dans le cas de Croates de la fédération musulmano-croate (Bosnie-Herzégovine). Ils participent en effet aux institutions centrales de Bosnie-Herzégovine et illégalement aux institutions séparatistes créées sur une base ethnique avec le support de la Croatie. Les manifestations de cette participation vont de l'utilisation de "laissez-passer" avec le tampon croate (sahovnica), distribués dans les villes à forte communauté croate, à l'utilisation de passeports et de la devise croate.[367] Ainsi, alors qu'il n'y a aucun fragment territorialement défini de Bosnie-Herzégovine qui soit officiellement sous la "souveraineté croate", les Croates, partout où ils vivent, s'associent aux institutions étatiques croates. En cela ils ressemblent aux Albanais du Kosovo, pour qui le Kosovo ne présente pas une communauté politique distincte, liée à l'ancienne "province autonome du Kosovo", mais représente une communauté politique transterritoriale avec laquelle les Albanais du Kosovo doivent maintenir des liens.

Dans le développement de la crise au Kosovo, la période 1989-1998 est marquée par la stratégie non violente de l'établissement d'institutions parallèles par les Albanais du Kosovo, et leur acceptation tacite par les Serbes. Ce compromis entre l'Etat parallèle albanais et le pouvoir officiel serbe représente en soi une anomalie théorique et peut-être connu comme faisant partie du modèle des anomalies semblables dans la résolution d'autres conflits ethno-séparatistes. Dans ce paragraphe nous allons utiliser les comparaisons faites ci-dessus comme base pour construire des hypothèses comportant une gamme de solutions à ces conflits. Elles peuvent inclure la création d'Etats unitaires, de "consociation" de fédéralismes asymétriques, de fédéralismes et même un certain type de confédérations. Ce qui nous intéresse est de

[367] *Le développement des Balkans du Sud et les défis devant leur sécurité*, Sofia, éditié par l'Institut d'études régionales et internationales, 2002, p. 13.

compléter l'espace entre les conflits qui ont comme conséquence la conservation du modèle westphalien dans un Etat territorial et ceux qui ont comme conséquence la création de deux Etats souverains (voir annexe 27).

Tandis que ce continuum suggère déjà une compréhension très diverse et flexible des formes possibles de la souveraineté étatique, il reflète aussi certaines constantes : Toutes les parties reconnaissent les accords de partage de l'autorité légitime au plus haut niveau possible, le statut des unités fédérales, des frontières (territoriales et institutionnelles) et d'une manière primordiale la reconnaissance universelle, de la part de toutes les unités sous-étatiques ou communautés, d'une autorité légitime finale qui conserve certaines prérogatives fondamentales, telles que le monopole sur les moyens de défense, la politique étrangère et monétaire. En même temps les différences entre les Etats unitaires et les arrangements fédéraux laissent suggérer que beaucoup d'autres compétences ne soient pas considérées comme des manifestations de la souveraineté étatique.[368]

On pense que la plupart des conflits ethnoséparatistes poursuivent une voie typique de développement et finissent dans l'une des catégories de l'annexe 27 car celles-ci sont considérées comme résultat acceptable par les parties de contestation. Quand un groupe ethnique fait un effort pour gagner de l'autonomie territoriale dans une région considérée par l'Etat comme faisant partie intégrante de sa propre souveraineté territoriale, il est très improbable que l'Etat laisse le groupe ethnique créer son propre Etat par la voie pacifique (la dissolution de l'Union Soviétique et la séparation de la Macédoine d'avec la Yougoslavie sont des exemples rares) Plus souvent l'Etat réagit et engage la confrontation. Parfois le groupe séparatiste réalise ses objectifs et le conflit prend fin quand la communauté internationale (et même parfois l'Etat tronqué) reconnaît l'indépendance de ce groupe comme dans le cas de la séparation de la Slovénie, de la Croatie et de la Bosnie Herzégovine de l'ex-Yougoslavie.

[368] Carment, D. et James, P., Op. cité, p. 200.

Dans d'autres scénarios, quand l'Etat est capable de sauvegarder son hégémonie et ses frontières, les résultats possibles sont nombreux, y compris la domination (Tibet, Timor oriental, Kosovo), la résistance prolongée de la guérilla (Kurdistan irakien, les régions du Sri Lanka contrôlées par les Tamouls) ou encore la marginalisation des groupes rebelles et la quasi normalisation de la société (Kurdistan turc). Dans d'autres cas le résultat peut inclure le compromis des accords pour un partage du pouvoir (Liban) et des demandes séparatistes pour une indépendance complète et la souveraineté. Tous ces cas peuvent être inclus dans l'annexe 27 où les résultats possibles ne violent pas nettement le principe westphalien.

Cependant, la dernière décennie montre que certains conflits après la guerre froide ne peuvent pas être inclus dans une telle classification, même très variée concernant la souveraineté étatique. Les résolutions des conflits ethnoséparatistes de ces dernières années ont prouvé que la guerre et la violence prolongée peuvent être stoppées même si le prix à payer est celui de concessions sur les compétences les plus fondamentales de la souveraineté étatique.[369] Ces cas peuvent être situés dans l'espace vide de l'annexe 27 (marqué par X) et représentent un défi même pour une interprétation la plus nuancée et la plus flexible du principe westphalien.

L'annexe 28 regroupe certains conflits ethno-séparatistes dont nous considérons les résolutions comme anormales ou atypiques.

En plus de ces cas il y a des exemples de résolutions préemptives des conflits ethno-séparatistes (Tatarstan dans la Fédération russe) et des conflits de longue durée qui étaient en latence et dont on considère les résolutions comme anormales (Taiwan et la Chine). Cependant les cas présentés dans l'annexe 28 fourniront la majeure partie des preuves empiriques pour la suite de cette analyse.

Les principaux éléments communs de résolution des cas précédents sont:

[369] Slatinski, N., Op. cité, p. 36.

-La non-reconnaissance de la part du groupe séparatiste de l'Etat externe comme son propre souverain légitime, en dépit de l'absence d'une propre reconnaissance au niveau international.

-Le boycott de la part du groupe séparatiste des institutions étatiques centrales de l'Etat externe (excepté les Croates et les Serbes bosniaques).

-Des arrangements institutionnels, des relations politiques, des revendications et des actes en contradiction avec les lois ou la constitution de l'Etat souverain.

-Des relations politiques et institutionnelles formelles ou informelles avec la "mère-partie" différente de l'Etat nominal souverain.

Il faut noter que durant le dernier demi-siècle, la plus grande partie des guerres ethniques ont pour cause des questions liées à l'autonomie et à l'indépendance des communautés ethniques. Si une communauté nationale aspire à une indépendance étatique, la conciliation pourrait s'avérer trop chère. Cela, car les élites au pouvoir prêtent la plus grande attention à la sauvegarde de l'entité de l'Etat et de son territoire. Alors, l'autonomie dans le cadre d'un Etat, est-elle "le terrain" qui donne la possibilité de trouver une solution?[370]

b) L'autonomie dans le cadre d'un Etat, est-elle "le terrain" permettant de trouver une solution aux conflits?

Il existe plusieurs alternatives pour un Etat indépendant qui défend les intérêts culturels et la sécurité des gens de caractère ethnique différent. La question qui se pose est de

[370] La légitimité de l'autonomie en tant que solution des conflits ethniques et régionaux est une question largement débattue. Les conditions dans lesquelles la sécession est justifiée, sont analysées d'une manière normative et politique par Alen Bukanun dans: *Secession: The Morality of Political Divorce from Sumter to Lithuania and Quebec* (Boulder, Colorado: Westview Press, 1991). Jan et Brigite S. Tulburg développent un modèle général concernant la sécession ethnique et la migration en tant que solution pour des conflits ethniques: *Separation or Unity? A Model for Solving Ethnic Conflicts.*, Politics and Life Sciences 16 (September 1997); pp. 237 - 248

savoir si les accords d'autonomie peuvent aussi être un moyen efficace pour gérer les conflits ethnopolitiques, qui sont déjà passés par le stade de guerre. Barbara Walter fait la remarque qu' "entre 1940 et 1990, 55% des guerres interétatiques trouvent une solution à la table des négociations, tandis qu'uniquement 20% des guerres civiles arrivent à une solution en ayant recours aux négociations."[371] Il existe plusieurs conditions expliquant la ténacité des antagonistes dans les guerres civiles, qui sont cités par les analystes: la manque de garanties pour la sécurité; "la somme nulle" qui caractérise les conflits du pouvoir; la force du mépris engendrée par la durée du conflit; la peur de se retrouver dans "le dilemme du prisonnier", etc.[372] Malgré cela il est possible de résoudre les guerres civiles. Selon l'analyse de Patrick Regan, il est plus probable que les guerres dues aux conditions ethniques et religieuses trouvent une résolution par l'intermédiaire d'un pays tiers, ce qui est moins probable pour les révolutions.[373] Selon lui, la cause principale pour que les guerres ethniques soient plus susceptibles d'aboutir à une solution, est que leur marge de manœuvres pour des compromis éventuels est plus grande. Mais cela est-il vrai dans les cas où il s'agit d'obtenir une autonomie. L'auteur souligne que le fait de négocier une transmission du pouvoir régional à tels ou tels ethnonationalistes, est moins menaçant que la possibilité de se partager le pouvoir central avec des éléments révolutionnaires. Il est plus probable que les ethnonationalistes acceptent l'autonomie comme une alternative à l'indépendance; alors qu'il est moins

[371] Walter, B., *La barrière critique de la résolution d'une guerre civile*, International Organisation 51, N3, 1997, p. 335

[372] Licklider, R., *Arrêter les meurtres: Comment se terminent les guerres civiles*, New York, édité par New York University Press, 1993; I. Zartman, W. I., Op. cité, 1995; and Hampson, Fen Osler, *Nourrir le succès ou l'échec des accords de paix*, Washington, D.C, édité par United Institute of Peace Press, 1996.
Djenson L. souligne la nécessité de créer des structures du pouvoir, lesquelles doivent s'occuper avec les problèmes de la répartition inégale du pouvoir entre les rebelles et les gouvernements, dans: *Negotiations and Power Asymmetries: The Cases of Bosnia, Northern Ireland, and Sri Lanka*, International Negotiations 2, 1997, pp. 21-41

[373] Regan, P. M. *Les conditions nécessaires pour l'intervention réussie d'un troisième acteur dans le conflit*, Journal of Confict Resolution 40, June 1996, p.349 et
Regan, P. M., *Les guerres civiles et les forces étrangères: les interventions extérieures dans les conflits intraétatiques*, édité par University of Michigan Press, 2000

envisageable que les révolutionnaires acceptent juste quelques places dans le pouvoir central comme une alternative à leur contrôle éventuel sur tout le pouvoir.[374]

Dans la plupart des cas, l'autonomie aide à la diminution de la force du conflit armé, mais parfois la lutte continue même pendant l'exécution des accords déjà conclus ou bien, elle ne resurgit quelques années plus tard.

Dans les cas où les accords de paix sont récemment conclus, ou sont incomplètementement appliqués dans la pratique, le danger de la reprise des émeutes, reste substantiel.

Les guerres ethnonationalistes se terminent rarement avec l'acquisition d'une autonomie totale pour les insurgés.[375]

Les négociations qui peuvent aboutir à une autonomie devraient "coûter moins cher qu'une guerre ethnonationale, mais elles ont aussi leur prix et représentent un danger pour les élites étatiques".[376] Certains pays acceptent en toute confiance d'accorder l'autonomie à leurs minorités nationales, dans le cadre de l'Etat même, sans crainte de perdre le soutien de la majorité ou de voir l'Etat se désintégrer. D'autres, acceptent l'autonomie sous la pression de la Communauté internationale ou quand cette dernière donne certaines garanties.[377] C'est notamment le cas de la Moldavie. Il existe aussi un nombre d'Etat, qui (avec leurs élites) s'opposent à l'autonomie interétatique, ne la considérant pas comme un moyen de résolution des conflits ethnonationaux.

Il existe quelques principes utilisables pour aboutir à des accords efficaces concernant l'autonomie:

1. Il est indispensable que les négociations commencent dès le début du conflit, c'est-à-dire avant que les positions des antagonistes ne se soient raffermies. Le règlement du

[374] Regan, P. M, Op. cité; 2000, p. 591.
[375] Ibid, p. 591.
[376] Mikesell, M.W. et Murphy, A.B., *Projet d'étude comparative des aspirations des groupes minoritaires*, Annals of the Association of American Geographers 81, N4, 1991,pp. 588-590

conflit avec les Gagaouzes en Moldavie, dont nous reparlerons plus loin dans notre analyse, est facile à trouver car tout de suite après la mobilisation et l'éclatement des premiers combats armés, des forces modérées des deux côtés agissent pour la prévention du conflit armé.

2. En général, des communautés ethnopolitiques, dont les leaders aspirent à la souveraineté ou à l'indépendance, sont plus susceptibles de conclure un accord pour une autonomie plus ou moins limitée. Dans la plupart des cas, les accords qui donnent une autonomie intra étatique (ainsi qu'un contrôle proportionnel sur les ressources) à tel ou tel mouvement ethnonational lequel est largement soutenu, ont tendance à isoler les fractions les plus militaires et intransigeants. Mais si un conflit séparatiste a été de longue durée et suffisamment violent et acharné, il est possible que certaines fractions rejettent tous les accords éventuels et poursuivent la lutte.

3. Il existe différentes voies pour que le pouvoir passe entre les mains d'une communauté ethnopolitique. Les possibilités théoriques comprennent le confédéralisme, le fédéralisme, l'autonomie régionale, la décentralisation administrative régionale et l'autonomie régionale et communale, ou la "cantonisation". Le principe se trouvant au fond de la "cantonisation" est de faire en sorte que le pouvoir politique soit transmis entre les mains du plus petit sujet administratif prenant des décisions. Il faut faire la différence entre le fédéralisme où toutes les unités régionales disposent du même pouvoir, et le fédéralisme asymétrique, où certaines unités ont plus de droits d'autogestion que d'autres. Il faut aussi noter qu'il est indispensable que l'autonomie soit territoriale. C'est-à-dire, il est possible de créer des institutions centralisées, par l'intermédiaire desquelles les communautés nationales et les minorités accompliront leurs activités éducatives et culturelles.

4. Les accords d'autonomie exigent de longues négociations et une attention particulière vis-à-vis des détails. Il n'existe pas un modèle universel d'accords d'autonomie

[377] Regan, P. M, Op. cité, pp. 588-590.

car les clauses principales dépendent des communautés et des conditions. Le but est de savoir combien de pouvoir peut être transmis et comment il sera utilisé – ce sont deux questions dont les réponses alternatives sont nombreuses. Les autres questions clés peuvent concerner le droit d'utilisation de la langue, le respect des pratiques religieuses, la reconnaissance mutuelle des symboles nationaux, le droit de prendre part aux débats traitant des décisions importantes, lesquelles concernent la communauté, la défense des droits des minorités dans le cadre de la religion autonome ou toute combinaison de ces questions, ainsi que de plusieurs autres.

5. Les deux côtés antagonistes doivent prendre part à l'élaboration de l'accord d'autonomie.

6. Les acteurs internationaux – l'ONU, les organisations régionales, l'UE, les Etats voisins etc., doivent jouer un rôle dans la négociation concernant les accords d'autonomie. En général le rôle des acteurs internationaux est celui des médiateurs. Il est important que ces acteurs soient des garants pour l'accord et pour la sécurité des antagonistes déjà désarmés. Il est plus probable que les accords d'autonomie soient "mis en route" s'ils contiennent des incitations capables de motiver les leaders ethnonationalistes et les élites étatiques à respecter les clauses desdits accords. Donc, les responsabilités interétatiques doivent être soutenues par des engagements internationaux, tels un soutien diplomatique et une aide matérielle pour les acteurs respectant les accords, ainsi qu'une pression sur ceux qui les menacent.[378]

Le meilleur exemple d'un accord efficace pour une autonomie est le cas des Gagaouzes.

[378] Nordquist, Kjell-Ake, *L'autonomie comme mécanisme de résolution des conflits-un apérçu*, dans "L'autonomie: applications et implications", Hollande, edition Markku Suksi, Kluwer Law International, 1998, pp. 59-77

b.1) Le cas des Gagaouzes–le meilleur exemple d'un accord efficace pour une autonomie.

La Moldavie est le premier Etat, ex-république de l'Union Soviétique, à négocier avec un mouvement rebelle et ethnonationaliste et à lui accorder par la suite une large autonomie. Dans les analyses et les recherches traitant de la prévention et de la gestion des crises et des conflits, l'accord pour l'autonomie conclu après deux ans de négociations entre les leaders des Gagaouzes et le gouvernement moldave en 1994, est considéré comme un modèle pour la résolution de tels conflits dans le reste du monde. Mais l'enthousiasme entourant l'application de l'accord dans d'autres coins du monde, doit être "refroidi", car son succès est dû à un concours de circonstances assez inhabituel.[379]

Les Gagaouzes en Moldavie comptent 160 000 personnes et ne représentent qu'une petite minorité, moins que 4% de la population d'un Etat dont le territoire n'est pas grand.

- **<u>Les conditions pour le séparatisme</u>**

Les Gagaouzes sont des chrétiens dont la langue est issue du groupe turc. Au début du XIXème siècle leurs ancêtres sont persécutés par le pouvoir ottoman. C'est la raison pour laquelle ils fuient la Bulgarie et s'installent en Bessarabie, laquelle, à ce moment est une province russe. Aujourd'hui elle est divisée entre l'Ukraine et la Moldavie.

La plupart des Gagaouzes habitent un petit territoire en Moldavie du Sud, peuplé également de minorités slaves et moldaves. Les orientations des Gagaouzes vers la Russie ont des racines historiques profondes et stables. Ces orientations deviennent très fortes au début du XIXème siècle quand en 1812, avec l'accord de Bucarest, le Boujak[380] est donné à la

[379] Gurr, T. R., *Peuples contre Etats. Des minorités à risque lors du nouveau siècle*, Sofia, édition Voenno izdatelstvo, 2003, p. 100.
[380] Le Boujak est une région comprenant cinq provinces du territoire de la Moldavie du Sud et deux provinces se trouvant dans la région d'Odessa en Ukraine.

Russie. Avant cette date et durant quelques siècles, le Boujak faisait partie de l'empire ottoman. Ainsi, à partir de 1812, pendant tout un siècle, c'est-à-dire jusqu'au moment où en 1918 la Roumanie envahit la Bessarabie, le Boujak et les Gagaouzes font partie de la Russie et tout comme les Bulgares, jouissent d'une autonomie ethno-territoriale en tant qu'émigrés venus des terres situées au Sud du Danube.[381] Sous le pouvoir soviétique, les Gagaouzes sont encouragés à sauvegarder leur héritage culturel, mais aussi à apprendre la langue russe pour pouvoir équilibrer l'identification des Moldaves avec la Roumanie. Les mêmes tactiques sont utilisées vis-à-vis de la population slave dans la région de Transnistrie (la région la plus orientale de la Moldavie) où une autre révolte ethnonationale perdure jusqu'à la fin des années 1990.

- **Le nationalisme moldave–une menace pour l'identité ethnique des Gagaouzes**

A la fin des années 1980 les nationalistes moldaves entreprennent une série d'actes symboliques, lesquels sont perçus par la population comme des actes aspirant à l'unification avec la Roumanie. Pour la partie de la population qui n'a pas d'origines moldaves, la loi adoptée par le Conseil suprême de la Moldavie (représentant le pouvoir exécutif) en 1989 est la plus dangereuse. Elle fait de la langue roumaine la seule langue officielle dans l'Etat et exige que tous les gens occupant des fonctions administratives puissent montrer des connaissances solides en cette langue, même quand il s'agit de travailler avec les minorités russe et gagaouze. L'application de cette loi est ajournée à plusieurs reprises. La réponse gagaouze à cette loi est la création du "Mouvement des Gagaouzes" ("Gagaouze halk"). Lors de son premier congrès au mois de novembre 1989, les Gagaouzes créent leur propre république autonome dans les cadres de la Moldavie. Au mois d'août 1990, ils proclament

[381] Iordanov, A., Op. cité, p. 113.

leur indépendance, déclarent leurs intentions de rester membres de l'Union Soviétique et exigent qu'une élection présidentielle ait lieu en octobre.[382]

Suite à cela, le pouvoir moldave déclare que le Mouvement des Gagaouzes est illégal. Le mouvement nationaliste connu sous le nom "Front populaire moldave", ordonne à plusieurs milliers de "bénévoles" moldaves d'envahir les villes gagaouzes afin de bloquer les élections, tandis que des autobus pleins de "volontaires" soviétiques arrivent pour renforcer la "sécurité républicaine" gagaouze. Le président moldave Mircea Snegur, un nationaliste modéré, empêche le déclenchement d'un massacre massif en lançant un appel aux "volontaires" moldaves. Cet appel est efficace malgré quelques affrontements qui provoquent la mort de personnes innocentes. Le ministre de l'intérieur soviétique envoie des troupes en Gagaouzie. Par la suite est conclu un compromis, selon lequel le Parlement moldave accepte de réexaminer l'autonomie des Gagaouzes, tandis que le Mouvement procède aux élections. Stepan Topal est élu président de la nouvelle république de Gagaouzie qui n'est à ce jour, toujours pas reconnue. Au mois d'août 1991, le pouvoir législatif moldave proclame l'indépendance. Tout de suite après cet acte, des contingents militaires moldaves sont envoyés pour arrêter les leaders de la République de Gagaouzie. Ils sont accusés d'avoir soutenu la tentative du coup d'Etat contre Mikhail Gorbatchev qui a eu lieu à Moscou. Cet acte provoque des démonstrations à Komrat (la capitale de la Gagaouzie) et menace d'enflammer une guerre civile. Quatre mois plus tard se déroule l'élection présidentielle en Moldavie. Snegur, le seul candidat, est réélu.[383]

En 1990, les peuples slaves de la région de la Transnistrie, proclament eux aussi leur république. A l'exemple des séparatistes en Gagaouzie, ils boycottent l'élection présidentielle de décembre 1991. Quelques mois plus tard, avec le soutien "silencieux" des armées russes stationnées dans la région, les leaders de la Transnistrie entament une action militaire de

[382] Gurr, T. R., Op. cité, p. 101.
[383] Ibid, p. 103.

faible intensité pour l'obtention d'une indépendance totale. A la différence des leaders de la Transnistrie, les leaders Gagaouzes choisissent d'ouvrir des négociations avec le gouvernement moldave.

- **Vers la réconciliation**

Durant les deux années suivantes, les gouvernements moldave et gagaouze aspirent à un accord sur la question de l'autonomie des Gagaouzes dans le cadre de la Moldavie. Les élections du début de 1993 donnent au président Snegur une liberté d'action. Elles marquent la cuisante défaite des "unionistes" (c'est-à-dire des nationalistes aspirant à une unification avec la Roumanie) qui ne recueillent que 7,5% des voix et la victoire du Parti démocratique agraire du Président Snegur (56 sièges sur 101).

Une fois les "unionistes" affaiblis, les craintes des Gagaouzes de voir la Moldavie unie à la Roumanie s'estompent. En même temps, le soutien aux activistes qui s'opposent aux négociations du président gagaouze Topal avec des représentants du gouvernement moldave diminue également.[384]

Plusieurs facteurs extérieurs influencent fortement les négociations. Le gouvernement moscovite n'est plus en mesure de manipuler facilement la politique moldave (même si le soutien russe à une république indépendante de Transnistrie subsiste). De son côté, le gouvernement turc encourage les Gagaouzes à accepter l'autonomie dans le cadre de la Moldavie et propose de collaborer au développement économique de la région. Plus tard, il tient sa promesse. Le Conseil de l'Europe, soutient lui aussi le projet d'une autonomie limitée. Le gouvernement nationaliste roumain s'y oppose avec l'argument que cet acte serait une entrave à une future unification de la Moldavie avec la Roumanie.

[384] Gurr, T. R., Op. cité, p. 105.

- **Le projet d'autonomie et son application**

Au mois de juillet 1994, la législature moldave adopte une nouvelle constitution qui assure les cadres dans lesquels une autonomie intraétatique efficace pourrait être mise en place. Cette constitution garantit aux parents le droit de choisir la langue utilisée à l'école et donne une autonomie aux régions de Gagaouzie et Transnistrie. Une autre loi, adoptée un peu plus tard, la même année, crée la Gagaouze-Yeri (la Terre gagaouze)[385] en tant qu'"unité autonome dans le sens territorial et national". La nouvelle unité autonome doit avoir ses propres pouvoirs électoraux, législatifs et exécutifs, trois langues officielles "russe, gagaouze, et roumaine", ainsi que le droit de sécession au cas où la Moldavie procède à l'unification avec la Roumanie. Cette loi accorde à la Gagaouzie aussi le contrôle sur sa sécurité interne et donne à son organe exécutif le droit de déterminer la localisation des contingents militaires moldaves sur le territoire de Gagaouze-Yeri.[386]

L'application des accords d'autonomie intraétatique a une importance primordiale. Si les gouvernements refusent de les appliquer, ou bien s'ils retardent leur exécution la lutte peut recommencer. Heureusement, cela n'est pas le cas de la Moldavie à l'égard de la Gagaouzie. Toutes les clauses de l'accord de 1994 sont mises en pratique durant la première année suivant sa signature. Les régions où prédomine la population gagouze, deviennent automatiquement des parties de Gagaouze-Yeri. Au mois de mars 1995, un référendum est organisé dans 36 autres régions où le nombre de la population gagaouze est considérable. Parmi elle, 30 votent pour leur unification avec la nouvelle unité autonome. Au mois de juin 1995, est élu le premier leader (bachkan) de la Gagaouze-Yeri qui est déjà reconnue par la Moldavie. C'est un ex-fonctionnaire communiste. Pendant l'été de 1995, le premier ministre moldave annonce la fin du conflit. La milice gagaouze dépose les armes et est incorporée dans les forces de sécurité moldave.

[385] Il s'agit d'un petit territoire de 1800 km2, habité par 2000 personnes.
[386] Gurr, T. R., Op. cité, p. 106.

Malgré certains problèmes techniques, qui accompagnent l'application de quelques clauses de l'accord d'autonomie, durant les cinq premières années, les deux côtés parviennent à réaliser leurs principaux objectifs politiques.[387]

- **"L'exportation" de l'autonomie est-elle possible?**

Officiellement, l'accord avec les Gagaouzes est considéré comme le premier accord en Europe centrale et en Europe de l'est, qui résout un conflit entre deux nationalités par l'intermédiaire d'une autonomie ethno-territoriale. Pour les analystes et les observateurs, cet accord pourrait être un modèle montrant comment on peut régler des conflits entre différentes nationalités dans d'autres coins du monde. Toutefois d'autres scientifiques trouvent ce modèle dangereux. Avant son échec électoral à la fin 1997, le gouvernement nationaliste roumain s'oppose à l'accord avec les Gagaouzes. C'est dû en partie à la peur qu'un tel accord pourrait inspirer la minorité hongroise en Roumanie à demander son autonomie. Dès 1998, la direction de la Transnistrie arrive à un accord pour une autonomie régionale, conclu avec le gouvernement moldave. Cet accord est inspiré par le succès de l'application de l'accord avec les Gagaouzes. Mais, pendant longtemps, le gouvernement séparatiste en Transnistrie rejette le modèle gagaouze car il exclut l'indépendance complète.

Il existe des raisons montrant qu'il faut se méfier de la possibilité "d'exporter" le modèle gagaouze. Premièrement, il n'y a jamais eu un conflit inter-ethnique, ni aucune discrimination entre les Moldaves et les Gagaouzes; en même temps, il n'existe pas de différences économiques entre les deux communautés: par conséquent la haine est émoussée. En comparaison, entre Albanais et Macédoniens, ou entre Serbes et Albanais, le conflit inter-ethnique existe depuis longtemps. Deuxièmement, les deux peuples choisissent des leaders modérés, lesquels évitent les appels à un nationalisme extrême. Troisièmement, on peut

[387] Gurr, T. R., Op. cité, pp.100-109.

penser que les dirigeants moldaves sont motivés pour trouver la solution à une provocation ethno-politique afin de mieux gérer la menace venant du séparatisme transnistrien soutenu par la Russie. En conclusion, en 1992/1993, le milieu international favorise la signature d'un accord et promet des récompenses matérielles pour la résolution du conflit. Il s'agit là d'un concours de circonstances assez favorables, lequel ne se répète pas souvent dans la pratique et sur la scène politique.[388]

C'est aussi pour cette raison que l'application d'un accord peut parfois provoquer son érosion. C'est le cas de l'accord d'Ohrid.

b.2) L'accord d'Ohrid et le cas de la Macédoine

Durant presque toute une année, en Macédoine s'organisent des manifestations et des discussions sur la question de la décentralisation de la République. C'est l'UE qui a exigé l'application d'une décentralisation dans ce pays. Mais, il faut souligner que si elle est mise en pratique d'une manière schématique et sans tenir compte des conditions spécifiques pour chaque Etat, elle est capable de provoquer des processus incontournables dans le milieu démographique et ethnique. Cela est encore plus caractéristique pour la Macédoine, où la question du rapport entre Albanais et la population slave est assez délicate et épineuse. C'est pour cette raison que lors de l'élaboration de l'accord d'Ohrid, l'accent est mis sur le principe de multi-ethnicité. Le principe est accepté par tous les participants dans les négociations. Le fait que la communauté internationale se porte garante pour l'application de l'accord apaise dans une certaine mesure les slaves et les Albanais, mais aussi rassure, malgré ses imperfections, quant à sa capacité à représenter une issue possible à la situation difficile en Macédoine. Il s'agit là de la période des attaques terroristes qui ont eu lieu en 2001.

[388] Gurr, Ted, Op, cité, p.110.

A l'automne 2003, le gouvernement macédonien élabore un projet de loi concernant la nouvelle division territoriale du pays.

Selon ce projet, quelques communes, telles Debar, Tetovo, Gostivar, Kićevo et Struga, se transforment en provinces "dominées" par les Albanais, tandis que Skopje devient une ville avec deux langues officielles, l'albanais et le macédonien.[389]

A partir du mois de mai 2004, la coalition au pouvoir, entre l'Union des Forces Démocratiques macédoniennes (UDFM) et l'Union Démocratique pour l'Intégration (UDI) entre en crise. Sous la pression de l'opinion publique, le parti de Branko Tzarvenkovski décide de faire quelques corrections dans le projet de la loi relative à la décentralisation. Il s'agit de renégocier les conditions pour le statut de Kićevo et Struga, mais aussi l'existence de deux langues officielles à Skopje.[390] Ces trois cas, sont les plus flagrants. Pourquoi? Prenons par exemple la commune de Kićevo. Le projet de loi prévoit que les villages de Zaïas et Oslomeï seront incorporés à la commune. La population de ces villages est albanaise. Donc s'ils rejoignent la commune, la ville de Kićevo se transformera en une ville où la majorité de la population sera albanaise. C'est la même chose pour la ville de Struga. Le projet prévoit que tous les villages des alentours de la ville (à l'exception de Vevćani) seront incorporés à Struga. Par conséquent, la majorité de la population de cette ville sera aussi albanaise. Le troisième problème est celui de Skopje. Selon des représentants du parti d'Ali Ahmeti (UDI), la commune de Saraï doit faire partie de la capitale, ayant en vue l'incorporation du village de Kondovo à ladite commune. Ainsi, le pourcentage des Albanais de Skopje augmentera de 17 à 20%.[391]

[389] *La nouvelle division territoriale-errosio de l'accord d'Ohrid*, "La Bulgarie et la Macédoine", revue n. 4, juillet-août, Sofia, 2004, pp. 17-18.
[390] Ibid.
[391] *La nouvelle division territoriale-errosio de l'accord d'Ohrid*, "La Bulgarie et la Macédoine", revue n. 4, juillet-août, Sofia, 2004, pp. 17-18.

La constitution des communes albanaises amène à la formation de cantons, à une division et à une opposition plus grande des deux ethnies. Ce principe est en contradiction avec les principes enracinés dans l'accord d'Ohrid. Avec ces demandes, les partisans d'Ali Ahmeti remettent en cause le sort de l'accord d'Ohrid du 13 août 2001.

C'est ici qu'il convient de préciser le rôle de l'UDFM et de son ex-leader et président actuel du pays, Branko Tzarvenkovski. Les concessions faites à l'UDI, ainsi que la pression exercée par ce parti, nous laissent supposer que même avant les élections de 2002, l'UDFM avait déjà fait certaines promesses. Peut-être l'aide du parti d'Ali Ahmeti, a-t-elle favorisé l'arrivée au pouvoir de l'UDFM. Cette supposition rejoint ce qu'une grande partie de la population en Macédoine dit à propos d'Ali Ahmeti. Durant une certaine période, ce dernier a observé un comportement ne dénotant pas de prétentions troublantes. Mais ses menaces sur le fait de reprendre les affrontements militaires, engendrent une crainte chez les Macédoniens d'origine slave. Que cela signifie t-il? Et quelle est l'attitude de la communauté internationale vis-à-vis d'une éventuelle crise en Macédoine?

Selon certains journaux de Skopje, les émigrés albanais en Europe, ainsi que les formations militaires au Kosovo, exercent une forte pression sur Ali Ahmeti, l'incitant à n'accepter aucune concession pour Kićevo et Struga.

Pendant ce temps, que fait la communauté internationale? Elle a une seule exigence vis-à-vis des partis macédoniens au pouvoir: d'accepter et d'appliquer la loi relative à la décentralisation.

En réalité, le principe essentiel de l'accord d'Ohrid, c'est-à-dire celui concernant les communes multi-ethniques et la société civile dans le pays, est en train d'être détruit en Macédoine. Durant l'automne 2003, à Kićevo et à Struga, sont organisés deux référendums. La même situation est retrouvée dans certaines communes à Skopje. Entre 90% et 98% des citoyens confirment la position pour la sauvegarde du statut quo démographique actuel.

Malheureusement, en ce moment aucun parti politique macédonien ne peut influencer les institutions internationales et les obliger à appliquer les critères européens de "multi-ethnicité". [392]

Ainsi, après avoir examiné la genèse et le développement des conflits au Kosovo, en Bosnie-Herzégovine, en Transnistrie et à Chypre, il convient de traiter des tentatives de leur résolution, ainsi que de l'importance des instruments utilisés dans la recherche des solutions possibles. Les changements historiques influencent les ébauches et les moyens utilisés pour la résolution des conflits. Ils subissent des mises à jour et des modifications, rendues nécessaires par la prise en compte des derniers développements sur le terrain. C'est l'analyse des causes profondes qui est à l'origine de cette évolution. Toujours porteuse de dangers, sa mise en perspective historique et la recherche d'une esquisse de méthodologie, susceptible d'apporter de vraies solutions aux vrais problèmes, ont orienté et motivé notre travail, mais aussi le chapitre suivant. Avant de pousser plus loin notre analyse, il était nécessaire de s'interroger sur le point de savoir qui sont exactement les acteurs du processus que nous nous proposons de décrire. Quelles sont leurs racines profondes?

[392] *La nouvelle division territoriale-errosio de l'accord d'Ohrid*, "La Bulgarie et la Macédoine", revue n. 4, juillet-août, Sofia, 2004, pp. 17-18.

Deuxième partie:

Des moyens traditionnels, utilisés pour la prévention et la résolution des conflits.

Chapitre 1:
Conditions nécessaires à la prévention des conflits

Dans la plupart des cas, l'apport des méthodes scientifiques, ainsi que celui des analyses traitant de la problématique ethnique, sont mesurés avec la totalité des possibilités politiques qui sont proposées par ces méthodes. Ces possibilités sont supposées trouver une solution pour tel ou tel conflit, crise inter-ethnique ou internationale. L'expérience politique et scientifique existant dans ce domaine permet de proposer des modèles "prêts à l'emploi" pour la résolution des crises et des conflits, même s'ils sont appliqués dans des situations ethno-culturelles totalement différentes et avec une énorme diversité de la problématique ethno-nationale et psychologique. Exprimé d'une autre façon, et en utilisant le langage de la critique à l'égard du domaine psychologique, les modèles proposés contiennent les notions ethnique et politique, tant au niveau des individus qu'à celui de la communauté. Mais ces deux notions ont des concrétisations différentes quand il s'agit du niveau des structures de comportements personnels. Donc, quand on parle des conflits ethniques et des modèles de leur résolution, il faut tenir compte des différences psychologiques et culturelles qui existent.

Dans son œuvre "Des groupes ethniques se trouvant dans une situation de conflit", E. Horovitz propose une évaluation de quelques stratégies alternatives pour la résolution des conflits ethniques:

1. Les limitations et les possibilités de la politique ethnique
2. La force et les faiblesses des stratégies structurelles
3. Le champ d'action et les raisons méthodologiques de la politique préférentielle. [393]

Quand on parle des différents types de politiques ethniques, il faut prendre en considération que, dans leur fondement, ils tentent de satisfaire certaines nécessités ou

[393]Horovitz, E. *Des groupes ethniques se trouvant dans une situation de conflit*, Sofia, édition Hristo Botev, 1990, pp. 60-68.

certains besoins. C'est pour cette raison que les motifs qui les pressuposent, peuvent facilement être dégagés dans la pratique.

Ces types de politique qui sont plutôt maximalistes, montrent une tendance à négliger les divisions ethniques existant dans la réalité, conduisant à s'éloigner des objectifs.

En même temps, la politique ethnique de consolidation, c'est-à-dire la ligne politique destinée à gérer et à résoudre le conflit, tend à faire accepter la perception qu'une cohabitation est la solution la plus sûre, à la condition que chaque ethnie réalise et accepte l'existence ainsi que l'idiosyncrasie de l'autre.

Plusieurs auteurs recommandent des méthodes bien définies capables de surmonter les formes extrêmes des conflits ethniques.

Arend Leephart, par exemple, insiste sur quatre caractéristiques principales des mesures de consolidation (la démocratie):

1. Consolidation de tous les groupes ethniques
2. Veto commun lors de la prise de décision
3. Proportionnalité de la distribution de certaines possibilités et des postes de travail
4. Autonomie ethnique, laquelle trouve souvent son sens dans le fédéralisme.[394]

Selon l'opinion d'E. Nordlinger, les différents types de politiques ethniques peuvent être structurés de la façon suivante[395]:

1. Une coalition stable
2. L'existence de la proportionnalité
3. Un veto commun
4. "Une dépolitisation", c'est-à-dire l'existence d'un accord, interdisant au gouvernement et l'administration de traiter des questions épineuses, ou encore que ces dernières ne jouissent pas d'une trop grande publicité.

[394] Georguiev, L. *Les Balkans et le nouvel ordre mondial*, Sofia, Editions Filvest, 2000, p. 77.
[395] Ibid

5. Un compromis vis-à-vis de certaines questions ou vis-à-vis de tout un paquet de problèmes
6. Des concessions qui se différencient du compromis par le manque de réciprocité.

Pour chaque méthode traitant de la réalisation d'une politique ou d'une ligne politique concernant le problème ethnique, l'importance d'une solution acceptable pour tout le monde est décisive. Il s'agit d'une résolution à laquelle on parvient par l'intermédiaire des concessions réciproques. Cela est possible non pas en ayant recours à la confrontation, mais par l'intermédiaire du dialogue et des actions politiques.

Les autres possibilités sont la sécession en tant que résolution ou bien en tant qu'"opération chirurgicale radicale" sur le plan pratique, laquelle ne propose pas beaucoup de perspectives de succès sur le long terme. Et c'est notamment l'expérience de l'ex-Union soviétique, de l'Irlande, de Chypre, ainsi que de l'ex-Yougoslavie.

Une autre possibilité pour guider la politique ethnique est ce que Horoviz appelle "opération esthétique de l'intégration européenne". [396] Cette variante se caractérise par le déplacement du conflit au plus haut niveau, celui de l'identification nationale, suite à l'existence des frontières territoriales plus larges, capable d'élargir d'une façon ou d'une autre les frontières ethniques. C'est le cas de la Communauté européenne, qui selon Horoviz, agit comme un facteur diminuant l'intensité du conflit des Basques en Espagne.

Par ailleurs, Horoviz propose aux acteurs chargés de prendre des décisions politiques deux autres types de politiques, destinés à diminuer les tensions conflictuelles. Il s'agit de la politique distributive et de la politique structurelle. [397]

Les mesures politiques distributives sont formulées pour changer l'équilibre ethnique, les possibilités économiques existantes, ainsi que les gains éventuels. Ces mesures incluent des investissements ou des préférences orientés vers le côté ethnique.

[396] Horoviz, E., Op. cité, p. 70.
[397] Ibid, p. 83.

D'autre part, les mesures politiques structurelles ont la mission de changer le cadre politique dans lequel se déroule le conflit ethnique et ne proposent aucun engagement concernant les résultats finaux.

Il est important de souligner que chacune desdites mesures contient des éléments communs.

Il convient là de se demander dans quelle mesure la résolution d'un conflit ethnique concret se déroulant dans un pays balkanique peut garantir la résolution de la conflictualité ethnique balkanique, et si cette résolution peut être la base d'une future résurrection historique de ladite conflictualité?

Une résolution momentanée d'un conflit balkanique est incapable d'empêcher ni de prévenir la résurgence de la conflictualité ethnique historique dans les Balkans. Et cela quelle que soit la région ou le moment historique où cette conflictualité pourrait s'estomper. [398] En fait, les préalables à sa résurrection, c'est-à-dire les phénomènes psychiques dépassant le côté individuel ainsi que leur concrétisation en tant que complexe psychique et principe politique, continuent à jouer leur rôle vis-à-vis du comportement de la société et de l'individu. Cela signifie que la conflictualité ethno-nationale des Balkans, même si elle se trouve dans une phase latente, peut facilement se transformer en conflit ou en crise dans lesquels tout le poids de la problématique ethno-nationale des Balkans se reproduira. Sur le plan historique, il est connu que la périodicité de cette problématique sous forme de guerres, est en général de trente à quarante ans. Et cela même en tenant compte uniquement des dernières 120 années de l'histoire des communautés ethniques et nationales des Balkans. Une telle conclusion catégorique est peut-être un peu exagérée, mais il est indispensable de la mentionner.

La résolution d'un conflit ethnique concret, dans un Etat balkanique, ne peut pas prévenir ou empêcher la reproduction de la conflictualité dans les Balkans car dans chaque

[398] Georguiev, L. Op. cité, p. 84.

pays balkanique la problématique ethnique a sa propre importance au niveau intérieur comme extérieur. Cela signifie qu'une "solution momentanée" n'est pas capable d'empêcher l'influence psychique et le rôle régulateur joué par les principes politiques. La reproduction du rôle régulateur des phénomènes psychiques situés au-dessus du niveau individuel, surtout s'ils se concrétisent comme des principes politiques, aide à la reproduction de la conflictualité. Et cela, même si à tel moment et dans tel Etat balkanique il existe une paix ethnique. La reproduction des fonctions régulatrices des phénomènes psychiques individuels caractéristiques des communautés ethniques et nationales des Balkans, découle de la spécificité démographique de la problématique ethno-nationale de la région, ainsi que de leur position dans l'espace géographique. Tout cela, et ayant en vue les particularités politiques et psychologiques propres à chaque minorité (religion, racines historiques, langues etc.), fait en sorte que la résolution d'un conflit ethnique concret dans un pays balkanique reste un acte tout petit.

Par conséquent on peut dire que d'un côté les méthodes politologiques sont en adéquation avec la résolution d'un conflit ethnique dans chaque Etat balkanique, ainsi que dans tous les pays du monde. D'autre part elles ne sont pas à même de prévenir et d'empêcher la reproduction de la conflictualité ethno-nationale dans les Balkans. Les raisons peuvent en être déterminées par les spécificités politiques et démographiques de la problématique ethno-nationale de la région ainsi que par les phénomènes se trouvant au-dessus du niveau individuel et se concrétisant par différents principes politiques.

A la différence des méthodes politologiques, dont l'application ou la non acceptation est une question relevant de la politique intérieure, il existe actuellement en politique internationale une tendance à déclarer certains modèles comme ayant un caractère universel. Ces modèles, présentés sous la forme d'exigences juridiques, deviennent obligatoires pour tout le monde. Il est vrai que dans plusieurs domaines de la vie, une telle tendance est non

seulement possible mais aussi nécessaire. Il s'agit du commerce international, du droit international, de la lutte contre la mafia et le terrorisme, etc. En même temps, quand certains modèles concernent des groupes sociaux faisant partie de la structure interne de la société nationale d'un pays souverain, cette exigence commence à être perçue comme n'étant pas suffisamment appropriée et suggère l'idée d'une évaluation politique et scientifique.

1. Vers une stratégie de prévention des conflits? La gestion des crises: un moyen pour éviter les conflits.

Selon Laszlo Nagy (auteur d'origine hongroise), la prévention des conflits fait partie d'un phénomène assez complexe,[399] qui se trouve être la gestion des crises. Il y a trois types de gestion des crises.

Il s'agit d'un type de gestion réactif dans le cas où, après le début d'un conflit, la Commnauté internationale réagit par une série de prise de décisions d'autant plus adéquates que les organes décideurs disposent d'une large information concernant le conflit. Mais l'efficacité de ce type de gestion reste insuffisante.

Le second type de gestion est de type préventif. Dans ce cas la Communauté internationale, façe à l'imminence d'un conflit ou à une situation dangereuse, entreprend toutes actions supposées arrêter le processus. Plusieurs conditions préalables sont nécessaires. D'abord il faudrait qu'un organisme international d'envergure existe, capable de prendre de telles décisions et surtout qu'il dispose d'un potentiel d'investigation énorme pour observer la région conflictuelle, analyser les changements ou encore identifier le niveau de danger. On peut s'imaginer que l'existence d'un si grand potentiel d'investigation est pratiquement impossible.

[399] Conférence internationale sur *La prévention des conflits armés en Europe du Sud-Est*, Centre scientifique de sécurité nationale, Sofia, 1996, pp.121

Une autre condition préalable, nécessaire pour l'utilisation de la gestion préventive des crises est l'existence d'un mécanisme de taille considérable, chargé de montrer, de réagir et de stopper les processus ayant recours aux moyens militaires. C'est une chose difficilement réalisable. On pourrait conclure que ce type de gestion préventive des crises et des conflits est efficace, mais difficile à mettre en pratique.

Voilà pourquoi la solution pourrait être le type combiné. Ce type de gestion se caractérise par l'utilisation des types réactifs et des types préventifs de gestion des crises. Selon Laszlo Nagy, la seule façon de stopper l'éclatement d'un conflit, c'est de faire tout ce qui est possible pour que les éléments de préventions dominent. Et cela au détriment des éléments réactifs.[400]

La gestion efficace d'un conflit suppose qu'il soit maintenu à un niveau optimal pour "la survie" et pour l'efficacité des efforts entrepris pour aller au-delà de l'incompatibilité des buts et pour sauvegarder les possibilités de coopération existantes, ainsi que pour défendre les intérêts des protagonistes. De cette manière, la tension, et respectivement le niveau d'escalade du conflit peuvent être accrues ou diminuées, car les conditions préalables à un conflit peuvent être changées.

La gestion d'un conflit tient compte de l'attitude et du point de vue des pays concernés, ainsi que de l'attitude montrée par les pays tiers. On distingue plusieurs types d'intervention dont le but est la gestion des conflits: l'intervention faite par l'un des pays, l'intervention faite par deux des pays et celle avec la participation d'un tiers pays. La plupart des méthodes sont compatibles et peuvent être utilisées ensemble, en tenant compte de la nature du conflit.

[400] Conférence internationale sur *La prévention des conflits armés en Europe du Sud-Est*, Centre scientifique de sécurité nationale, Sofia, 1996, pp.121-122

Selon certains auteurs, les types de gestions des conflits le plus importants sont la gestion réglée et la gestion non-réglée.[401] La gestion non-réglée (non-contrôlée) se caractérise par un comportement hostile suscité par une volonté de s'approprier plus de pouvoir et par des raisons permettant de satisfaire le plus possible d'intérêts personnels. Dans ce cas de type de gestion, les acteurs cherchent à accomplir leurs buts au détriment des autres acteurs et utilisent des moyens qui ont des conséquences négatives pour d'autres pays. Les compromis ne sont pas exclus, mais même si une collaboration existe, elle n'est pas stable. C'était le cas entre les Musulmans et les Croates, ou bien entre les Serbes et les Croates lors de la guerre en Bosnie-Herzégovine. Quant à la gestion réglée (contrôlée), c'est une sorte de comportement des pays se trouvant en conflit, où ces derniers respectent des normes et des règles concernant leur différend. Un cas particulier de cette gestion contrôlée consiste à mettre fin au conflit alors que le sujet du différend subsiste, car non résolu, mais les acteurs du conflit se sont mis d'accord pour se retirer.

En général, la gestion contrôlée des conflits exclut le recours à la force ou à la menace de son utilisation, tandis que dans une large mesure, c'est l'inverse concernant la gestion non-contrôlée des conflits. Voilà pourquoi la communauté internationale introduit la notion du régime international**.** Son existence facilite la mise en œuvre et renforce la gestion contrôlée du conflit. Il crée aussi des conditions pouvant conduire à la résolution du conflit (*conflict resolution*). La notion de prévention du conflit (*conflict prevention*) se rapporte à un type concret de gestion, qui est différent de ce que l'on appelle "éviter" le conflit (*conflict avoidance*) et de la résolution du conflit (*conflict resolution*) ou bien du règlement du conflit *(conflict settelment)*. La conception liée à la prévention du conflit suppose deux types d'efforts. En premier lieu, il s'agit des mesures qui préviennent un comportement considéré comme indésirable dans le cadre d'un système des relations inter-étatiques ou internationales.

[401] Gotchev, A. et Guénov, G. *L'alerte précoce et la prévention des conflits*, Sofia, édition Albatros, 1997, p.28.

Deuxièmement, ce sont des mesures, qui limitent le comportement conflictuel dans des frontières admissibles et bien définies. Toutes ces idées ne sont pas nouvelles. Les notions existant depuis plus longtemps, telles que diplomatie préventive (*preventive diplomacy*), prévention des crises (*crisis prevention*) ou diplomatie dissuasive (*deterrent diplomacy*) préconisent des mesures analogiques.

Le conflit est une situation se caractérisant par l'existence de deux buts incompatibles dans un système d'actions réciproques[402]. Cette perception est valable pour tous les systèmes sociaux, y compris le système international global. La différence entre les conflits intra-étatiques et les conflits inter-étatiques découle du caractère des acteurs. Lorsqu'on examine des conflits internationaux qui germent, la logique exige de contrôler strictement les facteurs internes. Très souvent les décisions politiques internationales sont influencées ou déterminées par des conditions internes. De nos jours, les Etats sont beaucoup plus transparents. Cela donne aux observateurs la possibilité de disposer de plus d'informations concernant les processus internes. Par rapport au siècle précédent, ils connaissaient uniquement les différentes actions de tel ou tel gouvernement. Aujourd'hui, même les sociétés fortement autoritaires dans une certaine mesure se trouvent ouvertes au contrôle international.

Pour les conflits internes, il faut savoir que les conditions et les facteurs internationaux ne peuvent pas expliquer le comportement politique interne et social. Dans certains cas les relations internationales peuvent avoir eu une influence sur les décisions et les intentions des leaders politiques. Mais les causes essentielles doivent être cherchées dans le cadre de la communauté ethnique ou sociale spécifique. Et puisque la société veut identifier et prévenir l'apparition d'intérêts belligérants sur la scène interne, elle est prédisposée (dans la plupart des cas) à donner suffisamment d'informations. Voilà pourquoi nous analyserons principalement

[402] Galtung, J., *Institutionaliser la résolution des conflits: une paradigme théorique*, Journal of Peace Research, vol.2, N°3, 1999, p.9

les facteurs internes qui peuvent être utilisés comme indicateurs pour la signalisation précoce des conflits internes potentiels.

a) Les indicateurs de l'"alerte" précoce des conflits.

L'alerte précoce a deux buts principaux. Le premier est la création d'un milieu d'information. Ce milieu doit contribuer à l'apparition d'un engagement social et d'une volonté politique de résolution du problème. En soi, c'est une condition et un préalable pour la réalisation des actions préventives. L'autre but, c'est de motiver les décideurs au niveau national et international à entreprendre des actions pour prévenir un conflit potentiel[403].

Les indicateurs d'alerte précoce examinent la possibilité de "décoder" des situations de crises éventuelles. Ils tentent d'identifier tous les facteurs capables d'influencer le développement des événements. Ainsi, chaque indicateur rend compte de différentes variables et propose différentes méthodes d'actions, lesquelles sont supposées prévenir l'éclatement d'un conflit ou l'escalade d'une crise.

Il faut noter que la création des systèmes d'alerte précoce des conflits rencontre certains problèmes. Parmi eux, les principaux sont:

a) Le caractère et la quantité de l'information effective;
b) La capacité d'application et la promptitude (l'opératibilité) des indicateurs existants;
c) La connaissance de l'état des moyens utilisés pour la sauvegarde, le traitement et la diffusion de l'information;
d) L'évaluation de la capacité de réaction dans les cas où l'information elle-même est précoce;

e) L'existence des ressources nécessaires pour la mise en pratique de l'alerte précoce.[404]

S'agissant de la première difficulté, le problème vient du fait que la relation entre le conflit et la gestion des raisons de son existence est complexe et crée une grande quantité d'information. Pour pouvoir profiter de l'information effective, il faut pouvoir disposer d'indicateurs sûrs et de moyens permettant un bon traitement de cette masse d'information.

Concernant la capacité d'application et de l'opératibilité des indicateurs existants, il faut dire que si des indicateurs bons et sûrs permettent de constater l'apparition d'une tension susceptible de provoquer un conflit, ils ne sont pas capables de fournir une information suffisamment détaillée sur le lieu, le temps et l'ampleur de la tension. Et même si, dans certains cas, il est possible de prévoir que tel ou tel groupe spécifique sera bientôt l'objet de la violence, cela ne signifie pas nécessairement qu'il y aura un conflit interne.

Pour répondre à la question "de l'état des moyens utilisés pour la sauvegarde, pour le traitement et la diffusion de l'information", il faut savoir que les possibilités informatiques de rassemblement, d'analyse et de transmission rapide des informations ont créé un énorme potentiel pour l'alerte précoce. Mais sur une courte durée, un énorme déficit existe toujours, vis-à-vis de l'accès concernant l'information électronique. Et c'est important, car comme nous l'avons déjà mentionné, certains indicateurs peuvent être basés sur l'information, y compris électronique. La réaction lors de l'alerte précoce peut se réaliser à différentes étapes.[405]

La prévention et l'affaiblissement des conflits internes créent beaucoup de problèmes au niveau des Etats souverains. Le droit international ne prévoit aucune possibilité d'intervention dans un conflit interne, sans l'accord du pays concerné. Malgré tout, en disposant d'une certaine quantité d'information, la communauté internationale possède une plus grande capacité à mener des actions à caractère préventif. La capacité de réaction sur la

[403] Gotchev, A., Guénov, G. Op. cité, p.82.
[404] Gotchev, A., Guénov, G. Op. cité, p.83.

base d'une information d'entrée précoce est une caractéristique clé pour le développement de la possibilité de prévenir les conflits.

Le bon renseignement sur un conflit potentiel nécessite plusieurs mesures pour assurer un échange efficace de l'information. Il faut faire une différence entre le bon renseignement et l'entreprise d'actions qui engagent des organes compétents. Plus cette différence se créée, plus la possibilité que l'alerte précoce devienne une action acceptable par tout le monde existe.

Et finalement, quant aux ressources nécessaires pour la mise en pratique de l'alerte précoce, il faut noter que dans plusieurs résolutions de l'Assemblée parlementaire et de la Commission des droits de l'Homme, signées depuis 1987 jusqu'à présent, on découvre la nécessité de chercher plusieurs ressources liées à l'alerte précoce. De plus, les organisations non gouvernementales souffrent quasiment tout le temps d'un manque de moyens. Donc, il n'y a pas beaucoup d'espoir de ce que, dans un futur proche, on trouve suffisamment de ressources indispensables au bon fonctionnement de l'alerte précoce. Mais cette situation peut avoir aussi des avantages, car "on ne peut pas faire de grandes erreurs quand l'argent ne suffit pas". En même temps, le manque de moyens dans une organisation peut conduire les acteurs principaux à unifier tout leur capital.

L'une des méthodes les plus connues, utilisée pour la création des indicateurs socio-politiques pour l'alerte précoce, est celle de Léon Gordenker. En examinant les causes des troubles et des émeutes internes qui se transforment en conflit avec ses vagues de réfugiés, Léon Gordenker [406] énumère plusieurs conditions et situations qui pourraient être considérées comme des indicateurs acceptables pour un conflit interne éventuel.

Selon cet auteur, un tel indicateur pourrait être:

a) la stratification sociale extrême. Elle peut se baser sur une division raciale ou ethnique. Selon la forme des violations des droits de l'Homme, les réactions de cette couche

---

[405] Gotchev, A., Guénov, G. Op. cité, p.87.
[406] Gordenker, L., *Les réfugiers dans les politiques internationales*, N.Y. Columbia University Press, 1987.

de la société qui est poursuivie, varient d'une peur silencieuse et d'une haine, à une protestation ouverte et à des troubles importants.

Un autre indicateur pour le conflit social est:

b) le degré de division des groupes nationaux, ainsi que le degré dans lequel certaines parties de ces groupes se dirigent vers des pays différents. Un bon exemple est le cas des Kurdes qui, jusqu'à présent, ne sont pas unis dans une communauté indépendante.

L'une des conditions liées à cet indicateur est la discrimination et la poursuite des minorités[407]. Le fait de priver les groupes minoritaires de leurs droits, ainsi que de leur réaction, créent une situation qui est très proche de l'état d'un conflit interne. C'est le cas des Albanais au Kosovo par exemple, ainsi que de la population slave dans la région de la Transnistrie. Un tel indicateur montre qu'il n'y a presque pas de temps pour une alerte précoce.

Un autre indicateur important pour l'alerte précoce est:

c) le type ou le caractère du gouvernement. Si, par exemple, le régime est autoritaire, il faut savoir quels sont les conditions et les signes d'une montée en puissance de la colère populaire et savoir si les citoyens sont capables d'organiser une protestation, voire une émeute sans tenir compte des risques pour leur vie. Mais il faut se demander jusqu'à quel point une information trouvée dans de telles conditions peut être fiable.

Gordenker mentionne aussi:

d) la violation massive des droits de l'Homme comme un indicateur d'alerte précoce [408] d'un conflit potentiel.

Ainsi, tous ces indicateurs permettent de constater l'apparition d'une tension susceptible de provoquer un conflit. Une fois cette tension constatée, il est indispensable de voir quelles sont les conditions nécessaires à la prévention de celui-ci en utilisant un ensemble

[407] Gordenker, L., Op. cité, pp.77-82.
[408] Ibid., pp. 74-75.

de procédés diplomatiques et opérationnels, ayant comme objectif la gestion pacifique des conflits.

b) Le conflit ethnique et les conditions de sa prévention.

Le terme de conflit ethnique se rapporte à une situation de désaccord entre deux ou plusieurs acteurs, aux intérêts divergents ou dont les aspirations ne peuvent pas être atteintes en même temps[409].

A la différence de la plupart des conflits, la lutte ethnique se développe de peur que le problème ne soit résolu par l'assimilation ou l'anéantissement du groupe ethnique. La plupart, voire tous les conflits ethniques, commencent par le fait que les parties "affectées" croient à l'existence d'intérêts incompatibles entre eux. Il s'agit de leur statut constitutionnel, du degré de leur autonomie, de leur sort dans certaines régions ou bien du sentiment d'injustice né à la suite d'une répartition injuste des ressources. Là encore, nous pouvons citer le cas du Kosovo où les Serbes ont peur d'être assimilés et où les Albanais sont insatisfaits de leur statut constitutionnel; ou bien le cas des Chypriotes où la question de l'autonomie ou de l'autogestion est restée pendant longtemps une question épineuse. Nous pouvons encore évoquer le cas de la Transnistrie où, comme nous l'avons vu dans la première partie de ce travail, suite à la peur de se retrouver dans un Etat où la composition ethnique n'est pas la même, la population aspire à un plus grand degré d'autonomie.

Stavenhagen soutient plus ou moins la même opinion. Il dit que: "normalement, les conflits ethniques se caractérisent par un conflit d'intérêts ou par une lutte pour l'obtention de certains droits: droit de propriété, droit d'éducation, droit d'utilisation de la langue, droit

[409] Carment, D. et James, P., Op. cité, p.15.

politique de représentation, droit de liberté religieuse, droit de sauvegarder l'identité ethnique, droit à l'autonomie, à l'autodétermination, etc."[410].

Quand le choix est si large, il est presque impossible de trouver un compromis sur des problèmes spécifiques comme les droits des minorités liés à la langue maternelle. Selon plusieurs chercheurs, le début du conflit ethnique ressemble à un jeu, dans lequel soit l'un, soit les deux côtés sont perdants. Il faut noter que les premières conquêtes militaires et politiques déterminent, très souvent, les droits dont le groupe ethnique jouira pendant des décennies. Par conséquent, souvent, la lutte armée se transforme en caractéristique déterminante de tel ou tel groupe ethnique; elle est le résultat du désir et de l'aspiration à une identité et à une unité.

En 1991, Crichton et Mac Kyver montrent que très souvent le conflit politique exige au moins trois conditions nécessaires et suffisantes:

1. Une menace pour l'identité et/ou l'existence du groupe ethnique;
2. Une élite disposant des capacités et d'aptitudes politiques, ainsi que des ressources pour pouvoir "attiser le feu de la peur";
3. Un soutien militaire, politique et économique pour la cause, venant d'un pays tiers.[411]

Il faut noter que certains conflits de longue durée peuvent être résolus ou du moins arrêtés temporairement. Dans ce cas, la purification ethnique s'arrête aussi. Parmi les exemples, on peut citer le conflit en Bosnie-Herzégovine. Actuellement celui-ci paraît résolu, mais il est difficile de dire qu'il l'est entièrement. L'existence d'un pseudo Etat serbe n'était pas le but recherché par la communauté serbe au début du conflit. Un autre exemple est le cas de Chypre où le conflit était arrêté au prix de la division de l'île; une issue qui se différencie du but recherché au début du conflit.

[410] Stavenhagen, R., *La question ethnique*, Tokyo, United University, 1990, p.77.
[411] Carment, D. et James, P., Op. cité, p.19.

Le conflit ethnique peut aussi créer des conditions de "diffusion" entre les Etats. La lutte en Bosnie, ainsi que dans plusieurs autres Etats nous montre des situations difficiles à comprendre. La ligne qui sépare les processus internes des processus externes peut être facilement franchie à cause de certains facteurs qui sont liés: l'importance des diasporas au niveau mondial augmente; les flux des réfugiés aussi; les réseaux de communication transnationaux se développent; le marché mondial des armes et en même temps le soutien aux droits de l'Homme s'élargissent.

Les conflits ethniques ne peuvent pas être résolus sans l'accord et la coopération de toutes les parties prenantes. Quand les communautés "polarisées" commencent à s'accuser et à se calomnier et que, le contrôle sur le territoire de telle ou telle communauté cesse d'être objet des discussions, la priorité doit être de recevoir l'appui des acteurs du conflit[412].

La principale logique de la prévention d'un conflit est de diminuer la nécessité d'utilisation des mesures contraignantes de la part des pays tiers. Son but est d'augmenter les chances d'instauration d'une paix durable[413]. Puisque le succès des actions précoces n'est pas garanti, avec le temps les chances éventuelles d'une intervention s'aggravent[414]. D'une manière générale, on pourrait conclure que la prévention d'un conflit exige de comprendre quelle est la possibilité et la nécessité de réagir pour diminuer les risques.[415].

Selon Kaufman et Lund, la prévention d'un conflit comprend une gamme complète de moyens politiques, diplomatiques et militaires[416]. Selon eux, les buts principaux de la prévention doivent être les suivants:

a) Il faut agir avant l'éclatement de la violence armée;

---

[412] Carment, D. et James, P., Op. cité, p.20.
[413] Zund, U. S., *Prévenir le conflit violent: Une stratégie pour la diplomatie préventive*, Washington, D. C., édité par United States Institute of Peace Press, 1996, p.108.
[414] Jentelson, B., *Diplomatie préventive et conflit ethnique: possible, difficile, nécessaire*, IGCC Policy Paper, May 1996, p.2.
[415] Lund, M. S., *Alerte précoce et diplomatie préventive*, dans "Gérere le chaos global", Washington, D. C, edition F. Hampson, C. Crocker, and P. Aal, Institute of Peace Press, 1996, pp. 379-403.
[416] Lund, M. S., Op. cité, pp. 379-403

b) Il faut encourager le rapprochement des positions en tenant compte des intérêts autres que les intérêts ethniques;

c) Il faut diminuer l'inégalité existante entre les groupes;

d) Il faut empêcher "l'aventurisme" régional capable de provoquer une crise inter-étatique.

Selon Ryan, le "*peacekeeping*" préventif se caractérise par une action entreprise pour arrêter le développement d'un conflit destructeur en devenir. Toujours selon Ryan, il faut donc, faire une différence entre le "*peacekeeping*" préventif et le "*peacekeeping*" "traditionnel". Le premier tente d'empêcher le commencement d'un conflit destructeur, le secondse déclenche après que la violence soit déjà en marche. Les objectifs des deux types de "*peacekeeping*" sont les mêmes. Ce qui les différencie, c'est le moment d'intervention dans le conflit[417].

La façon dont se développent les opérations de "*peacekeeping*" de l'ONU montre que le "*peacekeeping*" préventif est lié à une autre opération, connue sous le terme "emplacement préventif". Celle-ci préconise qu'une quantité limitée de soldats soit déployée dans le but d'empêcher l'éclatement de la violence. Un exemple d'un tel "emplacement préventif" est l'opération de l'ONU en Macédoine, connue sous le nom d'UNPREDEP (Forces de Déploiement Préventif des Nations Unies en Macédoine).

Les moyens diplomatiques de la guerre froide étaient destinés surtout à être utilisés par les deux "super-puissances" et leurs "clients". A la fin de la guerre froide, les dimensions militaires du "*peacekeeping*" s'élargissent considérablement. Les deux objectifs principaux deviennent l'endiguement et la stabilité. L'opération de "*peacekeeping*" des forces de l'ONU en Bosnie-Herzégovine (FORPRONU)[418] illustre cette réflexion.

---

[417] Ryan, S., *Le conflit ethnique et les Nations Unies*, Ethnic and Racial Studies 13, N° 1, 1980, pp.25-49.

[418] La mission de l'UNPROFOR se divise en trois parties : UNCRO-Opération de l'ONU pour le rétablissement de la confiance en Croatie; UNPROFOR-Opération de l'ONU pour la défense en Bosnie-Herzégovine ; UNPREDEP-Forces de l'ONU pour l'emplacement préventif en ex-République Yougoslave de Macédoine.

Certaines opérations de l'OTAN comme "*Deliberate Force*", ensemble avec les forces de l'IFOR[419] et celles de l'ONU en Macédoine (UNPREDEP) représentent des exemples d'opérations qui contiennent les conflits en imposant l'exécution des résolutions concrètes de l'ONU. L'endiguement d'un conflit exige que les organisations régionales soient plus actives et que la coopération et la coordination entre les Grandes puissances soient plus approfondies. Les forces de "*peacekeeping"* sont supposées établir et sauvegarder un environnement intérieur stable et sûr, dans le but de créer les conditions nécessaires à un règlement du problème par l'intermédiaire des négociations.

Pour que la prévention soit mise en pratique, il faut d'abord examiner les différents types de relations entre les communautés. Ensuite, il faut examiner les conditions qui influencent l'efficience possible de tel ou tel moyen de prévention. Enfin, il faut déterminer des actions possibles, capables de prévenir des conflits destructeurs.[420]

Les relations entre les communautés se différencient selon le degré de leur interdépendance. Celle-ci peut être si grande que l'une d'elles peut être assimilée par l'autre ou alors les deux peuvent fusionner. Dans une large mesure, certaines relations sont imposées par l'une des communautés; d'autres sont facilitées voire imposées par des forces externes; d'autres encore sont le résultat de compromis et d'accords communs.

Il est compréhensible que les séparations et les divisions forcées soient souvent examinées et traitées comme immorales, menant à des atrocités. Ces dernières sont également un point de départ d'actes futurs de vengeance et de compensation.

Il est indispensable de connaître les conditions principales qui déterminent le développement et l'issue des conflits intercommunautaires, pour pouvoir déterminer les actions à mettre en oeuvre afin d'obtenir les résultats escomptés. Trois groupes de conditions méritent notre attention:

[419] IFOR sont des forces de mise en oeuvre.
[420] Ryan, S., Op. cité, pp.25-49.

1. Celles qui se rapportent aux traits caractéristiques du groupe communautaire;

2. Celles qui se rapportent aux relations entre les communautés;

3. Et celles qui se rapportent au contexte, dans lequel ces communautés "communiquent" et se lient.

- **Des caractéristiques internes des groupes communautaires**: - L'image que les membres de chaque groupe ont pour eux-mêmes et pour les autres groupes communautaires, détermine et contribue à la formation des relations du groupe avec les autres. Les communautés se différencient par le contenu et la force de leur ethnocentrisme, par leurs normes de tolérance, et par le degré de division ou d'intégration qu'elles veulent avoir avec les autres groupes du même environnement étatique[421].

- **La place relative des groupes:** - Il faut noter que chaque groupe peut dans certaines circonstances représenter une minorité et dans d'autres, une majorité. Par exemple, les Juifs d'Israël se considèrent comme une minorité dans la région arabo-islamique ; tandis que les Arabes de Palestine se qualifient comme étant vulnérables et faibles devant la force israélienne en tant que partie de l'Occident.

La place relative des groupes communautaires dépend aussi du nombre d'identités qu'ils possèdent. Chaque individu a sa propre identité ethnique, religieuse, linguistique, professionnelle, ainsi que plusieurs autres[422]. A travers le temps, dans les différentes conditions sociales et selon la manière dont les gens acceptent une personne, la distinction change. La façon dont les identités se complètent aide à trouver des points de contacts entre les différents groupes communautaires.

---

[421] Voir: Gurr, T.R., Op. cité, .Levine, Robert A. and Donald T. Campbell, *Ethnocentrism: Theories of Conflict, Ethnic Attitudes and Group Behavior*, New Haven and London; Yale University Press, 1972.

[422] Certaines identités se soutiennent mutuellement. C'est le cas de l'identité par rapport à la ville, la région et à la nationalité. D'autres se croisent et se lient comme par exemple, l'identité professionnelle et l'identité ethnique.

La variété parmi les membres des diverses communautés signifie que dans un contexte déterminé, les gens partagent les mêmes intérêts et identités, alors que dans d'autres cas, ils ne le font pas[423].

- **Les groupes dans le contexte du système:** - Le contexte social dans lequel fonctionnent les groupes communautaires détermine en profondeur leurs relations. Ce contexte comprend les visions culturelles qu'ils partagent, ainsi que les relations que chaque groupe entretient avec ses alliés et ses partisans. La structure du gouvernement peut accepter les différences intercommunautaires. Alors il les exprime par des formes différentes d'autonomie ou par un partage du pouvoir. Il peut aussi refuser ces différences.

Quand on décide des méthodes actives qui peuvent être entreprises pour qu'un conflit ne se transforme pas en conflit destructif, il faut aussi prendre en compte les buts que l'on poursuit.

Toutes les stratégies ne peuvent pas être utilisées par tous les acteurs. Dans la plupart des cas, certaines actions sont exécutées par l'un des protagonistes. D'autres mesures sont entreprises par les représentants officiels de l'un des principaux pays impliqués. D'autres sont menées par des fonctionnaires d'autres gouvernements ou par des organisations internationales qui servent de médiateur dans le conflit. Il y a aussi des actions entreprises par des personnes privées, appartenant à un des camps antagonistes ou à une structure médiatrice comme par exemple, une organisation religieuse, une université ou une organisation non gouvernementale (ONG) à buts humanitaires.

Le degré jusqu'auquel elles sont compatibles dépend de leur contenu et surtout de leur particularité. Certaines identités se caractérisent avec l'atteinte de plusieurs identités, tandis que d'autres refusent la comptabilité qui est propre à l'appartenance double: cela peut être le cas de la nationalité.

[423] A la différence des rivaux extérieurs et en accentuant sur l'apparence commune, parfois les leaders politiques peuvent essayer de diminuer les conflits entre les communautés. L'accentuation sur l'appartenance nationale peut remplacer l'antagonisme inter-communautaire si la nation est définie dans le sens de la citoyenneté et du territoire, plutôt que dans le sens ethnique. (Dans: Smith, Anthony D., National Identity, Reno, Las Vegas and London: University of Nevada Press, 1991.)

Plus loin dans notre analyse, nous verrons comment les conditions engendrant des conflits, ainsi que les menaces et les actions destructrices isolées peuvent être limitées, et enfin, comment on peut arrêter ces actions.

La diplomatie préventive peut être appliquée quand on essaye de stopper l'explosion de nouveaux conflits, mais aussi lorsqu'on essaye d'éviter la résurgence d'anciens conflits déjà gérés par des missions de "*peacekeeping*" qui surveillent et appliquent les accords de cessez-le-feu. Dans ce sens, toutes les forces de "*peacekeeping*" tentent de prévenir le conflit. Par conséquent, comme dans le cas de l'emplacement préventif des forces de l'ONU en Macédoine, l'idée du "*peacekeeping*" préventif peut être appliquée aussi dans le travail des forces de l'ONU à Chypre ou ailleurs. *Alors pour quelle raison existe-t-il une catégorie spécifique du "peacekeeping" préventif?*

Dans "*Le Partenariat pour la paix*", il est dit que le but de la diplomatie préventive est "de calmer les tensions, avant qu'elles aient causé un conflit" (article 13).

Le but de la prévention d'un conflit ne doit pas être le conflit en lui-même, mais le cours destructif qu'il peut prendre.[424].

Il existe des tentatives de faire en sorte que les idées de la diplomatie préventive soient adoptées par l'ONU. L'exemple le plus frappant des actions de l'ONU en est l'envoi de forces du "*peacekeeping*" en Macédoine, après que le Président macédonien, soutenu par Cyrus Vance et David Owen, avait demandé le déploiement de médiateurs de l'ONU sur le territoire de son pays.

Au mois d'octobre 1992, la Macédoine déclare son indépendance. Elle a des frontières avec la Serbie, la Bulgarie, l'Albanie et la Grèce. Tous ces pays ont des prétentions territoriales envers elle. Au mois de novembre 1992, la situation dans la région s'aggrave et on assiste à des affrontements entre les Albanais ethniques de Macédoine (représentant à

[424] Rupesinghe, K., *La transformation du conflit dans les sociétés multi ethniques*, Estudios Internacionales Revista des IRIPAZ 3, 1992, p.92.

l'époque environ 21 % de la population totale) et la police. C'est à ce moment là que le gouvernement macédonien, ainsi que les médiateurs de l'ONU et de l'UE demandent l'intervention de l'ONU. En réponse à cette demande, le secrétaire général y envoie un groupe, composé d'un personnel militaire et civil. Sur la base de son rapport, il recommande au Conseil de sécurité d'élargir le mandat de la FORPRONU. Le but étant d'y incorporer la prévention d'un conflit en Macédoine. Avec la Résolution 795, du 11 septembre 1992, le Conseil de sécurité approuve l'envoi d'un personnel militaire et civil, ainsi que d'une police. A la fin de l'année 1992, des forces du "*peacekeeping*" sont envoyées en Macédoine. Elles font partie du premier grand déploiement des "*peacekeepers*" (forces de maintien de la paix), dont la tâche est de stopper l'explosion d'un conflit violent. Les actions de l'ONU en Macédoine sont complétées par l'OSCE, qui déploie une mission civile à Skopje et établit (instaure) deux centres régionaux de monitoring à Tétovo et à Kumanovo.

Après la guerre froide, la gestion des crises est assumée par des institutions comme l'ONU, l'OSCE et l'OTAN. Si le rôle de l'ONU, reste prépondérant, l'accent est de plus en plus souvent mis sur les possibilités régionales.

c) Les influences structurelles agissant contre le "*peacekeeping*" préventif dans une situation de conflit ethnique

Parler de la prévention des conflits, c'est aussi s'interroger sur les facteurs qui les provoquent et répondre à la question des influences structurelles qui agissent contre le "*peacekepping*" préventif dans une situation de conflit ethnique.

La première de ces influences, est la tension existant entre la réalité multiculturelle et l'aspiration nationale à l'homogénéité. Il est vrai qu'il y a un lien important entre l'existence

du groupe ethnique et le développement de l'idéologie nationaliste[425]. Et c'est notamment le nationalisme qui transforme les différences culturelles en un principe politique important. Gellner conclut que l'idée clé du nationalisme est "une nation, un Etat"[426]. En d'autres termes, les frontières culturelles du groupe ethnique doivent coïncider avec les frontières territoriales de l'Etat, d'où l'idée de l'autodétermination nationale**.** Cette dernière est un des principes importants et épineux du système politique contemporain.

L'idée de l'autodétermination nationale est capable de miner les sociétés multiethniques. C'est la nature dualiste du nationalisme qui doit être connue car le nationalisme représente un moyen de création et de destruction des communautés. Il peut être lié à la liberté et à l'indépendance, mais aussi à l'oppression et au chauvinisme. L'idée de l'autodétermination nationale met à la disposition des minorités une possibilité intéressante leur permettant de contrôler les désirs et les exigences des groupes dominants. Si ces groupes disposent d'un droit à l'autodétermination, pourquoi ce principe ne peut-il pas être appliqué aussi aux minorités ethniques? Par exemple, quand la Moldavie proclame son indépendance le 27 août 1991, les Russes de la rive gauche du Dniestr, qui jusqu'à 1940 faisaient partie de l'Ukraine, au mois de décembre 1991, proclament à leur tour leur indépendance. Ainsi, la communauté russe rejette le nationalisme moldave et confirme ses liens avec une autre communauté russe, cette dernière étant plus grande. Les Chypriotes turcs utilisent le principe de l'autodétermination pour contrer les demandes et les aspirations des Chypriotes grecs à une unification avec la Grèce.

Lord Dalberg-Acton dit que "le plus grand rival du droit de la nationalité est "la théorie moderne de la nationalité", car, en faisant de l'Etat et de la nation des acteurs "commensurables", elle amène toutes les autres nationalités qui existent dans le cadre de l'Etat à une position subordonnée. Cette théorie ne peut pas admettre qu'elles soient au même

[425] Smith, A. D.,*L'identité nationale*, éition Harmondsworth; Penguin, USA, p. 16.
[426] Gellner, E., *Nations et Nationalisme*, London: édition Basil Blackwell, 1983, p. 6.

degré auquel se trouve la nation qui gouverne et qui constitue l'Etat car cela signifierait que l'Etat cesse d'être national. Cela entre en contradiction avec le principe de son existence."[427]

Une réponse habituelle de la part de l'Etat nation est de nier l'existence de tel ou tel groupe culturel particulier qui se distingue. Ainsi, il met en question la légitimité de sa demande d'autodétermination. C'est cela que la Turquie essaie de faire avec les Kurdes en les appelant "Turcs des montagnes".

Parmi les facteurs qui influencent le développement d'un conflit ethnique, nous allons aussi examiner la recherche d'une stabilité politique dans une situation instable entre les Etats.

L'idéologie du nationalisme n'est pas la seule qui influence les réactions du groupe dominant vis-à-vis des minorités. Le système régional et global des relations entre les forces dans lesquelles est situé tel ou tel Etat est aussi important. La politique internationale peut être qualifiée comme un système dans lequel la peur d'être attaqué est une constante. Cela crée une atmosphère d'insécurité et de manque de confiance. Dans des situations de guerre, la tolérance envers les différends internes diminue. Et elle diminue encore plus quand telle ou telle minorité ethnique a des relations avec un autre Etat, puisqu'elle peut exploiter ces relations pour ses propres intérêts géopolitiques. Les situations dans lesquelles il y a des relations ethniques doubles qui existent sont encore plus dangereuses et explosives car dans ces cas il est possible que le groupe dominant d'un Etat soit en fait une minorité dans le cadre d'un contexte régional plus large. Les Chypriotes grecs représentent une majorité par rapport aux chypriotes turcs, mais ils représentent une minorité face à la Turquie. Dans de pareils cas on assimile les minorités à une menace pour la sécurité de l'Etat. Et dans une certaine mesure cela explique pourquoi on leur refuse certains droits de base.

Ici nous arrivons aux problèmes liés à la définition du temps. L'idée d'intervenir dans des conflits ethniques avant qu'ils ne se transforment en violence, paraît être juste et bonne

[427] Dalberg'Acton, J.E.E., *L'histoire de la liberté et d'autres essaies*, Londres, édition Macmillan, 1909, pp.297-298

vis-à-vis des processus destructifs que la violence peut engendrer. Mais quand le moment d'agir arrive, surgit la question de savoir si les acteurs du conflit auraient accepté une intervention extérieure lors d'une étape précoce. Il y a au moins deux auteurs qui sont capables d'accepter l'idée de prévention des conflits d'une manière pessimiste.

Le premier se trouve être Zartman. Son idée de "l'impasse douloureuse" représente une contribution importante pour la littérature traitant de l'intervention des pays tiers dans les conflits. Mais selon cette idée une telle intervention ne peut être efficace que si, et seulement si, elle est effectuée au moment propice. Un tel moment existe quand les acteurs comprennent que le fait de continuer la violence pourrait s'avérer funeste pour tout le monde.[428]

Ce que peut laisser sous-entendre l'idée de "l'impasse douloureuse" est qu'il est peu probable qu'une intervention constructive puisse être fructueuse, tant que le conflit n'est pas arrivé à cette étape. Si cette assertion est vraie, les possibilités d'engagement avec un "*peacekeeping*" préventif sont minimales. L'idée de "l'impasse douloureuse" est aussi et surtout développée par Stedman. Il soutient que l'idée de l'impasse douloureuse doit occuper une place centrale dans la théorie de résolution des conflits.[429]

L'idée que le désir de survivre à une violence est un facteur important, peut être trouvée dans les perceptes de Kant vis-à-vis de la communication asociale.

Dans son œuvre "Pour la paix", il réalise qu'à l'intérieur de chacun d'entre nous existe un conflit entre notre nécessité de communiquer et notre nécessité de liberté. Il reconnaît aussi que ce n'est pas la raison pour laquelle les sociétés entreprendront les pas nécessaires pour l'établissement de la paix éternelle. Kant écrit: "En fin du compte, la violence et les maux qui

[428] Zartman, W.I., *Etre prêt pour trouver une résolution*, New York: Oxford University Press, 1989, p. 273
[429] Stedman, S. *Le "peacemaking" pendant une guerre civile: la médiation internationale à Zimbabwe 1974-1980*, Boulder, Colo.: Lynne Rienner, 1991

en découlent, obligent les peuples à décider de se soumettre aux restrictions du droit international".[430]

Donc le problème principal se posant aux partisans de la diplomatie préventive et plus concrètement à ceux du "*peacekeeping*" préventif, est de recevoir le soutien des acteurs du conflit. L'une des élaborations les plus intéressantes de la théorie contemporaine de résolution des conflits est l'idée que les conflits se développent à des étapes particulières. Et donc, les stratégies d'intervention qui réagissent à une étape ne sont pas efficaces si elles sont appliquées à d'autres étapes.

C'est un sujet qui est traité par Rupesinghe. Il élabore une méthode d'ingérence constructive dans les conflits. Cette méthode correspond à la stratégie appliquée à l'étape dans laquelle le conflit se trouve. Les arguments de Rupesinghe sont synthétisés dans un tableau:

Les phases d'un conflit

1. Formation du conflit	Alerte précoce
2. Escalade du conflit	Intervention dans la crise
3. Marche (progrès) du conflit	Médiation
4. "Amélioration" du conflit	Négociations/résolution des problèmes
5. Transformation du conflit	Nouvelles institutions et projets

A chaque moment précis, les conflits ethniques se trouvent dans différentes phases. Par exemple, pendant l'hiver 1995, la Bosnie se trouve dans la phase trois, définie par Rupesinghe comme "phase durant laquelle les acteurs du conflit se trouvent dans un état de

[430] Cité dans Forsyth, M.G. et al, *The Theory of International Relations: Selected Texts from Gentili to Treitschke*, London:Allen and Unwin, 1970, p. 196

guerre et la reproduction de la violence devient pathologique".[431] En 1997, la Bosnie se trouve dans la phase quatre, ainsi que Chypre. Il est clair qu'il y a toujours un danger pour que le conflit revienne à la phase précédente ou qu'il stagne. Traditionnellement, c'est la deuxième phase–l'intervention dans la crise–qui est considérée comme étant la place du "*peacekeeping*", bien qu'il faille tenir compte qu'une fois les forces de l'ONU mises en place, elles y restent normalement aussi pendant les phases trois et quatre. Il faut aussi noter qu'il n'y a aucune raison pour que les "*peacemakers*" ne puissent influencer considérablement les phases une et cinq.

Le danger existe de se focaliser uniquement sur le rôle du "*peacekeeping"* préventif de manière séparée, c'est-à-dire en le mettant hors des autres stratégies traitant de la résolution des conflits. Et il faut souligner qu'en vérité le "*peacekeeping*" est une forme de gestion des conflits et non pas un mécanisme pour leur résolution. Dans le meilleure des cas, il est capable d'assurer "la continuation des différends dans un esprit pacifique", qui contribuera à l'instauration d'une période de tranquillité, pendant laquelle les pays pourront délibérer et élaborer des résolutions. Comme le note Tahakur: "Le but des forces de "*peacekeeping*" n'est pas la création de la paix, mais plutôt la détention, la rétention de la guerre, de telle sorte que d'autres puissent chercher la paix dans des conditions plus stables".[432] Le "*peacekeeping*" est une forme de gestion qui impose la division des acteurs et peut être considéré comme un moyen nécessaire pour la légitimation de cette division. C'est ce qui se passe à Chypre et c'est valable également pour l'Ex-Yougoslavie.

Il est important de noter que si le "*peacekeeping*" n'est pas combiné à des actions positives dans le domaine du "*peacemaking*" et celui du renforcement de la paix, il peut être utilisé comme une forme de contrôle d'un conflit. Cette forme pourrait être capable de renforcer une situation problématique, voire même injuste. C'est de là que Cordovez tire la

[431] Rupesinghe, K., Op. cité, p. 92

conclusion selon laquelle si le ""*peacekeeping"* ne peut pas être bien coordonné avec les conditions nécessaires de "*peacemaking"*, le sentiment de sécurité ainsi créé sera faux. Alors les raisons potentielles pour la reprise de la violence ne seront pas éliminées."[433] Et c'est notamment cela la caractéristique principale du "*peacekeeping*"; non pas l'instauration d'une paix durable. Il faut donc, regarder le "*peacekeeping"* comme une étape dans le processus de résolution des conflits.

Durant les dernières décenies le mot "*peacekeeping*" a reçu une signification trop limitée: c'est une action militaire impartiale au soutien de la paix, qui dans notre analyse, se rapporte au "*peacekeeping*" traditionnel. Voilà pourquoi, c'est un terme qui est différent du terme qui était compris comme des services de bonne volonté, de médiation et de conciliation.[434] Il faut noter que certaines opérations, comme celle en Bosnie-Herzégovine, se caractérisent par un aspect délicat qui peut les différencier de la diversité pacifique du "*peacekeeping*". Ce sont notamment des opérations épineuses qui (au moins jusqu'à présent) trouvent leur "niche" dans la partie pacifique du spectre, plutôt que dans la partie violente, qui peuvent être qualifiées comme des exercices dans le "*peacekeeping"* "dur".

Mais il est indispensable de souligner que durant les dernières années on observe un changement important dans le cadre de ce spectre: c'est la place de l'exécution (du déroulement) des opérations de "*peacekeeping"* qui change, car la plupart des opérations se déroulent complètement ou partiellement selon la législation de l'Etat qui les accueille ou bien à cause d'un problème interne plutôt qu'à cause d'un problème se trouvant à la frontière entre deux législations.

Les raisons des difficultés rencontrées par les acteurs dans les opérations de "*peacekeeping*" en essayant d'endiguer tel ou tel conflit ethnique, ne sont pas difficiles à

---

[432] Tahakur, R., *Le "peacekeeping" international, l'autorité des Nations Unies et le pouvoir des Etats Unis*, Alternatives 12, 1987, p. 489

[433] Cordovez, D., *Renforcer la diplomatie de paix des Nations Unies: Le rôle du secrétaire général*, In UNITAR: The United Nations and the Maintenance of International Peace and Security, Dordrecht: Nijhoff, 1987, p.173

trouver. Des problèmes identiques sont suscités par le caractère du conflit ethnique, par le fait que d'habitude il exprime la tentative d'une minorité pour s'assurer une place plus sûre à l'intérieur du système politique existant.

Il est normal que le pouvoir politique s'oppose à cette tentative car elle revient (vise) à réduire son contrôle, ou plus grave encore, à réduire la dimension de son territoire étatique.

Nous pouvons distinguer quelques aspects de cette assertion générale.

1) Soulevement "des passions régionales".

Le premier se rapporte à la probabilité que, lors des conflits ethniques, les "passions régionales" puissent se soulever. On dit que parfois les guerres civiles sont pires que les guerres internationales. Cela du point de vue purement humanitaire. Les violences en Bosnie-Herzégovine, au Kosovo, à Chypre et en Macédoine confirment cette assertion. Cela crée encore davantage de problèmes pour les forces de "*peacekeeping*". Et les problèmes affectent non seulement leurs opérations quotidiennes, mais aussi la possibilité d'un résultat positif final.

2) Les accords internes et les accords conclus au niveau international.

Le deuxième aspect est que les accords internes entre les groupes ethniques n'ont pas le statut d'accords conclus au niveau international. Parmi ceux qui ont signé un accord interne, il se peut qu'il y ait des leaders, des résistants ou autres qui ne tiennent pas sous contrôle leurs partisans. Voilà pourquoi, il est possible que la collaboration promise aux forces de "*peacekeeping*" ne soit pas totale.

3) Le contexte d'une opération à caractère ethnique.

Le troisième aspect est que le contexte d'une opération à caractère ethnique peut être particulièrement difficile car la situation politique est instable. Le niveau de l'influence

[434] Gotchev, A., Guénov, G., Op. cité, p. 63

change souvent. Par conséquent ce que les "*peacekeepers*" font, est susceptible de faire en sorte que les acteurs dans le conflit les acceptent soit comme des alliés, soit comme un obstacle sur la scène intrapolitique. Par exemple, un pays qui voit son avenir "épaulé" par une mission de l'ONU aura un comportement plus favorable envers elle, qu'un pays pour lequel la mission de l'ONU contribue au fait que la situation échappe à son contrôle.[435]

Par la suite, surgit la question de savoir qui va tirer profit de l'héritage d'une situation améliorée lorsqu'une opération de "*peacekeeping*" a vraiment du succès. Et encore, il faut tenir compte du fait que si un pays influent accepte un projet de paix en supposant que son application lui donnera le pouvoir, un changement dans la balance des forces peut l'inciter à réviser ses positions diplomatiques vis-à-vis des actions de l'ONU. Donc, il y a des tentations assez sérieuses de retirer la promesse de collaboration.

Voilà pourquoi, il ne faut pas attendre beaucoup plus de ce que le "*peacekeeping*" peut apporter pour l'arrêt ou pour la résolution d'un conflit ethnique. Le "*peacekeeping*" n'est pas une panacée, mais son existence contribue malgré tout à la résolution des conflits.

d) Le succès des actions de "*peacekeeping*".

Il y a deux éléments clés dont on attend une contribution pour le succès d'une action de "*peacekeeping*" dans un conflit ethnique. *D'abord*, il faut que chacun des groupes ethniques occupe un territoire. *Et ensuite*, il faut qu'un accord entre les acteurs existe, même si son caractère est seulement temporaire. S'il en est autrement il est possible que la confusion territoriale s'avère comme un problème grave pour le "*peacekeeping*". D'autant plus, que si l'accord et la compréhension sur la question de l'avenir n'existent pas, ce problème peut s'aggraver. C'était notamment le cas de la Bosnie-Herzégovine où les trois groupes ethniques

[435] Rupesinghe, K., Op. cité, p.100.

ne pouvaient pas se mettre d'accord sur les questions concernant le partage territorial. Et, tant qu'ils ne pouvaient pas se mettre d'accord, le "*peacekeeping*" n'avait pas de chances à réussir.[436]

Cela engendre l'apparition de quatre configurations possibles. La liaison entre les deux éléments clés est la plus prometteuse. L'absence des deux éléments est la pire des possibilités.

Quant aux deux autres possibilités, il s'avère que malheureusement, l'existence d'un accord ne peut seule garantir que la mission du "*peacekeeping*" réussira. Cela, car, si physiquement, les acteurs n'habitent pas la même région, il est probable que l'accord soit plus transgressé que respecté. D'autre part, si les groupes cohabitent dans leurs propres territoires, universellement reconnus, non divisés, mais mal délimités, l'aide du "*peacekeeping*" peut être efficace. Et cela même si entre les groupes il n'existe pas d'accord permanent. Une telle situation peut se produire même si la division des groupes est faite par la force.

Donc, il est presque sûr qu'un accord écrit est nécessaire pour la résolution et même peut-être pour le contrôle d'un conflit ethnique. Mais l'exigence la plus importante pour le contrôle et pour la résolution est apparemment l'existence d'une division territoriale claire et bien définie entre les groupes ethniques.

Là où la division territoriale entre les groupes ethniques antagonistes est clairement visible et dans le cas où ils sont d'accord pour respecter cette division (même temporairement), il y a de bonnes conditions pour que les forces de "*peacekeeping*" de l'ONU puissent favoriser une solution. L'engagement des forces de l'ONU n'a pas une contribution directe dans la résolution du conflit principal. Très souvent on dit que le gel d'une question empêche en réalité la signature d'un accord éventuel. Mais malgré cela, ces actions de "*peacekeeping*" ont une influence apaisante et peuvent être perçues comme positives.

[436] Gotchev, A. et Guenov, G., Op; cité, pp. 103-104.

Un bon exemple d'un monitoring à long terme est la mission des "*peacekeepers*" de l'ONU à Chypre (UNFICYP) (voir annexe 25). Ces forces contribuent sûrement à la sauvegarde de la tranquillité dans l'île.[437] Mais c'est un cas où le personnel de la mission est considérablement réduit et ce pour des raisons principalement financières.

En ex-Yougoslavie les forces de l'ONU observent les frontières de la Macédoine avec la Serbie-Monténégro et avec l'Albanie. Là elles espèrent prévenir l'émigration ethnique.[438] Environ 1/3 de la population macédonienne sont des Albanais ethniques. C'est important pour la composition ethnique du Kosovo qui a des frontières avec la Macédoine et où la majorité de la population est albanaise.

Quand deux groupes ethniques antagonistes, mais qui dans une certaine mesure communiquent entre eux, concluent un accord, les perspectives pour les "*peacekeepers*" ne sont pas favorables. Bien sûr cela dépend beaucoup des clauses précises de l'accord. S'il prévoit une certaine autonomie collective pour chacun des groupes, alors il y a un espoir pour le futur. Mais un tel développement est peu probable. Pour des groupes ethniques qui se sont souvent disputés, il est difficile de cohabiter d'une manière harmonieuse à l'intérieur d'un même Etat. Et cela même si dans la constitution de cet Etat sont inscrites des mesures de contrôle et d'équilibre.[439] Le cas de Chypre propose une consolation pour cet aspect. La constitution de 1960 tente de créer un système compliqué qui partage le pouvoir entre la majorité grecque et la minorité turque. Le but est de satisfaire les besoins principaux des deux groupes. Mais au bout de quelques années elle subit un échec. Les forces de l'ONU interviennent pour préserver l'ordre intérieur. L'unité de l'Etat est sauvegardée pour une décennie, même si, en même temps, le retrait des Turcs dans leurs enclaves devient de plus en plus évident. Mais en 1974 la Turquie envahit l'île, elle est soutenue par ses partisans ethniques et l'Etat est définitivement divisé.

[437] UNFICYP–United Nations Peacekeeping Force in Cyprus; créée au mois de mars 1964
[438] UN Documents S/26099 1993

Les perspectives les moins prometteuses pour le "*peacekeeping*" dans les conflits ethniques se trouvent là où il n'y a pas d'accords entre les groupes qui sont mélangés au niveau territorial. De 1993 à 1995 les Croates (qui sont catholiques) et les Serbes (qui sont orthodoxes) découpent leurs territoires respectifs de Bosnie-Herzégovine avec une ténacité remarquable. La conséquence de ce conflit c'est que les Musulmans réussissent à rester dans certaines régions. A la fin de 1995 la mission de "*peacekeeping*" de l'ONU en Bosnie essaye à nouveau de négocier un cessez-le-feu effectif et fait ce qu'elle peut pour assurer l'arrivée de l'aide humanitaire. Après 1995 c'est uniquement l'intervention de la puissance aérienne de l'OTAN contre la cause serbe qui mène à un apaisement et à un certain engagement de la part de la Communauté internationale.

Des missions sont envoyées aussi en Moldavie. La tension entre la minorité russe et moldave, et la présence des armées russes y est là considérable: [440] il se crée quelque chose comme un protectorat russe, qui dans une certaine mesure est légalisé après les élections de 1996.

L'échec des forces de "*peacekeeping*" en Bosnie-Herzégovine soulève une question intéressante: le "*peacekeeping*" a-t-il plus de chances de réussir s'il commence avant que la violence ne soit devenue sérieuse, c'est-à-dire avant que l'équilibre ne soit transgressé?

En réalité le "*peacekeeping*" ne peut agir que lorsque les acteurs dans le conflit désirent sauvegarder la paix: le "*peacekeeping*" ne peut être appliqué que si ses forces sont officiellement invitées dans la région du conflit par des autorités reconnues au niveau international.[441] Et il est préférable que tous les acteurs du conflit soient demandeurs de

---

[439] Gotchev, A. et Guenov, G., Op; cité, pp. 104.
[440] King, Ch., *La Moldavie et la nouvelle question pour la Bessarabie*, The World Today 49, N7:135-139, 1993
[441] Haas, R.N., *La continuité des conflits*, New Haven: Yale University Press, 1990.
Zartman, W.I., Op. cité, Lexington, 1990.

"*peacekeeping*". Par exemple, Edward Azar dit que la dépendance des alliés extérieurs est typique du syndrome des conflits ethniques continus.[442]

Toutes ces réfléxions suggèrent que les forces de "*peacekeeping*" ne sont pas tout simplement l'arme politique convenable pour prévenir ou arrêter la violence ethnique. Alors pourquoi les gens continuent–ils à appliquer de telles missions de "*peacekeeping*". Le "*peacekeeping*" est quelque chose que les ministres des Affaires étrangères acceptent traditionnellement comme une option. C'est aussi quelque chose que certaines organisations militaires et internationales savent faire. Donc elles sont capables de l'appliquer par routine s'il n'y a pas de meilleures alternatives.

Malgré tout ce que nous avons dit jusqu'à présent, il faut montrer qu'il y a des cas où les armées de "*peacekeeping*" peuvent être utilisées, de façon préventive, pour empêcher la violence ethnique ou pour prévenir sa diffusion. Dans la plupart des cas les "*peacemakers*" sont envoyés après que la violence a déjà explosé. S'ils sont envoyés avant le commencement d'une violence grave, alors, leur mission peut être appelée un "*peacekeeping*" préventif. En effet, si les leaders des deux groupes ethniques permettent le "*peacekeeping*", alors les forces de "*peacekeeping*" ont des chances d'empêcher efficacement l'explosion ou la diffusion de la violence ethnique.

Le "*peacekeeping*" peut être considéré comme une utilisation non violente des forces armées d'un pays tiers pour la sauvegarde de la paix parmi des groupes se trouvant en état de guerre. Les "*peacemakers*" agissent en utilisant la conviction, les négociations et le calme. Pour que ces tactiques réussissent, les "*peacemakers*" doivent être impartiaux. En général, ils sont financés par l'ONU, mais ce n'est pas obligatoire.

L'ex-expert de l'ONU sur les questions de "*peacekeeping*" Urquhart affirme qu'il y a quatre conditions nécessaires pour que le "*peacekeeping*" réussisse:

---

[442] Azar, E.E., *Des conflits internationaux de longue durée: Dix propositions*, dans "Résolution des conflits internationaux", edité par Edward E. Azar and John W. Burton, Boulder, Colo.: Lynne Rienner, 1986, p. 77.

1. Il faut qu'il ait un accord accepté par tous les acteurs importants–c'est-à-dire ceux qui sont directement mêlés au conflit, mais aussi leurs protecteurs extérieurs. Le plus important est que l'Etat accepte l'entrée des "*peacemakers*" dans le pays.

2. Tous les acteurs du conflit doivent collaborer aux forces de "*peacekeeping*". S'il y a un seul groupe qui soit décidé à recommencer ou à continuer les affrontements militaires, il peut retirer sa collaboration des forces de "*peacekeeping*". En général, ces dernières n'ont pas le mandat (la procuration) pour l'arrêter. Si les forces de "*peacekeeping*" essaient de se battre, elles perdent leur neutralité. Leurs tentatives de calmer les esprits ne suscitent plus la confiance. Le résultat est qu'elles se transforment tout simplement en un autre groupe militant. La conclusion qui suit, encore une fois, est que, dans la pratique, la collaboration suppose que tous les acteurs veuillent sauvegarder la paix.

3. La troisième condition d'Urquhart est l'existence d'un mandat. Les "*peacemakers*" doivent contrôler ou aider la création d'un statu quo que tous les acteurs importants préféreront à la violence.

4. La quatrième condition pour un "*peacekeeping*" efficace est la motivation de la Communauté internationale à agir. Et c'est une condition qui n'est pas facile à accomplir. Le conflit doit être suffisamment important pour créer un consensus parmi les grandes puissances dont la tâche est d'agir pour l'envoi des "*peacemakers*".[443]

Prenons comme exemple le cas de la Macédoine. Entre 1992 et 1996 les forces de "*peacekeeping*" de l'ONU en Macédoine comptent environ 1000 personnes. La mission de l'ONU en Macédoine dont le nom est UNPREDEP a pour but de "contrôler" et de rapporter sur tous les événements se passant dans la région frontalière de la Macédoine (avec la Serbie et l'Albanie) qui pourraient la menacer".[444] Le gouvernement macédonien a quelques raisons d'accepter de collaborer à cette mission. Premièrement, ce gouvernement considère que

[443] Urquhart, B.E., *Le "peacekeeping": Un regard du cntre opérationel*, dans "Le "*peacekeeping*": estimations et propositions", New York: Pergamon, edité par Henry Wiseman, 1983, pp. 77-79.

l'UNPREDEP prend soin de la sécurité extérieure de la Macédoine. Ainsi, la souveraineté macédonienne ne sera pas transgressée. En second lieu, l'armée macédonienne est extrêmement faible. Voilà pourquoi, il est considéré que la présence de la force de "*peacekeeping*" est très rassurante.[445]

Mais la sécurité de la Macédoine, ainsi que celle de la mission de "*peacekeeping"* étaient menacées par un conflit ethnique interne. La communauté albanaise représente entre 21 et 40% (tout dépend qui compte) de la population macédonienne. Le conflit entre cette communauté et la majorité ethnique slave possédait la plupart des préalables pour un conflit ethnique menant à la violence. De plus la Communauté internationale craignait que le conflit ethnique au Kosovo ne puisse se transposer en Macédoine. Voilà pourquoi la pression sur la stabilité macédonienne, venant de l'intérieur et de l'extérieur, présentait une grande provocation pour les armées de "*peacekeeping*". Si nous jetons un coup d'œil sur les exigences d'Urquhart, nous allons voir que la première condition (l'accord des acteurs) dans le cas de la Macédoine ne représente pas un problème grave. Tout cela, car les acteurs les plus importants–les dirigeants albanais et macédoniens sont d'accord avec l'expérience de "*peacekeeping*". Quant à la dernière des conditions d'Urquhart, la force de la motivation des acteurs extérieurs à agir, le résultat est aussi positif. Mais les deux autres conditions posent des problèmes.

La deuxième condition nécessaire d'Urquhart est le désir des groupes ethniques de collaborer avec les forces de "*peacekeeping*". Dans le cas de la Macédoine ce désir n'est pas constant. D'une manière indirecte, le rejet des leaders modérés du parti ethnique albanais PPD (Parti de la Prospérité Démocratique) au début du mois de décembre 1993, est dû au

[444] New York Times, 1993
[445] Troebst, S., *Macedonia: Power Keg Defused?*, RFE/RL Research Report 3, N4, 1994, p. 34

découragement de la masse électorale qui en veut à des leaders ne recevant pas suffisamment de concessions sur les questions ethniques.[446]

Et quand la tension ethnique existe en combinaison avec une situation économique difficile, n'importe quelle étincelle peut allumer une série de violences, et face à cela, le contrôle exercé par les forces de "*peacekeeping*" n'est plus suffisamment efficace.

Si on avait demandé à l'UNPREDEP de prévenir avec force l'escalade d'une guerre civile, alors ses actions rappelleraient les actions de l'UNFICYP à Chypre avant 1974. Pourquoi? Parce que les Albanais habitent dans plusieurs municipalités, mais surtout dans quelques régions de la Macédoine du Nord et de l'Ouest. Pourrait-on exiger des forces de "*peacekeeping*" de contrôler les zones de tension où les militants se font front? Les forces devraient s'interposer, ou négocier pour un cessez-le-feu.

Le troisième point dans la liste d'Urquhart–la nécessité d'un mandat bien déterminé–est moins clair. Qu'est-ce qu'une mission à la fois possible et utile? En principe, les actions de l'UNPREDEP pourraient être élargies. Cette mission pourrait, en cas de nécessité, s'occuper du "*peacekeeping*" entre les groupes ethniques à l'intérieur de la Macédoine. Si nous effectuons une rétrospective, nous allons constater que le principal espoir des forces de "*peacekeeping*" était que la présence de l'ONU donnerait un signal d'alerte à la Serbie afin de la décider à arrêter la purification ethnique se déroulant au Kosovo. Mais puisque les "*peacekeepers*" n'ont pas le droit légal d'agir au Kosovo sans la permission serbe, cet espoir paraissait plutôt incongru.

Dans notre analyse comme exemple d'une contention non réussie et d'un conflit ethnique continu, nous allons examiner le cas de la Bosnie. Notre but est d'analyser le conflit en Ex-Yougoslavie à travers le prisme de la théorie de l'endiguement. Les faits montrent que dans la période avril 1993–septembre 1994, chaque fois qu'il y a un grand affrontement avec

[446] RFE/RL Research Report 9, N12, 1993

les Serbes bosniaques, les représentants des Etats-Unis et de l'Europe (OTAN) n'arrivent pas à satisfaire les principales exigences stratégiques de l'endiguement. Selon ces exigences, les représentants doivent démontrer l'intention de procéder à des mesures répressives. Si les conditions pour un endiguement effectif sont satisfaisantes, alors la confiance revient, ce qui donne aux Etats-Unis et à l'OTAN la possibilité de contrôler les actions militaires et de recevoir une collaboration pour des demandes clés. L'endiguement propose des cadres utiles dans lesquels les événements en Yougoslavie peuvent être décrits et expliqués. Il est aussi capable d'assurer plusieurs directives politiques susceptibles de contrôler les actions militaires et de créer un environnement favorable pour une résolution des prétentions territoriales, basée sur un accord. Il ne faut pas oublier que parfois il y a des cas où telle ou telle situation a mûri pour l'application d'une diplomatie faisant recours à la contrainte. Ce sont des conflits qui s'avèrent comme des différends inter-étatiques très compliqués.[447] La guerre en Yougoslavie peut être considérée comme un tel conflit. Voilà pourquoi nous allons essayer de l'analyser à travers le prisme de la théorie et de la stratégie de l'endiguement et de la contrainte.

Huth et Russett proposent des définitions de l'endiguement et de la contrainte. Selon eux "La contrainte est une tentative, faite par les politiciens dans un Etat A, visant à obliger et forcer l'Etat B à soumettre ses actions politiques aux exigences de l'Etat A. Pour cette contrainte l'Etat A utilise la menace et/ou l'application de sanctions. Mais il faut tenir compte que la contrainte ne limite pas l'Etat B à refuser les actions qui sont déjà entreprises. Par comparaison, dans une situation où il y a une tentative d'endiguement, l'imposition d'une sanction tente de préserver l'Etat B de telle sorte qu'il n'entreprenne pas des actions auxquelles il a déjà pensé, mais qu'il n'a pas encore commencées; par conséquent la sanction

[447] James, P., *Le réalisme structurel en tant qu'une entreprise de recherche: Vers un réalisme structurel élaboré*, International Political Science Review 14, pp. 123-148, 1993

sera imposée seulement si l'Etat B entreprend une action que le rétenteur s'efforce de prévenir".[448]

Même si cette distinction est utile, il y a des exceptions qui doivent être soulignées. Par exemple, si pour contenir la dispersion de la violence lors d'une crise, l'Etat A menace de recourir à la répression, alors est-ce que cela représente une tentative d'interrompre l'escalade, ou bien est-ce une tentative pour réduire les actions militaires jusqu'à un niveau minimal? Nous pouvons aussi nous poser la question de savoir si quelqu'un oblige un Etat à rejeter une proposition de paix ou s'il y a quelqu'un qui oblige les leaders à signer la paix? Ces questions sont particulièrement opportunes dans le cas de la Yougoslavie car les menaces des Etats-Unis/OTAN tentent de réaliser deux choses:

- Arrêter l'escalade de la purification ethnique par l'intermédiaire de la création des zones de sécurité et des zones interdites aux vols;
- Obliger les Serbes bosniaques à'accepter l'accord de paix de Vance-Owen ou bien au moins à retourner à la table des négociations.

Même si Huth et Russett, ainsi que Lebow et Stein déterminent partiellement le type d'endiguement qu'ils examinent (c'est-à-dire des menaces de répression militaire pour l'endiguement des attaques armées), la possibilité de confusion est flagrante. Ils s'efforcent de se concentrer uniquement sur certaines caractéristiques de la crise, qui à première vue paraissent comme une tentative d'endiguement avec des moyens militaires pour la défense. Malgré cela, les attitudes qui sont liées avec d'autres types de contrainte ou de contention (par exemple économiques ou politiques) peuvent aussi influencer les actions et les résultats.[449]

Si tel ou tel affrontement est défini comme convenable, l'étape suivante est l'estimation, quant à l'efficacité des menaces. Selon la théorie de l'endiguement et de la contrainte: si les leaders définissent l'attitude non désirable, s'ils annoncent aux provocateurs

[448] Huth R. et Russet, *Qu'est-ce qui fait marcher la dissuasion? Des cas de 1980-1990*, World Politics 36, 1984,

leur intention de punir chaque infraction, et s'ils possèdent les moyens (c'est-à-dire la possibilité) de réagir et de montrer qu'ils sont prêts à exécuter les mesures répressives, alors, la confiance sera grande et la menace de l'endiguement/contrainte doit réussir.[450] Si toutes ces conditions existent, mais que malgré tout l'attitude non désirable apparait, alors ce sera un cas d'échec de la contrainte ou de l'endiguement.

Et il est très important de noter qu'une place particulière doit être accordée au temps de la réponse, c'est-à-dire si la réponse vient dans le cadre des minutes, des heures ou même des jours qui suivent. C'est une considération clé pour estimer si les menaces faisant recours à la contrainte vont réussir ou non. Il est considéré que si une menace est lancée et l'attitude défendue (c'est-à-dire l'attitude mentionnée dans l'ultimatum) ne se montre pas, alors il y a une preuve incontestable que la menace est efficace.

Toute cette stratégie a pour but la création d'engagements à court terme pour la prise des décisions rapides. Elles doivent résoudre les problèmes difficiles en prenant un risque minimal vis-à-vis des victimes.

Quant aux préférences vis-à-vis de la résolution des conflits ethniques, très souvent elles dépendent des explications de la violence. Si l'accent est mis sur le fond (par exemple sur la pauvreté, sur le pluralisme etc.), la liste des résolutions probables pourrait inclure la division ou le partage du pouvoir, la démocratisation, le renforcement constitutionnel des droits des minorités ethniques, la répartition proportionnelle des ministères clés, le droit de veto etc. Mais dans tous les cas les débats concernant les causes et les résolutions des problèmes principaux resteront sans résultat s'ils se tiennent avant la fin des affrontements armés.

---

p. 475
[449] Lebow, D. et Stein, *La dissuasion: la variable dépendante*, World Politics XLII, pp. 336-369, 1990
[450] Lebow, D. et Stein, *Théorie de la dissuasion rationelle: Je pense, donc je dissuade*, World Politics 41, pp. 53-55, 1989a

Donc, pour stimuler la création d'un environnement favorable pour les négociations, l'accent doit être mis sur l'arrêt de la violence. Il est clair que l'ethnicité et la religion peuvent nourrir le mépris commun qui est à l'origine de la lutte. Mais en tant que telle, la guerre est menée pour des objectifs concrets – par exemple un territoire, l'accès à d'importantes ressources d'eau, des routes commerciales ou de transport, ou tout simplement la survie. Les décisions des leaders des Serbes bosniaques d'augmenter la violence dépendent totalement des perspectives de gagner ou de perdre telle ou telle bataille.[451]

Pour mieux comprendre toutes ces réflexions, il faut voir les définitions du "*peacekeeping*" qui existent. Pour notre analyse ce sont notamment les définitions de l'ONU qui doivent nous servir du point de départ car elles sont des définitions officielles.

D'après les définitions de l'ONU, le "*peacekeeping*" (le maintien de la paix) constitue un moyen de venir en aide aux pays en proie à des conflis violents afin de créer les conditions d'une paix durable. Les "soldats de la paix" de l'ONU–qui comptent en sus des militaires, des policiers ainsi que du personnel civil observent le respect des processus de "*peacekeeping*" dans les situations post-conflictuelles et assistent les anciens beligérants dans la mise en œuvre des dispositions des accords de paix qu'ils ont signés. Cette assistance revêt des formes diverses: mesures visant à instaurer la confiance, conciliation en vue d'un partage du pouvoir, appui électoral, renforcement de l'état de droit, développement économique et social.

Aux termes de la Charte des Nations Unies, le Conseil de sécurité de l'ONU a le pouvoir et la responsabilité de prendre des mesures collectives en vue de maintenir la paix et la sécurité internationales. C'est normalement cet organe qui établit les missions de "*peacekeeping*". Le plus souvent ces opérations sont créées et dirigées par l'ONU avec des soldats sous commandement onusien. Toutefois, dans certains cas, lorsqu'un engagement direct des Nations Unies n'est pas approprié ou possible, le Conseil de sécurité autorise des

[451] Alan, Ch.T., *Extended Coventional Deterrence: In from the Cold and out of the Nuclear Freeze*, Washington Quarterly 17, p. 208, 1994

organisations régionales telles que l'OTAN, la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ou d'autres coalitions de pays membres de l'ONU à assumer certaines fonctions de "*peacekeeping*". [452]

Au départ, les opérations de "*peacekeeping*" consistaient à déployer, sous le commandement de l'ONU, des militaires venus de pays différents pour contenir et régler des conflits armés.

Depuis quelques années, la nature des conflits dont l'ONU doit s'occuper a radicalement changé. L'après-guerre froide s'est caractérisée par une prolifération de guerres civiles et de conflits internes particulièrement meurtriers qui menaçaient la paix et la sécurité internationales. La formule traditionnelle de "*peacekeeping*", qui avait été conçue pour faire façe à des conflits internationaux, a donc été appliquée de plus en plus souvent à des conflits internes et à des guerres civiles. Des soldats de la paix se retrouvent parfois dans des situations où les accords de cessez-le-feu ne sont pas respectés, où la présence de l'ONU est remise en question et où l'appareil de l'Etat a implosé ou cessé de fonctionner. Dans ce genre de situation, leur tâche se trouve encore compliquée par de constants renversements d'alliances et par les agissements de forces irrégulières et de milices qui se moquent ou violent délibérément les normes du droit humanitaire.

Les soldats de la paix sont souvent appelés à assumer des fonctions complexes, de nature militaire aussi bien que civile, pour maintenir la paix, mais aussi pour promouvoir la reconstruction et la création d'institutions dans des sociétés dévastées par la guerre.[453]

Il y a des analystes, comme par exemple Alex Morrison, qui soutiennent l'idée que désormais une seule définition n'est pas capable de satisfaire les exigences de la situation actuelle concernant la résolution des conflits. Cela, car le spectre des conflits est si large qu'un seul terme ne peut pas couvrir la diversité des activités. Le renforcement de la paix, son

[452] http://www.un.org/french/peace/peace/faq/q1.htm
[453] http://www.un.org/french/peace/peace/intro/1.htm

imposition, son maintien, ainsi que le "*peacemaking*" et la résolution pacifique, constituent seulement une partie de notions alternatives créées pour monter et expliquer ce qui de nos jours est appelé le "*peacekeeping*". Mais le terme même de "*peacekeeping*" possède une aura si positive, que les tentatives de le remplacer peuvent conduire à la diminution du soutien public. En même temps l'exigence d'une plus grande coordination entre les partenaires dans le "*peacekeeping*" engendre une assez importante discussion sur la souveraineté nationale. Le défi lancé à la Communauté internationale consiste à créer une méthode capable de sauvegarder, au niveau le plus haut possible, le respect de la souveraineté nationale. Cette méthode doit être aussi en mesure de permettre des réponses rapides et effectives aux crises, et cela malgré les protestations nationales.[454]

Selon une autre définition *le* "*peacekeeping*" est une utilisation non violente de la force armée de la part d'un pays (un acteur) tiers pour la sauvegarde de la paix entre les béligérants. Pour sauvegarder la paix d'abord par l'intermédiaire des négociations, de la conviction et de l'apaisement, les forces de "*peacekeeping*" agissent comme des arbitres impartiaux. L'obligation de la Communauté internationale consiste à fournirr des "*peacekeepers*" expérimentés et avertis, ainsi que le soutien matériel et diplomatique nécessaire à leurs opérations. Le point de vue traditionnel est que si le "*peacekeeping*" traverse la base de la collaboration et montre de l'agressivité envers une ou plusieurs des parties béligérantes, alors, il est peu probable qu'il soit très utile.

Quant à la garantie des accords entre les groupes ethniques se trouvant en situation de dispute, selon James, une mission de "*peacekeeping*" peut, théoriquement, aider. Sa tâche est facilitée si les groupes ethniques sont arrivés jusqu'à "un état d'impasse douloureuse", laquelle a été causée par ces groupes eux-mêmes. Dans ce cas, le but de l'intervention est exclusivement l'isolement des armées et la sauvegarde de la paix.[455]

---

[454] Agenda for Peace, 1992:9
[455] Carment, D. et James, P., Op. cité, p. 329

L'opération de l'ONU en Bosnie–FORPRONU, représente une étape importante du "*peacekeeping*". Cette opération "agressive" ou de seconde génération se concrétisant par un grand nombre de réfugiés, par des projets de paix plus globaux, par une plus large application des capacités militaires et par des aspects humanitaires.

En général, dans les différends ethniques, le "*peacekeeping*" est fructueux pour deux types de tâches: empêcher le conflit ethnique interne de se transformer en violence et de s'étendre à des territoires frontaliers.

La prévention des conflits comprend plusieurs stratégies contenant l'apaisement, l'endiguement de la part d'un pays tiers et le droit de priorité. Les actions préventives peuvent comprendre des stratégies positives (des promesses et des "récompenses") et des stratégies négatives (de la violence et des "punitions").

La gestion de la crise qui a pour but la prévention du conflit, se concentre sur le contrôle direct et sur la diminution de la violence. Tandis que la dimension à long terme appartient au développement et aux processus politiques.

Les conflits ethniques qui se transforment en crises nécessitent des actions "de bonne qualité" et une direction qui soit capable de guider, de retenir et de diminuer le niveau de la violence et sa diffusion. Selon Harvey, il y a trois stratégies possibles : l'imposition de la paix, les tentatives de médiation, combinées avec un "*peacekeeping*" conventionnel, et le retrait.[456] L'inaction peut accélérer l'apparition de résultats non désirés, mais l'intervention avec recours à la force peut amener à une escalade et à des dépenses inutiles pour les intervenants.

Une priorité directe est l'engagement de tout un spectre de moyens politiques, diplomatiques et militaires dans la gestion des conflits. Une longue présence militaire est parfois obligée d'arrêter une agression régionale et de garantir et assurer l'aide aux minorités opprimées.

[456] Carment, D. et James, P., Op. cité, p. 334.

Les opérations de "*peacekeeping*" de l'OTAN représentent une forme de prévention de conflit. Le "*peacekeeping*" est utilisé comme moyen qui garantit la réussite du but politique. Les opérations de "*peacekeeping*" communes ont une influence stabilisatrice. Et bien que le droit de sécession ne doive pas être automatiquement exclu, les frontières (les limites) de l'autodétermination, ainsi que les droits des minorités, restent importants pour une gestion efficace.[457] Ces limites sont largement acceptées dans le droit international, qui à cause du manque de preuves, justifie plutôt les Etats que les minorités rebelles. Mais les Etats perdent (dans une certaine mesure) la légitimité intérieure et internationale car ils violent les droits de l'homme et les aspirations collectives des groupes dont l'identité est différente de celle du groupe dominant.

La prévention des conflits est un acte qui a des subdivisions politiques. Sauf dans les cas où il y a un médiateur nommé pour l'identification des faits ou pour des services de bonne volonté et où il s'agit de diplomatie préventive, le seul acte de prévention de conflit suppose qu'il faut qu'il y ait des droits violés, que l'inégalité soit traité et que les victimes soient défendues.[458]

En dehors de l'utilisation de la diplomatie traditionnelle et la fourniture d'une médiation, la prévention d'un conflit signifie aussi la découverte des mécanismes qui donnent aux représentants des groupes sociaux des motifs d'entamer des négociations et de conclure des accords avec l'aide de la médiation internationale. Cela signifie surtout qu'il faut trouver des résolutions politiques constructives aux problèmes des groupes mécontents.

[457] Carment, D. et James, P., Op. cité, p.336
[458] Ryan, S., *Expliquer le conflit ethnique: La dimension internationale négligée*, Review of International Studies 14, 1998, p. 163

2. Evaluation de la prévention

L'idée de prévention, aujourd'hui à la mode, se traduit pour l'essentiel par les efforts de "diplomatie préventive".

Le destin des concepts est toutefois d'évoluer; ils se chargent souvent de sens que leurs premiers utilisateurs n'avaient pas prévus. Celui de prévention des conflits est aujourd'hui garant de l'ordre établi. En effet, il n'y a pas un seul, mais deux concepts très différents de la prévention. Et la question est aujourd'hui de savoir lequel apporte une réponse au principal problème contemporain de sécurité: celui du développement des conflits intraétatiques.

Les deux acceptions possibles du terme prévention sont celle de la diplomatie préventive et celle de l'action sur les situations préconflictuelles. Le premier sens est le plus répandu et le plus traditionnel. Ceux qui utilisent le second, se doivent généralement de l'expliquer en le distinguant du premier. La diplomatie préventive correspond à des actions à cour terme, cherchant à exercer une influence sur les acteurs potentiels d'un conflit à la veille de son déclenchement. L'autre acception de la prévention consiste à essayer d'agir non sur des acteurs mais sur des situations diagnostiquées comme préconflictuelles, en temps utile, c'est-à-dire bien avant qu'un conflit soit considéré comme probable. On conçoit aisément que l'action à court terme sur des acteurs se différencie nettement de l'action à long terme sur des situations.

L'idée de "règlement pacifique des différends" est aussi ancienne que les premières Conférences de la paix de La Haye, et elle est inscrite dans les articles 12, 13 et 14 du Pacte

de la Société des nations (SDN). Elle est reprise de façon redondante dans le chapitre VI de la Charte de l'ONU, qui explique dans son article 33 que "les parties à tout différend….doivent en rechercher la solution par voie de négociation, d'enquête, de médiation, de conciliation, d'arbitrage, de règlement judiciaire, de recours aux organismes régionaux, ou par d'autres moyens pacifiques de leur choix" et que "le Conseil de sécurité, s'il le juge nécessaire, invite les parties à régler leur différend par de tels moyens". [459]

Mais le bilan des tentatives diplomatiques de médiation est assez pauvre, et l'analyse des exemples considérés comme positifs démontre qu'ils résultent de circonstances exeptionnelles.

a) Une stratégie universelle ou un ensemble de mesures pour la prévention des conflits?

Le "*peacekeeping*" peut diminuer la violence, mais, seul, ne peut établir les bases d'une paix durable. Le "*peacekeping*" peut gagner du temps, mais ne peut pas résoudre complètement un conflit. La prévention, elle, nécessite une stratégie universelle. Limiter la prévention des conflits aux seules missions de "*peacekeeping*" ou bien aux seuls efforts pour entamer des négociations, n'est pas suffisant. Ce qui est nécessaire, c'est tout un paquet de mesures pour la prévention des conflits et pour une meilleure coordination entre les organisations traitant de la régulation et de la gestion des conflits.

La question de la prévention des conflits a pour corrolaire la question de savoir quelle diplomatie il faut utiliser pour leur résolution ou leur prévention? La diplomatie traditionnelle ou une diplomatie nouvelle? Certaines particularités de la diplomatie traditionnelle limitent la prévention effective des conflits apparus sur une base ethnique ou nationaliste. La diplomatie

[459] Maurice, B, *Vers une stratégie de prévention des conflits?*, Politique étrangère, Paris, janvier 1997, p. 112.

traditionnelle distingue clairement les guerres civiles, où les forces extérieures ne doivent pas intervenir, des conflits internationaux, qui représentent une menace pour tous les pays. La guerre civile peut se transformer en menace seulement si elle s'étend hors des frontières d'un Etat, ou si d'autres Etats sont entraînés dans la guerre.[460] Voilà pourquoi, la méthode principale dans de telles situations est l'isolement de la zone du conflit. C'est la logique de la politique. A cela, il faut ajouter la sauvegarde des principes de souveraineté et de non ingérence dans les affaires intérieures d'autres Etats. La nouvelle pensée diplomatique, qui s'est développée après la fin de la guerre froide, tient compte, elle, de "la collaboration" compliquée entre les aspects intérieurs et extérieurs du conflit et autorise une certaine intervention pour l'instauration d'une paix internationale stable. La diplomatie traditionnelle est susceptible d'amener la prévention des confits jusqu'aux méthodes traditionnelles de "*peacemaking*" et de sauvegarde de la paix. Par contre, la nouvelle diplomatie est basée sur une stratégie universelle de paix, qui comprend des mesures de "*peacekeeping*" et de "*peacemaking*". Et finalement, la diplomatie traditionnelle n'autorise pas l'application de nouvelles techniques pour la prévention et la régulation des conflits.

La prévention et la régulation des conflits sont entravées non seulement par les procédures décisionnelles trop lourdes, créées par les organisations internationales. Elles sont aussi entravées par le manque de systèmes d'alerte précoce. A défaut de ce type de système, la prévention des conflits se retrouve dans le manque de possibilité de planifier des actions préventives.

Les conflits internes, dont les causes s'abritent dans des différences ethniques ou religieuses, ainsi que dans une gestion étatique non effective, se transforment en menace principale pour la paix et pour la sécurité internationales. Mais jusqu'à présent, dans le cadre mondial, il n'existe pas de système qui réalise avec efficacité l'alerte précoce pour des conflits

[460] Carment, D. et James, P., Op. cité, p.400.

internes potentiels. C'est une réalité qui est due au fait que jusqu'au début des années 1990, l'attention de la Communauté internationale était tournée surtout vers les systèmes d'alerte précoce d'une éventuelle guerre nucléaire.

Le sens de l'alerte précoce se trouve dans la diplomatie préventive.[461] En principe, l'alerte précoce rend possible le commencement des actions "prophylactiques". Très souvent les sceptiques montrent l'ex-Yougoslavie comme un essai d'alerte précoce resté sans succès, car malgré les signaux donnés par plusieurs observateurs et reçus même par le KGB, le conflit n'a pas pu être évité. Mais en fait, il faut tenir compte de ce que, dans le cas mentionné, il s'agit non seulement d'un échec des principes de l'alerte précoce, mais aussi de réactions inadéquates des gouvernements et des organisations internationales.[462]

Les systèmes d'alerte précoce, basés sur des indicateurs, disposent d'un énorme potentiel de systématisation. Mais cette méthode cache aussi certains défauts.

En premier lieu, les conflits traversent des phases différentes. La transition par exemple d'un différend à une violence armée est soudaine et imprévue. Le système d'indicateurs est plus utile pour l'analyse des conflits en cours que pour la prévision des changements dans leur développement.

En deuxième lieu, les systèmes d'indicateurs ont le défaut de ne pas proposer de moyens d'interprétation de l'information reçue. Les discussions qui ont eu lieu avec des représentants des institutions officielles et des organisations non gouvernementales, montrent qu'ils sont réservés vis-à-vis des systèmes d'indicateurs pour l'alerte précoce. L'une des raisons de cette réserve est que les représentants sont submergés d'information dont il se trouve que sa quantité dépasse leur capacité à la traiter.[463]

En regardant les exemples de prévention des conflits entreprise par l'ONU, nous pouvons voir que la présentation de cette organisation n'est pas trop brillante. L'une des

[461] Gotchev, A. et Gueorgui, G., Op; cité; p. 110.
[462] Ibid.

raisons principales est que l'ONU n'exerce pas une forte influence sur la plupart des antagonistes et elle n'est pas bien préparée à agir comme "une surface de contact" entre les Etats et les autres acteurs. Ce dernier problème montre la faiblesse principale dans la façon de penser de l'ONU, mais aussi de l'OSCE. La prévention est regardée comme un problème "technique" qui regroupe l'alerte précoce, le contrôle des armements, le déploiement préventif des forces de "*peacekeeping*", la compréhension des faits et d'autres questions de ce genre. Cette méthode est trop superficielle et ne traite pas des raisons structurelles du conflit ethnique.[464] Parmi celles-ci on distingue les différences culturelles, capables de "saper" les efforts visant à créer des communautés multiethniques stables et démocratiques.

Les praticiens et les politiciens font l'erreur d'accepter l'idée qu'avec la suppression des obstacles structurels imposées par l'ONU au temps de la guerre froide, la gestion des conflits ne sera pas très différente de ce qu'elle a été dans le passé et les règles du passé restent valables pour les nouvelles institutions.

Le "*peacekeeping*" est une technique improvisée, qui n'a pas de base juridique dans la Charte de l'ONU. Voilà pourquoi les règles du "*peacekeeping*" se créent au cours des années avec la pratique. Le mandat de chaque mission sert de base juridique pour les opérations. Avec ses actions le Conseil de sécurité de l'ONU crée un large contingent de principes pratiques pour le "*peacekeeping*" traditionnel. Mais aucune mesure n'existe spécialement pour les conflits intra étatiques. D'une manière plus générale, les résolutions du Conseil de sécurité et les accords entre l'ONU et les Etats représentent la base juridique légitimant le commencement et la réalisation des opérations de "*peacekeeping*". Si le Conseil de sécurité définit tel ou tel événement comme une agression (même si ce terme n'est pas clairement

[463] Gotchev, A. et Gueorgui, G., Op; cité; p. 112.
[464] Gotchev, A. et Gueorgui, G., Op; cité; p. 112.

expliqué dans la Charte) et si l'Etat, qui a ratifié la Charte, accepte cette interprétation du Conseil de sécurité, alors une coalition de forces a le droit d'intervenir.[465]

Examinons une situation où entre deux Etats se développe ue situation de violence et où le danger de la diffusion de cette violence est réel. Selon la conception traditionnelle, l'influence extérieure, qui en fait est une combinaison d'ingérence "dictatoriale", d'obligation et de droit international, est suffisante pour maîtriser la crise.[466] Si nous transposons cette assertion à un conflit régional, le choix optimal sera selon la tradition, d'utiliser une force écrasante contre un seul agresseur. Cette utilisation doit faire partie d'une opération bien définie et, une fois les buts obtenus, la participation doit être arrêtée. Cette stratégie peut marcher dans le cas d'une guerre entre deux Etats. Mais il est clair qu'elle est inapplicable dans une situation telle que par exemple celle de la Bosnie. Dans ce cas là, il est accepté communément que la force doit être appliquée dans une mesure et une proportion différentes; selon que l'on se trouve dans de zones de paix ou de guerre; et il faut mentionner que dans une situation où il est difficile d'aboutir à un accord, la force écrasante est inapplicable et non préférable.

Selon James, même si le "*peacekeeping*" peut contribuer à l'amélioration ou à la résolution d'un conflit ethnique, on se tromperait en croyant que ses opération donnent souvent un résultat considérable. Alors, quelles sont les conditions nécessaires pour le succès des opérations?[467]

James est sceptique vis-à-vis de l'idée que le "peacekeeping" sera plus "précieux" s'il va au-delà de la base traditionnelle de la collaboration, vers l'attitude agressive à l'encontre de l'un ou de plusieurs des antagonistes.

Il suggère que le "peacekeeping" qui est plus "dur" est une stratégie trop risquée, qui n'a pas beaucoup de chance de réussir. Cela, car les leaders des groupes ethniques pourraient encourager la violence pour l'utiliser pour leurs propres objectifs. Surtout quand l'ONU court

[465] Carment, D. et James, P., Op. cité, p.421.
[466] Ibid.

le risque de perdre sa neutralité (c'est-à-dire dans la période transitoire du "peacekeeping" au "peacemaking"). Alors, il est possible que les "peacekeepers" se transforment plutôt en cibles et non pas en médiateurs. Selon James, les deux éléments clés sont une ligne de démarcation et l'accord (même s'il est temporaire) entre les communautés ethniques se trouvant en conflit. Le premier de ces éléments est le plus important. Toujours selon James, les conditions les plus favorables ou les plus défavorables pour le "peacekeeping" sont celles où les deux éléments existent ou n'existent pas. Et les "peacemakers" sont plus utiles si une ligne de démarcation et un accord existent. Comme exemple d'une mission de "peacekeeping" plus "dur", James définit la mission en Bosnie-Herzégovine (1993-1995).[468]

L'impartialité et l'accord sont les principes de base pour toutes les opérations de "peacekeeping". Comme James, Kaufman soutient l'opinion que le "peacekeeping" marche bien quand les "peacekeeper" agissent en tant qu'arbitres impartiaux qui soutiennent la paix principalement par l'intermédiaire des négociations, de l'apaisement et de la conviction. Malgré tout cela, est-ce que les forces de "peacekeeping" peuvent jouer un rôle effectif dans la prévention des conflits? Kaufman affirme qu'il y a des preuves "pour" et des preuves "contre". Ayant en vue le caractère de leur mission, les forces de "peacekeeping" peuvent réussir uniquement si tous les acteurs principaux dans un conflit sont d'accord avec l'existence de la mission et collaborent pour son application. La tâche qui se pose à la communauté internationale est d'assurer des "peacekeepers" expérimentés et un soutien diplomatique et matériel pour leur opération. Ces exigences sont importantes et prises ensemble, selon Kaufman, sont suffisantes pour le succès du "peacekeeping" préventif lors des conflits ethniques.[469]

---

[467] Ibid, p. 90.
[468] James, A., *Les problèmes du "peacekeeping" international*, Diplomacy and Statecraft 5, N1, 1994 b, pp. 106 - 208
[469] Kaufman, S., *Bush et le mariage d'une stabilité yougoslave*, Note présentée lors de la conférence de l'Association d'Etudes Internationales à Acapulco, March 26, 1993

Il y a plusieurs facteurs qui influencent lesdites conditions. En général, les gouvernements acceptent la mise en place des forces de "peacekeeping" sur leur territoire, principalement pour arrêter l'intervention d'une autre force internationale de laquelle ils ont peur. C'est le cas de Chypre en 1964. Le "peacekeeping" ethnique est plus facile à réaliser quand les communautés habitent dans des territoires clairement distincts. Mais il peut être aussi réalisé quand les groupes habitent ensemble. C'est le cas de l'opération de l'ONU à Chypre de 1964 à 1974. Les forces de "peacekeeping" ne peuvent rien faire pour empêcher la guerre quand les acteurs principaux changent leur politique et retirent leur soutien. Tel était le cas de la Turquie qui a changé sa politique à Chypre en 1974.

Les forces de l'ONU dont le but était de procéder à une prévention en Macédoine (il s'agit d'UNPREDEP) devaient être exemplaires de fonctionnement d'un "*peacekeeping*" préventif. S'il y avait des affrontements au Kosovo (ou en Albanie), les "*peacekeepers*" devaient empêcher leur dispersion en Macédoine. Ils étaient censés contrôler la frontière entre le Kosovo et la Macédoine pour neutraliser la Macédoine. C'est-à-dire, ils devaient dissuader les guerriers albanais de passer au Kosovo et les armées serbes de passer en Macédoine. Dans une telle situation, le "peacekeeping" était supposé proposer un abri sûr pour les Albanais, une défense pour les Macédoniens et une frontière pacifique pour les Serbes. Par conséquent, tout le monde devait collaborer. Si une violence devait commencer entre les Macédoniens et les Albanais, et si cette violence atteignait les régions centrales de la Macédoine, alors les forces de "peacekeeping" étaient supposées agir comme un tampon entre les deux groupes. C'est le cas de l'ONU à Chypre jusqu'en 1974. Ces actions devaient sauvegarder l'intégrité territoriale de la Macédoine jusqu'au moment où les Albanais auraient eu une autonomie (de facto). Voilà pourquoi, il était considéré que les deux groupes avaient intérêt à collaborer. Mais les événements ont montré que la présence des forces de l'ONU en Macédoine n'était pas suffisante pour inciter la collaboration entre les deux groupes ethniques mentionnés.

La Yougoslavie est un exemple de l'échec des tentatives pour empêcher la violence. Il y a des indications préalables à la venue d'un tel désastre. Malgré cela les actions et les inactions de plusieurs acteurs poussent les antagonistes vers une augmentation de la violence, plutôt que vers sa prévention. Mais il est difficile de dire ce que les médiateurs pouvaient faire pour prévenir ce qui s'est passé.

Plusieurs explications insistent sur la haine profonde qui existe entre les communautés ethniques dans l'ex-Yougoslavie, ainsi que sur le manque d'un pouvoir central, capable de tenir les antagonistes à distance.

Bien sûr, il y a certaines actions qui peuvent être entreprises pour améliorer les conditions se trouvant à la base du conflit. La reconnaissance des malheurs supportés par les communautés dans le passé pourrait être utile; par exemple, si après la Seconde guerre mondiale, il y avait eu des processus contre des personnes accusées d'avoir effectué des atrocités durant la guerre, peut-être le désir de vengeance aurait-il pu être diminué.

Il est difficile de diminuer l'inégalité économique et politique liée à telle ou telle région, ou à telle ou telle appartenance ethnique, car les situations économiques sont très différentes d'une région à l'autre.

Ce qui pourrait être utile, ce sont des actions capables d'augmenter l'importance de l'identité yougoslave. Un grand nombre d'Yougoslaves ont été fiers d'avoir résisté aux Russes en 1948 et d'avoir créé un nouveau système économique. Au moment où cette fierté disparaît, il est indispensable de lui trouver d'autres raisons. Peut-être fallait-il insister sur un caractère étatique multiethnique réussi? L'autre possibilité, qui est moins attirante, est de trouver un nouvel ennemi extérieur.

Si la Yougoslavie avait crée d'autres partis politiques et non seulement la Ligue des communistes en Yougoslavie, peut-être son déchirement n'aurait-il pas amené si facilement à la création des partis ethniques. L'armée yougoslave aurait pu continuer à fonctionner comme

une institution pour tout le pays et non pas comme une armée serbe. Encore, faut-il ne pas oublier que si la Yougoslavie n'avait pas été un pays à parti unique, le titisme n'aurait pas été le titisme tel qu'il a existé.

Mais les leaders politiques entreprenaient souvent des actions allant à l'encontre de l'identité et des institutions yougoslaves. Milošević et d'autres leaders, utilisent des discours, des provocations et des manipulations pour avoir un soutien ethnique.

Il faut tenir compte du fait que lorsque les conflits arrivent au stade de la menace de recours à la force et qu'il y a d'autres actes de violence qui surgissent, certaines actions supplémentaires sont capables de prévenir l'escalade de la violence.

Les acteurs extérieurs, comme les gouvernements européens, l'OSCE et les médiateurs de l'ONU, devaient essayer de gérer le conflit d'une manière plus logique et universelle, et non pas traiter chaque conflit à part. Ils devaient calmer les acteurs menacés et proposer des possibilités de compromis. Des efforts ont été faits dans cette direction, mais très souvent les gouvernements suivaient une politique différente et soutenaient tel ou tel groupe dans ce qui restait de la Yougoslavie. Les acteurs internationaux se sont avérés incapables de rassurer les gens de la défense de leurs droits. Ils n'ont pas menacé d'une façon efficace ceux qui violaient les droits des autres.

Il est clair que les rapports quotidiens des atrocités commises en Bosnie et en Croatie n'apportent pas grand chose à l'imposition d'une opinion modérée vis-à-vis du problème. Dans une grande mesure les images dramatiques "font de l'ombre" aux efforts de l'Union Européenne (UE) et de la Communauté internationale pour donner une réponse à la tragédie yougoslave.

Selon nous, l'engagement militaire et les sentiments se trouvant au fond de la plupart des analyses du conflit contribuent à la création de faux espoirs, et effacent la différence entre ce qui est désiré et ce qui peut être réalisé. Par conséquent, à la différence de ce que prétend la

presse (surtout dans les pays germanophones), les organisations internationales ne sont pas capables d'imposer la paix dans les pays où le conflit se produit. Un conflit avec de telles dimensions peut être résolu uniquement avec l'accord complet des pays concernés directement par le différend.

En d'autres termes ma tâche des acteurs internationaux pourrait se limiter à faire tout leur possible afin d'engager les belligérants au dialogue. Leurs efforts restent tributaires de l'attitude des pays concernés. Holsti pense que toute médiation ou conciliation restera inefficace tant que les mouvements nationalistes violents n'abandonneront pas l'idée d'une conquête territoriale par la force, leur but étant soit la capitulation, soit la conquête.[470] Lefebre et Jacubow prétendent aussi qu'il vaut mieux attendre que les beligérants arrêtent d'eux-même les affrontements, ayant saisi leur initulité, plutôt que de leur imposer un cessez-le-feu.[471]

b) La Communauté internationale, sera-t-elle plus efficace s'il existe une unanimité dans sa politique?

Dans les médias, les analystes de crises créent l'illusion que, pour mettre fin au conflit, il est nécessaire que la Communauté internationale soit unanime. En fait, il n'est pas sûr que l'Europe soit plus efficace si elle parlait d'une seule voix. Et ce d'autant plus que l'unanimité en politique est très rare à trouver; surtout dans des situations où les intérêts nationaux sont très divergeants.

Les observateurs notent que, malgré leur réticence à intervenir dans une situation intrapolitique complexe, les gouvernements européens et les Etats-Unis manifestent

[470] Holsti, K.J., *Les chemins vers la paix? Des théories de résolution des conflits et les réalités des politiques internationales*, dans La résolution internationale des conflits, edited by Louis Kriesberg, Boulder, Colo.: Westview, 1992, pp. 113 - 114

clairement leur intérêt et l'importance qu'ils leur accordent. Le non recours aux principes de l'intervention de l'OSCE dans la première étape de la crise en ex-Yougoslavie tient du fait que celle-ci apparaissait avant tout comme un problème yougoslave interne.

Mais dès lors que le conflit ne peut plus être interprété comme tel, les Européens réagissent rapidement par l'intermédiaire de l'OSCE, l'UE, le Conseil de l'Europe et l'Union de l'Europe Occidentale (UEO).[472] L'Union Soviétique (ou de la Russie) n'intervient que plus tard à cause des problèmes internes qu'elle subit elle-même. Quant aux Etats-Unis et à l'ONU, ils préfèrent laisser l'Europe faire le premier pas. L'ONU entreprend ses premières actions pendant l'hiver 1991. Washington attend jusqu'à la fin de 1992.

Le désir d'une action européenne commune est remarquable, non seulement parmi les Douze pays membres de l'UE, mais aussi parmi les nations européennes en général. Ainsi, les gouvernements des pays de l'Europe Centrale et Orientale s'engagent à chercher une résolution de la crise dans le cadre de l'OSCE et de l'ONU. Cette proposition autorise des pays comme la Russie, l'Ukraine, la Pologne, la République Tchèque et la Slovaquie à participer à des opérations collectives de "*peacekeeping*", ensemble avec la Suisse et la Finlande. Ces pays participent aussi aux actions préventives dans les région les plus brûlantes de l'ex-Yougoslavie; telles le Kosovo, la Macédoine, le Sandjak et la Voïvodine.

Les opinions diffèrent quant à l'embargo militaire imposé à la Bosnie, les projets de paix ou le recours aux frappes aériennes. Malgré cela, les Etats évitent d'entreprendre des mesures unilatérales par crainte de provoquer l'escalade du conflit. Les Etats engagés dans les efforts internationaux réussissent à éviter les occasions de se disputer entre eux, car elles pourraient influencer à long terme la sécurité européenne.

---

[471] International Herald Tribune, 17 septembre 1992

[472] Une illustration typique de la réaction européenne précoce à observer une crise est le fait que pendant le premier mois de la crise de juillet 1991, les Ministres des Affaires étrangères et les politiciens les plus importants de l'UE se rencontrent à peu près neuf fois. C'est-à-dire, l'intensité des consultations diplomatiques pendant la crise est assez élevée.

Il est vrai qu'aucun pays européen, pris individuellement, n'a aidé massivement, ni matériellement, ni politiquement aucun des acteurs du conflit. Et cela, même quand la compréhension de "l'intérêt national" justifiait l'aide. Selon Roussel et Fortmann, une telle aide aurait renforcé la férocité du conflit ou sa propagation.[473]

La crise yougoslave met les Européens devant une situation tout à fait nouvelle: c'est la première guerre civile sur le continent, depuis celle qui a eu lieu en Grèce (1942-1949). Voilà pourquoi, ils essayent d'agir par étapes. Dans un premier temps priorité est donnée aux moyens politiques. Puis, petit à petit, on passe à la pression militaire et aux sanctions, et finalement à une utilisation limitée de la force. Certains analystes interprètent cette façon d'agir comme un manque de courage. Mais en fait, elle exprime la conviction, que pour que les béligérants arrivent à un accord avec un minimum d'intervention extérieure, il est indispensable de leur proposer toutes les possibilités existantes.

Si une intervention extérieure n'est pas acceptée par les pays en conflit, elle va aggraver, plutôt que résoudre le problème. En effet, un intervenant extérieur va en réalité se transformer en acteur du conflit. Malgré la contestation russe, ce n'est qu'en 1993 que les Etats occidentaux commencent à définir les Serbes bosniaques comme des agresseurs. Ainsi, la reconnaissance diplomatique des républiques sécessionnistes est un pas nécessaire avant d'entreprendre des actions directes. Cette reconnaissance est nécessaire dans la mesure où elle autorise la Communauté internationale à regarder la crise yougoslave non plus comme un problème interne à un Etat souverain, mais comme un conflit international qui menace la paix et la sécurité. Ainsi, on peut imaginer les actions des organisations internationales comme un nœud qui se resserre lentement et limite sans arrêt les possibilités de manœuvrer des antagonistes.

[473] Roussel, S. et Fortmann, M., *Eppur si muove: Le régime de sécurité européen, les Etats non belligérants et la guerre en Ex-Yougoslavie*, Etudes internationales 25, 1994, pp. 796 - 862

Les efforts collectifs liés à la crise yougoslave continuent durant tout le développement du conflit. Cela montre une rare persistance vis-à-vis d'un problème extrêmement difficile. Cette persistance trouve son expression non seulement dans les actions continues des Européens, mais aussi dans celles du Conseil de sécurité de l'ONU qui depuis septembre 1991, jusqu'en novembre 1995, vote huit résolutions.

Donc, nous pouvons conclure que l'engagement de la Communauté internationale face à "la guerre civile" yougoslave montre certains points positifs.

C'est l'OSCE qui, parmi toutes les institutions européennes de sécurité, perd le plus la confiance populaire durant le conflit en Yougoslavie en ce qu'elle s'avère incapable de mettre en pratique les principes décrits dans ses propres documents. De plus, cette organisation est très souvent paralysée par les exigences du consensus. Et cela, malgré la règle de vote "à l'unanimité moins un". Avant tout cette perte de confiance trouve son origine dans l"isolement" au sujet de l'Acte final de la Conférence de Budapest mais aussi dans le fait que l'OSCE soit ignorée pendant la période de 1993 à 1995 même si l'accord de Dayton lui prévoit un rôle.[474]

Pour l'OSCE ce sont les droits de l'homme et des minorités qui représentent les priorités essentielles à la sécurité européenne. Il faut souligner que la création du poste de Haut Commissaire pour les minorités nationales est en accord avec ce point; quand les tensions liées aux minorités nationales ont le potentiel de se transformer en conflits violents, ce poste permet des réactions plus rapides de la part de l'organisation. Il faut aussi noter qu'au mois de décembre 1992 le Conseil de l'OSCE met encore d'avantage l'accent sur le problème des droits de l'homme. Il tient "les gouvernements responsables devant la Communauté internationale pour des actions accomplies à l'encontre de leurs propres citoyens, ainsi qu'à l'encontre des citoyens des Etats voisins". La même décision détermine que "les auteurs des

[474] La Conférence de Helsinki 1992:4

crimes militaires et ceux qui violent les droits internationaux de l'homme sont responsables individuellement de leurs actes".[475] C'est l'ONU qui introduit cette notion. Au mois de mai 1993 elle crée le Tribunal Pénal international chargé d'enquêter sur les crimes de guerre. Il est constitué au mois de septembre 1993 et tient sa première session au mois de novembre 1994.

D'un point de vue général, les actions des pays non-béligérant et des organisations internationales, sont dans une grande mesure favorisées par la base normative créée par l'OSCE.

Il faut souligner que malgré des résultats décevants, les efforts internationaux pour résoudre la crise yougoslave montrent une continuité indiscutable. Malgré tout o, peut accuser les pays non-béligérant d'un certain manque de solidarité. Washington critique publiquement le plan Vance-Owen, avant même de le signer au mois de février 1992. Alors, on peut se demander si cette hésitation a un rapport avec le rejet du plan de la part de la Serbie.

Les forces de l'ONU exercent indéniablement des tâches importantes en ex-Yougoslavie. Pendant des années elles réussissent à maintenir un certain calme en Croatie (Krajina et Slavonie). Pour la période du début de la crise, les forces déployées en Macédoine empêchent la propagation du conflit qui pouvait avoir de très graves conséquences internationales à cause de l'engagement potentiel de la Grèce et de l'Albanie. Bien sûr les forces de l'ONU sont fortement critiquées, surtout à cause de leur passivité face aux agressions contre la population civile. Malgré ces critiques, les actions de l'ONU contribuent au "soulagement" des souffrances humaines liées au conflit. D'une façon générale, nous pouvons dire que la présence des casques bleus de l'ONU contribue à l'instauration d'un climat favorable qui "maintient en vie" l'aspiration à une résolution politique.

En Bosnie les affrontements continuent presque sans arrêt depuis avril 1992 jusqu'à novembre 1995. La période la plus longue du cessez-le-feu dure quatre mois et vient après les

[475] Conférence du Conseil de l'OSCE à Stockholm 1992:3

efforts de médiation de Jimmy Carter au mois de décembre 1994. Voilà pourquoi, il n'est pas tout à fait injuste de dire qu'à un moment donné, les forces de l'ONU deviennent une partie du problème. Elles sont surtout utilisées par les Serbes bosniaques dans leurs tentatives de neutraliser la Communauté internationale, telles la prise des otages et la création de difficultés devant les corridors d'aide humanitaire.

C'est en Bosnie que la FORPRONU montre combien ce type de mission est vulnérable. Plusieurs fois, les acteurs extérieurs ont été obligés d'avoir recours aux frappes aériennes ou à la mise en place des forces de réaction rapide pour défendre les casques bleus supposés défendre la population civile.

Même si l'ONU perd une grande partie de la confiance dont elle jouit en tant qu'organisation, c'est la confiance envers l'OTAN qui augmente. Depuis 1993 il s'avère que la capacité à utiliser la force d'une manière efficace est une clef du succès. Dans ce contexte l'Alliance apparaît comme la seule organisation disposant d'une capacité militaire, capable d'exécuter cette tâche. Donc, après avoir joué un rôle de soutien aux côtés de l'ONU, l'OTAN devient le principal acteur institutionnel.

L'évaluation des actions des organisations internationales dépend de la manière dont nous acceptons leur nature et leur rôle. Les organisations ne sont pas des "personnes" indépendantes. Elles aident les pays dans l'échange de l'information, dans la coordination de leurs efforts et même lorsqu'elles les incitent à négliger leurs propres intérêts à court terme au nom de buts communs à long terme. Dans ce sens elles ont bien joué leur rôle durant la crise yougoslave même lorsque les organisations n'ont pas été capables de remplacer les Etats eux-mêmes et surtout les grandes puissances.

En second lieu, "le manque de leadership" mentionné par certains commentateurs et analystes, est équilibré par le fait que la gestion de la crise est très solidaire et coordonnée.

La question qui se pose aux acteurs et aux organisations internationales est de savoir non s'ils sont capables d'éliminer les sources du conflit (cela dépend des béligérants), mais s'ils peuvent endiguer la violence d'une manière adéquate et gérer ses conséquences.

Les conflits balkaniques montrent que les Etats et les organisations internationales représentent deux dimensions inséparables et irremplaçables des actions internationales. En d'autres termes, les organisations internationales ne peuvent pas agir ou décider. Elles peuvent seulement rendre plus faciles les actions et les décisions des gouvernements en aidant les consultations et en encourageant le consensus. Dans un tel contexte, chaque action collective a besoin d'un cadre commun, lequel est supposé assurer sa légitimité et la coordination entre les différents acteurs.

Et c'est là où il convient de se poser la question de savoir pourquoi elles ont parfois recours au "*peacekeeping*" "dur".

c) L'efficacité du "*peacekeeping*" "dur" comme moyen d'interrompre ou d'endiguer les conflits ethniques.

Au sujet du "*peacekeeping*" "dur", il faut se poser un certain nombre de questions. La première est de savoir si l'ONU doit intervenir et exercer un contrôle vis-à-vis des Etats, où un conflit ethnique a provoqué un collapsus presque total et une situation proche de l'anarchie.

Ce facteur nous amène à la seconde question qui concerne l'efficacité de l'emploi de l aforce en tant que moyen d'interrompre ou d'endiguer un conflit ethnique, arrivé à un tel degré de violence qu'on peut considérer qu'il s'agit d'une guerre non seulement d'appartenance ethnique, mais aussi de pouvoir. C'est une guerre à la vie et à la mort qui pose de nombreux problèmes au "*peacekeeping*".

- **L'utilisation de la suprématie:**

Parfois le "*peacekeeping*" peut jouer un rôle utile dans un conflit n'étant pas encore arrivé à ce stade de développement. Au plus fort du combat il est peu probable que les forces extérieures puissent éteindre vite les "feux ethniques". C'est possible si la suprématie est utilisée pour deux tâches bien précises: d'une part pour assurer l'aide humanitaire, tâche assez difficile car elle comporte beaucoup de risques politiques, d'autre part pour imposer le rétablissement de l'ordre, celui-ci n'étant souvent que temporaire.

La troisième question suscitée par le "*peacekeeping*" "dur" concerne le ravitaillement du personnel militaire. Aucune loi n'oblige les Etats membres de fournir une aide militaire et de multiples raisons pratiques et politiques motivent souvent leur refus de le faire.[476]

Un autre problème important se pose à une partie tierce intervenant dans un conflit ethnique violent: il court le risque d'offenser facilement l'un des deux autres béligérants, voire les deux en même temps. Cela peut se produire malgré la bonne volonté ou l'impartialité du tierce intervenant. Aucun gouvernement ne peut négliger le fait que sa suivie politique dépende de ses propres électeurs. Et parmi eux, les remarques critiques concernant des risques et des pertes humaines inutiles de prime abord, peuvent germer très vite.[477] Tous ces problèmes sont liés aux conflits ethniques et se retrouvent dans les Balkans, notamment en Bosnie. Il convient de rappeler que lorsque le plan Vance-Owen est élaboré en 1993, il exige la mise en place d'une armée de 70 000 soldats dans la région indispensable sa réalisation. Selon les auteurs du plan, cette exigence doit être acceptée par les trois acteurs! Et c'est là où il faut noter que malgré les difficultés régionales et la non approbation internationale l'opération de l'ONU FORPRONU I, humanitaire dans son fondement, prend la direction d'une utilisation limitée de la force.[478] L'utilisation des frappes aériennes est largement

[476] Carment, D. et James, P., Op. cité, p.430.
[477] Ibid.
[478] Les forces de l'ONU pour la défense (UNPROFOR/FORPRONU) sont créées au début de 1992 comme réponse à la situation en Yougoslavie. Elles étaient considérées comme une mesure temporaire qui devait fonder les conditions pour la paix et la sécurité, exigées par les négociations entamées par l'UE et concernant la résolution de la crise croate. La mission de l'ONU est divisée en trois: une mission traditionnelle qui doit mettre

favorisée. Cette méthode est suffisamment inoffensive pour les forces armées des Etats qui l'utilisent, mais en même temps c'est le dernier moyen capable d'aboutir au résultat désiré de soulagement dans la région.[479] L'interdiction de vols militaires est soutenue par l'OTAN, mais apparemment elle ne gène pas trop les béligérants dans leurs requêtes territoriales.

- **Le gel du statu quo.**

Le gel du statu quo est la conséquence la plus agressive du "*peacekeeping*". Mais dans ce cas, le danger subsiste qu'une action aussi rude puisse représenter un risque pour le soutien de la mission humanitaire de l'ONU et pour la sécurité de son personnel.[480] L'ONU est perçue comme un ennemi par les Serbes, les Croates et les Musulmans. Aucune des trois ethnies n'est pas entièrement d'accord avec la présence de l'ONU Dans ces conditions, tout ce que les forces de l'ONU peuvent attendre, ce sont de sérieux problèmes. L'ex-secrétaire général de l'ONU Boutros Ghali décrit la situation en Bosnie comme: "une situation se caractérisant par un grand manque de confiance entre les communautés…tous les groupements ont tendance à s'accuser mutuellement les uns les autres de manière très fréquente et par conséquent la violence augmente…(et) les acteurs soutiennent des points de vue incompatibles et contradictoires vis-à-vis de la plupart des aspects du conflit." Il conclut que c'est la raison pour laquelle l'idée d'une mission de "*peacekeeping*" est "irréalisable".[481]En effet, c'est une conclusion exprimée avant même que la décision d'envoyer la FORPRONU en Bosnie ne soit prise.

---

fin aux combats en Croatie, une mission humanitaire et de soutien en Bosnie-Herzégovine et une petite mission d'observation en Macédoine. Mais tandis que les tâches de l'UNPROFOR se multiplient en réponse à la situation en Bosnie-Herzégovine qui empire, les moyens nécessaires pour sa mise en place sont en retard. Voilà pourquoi le processus politique sur lequel elle compte en tant qu'autorité et direction, est presque détruit.

[479] Dans le sens opérationnel, la mission UNPROFOR arrive à un certain succès dans la région. Mais quant à la légitimité de l'ONU, ce succès lui coûte beaucoup. Il en est ainsi car la résolution politique du conflit ne pourrait être réalisée sans le soutien de l'OTAN. En utilisant des paragraphes de certaines résolution de l'ONU et par l'intermédiaire de l'action militaire, il est rendu possible de défendre (en tant que zones neutres) Sarajevo et les autres zones de sécurité. Et même cette assertion est contestable et contestée, le mélange des deux types d'opérations, c'est-à-dire le "*peacekeeping*" traditionnel où c'est la neutralité qui est à l'ordre du jour, et le "*peacekeeping*" agressif où le seul instrument de contrôle est la force (qui en plus est avec un seul mandat de l'ONU), représente une stratégie assez risquée pour les deux organisations (l'ONU et l'OTAN).

[480] Carment, D. et James, P., Op. cité, p.430.

[481] UN Document S/238 36, le 14 avril 1992, 22, 23, 27

Il est tout à fait possible que les "*peacekeepers*" de la Communauté internationale puissent proposer une aide utile et significative aux acteurs conflictuels aux différentes étapes du développement d'un conflit ethnique. En d'autres termes le "*peacekeeping*" traditionnel peut avoir une raison d'être. Mais jusqu'à présent ces types d'opérations n'ont eu qu'un succès limité. Les actions de "*peacekeeping*" agressives, ont eu, quant à elles, encore moins de succès, peut être parce que l'accord effectif est conclu entre des groupes ethniques en conflit et est signé car ce sont ces mêmes acteurs qui désirent qu'il soie signé. Les accords viennent de l'intérieur et pas de l'extérieur. Il est possible que dans ce processus, il y ait un troisième acteur–une mission de "*peacekeeping*"-qui tient le "bâton et la carotte" du point de vue économique et diplomatique. Mais il paraît peu probable que l'imposition de mesures dures supposées soutenir la paix ethnique, puisse avoir une influence positive et durable.

Comment peut-on définir le succès du "*peacekeeping*"? Supposons que ses forces arrivent à préserver intacte la population civile se trouvant dans leur secteur. Est-ce un succès ou un échec? Dans une certaine mesure la réponse dépend de sa mission. Le succès complet exige l'arrêt de tous les conflits armés. Plus il y a d'incidents armés et de victimes, plus le "*peacekeeping*" est considéré comme un échec.[482] Si les forces de "*peacekeeping*" réussissent à soulager les souffrances pendant des actions armées, cela peut être considéré comme étant un succès partiel d'intervention humanitaire. Mais en même temps il s'agit d'un échec.

- **L'ONU à Chypre.**

Le "*peacekeeping*" international dans des conflits internes n'est pas sans précédent. Chypre en 1964 et la Yougoslavie en 1992, en tant que conflits, ont des dimensions ethniques. Prenons l'exemple de la mission de l'ONU à Chypre. Le conflit entre les Chypriotes grecs et turcs a toutes les caractéristiques d'un conflit ethnique durable. Les deux groupes ont dans leur histoire des périodes de dépendance ethnique: pendant des siècles les Grecs subissent le

[482] Carment, D. et James, P., Op. cité, p.432.

pouvoir des Turcs ottomans, tandis que les Turcs se sentent tombés en disgrâce pendant les décennies du pouvoir colonial britannique. Comme résultat d'une situation assez classique – "une double minorité"- chacun des deux groupes craint pour la survie de sa communauté. Les Grecs habitant sur l'île sont plus nombreux que les Turcs. Mais les Turcs continentaux sont beaucoup plus nombreux que les Chypriotes grecs.

Depuis 1964, l'histoire des forces de "*peacekeeping*" de l'ONU à Chypre (UNFICYP) a été interrompue deux fois. Leur action change de caractère après l'invasion turque sur l'île en 1974. Voilà pourquoi nous allons examiner les leçons de UNFICYP avant et après cette intervention.

Avant 1974 la tâche de l'UNFICYP est difficile. Lors de cette période, de petits groupes de Chypriotes grecs et turcs sont dispersés dans des régions où prédomine la population de l'autre groupe ethnique. Le succès de l'UNFICYP peut être mesuré surtout par les efforts faits par la mission. Durant un certain temps la guerre reste à l'état latent. La mission arrive à reconstituer une sorte de vie normale dans certaines zones–ses représentants accompagnent les gens qui veulent traverser des territoires contestés, essayent de persuader les deux côtés antagonistes de lever les baricades et prennent le contrôle de la route stratégique entre Nicosie et Kyrenie.[483] Une tactique assez habituelle de l'UNFICYP consiste à s'interposer entre les deux antagonistes, parfois même directement sur la ligne de front, et de négocier le cessez-le-feu. Ainsi, la mission réussit à stopper des incidents violents. Dans un des cas, l'UNFICYP va même au-delà de la tactique normale de "*peacekeeping*": elle menace de recourir à la force pour prévenir un affrontement. Cela se passe après qu'elle ait essayé de convaincre les Grecs de ne pas attaquer un village turc. L'UNFICYP prévient l'attaque en

[483] Stegena, J. A., *Les forces des Nations Unies à Chypre*, Columbus: Ohio State University Press, 1968, pp. 126-138

disposant entre les Grecs et le village turc, une armée plus forte que les attaquants éventuels.[484]

Les actions de l'UNFICYP lors la crise du mois de novembre 1967 représentent un succès classique. Cette crise débute quand le commandant chypriote grec, le général Grivas, provoque un affrontement important avec les armées turques dans une zone contestée. Peut-être, à ce moment, son intention était de renforcer l'escalade vers une guerre généralisée? La présence de l'UNFICYP oblige les Grecs à arrêter prématurément l'attaque. Cela facilite la pression internationale qui vise le même résultat. Après l'arrêt des affrontements armés, l'UNFICYP se montre capable de calmer la situation sur l'île. Ainsi, elle met à la disposition de la Communauté internationale le temps nécessaire pour que cette dernière puisse dissuader la Turquie d'intervenir.[485]

Mais la paix n'est pas stable. Très souvent, il est facile d'arrêter les fusillades, mais il n'est pas possible de prévenir leur répétition. Les actes terroristes, tels que les prises d'otages et les massacres intercommunautaires, sont des problèmes encore plus difficiles à résoudre. Même si la présence de l'UNFICYP freine de telles actions, durant la première décennie de l'opération elles sont un problème constant. Les tentatives de l'UNFICYP d'identifier les coupables et de les amener devant un tribunal ont un succès minimal.[486]

Bien sûr "l'échec" le plus grave de l'UNFICYP est son incapacité de prévenir ou d'arrêter l'invasion turque à Chypre en 1974. La crise commence quand le général Grivas (par la suite exilé en Grèce) entreprend une action étonnante, et réussie, contre le président Monseigneur Makarios. Il déclare que le gouvernement a l'intention de proclamer l'Enossis avec la Grèce, ce qui provoque l'invasion turque. Une fois sur l'île, la Turquie décide d'achever la division de celle-ci en utilisant la force.[487] Les forces de l'UNFICYP affrontent

[484] Harbottle, M, *Le soldat impartial*, London: Oxford University Press, 1970, pp. 82-91
[485] Ibid., p. 86
[486] Harbottle, M, *Le soldat impartial*, London: Oxford University Press, 1970, p. 88
[487] Haas, R;N., Op. cité, pp. 65-66

avec courage les Turcs sans parvenir à les repousser. Ainsi elles s'avèrent incapables de prévenir la guerre.

Après 1974 la tâche de l'UNFICYP est beaucoup plus facile. Elle doit encourager la création d'une zone tampon entre les deux fronts. Ensuite, elle doit la protéger et empêcher ou arrêter les fusillades. Après 1974, la tâche de l'UNFICYP ressemble plutôt à un "*peacekeeping*" inter étatique et non pas à un "*peacekeeping*" durant un conflit ethnique.

Malgré la capacité et le courage montrés par le personnel de l'UNFICYP, ses succès et ses échecs sont déterminés par les conditions qu'Urquhart définit comme "des conditions se trouvant loin du contrôle de l'UNFICYP".[488] Il ne faut pas oublier que le soutien international est un élément décisif. Durant la décennie entre 1964 et 1974, la tâche de l'UNFICYP s'avère possible car tous les acteurs veulent collaborer et acceptent sa médiation.

La leçon positive de l'UNFICYP est que les forces de "*peacekeeping*" peuvent parvenir à un certain succès même là où les groupes antagonistes cohabitent sur des territoires étendus. Il n'est pas nécessaire de limiter leurs actions à la protection des lignes de combats et de paix, ce qui est la tâche principale de l'UNFICYP après 1974. La leçon est que de telles actions peuvent être effectives jusqu'au degré désiré par tous les acteurs importants: le rejet de la collaboration de la part d'un acteur local ou extérieur peut contribuer à la reprise de la guerre. Ainsi, chaque acteur important a un droit réel de veto sur le succès de l'opération de "*peacekeeping*".

- **<u>Le "peacekeeping" pour la prévention des conflits internes.</u>**

A la différence du "*peacekeeping*" dans le cas de conflits internes avec recours à la violence, le "*peacekeeping*" international, pour la prévention des conflits internes où il y a de la violence ethnique, est appliqué pour la première fois en Macédoine. Il était décidé que si la Communauté internationale choisit de ne pas inervenir au Kosovo, alors une force de

[488] Urquhart, B.E.,Op. cité, p. 68

"*peacekeeping*" élargie pourrait s'engager avec l'exécution de deux tâches importantes pour prévenir la diffusion du conflit vers la Macédoine. D'une part, elle pourrait réguler le flux migratoire des réfugiés en les retenant dans les régions de Macédoine où prédomine la population albanaise. Cette mesure était considérée comme capable de diminuer la tension entre Macédoniens et Albanais, diminuant ainsi la pression exercée par le VMRO sur le gouvernement macédonien. D'autre part on pensait que, puisque les militaires macédoniens seraient dispensés de la nécessité de s'occuper des réfugiés, la possibilité d'un conflit éventuel entre les réfugiés et l'armée macédonienne serait réduite elle aussi.[489]

Selon ce scénario, la seconde tâche des "*peacekeepers*" devait être de protéger la frontière macédono-albanaise pour prévenir les attaques militaires. Si les forces de l'ONU n'y étaient pas présentes, les partisans albanais pourraient se disperser en la Macédoine du Nord et entreprendre des attaques par la Serbie; quant aux Serbes, leurs représailles sur le territoire macédonien pourraient être une invasion et une tentative d'annexion (même si la Macédoine devient leur alliée). La présence des "*peacekeepers*" (peu importe s'ils sont de l'ONU ou de l'OTAN) pourrait rendre possible la création d'un refuge de paix en Macédoine. Ceci était supposé intéresser tous les pays. Les Albanais pourraient accepter de ne pas utiliser la Macédoine comme une base arrière pour des opérations puisqu'ils verraient garantie la sécurité de leurs réfugiés. Les Serbes auraient accepté de ne pas attaquer la Macédoine car ainsi la sécurité de leur frontière sud serait renforcée. Quant à la Macédoine, elle devait accepter les réfugiés et les forces de "*peacekeeping*" dans certaines régions en échange de la possibilité de sauvegarder sa neutralité et sa stabilité. Mais malgré la présence de la Communauté internationale ce scénario ne s'est pas réalisé.[490]

En quelques mots, jusqu'en 1996 le succès du "*peacekeeping*" préventif en Macédoine dépend principalement du caractère du problème à gérer. On supposait que comme à Chypre

[489] Carment, D. et James, P., Op. cité, p.435.
[490] Ibid, p.435.

avant 1974, si une violence ethnique éclatait à l'intérieur de la Macédoine, les forces de "*peacekeeping*" pourraient prévenir l'escalade vers une guerre générale. La condition pour sa réussite était d'être soutenue par les deux côtés qui devaient accepter le statu quo.

En conclusion, nous pouvons dire que le "*peacekeeping*" préventif peut être un succès si les conditions identifiées par Urquhart sont présentes. Les exigences principales sont l'accord et la collaboration des acteurs. Si leurs leaders sont décidés à changer le statu quo, ils réussiront à faire en sorte que les forces de "*peacekeeping*" soient inconvenantes. Dans tous les cas la situation doit être suffisamment sérieuse pour motiver la Communauté internationale à entreprendre des actions.

Voyons encore quelques aspects de la prévention utilisés lors de la crise en Bosnie-Herzégovine. Du point de vue de la satisfaction des exigences stratégiques de l'endiguement, la prévention et les avertissements ont échoué et ce pour plusieurs raisons. Premièrement, la menace des sanctions économiques vise la direction de la fédération serbe et notamment Milošević. Cela peut influencer uniquement d'une manière indirecte la capacité des Serbes bosniaques à continuer leur offensive. Deuxièment, dans la première résolution de l'ONU, la liste des sanctions économiques est limitée à cause de la menace des Russes d'imposer leur veto au Conseil de sécurité. A ce moment Eltsine se trouve devant des difficultés. Il s'agit du référendum du 25 avril pour le partage du pouvoir au Parlement russe. Dans son désir de calmer les partisans de la ligne dure qui veulent sauvegarder un lien solide avec la Serbie, Eltsine exige du Conseil de sécurité de s'abstenir de l'imposition de sanctions directes, tant que le référendum n'est pas passé.

Troisièment, les Etats-Unis refusent "d'approuver sans équivoque" le plan Vance-Owen. Ils négligent les appels de la Grande-Bretagne et de la France à proposer un plus large soutien. Ils exigent que la résolution se limite à seulement "recommander" le plan. Quatrièment, à la différence de l'interdiction des vols sur les zones en Irak, les pilotes de

l'OTAN ont des droits limités quand ils se trouvent au-dessus de la Bosnie: les pilotes ont l'interdiction "de tirer sur des combattants civils ou sur des équipements basés à terre, même s'ils sont attaqués par des missiles ou des tirs sol-air".[491] Avant de tirer contre des avions en infraction, les pilotes doivent "effectuer quelques avertissements". Le plus important est de noter qu'il n'est pas sûr que les avions de l'OTAN seront utilisés pour "mettre fin" aux combats; l'unique ordre qu'ils ont reçu est celui d'imposer l'interdiction des vols sur les zones choisies. Tous ces facteurs "sapent" la possibilité de l'ONU, des Etats-Unis et de l'OTAN de mettre en place une menace efficace pour atteindre leurs objectifs.

La réponse politique venant de la part des nationalistes serbes est claire. Karadžić est soutenu par un mandat attribué par le parlement et refuse d'accepter le plan de paix. De plus il avertit que la direction rejettera chaque pression pour signer l'accord de paix et entreprendra des mesures répressives pour répondre aux sanctions imposées à la Serbie. Les combats deviennent de plus en plus violents, surtout à Sarajevo et à Srebrenica. Le feu est ouvert quelques "minutes" après l'imposition de l'interdiction des vols par l'OTAN.[492]

A cause de certaines raisons mentionnées précédemment, ni les Serbes bosniaques, ni la direction serbe de la Yougoslavie n'ont vraiment pris au sérieux les menaces et les contraintes. L'OTAN menace de réprimer seulement les vols sur les territoires désignés et son ultimatum n'est pas très convaincant. Peut-être cela donne-t-il aux Serbes bosniaques encore plus de raison pour renforcer les fusillades? Le 23 avril le vote du Parlement de Serbes bosniaques rejette l'accord de paix. C'est leur réponse à l'ultimatum de l'ONU. Le 27 avril, un jour après le délai donné par l'ONU, l'armée serbe (1000 soldats et 10 chars) attaque la

[491] Cowell, A., *L'OTAN utilise des avions à réaction pour renforcer l'interdiction des voles illégaux sur Bosnie*, New York Times, 12 April, A8, 1993
[492] Burns, J.F., *L'aube amène de l'espoir pour le Sarajevo silencieux*, New York Times, 4 August, A8, 1993, p.1

ville musulmane de Bihać. Le jour même, les sanctions économiques désignées dans l'ultimatum de l'ONU, entrent en vigueur.[493]

Dans ce cas avant d'évaluer le succès ou l'échec, il faut tenir compte de quelques détails. Au début, la menace d'imposer un blocus économique total à la Serbie à la place de la signature du plan Vance-Owen fonctionne selon le pronostic de la théorie de l'endiguement et de la contrainte. L'ultimatum de l'ONU est précis, clairement exprimé et lié à un délai bien défini. La plausibilité de la menace est grande. A partir de ce moment Milošević exprime son soutien vis-à-vis de l'accord de paix et entame une campagne dans le but de convaincre la direction des Serbes bosniaques de l'accepter elle aussi. C'est cette menace qui oblige Milošević à signer l'accord. Mais sa tentative de convaincre Karadžić de le signer lui aussi échoue. La menace de Milošević de mettre fin aux liens économiques et militaires avec les Serbes bosniaques n'est pas suffisamment vraisemblable et menaçante pour convaincre Karadžić et le général Mladić d'accepter l'accord de paix. En effet, les ressources d'armes dont disposent les nationalistes serbes sont si grandes qu'ils vendent des armes en échange d'argent en liquide.

Mais durant la dernière semaine du mois d'avril, peu de temps après les attaques sur Bihać, quelques événements décisifs incitent Karadžić à réévaluer sa position et à retourner à la table des négociations. Premièrement, le référendum en Russie donne à Eltsine le mandat dont il a besoin pour poursuivre une politique extérieure plus agressive dans la région. Donc, il est en mesure d'augmenter la pression sur les Serbes bosniaques pour qu'ils retournent à la table des négociations.[494] En même temps quelques rencontres sont organisées par l'OTAN lors desquelles l'idée d'une politique "plus dure" de "*peacekeeping*" en Bosnie est délibérée. Il est proposé d'utiliser les attaques aériennes pour arrêter les combats autour de Sarajevo et

[493] Kinzer, S., *Les Serbes attaquent les réfuges musulmans en Bosnie de Nord-Est*, New York Times, 28 April, 1993 a, All
[494] Sciolino, E., *Les rivaux de la Bosnie demandent de nouvelles négociations pour peser les plans d'action des Etats Unis*, New York Times, 30 APRIL, A1, A7, 1993

de Srebrenica. Il semble que toute cette pression exerce une influence certaine sur Karadžić: le 30 avril il se déclare prêt à reprendre les négociations de paix à Athènes.

Donc, si le but des menaces est d'obliger Karadžić à signer l'accord de paix, alors sa décision de reprendre les négociations peut être estimée comme un succès partiel de la contrainte. Malgré cela, il faut noter que pendant le temps où les Serbes bosniaques se préparent à de nouvelles négociations, leurs armées continuent à bombarder Sarajevo, Srebrenica et Bihać.[495]

Un autre indicateur que la menace d'une intervention militaire a joué un rôle important pour le changement de la décision concernant la signature de l'accord de paix, est le fait que certains délégués Serbes bosniaques déclarent publiquement que la perspective de frappes aériennes des Etats-Unis les a amenés à changer leur opinion vis-à-vis du soutien du plan de paix. Le 2 mai Karadžić décide de signer le même accord qui, il y a une semaine a été rejeté par son parlement. Lors de la cérémonie de signature, Karadžić demande officiellement aux Etats-Unis d'arrêter les menaces d'utilisation d'une force militaire contre les Serbes bosniaques.[496]

Mais apparemment les actions des Etats-Unis et de l'OTAN durant cette période ne sont pas assez convaincantes. Malgré le fait que Karadžić "fait la promesse" de "respecter" les zones de sécurité de l'ONU, les forces nationalistes serbes franchissent la ligne de défense qui contourne Zepa et tuent 500 personnes lors de cette offensive. [497] Apparemment cette attaque n'est pas suffisante pour influencer les points de vue de l'Europe et des Etats-Unis. Le résultat est que pour la troisième fois le Parlement des Serbes bosniaques rejette le plan de paix Vance-Owen (avec 51 voix contre 2). Ces événements sont suivis d'un autre référendum, lors duquel 96% des électeurs rejettent le plan. Certains commentaires du président Clinton lors

[495] Gordon, M.R., *Clinton dit que la pression des Etats Unis a obligé les Serbes de retourner à la table des négociations*, New York Times, 1 May, A6, 1993
[496] Lewis, P., *Face aux actions américaines, les leaders des Serbes bosniaques signent le plan de paix*, New York Times, 3 May, A1, A10, 1993

d'une conférence "sapent" encore davantage la force persuasive des menaces de l'ONU/OTAN: "En ce qui concerne la Bosnie, j'ai pris une décision. C'est l'ONU qui contrôle ce qui se passe en Bosnie. Je ne peux pas lever l'embargo d'armement unilatéralement."[498]

Le 18 juin, les Etats-Unis montrent leur désir de réfléchir sur la proposition des Serbes bosniaques de diviser la Bosnie en trois parties ethniques. Ils commencent à exercer une pression sur Izetbegović en l'incitant à accepter le plan serbo-croate de division. Selon ce plan, les Serbes bosniaques auront la plus grande partie de la terre conquise pendant la guerre. Les représentants des Etats-Unis sont convaincus que les Musulmans bosniaques ne sont pas capables de récupérer le territoire perdu face aux armées serbes. Ils sont aussi convaincus que les Etats-Unis ne sont pas aptes à faire quoi que ce soit de constructif sans le soutien des Européens ou sans un soutien interne plus fort venant d'une position régionale plus dure. Même les diplomates européens, qui auparavant étaient persuadés de la faisabilité du plan Vance-Owen, commencent à prêter une assez forte attention au projet serbo-croate de division.

Mais le fait que l'OTAN avait officiellement menacé en 1993 les Serbes bosniaques de frappes aériennes est un signal pour Izetbegović. Pour les leaders musulmans et notamment pour Izetbegović, il est clair que le cours des événements change à leur profit. Ils comprennent qu'en utilisant les menaces de l'OTAN ils peuvent reconquérir les territoires cédés. Une fois que les représentants des Etats-Unis sont à nouveau plus ou moins persuadés de l'utilité de la diplomatie de contrainte, ils recommencent à soutenir les revendications territoriales des Musulmans. Le résultat est que les négociations de Genève du mois d'août 1993 subissent un échec. Au mois de septembre elles sont arrêtées, créant ainsi la base pour une future escalade des combats militaires.

---

[497] Cité dans le journal, New York Times, 1993
[498] Cité dans le journal, New York Times, 1993

Les attaques d'artillerie des Serbes bosniaques sur Sarajevo se multiplient. [499] Les attaques des Serbes bosniaques sur Sarajevo commencent comme un essai relativement secondaire de vérifier la détermination de riposte de l'OTAN. Mais, elles restent sans réponse officielle et durant les deux mois qui suivent elles se multiplient.

Le 11 janvier l'OTAN envoie un avertissement plus officiel de menace "de frappes aériennes". Le but est de mettre fin au siège de Sarajevo par les Serbes bosniaques. Cette fois-ci, l'OTAN exige des commandants de l'ONU en Bosnie de faire des plans pour un soutien aérien. Malheureusement quelques ordonnances supplémentaires sapent l'efficacité et la force de la menace.

Comme prévu, les Serbes bosniaques négligent l'avertissement et continuent les attaques sur Sarajevo.[500] La plus directe et la plus dévastatrice des attaques a lieu le 5 février 1994. Dans un marché du centre ville 68 personnes sont tuées et 200 sont blessées.

Le 9 février 1994 l'OTAN envoie un ultimatum aux Serbes bosniaques. Il exige la fin du siège de Sarajevo, ainsi que le retrait de leurs armées et de leur armement lourd des alentours de la ville. Cette menace catégorique est accompagnée d'un délai clairement défini– le 21 février.

Le jour-même de l'ultimatum, le commandant militaire des Serbes accepte d'arrêter le feu et de retirer toute l'artillerie lourde des alentours de Sarajevo. Selon le général sir Michael Rouz "l'extension de la menace de l'OTAN de recourir aux frappes aériennes fait en sorte que les Serbes bosniaques acceptent le projet de paix".[501] Le 17 février 1994, l'ONU confirme que les forces armées serbes se retirent de la région de Sarajevo et que le retrait sera terminé un jour avant le délai. Le 21 février des représentants légaux de l'ONU confirment que presque

[499] Brinder, D., *Les Etats Unis renouvellent les avertissements pour les Serbes concernant l'occupation de Sarajevo*, New York Times, 19 October, A8, 1993
[500] Sudetic, C., *Les Serbes encerclent Sarajevo de nouveau; les Bosniaques résistent*, New York Times, 12 January, A8, 1994 a
[501] Kifner, J., *Les Serbes sont d'accord d'arrêter les combats pour Sarajevo*, New York Times, 10 February, A14, 1994 a

toutes les forces des Serbes bosniaques se sont retirées de Sarajevo. L'armée serbe se retire derrière la zone de 20 kilomètres démilitarisée. L'armée serbe met à la disposition des forces de l'ONU un accès libre à la région pour vérifier les éventuelles violations de l'accord.[502]

Le 28 février 1994 des avions de chasse américains abattent quatre avions militaires serbes ayant violé l'interdiction de survol de la Bosnie entérinée par l'ONU.[503] Comme d'habitude, les militaires serbes attendent que la pression diminue, avant de vérifier la détermination de l'OTAN à exécuter ses menaces.

Au mois de mars 1994, deux événements encouragent les Serbes bosniaques à intervenir dans la région de Goražde - proclamée zone de sécurité. D'une part, le secrétaire américain à la Défense William Pery et quelques autres militaires de haut rang s'interrogent sur l'utilisation des menaces de frappes aériennes. Ils suggèrent aux représentants des Etats-Unis une reflexion approfondie avant d'intervenir, comme au Vietnam, dans une région qui n'est pas directement liée à leurs intérêts stratégiques et nationaux. D'autre part, bien que quelques avions militaires des Etats-Unis soient prêts à répondre aux attaques serbes contre les forces de "*peacekeeping*" françaises, un problème de communication dans la hiérarchie empêche une intervention à temps et le retard de trois heures permet aux forces armées des Serbes bosniaques de "s'enfuir" avec leur armement et aucune frappe aérienne n'est entreprise.

Tous ces événements contribuent à la diminution de la confiance vis-à-vis des Etats-Unis/OTAN. Le 9 avril de nouvelles menaces sont lancées par le secrétaire général de l'ONU, et non pas par l'OTAN ou les Etats-Unis. Ces menaces avertissent seulement que l'ONU est "prête" à ordonner l'utilisation des frappes aériennes sans aucun ultimatum, ce qui autorise les Serbes à négliger l'avertissement et à poursuivre le bombardement de Goražde.[504]

---

[502] Kifner, J., *U.N. Reprts Serbs Are Pulling Back around Sarajevo*, New York Times, 18 February, A1, 1994 b
[503] Gordon, M., *Le bluff qui a échoué*, New York Times, 19 April, A1, 1994
[504] Lewis, Paul, *Les Nations Unies avertissent les Serbes pour Gorazde; le déplacement pourrait provoquer des chocs aériens*, New York Times, 10 April, A1, 1994

Les attaques de l'OTAN sont si limitées qu'il est fort probable que Mladić ait conclu que les futurs dommages seront supportables et qu'une victoire à Goražde peut en valoir la peine.[505]

Le 23 avril 1994, l'OTAN lance un ultimatum plus sérieux. Deux jours plus tard les forces des Serbes bosniaques retirent tout leur armement lourd hors de la zone de sécurité et les bombardements s'arrêtent.

La conclusion que nous pouvons tirer de l'activité des Etats-Unis et de l'ONU lors de la crise en Bosnie est que chaque fois qu'il y a un affrontement le comportement des militaires serbes et des politiciens confirme les pronostics de la théorie classique de la contention et de la contrainte. La satisfaction des exigences stratégiques prouve la plausibilité des menaces de l'OTAN et des Etats-Unis. Quand leur engagement n'est pas convaincant, il peut être contesté par les Serbes bosniaques. Quand les échecs se multiplient, Karadžić et Mladić négligent les efforts faits par l'OTAN pour arrêter les combats.

Pour comprendre l'endiguement et la contrainte en Bosnie, il faut analyser les obstacles qui très souvent empêchent les Etats-Unis, l'OTAN et les forces de l'ONU d'entreprendre une stratégie efficace. Certains de ces obstacles sont spécifiques au cas de la Bosnie, mais la plupart d'entre eux sont caractéristiques de la politique internationale dans le monde. Par exemple, l'aptitude à générer le consensus international indispensable à une menace effective, devient de plus en plus limitée.

Selon l'auteur américain George, une théorie liée à la politique doit posséder trois qualités évidentes:

1. Elle doit être capable de diagnostiquer, d'analyser une situation.
2. Sa synthèse doit être prédictive des conséquences possibles.

[505] Gordon, Michael, Op. cité.

3. Une telle théorie doit être applicable et proposer aux politiciens des recommandations catégoriques.[506]

La théorie de l'endiguement a toutes ces qualités. Elle propose des cadres dans lesquels nous pouvons décrire, expliquer et pronostiquer les événements en Yougoslavie.

Ce qui est plus important c'est que la théorie de l'endiguement et de la contrainte propose un groupe d'indications (instructions) politiques concrètes. Ainsi, elle est capable de "contrôler" les actions militaires en Bosnie.

Chaque fois que les Etats-Unis et l'OTAN envisagent une menace d'endiguement et de contrainte accompagnée d'un ultimatum, de délais et d'un engagement clair de punir, la diplomatie de la contrainte fonctionne. D'autre part, les menaces insuffisamment convaincantes multiplient la violence.Alors, quelle est la gestion efficace du "*peacekeeping*"?

d) La gestion efficace des efforts de "*peacekeeping*".

Le "*peacekeeping*" subit très souvent un échec car les causes principales du conflit n'ont pas fait l'objet d'une attention approfondie. Voilà pourquoi les efforts doivent tendre vers la résolution des causes principales du conflit.

Quand il s'agit de l'exécution des opérations comme l'observation des élections et l'approvisionnement des aides humanitaires, dont le résultat est le contact avec la population autochtone, il est d'une importance primordiale que tout le personnel de la mission de "*peacekeeping*" connaisse les caractéristiques nationales et régionales, ainsi que les habitudes et les coutumes du pays en question.

[506] Gordon, M., Op. cité, p.10.

La gestion efficace des efforts de "*peacekeeping*" compte beaucoup sur les commandants et les leaders. Les "*peacekeepers*" doivent connaître les limites de leur pouvoir et de leur responsabilité, ainsi que les limites de leurs capacités.

Les opérations actuelles de "*peacekeeping*" sont des opérations ad hoc. Chaque mandat dépend du type de crise et de conflit.[507] Dans de pareilles circonstances, que faut-il faire pour améliorer le droit international traitant des opérations de "*peackeeping*" et de "*peacemaking*"? Quel statut donner aux gens engagés dans les opérations mentionnées? L'ONU doit-il recourir à une méthode systématisée pour définir clairement les principaux paramètres légaux et le règlement des opérations de "*peacekeeping*"? Ces questions ainsi que d'autres, restent sans réponse.

Il est assez difficile de choisir une réponse convenable à un conflit ethnique en phase d'escalade. Plus les politiciens ont des doutes quant au but final à atteindre, plus la chance de leur échec est grande. Les résultats de l'action préventive doivent être relatifs à l'évaluation et à l'addition d'autres événements: Le conflit est-il éteint? Les combats militaires deviennent-ils moins forts? Les réfugiés, sont-ils réintégrés dans les structures étatiques? La violence diminue-t-elle grâce à la limitation du transfert d'armement? Et en fin de compte quand peut-on dire que les conditions pour la prévention existent? Si les structures internationales veulent améliorer la prévention des conflits, ces questions, ainsi que beaucoup d'autres, doivent trouver une réponse.[508]

Dans le cas de la Transnistrie par exemple, les conditions nécessaires à l'application de la prévention n'existent pas. Cela est dû à l'intransigeance des élites politiques de Kichinev et de Tiraspol. Les interventions extérieures de la Russie, de l'Ukraine et de la Roumanie sont très actives et ont des buts différents. Ainsi, depuis le début du conflit, les acteurs ont recours à des méthodes basées sur la force. Dans d'autres conflits balkaniques, comme par exemple le

[507] Gordon, M., Op. cité, p.10
[508] Carment, D. et James, P., Op. cité, p.440.

Kosovo ou la Macédoine, on assiste à la signature d'accords et à un renouvellement du monitoring international (il s'agit de la mission de l'ONU et d'autres agences internationales). Dans le cas de la Transnistrie, la logique est la suivante: il y a une crise, puis un conflit, suivi de son escalade, puis l'augmentation des victimes et l'épuisement du potentiel, un cessez-le-feu, l'intervention du facteur extérieur et par la suite par des négociations continues.

En Macédoine, et dans une moindre mesure au Kosovo, les conditions nécessaires pour la prévention existent. L'un des préalables dans le cas du Kosovo est la rencontre entre Milošević et Rugova en Italie en 1996, lors de laquelle la décision est prise de restaurer un système éducatif uni (c'est-à-dire que Serbes et Albanais seront dans les mêmes écoles) dans la région. Il y a aussi des contacts informels entre les représentants de l'opposition à Belgrade et les Albanais du Kosovo. L'agence américaine d'information à Priština est aussi un instrument utilisé.

Lors de l'été 1998, l'escalade de la tension s'étend à toute la région du Kosovo. L'UCK, jusqu'alors "cachée", se manifeste. Hashim Thaci renforce ses positions, les soldats mettent leurs uniformes etc. Toute cette tactique fait partie de la guerre psychologique. En apparence cette forte escalade étonne la Communauté internationale. Mais en même temps il est clair pour tout le monde qu'elle est inévitable. Depuis le début de la crise, la Communauté internationale a recours à différentes formes et moyens de prévention:

- Appels aux Albanais et aux Serbes pour arrêter les violences;
- Instauration de contacts avec de hauts représentants;
- Envoi d'émissaires et de missions diplomatiques;
- Différenciation des efforts et des actions (par exemple la Russie établit des contacts avec Milošević. Les Américains avec les Albanais);
- Pressions et suggestions pour la signature d'un accord de paix;

- Initiatives et appels pour l'organisation d'une conférence internationale.

La pression de la Communauté internationale augmente et à l'automne 1998 les deux côtés entament des négociations (Rambouillet 1 et 2). Ces négociations aspirent à la prévention. Mais elles échouent et sont suivies par une nouvelle escalade et par l'opération de l'OTAN.

Quant à Chypre et à la Bosnie-Herzégovine, là aussi il y a des négociations par la voie de la médiation et de l'arbitrage, car les conditions nécessaires y existent.

Les opérations de "*peacekeeping*" sont surtout des réponses à des conflits qui ne constituent pas de menaces directes pour les intérêts stratégiques des Etats susceptibles d'intervenir. Quelles que soient leurs évolutions, ces opérations restent des réponses limitées à des menaces immédiates, ou tout au moins perçues comme telles. Elles sont donc dans la plupart des cas des outils inadaptés, qui traduisent autant la volonté des Etats de "faire quelque chose" que leur refus de traiter, sur le fond, un conflit périphérique. En d'autres termes, ces opérations témoignent autant d'une volonté d'intervention que de non-intervntion[509]: elles sont la traduction a minima de ce que les Etats sont disposés à faire, compte tenu du contexte géostratégique de la crise et des contraintes qui caractérisent ce type d'opérations (politiques, juridiques et militaires; pression de l'opinion publique; rapport gain/coût estimé de l'opération, etc.). Ceci rend extrêmement difficile la mise en œuvre d'une politique cohérente, qui supposerait à tout le moins que l'opération mise en place soit conçue comme une réponse adéquate au problème à traiter.

Dans ce contexte, la prise en charge des opérations par des organisations régionales ou des coalitions d'Etats permet certes de limiter les incohérences et dérives, mais elle ne supprime pas certaines des causes à l'origine de l'échec de l'ONU. Quels que soient les

[509] Voir Ghassan S., *Appels d'empire*, Paris, Fayard, 1996, p. 157. Voir aussi Richard Haas, *Intervention the Use of American Military Force in the Post-Cold War World*, Carnegie Endowment for International Peace, Washington, 1994 et The Aspen Institute Conference, *Managing Conflict in the Post-Cold War Era: the Role of Intervention*, Washington, 1996.

avantages que confère le recours à des structures mieux disposées, celui-ci ne dispense pas les Etats de définir des stratégies de gestion des crises et d'aller au bout des logiques qu'ils développent. Ceci est aujourd'hui vrai pour l'OTAN, et le sera demain pour l'UE, dès lors qu'elle prendra en charge le maintien de la paix et de la sécurité sur le continent européen.

Voilà pourquoi, pour bien comprendre quelles sont les conditions nécessaires à l'application de la prévention, il faut tenir compte des formes, des méthodes et des moyens de cette application.

Chapitre 2

Formes, méthodes et moyens pour l'application de la prévention et pour la résolution des crises et des conflits.

Comment intervenir efficacement-à moindre prix-pour prévenir les guerres ethniques dans les Balkans? Comment, lorsque le conflit ne peut être évité, agir sur les crises et les affrontements, de façon à en limiter la portée et les conséquences? Et surtout, quelle politique mener pour empêcher un nouvel embrasement dans la région? Régulièrement confrontés à ce dilemme, notamment depuis la fin de la guerre froide, écartelés entre l'aspiration "humanitaire" de l'opinion publique et les risques réels pour les soldats, les dirigeants occidentaux cherchent de nouveaux remèdes. Voilà en somme le défi pour la prévention des conflits qu'on préconise à Washington comme à Bruxelles et ailleurs. L'exemple de Kosovo oppose d'emblée quelques questions concrètes à l'ambition des intentions. Comment sait-on que, ici ou là, une guerre va éclater? Après tout, avant de déboucher sur un affrontement violent, la situation de tension au Kosovo durait déjà depuis au moins une dizaine d'années. Rappelons-nous, au contraire, la Bosnie un an avant son autodétermination en 1991: les touristes, les mariages mixtes et surtout le mode de voisinage et de coexistence pacifique des différentes communautés n'auguraient point la déchirure.

La difficulté de prévenir les conflits se heurte ainsi à un premier défi: repérer à temps les guerres. Car la guerre n'existe qu'à partir du moment où elle a lieu; le concept d'"avant guerre" n'existe que pendant et après la guerre. Aussi faudra-t-il, pour prévenir la guerre, se concentrer sur ce qui la précède et lui succède, c'est-à-dire la paix. Celle-ci a-t-elle des fondements propres? Peut-elle être viable si elle a été imposée par les vainqueurs (comme c'est le cas du Congrés de Berlin et les traités conclus au lendemain des deux Guerres mondiales et comme c'est presque toujours le cas)? Peut-elle s'inscrire dans la durée si elle

tient sa légitimité du seul équilibre entre les protagonistes? Est-elle équitable si elle procède de logiques liées aux victimes? Existe-t-il des systèmes d'alliances ou d'interdépendance qui rendent la guerre impossible? Répondre à ces questions condurait à inventer des accords de paix d'un nouveau type pour relayer celui de Dayton, porteur potentiel de futurs conflits dans les Balkans.

La capacité d'agir préventivement dépend de la disponibilité de capacités et de ressources suffisantes (formation, institutions, personnel, moyens financiers) et de moyens et méthodes efficaces de gestion préventive des conflits.

Au niveau des moyens et méthodes, actuellement, il n'y a que des innovations partielles. Les acteurs étatiques continuent de recourir principalement à la diplomatie et à la double stratégie de la "carotte et du bâton" (c'est-à-dire aux incitations positives et aux sanctions négatives).

La politique de développement, dans un souci de prévention, accorde maintenant plus d'attention qu'auparavant aux conditions sociales et politiques influant sur les processus de développement, notamment à celles qui revêtent une importance particulière pour la stabilité sociale et politique, telles que la promotion de la démocratie et de l'Etat de droit, le soutien aux structures de la société civile et le contrôle civil de l'armée et de la police.[510]

Vraiment "nouvelles" sont surtout la revalorisation des approches et méthodes "civiles" de gestion des conflits (entre autres: diplomatie informelle, médiation, mise en place et promotion d'alliances de paix), qui sont d'ailleurs mieux adaptées à la nature "sociale" de beaucoup de crises, ainsi que l'émergence d'une sorte de prtenariat entre acteurs régionaux pour la prévention des crises.

Il est important que les différents acteurs ne mettent pas en oeuvre leurs moyens et méthodes respectifs individuellement et sans coordination, mais qu'ils les intègrent sous une

[510] Carment, D. et James, P., Op. cité, p.200.

forme correspondant aux besoins de la politique préventive de chaque crise dans les différentes phases de sa dynamique (par exemple, surmonter la méfiance, promouvoir le dialogue, stimuler l'intérêt pour le processus de paix, endiguer la montée de la violence). Pour cela, il faut identifier et examiner plus en profondeur les forces et les faiblesses de certains moyens et méthodes, leurs interactions ou leur "compatibilité" avec d'autres moyens et méthodes, et il faut entre les différents acteurs une concertation et coordination plus intensives, recherchant d'avantage une division du travail, des avantages comparatifs et des effets de synergie.

Seuls des facteurs favorables existant sur place et dans l'environnement régional peuvent permettre à une politique préventive de remporter des succès importants.

1. Mesures utilisées pour la prévention des conflits.

La prévention des conflits n'est certes pas une idée neuve. Elle est prise en compte de longues années dans les actions extérieures des Organisations internationales, parfois de manière désordonnée, mais non sans efficacité; désormais elles cherchent à intégrer plus systématiquement cette préoccupation dans toutes leurs politiques et dans tous leurs programmes d'assistance.[511]

En effet, il existe plusieurs exemples d'initiatives entreprises par les Organisations internationales pour prévenir les conflits et enraciner la démocratie.

Si la prévention des conflits est présente de longue date dans le champ des préoccupations de la Commission européenne, la gestion des crises a longtemps été cette "chose sérieuse laissée aux militaires", pour contredire le mot célèbre de Clemenceau.

[511] Patten, Ch., *Prévention des conflits, gestion des crises: une contribution européenne,* Politique étrangère, juilletseptembre, 2001, p. 648.

Car il existe, bien entendu, un volet militaire à la gestion des crises. Ainsi, au mois de mars 1999, pour mettre un terme à la purification ethnique entreprise par Milošević au Kosvo, les Etats membres de l'OTAN décident de recourir à la force armée contre la République fédérale de Yougoslavie. Mais l'action militaire est en règle générale le dernier recours; elle intervient lorsque tous les moyens civils (de la médiation diplomatique à l'interposition sur le terrain) ont échoué à empêcher l'escalade.

En revanche, et dès lors qu'il existe encore un espace pour la gestion civile des crises, les organisations internationales s'efforcent d'intervenir pour éviter une détérioration de la situation.

Pour avoir un impact sur le terrain et éviter qu'une crise naissante ne dégénère en conflit ouvert, les organisations internationales doivent agir rapidement et avec la plus grande flexibilité possible.

Les mesures utilisées pour la prévention d'un conflit peuvent être systématisées en trois groupes. Le premier se rapporte au conflit lui-même. Le deuxième est lié à la structure des possibilités alternatives. Et le troisième se rapporte au processus de prise des décisions.[512]

a) Des mesures se rapportant au conflit.

L'une des possibilités de prévenir un conflit est d'utiliser des moyens limitant ou supprimant les conditions qui mènent à l'apparition de situations conflictuelles. Ce sont des mesures qui font éviter les questions litigieuses et les buts non compatibles. D'autres mesures de ce groupe sont liées à la suppression de la source du conflit. Cela, en parvenant à un accord. Les différents types de conflits exigent différentes méthodes de résolution. La

[512] Reychler, L, *L'art de prévention des conflits: théorie et pratique*, London: Brassey's, édité par Warner Bauwens and Luc Reychler, 1994, pp. 4-16

résolution des conflits se basant sur des faits ou bien sur une incompréhension du fond des problèmes, peut être réalisée par un échange d'information, par une augmentation de la transparence des actions des Etats et par des procédures de vérification des circonstances les plus efficaces. Les actions de "*peacemaking*" et de "*peacebuilding*" sont plutôt applicables dans le cas des conflits qui commencent à cause d'intérêts controversés, ou à cause d'une incompréhension de la question de savoir qui va recevoir quoi et à quel moment il faut partager des ressources limitées (pouvoir, territoire, des avantages économiques ou du prestige).[513]

Le "*peacemaking*" se caractérise par la recherche d'une solution à un conflit en privilégiant celle d'un accord commun. Le "*peacemaking*" utilise différentes méthodes. L'une d'entre elles est basée sur le règlement législatif des différends. Il considère que dans les cas où la violence a été déjà utilisée, ce sont les arguments législatifs qui représentent le meilleur moyen de résoudre un conflit et ce sont surtout les négociations qui sont utilisées pour régler les conflits. Pour leur part, les négociations peuvent être divisées en deux catégories. La première catégorie a recours aux moyens diplomatiques traditionnels: négociations, services de bonne volonté, médiation, enquêtes, résolution des contestations et arbitrage. En cas d'inefficacité des méthodes traditionnelles, une nouvelle série de méthodes alternatives est créée. Elles sont plutôt concentrées sur les processus des actions réciproques entre les belligérants, que sur le contenu des positions négociables. Voilà pourquoi, pour comprendre les positions avant que les négociations aient eu lieu, il vaut mieux utiliser une diplomatie du type non gouvernemental. Ainsi pour les antagonistes, est-il plus facile d'accepter et de comprendre le changement de la situation.[514]

Le "*peacebuilding*" est une stratégie qui tente d'éviter ou de résoudre le conflit en utilisant des mesures de nature socio-économique et politique qui changent les relations entre

[513] Carment, D. et James, P., Op. cité, p.210.

les parties opposées. Le but du "*peacekeeping*", est de mettre des barrières entre les groupes engagés dans le conflit, tandis que les stratégies de "*peacebuilding*" préconisent des contacts plus élargis entre les acteurs. Son but est "de dresser des ponts" entre les parties engagés dans le conflit. Il essaye soit d'éviter, soit de diminuer le conflit en se basant sur des contacts en combinant des compromis, la mise en place de buts plus évolués, la promotion de la confiance et des essais d'imposer la compréhension mutuelle.

Il propose aussi des mesures pour le développement économique. Le but est de faire diminuer les difficultés socio-économiques et de développer des institutions politiques responsables et démocratiques. Il exige le respect des droits de l'homme, la démocratisation politique et le développement socio-économique.[515]

b) Des mesures liées à la structure des possibilités alternatives.

L'extension du conflit pourrait être empêchée en influençant la force des parties en présence et les facteurs qui limitent ou stimulent l'utilisation de la force. Il faut faire une distinction entre les mesures militaires et les autres. Les unes sont des mesures dont le caractère est politique, diplomatique, législatif, économique, informatique, ou moral. Les autres peuvent être l'équilibre des forces, les systèmes de sécurité collective, le contrôle des armements, des mesures pour le renforcement de la confiance, l'imposition de la paix et le "*peackeeping*".

Les forces de "*peacekeeping*" interviennent après un cessez-le-feu et dans le cas où les principaux acteurs dans le conflit veulent contribuer à la sauvegarde d'une paix plus ou moins stable. L'armement de ces forces est léger et leur mission pourrait être comparée à celle des

[514] Carment, D. et James, P., Op. cité, p.212.
[515] Carment, D. et James, P., Op. cité, p.212.

forces de police. L'imposition de la paix est utilisée dans des situations se caractérisant par un grand degré de violence. Pour de telles opérations, des unités bien équipées sont nécessaires. Leur mission est comparable à celle des participants à une campagne militaire. Pour régler le conflit en ex-Yougoslavie, la Communauté internationale a utilisé notamment des opérations de "*peacekeeping*". Leurs forces pourraient être utilisées pour des missions variées: exécution de tâches humanitaires, organisation et protection des approvisionnements médicaux et de nourriture dans des conditions dangereuses. Elles peuvent protéger les frontières ou des régions "sensibles", créer des zones tampons entre les antagonistes et défendre les enclaves des minorités ethniques.[516]

L'ONU, tenue pour principale responsable des échecs des opérations de "*peacekeeping*", tient idéalement le rôle de bouc émissaire, coupable de n'avoir pas su relever les défis sécuritaires de la période post-guerre froide, alors que tant d'espoirs avaient été placés en elle. Cette période du discrédit onusien aura des conséquences directes sur la forme que prendront alors les opérations de "*peacekeeping*". Etats et organisations internationales vont en effet tirer des leçons de ces expériences, concernant tant la structure des opérations que le cadre institutionnel dans lequel elles doivent se dérouler. Dans cette dynamique, il faut mentionner l'effet que la FORPRONU, en Bosnie-Herzégovine, a eu sur la conception française des "opérations de soutien de la paix" ("*peacekeeping*"): une prise de conscience des erreurs ayant poussé les Etats à s'engager dans des opérations sans en avoir auparavant évalué les risques, et à conférer à l'ONU un crédit qu'elle ne serait jamais en mesure d'honorer.

En France, l'analyse qui est faite de la FORPRONU en Bosnie-Herzégovine conduit à une redéfinition de l'approche. Symbole du ralliement français à l'ONU et ses opérations, la FORPRONU stigmatise également les limites de la politique française. Certes, la France a assumé jusqu'au bout les coûts politiques, humains et financiers d'une opération complexe et

[516] Goodby, J., *"Le "peacekeeping" dans la nouvelle Europe*, The Washington Quaterly, Spring 1992, p. 166

à haut risque, mais elle en avait très largement inspiré le mandat. Ainsi, elle a été à l'origine d'une opération dont elle ne parvint jamais à se sortir, quelle que soit la lecture faite de la réorientation consécutive à l'arrivée au pouvoir de Jacques Chirac.

Plaçant l'ONU au cœur de son discours de politique étrangère et de légitimation de ses actions, Paris n'adopte certes pas à son égard, après l'épisode de la FORPRONU, l'approche ouvertement hostile de Washington, mais exprime également la volonté de mieux définir une politique du "*peacekeeping*" jusqu'à-là hésitante[517]. Ainsi, bien que nourrrissant des conceptions parfois différentes, la France et aussi les Etats-Unis, suivis dans leur démarche par d'autres pays tenant un rôle actif dans le domaine du "*peacekeeping*" (le plus souvent des Etats occidentaux), réorientent leur politique, dans un mouvement marqué par le repli, un retour à plus de réalisme et une volonté de "renationaliser" les opérations. Outre le désir de limiter en nombre des engagements souvent dangereux[518], l'accent est mis sur l'efficacité politico-militaire qui s'exprime au détriment de l'ONU. Celle-ci perd en effet de son attrait et ne répond plus qu'exceptionnellemen aux attentes d'Etats à la fois plus exigeants et plus prudents. Aux opérations de "*peacekeeping*" onusiennes, c'est-à-dire créées, déployées, commandées et financées par l'ONU, sont préférées des opérations multinationales mises en œuvre par des organisations régionales ou des coalitions d'Etats, échappant sur le plan opérationnel à la tutelle onusienne, mais qui restent en principe mandatées par le Conseil de sécurité[519]. Tel est le cas des opérations IFOR/SFOR en Bosnie-Herzégovine (depuis 1996) et KFOR au Kosovo (depuis 1999), "sous-traitées" par l'OTAN.

Dans chaque cas, il s'agit de redonner aux Etats le contrôle politico-militaire des opérations, d'assurer la clarté des mandats et l'unicité de la chaîne de commandement, et

[517] Voir Tardy, T., *Les leçons françaises de la FORPRONU* (chapitre IV), *La France et la gestion des conflits yougoslaves (1991-1995). Enjeux et leçons d'une opération de maintien de la paix de l'ONU*., Bruylant, Bruxelles, 1999.

[518] La volonté française de repli se traduit, en Afrique, par l'élaboration du concept RECAMP (Renforcement des capacités afriçaines de maintien de la paix), visant à transférer autant que possible aux Africains la responsabilité du "*peacekeeping*" sur le continent.

d'éviter l'inertie d'organisations structurellement inadaptées à des opérations toujours plus complexes, mais aussi de s'abstenir d'intervenir dans des conflits en cours et de privilégier des déploiements s'appuyant sur un accord préalable. Les opérations onusiennes ne disparaissent pas pour autant, et peuvent même être relativement ambitieuses–comme en témoigne la mise en place des opérations au Kosovo (MINUK), mais des Etats occidentaux mettent en œuvre des mandats qui ne sont pas comparables à ceux des grandes opérations du début des années 1990.

Apparaît ainsi une sorte de partage des tâches, à la fois géographique et fonctionnel: aux organisations régionales et coalitions reviennent les opérations complexes, coercitives et européennes; tandis qu'à l'ONU revient la mise en place d'opérations plus limitées, généralement hors de l'Europe, ou prenant le relais d'opérations menées en coalition. Dans ce schéma, l'ONU joue le rôle d'acteur résiduel du "*peacekeeping*", n'intervenant que là où d'autres structures ne peuvent prétendre s'y substituer. En Europe, l'OTAN apparaît ainsi comme l'organisation la plus apte à prendre en charge les missions de sécurité collective, qui s'ajoutent ainsi à sa mission première, la défense collective. Parallèlement, l'OSCE joue un rôle croissant dans le domaine de la supervision électorale, dans des missions de diplomatie préventive et d'aide à la reconstruction étatique. Enfin, les développements relatifs à une "politique européenne commune en matière de sécurité et de défense" vont dans le sens d'un rôle accru de l'UE dans la gestion des crises. En témoigne la décision de confier à l'Eurocorps le commandement de la KFOR dans la seconde moitié de l'année 2000.

Ces différentes évolutions font du continent européen un théâtre spécifique en matière de gestion des crises; celle-ci y fait l'objet d'une attention n'existant pas sur d'autres théâtres où la demande de sécurité reste pourtant élevée.

---

[519] Tardy, T., *Le bilan de dix années d'opérations de maintien de la paix*, Politique étrangère, été 2000.

c) Des mesures qui se rapportent au processus de la prise des décisions.

Ces mesures aident les preneurs de décisions à contrôler d'une manière plus constructive les conflits. Il s'agit de diminuer les perceptions erronées. Ces perceptions, voire ces manques de perceptions, jouent une forte influence sur l'attitude des acteurs de tel ou tel conflit. Pour améliorer leurs capacités à gérer les conflits, les décideurs doivent tenir compte de ce fait. L'existence d'une information spécifique venant par l'intermédiaire de systèmes d'alerte précoce est aussi très importante.

Il convient ici de parler de l'Agence pour l'étude et la collecte de l'information auprès de l'ONU (SISI). Elle traite des profils des Etats et représente en fait un système de données. Son but est d'assurer au secrétaire général de l'ONU une information actualisée pour des crises et des conflits potentiels capables de menacer la paix et la sécurité mondiales.

La préférence est donnée aux indicateurs concernant un pays donné. L'argument principal est que beaucoup de crises internationales résultent du développement de problèmes internes.

Parmi les indicateurs importants dont l'Agence tient compte nous pouvons trouver la suppression des groupes sociaux, la taille des forces de sécurité intérieure, l'apparition des actions armées intérieures et des conflits, la politique gouvernementale vis-à-vis de pareils affrontements armés et d'une pareille violence, ainsi que l'existence de groupes séparatistes dans l'Etat.

Le système d'information SISI collecte des données sur l'appartenance du territoire, sur l'accroissement démographique et la densité de la population, la santé publique, le chômage, les réfugiés, la migration des personnes, la répartition du revenu par tête de la population, ainsi que sur certains facteurs secondaires comme le PIB et le niveau de

l'inflation. Tous ces facteurs ont leur place spécifique dans le pronostic de possibles conflits internes.

Il faut souligner que dans une grande mesure les indicateurs choisis par le système SISI ne sont pas égaux et ne donnent pas la possibilité de "couvrir" complètement des situations conflictuelles internes. A cette étape, le système est limité uniquement aux données publiques. Cela diminue sa capacité d'enregistrement et d'alerte.

Quand on parle de l'alerte précoce, il faut se demander si cette expression sous-entend uniquement l'identification des situations d'un conflit potentiel et des situations critiques concrètes, ou bien s'il faut considérer les stratégies de prévention générales. Dans le programme de l'ONU concernant les droits de l'homme, nous pouvons trouver la proposition pour la création d'un système de "monitoring" global dans de différentes parties du monde. Cela, dans le but de collecter de l'information et d'échanger de l'expérience vis-à-vis de la nature et des caractéristiques du problème, pour pouvoir ensuite élaborer des stratégies et faire des recommandations pour sa prévention.

L'expérience du conflit ayant en ex-Yougoslavie montre, qu'il est préférable de prévenir les conflits potentiels internes, plutôt que d'essayer de régler un conflit déjà existant.

Cette expérience renforce l'intérêt de la signalisation précoce des conflits potentiels internes.[520]

d) Méthodes et types d'alertes précoces.

Il est important de noter que l'alerte précoce doit pouvoir non seulement prévoir un conflit, mais aussi être capable de prescrire certaines issues, c'est-à-dire comment les acteurs conflictuels peuvent surmonter les problèmes.

Notre attention portera sur trois méthodes d'alerte précoce: l'alerte précoce comme observation du terrain, l'alerte précoce comme observation des indicateurs, l'alerte précoce qui se base sur des modèles.

- **L'alerte précoce comme observation du terrain.**

Les diplomates ou les représentants d'organisations internationales communiquent l'information qu'ils ont reçue et qui avertit de l'escalade d'un conflit. Depuis plusieurs années Human Rights Watch, ainsi que d'autres organisations, font ce type d'observations et de "monitoring". Il s'agit plus d'archiver l'information que de développer ou proposer une solution.

- **L'alerte précoce comme observation des indicateurs.**

Les partisans de cette méthode prévoient la création de systèmes basés sur des indicateurs statistiques effectifs, ainsi que sur certains nouveaux indicateurs compréhensibles et accessibles aux observateurs sur le terrain et aux décideurs politiques. L'Agence des questions humanitaires de l'ONU a créé un tel système, connu sous le nom de HEWS (*Humanitarian Early Warning Service* - alerte humanitaire rapide de l'ONU sur les risques naturels).[521]

- **L'alerte précoce basée sur des modèles.**

Pour compléter ces méthodes d'alerte précoce, les analystes développent des schémas ou des modèles qui peuvent être utilisés pour interpréter l'information reçue. Ces modèles doivent répondre à quelques critères:

Il faut spécifier le problème, pour lequel l'alerte précoce est réalisée;

Il faut déterminer les combinaisons des facteurs et des événements, susceptibles d'amener l'apparition d'un conflit. Les listes des indicateurs sont seulement un point de

[520] Gotchev, A., Guénov, G., Op. cité, p. 72.

départ. Le modèle doit montrer sous quelles conditions et dans quelle combinaison et par quelle logique, les facteurs analysés peuvent provoquer une crise;

Pour différencier les conditions éloignées et les conditions immédiates qui provoquent une crise il y a deux moyens. Selon le premier, il faut déterminer les conditions liées à chaque phase du développement d'un conflit. Selon le deuxième, il faut différencier, parmi les conditions de base, les processus exerçant une influence et les "accélérateurs" provoquant une brusque escalade d'une situation conflictuelle. Tout cela est indispensable à la planification d'actions politiques à court ou à long terme.[522]

Il y a quatre types de modèles d'alerte précoce–corrélatifs, de résultats, de réactions et combinés. La pensée scientifique se préoccupe surtout des trois premiers types. Voilà pourquoi nous allons faire de même:

Les modèles corrélatifs proviennent du celui de Ted Robert Gurr traitant des conditions qui déterminent le degré d'un conflit. La validité de ces modèles peut être testée uniquement à travers l'utilisation d'une information concernant des conditions et des événements du passé. Par exemple, pour donner une explication statistique du degré des protestations et des révoltes dans le système international pendant les années 1980, le modèle de Gurr utilise l'information pour différents groupes minoritaires ou majoritaires et systèmes politiques. Ainsi, les résultats sont utilisés pour faire des pronostics pour les niveaux éventuels d'un conflit.

Le modèle montre s'il existe des causalités universelles, ou si elles sont spécifiques aux différentes communautés et aux différents types de conflit.

L'utilité de ces modèles est limitée car les exemples des causalités peuvent changer avec le temps. Par conséquent, ils doivent être réévalués périodiquement en utilisant de nouvelles données. Un autre inconvénient est que ces modèles sont incapables d'identifier les

---

[521] Gotchev, A., Op. cité, p.90
[522] Gotchev, A., Guénov, G., Op. cité, p. 92.

moments propices aux actions politiques préméditées, ou à l'intervention des pays tiers, susceptibles de changer le cours des événements.[523]

Les modèles de résultats sont liés au nom de Barbara Harff et examinent les causes pouvant provoquer un génocide ethnique et politique. Dans le cadre de ce type de modèles quatre différents groupes de variables sont traités:

les conditions internationales ou les processus de changement politique qui se produisent dans le système international;

les conditions internes, y compris les traditions démocratiques d'une société etc ;

Barbara Harff définit aussi les conditions latérales qui se réduisent principalement aux caractéristiques de l'élite politique;

"les accélérateurs" qui sont des événements ou des actions spécifiques, dépassant les paramètres du système et dont la présence ou l'absence peut changer le cours des événements. Il faut noter que "les accélérateurs" peuvent être trouvés parmi les conditions latérales.

L'un des avantages de ce modèle est qu'il permet de suivre l'évolution d'une crise depuis son début. Le modèle de Harff permet aussi de voir jusqu'à quel degré des événements spécifiques ("des accélérateurs") vont provoquer ou non, un génocide ethnique ou politique. Ce modèle est basé sur l'hypothèse que l'apparition "des accélérateurs" ne peut qu'aggraver la situation dès lors que des conditions extérieures internes et latérales existent. Barbara Harff vérifie l'efficacité opérationnelle de son modèle en utilisant ce qui s'est passé en Bosnie-Herzégovine.[524]

Un autre exemple de modèle de résultats est développé par William Zartman. Il définit les différentes étapes dans le processus de désintégration des Etats déchirés par des conflits.

[523] Gurr, T.G., Op. cité, pp. 90-99.
[524] Ibid, pp.100-110

Zartman constate qu'à chaque étape, les représentants du pouvoir étatique comptent de plus en plus sur la violence pour sauvegarder leur contrôle.[525]

Les modèles de réaction (ou de réponse) sont liés au nom de Hellen Fein. Ils identifient les moments des processus conflictuels pendant lesquels les ingérences stratégiques peuvent changer le cours des événements. Le modèle d'alerte précoce de Fein commence avec l'identification des causes, des conditions et des événements qui provoquent de graves violations des droits de l'homme. Ce modèle prend en considération des facteurs tels que l'existence d'une discrimination ethnopolitique, des processus provoquant la désintégration de l'Etat, le manque de mécanismes aptes à défendre les droits de l'homme etc. Fein prouve que la plupart des génocides ethniques ou politiques depuis 1945 à nos jours suivent une logique–tout commence par une forte discrimination politique contre des groupes ethniques (dans 22 cas), par la suite il y a la phase des révoltes (dans 14 de ces 22 cas) et la phase finale se caractérisant par un génocide ethnique ou politique (dans 7 des 14 révoltes).[526]

Les modèles combinés proposent des combinaisons de conditions. Certaines d'entre elles provoquent des conflits et des exterminations massives, d'autres provoquent des cas isolés de massacres, voire des réconciliations et des résultats positifs.[527]

Examinons maintenant le modèle corrélatif de Ted Gurr qui se concentre sur les facteurs de risque existant dans les conflits ethnopolitiques. Ted Gurr tient compte des facteurs stimulants influençant les groupes et incitant la prise des actions politiques. Dans son modèle Gurr propose trois conditions générales qui motivent les minorités ethniques à agir d'une manière collective quand il s'agit de leurs relations avec l'Etat ou avec les groupes sociaux dominants.

Selon Gurr, les actions communes passées représentent la première condition. Elles créent des stimulants pour de nouvelles actions, surtout si elles ont rencontré une forte

[525] Gurr, T.G., Op. cité, p. 111
[526] Ibid, p.112

résistance du régime en place. Les survivants et leurs héritiers sont plus prédisposés au recours à la violence dans le futur.

L'attitude de discrimination et les restrictions quant aux coutumes, traditions et rites représentent l'autre source principale du mécontentement collectif. Si ces conditions ne sont pas présentes, il est difficile pour les leaders des groupes ethniques de recevoir le soutien dont ils ont besoin pour mobiliser la communauté et procéder à des actions politiques.[528]

Selon Gurr il y a trois indicateurs montrant le potentiel d'un groupe à entreprendre des actions politiques.

Le premier indicateur est le nombre des caractéristiques ethno-culturelles des membres de la communauté. Gurr montre cinq caractéristiques qui déterminent la quantité de cette variable–ethnie/nationalité, langue, origine historique, religion et coutumes sociales. Plus le nombre de ces caractéristiques est élevé, plus le groupe se distingue et donc plus son potentiel de mobilisation est grand.

Dans son modèle Gurr examine les possibilités que l'Etat entreprenne des actions violentes ainsi que les possibilités de réglement pacifique. Face à une forte résistance, tous les gouvernements utilisent une certaine dose de violence.[529]

Le degré d'autocratie/démocratie d'un régime est une variable essentielle.

Selon Gurr les régimes se trouvant au niveau le plus haut dans l'échelle de l'autocratie, sont ceux où la participation politique est opprimée, et où le pouvoir politique est concentré dans les mains d'une élite politique sans légitimité électorale. Pour ces régimes il n'existe pas de limitations institutionnelles à l'utilisation de la force. Celles-ci existent par contre en nombre dans les régimes pleinement démocratiques

En général, les régimes politiques stables créent et suivent des stratégies à long-terme pour éviter des provocations ethnopolitiques, ainsi que d'autres provocations. Les nouveaux

---

[527] Gurr, Ted Robert, Op. cité, p.113
[528] Gurr, Ted Robert, Op. cité, p.113

régimes, ainsi que les plus instables sont les plus susceptibles de mener une politique dogmatique et autoritaire qui se termine par un conflit. L'indicateur de stabilité d'un régime est basé sur le nombre d'années qui se sont écoulées depuis le dernier changement institutionnel brusque du régime–par exemple d'une démocratie à une autocratie ou vice versa.

Plus la menace d'origine ethnopolitique est grande pour la sécurité de l'Etat, plus la probabilité d'une réaction violente grandit. Plusieurs facteurs contribuent à la compréhension par l'élite du niveau de la menace. Le degré de soutien et d'encouragement des groupes ethnopolitiques par leurs partisans des pays voisins peut être utilisé comme indicateur. [530]

Passons maintenant au modèle de Barbara Harff. Comme nous l'avons déjà mentionné il s'agit d'un modèle de résultat. Barbara Harff traite quatre groupes de variables: les conditions internationales, internes, latérales et les "accélérateurs". Dans cette analyse nous allons arrêter notre attention principalement sur les trois derniers groupes que Harff définit. La principale supposition sur laquelle Harff fonde son modèle est que des violations importantes des droits de l'homme se produisent dès lors que les différents groupes utilisent de plus en plus la violence pour accéder au pouvoir.

Selon Harff les conditions internes sont les suivantes[531]:

a) Le degré d'identité d'un groupe vivant dans une société hétérogène. La religion, la culture, l'histoire commune, l'endroit d'habitation, la race unissent les gens d'un même groupe ethnque. Plus il y a d'éléments communs, plus l'identité du groupe est forte;

b) Le degré de fragmentation dans le groupe ethnique. Plus il y a des fractions (politiques, religieuses, idéologiques etc.) dans un groupe ethnique, moins grande est la possibilité que ce groupe se mobilise avec succès pour une action donnée;

---

[529] Gurr, Ted Robert, Op. cité, pp.115-120
[530] Gurr, Ted Robert., Op. cité, pp.121-123
[531] Ibid, pp. 125-130

c) L'expérience de l'élite au pouvoir dans les cas d'utilisation de la violence pour accéder au pouvoir et l'exercer. Plus l'opposition entre l'élite au pouvoir et les autres groupes politiques est forte, plus la probabilité de recours à la violence est grande. Ici le nombre de coups d'Etat peut être révélateur;

d) La continuité et la force de la tradition démocratique. Nous parlons ici des normes et des institutions qui empêchent l'utilisation de la violence contre les citoyens de la part de l'élite. Les gouvernements autocratiques utilisent plus la violence que les gouvernements démocratiques. Ces derniers sont plus aptes à tolérer la participation politique, ainsi que différentes formes de protestation.

Quant aux conditions latérales, Harff fait la distinction suivante:

a) Attachement de l'élite au pouvoir, aux idéologies excluant certaines catégories de personnes à cause de leur appartenance à telle ou telle classe sociale, leurs croyances, ou leur origine ethnique. Certaines idéologies insistent même sur la supériorité de certains groupes ethniques;

b) Un leader charismatique, ayant plusieurs adeptes et qui en appelle aux valeurs comme la fierté nationale, le prestige, etc;

c) Des difficultés économiques, qui augmentent les différences dans le statut des groupes sociaux et politiques.

Enfin, Barbara Harff définit le groupe "des accélérateurs". Selon elle, les événements immédiats qui provoquent une escalade sont appelés "des accélérateurs". Ils apparaissent comme la résultante d'autres événements qui ne sont ni classés, ni groupés. Pour qualifier un événement d'"accélérateur", il doit survenir après que certaines ou toutes les conditions extérieures ou internes se sont manifestées. En général il précède un génocide politique ou ethnique. Selon Harff, le génocide commence quand un gouvernement ou des élites commencent à entreprendre des actions systématiques à l'encontre de certains groupes.

Quelles mesures entreprendre pour empêcher le génocide et les conflits ethniques? L'humanité ne semble pas avoir fini de recourir à des moyens violents pour régler ses différends. Les espoirs de paix suscités par la fin de la guerre froide ont été assombris par l'éclatement d'une multitude de conflits intraétatiques. Selon la Fondation Carnegie, on assiste à une explosion des conflits violents à caractère ethnique depuis le début des années 1990. Le rapport de 1997 souligne que l'ensemble de ces affrontements est responsable de plusieurs milliers de morts chaque année.[532] Les campagnes de nettoyage ethnique au Kosovo ont forcé des milliers de gens à fuir leur foyer. Il existe encore aujourd'hui, de par le monde, plus d'une trentaine de conflits non résolus.[533] L'histoire de l'humanité regorge de comportements de haine et de destruction trouvant leurs origines dans la religion, le racisme, la politique, les idéologies et autres préjugés entraînant une guerre sainte quelconque.[534]

2. Mesures internes et internationales pour prévenir une collision.

Pour un potentiel conflit ethnique en gestation, il serait intéressant de connaître les actions internes et internationales aptes à prévenir la transformation d'un conflit communautaire en une collision destructive.

Une provocation fondamentale devant laquelle se trouvent les organisations internationales et l'ONU, est leur attitude envers la souveraineté étatique et envers les liens institutionnels entre les Etats. Les organisations internationales présentent les intérêts des Etats et non pas ceux des nations. C'est à cause de cela qu'elles rencontrent des difficultés dans leurs relations avec "des personnages" qui ne représentent pas l'Etat, qui ne possèdent

[532] Fondation Carnegie sur la prévention des conflits meurtriers; La prévention des conflits meurtriers: Résumé du rapport final, Washington, DC, 1997, p.3.
[533] Centre d'information spécialisée du Collège des Forces canadiennes. Guerre, Paix et Sécurité, serveur du www, (http://wps.cfc.dnd.ca/links/wars/indexf.html),

pas de statut juridique et qui jouent le rôle des forces motrices de la guerre et de la paix dans plusieurs différends intra-étatiques et dans plusieurs conflits ethniques.[535]

Si l'objectif est d'entreprendre des actions visant à empêcher ou limiter des conflits risquant de sombrer dans la violence, alors, la mission est un "*peacekeeping*" préventif. Tel était le cas de la mission de l'ONU à Chypre. Pour que la prévention d'un conflit ethnique soit efficace, il faut tenir compte de trois stratégies qui sont particulièrement importantes:

Il faut créer une société civile tolérante envers les différences culturelles. Cela doit se faire par l'intermédiaire de la détermination et de l'approbation des normes concernant les droits et la défense des minorités. La Déclaration de l'ONU pour les droits des minorités nationales, ethniques, religieuses ou linguistiques de 1992 et les missions de "monitoring" dans de différentes parties de l'Europe Centrale et Orientale que l'OSCE exerce, symbolisent une avancée en la matière.

Il faut examiner en détail les dimensions internationales de l'insécurité qui touchent les relations interethniques.

Il faut mettre en pratique des stratégies de développement qui prennent en considération les différences ethniques et l'inégalité.

Harvey examine le conflit ethnique en ex-Yougoslavie à travers le prisme de l'endiguement. Il essaye de tirer les conclusions et les leçons du conflit en Bosnie. Il se pose la question de savoir si les mesures basées sur la force pouvaient raccourcir la guerre.

Harvey prétend que les scientifiques traitant des problèmes en Yougoslavie continuent trop à théoriser le conflit ethnique, l'ethnonationalisme et la mobilisation ethnique. Ces aspects proposent des données très importantes pour les origines du conflit, mais ne sont pas suffisants pour expliquer la définition du temps (c'est-à-dire à quel moment ce dernier commence), l'escalade et/ou la continuité de la violence. Les données montrent que presque

---

[534] Commission Carnegie, Op. cité, p. 4.
[535] Ryan, S. *Le conflit ethnique et les Nations Unies*, Ethnic and Racial Studies 13, N1, p. 10

dans tous les cas où il y a eu des affrontements considérables avec les Serbes bosniaques dans la période avril 1993–avril 1994, les représentants américains et européens (de l'OTAN) se sont avérés incapables de répondre aux plus simples exigences de l'endiguement. Ces conditions exigent de définir l'attitude non-acceptable, de déclarer clairement que les coupables seront punis et de montrer l'intention que si cela est nécessaire, il y aura répression.[536] Au bout du compte l'endiguement effectif peut rétablir la confiance.

Les treize rencontres entre des représentants des Etats-Unis/OTAN et les Serbes bosniaques durant la période avril 1993–avril 1994 peuvent être considérées comme un exemple d'endiguement direct. Selon Harvey les possibilités pour un "*peacekeeping*" effectif augmentent si la logique de l'endiguement est utilisée dans le contexte des conflits ethniques interétatiques.

Selon Morrison il ne faut pas trop regarder le "*peacekeeping*" comme un moyen de résolution des conflits ethniques mais comme un moyen de stabilisation des communautés rivales. Et cela par l'intermédiaire d'actions coordonnées de la Communauté internationale. Morrison propose une méthode souple: des actions dont le but est de raffermir la paix internationale, la sécurité et la stabilité. Ces actions doivent être approuvées par des organisations internationales et nationales compétentes et doivent être entreprises conjointement par des organisations militaires et humanitaires, par la police civile et par d'autres agences et groupes intéressés.

Les opérations ayant eu lieu en ex-Yougoslavie montrent que le succès de la mission des agents militaires est directement lié à leur aptitude à travailler et collaborer avec des acteurs civils. Selon Morrison le succès signifie l'arrêt de la violence et entamer un processus permettant aux acteurs en conflit de régler et de résoudre les causes principales de leur différend. Tout cela suppose aussi une réévaluation, c'est-à-dire, trouver un équilibre entre

[536] Harvey et James, *La limite de la force nucléaire: vers un jeu multi fonctionnel d'intervention dans les crises*. Note présentée lors du Soixantième Congrés Mondial de l'Association de Sciences Politiques Internationales,

l'intérêt national et la paix. La tâche la plus difficile est de montrer quel est le sens du "*peacekeeping*" et quel est son rôle.[537]

a) Les actions possibles.

Quelles sont les actions possibles pour prévenir la transformation d'un conflit en un conflit destructif? Dans son dernier rapport annuel, le secrétaire général des Nations Unies fait référence aux travaux de la Fondation Carnegie sur la prévention des conflits. Ce groupe d'étude, mis sur pied en 1994, avait pour mission d'analyser les raisons fondamentales des conflits ethniques et de proposer des moyens pour les prévenir. La Commission regroupait plusieurs spécialistes provenant de différentes nations, qui se sont penchés ensemble sur l'étude du problème.[538] Dans son rapport final publié en 1997, la Commission divise en deux catégories les composantes de la prévention: la prévention immédiate et la prévention structurelle.[539] La prévention immédiate concerne les moyens de faire face à une crise imminente. Elle est composée de quatre variables: les moyens d'alertes et de réaction rapide, la diplomatie préventive, les sanctions et incitations économiques et l'usage de la force, comme ça a été le cas au Kosovo.[540] Cette forme de prévention est une façon ponctuelle d'enrayer une éruption anticipée de violence. Elle ne résout en rien le problème fondamental qui existe, car il est impossible d'imposer une paix durable par la seule utilisation de la force.[541] A l'inverse, la prévention structurelle permet d'aborder les causes profondes des conflits ethniques intraétatiques. Dans son rapport, la Fondation Carnegie souligne que la

---

Berlin, August, 1994
[537] Morrison, A., *Ce qui reste de la force militaire de l'ONU: perspectives*, Note présentée au "Peacekeeping and the Challenge of Civil Resolution", University of New Brunswick, 25–26 September, 1992
[538] Commission Carnegie, Op. cité, p. 4.
[539] Ibid, p.7.
[540] Ibid, p.9.
[541] Coulon, J., *Les casques bleus*, Montréal,, édition Fides, 1994, p.317.

prévention structurelle doit combler trois besoins fodamentaux: la sécurité, le bien-être et la justice entre les peuples.[542] Pour être durable, la prévention structurelle doit pouvoir donner des moyens équitables aux différents groupes ethniques de régler leurs différends.[543] L'Etat doit donc fournir un éventail d'options perçu comme équitable par tous pour permettre un choix autre que l'utilisation systématique de la violence.

Il faut limiter les conditions qui engendrent des conflits. Comment? Il y a plusieurs conditions qui sont mentionnées par les scientifiques comme étant les sources des conflits intercommunautaires et destructifs. Parmi elles on distingue: 1) l'augmentation de l'inégalité entre le pouvoir et la situation économique de la société; 2) la dégradation de la situation économique; 3) la diminution des actions réciproques et de la communication entre les communautés etc.[544]

Lorsqu'il y a un préalable à l'apparition d'un conflit, pour l'éviter, la politique doit tenter de diminuer l'inégalité, d'améliorer les conditions économiques et sociales, d'intégrer les immigrés et d'améliorer le dialogue entre les communautés aux identités différentes. L'application de cette politique a des risques, mais sa non-application aussi. La diminution de l'inégalité engendre des attentes souvent irréalisables chez les plus défavorisés, en même temps qu'un sentiment de menace chez les mieux lotis, ce qui peut provoquer une la haine mutuelle. Mais si les conditions sociales et économiques s'améliorent et que les identités communes deviennent plus évidentes, ce processus peut être contrôlé. Le risque est que le fait de mettre l'accent sur les identités communes peut être perçu par certains membres de la société comme une assimilation forcée de la part du groupe dominant. L'identité commune ne doit pas imposer le refus des principales identités personnelles.

Un autre ensemble de mesures est orienté vers l'endiguement de la violence par le développement de mécanismes officiels et officieux pour la gestion des différends. Dans le

[542] Commission Carnegie, Op. cité, p.20.
[543] Ibid., p. 20.

cadre d'un Etat, elles varient en fonction de l'élection des organes de direction, qui assurent la représentation de chaque communauté (comme par exemple à Chypre), jusqu'à la création de centres locaux, qui aident à la réconciliation entre les communautés. L'établissement de liens durables entre les leaders et les gens ordinaires des différentes communautés dans le cadre des Etats ainsi qu'entre les Etats eux-mêmes, peut être utile.

D'autres mesures qui tentent de contenir le conflit et d'empêcher l'augmentation de la violence se caractérisent par les entretiens informels, l'introduction de mesures contre la violence etc.[545]

Il faut limiter les menaces et les actions destructrices isolées. Au stade du conflit où un groupe ethnique menace un autre de recourir à la violence, il faut entreprendre des mesures préventives supplémentaires capables d'endiguer l'explosion de celle-ci. Les menaces de recours à la violence témoignent le plus souvent de l'absence ou de l'inefficacité de moyens alternatifs pour corriger les injustices.

Face à de telles menaces, la politique traditionnelle exige de répondre par des contre-menaces. Le but est de contenir l'ennemi, de l'arrêter. Mais dans ce cas aussi le risque d'embrasement du conflit existe, créé par cette surenchère de menaces et de contre-menaces.

Les actions plus constructives exigent une réponse attentivement mesurée. Pour apaiser un parti soulevé il faut lui donner l'assurance que ses intérêts et ses valeurs ne sont pas menacés. Cela peut se faire par l'intermédiaire de déclarations et d'actions unilatérales comme ce fut le cas des leaders macédoniens après la désintégration de la Yougoslavie.

Une intervention externe, surtout si elle vient de la part d'un gouvernement légitime de tel ou tel pays, peut réussir à imposer un cessez-le-feu.

Il est des cas où certaines actions, telle l'élaboration des buts prioritaires pour les antagonistes, peuvent signifier en réalité la recherche d'un ennemi commun, contre lequel ces

---

[544] Gotchev, A., Op. cité, p. 70.
[545] Gotchev, A., Op. cité, p. 71.

derniers peuvent s'unifier. Si le conflit n'a pas atteint un stade de trop grande escalade, celui-ci peut être résolu en rassurant les parties quant au fait qu'aucun des deux ne vise la destruction de l'autre, ou que les deux ne cherchent qu'à défendre leurs propres intérêts. C'est ainsi qu'une base solide pour le déroulement des négociations peut être assurée.[546]

Lorsque la violence est répandue et massive, l'endiguement de l'escalade d'un conflit devient très difficile. Le seul choix qui s'offre aux parties est la victoire ou à la défaite. Pour les extrémistes cela signifie une élimination pure et simple de l'ennemi; une position plus modérée consiste à affaiblir l'autre de telle manière que celui-ci renonce à toute idée de victoire ou simplement de résistance, et accepte l'alternative du dialogue dans le but d'aboutir à la signature d'un accord quelconque le préservant de la défaite totale.

Dans ce cas la prévention n'est plus un but en soi. Les dispositions actives comprennent des mesures dont le seul but est d'arrêter ou de limiter la violence. Une combinaison de mesures comme la renonciation à l'aspiration à une victoire ou la crainte d'une défaite, l'intervention de pays prônant le "*peacekeeping*", l'opposition active face aux belligérants, ainsi que la limitation des armements, peut prévenir la violence.

Les conflits de longue durée deviennent plus difficile à résoudre. Dans ce genre de cas les acteurs conflictuels jouent un rôle très important. En effet, l'épuisement de leurs moyens militaires ou logistiques peut, par exemple, servir à annihiler progressivement l'idée de l'utilisation de la lutte armée comme moyen d'action, celle-ci étant trop coûteuse en termes financiers et en vies humaines. L'un des moyens les plus efficaces pour convaincre la partie adverse de la possibilité d'un compromis, est de déclarer (médiatiquement) l'intention d'une volonté de conciliation, et d'effectuer des gestes prouvant sa bonne volonté (libération de prisonniers, etc.). Ces gestes doivent continuer même s'ils sont unilatéraux dans l'attente d'une réponse de même nature de la partie adverse.

[546] Morrison, Alex, Op. cité, p.18.

Les changements extérieurs sont aussi très importants. Il est possible que la violence des conflits internes diminue en intensité, dans la mesure où il existe une menace exercée par un ennemi commun extérieur au conflit en cours.

L'engagement des médiateurs contribue lui aussi à l'apaisement commun des antagonistes, ainsi que dans une certaine mesure à leur réconciliation.[547] Cet engagement comprend des groupes de travail, chargés de la résolution du problème, des groupes de dialogue élargis, des programmes éducatifs, l'ouverture d'instructions judiciaires à l'encontre des individus ayant commis des crimes contre l'humanité ou des crimes de guerre.

b) La recherche d'une solution politique à un conflit

Les stratégies utilisées pour la création d'une communauté civile à caractère multiethnique peuvent ne pas être liées uniquement ou principalement au "*peacekeeping"* préventif. Malgré cela, lorsqu'on assiste à des tentatives, à un stade précoce pour établir une telle société, il est indispensable de prévoir le rôle des forces de "*peacekeeping*". Ces dernières peuvent veiller au respect des droits de l'homme et au bon déroulement des élections, ou bien assurer la protection des personnes ayant un pouvoir décisionnel ou consultatif et qui souhaitent se rencontrer afin de débattre de problèmes concernant l'issue ou l'avenir d'un conflit. Des organismes, comme par exemple, l'OSCE, tentent de créer un lien entre le maintien de la paix et le respect des droits de l'homme, en créant des missions de "monitoring" et en renforçant le rôle du Haut Commissariat pour les Minorités Nationales.

Selon Kaufman l'un des moyens de diminuer les risques d'une éventuelle agression extérieure, est de mettre en place des forces de "*peacekeeping*" tout le long de la frontière. [548]

[547] Gotchev, A., Op. cité, p. 73.
[548] Kaufman, S., Op. cité.

Mais en 1974, la Turquie envahit le nord de Chypre malgré la présence des forces de maintien de la paix de l'ONU (UNFICYP). En conséquence, on peut en déduire que la seule présence des forces de l'ONU est insuffisante pour endiguer efficacement une invasion potentielle. Ces forces doivent jouir du soutien du conseil de sécurité de l'ONU. Dans chaque cas d'invasion potentielle, les pays agresseurs doivent prendre acte du fait que chaque tentative d'envahir un territoire protégé par les forces de "*peacekeeping*" sera suivie par des actions concrètes de la Communauté internationale. Cela ne peut se faire que si les forces de "*peacekeeping*" préventif sont accompagnées par des armées des membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU. En effet, la présence des armées britanniques au sein de l'UNFICYP permet de contenir les attaques turques dans certaines parties de Chypre, notamment l'aéroport international de Nicosie. Dans le même genre de contexte, nous pouvons mentionner la présence des Etats-Unis au sein de la FORPRONU en Macédoine, qui a permis de déjouer, pour un temps, les projets des acteurs locaux, mais dont l'efficacité a été épuisée au bout du compte.

La recherche d'une solution politique à un conflit n'est qu'un aspect parmi de nombreux autres types d'intervention des acteurs internationaux. Ce type d'intervention ne peut se développer que parallelèment à tout un complexe d'efforts ayant pour objectif d'interrompre les actions militaires. C'était le cas en Slovénie, puis en Croatie et finalement en Bosnie.

Les observateurs de l'UE et de l'OSCE, envoyés dans ces régions, ne peuvent pas faire plus que d'observer les zones mentionnées. Leur rôle principal est d'aider la FORPRONU et d'envoyer aux autorités internationales des rapports sur la situation dans la région. Un autre rôle clef de ces observations est la prévention et parfois même l'endiguement

dans des zones considérées comme explosives, tels le Kosovo, la Macédoine, le Sandjak, la Voïvodine et les régions frontalières avec la Hongrie, la Bulgarie et l'Albanie.[549]

Le travail du contingent d'observateurs de l'UE et de l'OSCE, qui est relativement petit (moins de 400 observateurs) est bien intégré dans les efforts communs de stabilisation. Le "*peacekeeping*" lui-même reste plutôt de la responsabilité de la FORPRONU. Cette tâche a plusieurs dimensions: 1) démilitarisation des zones se trouvant sous la protection de l'ONU ; 2) contrôle des frontières et 3) observation des forces policières locales, avec le but d'assurer leur impartialité et de prévenir des violations des droits de l'homme. Comme complément à tout cela, les casques bleus de l'ONU agissent en tant que médiateurs dans les conflits et les tensions locaux. Elles ont aussi une responsabilité délicate, qui est notamment de protéger les villes déterminées par le Conseil de sécurité de l'ONU comme "zones de sécurité".[550]

En automne 1992, il y a deux zones de commandement où les forces de l'ONU s'installent: en Bosnie-Herzégovine et en Macédoine. Et c'est à partir de ce moment que la mission des casques bleus en Bosnie commence à se limiter plutôt à l'escorte des convois de l'aide humanitaire, qu'au vrai "*peacekeeping*".[551] Au mois de mars 1995, le FORPRONU se réorganise et se divise en trois: le FORPRONU qui concentre ses actions en Bosnie, l'UNCRO (l'opération de l'ONU pour le rétablissement de la confiance en Croatie) travaille en Croatie, et l'UNPREDEP (les forces de l'ONU pour la mise en place préventive) qui doit prévenir les combats militaires en Macédoine.

Le 31 mars 1993, l'ONU approuve un plan d'imposition "des zones où les vols sont interdits". Ce sont des zones au-dessus du territoire de la Bosnie-Herzégovine. Il s'agit ici d'une menace. Son but est d'empêcher les Serbes de Bosnie d'entreprendre une nouvelle offensive contre les Musulmans de Bosnie et d'obliger les leaders serbes politiques et

[549] (CSCE/CPC 1993: 3-5)
[550] Ces zones sont: Srebrenica–au mois d'avril 1993; Sarajevo, Tuzla, Gorajde, Bihač et Zepa–au mois de mai 1993.
[551] (CSCE/CPC 199: 23–24)

militaires à retourner à la table des négociations et à signer le plan de paix de Vance-Owen. Le 1er avril 1993, une nouvelle résolution plus concrète menace la Serbie de sanctions économiques et de limitations commerciales plus dures, si le plan est rejeté. Le 2 avril 1993, officiellement, l'OTAN accepte d'appliquer l'interdiction des vols. Dix jours plus tard l'OTAN commence à patrouiller l'espace aérien au-dessus de la Bosnie.[552]

Le 17 avril 1993 le Conseil de sécurité de l'ONU vote une résolution qui rend effective l'application des sanctions économiques contre la Fédération yougoslave si les Serbes de Bosnie et la direction serbe refusent la signature du plan Vance-Owen.. La date fixée est le 26 avril 1993. L'embargo doit provoquer un total isolement économique et financier de la Serbie.[553]

L'intention est d'exercer une pression directe sur le leader serbe S. Milošević pour que ce dernier arrête de soutenir financièrement et militairement les Serbes de Bosnie; les obligeant ainsi de retourner à la table des négociations. En fait, cette intention sous-entend deux tentatives indirectes depression:

1. C'est la tentative de l'ONU d'obliger Milošević à signer le traité et
2. Les efforts de Milošević pour obliger Karadžić à faire de même.[554]

Pour les sanctions, il faut noter que leur application éventuelle donne aux gouvernements occidentaux plus de prestige. Par leur intermédiaire, les gouvernements occidentaux renforcent l'impression qu'ils entreprennent des actions adéquates dont le but est de punir les coupables. C'est le leader Milošević qui est accusé d'être le principal responsable de la guerre. L'OSCE est désignée comme l'organisation la plus apte à résoudre la crise.[555]

---

[552] Riding, A., *L'OTAN est d'accord d'imposer l'interdiction des voles sur Bosnie, demandée par les Nations Unies*, New York Times, 3 April, A5, 1993
Burns, J.F., Op. citée, New York Times, 4 August, 18, 1993
[553] New York Times, 18 April 1993, p. 16
[554] Lewis, P., *Face aux actions américaines, les leaders des Serbes bosniaques signent le plan de paix*, New York Times, 3 May, A1, A10, 1993
[555] C'est-à-dire, il faut insister sur le fait que c'est une guerre civile et qu'il est impossible de faire grand-chose pour prévenir son développement. Mais malgré cela il est possible d'accélérer sa cessation. Cela peut se faire si,

Ainsi, il s'avère que les sanctions économiques non seulement proposent une alternative à une intervention militaire directe, mais elles se révélent aussi comme une sorte de "plus petit dénominateur commun**".** Mais les sanctions empêchent la réussite des essais visant à résoudre le dilemme de la souveraineté nationale. Car en liant le problème à la Serbie et aux Serbes, sa résolution est mise entre les mains de Milošević**.**

Les sanctions sont anoncées comme étant un instrument supplémentaire pour le succès des négociations et de la résolution politique du conflit. Leur sanctions est de "renchérir" le soutien que Milošević donne aux Serbes de Bosnie. La pression exercée sur la Serbie et sur le président est une conséquence de la supposition que les Serbes de Bosnie n'agissent pas seuls sur la scène politique, mais sont plutôt des marionnettes manipulées par Belgrade dont le but est de réaliser une Grande Serbie. De son coté ce fait légitime les idées des nationalistes serbes qui estiment que le droit d'autodétermination appartient non pas aux républiques, mais aux nationalistes. Donc, tous les Serbes ont des droits légitimes de vouloir habiter dans un seul Etat.

Il faut admettre que les sanctions économiques n'ont pas eu un très grand effet. Elles étaient supposées obliger Milošević à corriger sa ligne politique en lui promettant en échange une reconnaissance internationale. Mais il n'existe aucune garantie qu'il n'exigera pas l'acceptation des prétentions des Serbes de Bosnie à une souveraineté nationale.

En effait ces sanctions identifient la nation serbe plutôt comme une communauté politique en non pas comme des gens dispersés dans de différentes républiques (disons même Etats), se distinguant par la variété considérable de leurs orientations politiques.

Le but des sanctions économiques est peut-être d'orienter l'opinion publique mondiale contre Milošević. Mais les premières réactions des Serbes ne sont pas celles attendues. Ils se

---

par analogie avec les incendies forestiers, "le foyer" de la guerre en Bosnie-Herzégovine est coupé de l'accès au combustible, c'est-à-dire, si les approvisionnements en armements sont arrêtés.

sentent menacés et leurs émotions sentimentales et nationalistes se multiplient. Les sanctions économiques font s'accroître l'influence du gouvernement - celle de Milošević en particulier.

C'est aussi un peu à cause de tout cela que le 1er mai 1993 le président Clinton accepte "en général" de donner l'ordre aux forces aériennes américaines d'arrêter les combats dans les Balkans. L'aviation des Etats-Unis doit être utilisée pour protéger les régions musulmanes d'une future agression serbe. Les menaces sont orientées vers les unités militaires des Serbes de Bosnie et leur but est de stopper la future escalade des actions de combat.[556] Il existe aussi un engagement de principe à lever l'embargo sur la livraison d'armes aux Musulmans. Les menaces deviennent beaucoup plus claires et plus déterminées dans la déclaration de Christopher, faite le lendemain.

Les représentants des Etats-Unis supposent que ce qui peut pousser Karadžić à retourner à la table des négociations, peut obliger le général Mladić à arrêter les tirs d'artillerie contre les villages musulmans.[557]

Le 6 mai 1993, le parlement des Serbes de Bosnie vote par 65 voix contre 1 (et 12 voix d'absentions), le rejet de l'accord de paix et l'organisation d'un référendum. Le même jour, les tirs d'artillerie continuent contre les régions musulmanes en Bosnie de l'Est et de l'Ouest.[558] Et c'est là que le Conseil de sécurité de l'ONU, en réponse à la poursuite de l'agression, proclame six enclaves musulmanes comme étant "des zones de sécurité" protégées: Sarajevo, Tuzla, Zepa, Gorajde, Bihač et Srebrenica.[559] Les conquêtes militaires et la purification ethnique sont l'une des raisons de l'échec de l'accord politique basé sur le plan Vance-Owen. L'encouragement qu'Izetbegovič reçoit de la part de Washington en est une autre. Ainsi, il se sent plus sûr de pouvoir négocier des territoires plus larges pour les

[556] Friedman, New York Times, 9 May, A1, 1993
[557] Lewis, P., Op. cité, le 3 mai 1991, A1, A10.
[558] Kinzer, S., *Les Serbes rejettent le Pact sur la Bosnie qui interpose les amis et les énemis et insistent pour un référendum*, New York Times, 6 May, A1, A16, 1993
[559] Prial, F. J., *La résolution crée des espaces protégés, mais n'assure pas la sécurité des emprovisionnements*, New York Tiems, 7 Ma, A11, 1993

Musulmans. Plusieurs observateurs débattent pour savoir si en effet, le plan Vance-Owen n'est pas un plan qui légitime la conquête des territoires ethniquement purs. Le soutien international au plan Vance-Owen subit lui aussi un échec, car, comme dans le cas de la décision de l'UE de 1991 concernant la reconnaissance de la souveraineté des républiques, cette reconnaissance et ce soutien sont entrepris sans négociations préalables destinées à déterminer les frontières et sans respecter les principes de l'autodétermination nationale.

Même si les représentants de l'Europe et de la Russie sont d'accord avec les exigences des Etats-Unis pour une action plus forte, ils en rejettent les deux propositions principales; c'est-à-dire que l'embargo sur les armements contre les Musulmans soit levé et que le mandat pour les attaques aériennes soit élargi au-delà des zones de sécurité pour imposer un armistice plus ou moins général dans toute la région. Dans le deux cas les Européens sont soucieux de la sécurité de leurs forces de "*peacekeeping*" car ces dernières peuvent se transformer en cible des représailles des Serbes de Bosnie. Les Européens préconisent la mise en place de contingents militaires des Etats-Unis en Bosnie pour rendre les menaces de l'OTAN plus vraisemblables. Mais les représentants des Etats-Unis au Conseil de Sécurité rejettent cette option. Il devient évident que les différences entre les intérêts des Etats-Unis et de l'Europe se multiplient. Cela exerce une influence directe sur la capacité de l'OTAN à s'engager à répondre à l'agression des Serbes bosniaques et à montrer une forte détermination d'agir.

Le 1er août 1993 l'administration des Etats-Unis déclare qu'elle est prête à utiliser les forces aériennes pour renforcer la pression sur les Serbes de Bosnie pour se mettre à la table des négociations afin de parvenir à la conclusion d'un accord de paix. Ces frappes aériennes seront exécutées sans le soutien des Européens.[560] Sous la pression des Etats-Unis de s'engager d'une façon plus ferme, l'OTAN envoie aux Serbes de Bosnie un avertissement officiel. S'ils n'arrêtent pas leurs attaques contre Sarajevo et ne retirent pas leurs contingents

[560] Holmes, S.A., *Les Etats Unis peuvent attaquer les Serbes même sans l'OTAN*, New York Times, 2 August, A3, 1993

et leur artillerie lourde derrière une zone démilitarisée dans un rayon de vingt kilomètres, l'OTAN s'engagera à recourir aux attaques stratégiques de bombardement et aux frappes aériennes contre les armées serbes.[561] Cet avertissement marque le début d'une nouvelle stratégie agressive des Etats-Unis, dont le but est d'entreprendre une menace effective d'endiguement et de contrainte. De nombreux avions de l'OTAN sont mis en place dans la région et commencent à protéger les zones interdites aux vols. Ainsi la menace devient plus catégorique.[562]

La réponse des leaders serbes tombe le 3 août. Ils menacent de réagir par des attaques aériennes contre les forces de "*peacekeeping*" de l'ONU.[563] L'OTAN, ainsi que les membres du Département d'Etat des Etats-Unis répondent en annonçant que les frappes aériennes seront utilisées pour l'élimination de l'armée serbe mise en place autour de Sarajevo. Même si les combats en Bosnie continuent, quelques heures après l'ultimatum de l'OTAN, les attaques d'artillerie contre Sarajevo s'arrêtent.

Il s'avère que la menace peut être efficace. C'est pour cette raison que les représentants de l'OTAN élargissent leur champ d'action à d' autres zones de sécurité.

Selon le chapitre VII du traité fondateur de l'ONU les Forces d'application de l'OTAN se trouvent sous le commandement et sous le contrôle de l'Alliance. Elles sont composées de contingents terrestres, aériens et maritimes des Etats membres de l'OTAN et d'autres Etats. Leur but est d'assurer le respect des clauses de l'accord de Dayton.

La signature de l'accord de Dayton en 1995 a aussi son prix. Les leaders serbes de Bosnie sont exclus des négociations, et les acquisitions territoriales des Croates bosniaques, sont beaucoup plus considérables que celles proposées par le plan Vance-Owen. En effet,

---

[561] Whitney, C.R., *L'OTAN envisagee se joindre aux attaques aériennes des Etats Unis contre les forces serbes*, New York Times, 3 August, A1, 1993

[562] Le 9 août 1993 est fixé comme un délai officieux. A cette date les représentants de l'OTAN doivent se rencontrer et décider si les forces des Serbes de Bosnie ont relâché le cercle autour de la ville pour éviter la réaction des pays Occidentaux. *(Jehl, Douglas, "U.S. Turns Bosnia Threat into Near Ultimatum", New York Times, 4 August, A1, 1993)*

l'accord de Dayton légitimise les frontières territoriales gagnées par l'intermédiaire des moyens militaires. Le contrôle territorial des Serbes bosniaques est réduit à 49% du territoire bosniaque. C'est la coalition entre les Croates bosniaques et les musulmans qui reçoit "la voix décisive". De plusieurs points de vue, cet accord confirme que la Bosnie va se transformer en deux Etats indépendants.

En conclusion nous pourrions dire qu'il y a plus ou moins huit conditions à l'efficacité de la prévention:

1. A cause de la complication des situations conflictuelles et puisque les conditions et les circonstances changent, les forces militaires de prévention doivent être très mobiles et posséder de bons moyens de communication;

2. La création d'enclaves qui isolent les groupes ethniques est indispensable;

3. La communauté internationale doit respecter les droits des minorités qui ont fait recours à la sécession et doit sanctionner tous les Etats qui ne les respectent pas;

4. Tous les acteurs d'un conflit doivent être inclus dans le processus de négociations;

5. La communauté internationale doit assurer des forces de "*peacekeeping*" de réaction rapide. Elles doivent être un moyen légitime d'endiguement et de limitation des conflits ethniques interétatiques faisant recours à la violence;

6. Les formations civiles temporaires doivent recevoir une assistance;

7. Le retour des réfugiés doit être assuré;

8. Les approvisionnements en aide humanitaire doivent continuer à être protégés;

---

[563] Burns, J.F., *L'aube amène de l'espoir pour le Sarajevo silencieux*, New York Times, 4 August, A8, 1993

c) La place des négociations dans la prévention des conflits.

Les négociations sont une partie essentielle de la prévention. Elles représentent un processus dans lequel deux ou plusieurs acteurs échangent des idées, de l'information et des opinions dans le seul but d'arriver à une solution acceptable pour tous.

Les négociations sont un processus de communication qui donne aux protagonistes la possibilité de trouver une issue acceptable, tout en sauvegardant leurs différences.

On peut identifier au minimum deux processus dans les négociations:

1. Reconnaissance du problème et
2. Résolution du problème.

Le premier a pour but de faire distinguer les positions et les intérêts des uns et des autres. Le deuxième constitue le cadre dans lequel les antagonistes sont supposés chercher des points communs; et cela malgré leurs différences.[564]

Souvent de nombreuses circonstances de caractère et d'origine différents entourent les négociations voire les influencent. Seules celles qui contribuent au changement des buts et des positons des acteurs nous intéressent. Sans doute, ces circonstances jouent-elles un rôle important pour le résultat final lié à la résolution d'un conflit.

Les différents facteurs qui influencent le processus des négociations sont liés et interdépendants l'un de l'autre. Très souvent la situation ne dépend pas de la volonté des négociateurs.

La situation internationale est un facteur essentiel. Son importance est énorme et souvent décisive. C'est valable surtout pour l'état actuel des relations internationales car il existe une

[564] Vassileva, E., *Les facteurs socio-psychologiques des négociations*, Relations internationales, Sofia, N1, 2003, p.45

organisation universelle, l'ONU, dont le statut est accepté par tous. A la différence des menaces de sanctions, les stimuli positifs internationaux, contribuent aux solutions acceptables pour tout le monde.

Un autre facteur important est le danger des dommages inacceptables, que les acteurs peuvent subir si aucune solution n'est trouvée au conflit. En général chaque partie prenante dans le processus des négociations a sa variante qui doit être utilisée dans le cas où celles-ci risquent d'échouer. Elle est connue sous le nom de BATNA *(Best Alternative to Negociated Agreement)*. C'est "une issue de secours", l'atout de celui qui est en train de négocier contre son adversaire dans le dialogue. Et c'est au moment où cette alternative s'avère inefficace qu'il est possible de parler des "dommages irrémédiables (ou aussi inacceptables)". En général, il s'agit de l'effondrement d'un Etat, de la perte du territoire, de l'effondrement économique, d'une révolution interne etc. C'est une tactique qui peut "menacer" chaque participant aux négociations, quelle que soit sa position de force, car chacun d'eux est vulnérable.[565] Par exemple, en 1905 le tsar russe Nicolas II capitule devant le Japon lors des négociations de Portsmouth, non pas parce que l'armée russe est vaincue, mais parce que son pays est en proie à de graves difficultés intérieures.

La combinaison de plusieurs facteurs, y compris de caractère accidentel, crée une situation qui prive soit l'un, soit les deux participants d'une liberté d'action, et celle-ci détermine très souvent le déroulement du conflit et des négociations. La plupart des pays d'Europe de l'Ouest étaient opposés à l'action de force américaines au Kosovo, ainsi qu'à l'adhésion des Etats de l'Europe de l'Est à l'OTAN. Mais ils n'ont pas osé s'opposer fermement à Washington qui dès 1993, les avait menacés de son retrait de l'OTAN et qu'il "lèverait" son parapluie nucléaire de l'Europe de l'Ouest. Ainsi, un groupement d'intégrations aussi puissant que l'Union Européenne, ne dispose en réalité d'aucune liberté d'action lors des plus

[565] Vassileva, E., Op. cité, p.45

importants forums internationaux. Elle est même incapable de formuler et de mettre en place une Politique étrangère et de sécurité commune(PESC).

L'ingérence d'un pays tiers est un facteur planifié ou spontané. Cette ingérence peut intervenir sous différentes formes. Le plus souvent il s'agit d'arbitrage, de médiation ou de services de bonne volonté. La médiation suppose une participation dans le processus de négociations. Le médiateur doit non seulement conseiller les négociateurs, mais aussi proposer lui-même des initiatives capables d'apaiser ou de résoudre le conflit. La perception traditionnelle selon laquelle le médiateur doit être absolument impartial et indépendant n'est pas toujours juste. Très souvent et même en général, les participants au processus de négociations, réellement intéressés par un accord, préfèrent comme médiateur un pays tiers qui connaît bien l'histoire du différend et est lui-même intéressé par une solution acceptable pour tout le monde. Un tel pays paraît beaucoup plus utile pour la gestion pratique du conflit que ne l'est un acteur international ne connaissant pas son "mystère". Et si le médiateur traite les deux antagonistes d'une façon égale, il est possible qu'il soit accepté par tous, même si ses relations se raprochent de l'une des deux parties.[566]

Le médiateur peut soulager beaucoup la situation des antagonistes en leur épargnant des humiliations et d'autres embarras *(face–saving)*. Cela se fait surtout quand il prend la responsabilité des concessions qu'ils ont faites. Chaque négociateur peut expliquer à l'opinion nationale et internationale qu'il cède suite à la demande d'un pays ou d'une institution connus et respectés et non à son antagoniste.

Parmi les facteurs de situation les qualités humaines du médiateur sont un facteur purement subjectif, mais qui a une très grande importance. Il n'est pas toujours possible de trouver un diplomate compétent et de bonne volonté. Les qualités humaines jouent un rôle primordial. Tous les facteurs objectifs et toutes les réalités du conflit et du processus de

[566] Vassileva, E., Op. cité, p. 46.

négociations (force, droit international, intérêts et besoins nationaux), se réfractent par le prisme des perceptions humaines. La façon d'interpréter toutes ces perceptions, de prendre en considération les intérêts du partenaire et de l'antagoniste–tout cela influence énormément les résultats des négociations.

La solution dépend aussi des pays concernés par le différend, c'est-à-dire leur façon de percevoir "les signaux extérieurs", est-ce qu'ils vont se soumettre aux suggestions et aux insinuations extérieures. Dans une grande mesure, c'est à eux de décider s'ils vont se soumettre aux décisions à court terme, ou bien aspirer à une solution à long terme. Dans ce sens, le facteur de situation ne devrait pas servir d'excuse pour des actions entreprises par l'Etat.[567]

Malheureusement cette tendance s'observe dans plusieurs cas historiques. Le facteur de situation est exploité pour se défendre, pour s'innocenter et accuser l'autre Etat (ou respectivement les autres). Une chose assez caractéristique pour les Balkans est la phrase: "Les grandes puissances nous ont imposé cela". Par exemple, l'entrée de la Bulgarie dans la Deuxième Guerre mondiale aux côtés de Hitler est justifié par la menace d'une invasion allemande. Cela n'a pas empêché les gouvernants bulgares d'annexer eux aussi de larges territoires grecs et yougoslaves avec l'aide des Allemands. Le fait que ces régions étaient peuplées en majorité de Bulgares ne justifiait pas leurs actions et ne pouvait pas servir d'excuse devant le monde.

Un autre trait caractéristique aux Balkans est de dire que puisque "mes actions s'expliquent avec le facteur de situation", il est possible d'attribuer à l'adversaire des impulsions malintentionnées. La réflexion est que l'adversaire ne réagit pas d'une manière hostile car quelqu'un l'y a incité, mais parce qu'à l'origine il est "mauvais". "Des Valaques perfides" ou "des Byzantins finauds et malins" sont des expressions fréquentes dans les

[567] Vassileva, E., Op. cité, p.50

Balkans. Connaissant ce détail, les diplomates impliqués dans les affaires balkaniques, peuvent faire changer la situation pour améliorer le climat psychologique entre les Etats.

Les experts internationaux appartenant à l'école moderne aiment caractériser le conflit dans son ensemble et le processus de négociations partiellement du point de vue de la théorie des jeux. Ils l'appellent lutte des stratégies dont la somme est nulle ou dont la somme est non-nulle. Sous le terme "somme nulle" ils entendent la position des pays (ou du moins la position de l'un des pays) dans laquelle le bénéfice de l'un des négociateurs signifie la même perte pour l'autre (c'est-à-dire que la somme des deux quantités opposées est égale à zéro). Dans les stratégies des jeux à somme non-nulle, les adversaires essayent d'enrégistrer des acquis qui ne portent pas atteinte aux intérêts vitaux de l'autre négociateur. Le talent du négociateur consiste à trouver de tels sujets dont il soit possible de tirer un certain profit sans empêcher l'interlocuteur de tirer lui aussi des profits dans un autre domaine.

En effet, la stratégie du jeu à somme nulle est une stratégie de confrontation. Son but est de rendre l'adversaire plus faible, de le désavantager et même de le liquider physiquement. Très souvent, elle est mise en pratique par l'intermédiaire d'un diktat ou d'un ultimatum. Quand le faible cède, en réalité il n'y a plus de dialogue, ni de négociations.[568] Un exemple typique est le Congrès de Berlin de 1878 quand les pays Balkaniques ne sont même pas invités aux négociations.

Dans le cas de véritables négociations, plusieurs moyens sont utilisés pour atteindre la stratégie à somme nulle. Le moyen le plus classique est la menace indirecte, quand le pays plus faible butte sur la position intransigeante du plus fort, et par conséquent il est obligé de céder. Très souvent cette menace est appliquée par l'intermédiaire de la diplomatie de l'épuisement, quand les deux s'obstinent pendant une période assez longue, sans vouloir changer leurs positons. Au bout du compte le plus faible (ou le plus vulnérable) n'arrive pas à

[568] Vassileva, E., Op. cité, p. 47.

poursuivre les négociations et accepte une solution qui en réalité représente une perte pour lui. Parfois le résultat dont la somme est nulle est réalisé par l'intermédiaire de la tricherie.[569]

La stratégie de l'accord apparent reprèsente le cas de la tricherie. Là, les deux adversaires (ou au moins l'un des deux) s'assoient à la table des négociations tout en ayant clairement conscience que l'accord présent sera fictif, et qu'après un laps de temps il sera révisé au profit de l'un ou de plusieurs antagonistes. De pareils accords sont caractéristiques de la crise yougoslave des années 1990.

Une stratégie très importante pour le faible participant au conflit est la référence au droit international.[570] Malheureusement cela ne peut pas toujours aider. Lors des négociations du Traité de Neuilly de 1919, la délégation bulgare essaye de s'appuyer sur le droit international et sur des documents internationaux, pour prouver que la Bulgarie a des droits sur certains territoires litigieux. Mais très souvent la maxime romaine "vae victis" est valable pour le faible.

Dans certains cas le fait de s'appuyer sur le droit international peut être efficace, surtout s'il existe des différends dans le camp des vainqueurs ou bien si la situation internationale est favorable.

L'expérience montre que les stratégies et les tactiques utilisées pour la résolution des conflits sont étroitement liées aux objectifs à atteindre et aux tâches à résoudre. Plus la volonté de compréhension entre les négociateurs est grande, plus il est possible que les méthodes utilisées soient dépourvues de confrontation et inspirent la confiance. Et au contraire, quand les contradictions sont très fortes, les menaces deviennent plus nombreuses, les facteurs de situation sont de plus en plus utilisés et les acteurs procèdent à des manœuvres diplomatiques risquées.[571]

---

[569] Vassileva, E., Op. cité.
[570] Ibid, p.53.
[571] Aleksandrov, E., *Gestion des conflits et des négociations dans l'époque actuelle*, Relations internationales, Sofia, N2, 2001, pp.63-78

Chapitre3:
Le rôle des facteurs régionaux dans le processus de résolution des conflits

C'est à partir des années 1990 que la participation au maintien de la paix et la gestion des conflits d'acteurs régionaux et sous-régionaux, complétant le rôle de l'ONU, a commencé à se concrétiser.

Dans son Agenda pour la paix publié en 1992, le Secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros Ghali, consacre un chapitre à la "coopération avec les accords et organismes régionaux".

Dans son article 21, la Pacte de la Société des Nations souligne l'utilité des ententes régionales pour le maintien de la paix. Le Chapitre VIII de la Charte est consacré aux accords et organismes régionaux destinés à régler les affaires qui, touchant au "*peacekeeping*" et au maintien de la sécurité internationale, se prêtent à une action de caractère régional, compatible avec les buts et les principes des Nations Unies.

Il est important de souligner que les auteurs de la Charte ont délibérément renoncé à donner une définition précise des accords et organismes régionaux. La souplesse qui en résulte permet à des groupes d'Etats d'intervenir pour régler une question qui se prête à une action de caractère régional et de contribuer également au "*peacekeeping*" et à la sécurité internationale.

Les acteurs et les organismes régionaux possèdent dans de nombreux cas un potentiel qui pourrait contribuer à l'accomplissement de certaines fonctions, telles, la diplomatie préventive, le "*peacekeeping*", le rétablissement et la consolidation de la paix après les conflits. Aux termes de la Charte, le Conseil de sécurité a, et continuera d'avoir, la responsabilité principale du "*peacekeeping*" et de la sécurité internationale, mais l'action

régionale, par le biais de la délégation et de la coopération aux efforts de l'ONU, pourrait non seulement rendre plus légère la tâche du Conseil, mais contribuer également à la création d'un sentiment plus fort de participation, de concensus et de démocratisation en ce qui concerne les affaires internationales.

En effet, nous pouvons considérer que la coopération avec des organisations intergouvernementales et régionales, ainsi qu'avec des acteurs régionaux, est l'un des nouveaux aspect du "*peacekeeping*".

Voilà pourquoi, nous allons arrêter notre attention sur le rôle joué par les acteurs régionaux dans le processus de résolution des conflits, et plus particulièrement dan sles conflits au Kosovo et en Bosnie-Herzégovine car c'est notamment là, qu'un immense effort régional est engagé afin de transformer ces territoires ravagés par la guerre en un véritable société démocratique.

1. La guerre en Bosnie-Herzégovine et les acteurs régionaux.

La civilisation, écrivait l'historien Mommsen, est "la transition nécessaire du particularisme cantonal par où commence l'histoire de tous les peuples à l'unité nationale, par où ils achèvent, ou doivent achever la révolution de leur progrès."[572]

Dans cette perspective classique, les minorités sont synonymes d'archaïsme; l'évolution des sociétés va dans le sens de leur fusion en ensembles de degré supérieur. Les sociologues sont venus renforcer les historiens dans cette interprétation. Dans la conception de Max Weber, la société se constitue par l'intégration progressive d'unités restreintes et la mise en circulation de leurs traits culturels. [573]

[572] Mommsen, Th., *Histoire Roumaine*, Liv. 1, chap. III, p. 44.
[573] Weber, Max, *Economie et société*, Sofia, édition Naouka i izkoustvo, 1999, p.45.

Ceci expique probablement pourquoi, jusqu'à une date récente, la question des conflits entre minorités et Etat est restée peu étudiée dans les relations internationales depuis la Seconde Guerre mondiale. La seule circonstance où les conflits locaux, en particulier dans le Tiers-Monde, ont repris quelque intérêt, c'est dans le cas où l'une des parties en présence était soutenue par une grande puissance. [574].

Quand on parle de l'Europe balkanique, il faut savoir que cette région prend sa physionomie moderne lors de la dislocation de l'empire ottoman. Deux types de forces entrent en jeu–et en conflit–pour la naissance des Etats de la région: les minorités ethniques qui avaient persisté sous l'empire ottoman et les puissances coloniales qui se partagent leur influence sur les zones importantes pour des raisons stratégiques et économiques. L'Angleterre, la France, l'empire Austro-hongrois et la Russie poursuivent leurs desseins d'expansion et aboutissent au lendemain de la Première guerre mondiale à un partage territorial qui sacrifie délibérément certains peuples et crée de durables frustrations. Plusieurs ensembles sont constitués sur des bases hétérogènes (Yougoslavie, par exemple) et l'équilibre de leur composition ethnique est très fragile.

Le déroulement des conflits en ex-Yougoslavie ne laisse pas les pays voisins indifférents. Leurs intérêts sont atteints car en général, mais surtout dans les Balkans, les conflits se transforment en une catastrophe humanitaire. C'est pourquoi, le rôle qui est joué par les acteurs régionaux est d'une importance primordiale pour la résolution et pour la gestion des conflits.

Dans notre analyse nous allons montrer quelle est l'attitude politique des Etats balkaniques durant le conflit en Bosnie-Herzégovine et durant celui au Kosovo.

La guerre en Bosnie-Herzégovine est la période la plus sanglante de la décomposition de la Yougoslavie. Cette guerre a une influence directe et forte sur les Etats balkaniques.

[574] Wallensteen, P., *Les Etats dans le conflit armé*, 1988, University Upsala, département de la recherche sur la paix et les conflits, rapport N 30, juillet 1989.

Même si cette influence n'a pas attiré l'attention mondiale, ni celle des scientifiques, nous pouvons la définir comme catastrophique. Le degré de la catastrophe n'est pas réalisé tout de suite après le début de la guerre, mais seulement avec le temps.

Vis-à-vis de la guerre en Bosnie, chaque pays balkanique a son propre point de vue et la voit sous le prisme de ses propres intérêts. En général, la période du déroulement du conflit bosniaque est une période assez difficile pour les Etats balkaniques. La Bulgarie, la Roumanie et l'Albanie se trouvent dans une étape de transition qui se révèle plus dure, longue et douloureuse qu'on ne l'imaginait au début. Cette période est liée aux crises politiques internes, à une instabilité économique et à une aggravation des problèmes sociaux, y compris les problèmes minoritaires. La Grèce et la Turquie sauvegardent leur stabilité interne, mais les problèmes ne leur sont pas épargnés. Elles se retrouvent dans un milieu totalement différent qui exige une redéfinition de leur politique extérieure et intérieure.

a) La Turquie et la Grèce face à la crise bosniaque.

Il n'y a aucun autre pays balkanique où la réaction contre la guerre en Bosnie soit aussi forte qu'elle ne l'était en Turquie. Même si le pays souffre de problèmes internes constants, la Turquie se définit comme une force régionale assez importante.[575] Le pays essayait d'entretenir de bonnes relations avec ses voisins balkaniques. Cette tactique était entreprise peut-être pour parer à la tension constante dans les relations gréco-turques.

La compassion envers les Musulmans bosniaques met à l'ordre du jour une question assez importante–à savoir, la politique étrangère turque, est-elle susceptible d'être une politique ethnique; et si oui, dans quelle mesure. A la différence de l'opinion répandue dans la

[575] Kut, S., *La Turquie dans les Balkans post communistes: entre l'activisme et l'autorestriction*, dans: Turkish Review of Balkan Studies, 1996/1997, pp. 3, 39-45

plupart des pays balkaniques, et même parfois dans les discours des politiciens turcs, jusqu'à la fin de la guerre froide la motivation ethno-religieuse de la Turquie n'est pas si forte. Elle s'est manifestée à la suite de provocations venant de l'extérieur. Par exemple, l'opinion publique turque commence à soutenir l'idée d'une politique extérieure plus active vis-à-vis des Turcs résidant dans les pays voisins et vis-à-vis des musulmans des Balkans seulement après les événements ayant eu lieu en Chypre entre 1963–1964 et en 1974. Ce sont surtout les événements en Bosnie qui posent la question de savoir si la Turquie voudra jouer la carte de l'islam et utiliser les arguments ethniques. Cette question est dramatique car en même temps la Turquie doit rester fidèle à son orientation pro-occidentale et à son rôle de seul Etat musulman laïc et démocratique. Le dilemme est de savoir comment aider les "frères musulmans" sans renier à son orientation pro-occidentale.[576]

Malgré la forte pression publique, la Turquie choisit de suivre la politique de la Communauté internationale vis-à-vis de la Bosnie. Mais dès le début, et toujours en restant dans le cadre de cette politique, la Turquie commence à insister pour un engagement international plus catégorique à l'encontre de l'agression, qu'elle définit comme étant une agression serbe. En principe, la Turquie déclare qu'elle est favorable à la levée de l'embargo sur les armes car celui-ci cause des pertes pour les Bosniaques et les Croates et ne leur donne pas la possibilité de se défendre. La Turquie soutient l'idée d'un rôle plus actif de l'OTAN et à partir du mois d'août 1992 elle se déclare favorable aux frappes aériennes. Elle propose la mise en pratique d'un plan d'action spécial dans le cadre de l'OTAN, lequel doit surveiller Sarajevo et les six zones protégées. Le plan est rejeté car pour pour ce moment l'OTAN n'a pas une idée claire de ses capacités de réaction en dehors de son champ d'action.[577] Pour s'assurer que le monde musulman accordera son aide économique et politique à la Bosnie et

[576] Kut, S., Op. cité, p. 3
[577] Soylemez, Y., *Un apérçu du développement des relations turco-croates et quelques points de vue de la Turquie sur la tragédie en Bosnie-Herzégovine*, dans: Turkish Review of Balkan Studies, 1994/1995, N2, pp. 55-61

qu'il se prononcera contre la division de cette dernière, la Turquie utilise son autorité au sein de l'Organisation de la conférence islamique.

Mais la elle se rend aussi compte que son activité fait peur à ses voisins balkaniques. Elle se montre trop sensible vis-à-vis de leurs accusations qui consistent à dire qu'elle suit l'idée de la création d'une zone d'influence neo-ottomane, d'un arc islamique, etc. Selon plusieurs auteurs turcs, c'est la raison pour laquelle la Turquie s'abstient d'actions individuelles plus actives dans les Balkans et soutient les initiatives internationales.

La politique turque suit à 100% les actions multilatérales de la Communauté internationale. Malgré les protestations de ses voisins balkaniques, au mois de décembre 1992, le parlement turc décide d'envoyer des contingents turcs pour prendre part à la FORPRONU. Ainsi, au mois de juin 1994, un contingent de 1430 "casques bleus" turcs est envoyé à Zenica.

La guerre en Bosnie se transforme en un grave problème interne pour la Turquie. Durant ces années le pays est gouverné par une coalition fragile, constamment critiquée de ne pas se rendre compte de la gravité du problème en Bosnie et ne pas intervenir d'une façon plus active en influençant ses alliés.

Quant à la Grèce, la guerre en Bosnie représente une grande épreuve pour sa politique car elle est à l'époque le seul pays de la région membre de l'OTAN et de l'UE. La décomposition de l'URSS et du système socialiste signifiait une grande diminution de l'importance stratégique de la Grèce. En même temps, son rival–la Turquie–a sauvegardé et même augmenté la sienne. La fin de la Fédération yougoslave, avec laquelle Athènes entretenait de bonnes relations, signifiait que la Macédoine aurait son indépendance. Par conséquent, la question macédonienne, qui n'avait jamais disparu de l'ordre du jour de la Grèce, ressurgit avec une force remarquable et envahit totalement l'opinion publique et la politique grecques. La nouvelle situation impose au pays de redéfinir sa place dans les

Balkans et en Europe, et de donner une réponse à la question épineuse concernant l'identité grecque, c'est-à-dire quelle est sa véritable place dans le monde.

La Grèce ne s'est pas avérée préparée pour cette épreuve. Elle n'a pas bien évalué ses capacités à influencer les événements. En fait, en surévaluant son rôle, la Grèce limite son influence. Cette ligne est le plus souvent liée au nom du ministre des Affaires étrangères Antonis Samaras. Mais après son retrait elle est poursuivie par Constantinos Mitsotakis et puis par Andreas Papandréou. A cette époque la situation dans le pays se caractérise par une forte hystérie nationaliste et aucune force politique n'est capable de s'y opposer. Les années entre 1989 et 1994 forment la période dite de "macédonisation" totale de la politique extérieure grecque. La Bosnie et toutes les guerres en Yougoslavie sont vues à travers le prisme d'une République macédonienne indépendante et de la menace pour la sécurité grecque qu'elle représente (il convient là de se poser la question de savoir si une Macédoine indépendante représente réellement une menace pour la sécurité grecque).

Aucun autre Etat ne souhaitait, plus que la Grèce, la sauvegarde de l'unité de la Fédération yougoslave. Jusqu'à nos jours, les Grecs sont persuadés que c'est l'Occident et surtout l'Allemagne qui ont accéléré et même provoqué sa décomposition. Et même si dans les discours politiques grecs il est répété que la Grèce ne doit pas s'engager dans le conflit, la compassion de la population est à 100% réservée aux Serbes. Il est souligné à plusieurs reprises que les deux pays ont la même religion chrétienne orthodoxe, que tous les deux se sont battus contre les Allemands durant les deux Guerres mondiales et que tous les deux ont été envahis par les nazis. Peut-être est-ce le souvenir de sa propre guerre civile qui incite la Grèce à être plus prudente. Quand il s'avère que la Fédération ne peut pas être sauvegardée, à l'affinité religieuse et historique envers la Serbie[578] s'ajoute le désir que cette dernière garde un contrôle quelconque sur la Macédoine. Quant aux Musulmans–"l'attitude envers eux est

[578] Cette affinité existe, mais il ne faut pas surévaluer son rôle.

déterminée par le fait qu'ils sont protégés par la Turquie. Un aperçu sur les médias grecs de l'époque montre que les Serbes sont considérés comme les seuls amis dans la région, qui se battent pour leurs droits historiques en Bosnie, en Krajina et à Knin.[579]

Lors de la rencontre du Conseil des ministres à Bruxelles au mois de décembre 1991, alors que l'avenir de la Yougoslavie y est délibéré, la Grèce ne s'intéresse qu'à la Macédoine et sous-estime les questions générales.[580] Vukovar est déjà détruit, mais la Grèce espère toujours que la Fédération pourra être sauvegardée. C'est la raison pour laquelle elle refuse de participer à la Commission Badinter. Mais elle se soumet aux décisions de l'Europe et le 5 avril 1992, après la Slovénie et la Croatie, elle reconnaît la Bosnie-Herzégovine. Il faut noter que dès le mois de mars 1992, la session des ministres des Affaires étrangères de la Communauté à Lisbonne, avait pris une telle décision.[581] La Grèce continue à entretenir ses contacts avec ce qui reste de la Yougoslavie. Elle veut la reconnaître comme étant le successeur de la Fédération yougoslave. Mais quand les batailles sanglantes d'avril–mai 1992 en Bosnie commencent, les Douze de l'UE désignent la République yougoslave comme le principal coupable du conflit et acceptent une série de documents et de résolutions "marquant au fer rouge" les Serbes bosniaques, l'Armée yougoslave et la République yougoslave elle-même. Au bas de ces documents et résolutions se trouve aussi la signature de la Grèce. Au mois d'août 1992, à Londres, se tient une conférence de paix. Vingt-quatre Etats y prennent part, y compris les républiques yougoslaves. Lors des délibérations la Grèce, avec la France, la Russie, la Chine et la Roumanie, s'opposent à la formule d'après laquelle le seul coupable et le seul agresseur serait la République yougoslave. Ces Etats insistent pour que le texte de la

[579] Balkan Neighbours, Newsletter, 1994, N1, pp.11-12
[580] Hristakoudis, A., *La politique balkanique de la Grèce dans les années 1990*, Sofia, édition Héron Presse, 1998, p. 167
[581] Hristakoudis, Apostol, Op. cité, pp. 168 - 169

déclaration contienne un paragraphe mentionnant la responsabilité égale de tous les participants au conflit.[582]

La Grèce essaye de jouer le rôle de médiateur. Après le rejet du plan Vance–Owen au mois de janvier 1993, la République yougoslave et les Serbes de Bosnie demandent au gouvernement grec de convoquer une conférence internationale. Après quelques rencontres entre Dobrica Čosič et Kostas Karamanlis à Belgrade et à Athènes, au mois de mai se tient la rencontre à Vouliagmeni. Lors de cette rencontre les dirigeants des Serbes de Bosnie (R. Karadžić et Momcilo Kraišnik) acceptent de signer le plan de paix. De Vouliagmeni ils rentrent à Pale. Et c'est là que le Parlement (la Skoupchtina) le rejette, malgré le fait que Mitsotakis essaye lui-même de faire tout son possible pour que le plan soit accepté.[583] La politique de médiation dans le conflit bosniaque est poursuivie par le gouvernement socialiste d'Andréas Papandréou.

Le 1er janvier 1994, au plus fort de la guerre bosniaque, la Grèce accède à la présidence de la Communauté européenne. Et c'est à ce moment qu'elle commet sa plus grande erreur. Au mois de février 1994, la Grèce impose un embargo commercial à la Macédoine. Avec cet acte elle s'oppose à ses partenaires européens. En plus, depuis 1990 et à cause d'un "comportement arrogant" qui selon les politiciens grecs est de nouveau la faute de Samaras[584], ses relations avec l'Albanie et la Macédoine sont mauvaises et refroidies avec la Bulgarie. Ainsi, à l'apogée de ses capacités, la Grèce se retrouve dans un isolement diplomatique dans les Balkans, mais aussi en Europe. En même temps elle apparaît comme l'allié du régime de Milošević, et de là vient l'impression qu'elle attise le conflit dans les Balkans.[585]

---

[582] Hristakoudis, Apostol, Op. cité, p. 171
[583] Ibid, pp. 172 - 173
[584] Glenny, M., *La tentation du purgatoire*, dans "Le paradoxe grec: promesse et purgatoire", Cambridge, Mass., édité par Allison, G.T.and Nocolaidis, K., The MIT Press, 1997, pp. 74-75
[585] Stearns, M., *Les issus pour la sécurité grecque*, dans Larrabee, S. F., "La Grèce et les Balkans: implications dans la politique", édité par Allison, G.T. and Nicolaidis, K., 1997, pp.60 - 66

Pour le monde entier il était incompréhensible que la Grèce se soit retrouvée prisonnière de ses émotions, ses craintes et son hésitation (manque d'assurance). Pourquoi s'est-elle montrée comme un pays balkanique typique et pourquoi n'a-t-elle pas profité des avantages qui lui ont été "donnés" suite à l'effondrement des Balkans communistes? Pourquoi n'a-t-elle pas profité de la faiblesse de Skopje? Pourquoi s'est-elle mise clairement du côté des Serbes en perdant ses chances de renforcer son poids au sein de l'OTAN et de l'UE? Mais il est difficile de réparer les fautes. La politique extérieure grecque est fortement compromise, les Grecs ont gagné la caractéristique d'un allié têtu, hystérique, imprévisible et sans espoir. Comme l'écrit S. Woodward "la violence en Bosnie confirme l'image des Balkans sauvages obsédés par leur histoire; la même chose avec l'hystérie nationaliste grecque". Elle crée un portrait alternatif des nationalités irrationnelles, obsédées par leur passé et par leur Etat.[586]

Voilà pourquoi, les autres actions grecques aspirant à la résolution du conflit en Bosnie et en Croatie restent imperceptibles et mal appréciées.

Ayant pour but de trouver une solution à la crise, le ministre des Affaires étrangères Karlos Papoulias entreprend pluieurs missions "navettes" dans les capitales yougoslaves. La Grèce se déclare contre les frappes aériennes, mais elle n'utilise pas son droit au veto au sein du Conseil de l'OTAN. Ainsi, la décision pour l'application des frappes aériennes est prise au mois de janvier 1994. La Grèce est contre la participation des forces militaires des pays balkaniques dans les opérations de "*peacemaking"*. Voilà pourquoi, elle réagit vivement à la décision de la Turquie d'envoyer un contingent de casques bleus en Bosnie. Elle envoie une lettre de protestation au Conseil. Ce n'est qu'au début de 1996 que des casques bleus grecs partent pour la Yougoslavie. Parmi eux, 250 sont mis en place en Bosnie.[587]La Grèce est contre la levée de l'embargo sur les approvisionnements en armements, mais elle se déclare favorable à la levée partielle de l'embargo contre la République yougoslave. Même après le

[586] Woodward, S., Op. cité, pp.117-118
[587] Hristakoudis, A., Op. cité, p. 177

début des bombardements et la prise des otages, Karlos Papoulias et Gérasimos Arsenis continuent leurs missions de médiation à Belgrade et à Palé. Ils essayent d'imposer l'acceptation des plans du Groupe de contacts et la libération des casques bleus pris en otage.[588]

En conclusion, la politique grecque vis-à-vis de la crise en Bosnie garde son double caractère .Tout en restant un pays ami de la Serbie, elle ne s'oppose jamais aux décisions collectives de ses alliés de l'UE et de l'OTAN, décisions dirigées contre la Serbie.

b) La Roumanie, la Bulgarie et l'Albanie et la guerre en Bosnie-Herzégovine

Au début de l'effondrement de la Yougoslavie, la Roumanie fait des efforts considérables pour sauvegarder de bonnes relations avec toutes les républiques de l'ex-fédération yougoslave. Elle est soucieuse de sa minorité en Voïvodine, mais ce qui l'inquiète le plus est que le virus du séparatisme peut traverser la frontière et s'installer en Transylvanie peuplée de Hongrois. Durant cette période, la Roumanie est en train d'établir de nouvelles relations avec la Communauté internationale. Elle aspire à l'amélioration de son image dans le monde entier et à son adhésion dans les structures euro atlantiques. Avec la même ardeur, elle désire se faire accepter comme leader dans la région des Balkans.

La position roumaine vis-à-vis du conflit yougoslave a évolué d'une façon ambigue. La Roumanie entretient d"étroites relations avec la Serbie. Ses relations avec la Bosnie sont nuancées selon la politique de Zagreb et de Belgrade. La Roumanie est plus prudente que la Bulgarie vis-à-vis de la reconnaissance de la Slovénie, de la Croatie et de la Bosnie-Herzégovine. Elle attend d'abord la reconnaissance de la part des Etats-Unis et de l'UE. En 1992 (mais aussi en 1994) Milošević est acqueilli à Bucarest. Là il parle des "relations traditionnelles d'amitié entre les deux pays". A la fin de 1992 et au début de 1993, avec

[588] Hristakoudis, A., Op. cité., p. 180

l'aggravation de la situation en Bosnie et à cause du fait que la Grèce et la Bulgarie ont déjà des positions plus catégoriques, la politique roumaine prend une nouvelle tournure. Elle essaye de démentir l'impression qu'elle est pro serbe car cela pourrait menacer son ambition de se faire accepter comme un facteur de stabilité.[589] Comme la Grèce et la Bulgarie, la Roumanie déclare qu'elle est contre l'envoi des casques bleus turcs en Bosnie.

Quant à l'embargo imposé à la République yougoslave, la Roumanie suit les résolutions de l'ONU, mais souligne qu'elle subit de graves conséquences et par conséquent, elle se garde pour plus tard le droit de demander des compensations.

Avec la fin des combats et surtout après Dayton, la politique roumaine change. Compte tenu du désir d'adhésion à l'OTAN, la Roumanie envoie en Bosnie un bataillon de 200 personnes et met à la disposition de l'IFOR l'aéroport de Timisoara, le port de Constantza, et procure de l'aide technique et médicale.

Pendant toute son histoire moderne la Bulgarie a eu des relations difficiles avec la Yougoslavie. Voilà pourquoi, même si c'est d'une manière indirecte, l'effondrement de la Fédération et la création d'une nouvelle configuration étatique, sont acceptés comme favorables. Ainsi, même si au début, et comme toute la Communauté internationale, la Bulgarie hésite entre l'autodétermination des républiques et le soutien au profit de la sauvegarde de l'intégrité de la Fédération yougoslave, le 15 janvier 1992, la Bulgarie est le premier Etat dans le monde à annoncer la reconnaissance diplomatique de la Macédoine, ce qui veut dire aussi celle de la Slovénie, de la Croatie et de la Bosnie-Herzégovine. Guidés par un certain instinct historique, les nouveaux politiciens bulgares "sentent" qu'après l'effondrement de la Fédération yougoslave, la Bulgarie pourrait avoir de meilleures relations avec ses ex républiques.

[589] Georgiev, G., *La politique de la Roumanie à l'égard du conflit yougoslave (jusqu'à la fin de 1995)*, dans: Etudes balkaniques, 1996, N2

En même temps l'Etat bulgare se dépêche de déclarer une neutralité totale et une non ingérence dans le conflit en escalade. Au mois d'avril 1993, réagissant selon la formule du consensus (quelque chose d'assez rare vu la forte polarisation du pays), l'Assemblée parlementaire adopte une déclaration de neutralité et de non ingérence et fait appel aux autres pays balkaniques pour qu'ils suivent cette démarche. Cette déclaration est strictement respectée tout au long de la guerre. La Bulgarie se prononce en faveur d'une résolution pacifique sous l'égide de l'ONU. Elle refuse de prendre part à des actions militaires et de mettre à la disposition de l'OTAN des corridors de transport. Ce comportement est très explicite dans quelques cas. D'abord, au mois de février 1994, le président turc Süleyman Demirel aborde la question d'un corridor pour les casques bleus turcs qui doivent rentrer en Turquie. La réponse bulgare est négative. Et deuxièment, après de fortes protestations de la part des socialistes, le Parlement autorise le transit des approvisionnements techniques de l'ONU pour le contingent américain mis en place en Macédoine. Ensuite, au mois de septembre 1995, la Douma russe envoie un ultimatum au Parlement bulgare, exigeant un corridor d'aide humanitaire pour la Serbie. La Commission des Affaires étrangères du Parlement bulgare rejette à l'unanimité cette demande. A cette occasion, dans le journal "*Izvestia*" paraît un article où il est écrit d'une manière sarcastique que "les frères bulgares ne donnent pas leur permission à une aide destinée aux frères serbes".[590]

Le gouvernement de Philippe Dimitrov approuve sans conditions la politique de sanctions à l'encontre de la Yougoslavie. Cette politique est imposée après les résolutions du Conseil de sécurité du mois de mai 1992 et du mois d'avril 1993. Le but principal de la politique étrangère de la Bulgarie est d'adhérer au Conseil de l'Europe et à la Communauté européenne. C'est pour cette raison qu'elle ne pose même pas la question concernant les conséquences négatives des sanctions, ni celle des compensations pour des dégâts subis par le

[590] Zheliazkova, A., Op; cité, p. 59.

pays. Le plus important pour le moment était de se montrer solidaire vis-à-vis de la Communauté internationale. Mais, plus tard, on a pu mesuer le coût pour l'économie du pays qu'ont eu les sanctions à l'encontre de la Yougoslavie.[591]

A la différence de la Grèce et de la Roumanie, la Bulgarie entretient des relations plus ou moins froides avec Belgrade. On pourrait penser que la Bulgarie ne se dépêche pas de reconnaître la nouvelle Yougoslavie–pendant longtemps il n'y a pas d'ambassadeur bulgare à Belgrade. A plusieurs reprises le président bulgare Jeliou Jelev a appellé l'OTAN à procéder à une ingérence militaire. Malgré cela, l'Etat bulgare prend part à la démarche de la Grèce, de la Roumanie et de la Moldavie pour la levée des sanctions. De son côté, le gouvernement socialiste soutient Athènes en faveur la levée de l'embargo qui doit se faire parallèlement au développement du processus de paix.[592]

En outre la guerre de Bosnie est vue en Bulgarie par le prisme de la vie politique intérieure, très fortement polarisée. C'est la période où la Bulgarie essaye de surmonter les conséquences de sa propre crise ethnique.[593]Mais la direction qu'elle choisit est diamétralement opposée à ce qui se passe en Yougoslavie. Cette direction rejette l'ancienne politique d'assimilation et d'expulsion de la population musulmane. Le Mouvement turc des droits et des libertés est l'un des partis les plus importants en Bulgarie.

L'attitude envers la guerre dans les Balkans est motivée par un fort facteur politique. A l'ensemble formé par le Président, le Mouvement turc des droits et des libertés et l'Union des Forces Démocratiques, qui est orientée vers l'Ouest et vers l'OTAN, s'opposent les socialistes et les nationalistes. La gauche a tendance à voir l'effondrement de la Yougoslavie comme une intrigue créée par l'Ouest. Pour ses représentants une intervention éventuelle doit être considérée comme la manifestation d'une offensive américaine et atlantique dans la

[591] Engelbrekt, K., *A Vulnerable Bulgaria Fears a Wider War*, RFE/RL Rapport de recherche, Vol. 2, N12, 19 March 1993
[592] *La diplomatie regarde vers Sarajevo*, journal "Troud", les 18 et 19 janvier 1996, Sofia
[593] Il s'agit des problèmes avec la minorité turque des années 80.

région. Le fait que la Russie et la Grèce ont une position pro serbe simplifie les choses encore davantage. Le Parti socialiste bulgare (PSB) est anti-occidental et pro slave. Voilà pourquoi ce parti, n'a aucune raison de cacher ses sympathies vis-à-vis des Serbes. Ainsi, quand en 1994 le PSB revient au pouvoir, il procède à une activation de ses relations avec Milošević.

Le président Jelev essaye d'équilibrer cette réorientation en faveur de la Serbie. En 1996 il entreprend une visite en Croatie et en Bosnie. A Sarajevo il dit: "Nous sommes ici pour montrer notre solidarité avec la Bosnie-Herzégovine. Nous félicitons le peuple de la Bosnie pour le courage montré durant la guerre."[594]

Ainsi le dédoublement de la politique étrangère bulgare entre le président et le gouvernement du PSB, crée l'impression que les rôles dans la politique bulgare sont divisés et par la suite, que la position est équilibrée.

Les médias en Yougoslavie affirment que la Bulgarie soutient la levée inconditionnelle de l'embargo et suggère qu'elle compte au nombre des amis.

Indirectement, la guerre a une énorme influence sur la Bulgarie. En effet, elle a coupé physiquement la Bulgarie de sa place en Europe. Elle a besoin du contact et du soutien de l'Europe occidentale, or la principale route est fermée. Il en est de même pour une navigation sur le Danube devenue plus difficile.

Selon les informations de la Commission gouvernementale chargée d'examiner les résultats des sanctions, les pertes de l'embargo -d'une durée de 43 mois-s'élèvent à un montant de 8.5 milliards de dollars.

Malgré certaines révélations scandaleuses, les observateurs, ainsi que la Communauté Internationale estiment que la Bulgarie est le pays qui avait le plus strictement respecté les sanctions.[595]

[594] *La diplomatie regarde vers Sarajevo*, journal "Troud", les 18 et 19 janvier 1996, Sofia
[595] Journal "Capital", les 4-10 décembre, 1995, Sofia

L'Albanie traite la guerre en Bosnie et en Yougoslavie à travers le prisme du Kosovo. La principale appréhension est qu'après avoir gagné en Bosnie, la Serbie n'oriente toute sa puissance militaire vers cette province peuplée d'un grand nombre d'Albanais.

Ainsi le problème du Kosovo sort en première ligne et apparaît comme le spectre d'une "Grande Albanie" unissant tous les Albanais.[596]

Malgré son inquiétude pour les Albanais du Kosovo, l'Albanie ne veut pas affronter son puissant voisin du Nord. C'est pourquoi, elle ne profite pas de la guerre de Bosnie pour revendiquer des demandes séparatistes. Mais avant tout, le pays ne dispose pas des ressources nécessaires pour essayer de jouer un rôle actif et individuel dans la région. Le sous-développement et l'anarchie de 1991-1992 provoquent un effondrement économique et révèle à quel point l'Etat est faible.

L'Albanie montre sa volonté de devenir membre de l'OTAN. Le pays développe d'excellentes relations avec les Etats-Unis qui conduiront à un accord en 1995, permettant l'équipement et la formation de l'armée, en contrepartie l'Albanie s'engage à mettre à disposition une base pour des avions de reconnaissance qui survoleront la Bosnie.

Un autre accord militaire de 1992, cette fois-ci avec la Turquie, lui permet de répartir des contingents militaires à ses frontières septentrionale et orientale. Quant au Kosovo, l'Albanie compte sur l'Occident pour empêcher la propagation de la guerre.

C'est pourquoi la position albanaise vis-à-vis de la guerre en Bosnie est double.[597]

Paradoxalement, il apparaît que c'est la guerre de Bosnie qui est à l'orgine d'une politique plus méfiante et plus prudente vis-à-vis du problème du Kosovo, mais aussi d'une plus grande diplomatie aspirant à une résolution pacifique.

Pour l'Albanie le problème primordial à éviter en Bosnie, est le massacre du Kosovo. La politique du Parti démocratique coïncide avec la politique des Etats-Unis et de l'Europe.

[596] Moore, P., *La question albanaise en ex-Yougoslavie*; RFE/FR, Research Report N14, 3 April, 1992

Le parti socialiste quant à lui critique dans un premier temps la position du gouvernement, jusqu'à son arrivée au pouvoir, où il finira par adopter la même politique.

L'Occident est intéressé et veut que l'Albanie reste calme, sans créer de problèmes au moment de la guerre de Bosnie. Ainsi, le président Sali Beriša devient le partenaire principal de l'Occident. Il est considéré comme l'unique personnage capable d'asseoir son rang et son autorité face aux Kosovars et aux Albanais en les incitant à rester calmes et confiants envers l'Occident.

L'Occident "fermait les yeux" devant la corruption et devant les méthodes autoritaires du président qui bafouait les libertés de la presse, du pouvoir judiciaire mais aussi celles de l'opposition. Les Etats-Unis et l'Europe regardaient leur favori uniquement à travers le prisme de leur préoccupation géopolitique pour la sécurité des Balkans. C'était comme s'ils ne se rendaient pas compte que Beriša utilisait consciemment l'ancienne culture politique autoritaire pour créer un Etat mafieux.[598]

Le résultat direct du trafic clandestin sont les pyramides albanaises. Leur durée était remarquable–cinq ans. Leur volume financier est arrivé jusqu'à 2 milliards de dollars environ.

Selon certains auteurs yougoslaves, la Yougoslavie avait peur qu'après la mort de Tito, ses voisins ne s'acharnent contre elle. Mais la Fédération yougoslave s'est écroulée de l'intérieur, à cause de ses propres forces centrifuges. Pendant que le conflit yougoslave s'enlisait, les Etats balkaniques restaient à l'écart et s'orientaient vers la construction d'une économie de marché et vers une société démocratique. La balkanisation de la Yougoslavie n'amène pas à la balkanisation des autres Etats de la région.

Mais malgré le fait que la guerre ne soit pas allée au-delà des frontières yougoslaves, économiquement, politiquement et moralement, elle affecte tous les Balkans. L'embargo ouvre un énorme marché qui dans une certaine mesure remplace les marchés de l'Est et le

---

[597] Zanga, L., *L'Albanie a peur d'une guerre au Kosovo*, RFE/RL Research Report, Vol.1, N46, 20 November 1992, p.22

réseau d'aide sociale détruit. D'autant plus que la crise de Bosnie est suivie par le problème du Kosovo. Voilà pourquoi après avoir examiné le comportement des acteurs régionaux pendant la guerre en Bosnie-Herzégovine, nous avons choisi de montrer quel est le comportement politique des pays de l'Europe de Sud-Est vis-à-vis de la crise au Kosovo pendant 1998/1999.

2. Le comportement politique des pays de l'Europe de Sud-est vis-à-vis de la crise au Kosovo.

Le passage de la crise du Kosovo dans une nouvelle phase, c'est-à-dire sa transformation depuis le début de 1998 en conflit de faible intensité, change considérablement la situation géopolitique et stratégique dans la région.

La brusque escalade du conflit, l'engagement de plusieurs acteurs et facteurs extérieurs, l'intensité des combats armés, le danger que le conflit dépasse les frontières et affecte d'autres pays, sa dimension de catastrophe humanitaire–sont autant de raisons justifiant l'augmentation de la tension et l'inquiétude des pays de l'Europe du Sud-Est et des Balkans. Depuis son début, le conflit du Kosovo est fortement internationalisé. Les pays voisins prennent tout de suite une position claire vis-à-vis de ce problème. Leurs actions se manifestent sous la forme des conférences internationales et des rencontres entre les ministres des Affaires étrangères, ainsi que des rencontres bilatérales et des actions entreprises séparément par certains Etats de la région. Pour montrer quel est le rôle des facteurs régionaux dans le processus de résolution des conflits balkaniques, ces différentes actions feront objet de notre analyse.

Dans le cas du Kosovo, presque tous les Etats voisins se retrouvent engagés dans le conflit d'une manière ou d'une autre. Ils participent aux efforts collectifs pour maîtriser la

[598] Schmidt, F., *La criminalité se propage dans l'Albanie appauvrie*, In: Transitions, March 1998

situation conflictuelle. Les opérations militaires de l'OTAN contre la Yougoslavie qui portent le nom de "Force décisive", sont le critère principal permettant à ces pays de déterminer leur position.

Autour de la République Yougoslave se forme une sorte de "cordon sanitaire", cette dernière se retrouve placée dans un milieu politique extérieur assez hostile. Vers la mi-avril 1999, les Etats formant ce "cordon sanitaire" sont déclarés par le service diplomatique de l'OTAN comme étant des "pays frontaliers". Selon ce service, s'il devient impossible de gérer le conflit du Kosovo, ces Etats seront potentiellement les plus menacés par une déstabilisation totale. Les Etats en question sont l'Albanie, la Bulgarie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine, la Roumanie, la Slovénie, la Croatie et la Hongrie. [599]

Dans le cas du conflit au Kosovo les pays de la région des Balkans veulent faire le maximum possible pour trouver une solution durable et acceptable pour tout le monde. Ils se sentent comme des "otages" de la crise yougoslave et des conséquences de son aggravation.

a) Des conférences internationales et des rencontres entre les ministres des Affaires étrangères.

La modification et les raisons déterminant la position et la ligne politique de chaque Etat sont différentes. Il y a quelques groupes de points de vue et d'attitudes qui se forment. Les pays de la région des Balkans s'orientent et suivent l'un ou plusieurs de ces groupes.

Groupe A:

Ce sont l'Albanie, la Croatie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine et la Slovénie qui en font partie. Les objectifs qu'ils se posent sont:

[599] Journal "Monitor", le 13 avril 1999, Sofia

- de faire des efforts vis-à-vis de l'accomplissement des buts et des tâches de l'unification nationale (là il s'agit de l'Albanie);

- de conduire un changement radical du statut du Kosovo. La région du Kosovo doit jouir d'un statut étatique indépendant hors de la Fédération yougoslave (il s'agit de la Croatie);

- d'éliminer le "yougoslavisme" en tant qu'idée unitaire et en tant que formation étatique dont le symbole est la République de Yougoslavie (il s'agit de la Bosnie-Herzégovine);

- d''affaiblir la Serbie en tant que force régionale et de résoudre certains problèmes ethno-minoritaires, territoriaux et frontaliers, financiers etc., liés à "l'héritage" de l'Ex Fédération Yougoslave (il s'agit de la Macédoine);

- de renforcer sa stabilité interne et sa position sur le plan international (il s'agît de la Slovénie).

Groupe B:

Ce groupe comprend la Bulgarie, la Roumanie et la Slovénie. Leur politique et leur comportement sont motivés par l'aspiration à prouver qu'elles ont fait un choix définitif. C'est-à-dire qu'elles ont choisi l'orientation euro-atlantique et la solidarité avec les normes démocratiques pour pouvoir rejoindre plus rapidement l'OTAN et l'UE. Les gouvernements de la Bulgarie et de la Roumanie mettent à la disposition de l'OTAN leur espace aérien, mais refusent de fournirr leur territoire comme base de départ pour une opération militaire contre la République Yougoslave. La Bulgarie et la Roumanie déclarent aussi que leurs formations militaires ne prendront pas part à une telle opération.

Groupe C:

Comporte l'Italie, la Grèce, la Turquie et la Hongrie. Ils sont tous des Etats membres de l'OTAN et sont soumis à certaines obligations, tout en prenant en considération leurs

intérêts nationaux concrets ou leurs projets d'action dans la perspective d'une politique régionale.

L'Italie et la Turquie sont favorables aux actions actives de l'OTAN contre la Yougoslavie. Elles y participent avec des forces aériennes. L'Italie et la Turquie mettent à la disposition de l'OTAN leur territoire, leur espace aérien et maritime qui doivent servir de base de départ pour les attaques de l'Alliance. Les deux pays ne cachent pas leurs ambitions de s'imposer dans la région des Balkans et d'y jouer le rôle d'une force principale. Ils s'appuient sur des traditions du passé, sur des intérêts géopolitiques et économiques, sur la similitude ethnique, religieuse et politique avec certains groupes de population se trouvant dans la zone de conflit.

La Grèce respecte les règles de l'OTAN, ainsi que la solidarité atlantique. Mais guidée par son amitié traditionnelle et par son bon voisinage avec la Yougoslavie, la Grèce s'oppose aux attaques aériennes et à l'opération militaire terrestre au Kosovo. Elle détermine ses buts régionaux, ainsi que ses intentions et ses intérêts. Par la suite, elle s'efforce de faire tout pour que la République Yougoslave continue à exister et pour que son intégrité territoriale soit sauvegardée. La Grèce veut éviter des changements considérables du statu quo géopolitique des territoires se trouvant près de ses frontières.

La Hongrie vient de devenir membre de l'OTAN. Elle voit cette opération comme une possibilité de prouver qu'elle mérite d'être membre à part entière de l'Alliance. En même temps, la Hongrie prend en considération le fait qu'une grande minorité hongroise habite en Voïvodine, c'est-à-dire sur le territoire yougoslave, et que cette minorité souffre elle aussi des frappes et des attaques aériennes. La Hongrie n'oublie non plus que la minorité hongroise en Voïvodine peut aussi être soumise à une purification ethnique.

Groupe D:

Le dernier groupe comprend l'Autriche, la Moldavie et Chypre. Ce sont des pays dont la politique est traditionnellement neutre et dont les intérêts sont liés à la sécurité et à la stabilité nationales.

Dans chacun des Etats mentionnés la ligne de conduite politique est choisie après des débats publics, après différentes évaluations des partis au pouvoir et de l'opposition et après des tentatives de trouver les meilleures tactiques politiques susceptibles de satisfaire les intérêts nationaux.

Les raisons de cette conduite spécifique et individuelle des pays de l'Europe de Sud-Est et des Balkans vis-à-vis du conflit au Kosovo sont que le conflit se déroule près des frontières de ces Etats et que les principaux acteurs internationaux sont déterminés à faire le maximum pour que le conflit ne dépasse pas le territoire de la Yougoslavie.

Cette activité diplomatique et politique se traduit par différentes initiatives multilatérales, bilatérales et unilatérales, par des conférences, des rencontres et des débats. Elle est menée par les organisations et les acteurs étatiques. Nous allons mentionner quelques niveaux de cette activité:

a.1) Des conférences internationales et des discussions multilatérales.

Lors de ces conférences et de ces débats sont représentés les Etats de l'Europe du Sud-Est. Ils y participent en tant que visiteurs ou observateurs et expriment leurs positions vis-à-vis de la situation conflictuelle au Kosovo.

A la fin de 1997 est organisée une conférence en Allemagne, à Bonn. Elle est dédiée au renforcement de la paix et de la stabilité en Bosnie-Herzégovine. Lors de la délibération de la déclaration finale il est prévu que la Yougoslavie doit entreprendre des mesures urgentes et concrètes pour la résolution du problème du Kosovo. Dans son exposé le représentant

yougoslave souligne la position catégorique de son pays: le problème du Kosovo est un problème interne de la Yougoslavie. Il insiste sur le fait qu'inclure le Kosovo à l'ordre du jour des forums internationaux représente une ingérence dans les affaires intérieures de la Yougoslavie et laisse supposer que l'Occident soutient l'activité terroriste des Albanais du Kosovo. [600]

Depuis le début de la situation conflictuelle il s'avère que les principaux facteurs internationaux doivent présenter une position claire et précise. Cette solution est indispensable pour que la situation soit maîtrisée. C'est l'Allemagne qui lance, le 25 mars 1998, demande la réunion du *Groupe de contact*. Pour la première fois les ministres des Affaires étrangères des pays se trouvant près de la région de Kosovo sont invités à y participer. Il s'agit des ministres des Affaires étrangères de la Bulgarie, de la Grèce, de la Macédoine, de la Roumanie, de la Turquie et de la Slovénie. L'Albanie est représentée par son premier ministre Fatos Nano. [601]

Avant la séance du Groupe de contact, les représentants des pays de la région des Balkans adoptent une déclaration commune, laquelle est présentée lors de la dite séance.[602]

Dans cette déclaration les pays insistent pour qu'une solution du problème kosovar acceptable pour tout le monde soit trouvée à l'intérieur des frontières de la Yougoslavie. Les pays insistent aussi pour une médiation et pour un contrôle international du respect des engagements par les acteurs au conflit. Un point très intéressant de la déclaration est celui qui concerne les garanties de l'inviolabilité des frontières des pays voisins de la Yougoslavie. Un accent spécial est mis sur le fait que la République de Macédoine a une frontière commune avec la Yougoslavie.

Lors de la rencontre de l'UEO et des Etats associés, qui a lieu au mois de mai 1998 sur l'île de Rhodes, parmi les représentants des 28 pays se trouvent aussi les ministres des Affaires étrangères et de la Défense des pays de l'Europe du Sud-Est. Ces pays participent de

[600] Journal "Standart", le 11 décembre 1997, Sofia
[601] Journal "Kontinent", le 24 mars 1998, Sofia

façon active à tous les débats et cherchent des solutions efficaces. Les représentants de la Bulgarie (la ministre des Affaires étrangères Nadejda Mihaïlova et le ministre de la Défense Guéorgui Ananiev soulignent la nécessité et l'avantage de la création d'une unité de forces balkaniques multinationales, destinée à prévenir l'existence des situations semblables à celle au Kosovo.[603]

Au mois d'avril 1999 se tient une session solennelle à l'occasion du 50ème anniversaire de l'OTAN. Les leaders des 19 pays membres rencontrent les premiers ministres des Etats de la "ligne de front".

Les leaders des pays de la région des Balkans soulignent leur attachement aux valeurs démocratiques et à la solidarité atlantique. Mais en même temps ils soulignent aussi les grandes difficultés que leurs pays subissent à cause du conflit au Kosovo.[604]

Après la fin des actions militaires actives au Kosovo, les pays de l'Europe de l'Est, ainsi que les pays baltes, essaient de faire valoir leur soutien vis-à-vis de l'activité de l'OTAN dans les Balkans. Leur but est d'accélérer le processus de leur acceptation en tant que membres de l'Alliance Atlantique. Lors de la conférence des ministres des Affaires étrangères des Etats qui ont déposé leur candidature d'adhésion à l'OTAN, laquelle a lieu au mois de juin 1999 à Budapest, c'est le rôle que les Etats d'Europe de l'Est jouent pour le bon déroulement de l'opération de l'OTAN contre la Yougoslavie qui est souligné. Les représentants des pays candidats expriment leur volonté d'assumer leur part de responsabilité pour la stabilité de la région et d'être inclus le plus vite possible dans la nouvelle vague d'élargissement de l'OTAN.[605]

Au mois de juillet 1999, à Sarajevo se tient le Forum pour l'application du Pacte de stabilité en Europe du Sud-Est. Les dirigeants de trente Etats y prennent part. Mais les

---

[602] Journal "24 tchassa", le 26 mars, 1998, Sofia
[603] Journal "Kontinent", le 13 mai, 1998, Sofia
[604] Drozdiak, W., Th. Lipman, Op. cité.
[605] Journal "Sega", le 24 juin 1999, Sofia

représentants de la Yougoslavie, de la Serbie et des Albanais du Kosovo sont absents.[606] En même temps le président du Monténégro Milo Djukanovič y participe. En tant qu'Etat qui assure la présidence de l'UE, la Finlande invite Dragoslav Avramobič le représentant de l'opposition serbe.[607]

Le Forum se déroule après la fin des actions militaires au Kosovo et en Yougoslavie. Il expose quelques objectifs à court et à long terme à atteindre par le Pacte de stabilité. Il s'agit de:

Continuer la ligne de démocratisation et d'entreprendre des mesures internes et régionales pour prévenir des situations conflictuelles;

Etablir de bonnes structures économiques et des systèmes qui seront ouverts aux marchés extérieurs et aux investissements du secteur privé;

Lutter systématiquement contre la criminalité organisée, la corruption et le terrorisme;

Respecter les droits de l'homme et des communautés ethniques. Prévenir les violentes résolutions des problèmes ethniques et l'exil massif des populations.[608]

a.2) Des manifestations régionales spécifiques.

Ces manifestations examinent des problèmes liés au développement, à la stabilité et à la sécurité dans la région, ainsi que la gestion et les possibilités de maîtriser le conflit, y compris les variantes de solutions politiques durables.

La situation au Kosovo devient le sujet de contacts bilatéraux et d'une délibération multilatérale, lors de la rencontre des premiers ministres des Etats de l'Europe du Sud-Est.

[606] Sarajevo Summit Declaration of the Heads of State and Government of the participating and facilitating countries of the Stability Pact and facilitating International Organizations and Agencies and regional initiatives– Romanian Journal of International Affairs (Bucarest), 1999, N4
[607] Journal "Sega", le 29 juillet, 1999, Sofia
[608] Journal "24 tchassa", le 31 juillet, 1999, Sofia

Elle est organisée au mois de novembre 1997 sur l'île de Crète avec la participation de l'Albanie, la Bulgarie, la Grèce, la Macédoine, la Roumanie, la Turquie, la Yougoslavie, ainsi qu'un représentant de la Bosnie-Herzégovine en tant qu'observateur.

Au cours de la conférence est organisée une rencontre entre Milošović et Fatos Nano. Ils discutent sur l'état des relations bilatérales.[609] Milošević souligne que les Albanais du Kosovo représentent une minorité yougoslave, laquelle jouit de tous les droits civils et constitutionnels. Le Kosovo fait partie intégrante de la Serbie et donc tous les aspects de la situation dans la région doivent être observés comme formant un problème interne de la Serbie et de la Yougoslavie. De son côté, F. Nano exprime son intérêt et sa préoccupation vis-à-vis de l'état de la "communauté albanaise en Yougoslavie". Il souligne la nécessité que tous les problèmes soient résolus dans des "cadres européens".

L'Albanie jouit du soutien des Etats-Unis et de l'Europe. Ces derniers montrent clairement aux Etats participant à la conférence que la Yougoslavie doit commencer à satisfaire les "prétentions légales des Albanais du Kosovo" en donnant une solution aux problèmes des droits et de l'autonomie de la communauté albanaise dans le secteur de l'éducation.[610]

Lors de la deuxième rencontre des Etats de l'Europe du Sud-Est, qui se déroule à Antalya (en Turquie), au mois d'octobre 1998, la situation au Kosovo et dans les Balkans a radicalement changé.

La situation conflictuelle au Kosovo devient le sujet principal de la conférence.[611]

Dès le début de la rencontre les positions de l'Albanie et de la Yougoslavie s'opposent. Selon le ministre des Affaires étrangères de l'Albanie, Paskal Milo, la région du Kosovo s'est transformée en désert. Il souligne que l'Albanie soutient l'idée d'une

[609] Schmidt, F., *Kosovo Shakes Albania*, Transition, August 1998, pp. 66 - 67
[610] Malinov, I., *L'Europe du Sud-Est: succès et échecs de la conférence en Crète*, Compass, ITAR – TASS, 1997, N47
[611] Journal "Kapital", les 17 – 23 octobre, 1999, Sofia

intervention militaire de la Communauté internationale au Kosovo et est prête à mettre à sa disposition le territoire albanais pour qu'il serve de base de départ.

La position de la Yougoslavie est représentée par le Premier ministre Momir Bulatovič. Elle est aussi très catégorique. Ses points de repères sont:

Le problème du Kosovo est un problème intérieur de la Yougoslavie. Donc, sa solution peut et doit être trouvée et délibérée uniquement dans le cadre de la Yougoslavie.

La Yougoslavie respecte la Résolution 1199 du Conseil de sécurité de l'ONU, mais les informations pour la situation au Kosovo dans les médias internationaux sont manipulées.

Une intervention militaire de l'OTAN au Kosovo pourrait déstabiliser la région et créer des conséquences imprévisibles.[612]

La Turquie et la Bulgarie proposent leurs "services" pour sauver la conférence et pour essayer de concilier les positions des deux pays belligérants. Leurs Premiers ministres organisent des rencontres avec leurs collègues de l'Albanie et de la Yougoslavie.

Les pays qui participent à la rencontre jugent inadmissibles les prétentions en faveur d'un changement des frontières de la région.

Le problème du "statut" du Kosovo doit être résolu uniquement par l'intermédiaire des négociations entre les pays intéressés. Le Kosovo doit rester dans les frontières de la Yougoslavie.[613]

Au bout du compte c'est le raisonnement politique qui prend le dessus et la rencontre se termine avec l'acceptation d'une déclaration commune, signée par tous les Etats qui y participent.[614] La Yougoslavie accepte qu'un texte sur la situation au Kosovo figure dans la déclaration finale. L'Albanie retire son appel à une intervention militaire de la Communauté internationale.

---

[612] Bulatovič, M., *La contribution yougoslave pour le relations de bon voisinage en Europe de Sud-Est*, Review of International Affairs (Belgrade), 15 October 1998, N1073, pp. 4-6
[613] Journal "Pouls", le 15 Octobre 1998, Skopje

Mais à la fin de la rencontre les représentants des deux côtés suggèrent qu'ils restent sur leurs premières positions. M. Bulatovič souligne que le Kosovo reste un problème interne à la Yougoslavie et par conséquent elle doit le résoudre seule. Pour sa part, P. Milo prétend que les attaques aériennes sur l'infrastructure de la Yougoslavie sont la solution la plus efficace.[615]

a.3) Des rencontres traditionnelles entre les ministres des Affaires étrangères des pays de l'Europe du Sud-Est

Au mois de juin 1998 à Istanbul est oragnisée une rencontre entre les ministres des Affaires étrangères des pays de l'Europe du Sud-Est. Les Etats qui y participent sont: l'Albanie, la Bulgarie, la Grèce, la Macédoine, la Roumanie, la Turquie et la Yougoslavie. L'Albanie lance la proposition d'inclure dans la déclaration finale un texte sur la situation au Kosovo. Le ministre des Affaires étrangères de la Yougoslavie Jivoin Jovanovič rejette un tel document et souligne qu'une solution est possible uniquement sans exiger de conditions préalables.[616]

Le manque de consensus et le danger d'un échec de la rencontre amènent à la prise d'une solution urgente–un document supplémentaire sur la situation au Kosovo est accepté, mais il n'est pas signé par le représentant de la Yougoslavie.[617] Dans le document il est

---

[614] *Summit Declaration of the Countries of South East-Europe*, Review of International Affairs (Belgrade), 15 October 1998, N1073, pp. 6-8

[615] Il s'agit de détruire de l'infrastructure, mais sans qu'il y ait de victimes.

[616] Jovanovič, J., *L'Europe dans les Balkans et les Balkans en Europe: promouvoir la coopération multilatérale au plus haut niveau*, Review of Internatioanl Affairs (Belgrade), 15 July 1998, N1068, pp. 2-4

[617] *The Istanbul Declaration: On Good-neighbouring Relations, Stability, Security and Cooperation in South-East Europe.*–Review of International Affairs (Belgrade), 15 July 1998, N1068, pp.5-7

souligné que les pays de la région des Balkans sont favorables au début d'un dialogue dont le but doit être de trouver une solution politique du conflit.[618]

Lors de la session de l'Assemblée générale de l'ONU à l'automne 1998, la ministre des Affaires étrangères de la Bulgarie, Nadejda Mihaïlova, invite ses collègues de l'Europe du Sud-Est à organiser une rencontre dédiée à la situation au Kosovo. Mais cette initiative échoue car sous prétexte "d'autres engagements", le ministre des Affaires étrangères de la Yougoslavie refuse d'y participer.[619]

Suite à cela, au mois de mars 1999, le ministre grec des Affaires étrangères, George Papandréou, poursuit ses tentatives diplomatiques pour l'organisation d'une telle rencontre, même si le nombre des Etats participant s'en trouvait être limité. Il se rend à Belgrade et reçoit l'accord "de principe" de Milošević.

De son côté Nadejda Mihaïlova négocie la même question à Tirana avec son collègue albanais. Mais sa réponse est définitivement négative. Ses arguments consistent à dire qu'une telle rencontre coïnciderait avec la reprise des négociations à Paris. L'autre raison est qu'il ne considère pas nécessaire de se mettre à la table des négociations avec un représentant de la Yougoslavie.[620]

Finalement, les ministres des Affaires étrangères trouvent un accord commun et la rencontre est organisée à Bucarest, au mois de mars. Les pays participants sont : la Bulgarie, la Grèce, la Macédoine, la Turquie et la Roumanie. L'Albanie reste sur sa position initiale et refuse de prendre part à cette rencontre. Quant à la Yougoslavie, à cause de la situation tendue, elle n'y envoie pas son représentant.

Le résultat de la conférence est la signature d'une Déclaration qui fait appel à une résolution pacifique du conflit au Kosovo. Les pays ayant signé la déclaration insistent pour un cessez-le-feu et pour le début des négociations. Dans la déclaration il est souligné qu'une

[618] Journal "Douma", le 10 Juin 1998, Sofia
[619] Journal "Standart", le 25 septembre 1998, Sofia

solution pacifique peut signifier une large autonomie du Kosovo, mais en sauvegardant la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Yougoslavie. Il est dit aussi qu'au cas où un accord serait signé en France, les Etats participant à la rencontre seraient prêts à aider à la réintégration de la Yougoslavie dans les organisations et dans les institutions internationales.[621]

La prochaine conférence des ministres des Affaires étrangères de cette "Initiative pour une collaboration en Europe du Sud-Est"[622] doit se dérouler à Bucarest au mois de juin 1999. Mais après des consultations diplomatiques elle est repoussée au mois de septembre. Cette remise de la conférence fait suite à la menace de l'Albanie de refuser de participer à "l'Initiative" au cas où la Yougoslavie y serait aussi invitée. Pour sa part Belgrade se montre aussi réticente vis-à-vis d'une telle rencontre car la Yougoslavie estime que le Kosovo est une région serbe.[623]

b) Des rencontres des groupes d'Etats, des rencontres bilatérales et des actions entreprises séparément par certains Etats de la région.

b.1) Des initiatives et des rencontres des groupes d'Etats de la région des Balkans (des configurations géométriques trilatérales ou multilatérales).

Vers la fin des années 1990 les pays des Balkans entament une initiative diplomatique qui est atypique pour la région. Il s'agit de rencontres tripartites à haut niveau entre les présidents de: la Bulgarie–la Grèce–la Roumanie et la Bulgarie–la Turquie–la Roumanie.

---

[620] Journal "Sega", le 15 mars 1999, Sofia
[621] Journal "Sega", le 20 mars 1999, Sofia
[622] Les pays faisant partie de cette Initiative sont : l'Albanie, la Bulgarie, la Grèce, la Macédoine, la Roumanie et la Turquie.

La première série de rencontres débute au mois d'octobre 1997 avec la rencontre entre les présidents de la Bulgarie, de la Turquie et de la Roumanie à Antalya (Turquie). Au mois d'avril 1998 deux rencontres successives se déroulent à Evksinograd (Bulgarie) et à Antalya. Les trois présidents examinent la situation dans la région en tenant compte du développement de la crise au Kosovo. Ils mettent l'accent sur les dangers concrets pour la paix et la sécurité.

Au mois de mars 1999, à Sinaïa, se tient une nouvelle rencontre entre Peter Stoïanov, Suleïman Démirel et Emil Constantinescu. Les présidents signent une série de documents–une Déclaration commune et deux autres déclarations, l'une concernant la situation au Kosovo, l'autre concernant l'OTAN.[624]

Les trois présidents insistent pour que le conflit du Kosovo soit résolu le plus vite possible et d'une manière pacifique et durable. Ils se mettent d'accord sur le fait que si l'OTAN procède à une intervention armée au Kosovo, les trois Etats mèneront une politique de solidarité atlantique.[625]

Au mois d'octobre 1998, à Delphes se déroule une rencontre entre les présidents de la Bulgarie et de la Roumanie et le Premier ministre grec Costas Simitis. Les trois hommes d'Etat declarent qu'ils soutiennent l'idée d'une solution pacifique et politique par l'intermédiaire des négociations entre les pays engagés dans le conflit.

Paralellement aux rencontres entre les chefs d'Etat, d'autres rencontres ad hoc ou à cause d'une nécessité urgente, sont organisées entre les premiers ministres de certains pays de la région.

Suite à l'initiative du Premier ministre grec Costas Simitis, au mois de mai 1999, à Thessalonique, un forum régional est organisé. Il est consacré aux possibilités de trouver une solution pacifique au conflit du Kosovo et aux problèmes de la reconstruction de la région

---

[623] Journal "Sega", le 26 mars 1999, Sofia
[624] Journal "Troud", le 11 mars 1999, Sofia
[625] Journal "24 tchassa", le 13 mars 1999, Sofia

après le conflit. [626] Les Premiers ministres participant à ce forum sont ceux de la Grèce, de l'Albanie et de la Macédoine, ainsi que le Premier ministre du Portugal en tant que représentant de l'UE. Lors de la rencontre, C. Simitis souligne qu'il faut faire tout ce qui est possible pour trouver une issue politique à la crise au Kosovo. La Grèce lance une proposition selon laquelle l'UE doit examiner et établir un large projet de reconstruction et d'intégration de la région dans les structures militaro-politiques et économiques européennes après la fin du conflit.[627]

Des rencontres entre les ministres des Affaires étrangères ou entre d'autres ministres des pays des Balkans sont aussi organisées pour essayer de trouver une solution au problème du Kosovo.

Au mois d'avril 1998, sur l'île de Santorin (en Grèce) se tient la quatrième rencontre[628] des ministres des Affaires étrangères de la Bulgarie, de la Grèce et de la Roumanie.[629] Ils signent une Déclaration commune où il est souligné que "toutes les mesures contre la Yougoslavie doivent prendre en considération la stabilité économique et politique en Europe du Sud-Est et ne doivent pas causer de dommages aux intérêts des pays de la région. [630]

Les trois ministres se tournent vers les leaders politiques à Belgrade et à Priština en les appelant à entamer un dialogue politique pour trouver une solution pacifique à la crise. Ils se mettent d'accord pour soutenir les accords acceptés durant la rencontre et durant la conférence des ministres des Affaires étrangères de l'Europe du Sud-Est, laquelle doit se dérouler au mois de juin 1998 en Turquie.[631]

La cinquième rencontre a lieu à Sofia, au mois de mai 1999. Les trois ministres des Affaires étrangères suggèrent que le recours à la force était inévitable et indispensable pour

[626] Journal "Sega", le 12 mai 1999, Sofia
[627] Journal "Sega", le 11 mai 1999, Sofia
[628] La première rencontre des ministres des Affaires étrangères des pays de l'Europe du Sud-est est organisée au mois de juin 1998 à Istanbul; la deuxième a lieu à Bucarest au mois de mars 1999; et la troisième se déroule au mois de septembre 1999, toujours à Bucarest.
[629] Journal "Standart", le 12 avril 1998, Sofia

l'imposition de la paix. Ils soulignent que de pareilles actions seront utiles pour prévenir l'élargissement éventuel de la zone du conflit vers des pays voisins. Dans la déclaration finale, l'accent est mis sur le fait que toutes les démarches et tous les projets de résolution de la crise doivent inclure un programme préventif susceptible d'aider la stabilisation de l'Europe du Sud-Est. C'est pour cette raison que le ministre grec des Affaires étrangères George Papandréou propose de choisir la ville de Thessalonique comme centre régional qui doit distribuer les aides économiques aux pays "pénalisés". De son côté, son homologue roumain souligne l'importance et l'utilité de tels forums qui montrent que l'Europe du Sud-Est "n'est pas uniquement une région de conflits, mais aussi une région où existe la volonté de coopération".[632]

Au mois de juillet 1999, sur l'île de St Achille (près du lac de Prespa) se tient la rencontre entre les ministres des Affaires étrangères de la Grèce, de l'Albanie et de la Macédoine. Le ministre grec G. Papandréou prend l'engagement de proposer, lors du prochain sommet de l'UE, pour modèle, la collaboration trilatérale qui existe entre la Grèce, l'Albanie et la Macédoine. Le but est d'approfondir et d'intensifier ce modèle dans des domaines spécifiques, telles la collaboration frontalière, la lutte contre la criminalité transfrontalière et les règles douaniers. Le financement des programmes éventuels doit être assuré par l'UE. G. Papandréou souligne que la reconstruction et le développement post conflictuels doivent avoir des dimensions balkaniques, c'est-à-dire qu'ils doivent sortir du cadre du Kosovo et inclure à part égale l'Albanie et la Macédoine car ce sont les deux pays dont l'économie a le plus souffert.

Le ministre albanais des Affaires étrangères, P. Milo, souligne l'importance des discussions sur la construction d'un gazoduc depuis l'Algérie jusqu'à la Grèce, via l'Italie et

---

[630] Journal "24 tchassa", le 12 avril 1998, Sofia
[631] Journal "Kontinent", le 13 avril 1998, Sofia
[632] Journal "Sega", le 15 mai 1999, Sofia

l'Albanie. Il met l'accent aussi sur le gazoduc alternatif de Bourgas (Bulgarie) jusqu'au port albanais de Vlora, qui doit passer par la Macédoine.

A la fin des discussions une déclaration est signée en faveur d'efforts et des actions communs quant à l'établissement des projets infrastructurels d'intérêt commun. Telle, la construction de l'autoroute de Duras jusqu'à Varna via Skopje et Sofia, c'est-à-dire le trajet du Corridor N8.[633]

b.2) Des rencontres bilatérales, des négociations et des initiatives des représentants gouvernementaux des Etats de la région.

Ayant en vue le caractère du conflit et la menace qui existe pour une partie de l'ethnie albanaise, on peut comprendre l'activité de l'Albanie dans ses relations avec les pays de la région.

Au mois d'avril 1998, c'est-à-dire au début de la situation conflictuelle, le ministre albanais des Affaires étrangères Pascal Milo effectue une visite officielle à Sofia. Dans ses conversations avec Nadejda Mihaïlova, Milo souligne que l'Albanie soutient l'initiative bulgare qui essaye de trouver une solution à la crise. Il admet qu'au vu des dégâts causés par le dernier embargo, il comprend pourquoi la Bulgarie y est si soucieuse.[634]

Lors de sa visite à Thessalonique au mois de mai 1998, le Premier ministre albanais F. Nano demande aux ministres des Affaires étrangères de la Grèce et de l'Italie de coopérer (prêter leur assistance) pour inciter la communauté internationale à utiliser ses services de médiateur dans la crise du Kosovo.[635]

[633] Journal "Sega", le 16 juillet 1999, Sofia
[634] Journal "Troud", le 7 avril 1998, Sofia
[635] Journal "Douma", le 21 juillet 1998, Sofia

Au mois de juillet 1998 c'est le ministre grec des Affaires étrangères Théodoros Pangalos qui se rend à Tirana. Avec Pascal Milo, ils discutent sur les combats qui deviennent de plus en plus nombreux à la frontière entre l'Albanie et la Yougoslavie dans la région du Kosovo. P. Milo fait savoir à son homologue que son pays dispose des moyens nécessaires pour garantir sa souveraineté et son intégrité territoriale au cas où la tension à la frontière continuerait à augmenter.[636] Il déclare que si les efforts pour trouver une solution pacifique au conflit échouent, le seul choix devant son pays sera de soutenir les Albanais du Kosovo, lesquels ont recours à la résistance armée contre la répression serbe dans la région.[637] De son côté, le ministre grec des Affaires étrangères propose ses services de médiateur pour que les négociations entre les Albanais du Kosovo et le pouvoir en Yougoslavie reprennent.

Au mois de juin 1999, après la fin de l'opération militaire de l'OTAN contre la Yougoslavie, se tient la première rencontre bilatérale entre les nouveaux Premiers ministres de l'Albanie et de la Macédoine. Pandéli Maïko et Luptcho Guéorguievski se mettent d'accord pour inviter le Premier ministre du Monténégro, ainsi que "des représentants de l'administration kosovare" à l'occasion d'une rencontre à Ohrid. Lors de cette rencontre doit être discutée une stratégie commune pour compenser les dommages causés par le conflit du Kosovo. Le Premier ministre macédonien rejette la demande albanaise d'un corridor de transit pour 40 mille réfugiés albanais via le territoire macédonien. En même temps il n'exclut pas la possibilité de continuer les conversations sur ce sujet.[638]

Tout de suite après le début du conflit au Kosovo, la diplomatie bulgare prend plusieurs initiatives qui témoignent de son inquiétude façe à l'escalade du conflit et du danger de le voir "échapper" au contrôle de la communauté internationale; ce qui pourrait menacer la stabilité et la sécurité du pays et dans toute la région.

[636] Journal "Douma", le 21 juillet 1998, Sofia
[637] Journal "Dnevnik", le 22 juillet 1998, Skopje
[638] Journal "Sega", le 19 juin 1999, Sofia

La proximité du conflit, le danger d'une vague de réfugiés, les pertes économiques causées par l'embargo, tous ces facteurs, ainsi que d'autres, déterminent le changement du comportement de la politique extérieure de la Bulgarie. Elle abandonne sa position passive vis-à-vis des événements au Kosovo. La Bulgarie exprime son attitude négative vis-à-vis des troubles ethniques au Kosovo et montre son désir de collaboration en vue d'une solution politique stable respectant la souveraineté et l'intégrité territoriale des frontières internaionales.

A la fin du mois de mars 1998, la ministre bulgare des Affaires étrangères Nadejda Mihaïlova se rend à Belgrade.[639] Elle fait connaître à son homologue yougoslave–J. Jovanovič, la déclaration commune des ministres des Affaires étrangères des Etats balkaniques et exprime leur souci de trouver une résolution politique de la crise. Pour sa part, le ministre yougoslave des Affaires étrangères exprime une nouvelle fois la position de son pays–le problème du Kosovo est un problème interne à la Yougoslavie et chaque pression venant d'acteurs extérieurs stimule et renforce les actions et les tendances irrédentistes et séparatistes dans cette province.[640] La réponse de N. Mihaïlova est que "le problème du Kosovo ne peut pas être uniquement interne car il concerne des Etats voisins". Elle souligne que le but de sa visite est de ne pas permettre à un problème au départ interne à la Yougoslavie, de le devenir également pour les pays voisins. [641]

Les sujets de conversation pendant la rencontre de N. Mihaïlova avec Milošević, sont concentrés autour de certains aspects des relations bilatérales. La ministre bulgare pose au le président yougoslave la question de la réalisation et de la garantie des droits constitutionnels de la minorité bulgare dans les *Western Old Lands*[642] et plus particulièrement les droits

[639] Journal "Demokratzia", le 28 mars 1998, Sogia
[640] Journal "Troud", le 29 mars 1998, Sofia
[641] Journal "Demokratzia", le 19 mars 1999, Sofia
[642] Less *Western Old Lands* est un terme politico-géographique et historique employé en Bulgarie pour décrire les territoires séparés de la Bulgarie par la force du traité de Neuilly de 1919 après la Première guerre mondiale et annexés au royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes. Aujourd'hui, la plus grande partie de ces

d'identité culturelle et d'éducation en langue maternelle. Milošević répond que des efforts seront faits pour assurer le fonctionnement normal du Centre culturel bulgare à Dimitrovgrad (Tsaribrod).[643]

Au mois de février 1999, Nadejda Mihaïlova se rend pour la deuxième fois à Belgrade. Les deux visites sont réalisées après des consultations avec des représentants du Groupe de contact pour la Yougoslavie. Par l'intermédiaire de N. Mihaïlova le Groupe de contact transmet au gouvernement yougoslave quelques messages. Un autre point commun aux deux visites est le fait que toutes les deux sont réalisées à la veille des événements importants du développement de la crise. Lors de la deuxième visite, le sort des négociations de Rambouillet est scellé. L'attitude de la Communauté internationale est beaucoup plus dure et la majorité des Etats voisins de la Yougoslavie partagent cette position.[644]La Bulgarie exprime son soutien inconditionnel au plan de paix préparé par le Groupe de contact, ainsi qu'au processus des négociations. Elle exige la sauvegarde des frontières étatiques dans la région car "les Balkans n'ont pas besoin de plus d'Etats, mais de plus de démocratie".[645]

Au mois de juin 1999, N. Mihaïlova effectue une visite en Hongrie. Au cours des conversations avec son collègue Janos Martoni, les deux ministres des Affaires étrangères arrivent à un accord pour une coordination plus étroite des efforts de la Bulgarie et de la Hongrie vis-à-vis de la garantie et de la défense des droits et du statut de leurs minorités nationales résidant sur le territoire de la Yougoslavie (les Hongrois de la Voïvodine et les Bulgares des *Western Old Lands*).[646]

---

territoires (1545 km2) entre dans la composition de la Serbie, tandis que 1028 km2 font partie du territoire de la Macédoine. Le terme *Western Old Lands* n'est pas officiellement accepté en Serbie. Puisqu'aujourd'hui il y a six communes de cette région qui rentrent dans la composition de la Serbie (Tsaribrod (Dimitrovgrad), Bossilegrad, Babouchnitza, Sourdoulitza, Pirot et Zaïtchar), chaque autre distinction géographique serait trop générale. Si on essaye de les distinguer comme "des territoires où la population est bulgare", on risque d'être encore moins précis car des communautés bulgares habitent aussi dans d'autres régions de la Serbie actuelle.

[643] Journal "Troud", le 30 mars 1998, Sofia

[644] Journal "Demokratzia", le 5 février 1999, Sofia

[645] Smith, Helena, *Greece and Macedonia Get Affectionate*, Transition, August 1998, pp. 14-15

[646] Journal "24 tchassa", le 24 juin 1999, Sofia

Depuis le début des tensions au Kosovo, la Grèce se montre prête à collaborer afin de prévenir leur escalade, et leur transformation en catastrophe humanitaire.

Au mois de juin 1998 le ministre grec des Affaires étrangères Théodoros Pangalos et son homologue macédonien B. Handjïski, se rencontrent à Athènes. Ils se déclarent contre les projets d'intervention militaire au Kosovo exprimées par certains milieux de l'OTAN. Les deux ministres se prononcent en faveur d'une solution pacifique, c'est-à-dire via la diplomatie et les négociations entre les pays engagés.[647]

Au cours de l'été 1998, T. Pangalos se rend à Tirana, où il accepte certains services de médiation. C'est une proposition lancée par le ministre albanais des Affaires étrangères Pascal Milo. Suite aux négociations menées avec les dirigeants yougoslaves, la Yougoslavie donne son accord à l'augmentation du nombre des observateurs de l'UE au Kosovo. Ainsi, la diplomatie grecque trouve une issue concernant les observateurs internationaux et propose un modèle de résolution du conflit selon la formule "autonomie pour Kosovo, mais dans le cadre de la Serbie".[648]

Au printemps 1999 la diplomatie grecque entreprend une initiative commune avec des représentants de Chypre. Elle concerne la libération de trois otages militaires américains au Kosovo. Le président chypriote Glavkos Cléridis consulte des dirigeants grecs. Suite à cette démarche, le président du Parlement chypriote Spiros Kyprianou négocie avec Sl. Milošević la libération des prisonniers. De son côté la Grèce déclare qu'elle est prête à mettre à la disposition des otages un avion pour les évacuer de Belgrade.[649] Malgré l'accord donné par le côté yougoslave et malgré les négociations continues, la mission de Kyprianou est vouée à l'échec car les Américains refusent de profiter de cette médiation, et d'arrêter les bombardements contre des cibles yougoslaves.[650]

[647] Journal "Standart", le 24 juin 1998, Sofia
[648] Journal "Nova Makédonie", le 30 juillet 1998, Skopje
[649] Journal "24 tchassa", le 8 avril 1999, Sofia
[650] Journal "Sega", le 10 avril 1999, Sofia

Au mois d'avril 1999, le Premier ministre grec Costas Simitis engage une large offensive diplomatique visant à trouver une solution au conflit du Kosovo. Une conférence pour l'Europe du Sud-Est est prévue, laquelle doit faire des propositions pour le développement et la stabilisation économique de la région après la fin du conflit. L'idée est que cette conférence doit lancer un projet de création de structures aptes à évaluer les pertes réelles des Etats suite au conflit et à élaborer des projets pour un développement durable.[651]

Lors d'une rencontre spéciale entre le ministre grec des Affaires étrangères George Papandréou et le ministre de la Défense Akis Tzohadzopoulos, sont fixés les objectifs et les paramètres de la politique grecque vis-à-vis de la situation**.** Elle est fondée sur les principes suivants: inviolabilité des frontières étatiques existant, non-ingérence dans les affaires intérieures, respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, défense et respect des garanties internationales des droits de l'homme et des minorités, stabilisation économique et développement accéléré dont le but doit être d'attirer des investissements internationaux; intensification des contacts politiques et diplomatiques entre les Etats de la région.[652]

Pour promouvoir cette offensive diplomatique, au mois de mai 1999, le ministre grec des Affaires étrangères G. Papandréou propose à son homologue turc de collaborer pour le rétablissement de la région après la fin du conflit en Yougoslavie. Cette proposition coïncide avec les ambitions des deux Etats de jouer "un rôle considérable dans le développement et dans le rétablissement post conflictuel de la région".[653]

Malheureusement, dans la pratique les initiatives des petits Etats restent très souvent sans conséquences réelles. C'est le cas de l'initiative commune de la Grèce et de la République tchèque, lancée au mois de juin 1999. Son but était de trouver une solution à la crise et de mettre fin aux combats en Yougoslavie.

[651] Journal "24 tchassa", le 16 avril 1999, Sofia
[652] Journal "Athens News", April 15, 1999, Athens
[653] Journal "Sega", le 11 mai 1999, Sofia

Ce projet gréco-tchèque est développé après une consultation préalable avec l'Allemagne. Mais il reste sans conséquences. Selon certains milieux, un tel projet signifierait la reconnaissance de l'échec de l'opération militaire aérienne et un danger pour la stabilité de l'OTAN. Il peut provoquer "une décomposition au sein de l'Alliance au profit de Milošević".[654]

Après la fin des bombardements de l'OTAN contre la Yougoslavie, le ministre grec des Affaires étrangères G. Papandréou se rend à Belgrade où il déclare que la Grèce est prête à procurer de l'aide pour surmonter les dégâts et les difficultés causés par les bombardements sur l'économie et l'écologie du pays.[655] Pour concrétiser ces idées et ces initiatives, la Grèce envisage d'organiser une conférence internationale sur les dimensions humanitaires du conflit au Kosovo et sur l'aide et l'assistance aux régions et aux pays touchés par ce conflit. La conférence doit avoir lieu à Thessalonique.[656]

Depuis le début du conflit au Kosovo, *la Turquie* montre une attitude active vis-à-vis des événements dans la région, ainsi que son souci à propos d'une éventuelle escalade du conflit et une catastrophe humanitaire.

Au début de mois de mars 1998, le ministre turc des Affaires étrangères Ismail Cem effectue une visite officielle à Belgrade. Suite aux discussions avec les dirigeants turcs, il développe un plan connu sous le nom "Plan Cem" pour le règlement de la crise au Kosovo.[657]

Lors de la session des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN en avril 1999, le ministre turc des Affaires étrangères propose que la Turquie et la Grèce soient incluses dans la composition du Groupe de contact pour la Yougoslavie en tant que pays membres de l'Alliance Atlantique, situés dans une proximité directe de la zone du conflit. Cette proposition est faite suite aux consultations avec le ministre grec des Affaires étrangères.

---

[654] Journal "Roussia dnes", les 4-10 juin 1999
[655] Journal "Sega", le 12 juin 1999, Sofia
[656] Journal "Troud", le 12 juin 1999, Sofia
[657] Journal, "Douma", le 10 mars 1998, Sofia

L'initiative Cem-Papandréou est déposée au sein de l'Alliance, mais elle reste sans conséquences car les pays membres de l'OTAN, ainsi que les membres du Groupe de contact l'acceptent avec réticence. En plus, avec la fin de l'opération militaire de l'OTAN contre la Yougoslavie, il s'avère que la Turquie, comme la Grèce, ont l'ambition et le projet de jouer le rôle de leader dans le processus de rétablissement de la paix dans la région. Ces projets sont incités par leurs ambitions de jouer le rôle de force régionale régulatrice".[658]

b.3) Des initiatives, des projets et des services de médiation, entrepris séparement par certains Etats dans la région.

Au cours du conflit, plusieurs initiatives, propositions et projets sont formulés et lancés par les dirigeants et par les diplomaties des pays de l'Europe du Sud-Est. Leur but est de prévenir "le débordement" du conflit dans d'autres Etats et sa transformation en conflit régional.

L'une de ces manifestations est l'initiative Mihaïlova. Elle est lancée en février 1998, quelques jours avant que l'on déplore les premières victimes à Priština. Les 16 et 24 février 1998 sont envoyés des appels aux ministres des Affaires étrangères des Etats balkaniques, à l'exception de ceux de l'Albanie et de la Yougoslavie. Les ministres sont invités de signer une déclaration commune pour la prévention du conflit ethnique au Kosovo, pour des contacts directs et des négociations entre les Albanais du Kosovo et Belgrade, avec une participation internationale et pour une "large autonomie" du Kosovo dans le cadre de la Yougoslavie. A cause du caractère complexe du problème, les consultations sont confidentielles. Plus tard,

[658] Journal "Monitor", le 16 avril 1999, Sofia

lors d'une rencontre entre N. Mihaïlova et les ambassadeurs des Etats balkaniques à Sofia, le contenu de cette initiative est expliqué en détails.[659]

Vers la fin du mois d'avril 1998, N. Mihaïlova rencontre à Sofia les ambassadeurs des Etats faisant partie du Groupe de contact. Elle leur transmet des lettres officielles destinées aux Premiers ministres des pays en question. Ces lettres contiennent la proposition d'élaboration d'un mécanisme plus concret, capable d'expliquer certains paramètres préalablement définis. Ainsi, les parties engagées, dans le conflit, doivent être incitées à commencer un dialogue réel et ouvert. Ledit mécanisme doit être élaboré lors de l'une des sessions du Groupe de contact. [660] Les lettres argumentent l'idée que "les deux côtés engagés dans le conflit du Kosovo doivent exposer par écrit leurs positions vis-à-vis des paramètres concernant le statut d'une future autonomie élargie dans le cadre de la Yougoslavie, ainsi que vis-à-vis des compromis éventuels".[661]

Durant l'été de 1998, la Grèce entreprend certaines démarches politiques et diplomatiques ayant comme but le règlement de la situation et l'élaboration des moyens aptes à diminuer la tension.

Vers la fin du mois de juillet 1998, le Premier ministre grec Costas Simitis, transmet une lettre au président yougoslave Milošević.[662] Cette initiative Simitis–1 prône l'arrêt des actions hostiles contre la population albanaise au Kosovo, ainsi que le début de négociations entre Albanais et dirigeants yougoslaves qui doivent se terminer par une solution politique du problème dans le cadre de la Yougoslavie. L'initiative Simitis–1 demande à la Yougoslavie d'accepter l'augmentation du nombre des observateurs internationaux de l'UE et de l'OSCE dans la région. Suite aux discussions entre le ministre grec des Affaires étrangères T. Pangalos et S. Miloševič, la Yougoslavie accepte l'idée d'une telle augmentation, mais exige

[659] Journal "Troud", le 26 février 1999, Sofia
[660] Journal "Demokratzia", le 25 avril 1998, Sofia
[661] Journal "Kapital", le 27 avril–le 3 mai 1998, Sofia
[662] Journal "Douma", le 23 juillet 1998, Sofia

que les observateurs soient officiellement accrédités pour leur mission par les ambassadeurs de leur pays d'origine à Belgrade.[663]

Après l'échec des négociations de Rambouillet, la diplomatie grecque intensifie ses efforts pour mettre fin aux bombardements et aux combats au Kosovo. Le gouvernement grec demande à ses partenaires de l'OTAN d'arrêter pour quelques jours les bombardements sur la Yougoslavie, pour respecter la Pâques orthodoxe. Cette demande est réitérée lors des discussions entre le ministre grec des Affaires étrangères G. Papandréou et le secrétaire d'Etat adjoint américain Strobe Talbot, mais elle reste sans conséquences.[664]

Vers la fin du mois d'avril 1999 est alors lancée l'initiative Simitis–2. Cette "initiative–triptyque" insiste sur:

1. Un cessez-le-feu au Kosovo et la fin des bombardements contre la Yougoslavie en vue de trouver le plus rapidement possible une solution politique;

2. Des mesures multilatérales aptes à instaurer une stabilité dans la région et à provoquer l'accélération du développement économique de ses Etats;

3. Une résolution de tous les problèmes humanitaires nés au cours de la situation conflictuelle au Kosovo. Il s'agit du retour des réfugiés, du rétablissement des conditions de vie et du renforcement des principes démocratiques.

Pour argumenter son initiative, Costas Simitis souligne que la Grèce ne participera pas à une opération militaire terrestre contre la Yougoslavie car "elle ne veut pas faire partie du conflit, mais des efforts entrepris pour son règlement politique". Il souligne aussi, qu'une telle politique est capable de satisfaire le but principal de son pays, notamment, la garantie des intérêts nationaux de la Grèce.[665]

Un mois plus tard, en mai 1999, le ministre grec des Affaires étrangères effectue une visite diplomatique dans les principales capitales mondiales–Moscou, Pékin et Washington,

[663] Journal "Nova Makédonia", le 30 juillet 1998, Skopje
[664] Journal "24 tchassa", le 7 avril 1999, Sofia

où il présente aux leaders des pays en question l'initiative demandant un cessez-le-feu pour 48 heures. Ce cessez-le-feu doit permettre la réalisation des sondages et des négociations diplomatiques. En même temps G. Papandréou dépose au sein de l'ONU un projet de résolution du Conseil de sécurité qui prévoit l'envoi des forces internationales de maintien de la paix ("*peacekeeping"*) au Kosovo sous le mandat du Conseil de sécurité de l'ONU.[666]

La Russie et la Chine sont favorables à une telle initiative. Mais le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, Madeleine Albright insiste pour que la direction yougoslave accepte les 5 conditions de l'OTAN comme conditions préalables et obligatoires pour un armistice et pour la fin des bombardements. Elle souligne que l'initiative grecque est inconvenante et que les pays membres de l'Alliance peuvent lancer leurs idées uniquement si elles ne vont pas à l'encontre des fondements de la politique de l'OTAN.

Pour sa part, G. Papandréou souligne la situation spécifique de la Grèce. Elle est le seul pays dans la région a être en même temps membre de l'UE et de l'OTAN, mais elle est aussi un pays balkanique avec des intérêts et des traditions particulières et avec une politique extérieure spécifique. La Grèce condamne la politique de purification ethnique et considère que l'initiative pour un cessez-le-feu temporaire est nécessaire à l'étape actuelle pour aider les efforts diplomatiques de la Communauté internationale en vue de régler le conflit au Kosovo.[667]

Un autre pays balkanique, la Turquie, lance lui aussi certaines initiatives et propositions, supposées aider le règlement du conflit kosovar. Dès le début de la crise, le ministre des Affaires étrangères I. Cem souligne que seule une ingérence militaire de l'OTAN est capable de provoquer une solution à la crise au Kosovo qui soit acceptable pour tout le

[665] Journal "Sega", le 20 avril 1999, Sofia
[666] Journal "Sega", le 22 mai 1999, Sofia
[667] Journal "Sega", le 28 mai 1999, Sofia

monde. Une telle action contribuera au renforcement de la stabilité dans les autres Etats de la région.[668]

Lors de la rencontre des ministres des Affaires étrangères des pays balkaniques à Istanbul, le ministre turc exprime son souci profond de l'escalade des actions militaires au Kosovo. Il insiste pour une reprise du dialogue entre les acteurs du conflit pour trouver une solution politique et pacifique de la crise.[669]

Cette position est développée dans le message du président Süleyman Demirel, envoyé aux dirigeants des pays du Groupe de contact et des pays de l'Europe du Sud-Est, ainsi qu'au président de la Yougoslavie. Le président turc invite les principaux acteurs internationaux "à agir d'une manière convenable" pour résoudre le problème du Kosovo et pour prévenir une répétition de la tragédie vécue par la population en Bosnie-Herzégovine au début de la crise yougoslave. S. Demirel insiste sur le fait que les formations de l'Armée yougoslave et les forces spéciales doivent se retirer du Kosovo pour créer "des conditions favorables au retour des réfugiés et au commencement des négociations entre les acteurs intéressés".[670]

Au début de l'année 1999, le premier ministre turc, Bülent Ecévit lance un appel en faveur d'une intervention militaire de l'OTAN au Kosovo, au cas où le côté serbe ne montrerait pas de souplesse vis-à-vis des conditions de l'Alliance. Le Premier ministre turc exprime cette position devant les leaders des pays-membres de l'OTAN, mais aussi devant le Conseil de sécurité de l'ONU en la présentant comme une position officielle de son pays.[671]

Il est intéressant d'examiner le comportement politique et l'activité des pays de la région des Balkans vis-à-vis la situation au Kosovo et l'opération militaire aérienne "Force décisive" contre la Yougoslavie, qui a eu lieu du mois de mars 1998 au mois de juin 1999.

[668] Journal "Kontinent", le 15 mai 1998, Sofia
[669] Journal "Duma", le 10 juin 1999, Sofia
[670] Journal "Duma", le 28 juillet, Sofia
[671] Journal "Démocratzia", le 25 janvier 1999, Sofia

A la différence des phases précédentes de la crise yougoslave, dans le cas du conflit kosovar, les Etats balkaniques abandonnent la ligne d'un comportement passif et neutre. Ils expriment leur mécontentement vis-à-vis des actions extrémistes et terroristes qui violent la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Yougoslavie. Ils condamnent la purification ethnique et la forte utilisation des méthodes répressives de la part des autorités yougoslaves. Les Etats soulignent que de telles mesures provoquent une catastrophe humanitaire et un exode de réfugiés vers les territoires des pays voisins.

En conclusion nous pouvons dire que plusieurs mesures régionales liées au règlement du conflit se développent d'une manière intensive. Des initiatives unilatérales, bilatérales et multilatérales de médiation ou de bonne volonté sont entreprises. Malheureusement elles restent sans conséquences significatives et dans l'ombre de la politique des principaux acteurs internationaux, ceux-ci ne tenant pas suffisamment compte des intérêts et des désirs des Etats de la région.

Il existe un phénomène assez rare dans l'histoire et dans la pratique de la région. La plupart des Etats ont plus ou moins la même politique, ou au moins une politique assez proche, vis-à-vis de la situation au Kosovo, ainsi que vis-à-vis de la Yougoslavie. En gros, cette politique est dictée de l'extérieur, mais elle est menée en accord avec les intérêts nationaux, les priorités géopolitiques ou tout simplement politique, avec les traditions, ainsi que les capacités étatiques.

Malheureusement, la collaboration s'avère brève. Suite aux différences dans les intérêts des Etats de la région, certaines configurations géométriques informelles sont créées. Deux lignes contradictoires se dessinent quant à l'attitude des pays vis-à-vis de la situation au Kosovo et en Yougoslavie. La première est la ligne officielle, celle des structures dirigeantes et de certains milieux financiers et politiques. Elle est menée par les organes étatiques. La deuxième est la ligne non officielle, celle des larges couches de la société, qui rejettent les

mesures violentes prises au Kosovo, la politique de purification ethnique et l'opération militaire aérienne de l'OTAN contre la Yougoslavie.

Le déroulement des événements dans les Balkans est fortement influencé par l'approfondissement au jour le jour du drame que vivent les habitants du territoire yougoslave et par la politique suivie par les différentes parties en conflit. Mais il ne faut pas négliger l'influence d'acteurs balkaniques extérieurs qui voient s'ouvrir là des possibilités inattendues et dont la politique extérieure s'est trouvée dynamisée par la crise; en analysant attentivement leur action, on s'aperçoit que la crise yougoslave a ouvert un nouveau chapitre des relations stratégiques intrabalkaniques. Tout en suivant de très près les aspects proprement balkaniques de la crise yougoslave, ces acteurs ne perdent pas de vue les analyses qu'en font les grands acteurs internationaux. Le tourbillon de la guerre inquiète fortement l'opinion et les leaders du monde entier. Ceux-ci, ainsi que les institutions internationales, recherchent des solutions.

En tenant compte de l'ensemble de ces éléments: renforcement des hostilités sur le terrain, dynamisation des acteurs balkaniques et intérêt accru des grandes puissances et des organisations internationales, nous pouvons constater que les futurs conflits continueront vraisemblement de présenter des défis complexes à la communauté internationale. Une réponse efficace supposera l'utilisation courageuse et imaginative des outils de paix.

Avant de passer à la conclusion de ce travail, et après avoir examiné le développement historique de quelques conflits ethno politiques dans la région des Balkans, mais aussi les moyens utilisés pour leur prévention et leur résolution, nous pourrions dire que pour parvenir à la "formule magique", il est possible d'envisager de procéder selon un processus qui se décompose, chronologiquement, en trois étapes distinctes (même si, dans leur application sur le terrain, certains chevauchements, certains superpositions, sont inévitables). La première étape serait celle de l'alerte. Quant à la deuxième, elle pourrait être celle du diagnostic. Enfin, la troisième étape du processus de prévention serait celle de la thérapie, de la mise en oeuvre

effective des mesures susceptibles d'éviter le déclenchement du conflit annoncé. Il reste que la clé de la réussite de cette approche méthodologique, la condition essentielle de son succès ou de son échec est de ne pas commettre d'erreur dans l'appréciation des paramètres qui déterminent la naissance ou l'évolution du conflit qu'on veut prévenir ou circonscrire. Pour cela, la rigueur dans l'analyse des faits et des situations et l'application de la "thérapie " adéquate - à chaque pathologie sa thérapie - s'imposent à tout moment: avant, pendant et ..... après.

Les antagonismes actuellement "gelés" en Bosnie et au Kosovo risquent-ils d'apparaître ailleurs, dans cette péninsule habitée par'des peuples dont la géographie suffit à elle seule à expliquer le malheur"? Les "zones sensibles", celles où persistent les incerttitudes et les problèmes laissés en suspens, ne manquent pas dans la région. Etats mono ou plurinationaux comme l'Albanie ou la Macédoine, ou encore "provinces serbes" comme la Voïvodine (que le voisinage de la Hongrie, membre de l'Alliance Atlantique, place en première ligne), peuvent, si on n'y prend garde, si on ne "prévient" pas à temps, s'embraser à tout moment. Sur le long terme, la solution idéale consiste évidemment à "européaniser les Balkans", c'est-à-dire à accueillir les pays, les régions et les peuples qui y vivent au sein d'un espace géopolitique dont toute velléité ded conflit armé est exclue. Mais en attendant, force est d'admettre que des accords comme ceux de Dayton ou de Kumanovo, aussi précaires ou incomplets soient-ils, des résolutions du Conseil de Sécurité, comme la Résolution 1244, aussi ambiduë et sujette à interprétation qu'elle puisse être, ne sont pas des solutions aussi mauvaises que certains ont volu le faire croire. Mais il n'est pas moins vrai qu'il faut continuer à rechercher, dans le cadre, précisement, d'une politique de prévention qu'on souhaite bien comprise et bien maîtrisée, des solutions durables qui assurent la paix, la stabilité et une certaine prospérité aux habitants d'une région européenne qui, comme telle, nous concerne tous.

Conclusion

Les conflits ethniques et religieux en Europe du Sud-est sont directement liés à la notion de balkanisation. Il convient de rappeler la définition classique de Kempel: "La balkanisation représente un groupe de petits et faibles Etats, s'appuyant sur l'idée de la nationalité, situés dans une région où l'Etat et la nation ne coïncident pas et ne pourraient pas coïncider ; tous ayant des prétentions territoriales et des minorités ethniques, lesquelles étaient soumises à l'assimilation ou opprimées; des Etats et des nations qui rentrent en conflit entre eux, mais qui forment aussi des alliances instables et qui cherchent le soutien des forces extérieures pour protéger et défendre leur existence nationale, et qui sont à leur tour utilisés par ces mêmes forces pour satisfaire leurs propres intérêts".[672] Les principales raisons de cette situation et de ce type de relations sont bien connues. D'un côté c'est la mosaïque ethnique et de l'autre côté c'est le retard de la modernisation technique menant à un retardement de la formation des Etats-nations du type moderne, qui exigerait pour sa part une homogénéisation de la population. En rapport avec cette réflexion nous pourrions dire que l'assertion d'Ernest Gellner, selon laquelle le nationalisme impose l'homogénéisation, tandis que la nécessité d'homogénéisation impose le nationalisme, est juste. Mais si nous commençons à exposer les données existant dans les statistiques et concernant les structures ethniques des Etats-nations, il est sûr que les Etats balkaniques auront des objections car dans chacun de ces Etats les données sont différentes. C'est pour cette raison qu'une éventuelle possibilité de mettre fin à la balkanisation pourrait être l'harmonisation des critères statistiques ethno-démographiques des pays balkaniques. Un autre facteur préalable à la balkanisation est constitué par la crise économique et politique, ainsi que par les processus de destruction, se déroulant dans les Etats

balkaniques. Ces processus engendrent des conflits ethniques et religieux car ils sont liés à l'effondrement de différents types d'identités.

Du point de vue socio-psychologique les sujets du conflit se manifestent le plus dans les conditions d'une crise et en présence d'un effondrement des structures sociales chaque fois que les gens perdent leurs anciennes identités. Dans ces conditions, ils recherchent avec davantage d'acharnement leur nouveau "Moi". L'individu qui vit dans une époque de crise, essaye désespérément de retrouver le sentiment de sécurité, d'échapper à ses craintes en les orientant vers l'extérieur tout en trouvant un ennemi, responsable de son état.

Dans ce sens, la société se trouvant dans un état de désintégration s'auto-construit en tant qu'entité composée d'ennemis. Ainsi, surgit l'image de l'ennemi ethnique. De ce point de vue, l'illustration par Sartre de son analyse soulignant que si "les Juifs" (terme à considérer dans son acception de groupe persécuté) n'existaient pas ils auraient été inventés semble pertinente. Dans les Balkans on dit que les peuples balkaniques sont relativement plus tolérants en tant que groupe ethnique. Cela pourrait être vrai car tous ces peuples ont eu "leurs Juifs", mais dans un sens indirect. En effet, c'est une explication psychologique du "syndrome du retour de l'histoire" des Balkans. D'autres préalables pour une nouvelle balkanisation peuvent être la délégitimation de l'importance du principe de l'intégrité territoriale des Etats durant les dernières années de l'effondrement de l'Union Soviétique et de la Yougoslavie, l'ouverture des pays balkaniques les uns aux autres et l'existence de plus de possibilités pour les groupes ethniques de communiquer avec les Etats voisins où se trouvent les nations avec lesquelles lesdits groupes s'identifient. Il ne faut pas non plus oublier les tentatives "des Etats-mères" d'utiliser leurs communautés ethniques habitant dans d'autres pays pour leurs propres intérêts stratégiques.

---

[672] Prodanov, V., *Des conflits ethniques et religieux en Europe du Sud-est*, dans "La prévention des conflits militaires en Europe du Sud-est", Centre Scientifique de Sécurité Nationale, Sofia, 2000, p. 58

Tout cela est un préalable assez favorable au renforcement des tensions et au développement de conflits ethniques potentiels. Les périodes relativement longues de violence intensive qui accompagnent ces conflits, pourraient être expliquées avec l'existence de deux types de conflits: les conflits d'intérêt et les conflits de valeur ou bien les conflits d'identités. Il est beaucoup plus facile de négocier et de chercher des solutions politiques s'il s'agit de conflits d'intérêts. Les conflits ethniques appartiennent au deuxième type de conflits où les buts des parties antagonistes paraissent incompatibles.

Un autre potentiel de développement des conflits balkaniques porte sur le fait que les Balkans sont un endroit unique en l'Europe où se rencontrent trois religions principales, étant en guerre entre elles depuis des siècles. Aujourd'hui encore, plus de 500 ans après la domination de l'empire ottoman dans les Balkans, les sept millions de musulmans dispersés dans différents Etats balkaniques en sont un héritage. Ils sont le préalable à un retour actif du facteur islamique dans les processus et dans la politique des Balkans.

Dans une période plus longue il existe deux facteurs principaux capables de favoriser l'augmentation de la tension dans les Balkans, ainsi que leur "libanisation" du point de vue du développement des conflits ethno - religieux. Le premier facteur est représenté par les processus intensifs de la transformation démographique radicale de la structure ethno - religieuse des Balkans. Il n'y a jamais eu, dans l'histoire de la région, d'autres moments où ces processus se soient développés à une si grande vitesse. La baisse de la natalité et la diminution de la population sont caractéristiques de presque tous les pays chrétiens des Balkans. La diminution de la population chrétienne des Balkans s'accompagne d'une rapide augmentation des communautés musulmanes. Il s'agit donc d'un retour de l'islam, mais dans un sens démographique. Ainsi par exemple, en 1950 le rapport démographique entre la Bulgarie et la Turquie était environ de 1 à 2,8. Actuellement il est de 1 à 7.

Et c'est justement dans le contexte des changements des structures démographico - ethniques et religieuses qu'il est possible d'imaginer que la question albanaise sera la question balkanique du XXIème siècle. L'augmentation rapide de la population albanaise change radicalement les structures ethniques. Il pourrait être envisageable que dans moins d'un demi siècle, la population de l'Albanie, avec les musulmans du Kosovo, de Macédoine et de Bulgarie atteigne 12 millions d'habitants. Ainsi, le facteur albanais est capable de prendre la place du facteur macédonien dans les Balkans et de devenir le point le plus brûlant en tant que source de conflits pendant plusieurs années.

Quelque chose d'assez notable dans la région est que les différences socio-économiques coïncident avec les différences ethniques. Dans presque tous les pays balkaniques ce sont notamment les minorités ethniques qui sont le plus touchées par la transition économique. Cette transition renforce l'isolement économique, la marginalisation et la discrimination des communautés ethniques. Cette marginalisation ethnique, chargée de tension et des conflits potentiels peut prendre plusieurs directions. Il s'agit premièrement d'une discrimination quant aux postes de travail, disponibles dans les conditions de chômage. En deuxième position vient l'inégalité socio-économique du développement des régions. Dans ce cas, les moins développées s'avèrent les régions où prédomine la population appartenant à tel ou tel groupe ethnique. Et en troisième position vient l'inégalité vis-à-vis de la qualification professionnelle. Les minorités ethniques sont en principe moins bien payées à cause de leur moindre niveau de qualification. Ce processus s'approfondit suite à l'augmentation de la distance existant dans le niveau de l'éducation des différentes communautés. C'est une tendance favorisant le recul et l'enfermement des minorités dans les différents pays. Dans ces conditions se pose la question de savoir quelles sont les politiques ethniques efficaces, aptes à neutraliser, bloquer et empêcher le développement des conflits religieux. Si nous regardons la

pratique utilisée jusqu'à présent dans les Balkans, nous allons constater qu'il existe quatre types principaux de politiques appliquées pour ce but dans cette région.

La première politique est l'assimilation - le changement de l'identité ethnique. Les processus d'ethno-assimilation et d'ethno-divergence sont présents dans toute l'histoire balkanique. Ils sont le résultat soit d'une violence directe, soit d'une pression et d'incitations économiques, ou bien de plusieurs sujets ou processus politiques centralisés et difficilement contrôlables. La formation même des nations dans les Balkans est notamment le résultat de fortes tendances à l'homogénéisation et à l'assimilation. A la différence de l'Europe de l'Ouest, les processus de redéfinition de l'identité ethnique et nationale dans les Balkans entre différentes communautés ethniques, continuent même actuellement. De là proviennent les contradictions souvent frappantes entre les caractéristiques objectives d'ethnie, de nationalité, de conscience ethnique et d'identification ethnique, se manifestant dans une très forte mesure surtout chez les Slaves musulmans des montagnes Rhodopes (en Bulgarie) et de Bosnie. Ces contradictions sont aussi très frappantes chez les Gitans. Une grande partie des représentants de cette minorité ne s'identifie pas comme appartenant à ladite communauté.

Malgré tout, il faut constater que dans les conditions où les médias, la désindustrialisation et l'Etat moderne montrent des processus ethno-divergeant, les tentatives d'une telle politique d'ethno-assimilation, sont de plus en plus vouées à l'échec.

Le deuxième type de politique ethnique qui a été réalisée dans les Balkans, mais dans une moindre mesure, est l'exode, ou la purification ethnique. C'est l'un des moyens les plus typiques utilisé pour parvenir à une homogénéité nationale des Etats balkaniques durant le XXème siècle. Dans plusieurs cas, ce processus n'est pas constant, mais il est réglé avec des accords de dépaysement. Il faut quand même souligner que ce n'est pas un processus qui soit spécifique aux Balkans. L'exode ethnique a été fortement utilisé après la Deuxième guerre

mondiale pour la résolution des problèmes minoritaires dans les Etats de l'Europe Centrale, quand des millions d'Allemands sont envoyés à l'Ouest.

Un tel exode organisé peut coïncider avec la formation de nouveaux Etats qui veulent devenir des Etats-nations.

Le troisième type de politique ethnique pratiquée dans les Balkans, sont les actions militaires directes et les violences utilisées pour la résolution des conflits ethniques. Du point de vue d'une évaluation normative, ce type de politique donne moins de résultats stables.

Il existe un quatrième type de politique ethnique. Il s'agit de la pratique visant à tolérer dans une certaine mesure et de reconnaître l'existence de telle ou telle communauté ethnique dans les différents Etats balkaniques. Cette pratique est différente dans chaque pays - en allant de la reconnaissance de l'existence des minorités ethniques, jusqu'à la simple reconnaissance de ces minorités.

A l'époque où les méthodes structurelles perdent leur sens en tant qu'arguments scientifiques, les arguments présentés par notre analyse mettent à la disposition des intéressés un matériel explicatif important. Dans certains cas ces arguments sortent des frontières des théories structurelles des relations internationales. La perception de la conception de la structure en tant que variable suscitant différents effets, a rajouté une source des controverses inter-étatiques, se distinguant des sources territoriales. Les idées et les symboles peuvent avoir également une répercussion négative sur la politique étrangère d'un autre Etat, mais ces influences paraissent être plus fortes dans une situation où les conditions structurelles sont différentes. Cela signifie que le nationalisme durant la période de la guerre froide n'a pas été tellement étouffé car il rencontrait des obstacles structurels, qui le tenaient enfermé dans une cage, mais qui en même temps l'alimentaient. Si et quand la structure change, l'influence négative des aspirations nationalistes ne peut plus être contenue. Ainsi, augmente le niveau de l'instabilité et de l'insécurité régionales. A la différence des méthodes structurelles

traditionnelles traitant de l'insécurité uniquement comme quelque chose de propre au partage structurel des forces, les idées et les symboles liés au nationalisme unificateur peuvent être aussi une raison d'inquiétude.

Au bout du compte, la fin de la guerre froide a eu une influence différente sur les Etats. La vulnérabilité provoquée par la vitesse dont le milieu politique et économique change, augmente apparemment l'imprévisibilité et par conséquent aussi l'insécurité pour les petits Etats. La présence du nationalisme dans les pays voisins démontre encore plus clairement les raisons provoquant l'inquiétude. Dans le meilleur des cas, la création d'un nouvel Etat change, au moins temporairement, l'équilibre régional des forces. Dans le pire des cas, le nationalisme légitime les prétentions vis-à-vis du petit Etat et reste en désaccord avec son identité territoriale car la création d'un nouvel Etat ressuscitera les litiges frontaliers. L'ironie se trouve dans le fait que malgré toutes les promesses de stabilité dans le nouvel ordre mondial, il semble que les petits Etats ont beaucoup plus peur de l'instabilité.

Donc, l'apparition du nationalisme unificateur dans les territoires voisins renforce davantage la vulnérabilité et l'insécurité des petits Etats et engendre des conséquences déstabilisatrices.

Dans ce contexte il convient de dire que l'ampleur de l'ambition ne doit pas être sous-estimée. C'est un étrange projet que de vouloir arrêter le cours de l'histoire. Or c'est bien de cela qu'il s'agit, dans la mesure où jusqu'à une date très récente, la guerre a été la méthode de construction et de consolidation des Etats. [673] Le concept de prévention signifie que les pays riches, qui se considèrent comme pacifiques parce que "civilisés", entendent imposer au reste du monde de ne plus avoir recours à la violence armée. Or c'est par la violence que se sont construits les Etats. Si l'on souhaite priver de ce moyen traditionnel les nouveaux pays issus des diverses décolonisations, et qui n'ont pas encore atteint le stade d'Etats-nations stables,

[673] Voir Maurice Bertrand, *La fin de l'ordre militaire*, Presses de la FNSP, Paris, 1996, et "La stratégie suicidaire de l'Occident", Bruxelles, Bruylant, 1994.

démocratiques et développés, il faut choisir, au niveau mondial, entre le conservatisme étroit des structures existantes et une ouverture au changement et au progrès. En d'autres termes, la maîtrise du caractère pacifique du changement implique un choix de nature philosophique qui ne semble pas avoir été fait.

Il n'existe aujourd'hui aucune possibilité de prévenir les conflits internes : la conception statique de la diplomatie préventive par action sur les acteurs n'a pas encore cédé la place à la mise en œuvre d'une conception dynamique de prévention à long terme sur les situations diagnostiquées comme pré-conflictuelles. Le chemin est pourtant tracé, et même partiellement parcouru. On ne peut plus longtemps l'ignorer.

Il faut aussi souligner que les minorités et les ensembles étatiques sont inséparables : les unes se définissent en opposition aux autres selon un processus historique qui n'a rien de dépassé. On peut affirmer que les problèmes minoritaires sont, aujourd'hui et plus encore demain, essentiels dans les relations internationales. La principale question est l'aptitude des Etats, en particulier en Europe de l'Est, à générer de véritables pratiques démocratiques permettant l'expression diversifiée et contractuelle des oppositions. Faute d'assurer aux minorités une autonomie et une identité satisfaisante, le risque est grand de voir la vie politique se transformer en ce que Jean-François Bayart nomme le "théâtre d'ombres de l'ethnicité"[674]. L'ethnie, refuge des victimes de ces Etats confisqués, devient le nouveau et dernier rempart de l'opposition. La remise en question du découpage des Etats, consécutive à la fin de la guerre froide, donne à ce problème une grande acuité. Le système international a reposé depuis un demi-siècle sur le dogme de l'intangibilité des frontières.

Au nom de la liberté des peuples, on risque de voir beaucoup de régions du monde partir en quête d'un nouveau découpage d'Etats répondant strictement à une définition ethnique. Il est à craindre que cette voie ne soit sans issue et qu'en voulant ouvrir la prison des

[674] , J.F., *L'illusion identitaire*, Paris, éition Fayard, 1996, p. 18.

peuples, on ne détruise le dernier rempart qui assure leur sécurité et permet leur développement.

Les grands litiges deviennent simples et évidents si on peut comprendre la situation qui les entoure. A ce jour cette situation ressemble à une "ombre"-l'ombre du "Nouveau Moyen Age" qui pend sur le monde. Quand on parle du Moyen Age, on comprend une situation dans laquelle le pouvoir impose à chaque individu comment il doit se comporter; en quoi il doit croire et ne pas croire, ce qu'il doit faire et ne pas faire-y compris dans sa vie privée, même dans sa propre maison. Au cours des siècles les sociétés ont prouvé leur tendance à se retrouver dans des situations pareilles chaque fois qu'elles sont effrayées à cause d'un grand changement. Devant la nécessité de prendre des décisions dans un monde inconnu, les gens rabaissent leur individualité, leur conscience et leur liberté en acceptant que quelqu'un leur dise ce qu'ils sont supposés faire.[675]

Au début du XXème siècle, effrayées par la modernisation, les sociétés s'orientent vers des "abris" comme le communisme, le fascisme et le nazisme, paraissant dans leur fondement comme des tendances moyenâgeuses. A la fin du XXème siècle on assiste au même tournant en Afrique, en Yougoslavie et en URSS. Mais cette fois, il s'agit d'une orientation ethnique. Ainsi, au début du XXIème siècle ces processus sont déjà globaux. Ils existent dans toutes les sociétés et dans tous les débats mondiaux. D'un côté on voit le fondamentalisme religieux: c'est-à-dire le désir que la religion dise à l'individu qui il est, en quoi il faut croire et ce qu'il faut faire. De l'autre côté se trouve le fondamentalisme étatique: où l'Etat détermine le comportement et la personnalité de l'individu. Ce qui rapproche les deux types de fondamentalisme, c'est la liquidation de l'individu, du droit à chacun de décider qui il est, en quoi il va croire et ce qu'il va faire. En même temps cela pose le problème de l'appartenance à une collectivité.

[675] Gotchev, A., Op. cité, p. 63.

En utilisant la menace du terrorisme, les Etats élargissent considérablement le périmètre et l'intensité de leur contrôle, tout en privant l'individu de son droit de décider seul.

Un allié assez puissant du fondamentalisme étatique est la tendance des sociétés effrayées (surtout par la modernisation) à fabriquer ce que l'on appelle des "paniques morales". La panique morale est une conviction illogique et agressive qu'une certaine catégorie de gens menace la société avec sa façon de vivre et avec son comportement. Au début du XXème siècle, par exemple, en Allemagne et en Autriche existe une panique morale vis-à-vis des Juifs. Pendant toute l'époque communiste les paniques de la société sont tournées vers les gens parlant des langues étrangères. On les traite d'espions et d'agents de diversion. Chaque fondamentalisme étatique encourage les paniques morales car elles traitent de criminels des gens qui selon les lois existantes ne peuvent pas être poursuivis en justice pour la simple raison qu'ils n'ont pas commis de crimes.

Et quand le contrôle étatique devient très fort, la science et la raison abandonnent leurs règles et commencent à servir la bureaucratie étatique.

Voilà pourquoi, le salut ne vient pas avec l'aide de la science, mais avec l'aide de la politique, c'est-à-dire avec des décisions politiques précises.

L'autodétermination individuelle est ce que les deux fondamentalismes prennent aux gens. Sa défense est le moyen d'éviter le "Nouveau Moyen Age". Dit en langue politique, ce n'est pas tellement la sécurité, mais la liberté de l'individu et les droits des citoyens sur le pouvoir qui doivent motiver chaque décision dans le domaine du pouvoir.

Ainsi, la guerre en Bosnie, et toutes les autres liées au déchirement de la Yougoslavie, sont appelées des guerres balkaniques; les définitions "yougoslave " et "balkanique" étant utilisées indifférement. L'"ombre" de ces guerres s'est étendu sur toute la région, et les Balkans ont de nouveau une image négative, comme l'angle obscur de l'Europe, un endroit peuplé de nations prêtes à se battre à chaque moment. La politique de l'Ouest tout en étant

assez hésitante avait besoin d'être stimulée-les massacres à Srebrenica, à Vukovar, au Kosovo, ont été utilisés par les pays de l'Ouest pour justifier leur intervention d'une manière plus ferme et pour essayer de résoudre les situations épineuses. Les violences sont montrées par CNN car l'image télévisée joue un rôle important dans la détermination de l'opinion publique; la pression sur les gouvernements et les organisations internationales augmente et ils se sentent de plus en plus obligés d'entreprendre quelque chose.

Toute cette horreur, montrée et démontrée durant des années, crée d'une manière constante la conviction que les Balkans sont une région différente, anachronique et non européenne. Tout en accord avec la théorie du choc des civilisations, on commence de nouveau à parler de la différence civilisatrice entre l'Est et l'Ouest, car ce qui s'est passé en Bosnie et au Kosovo est impossible dans un pays européen civilisé qui suit les règles démocratiques. Et quand l'attention du monde était attirée par les autres pays balkaniques, c'était toujours dans la perspective de la crise balkanique. Même l'image de la Grèce, membre de l'UE, a subi un échec - sa politique envers la Macédoine et envers les Balkans est estimée comme non-européenne, comme balkanique. Les Grecs étaient perçus comme des partenaires sur lesquels il est impossible de compter.

En effet, toute la complexité de l'histoire et de la réalité balkaniques a été échangée avec le cliché des "anciennes haines ethniques". Ce cliché devient le mot clé pour ceux qui ne peuvent et ne veulent pas explorer le fond de la réalité.

Il paraissait que le monde ne voulait pas voir les efforts faits par les autres pays balkaniques, telles la Bulgarie, la Roumanie et la Macédoine, dans la direction de la démocratisation, du règlement des relations interethniques et surtout de la collaboration régionale.

Particulièrement effrayants étaient les résultats de l'accord de Dayton et de tout le processus lié au règlement du conflit en Bosnie-Herzégovine. L'écroulement d'un Etat

multinational, la création des territoires purs ethniquement, avec une participation internationale active, a matérialisé les pires peurs des populations balkaniques. Ces craintes ont été et sont liées à la pensée allant dans la réflexion que "quelqu'un vient, redessine les cartes géographiques et des gens se retrouvent dans un Etat étranger, suite à quoi ces mêmes personnes sont obligées de s'enfuir. " Et même si les intentions de Vance et Owen étaient pleines de bonne volonté, le fait que tous les plans pour la Bosnie étaient organisés autour du principe de l'appartenance ethnique, donnaient un signal aux trois acteurs belligérants -"cette province sera contrôlée par vous ou par quelqu'un d'autre", c'est-à-dire, on pourrait penser que chaque plan de paix était un ordre indirect pour une purification ethnique. Cette méthode n'est pas apte à arrêter une guerre; bien au contraire, elle l'enflamme d'avantage.

La Bosnie-Herzégovine était une dure leçon pour les autres pays balkaniques. Elle a montré que les relations internationales et minoritaires ne représentaient pas une idylle; elle a montré combien ces relations sont fragiles et combien il est facile de le briser, surtout quand elles ne sont pas protégées et garanties par des structures politiques démocratiques. Le conflit bosniaque a montré et montre que le multiculturalisme de la Bosnie et des Balkans ne doit pas être pris comme une valeur absolue, mais qu'il ne faut non plus qu'il soit rejeté.

La spirale balkanique des violences et des vengeances s'est encore une fois activée à la fin du XXème siècle. Ainsi, la guerre en Bosnie et son règlement pacifique se transforment en un épisode du drame historique "Les Grandes puissances et les Balkans".

Tous les conflits balkaniques paraissent comme un vieux cauchemar qui se répète sans cesse. Quelque part dans les capitales européennes les leaders politiques prennent des décisions, dessinent des cartes et déterminent le sort de milliers de personnes. Dayton et l'Ohio paraissent comme un nouvel épisode d'une série commencée avec la création des Balkans modernes, passée par le Congrès de Berlin, par Neuilly et Trianon, par la Conférence

de paix à Paris, jusqu'à l'accord entre Staline et Churchill. De nouveau tout est entre les mains des Grandes puissances - "les grands démons des Balkans".

Tout en étant dans le piège des vieilles idées et des vieilles conceptions, le monde n'a pas vraiment réalisé que cette fois les Balkans et les Grandes puissances étaient différentes, que Sarajevo de 1991 n'était pas Sarajevo de 1914 et que la cause de l'éclatement des Balkans n'était pas la manipulation des nationalismes balkaniques par des forces extérieures. Le monde était différent-cette fois personne n'a commencé une guerre à cause des Etats balkaniques, et personne ne s'est dépêché de se mêler à leur guerre. Aux stéréotypes du passé des Balkans s'ajoutait un autre inconvénient; c'était la culture politique, bâtie durant les années de la guerre froide dans les conditions d'isolement et de confrontation.

Néanmoins toutes ces réflexions restent dans le domaine de la probabilité. Ce qui est sûr, c'est que la nouvelle époque est marquée par la résurgence de nombreuses divergences qui pendant la période de la guerre froide restaient jugulées voire réprimées. Ces divergences sont des caractéristiques constantes à toutes les régions et à toutes les communautés. Alors, quelle est la raison de la rémanence du problème balkanique dans l'espace médiatique international?

Avec certitude nous pouvons dire que l'actualité du problème balkanique provient de ses dimensions conflictuelles que nous pouvons trouver au-delà de la signification géographique. Elles sont l'expression d'un désir d'indépendance de la part des peuples qui pendant des décennies ont vécu dans des communautés "non-désirées." Les conflits peuvent aussi provenir d'une prise de conscience nationaliste, rejetant tout compromis. Les mêmes caractéristiques se retrouvent dans les conflits au Caucase et dans l'Asie centrale par exemple. En cela les conflits ethniques au Kosovo, en Macédoine, à Chypre, en Bosnie et en Moldavie ne sont pas "originaux." Peut-être leur spécificité doit-elle être cherchée dans l'obstination de la communauté internationale à leur trouver une solution à tout prix et l'utilisation des

moyens les plus variés. Le problème balkanique est "un problème européen" qui se développe comme "une tragédie balkanique." En même temps, les Balkans représentent cette partie du vieux continent qui symbolise le désir de changement. L'Europe de l'Est modifie l'idée de l'Europe unie. Les problèmes balkaniques diminuent l'eurocentrisme de la "nouvelle époque", ainsi que l'aspiration à plus de sécurité. L'ingérence des acteurs internationaux dans le problème balkanique est motivée par les intérêts stratégiques. La volonté de paix et de stabilité mobilise à long terme les Organisations internationales dans la résolution du problème au Kosovo, en Macédoine, à Chypre, en Bosnie et en Moldavie. Elle nécessite leur mobilisation générale et une indispensable coordination de leurs politiques.

Le processus de paix engagé a aussi une dimension humanitaire. Ainsi se forment la conscience et la volonté d'entraide dans un monde ouvert, sans frontières et sans divergences.

La Communauté internationale réussira-t-elle à réaliser cet objectif ambitieux dans l'une des régions les plus brûlantes d'Europe, avec des problèmes se trouvant être parmi les plus difficiles? Les réalistes insisteront sur un pessimisme tempéré. Les optimistes, sur la motivation et sur les efforts déjà déployés pour la résolution de ces conflits. Peut-être le développement réel confortera-t-il les deux positions. Il est très difficile de sauvegarder la paix quand la souveraineté des Etats est en train de s'affirmer. Les différences ethniques et religieuses sont des facteurs forts et résistants qui aggravent les divergences. En même temps, dans leurs efforts pour internationaliser les problèmes balkaniques, les leaders balkaniques doivent prendre en compte la position et l'activité internationale. En tout cas l'attitude constructive peut être imposée par la force si les arguments rationnels et les négociations ne sont pas en mesure de trouver une solution, ne serait-ce que pour empêcher le développement des conflits armés et encourager la pensée aux générations futures car seuls la paix et le temps parviendront à guérir les blessures profondes laissées par la haine et les armes.

Annexes

Annexe 1
La composition ethnique de l'empire Austro-hongrois à la fin du XIXème et au début du XXème siècles

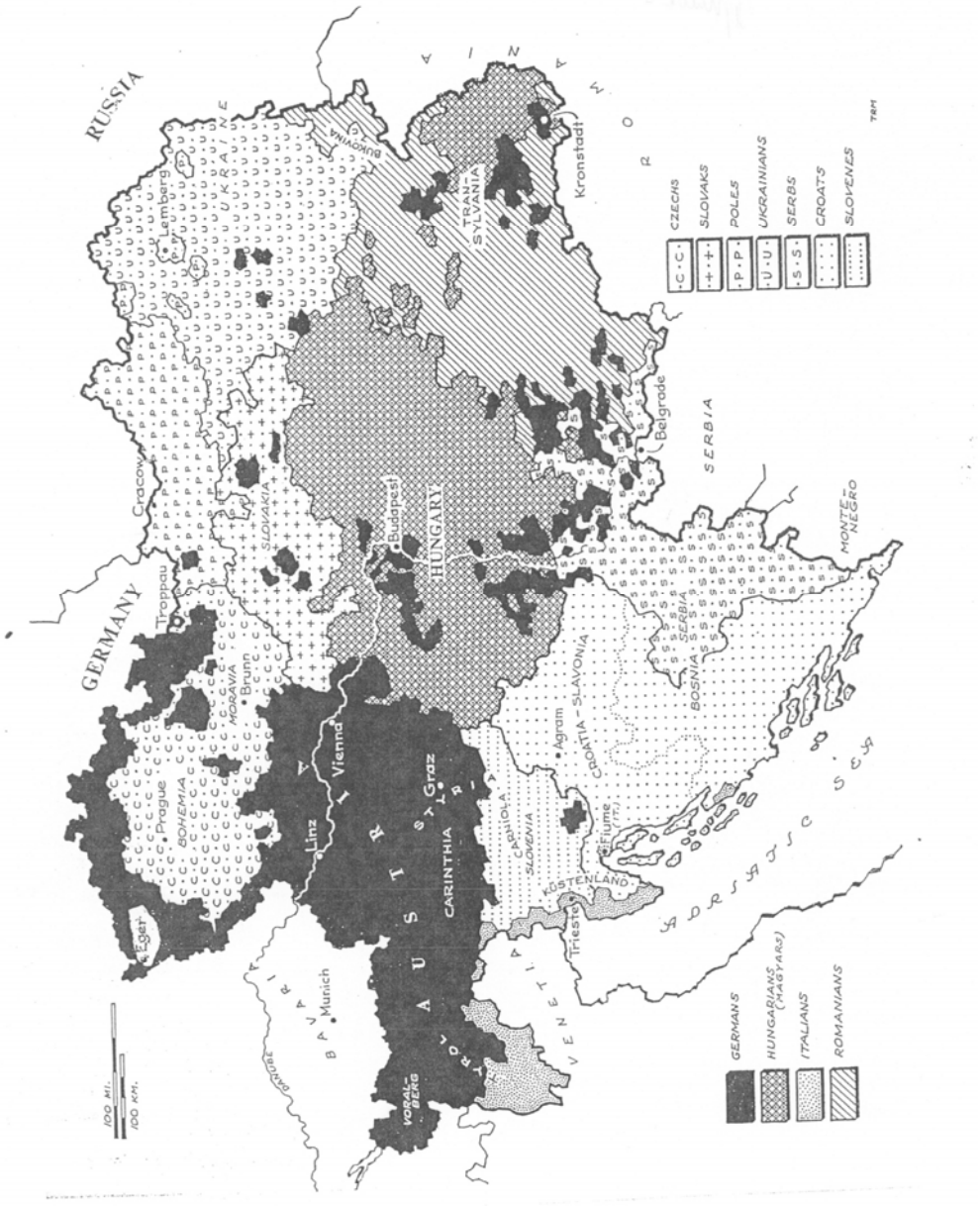

Annexe 2

Les terres albanaises dans l'empire ottoman à la fin du XIXème et au début du XXème siècles

Скадарски, Косовски, Битољски и Јањински вилајет пред Источну кризу 1875–1878.

Annexe 3

La Moldavie et la Bessarabie du Congrès de Berlin jusqu'à la Première Guerre mondiale

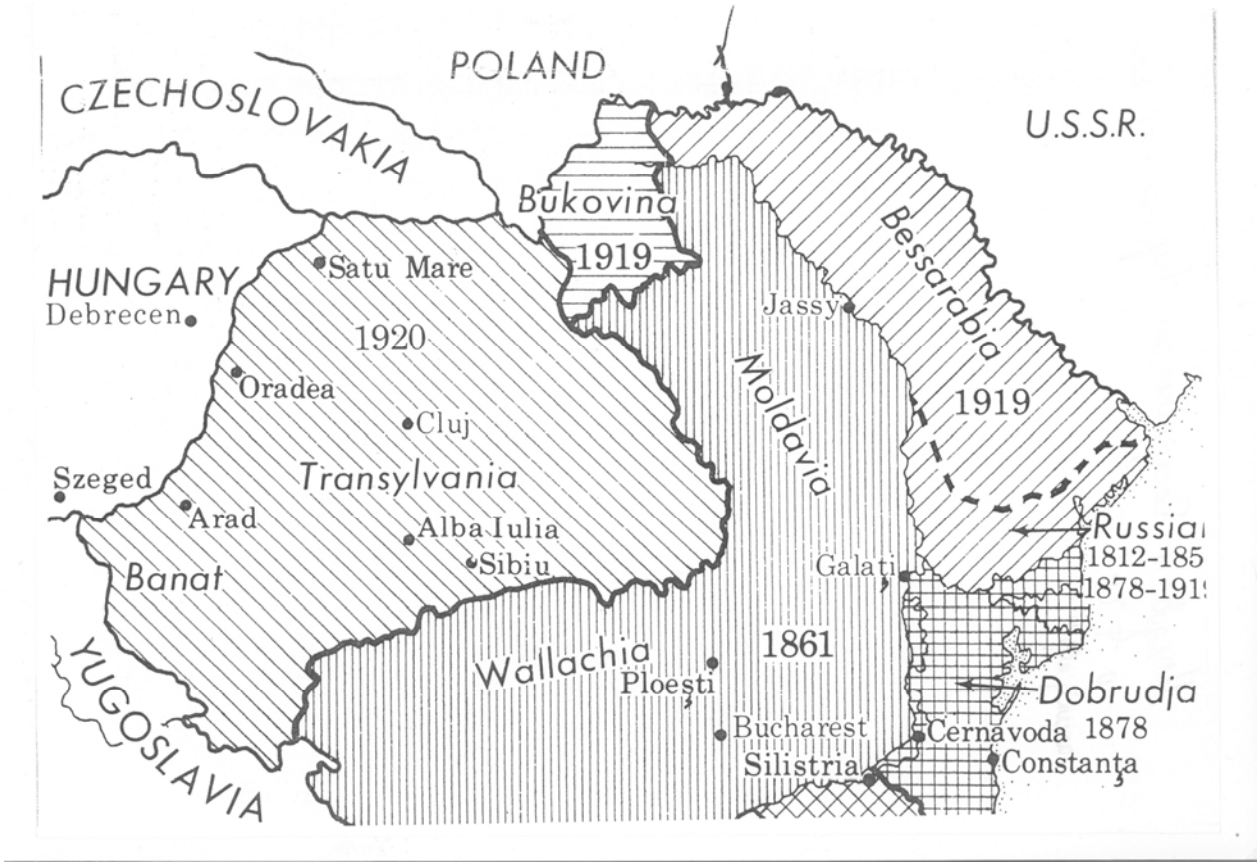

Annexe 4

Les populations en ex-Yougoslavie et en Albanie

http://archives.arte-tv.com/hebdo/dessouscartes/19980523/ftext/start.html

Annexe 5

Comparaison des frontières de Dayton et de la ligne de cessez-le-feu 1995

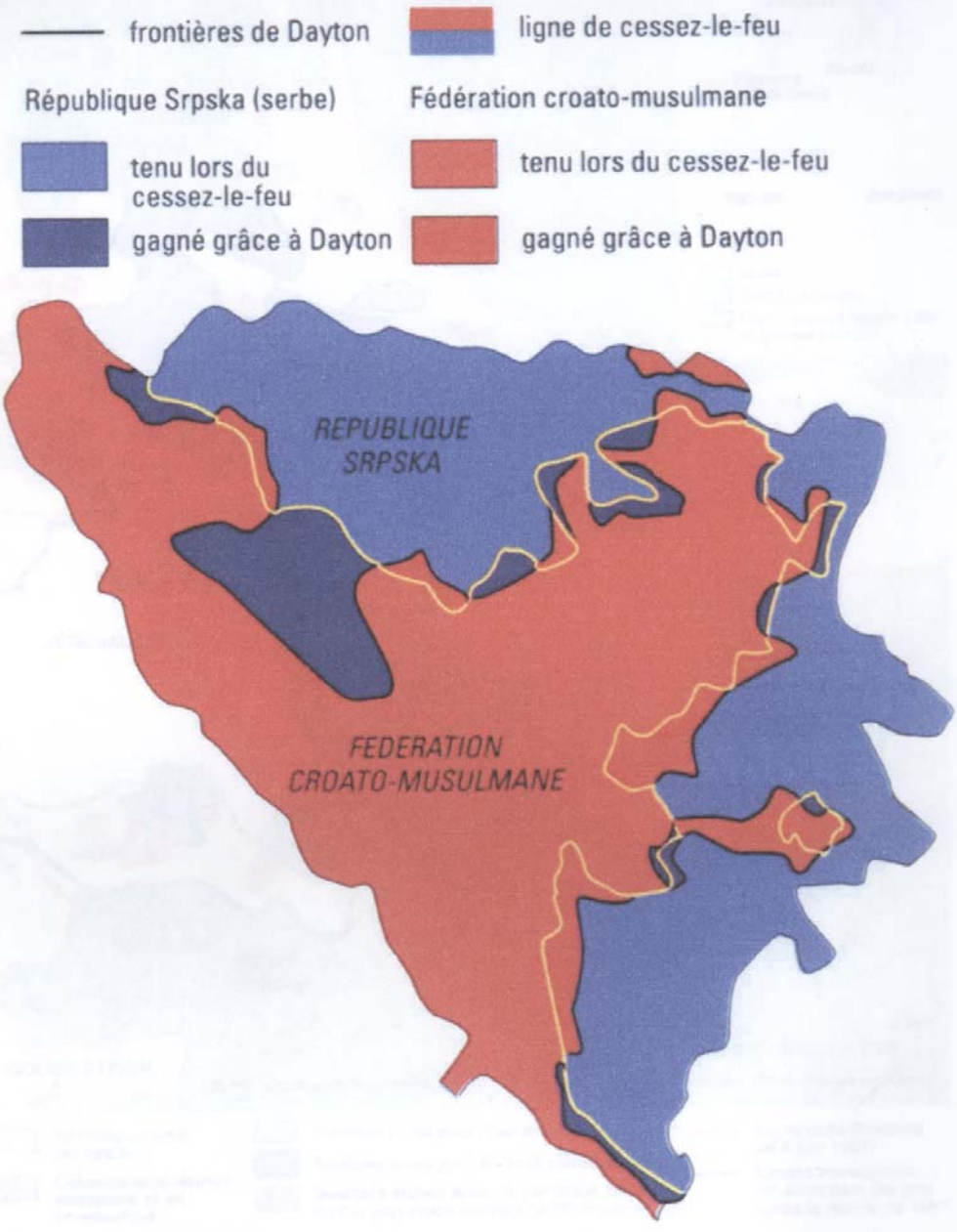

Dan Smith, « Atlas des conflits fin de siècle », Editions Autrement, Paris, 1997, p. 35

Annexe 6

Les Etats

http://archives.arte-tv.com/hebdo/dessouscartes/19980523/ftext/start.html

Annexe 7

« Courrier international », N° 540 du 8 au 14 mars 2001, p. 20

Annexe 8

L'empire d'Etienne Douchan

http://archives.arte-tv.com/hebdo/dessouscartes/19980523/ftext/start.html

Annexe 9

La République Soviétique Autonome de Moldavie dans le cdre de l'Ukraine Soviétique

Annexe 10

La composition ethnique de la Moldavie

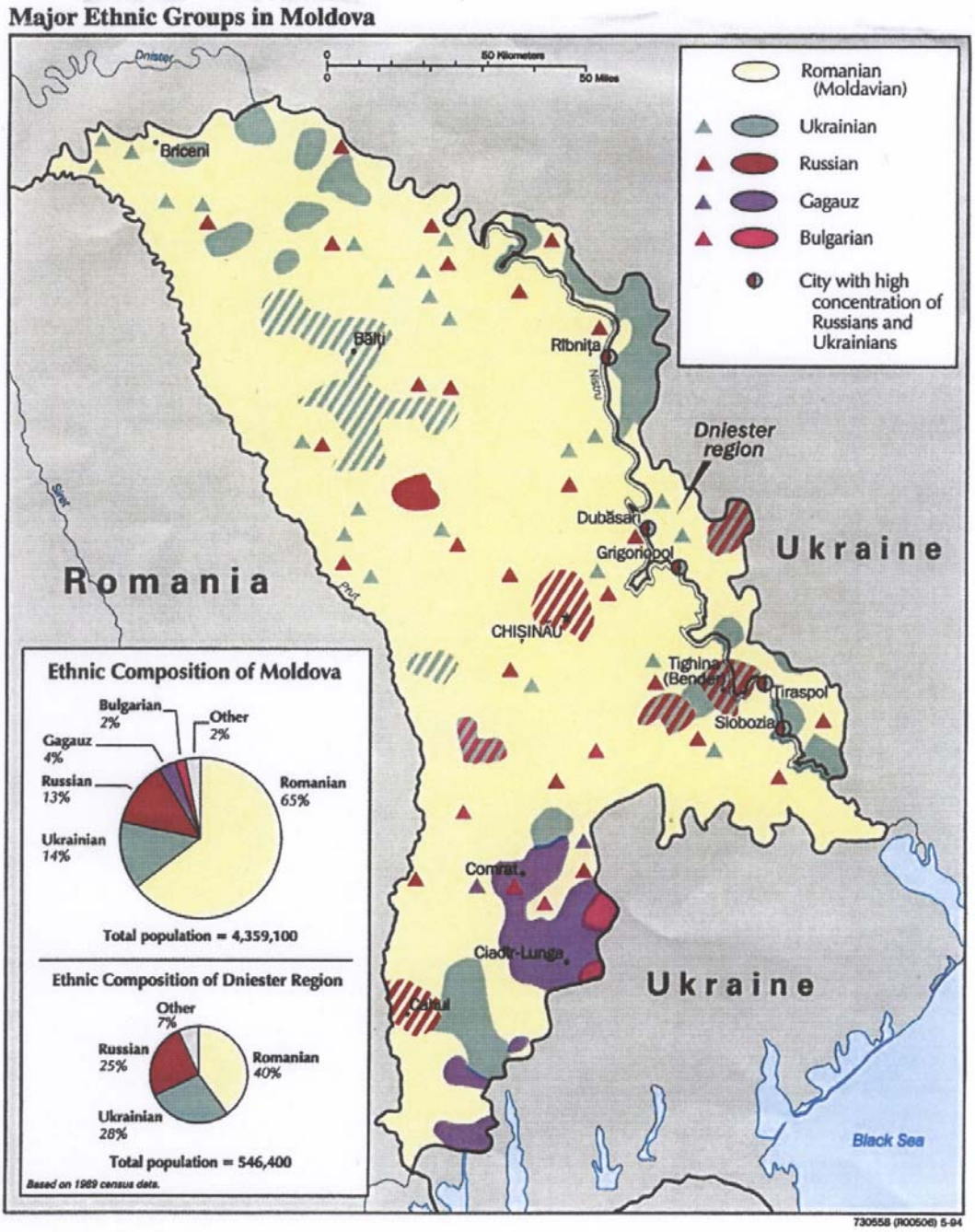

Annexe 11

La Moldavie avec la Transnistrie et la Gagaouzie

http://www.tlfq.ulaval.ca/AXL/europe/images/moldova-map.gif

Annexe 12

Le plan Vance-Owen pour Bosnie-Herzégovine

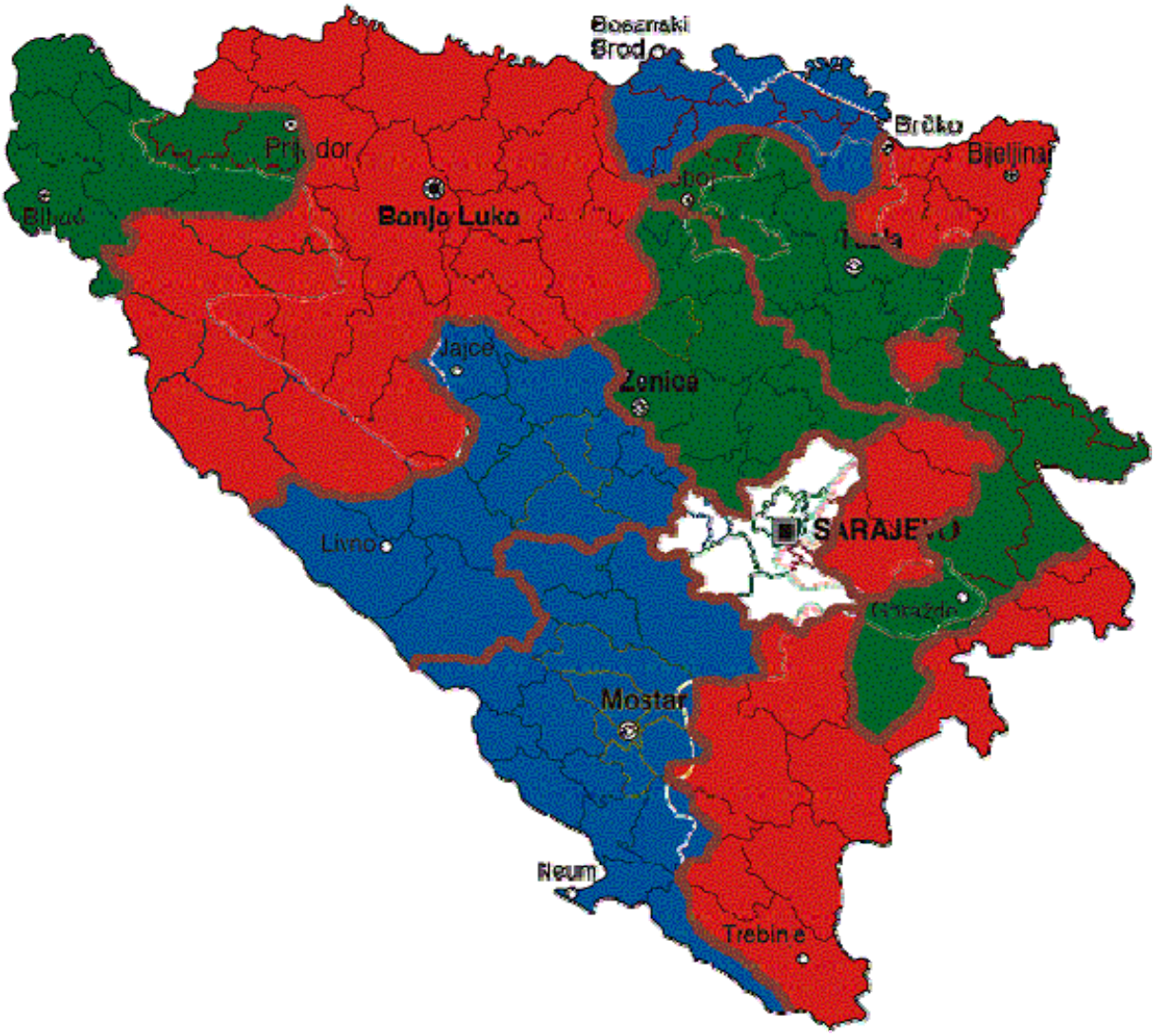

http://en.wikipedia.org/wiwki/Image:Map_of_Vance-Owen_peace_plan.png

Annexe 13

Premier plan Owen-Stoltenberg pour la Bosnie-Herzégovine

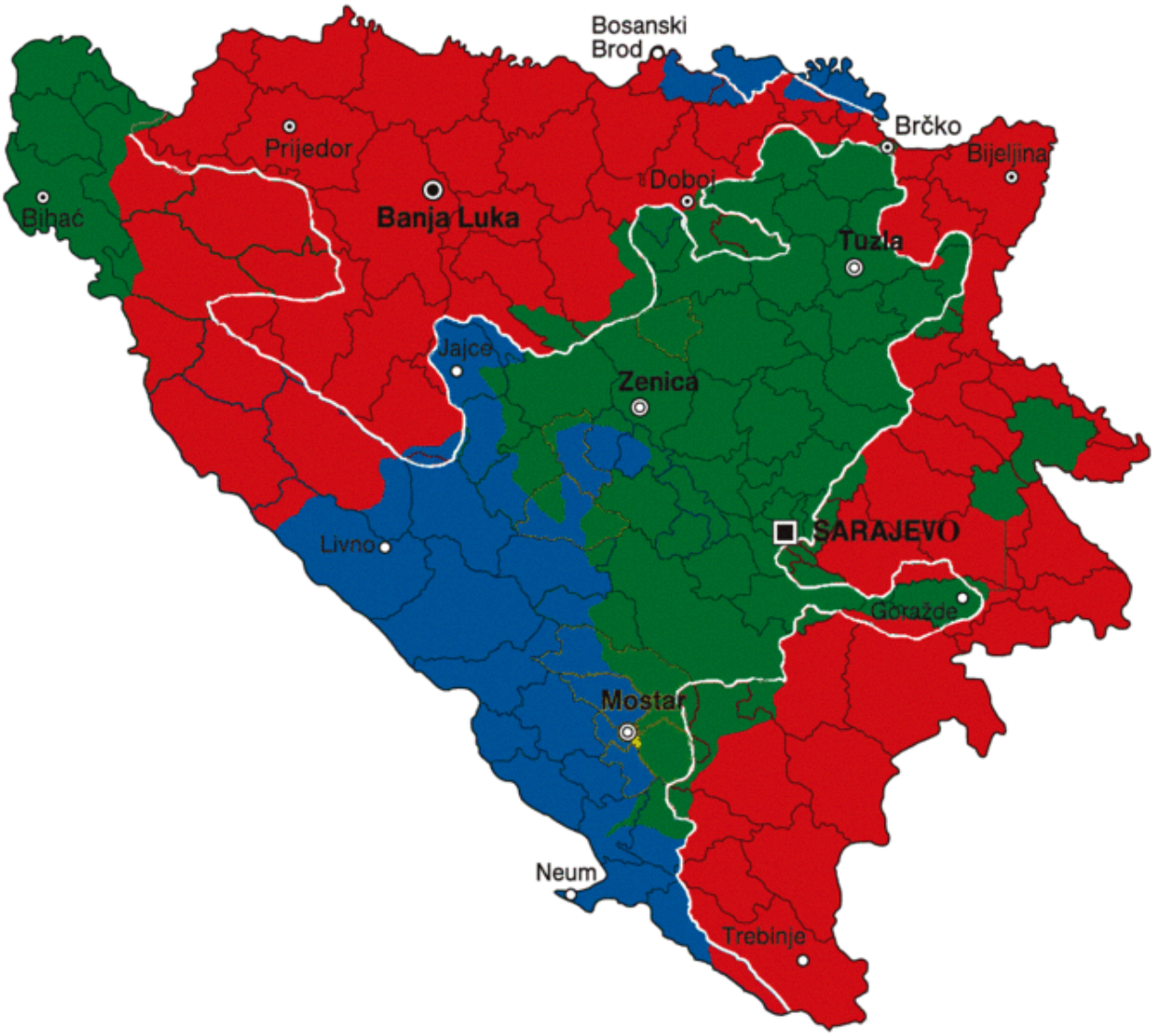

http://en.wikipedia.org/wiki/Image:Promjena_invicibillea.JPG

Annexe 14

Deuxième plan Owen-Stoltenberg pour la Bosnie-Herzégovine

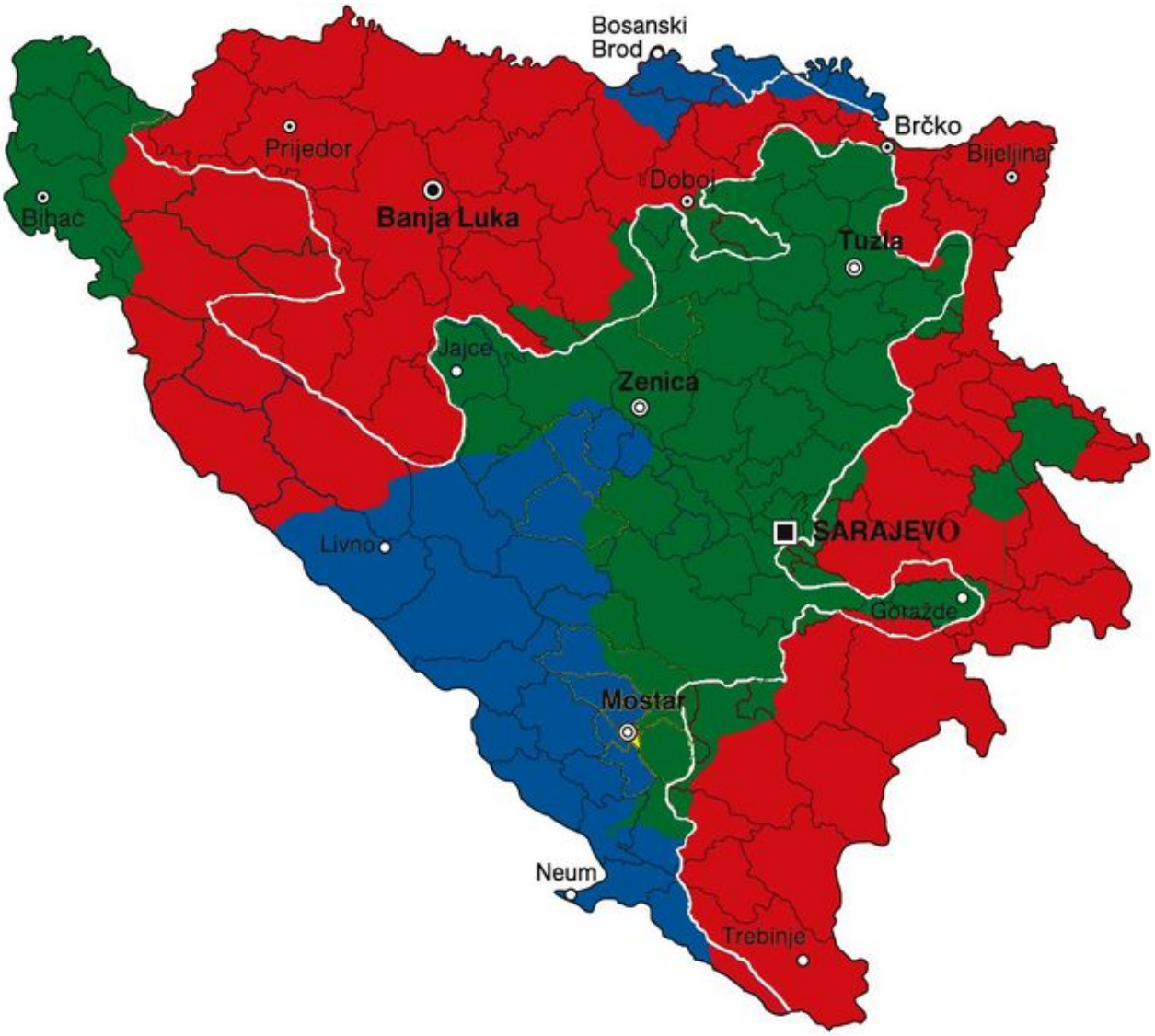

http://en.wikipedia.org/wiki/Image:BiHInv.gif

Annexe 15

La Moldavie en 2001

Sources : Michael L. Haxton, Anne Pitsch, Deepa Khosla, *Gagauz in the Republic of Moldova*, Center for International Development and Conflict Management, Université du Maryland, 1995 et 2000 ; Radio Free Europe / Radio Liberty, *Newsline Southeastern Europe*, Prague, août et décembre 2001.

PHILIPPE REKACEWICZ

http://www.monde-diplomatique.fr/cartes/IMG/arton8325.jpg

Annexe 16

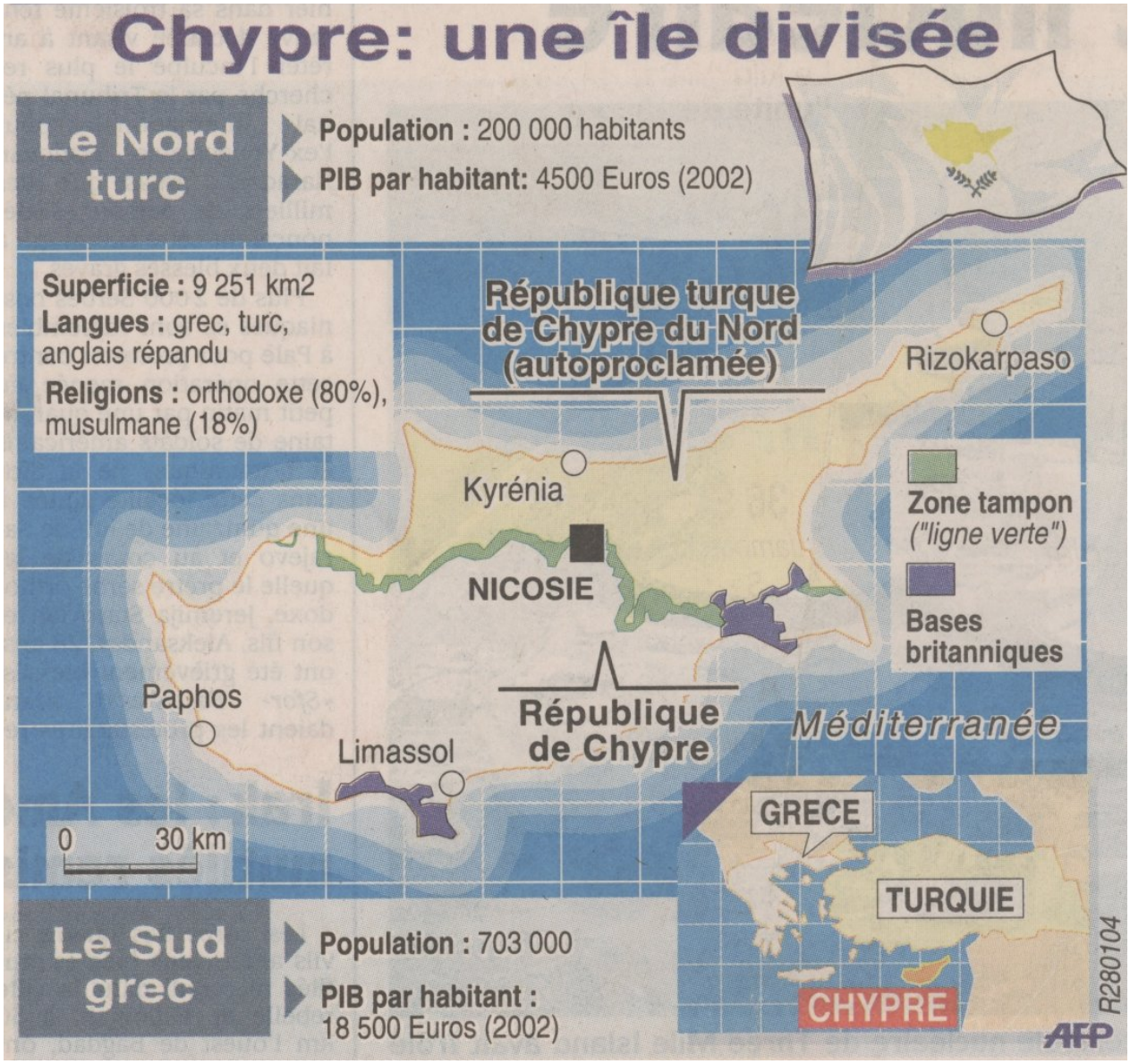

Journal "Dernières Nouvelles d'Alsace", le 2 avril 2004

Annexe 17

Journa "Dernières Nouvelles d'Alsace", le 25 avril 2004

Annexe 18

Chypre, un nettoyage ethnique oublié

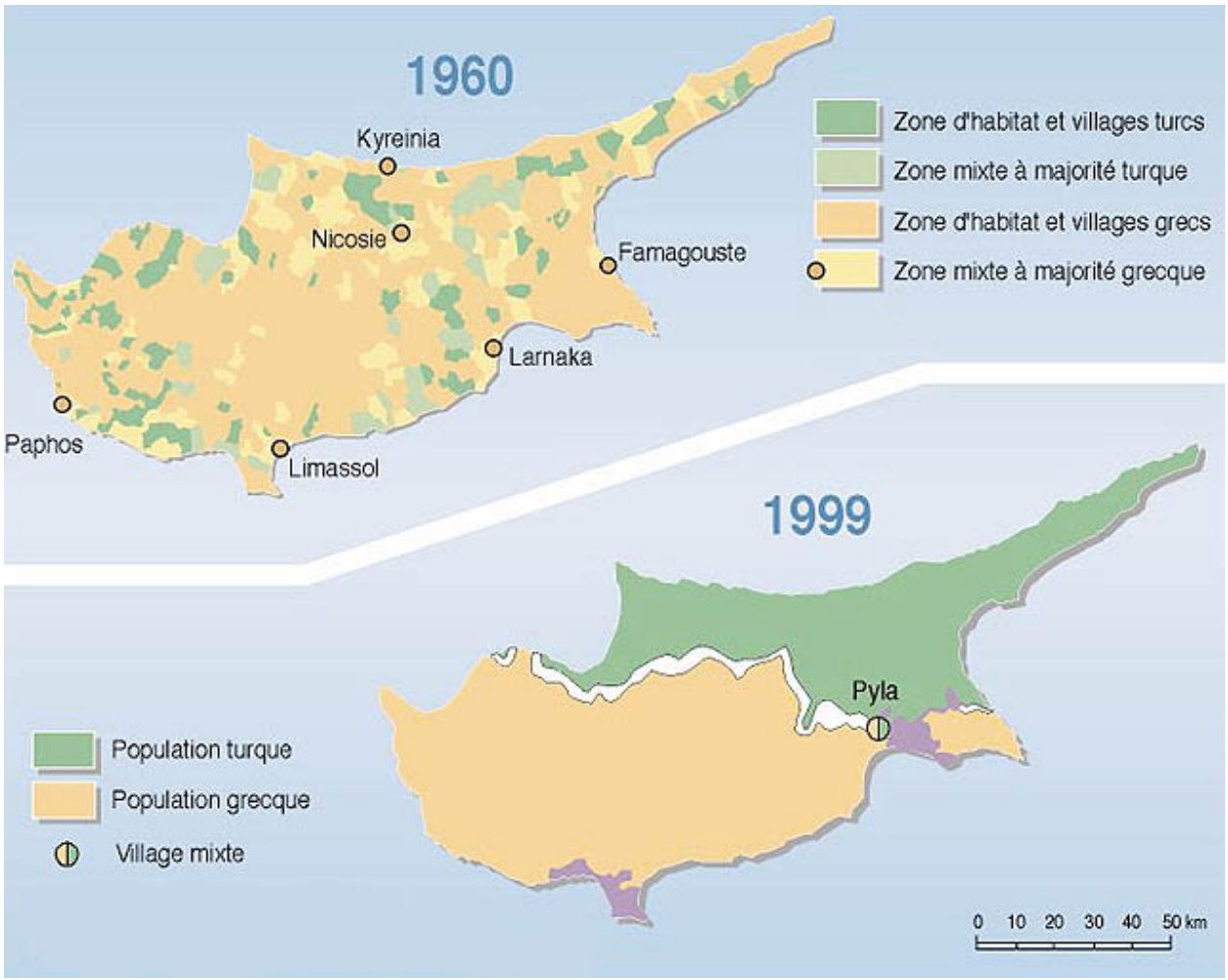

http://www.monde-diplomatique.fr/cartes/IMG/arton615.jpg

Annexe 19

L'évolution territoriale de la Yougoslavie entre 1815 et 1999

http://carto.eu.org/IMG/arton602.jpg

Annexe 20

Kosovo et ses voisins

Annexe 21

Les principaux centres de la résistance albanaise

Annexe 22

Les zones de la KFOR au Kosovo

Annexe 23

La carte ethnique du Kosovo

(2003)

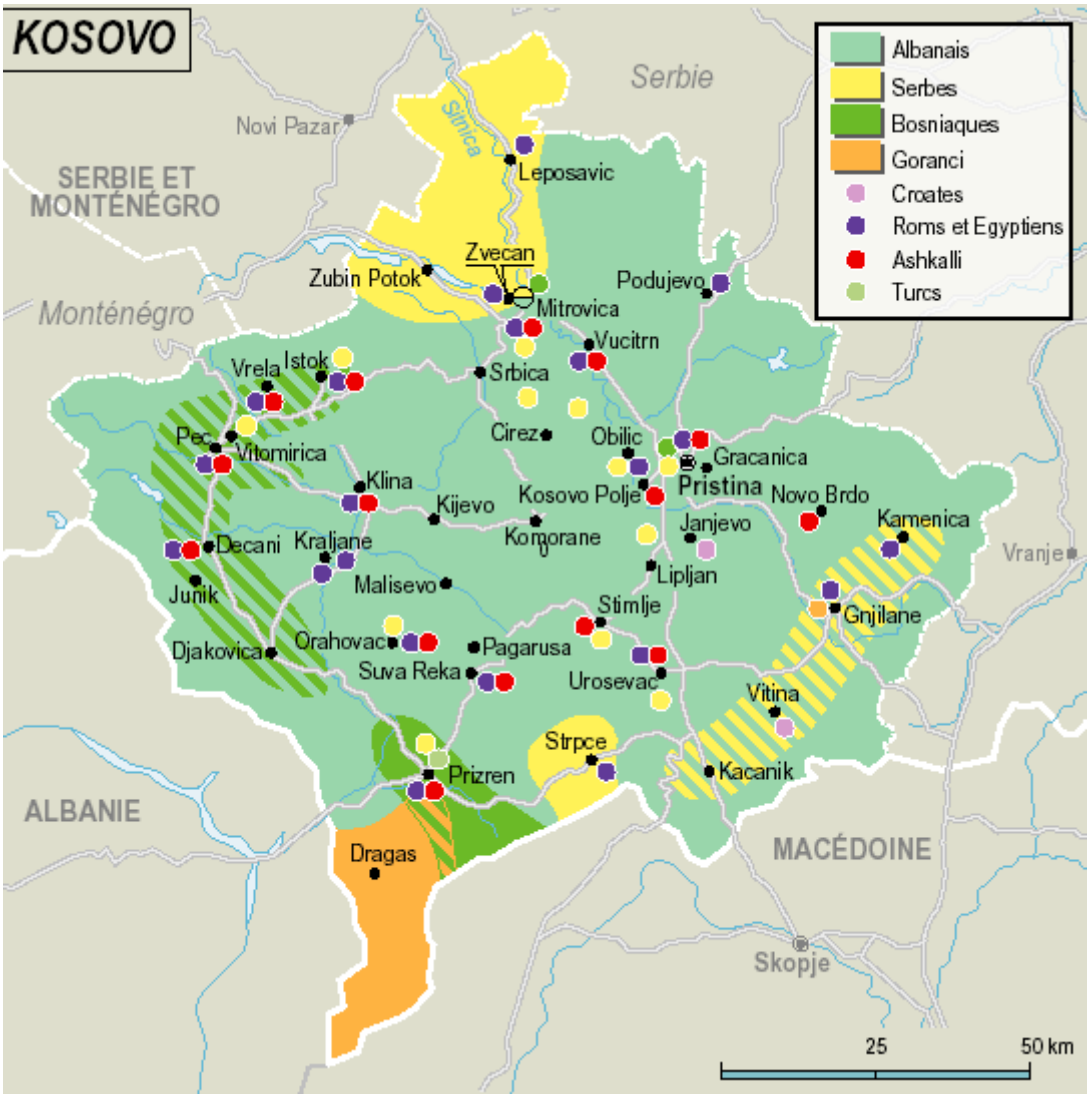

http://www.tlfq.ulaval.ca/AXL/Europe/Kosovo-map-lng.htm

Annexe 24

"Le rapport des forces" (des habitants) au Kosovo

http://archives.arte-tv.com/hebdo/dessouscartes/19980523/ftext/start.html

Annexe 25

Le déploiement de l'UNFICYP au mois de décembre 2001

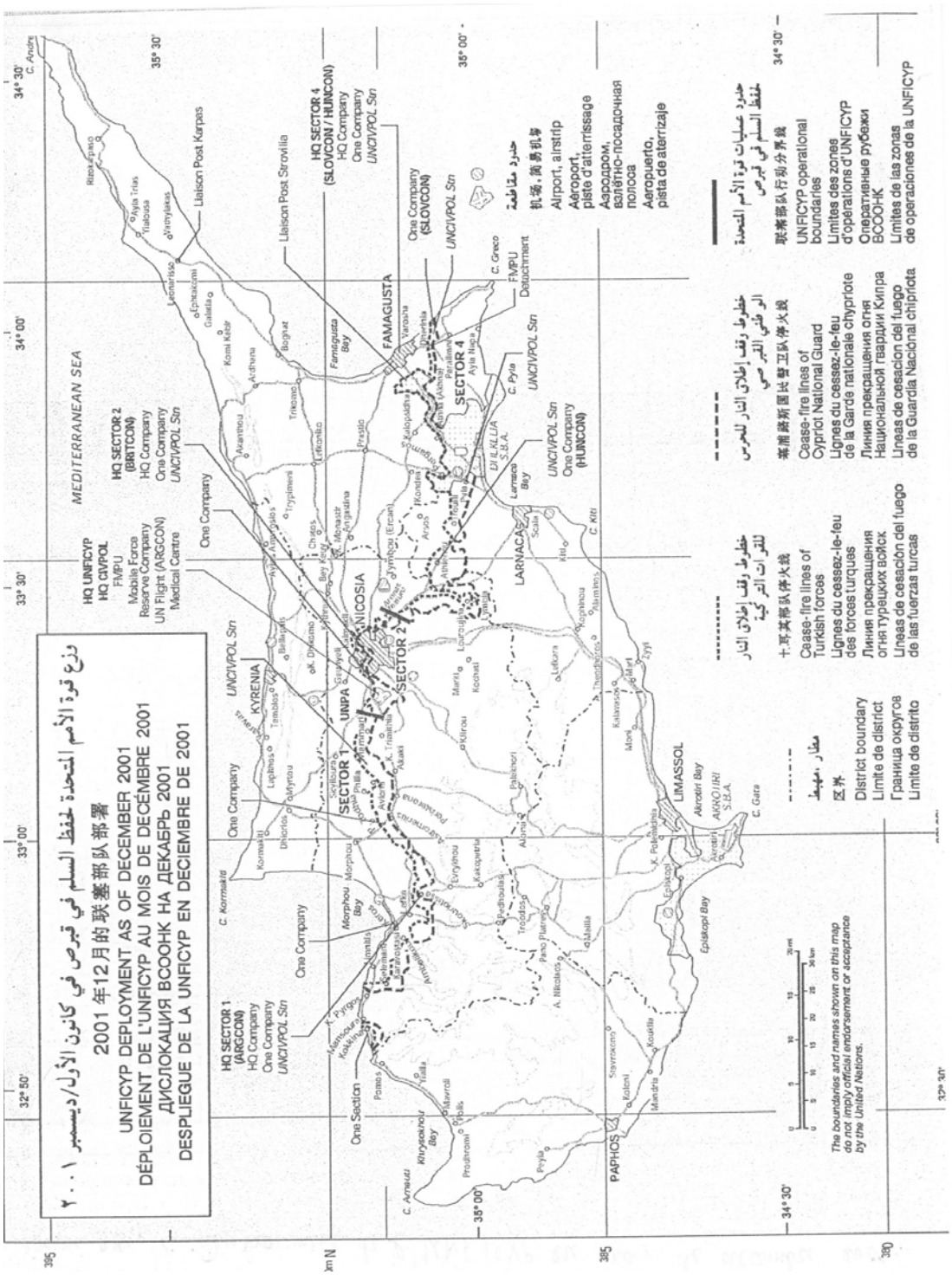

Annexe 26

Le plan Karington Coutilliero pour la Bosnie-Herzégovine

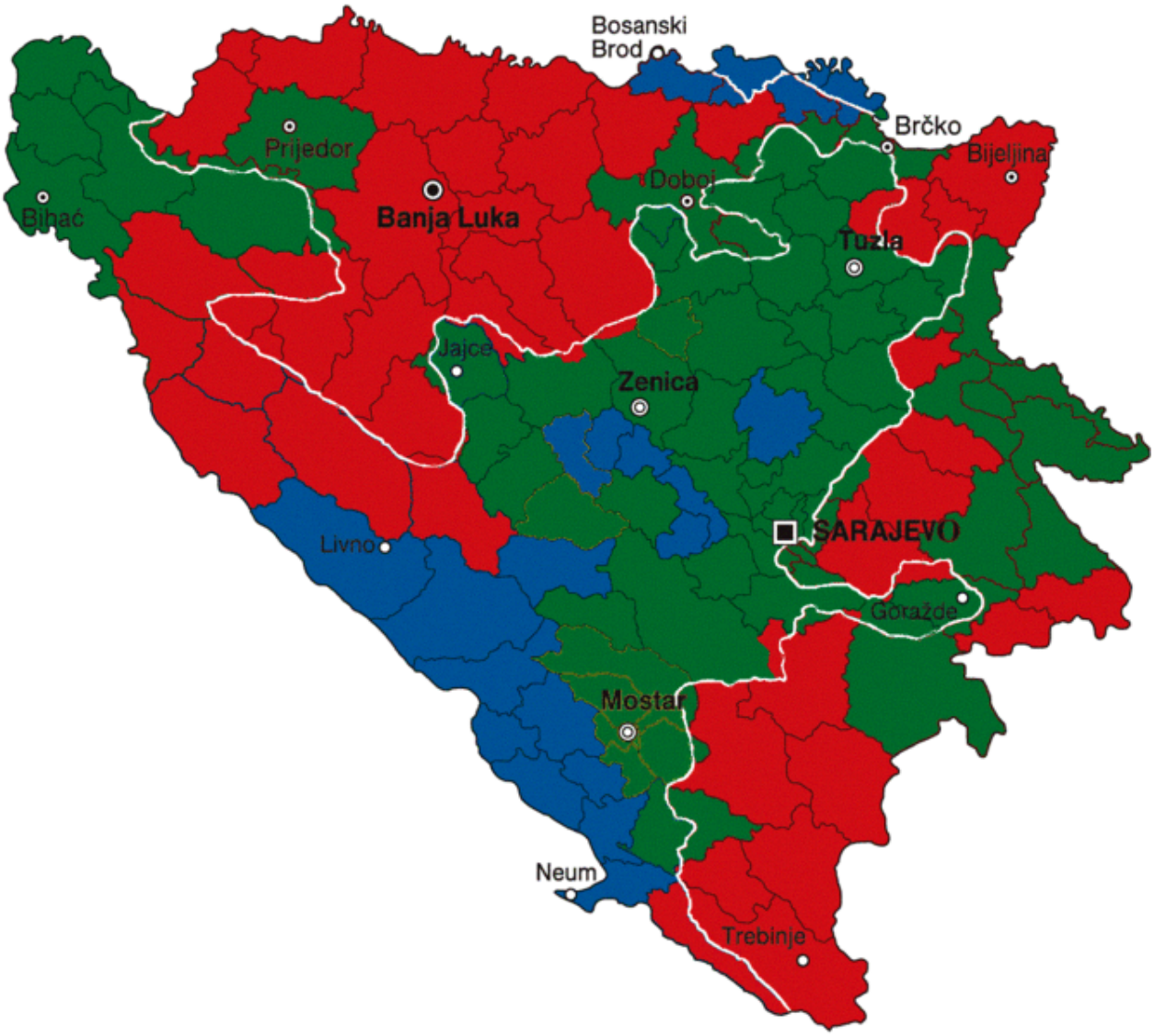

http://en.wikipedia.org/wiki/Image:Coutillier.GIF

Annexe 27

Cadres typiques pour les états « souverains »

Division	X	Confederation	Fédéralisme	Consociacion	Des Etats Unitaires
Républiques post-soviétiques	X	Suisse	Les Etats-Unis	Belgique	France
République Tchèque/Slovaque	X	Des Etats-Unis récents	Allemane	Liban	Japon
Eritrea/Ethiopie	X	U.E. future	Inde? Canada?		Pologne

http://www.gesz.de/daskalowski

Annexe 28

Quelques conflits ethno-separatistes et leurs « résolutions »

Republika Srpska et la Fédération Musulmano-Croate (Bosnie-Herzégovine	Traité et constitution formels de Republika Srpska
Les Croates Bosniaques dans la Fédération Musulmano-Croate	Définition formelle de statut et existence pratiques informelles
Chypre turc et Chypre	Prolongé cessez le feu sans définition formelle de statut ou d'identification de la Chypre turque reconnaissance
Arméniens d'Haut-Karabakh contre Azerbaïdjan	Prolongé cessez le feu avec des Arméniens dans le contrôle d'Haut-Karabakh
Tchéchénie contre Fédération de Russie	Prolongé cessez le feu, formel retarde des négociations finals de statut, retrait russe
Transnistrie contre Moldavie	« Normalisation formelle des relations » sans définition du statut final de région de la Transnistrie, négociations, arbitrage
L'autonomie palestinienne contre Israël	L'accord formel a été signé, exécution et statut final en suspens, négociations, arbitrage
Les catholiques de l'Irlande du Nord contre le Royaume Uni	L'accord formel a été signé et ratifié et a été mis en application
Abkhazie contre Géorgie	Cessation du feu officieuse avec des forces d'Abkhazie dans le contrôle

http://www.gesz.de/daskalowski

Annexe 29

Cas de groupes ou de territoires de separatist

	Conflit armé	**Instabilité organisée**	**Résistance passive**
Sécessionnisme pur	Tchéchénie Transnistrie Abkhazie Kosovo après 1998	Palestine	Timor de l'Est Tibet
Irrédentisme	République turque de Chypre Republika Srpska (Bosnie) Haut Karabakh	Les catholiques en Irlande du Nord Les Croates de Bosnie	Kosovo (1989-1998)

Niveaux et aspects de la souveraineté réalisés par le groupe

	Conflit armé	**Instabilité organisée**	**Résistance passive**
Sécessionisme pur	Contrôle complet sur les institutions, les ressources premières, les frontières, les moyens de violence	Contrôle sur presque toutes institutions politiques, les symboles officieux	Des réclamations symboliques, des institutions parallèles (gouvernement en exile), qui ne menacent pas le pouvoir de l'hégémon
Irrédentisme	Pareille plus des liaison sans obstacles avec la « mère-patrie »	Des institutions d'autogestion plus des liaisons institutionnelles avec la « mère-patrie »	Pareille plus des liaisons irréglementées avec la « mère-patrie »

http://www.gesz.de/daskalowski

Annexe 30

Journal "Dernières Nouvelles d'Alsace", le 23 mai 2006

Table des sigles et abréviations

AKEL	Parti progressiste de travailleurs
ALN	Armée de la libération nationale
ANL	Armée nationale de libération
AVNOIU	Assemblée antifasciste pour libération nationale en Yougoslavie
ASEAN	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
BATNA	*Best Alternative to Negociated Agreement*
BK	Bali Kombetar
BMO	Organisation musulmane de Bosnie
CEDEAO	Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest
CEE	Communauté économique européenne
CEI	Communauté des Etats Indépendants
CENTO	*Central Treaty Organisation,*Traité d'Organisation Centrale
DIKKI	*Dimokratiko Koinoniko Kinima ;*Mouvement démocratique et social grec
DISY	Rassemblement démocratique
EMAK	Organisation nationale de libération
EOKA	Organisation nationale des combattants chypriotes
FORPRONU (UNPROFOR)	Opération de l'ONU pour la défense en Bosnie-Herzégovine
FPM	Front populaire de la Moldavie
GRIT	*Gradua land Reciprocated Initiatives in tension Reduction*
HA	Armée active croate
HEWS	Système d'indicateurs de l'ONU pour les cas où il y a des conditions pour l'apparition d'une situation de crise
HDZ	Communauté démocratique croate
HOS	Ligue croate de défense
HSP	Parti croate du droit
IFOR	Forces de mise en oeuvre
JNA	Armée populaire yougoslave
KFOR	Forces de l'OTAN au Kosovo
KKE	*Kommounisiko komma Helladas ;* Parti communiste grec
LCY	Ligue communiste de Yougoslavie
LDK	Ligue Démocratique de Kosovo

LNC	Front national pour la libération
MBO	Organisation musulmane bosniaque
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUST	Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve
OPEP	Oranisation des Pays Exportateurs de Pétrole
OPLAN 10413	Plan opérationnel de l'OTAN
OSCE	Organisation pour la Sécurité et Coopération en Europe
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
OTASE	Organisation du Traité de l'Asie du Sud-Est
OUA	Organisation de l'unité africaine
PCA	Parti communiste albanais
PCM	Parti communiste de la Moldavie
PCM	Parti communistemacédonien
PCUS	Parti communiste de l'Union Soviétique
PCY - LCY	Ligue des communistes
PCS	Comité exécutif du parti communiste serbe
PCY	Parti communiste yougoslave
PD	Parti démocratique albanais
PDP	Parti de Prospérité Démocratique
PESC	Politique Européenne de Sécurité Commune
PESD	Politique Etrangère de Sécurité et de Défense
PSB	Parti socialiste bulgare
PTUC	*Pancyprian Trade Union Commitee*
PUS	Parti de l'unité socialiste
RECAMP	Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix
RFY	République Fédérale de Yougoslavie
RMT	République Moldave de la Transnistrie
RS	Republika Srpska

RSFY	République Socialiste Fédérative de Yougoslavie
RSSAM	République Soviétique Socialiste Autonome de la Moldavie
RSSL	République Socialisté Soviétique de Lituanie
RSSM	République Socialiste Soviétique de Moldavie
RSSMT	République Socialiste Soviétique Moldave de la Transnistrie
RSSU	République Socialiste Soviétique de l'Ukraine
RTCN	République Turque de Chypre Nord
SANU	Académie serbe des sciences et des arts
SAPA	Système d'alerte précoce aérienne
SDA	Parti musulan d'action démocratique
SDN	Société des Nations
SDO	Mouvement politique serbe de renouvellement
SDS	Parti démocratique serbe
SISI	Système d'information de l'ONU
SRS	Parti radical serbe
TKM	Corps de protection du Kosovo
TMT	Organisation des Résistances Turques
TPIY	Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie
UCK	Armée pour la libération du Kosovo
UCPMB	Armée de libération de Presevo Bujanovac et Medveja
UDFM	Union des Forces Démocratiques macédoniennes
UDI	Union Démocratique pour l'Intégration
UE	Union Européenne
UEE	Union Economique Européenne
UEO	Union de l'Europe Occidentale
UNFICYP	*United Nations Peacekeeping Forces in Cyprus;* Forces de "*peacekeeping*"de l'ONU à Chypre
UNCRO	Opération de l'ONU pour le rétablissement de la confiance en Croatie
UNPREDEP	Forces de l'ONU pour l'emplacement préventif en ex-République Yougoslave de Macédoine
UNTAES	*United Nations Troups in Estern Slavonia;* Autorité transitoire des Nations Unies en Slavonie orientale

VMRO	Organisation révolutionnaire intérieure macédonienne
VRS	Armée de la République Serbe
YRS	République serbe de Bosnie-Herzégovine

Sources et bibliographie

1. Sources

Archives

La Résolution de Kacan. Mouvement Démocratique Albanais en ex-Yougoslavie (The Kacanik Resolution. Albanian Democratic Movement in Former Yugoslavia), *édité par Kosova Information Center, Documents 1990-1993*, Pristina, 1993.

L'Europe de l'Est dans les documents des archives russes 1944-1953 (Vostotchnaïa Evropa v dokumentah rossïskih arhivov 1944-1953), Moscou, Novosibirsk, vol 2, 1998.

Conférences

Conférence de l'Institut d'Aspen, Gérer le conflit dans le monde après la guerre froide: le rôle de l'intervention (Managing Conflict in the Post-Cold War Era: the Role of Ontervention), Washington, 1996.

Documents Officiels

Des inquiétudes parlementaires sur Chypre, édité par *Bureau de Presse et d'information*, Nicosie, Chypre, 1981

Les pourparlers intercommunautaires chypriotes. Après l'invasion turque d ejuillet–août 1974, édité par *Bureau de Presse et d'information,* Nicosie, Chypre, mai 1982

Documents officiels de Conseil de l'Europe

Respect des obligations et engagements de "l'ex–République yougoslave de Macédoine"; Rapport; Rapporteur: Commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (commission de suivi); Co–rapporteurs: M. Cristian Dumitrescu, Roumanie, Groupe socialiste et M. Juris Sinka, Lettonie, Groupe des démocrates européens; Doc. 8669 *de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe,* Strasbourg, France, le 15 mars 2000

Sirènes et muses: la culture dans les processus de conflit et de paix en ex–Yougoslavie; préparé par Vjeran Katunaric, Département de sociologie/Faculté de philosophie, Université

de Zagreb, Croatie*, Conseil de la Coopération culturelle, Comité de la culture, "Culture et prévention des conflits", Conseil de l'Europe,* Strasbourg, France, octobre 2000

Situation en République fédérale de Yougoslavie; Rapport; Rapporteur: M. Claude Frey, Suisse, Groupe libéral, démocrate et réformateur; Doc. 8889 *de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe,* Strasbourg, France, le 8 novembre 2000

Commission ad hoc pour l'observation des élections municipales au Kosovo (28 octobre 2000) ; Rapport; Rapporteuse: Mme Ans Zwervzr, Pays Bas, Groupe Socialiste; Doc. 8891 *de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe,* Strasbourg, France, le 15 novembre 2000

Elections municipales au Kosovo; Rapport; Rapporteurs: MM. Alain Chénard , France, Président de la délégation d'observateurs et Louis Roppe, Belgique,CG/Bur (7) 63 *Congrès des Pouvoirs Lcaux et Régionaux de l'Europe, Conseil de l'Europe,* Strasbourg, France, le 15 décembre 2000

Commission ad hoc pour l'observation des élections parlementaires en Bosnie–Herzégovine; Rapport; Rapporteuse: Mme Vera Squarcialupi, Italie, Groupe socialiste; Doc. 8910 *de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe,* Strasbourg, France, le 18 décembre 2000

République fédérale de Yougoslavie–développements récents; Rapport; Rapporteur: M. Frey, Suisse, Groupe libéral, démocrate et réformateur; Doc. 8928 *de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe,* Strasbourg, France, le 20 janvier 2001

Commission ad hoc pour l'observation des élections à l'Assemblée nationale de Serbie/République fédérale de Yougoslavie; Rapport; Rapporteur: M. Andreas Gross, Suisse; Doc. 8934 *de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe,* Strabourg, France, le 22 janvier 2001

Situation dans la République fédérale de Yougoslavie; Recommandation 1481 (2000) et République fédérale de Yougoslavie–développements récents; Recommandation 1491 (2001); Doc. 9005 *de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe,* Strasbourg, France, le 21 mars 2001

Situation humanitaire des rapatriés du Kosovo; Rapport; Rapporteur: M. John Connor, Irlande, Groupe du Parti populaire européen; Doc. 9007 *de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe,* Strasbourg, France, le 27 mars 2001

Rapport sur les activités du Groupe de travail mixte sur la Tchétchénie composé de membres de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de la Douma d'Etat de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie; présenté par Lord Judd et M. Rogozin, co–présidents du Groupe de travail mixte sur la Tchétchénie; Doc.9038 *de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe,* Strasbourg, France, le 23 avril 2001

Droits de l'homme et Etat de droit au Kosovo; Rapport; Rapporteur: M. Cevdet Akçali, Turquie, Groupe des démocrates européens; Doc. 9057 *de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe,* Strasbourg, France, le 24 avril, 2001

Situation dans l'ex–République yougoslave de Macédoine Recommandation 1528 *de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, de la session ordinaire du 25–29 juin 2001,* Strasbourg, France, 2001

Situation dans l'ex–République yougoslave de Macédoine, Résolution 1255 *de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, de la session ordinaire du 2 –29 juin 2001,* Strasbourg, France, 2001

Situation dans l'ex-République yougoslave de Macédoine; Résolution 1261 *de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, de la session ordinaire du 24–28 septembre 2001,* Strasbourg, France, 2001

Rapport sur les activités du Groupe de travail mixte sur la Tchétchénie, composé de membres de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de la Douma d'Etat de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie; présenté par Lord Judd et M. Dmitry Rogozin, co–présidents du Groupe de travail mixte sur la Tchétchénie; Doc. 9227 *de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe,* Strasbourg, France, le 24 septembre 2001

Les démocraties face au terrorisme; Recommandation 1534 *de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, de la session ordinaire du 2 –28 septembre 2001,* Strasbourg, France, 2001

Situation dans "l'ex–République yougoslave de Macédoine"; Recommandation 1528 (2001); Doc.9231 *de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe,* Strasbourg, France, le 25 septembre 2001

Situation dans "l'ex–République yougoslave de Macédoine"; Rapporteur: M. Roman Jakič, Slovénie, Groupe libéral, démocrate et réformateur; Doc. 9234 *de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe,* Strasbourg, France, le 25 septembre 2001

Situation dans "l'ex–République yougoslave de Macédoine", compte rendu de la trentième séance *de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe,* AS (2001) CR 30, Strasbourg, France, le 27 septembre 2001

Conflit en République tchétchène, Résolution 1270 *de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, de la session ordinaire du 21–25 janvier 2002,* Strasbourg, France, 2002

Situation à Chypre, Résolution 1267 *de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, de la session ordinaire du 21–25 janvier 2002,* Strasbourg, France, 2002

Lutte contre le terrorisme et respect des droits de l'homme, Recommandation 1550 *de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, de la session ordinaire du 21–25 janvier 2002,* Strasbourg, France, 2002

Transport aérien et terrorisme: comment renforcer la sûreté?; Recommandation 1549 *de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, de la session ordinaire du 21 25 janvier 2002,* Strasbourg, France, 2002

Conflit en République tchétchène; Recommandation 1548 *de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l4europe, de la session ordinaire du 2–25 janvier 2002,* Strasbourg, France, 2002

Religion et changements en Europe centrale et orientale; Recommandation 1556 *de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, de la session ordinaire du 22–26 avril 2002,* Strasbourg, France, 2002

Fonctionnement des institutions démocratiques en Moldova; Recommandation 1554 *de l'Asseblée parlementaire du Conseil de l'Europe, de la session ordinaire du 22–26 aril 2002,* Strasbourg, France, 2002

Situation humanitaire de la population déplacée kurde en Turquie; Recommandation 1563 *de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, de la session ordinaire du 24–28 juin 2002,* Strasbourg, France, 2002

Situation des réfugiés et des personnes déplacées dans la République fédérale de Yougoslavie; Recommandation 1569 *de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, de la session ordinaire du 24–28 juin 2002,* Strasbourg, France, 2002

Mise en œuvre des décisions de la Cour européenne des Droits de l'Homme par la Turquie; Résolution 1297 *de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, de la session ordinaire du 2327 septembre 2002,* Strasbourg, France 2002

Mise en œuvre des décisions de la Cour européenne des Droits de l'Homme par la Turquie; Recommandation 1576 *de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, de la session ordinaire du 23–27 septembre 2002,* Strasbourg, France, 2002

Evaluation des perspectives de résolution politique du conflit en République tchétchène; Directive n° 584 *de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, de la session ordinaire du 27–31 janvier 2003,* Strasbourg, France, 2003

Evaluation des perspectives de résolution politique du conflit en République tchétchène; Résolution 1315 *de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, de la session ordinaire du 2–31 janvier 2003,* Strasbourg, France, 2003-10-15

Evaluation des perspectives de résolution politique du conflit en République tchétchène; Recommandation 1593 *de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, de la session ordinaire du 27-31 janvier 2003,* Strasbourg, France, 2003

Les progrès du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud–Est: renforcer la sécurité et la stabilité politique par le biais de la coopération économique; Résolution 1312 *de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, de la session ordinaire du 27–31 janvier 2003,* Strasbourg, France, 2003-10-15

La situation des droits de l'homme en République tchétchène; Recommandation 1600 *de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, de la session du 31 mars–4 avril 2003,* Strasbourg, France, 2003

La situation des droits de l'homme en République tchétchène; Résolution 1323 *de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, de la session du 31 mars–4 avril 2003,* Strasbourg, France, 2003

La situation des droits de l'homme en République tchétchène; Directive n° 586 *de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, de la session du 31 mars–4 avril 2003,* Strasbourg, France, 2003

Documents officiels de l'ONU

Document des Nations Unies S/238 36, le 14 avril 1992, 22, 23, 27.

Agenda for peace, 1992:9

Documents des Nations Unies S/26099, 1993.

Résolution 1244 (1999) adoptée par le Conseil de sécurité à sa 4011e séance le 10 juin 1999*, Nations Unies*

Documents officiels du Parlement Européen

Résolution *du Parlement Européen* sur la demande d'adhésion de Chypre à l'Union Européenne et l'état d'avancement des négociations (COM (1999) 502–C5–0025/2000–1997/2171 (COS)), Luxembourg

Note sur l'Ancienne République Yougoslave de Macédoine (ARYM)*, Parlement Européen, Direction générale des Etudes, Division des Affaires Internationales et Constitutionnelles,* Luxembourg, décembre 2000

Déclaration de la Présidence au nom de l'Union Européenne concernant l'accord sur la délimitation de la frontière entre la RFY et l'ARYM; 62 97/01 (Presse 57)*, Conseil de l'Union Européenne, Secrétariat général,* Bruxelles, Belgique, le 23 février 2001

Déclaration de la Présidence au nom de l'Union Européenne sur les violents incidents survenus à la frontière entre la RFY/Kosovo et l'ARYM; 6680/01 (Presse 76)*, Conseil de l'Union Européenne, Secrétariat général,* Bruxelles, Belgique, le 28 février 2001

Déclaration de l'Union Européenne et des pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union Européenne, Chypre, Malte et la Turquie, pays également associés, ainsi que de l'Islande, de Liechtenstein et la Norvège, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen, sur les violents accidents survenus à la frontière entre la RFY/Kosovo et l'ARYM; 6681/01 (Presse 77)*, Conseil de l'Union Européenne, Secrétariat général,* Bruxelles, Belgique, le 2 mars 2001

Déclaration de la Présidence au nom de l'Union Européenne sur les violentes attaques lancées près du village de Tanusevci; 6750/01 (Presse 91)*, Conseil de l'Union Européenne, Secrétariat général,* Bruxelles, Belgique, le 6 mars 2001

Rapport sur le rapport de la Commission au Conseil concernant les travaux du groupe de contact à haut niveau UE–Albanie, en vue de la préparation de la négociation d'un accord de stabilisation et d'association avec l'Albanie; (COM (2001) 300–C5–0654/2001–2001/2277 (COS); rapporteur: M. Doris Pack; Document de séance*, Parlement Européen, Commission des affaires étrangères, des droits de l'homme, de la sécurité commune et de la politique de défense,* Luxembourg, le 17 avril 2002

Note d'information sur le parti Kurde HADEP en Turquie*, Parlement Européenne, Direction générale des Etudes, Division des affaires internationales et constitutionnelles,* Luxembourg, le 25 avril 2002

Note sur la situation politique en Tchétchénie et le rôle de l'Union Européenne, *Parlement Européen, Direction générale des Etudes, Division des affaires internationales et constitutionnelles,* Luxembourg, le 10 juillet 2002

Note sur la situation politique et économique de la Moldavie et ses relations avec l'Union Européenne, *Parlement Européen, Direction générale des Etudes, Division des affaires internationales et constitutionnelles,* Luxembourg, le 16 juillet 2002

Rapports

Bosnie, dix ans après l'indépendance: la dictature du protectorat sous l'autogestion civile; Robert M. Hayden, *EES Opinion Piece,* mai 2002

Commission Carnegie sur la prévention dess conflits meurtriers, La prévention des conflits meurtriers, Résumé du rapport final, Washington D.C., 1997.

De Monbrial Thierry et Jacquet Pierre, Ramses 98, synthèse annuelle et évolution du monde, *édition DUNOD, Institut français des relations internationales*, Paris, 1999.

Lefebre Stephane et Jacubow Roman, Prévisios pour la fin de la guerre en ex-Yougoslavie (War Termination Prospects in the Former Yugoslavia), ORAE Projet de rapport 629, *Department of National Defence*, Ottava, 1993, iii-iv.

Les conflits dans le monde 1990–1991. Rapport annuel sur les conflits internationaux; sous la direction de Albert Legault et John Sigler, *édition Centre québécois de relations internationales*, Québec, Canada, 1991

Les conflits dans le monde 1993–1994. Rapport annuel sur les conflits internationaux; sous la direction de Albert Legault et John Sigler, *édition Centre québécois de relations internationales*, Québec, Canada, 1994

Wallensteen Peter, Les Etats dans le conflit armé (States in armed Conflict), *Université Upsala, département de la recherche sur la pax et les conflits,* rapport n. 30, juillet 1989.

Aperçu rapide des politiques nationales sur la lutte contre le terrorisme après le 9 septembre et leur implication dans certains pays européens (Quick scan of post 9/11 national counter–

terrorism policymaking and implementation in selected European countries). Projet de recherche pour le Ministère de Justice Néerlandais, *RAND Europe*, mai 2000, pp1–139

Sources provenant des ONG

La question albanaise en Macédoine; les implications du conflit, Rapport N38 sur le Balkans*, ICG (Groupe International des crises),* le 18 août 1998, Bruxelles.

Macédoine s'oriente vers l'indépendance: les nouvelles approches sécuritaires de l'OTAN et l'UE (Moving Macedonia toward self–sufficiency: a new security approach for NATO and the EU), Rapport N135 sur les Balkans*, ICG,* le 15 novembre 2002 Bruxelles.

Thèses

Levachov Ilias, Analyse du conflit entre l'Armée Républicaine Irlandaise et le gouvernement britannique (Анализ конфликта между Ирландской Республиканской армией и праительством Великобритании), *Université Nationale Linguistique de Moscou*, 1997, extraits, 6p.

Ramstedt Sten, La Communauté européenne dans la communauté internationale; le conflit yougoslave et la loi internationale (The European community in the international community; the Yugoslavian conflict and international law), *dirigée par Göran Melander*, printemps 1992, 70 p.

Thuillier Fabrine, Le Conseil de l'Europe et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, *dirigée par Dominique Rosenberg, Université de Tours–François Rabelais*, décembre 2000, 731 p.

Vasiliev N. K., Une approche systématique sur le règlement des conflits par moyen pacifique (A systematic approach to peaceful conflict resolution), *Université Nationale Polytechnique de Saint Peterbourg*, 2003, extraits, 10 p.

2. Bibliographie

1. Ouvrages sur les Balkans

Boué Ami, La Turquie d'Europe, *édition A. Bertrand*, vol. 1-4; Paris, 1840.

Castellan, Georges, Histoire des Balkans, XIV-XX siècles, *édition Fayard*, Paris, 1991.

Cviic Christopher, Refaire les Balkans, (Remaking the Balkans), *édition Royal Institute of International Affaires et Pinter Publisher*, Londres, 1991.

Cvijic, Johan, La péninsule balkanique: géographie humaine, *éditio Armand Colin*, Paris, 1918.

Dimitrov Strachimir et Mantchev Krastio*,* Histoire des peuples balkaniques 1879–1918*, édition Science et art*, Sofia, Bulgarie, 1975.

Foucher Michel, La République européenne entre histoires et géographies, *édition Belin*, Paris, 1999.

Georguiev Ludmil, Les Balkans et le nouvel ordre mondial, *édition Filvest*, Sofia, Bulgarie, 2000.

Hösch Edgar*,* Histoire des pays balkaniques. De l'Antiquité jusqu'à nos jours*, édition Lik*, Sofia, Bulgarie, 1998 (Geschichte der Balkanländer. Von der Frühzeit bis zur Gegenwart; C. H. Beck'sche Verlagbuchhandlung, München 1995).

Hristakoudis Apostol, La politique balkanique de la Grèce dans les années 1990, *édition Héron Presse*, Sofia, 1998.

Kaplan Robert D., Les fantômes des Balkans: Un voyage à travers l'histoire (Balkan Ghosts: A Journey Through History), *édition St. Martin's*, New York, 1993.

Larrabee Stephen F., The Volatile Powder Keg: Balkan Security After the Cold War, *édition American University Press*, Washington, D.C.; 1994.

Le Douaire de Byzance, territores orthodoxes, *édition Ellipses*, Athènes, 1998.

Les problèmes ethniques en Europe du Sud–Est durant les années 1990 du XXe siècle et l'intégration euroatlantique de la Bulgarie, *édition Albatros*, Sofia, Bulgarie, 2001.

L'Europe Centrale et Balkanique. Atlas d'histoire politique, *édition Complexe*, France, 1995.

Mantchev Krastio, Histoire des peuples balkaniques, *édition Veliko Tarnovo*, Veliko Tarnovo, 1979.

Nechev Cyril*,* Le choc balkanique des civilisations*, édition St Clément d'Ohrid*, Sofia, Bulgarie, 1996

Owen David, L'odissé des Balkans, (Balkan Odyssey), *édition Victor Golancz*, Londres, 1995.

Stark Hans, Les Balkans; Le retour de la guerre en Europe, *édition IFRI et Dunod*, Paris, 1993.

Woodward Susan*,* La tragédie balkanique. Le chaos et la ruine après la fin de la guerre froide*, édition CIELA*, Sofia, Bulgarie, 2002

a. Ouvrages sur les Albanais

Schreiber Thomas, Enver Hodja, le sultan rouge, *édition Jean–Claude Lattès*, Paris, France, 1994

Vickers Miranda, Les Albanais. Histoire contemporaine, *édition I.B.Tauris et Co Ltd*, 1999, traduction en bulgare en l'an 2000, édition Pigmalion, Plovdiv, 2000

Zhelyazkova Antonina, L'Albanie et les identités albanaises, *édition Centre international des études minoritaires et des relations interculturelles*, Sofia, Bulgarie, 2000

b. Ouvrages sur Bosnie Herzégovine

Andrejvić Milan, La Bosnie-Herzégovine: une paix incertaine (Bosnie Herzegovina: A Precarious Peace), *édition Hristo Botev*, Sofia, 1996.

Janić Dušan, La Bosnie-Herzégovine entre la guerre et la paix (Bosnia i Hercegovina Izmedju Rata i Mira), *Institut Društvenih Nauka*, Belgrade, 1992.

Kalpyris Eugenios, Vork Richardt et Antonio Antonio, Les sanctions des Nations Unies dans le conflit de l'Ex–Yougoslavie, *édition Bruylant*, Bruxelles, Belgique, 1995

Slipičević F., La Bosnie Herzégovine du Congrès de Berlin jusqu'à la fin de la Première guerre mondiale (1878-1918) (Bosna i Hercegovina od Berlinskog kongresa do kraja prvog svetskog rata (1878-1918)), *édition Zagreb*, Zagreb, 1957.

Zhelyazkova Antonina, Le cas particulier de Bosnie, *édition Centre international des études minoritaires et des relations interculturelles*, Sofia, Bulgarie, 2001

Woodward Susan, Repenser la sécurité dans l'ère post yougoslave (Rethinking Secrity in the Post-Yugoslav Era), *édité par Allison G.T. et Nicolaidis K.*, 2003.

c. Ouvrages sur Chypre

Blanc Pierre, La déchirure chypriote. Géopolitique d'une île divisée, *éditeur L'Harmattan*, France, 2000

Chypre, passé, présent, futur, Livre préparé par le Comité des Affaires chypriotes, *édition Ajans–Türk Matbaasi*, Ankara, Turquie, 1964

Danova Nikolina, *La* place de la question nationale dans les programmes politiques grecs au XXe siècle, *édition Science et Art*, Sofia, Bulgarie, 1980

Drevet Jean-François, Chypre, île extrême. Chronique d'une Europe oubliée, *édition Syros/Alternatives*, Paris, France, 1991

Garabedian Agop, La lutte de libération nationale et la création de la République de Chypre (1945 – 1960)*, édition Naouka i izkoustvo* Sofia, Bulgarie, 1989

Hakov Dgenguiz, Histoire de la Turquie au XXe siècle*, édition IMIR*, Sofia, Bularie, 2000

Hristakoudis Apostol, La politique extérieure de la Grèce pendant les années 1990 du XXe siècle*, édition Heronpres*, Sofia, Bulgarie, 1999

La vérité de la population chypriote, *publié par le Bureau public d'information, Nicosie*, Chypre, 1980

Les droits de l'homme et la question chypriote dans le contexte du processus de l'OSCE *(Human rights and the Cyprus question in the context of the CSCE process),* Séminaire du Comité des droits de l'homme des Chypriots turcs, 9–11 septembre 1991, Lefkosa.

Mirtcheva Hristina, Histoire contemporaine*, édition Sofi–R*, Sofia, Bulgarie, 1999.

Nikolaou Yiannis, La république du Chypre-un aperçu (The Republic of Cyprus an overview), *édité par Press and information office*, Nicosie, 1998.

d. Ouvrages sur Kosovo

Bobev Bobi, Développement de la question nationale albanaise après la Première guerre mondiale. Le problème de Kosovo. Les problèmes nationaux dans les Balkans, *édition ARGUES*, Sofia, 1992.

Hadri A., La position et la situation du Kosovo dans la Yougoslavie (1918-1941) Recherches albanologues) (pozita dhe gjendja e Kosoves e mbreterine e Yugoslavise (1918-1941)-Gjurmime Albanologjike), *édition Pristina*, Pristina, 1968, 1969.

Lutovac Z., Toutes les options pour Kosovo (All Kosovo Options), *édition Vreme*, Belgrade, le 10 mai 1997.

Naïdenov Mihail, L'OTAN et la crise au Kosovo*, édition Naïdenov–VM*, Sliven, Bulgarie, 2000.

Renhep Qosja, La question nationale albanaise dans les programmes politiques serbes durant la période du 1937 à 1944 (The Albanian National Queston in the Serb Political Programs during 1937-1944), *édition Hristo Botev*, Sofia, 1999.

Ripa A., Repishti S., Etudes sur Kosovo (Studies on Kosova), édition *Columbia University Press*, New York, 1984.

Samardzic S., Kosovo et Metohija-Aspects politiques du problème (Kosovo-Metohija-Political Aspects of teh Problem), *édité par Institute for European Studies*, Belgrade, 1995.

Simic Predrag, Le problème du Kosovo et Metohja et la sécurité régionale dans les Balkans (The Kosovo and Metohja Problem and the Regional Security in the Balkans), *édité par Institute of International Politics and Economics*, Belgrade, 1996.

Simic Predrag, La route vers Rambouillet: la crise du Kosovo 1995-2000, (Put u Rambuje: Kosovska kriza 1995-2000), *édition NEA*, Belgrade, 2000.

Smirnova Nina, Le conflit au Kosovo comme partie de la question albanaise (Konflikt v Kosovo kak tchast albanskovo voprosa), *édité par "Kosovo" Carnegy Center-Moskou*, Moskou, 1999.

Veremis Thanos, Kofos Evangelos*,* Kosovo: éviter une nouvelle guerre balkanique (Kosovo: Avoiding Another Balkan War)*, édition: Fondation hellénique de politique européenne et étrangère (Hellenic Foundation for European and foreign Policy), Université d'Athènes*, Athènes, Grèce, 1998.

Vickers Miranda*,* Entre les Serbes et les Albanais. L'histoire de Kosovo (Between Serb and Albanian. A History of Kosovo, 1998)*, édition Peter Beron*, Sofia, Bulgarie, 2000.

Volkoff Vladimir*,* Désinformation flagrant défi*, édition du Rocher*, Paris, France, 1999.

e. Ouvrages sur Moldavie et Transnistrie

Babilounga N.V. et Bomechko B.G., Le conflit de la Transnistrie: des aspects historiques, démographiques et politiques, *édité par l'Université T. G. Chevtchenko*, Tiraspol, Transnistrie, 1998.

Chornikov P., La paix civile et la démocratie dans des sociétés multiethniques, *édition Chisinau*, Kichinev, Moldavie, 1995.

Goldin G., Matich V.*,* L'OSCE et la Transnistrie*,* (ОССЕ и Приднестровье), *édité par l'Académie diplomatique du Ministère des Affaires Etrangères de la Russie*, Moscou, Russie, 2000.

Grek I.F., Les relations nationales en République de Moldavie à l'étape actuelle et la voie de leur optimisation, *édition Chisinau*, Kichinev, Moldavie, 1999.

Les droits de l'homme dans la Région de Transnistrie de la République de Moldavie, *édité par Commission Interdépartementale pour coordination de la politique gouvernementale dans la partie gauche du Dniestr*, Kichinev, Moldavie, 2000.

Marakoutza G., Aboutir à la paix par l'intermédiaire du consentement, *édition Tiraspol*, Tiraspol, Transnistrie, 1997.

Mommsen Theodor, Histoire roumaine, *édition Naouka i izkoustvo*, Sofia, Liv.1, chap. III, 2001.

Opinké V., Les processus d'intégration en Moldavie–élaboration de la stratégie nationale, *édition Vektor,* Kichinev, Moldavie 2000.

Radova O., Stepanov V., Nikoglov D., Kristioglov I., Varban S., Marounevitch M., L'unité du peuple de la République de Moldavie et les problèmes de l'identification des ethnies, *édition Vektor*, Kichinev, Moldavie, 2000.

Ruzé Alain, La Moldova entre la Roumanie et la Russie. De Pierre le Grand à Boris Eltsine, *édition L'Harmattan*, Paris, France, 1997.

Stepanov V., La République de la Moldavie dans les années 1990 du XX ème siècle - La route d'épines du totalitarisme vers la démocratie, *édition Chisinau*, Kichinev, Moldavie, 1996.

f. Ouvrages sur la Yougoslavie

Sous la direction du Général d'armée (cr) Cot Jean, avec la collaboration de Monnot Cécile, Dernière Guerre balkanique? Ex–Yougoslavie: témoignages, analyses, perspectives, *édition Harmattan*, Paris, France, 1996.

Crnobrnja Mihailo, Le drame yougoslave, *éditeur Editions Apogée*, Rennes, France, 1992.

Dérens Jean-Arnauld, Samary Catherine, Les conflits yougoslaves, *les Editions de l'Atelier/Editions Ouvrières*, Paris, France, 2000.

Glenny Misha, L'ecroulement de la Yougoslavie: La troisième guerre balkanique (The Fall of Yugoslavia: The Third Balkan War), *édition Penguin*, Londres, 1992.

Hinkova Sonija, Le cas yougoslave. Les conflits ethniques en Europe du Sud–Est, *édition Critique et Humanisme*, Sofia, Bulgarie, 1998.

Krulic Joseph, Histoire de la Yougoslavie de 1945 à nos jours, *éditions Complexe*, France, 1993.

Magas B., La destruction de la Yougoslavie (The Destruction of Yugoslavia), *édition Verso*, Londres, 1993.

Parenti Michael, De tuer le peuple. L'agression contre la Yougoslavie, *édition Jarava*, Sofia, Bulgarie, 2003, (To kill a nation, Verso London–New York, 2000).

2. Ouvrages sur la conflictologie

Alan Charles T., Dissuasion conventionelle élargie (Extended Conventional Deterrence: In from the Cold and out from teh Nuclear Freeze), *Washington Quarterly 17*, Washington D.C., 1994.

Annan Kofi (Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies), Nous les peuples? Le rôle des Nations Unies au XXe siècle*, publié par l'Organisation des Nations Unies, Département de l'information*, New York, 2000.

Baev Iordan, Les conflits politico–militaires après la fin de la Deuxième guerre mondiale et la Bulgarie, *édition Saint Georges*, Sofia, Bulgarie, 1995

Boutros-Ghali, Boutros, Agenda de paix: Diplomatie préventive, *Peacemaking*" et *Peacekeeping*, (An Agenda for Peace: Peacemaking and Peacekeeping), *DPI Press*, New York, 1992.

Browning Christopher R., Des hommes ordinaires. Le 101 ème bataillon de réserve de la police allemande et la solution finale en pologne, *édition Les Belles Lettres*, Paris, 1994.

Bukanun Alen, Sécession: La moralité de la divorce politique de Sumter à Lithuanie et Québec (Secession: The Morality of Political Divorce from Sumter to Lithuania and Quebec), *édité par Westview Press*, Boulder, Colorado, 1991.

Sous la direction de Carment David et James Patrick, La paix au milieu des guerres. Prévention et règlement des conflits ethniques internationaux*, édition Voenno izdatelstvo*, Sofia, Bulgarie, 2001, (Peace in the Midst of Wars. Preventing and managing international ethnic conflicts; *University of South Carolina Press*, United States of America, 1996).

Chagnollaud, **Jean–Paul**, Relations internationales contemporaines. Un monde en perte de repères*, édition L'Harmattan*, Paris, France, 1999

Chalk Frank et Jonasshon Kurt, L'histoire et la sociologie du génocide (The History and Sociology of Genocide), *Yale University Press*, New Haven et Londres, 1990.

Constantineau Philippe, La doctrine classique de la politique étrangère. La cité et les autres*, édition L'Harmattan*, Paris, France, 1998

Coulon Joclyn, Les casques bleus, *édition Fides*, Montréal, 1994.

Dalberg'Acton J. E. E., L'histoire de la liberté et d'autres essaies (History of Freedom and Other Essays)*, édition Macmillan*, Londres, 1909.

Duke Simon, L'Union Européenne et le règlement des crises. Développement et perspectives*, édition Institut européen d'administration publique*, Maastricht, Pays–Bas, 2002.

Elazar Daniel, Etudier le fédéralisme (Exploring federalism), *édité par University of Alabama Press*, 1987.

Forsyth M.G. et al., La théorie des relations interationales: des extraits de Gentili à Treitschke (The Theory of International Relations: Selected Texts from Gentili to Treitschke), *Allen and Unwin*, Londrs, 1970.

Ghassan Salamé, Appels d'empire, *édtion Fayard*, Paris, 1996.

Gordenker Leon, Les réfugiers dans les politiques internationales (Refugees in International Politics), *N.Y. Columbia University Press*, 1987.

Gotchev Atanas et Guénov Gueorgui, L'alerte précoce et la prévention des conflits, *édition Albatros*, Sofia, Bulgarie, 1997.

Gurr Ted Robert, Peuples contre Etats. Des minorités à risque lors du nouveau siècle, *édition Voenno izdatelstvo*, Sofia, Bulgarie, 2000, (Ted Robert Gurr, Peoples versus States. Minorities at Risks in the New Century).

Haas Richard N., La continuité des conflits (Conflicts Unending), *Yale University Press*, New Haven, 1990.

Haas Richard N., L'intervention: l'utilisation de l aforce militaire américaine dans le monde après la fin de la guerre froide (Interevntion: the Use of American Military Force in the Post-Cold War World), *Carnegie Endowment for International Peace*, Washington, 1994.

Hampson Fen Osler, Nourrir le succès ou l'échec des accords de paix (Nurturing Peace Settlements Succeed or Fail), *édité par United Institute of Peace Press*, Washington D. C., 1996.

Sous la direction de Hermant Daniel et de Bigo Didier*,* Approches polémologiques. Conflits et violence politique dans le monde au tournant des années quatre–vingt–dix*, édité par la Fondation pour les études de défense nationale*, 1991.

Holsti K; J;*,* Les politiques internationales, un cadre pour analyses*,* (International Politics A Framework for Analysis), *édité par Prentice–Hall, INC* (Fourth Edition), New Jersey, Etats–Unis, 1983

Horovitz E., Des groupes ethniques se trouvant dans une situation de conflit, *édition Hristo Botev*, Sofia, Bulgarie, 1990.

Houtgen Jean, Le problème de la sécurité européenne*, éditeur Jean Grassin*, Paris, France, 1973.

Iordanov Anton*,* Les guerres locales et les relations internationales (1945–1995), *édition Veliko Tarnovo,* Veliko Tarnovo, Bulgarie, 1996.

Le développement des Balkans du Sud et les défis devant leur sécurité, *édition Institut d'études régionales et internationales*, Sofia, Bulgarie, 2002.

Lewis A. Coser*,* La continuité dans l'étude du conflit social*, édité par The Free Press*, New York, Etats–Unis, 1967

Lewis A. Coser*,* Les fonctions du conflit social*,* (The Functions of Social Conflict, the Free Press, New York, Collier–Macmillan, Londres, 1967), *édition Presse Universitaires de France*, Paris, France, 1982.

Licklider Roy, Arrêter les meurtres: Comment se terminenet les guerres civiles (Stopping Killing: How Civil Wars End), *New York University Press*, New York, 1993.

Mulroney Brian, Le discours donné lors du centenaire du conseil accadémique (Address given at the Centennial Anniversary Convocation), *édité par Stanford University*, Stanford, Cal., le 29 septembre, ,1991.

North Robert C., Holsti Ole R., Zaninovich M. George ,Zinnes Dina A., Contente analyse. Guide avec application pour l'étude des crises internationales*, édition Northwestern University Press*, Etats–Unis, 1963.

Nye Joseph S., Les conflits internationaux. Théorie et histoire (Understanding International Conflicts: An Introduction to Theory and History), *édition Pragma*, Sofia, Bulgarie, 1998.

Pfetsch Frank R., La politique internationale*, édition Bruylant*, Bruxelles, Belgique, 2000.

Regan Patrick M., Les guerres civiles et les forces étrangères: les interventions extérieures dans les conflits intraétatiques (Civil Wars and Foeign Powers: Outside Interventions i Intrastate Conflicts), *édité par University of Michigan Press*, 2000.

Reychler L., L'art de la prévention des conflits: théorie et pratique (The Art of Conflict Prevention: Theory and Practice), *édité par Bauwens Warner et Reychler Luc, Brassey*, Londres 1994.

Sous la direction de Rubnianski Michel, L'aide à la décision dans la crise internationale*, édition Fondation pour les études de défense nationale*, France, 1992.

Ramelot Vincent et Remacle Eric, L'OSCE et les conflits en Europe*, édition GRIP–Institut européen de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, Bruxelles, Belgique, 1995.

Schröder Paul, Le système du XIX ème siècle: balance de la force ou équilibre politique? (The Ninetéénth Century System: Balance of Power or Political Equilibrium?), *édité par Swords and Ploughshares*, vol. 4, octobre 1989.

Slatinski Nikolaï, Les dimensions de la sécurité*, édition Paradigma*, Sofia, Bulgarie, 2000.

Sous la direction de Smouts Marie-Claude, L'ONU et la guerre. La diplomatie en kaki*, éditions Complexe*, Paris, France, 1994.

De la nature des conflits. Evaluation des études sur les tensions internationales, *édité par Unesco*, Paris, France, 1957.

Stavenhagen Rudolfo, La question ethnique (The Ethnic Question), *Tokyo, United University*, Japon, 1990.

Stedman Stephen, Le "*peacemaking*" pendant une guerre civile: la médiation internationale à Zimbabwe 1974-1980 (Peacemaking in Civil War: International Mediation in Zimbabve 1974-1980), *édition Lynne Rienner*, Boulder, Colorado, 1991.

Tardy Thierry, Les leçons françaiises de la FORPRONU (chapitre IV), "La France et la gestion des conflits yougoslaves (1991-1995). Enjeux et leçons d'une opération de maintien dee la paix de l'ONU", *édition Bruylant*, Bruxelles, 1999.

Thucydides, Histoire de la guerre de Péloponnaise (History of the Peloponnesian War), *Trans. Rex Weiner, édité parM. K. Finely, Penguin*, Londres, 1972.

Urquhart Brian E., "*Le peacekeeping*": Un regard du centre opérationel (Peacekeeping: A View from the Operational Center), dans "*Le peacekeeping*": estimations et propositios (Peacekeeping: Appraisals and Proposals), *édité par Henry Wiseman*, New York: Pergamon, 1983.

Waltz Kenneth, L'Homme, l'Etat et la Guerre: des analyses théoriques (Man, State and War: A Theoretical Analysis), *Columbia University Press*, New York, 1959.

Walzer Michaël, Guerres justes et injustes, *Trad. S. Chambon et A. Wicke, 1977, Basic Books*, 1992 (2e éd), Berlin, 1999?

Weber Max, Economie et société, *éditio Naouka i zkoustvo* Sofia, 2003.

Weiss, Thomas G., Les 'émergences humanitaire et l'aide militaire en Afrique (Humanitarian Emergencies and Military Help in Africa), *édité par International Peace Academ*, New York, 1990.

Zartman William I., Etre prêts pour trouver une résolution (Ripe for Resolution), *Oxford University Press*, New York, 1989.

Zartman William I., Négociations et pré négociations dans le conflit ethnique: le début, le milieu et la fin (Negociation and Prenegociation in Ethnic Confllict: The Beginning, the Middle, and the Ends), dans Le conflit et le "*peacemaking*" dans les sociétés multi ethniques (Conflict and Peacemaking in Multiethnic Societies), *édité par Joseph V. Montville, Mass: Lexington Books*, Lexington, 1990.

Zartman William I., La paix qu'on ne peut pas atteindre: négocier la fin des guerres civiles (Elusive Peace: Negotiating an End to Civil Wars), *édité par Brookings Institution Press*, Washington D.C., 1995.

Zund U.S., Prévenir le conflit violen: Une stratégie pour la diplomatie préventive (Preventing Violent Conflict: A Strategy for Preventive Diplomacy), *United States Institute of Peace Press*, Washington D. C., 1996.

3. Ouvrages sur le nationalisme

Altermatt Urs*,* L'Ethnonationalisme en Europe*, édition GAL–IKO*, Sofia, Bulgarie, 1998 (Das Fanal von Sarajevo. Ethnonationalismus in Europa; Neue Zürcher Zeitung, 1997).

Gellner Ernest, Nations et nationalisme (Nations and Nationalisme), *Basil Blackwell*, London, 1983.

Kupchan Charles*,* Nationalisme et nationalités dans la Nouvelle Europe*, édition Cornell* University Press, New York, Etats–Unis, 1996.

Gotlieb Gidon, Nation contre Etat (Nation agains State), *édié par Council on Foreign Relations*, New York, 1993.

Smith Antony D., L'identité nationale (Natioanl Identity), *édition Harmondsworth; Penguin*, USA, 1991.

Sous la direction de Rupnik Jacques*,* Le déchirement des nations*, édition du Seuil*, Paris, France, 1995.

Todorov Varban*,* L'ethnie, la nation et le nationalisme. Aspects de la théorie et de la pratiaue, *édition Paradigma*, Sofia, Bulgarie, 2000.

Revues

a. Articles sur l'Albanie

Ragaru Nadège, Questions albanaises, *Critique internationale*, n° 13, octobre 2001, pp. 6-14.

Rama Shinasi A., La guerre serbe-albanaise et les mauvais calculs de la Communauté internationale, *International Journal of Albanian Studies*, Université Columbia, dans: *www.albanian.com*, *novembre* 2002, 18 p.

Stark Hans, La question albanaise, *Politique étrangère*, n° 1, printemps 1994, pp. 209-222.

Triantafyllou Dimitrios, Le facteur albanais (The Albanian factor), *Hellenic Foundation for European and Foreign Policy*, Grèce, 2000, 70 p.

Dimitrios Triantaphyllou Dimitrios, Y-a-t-il une "question albanaise"?, *Le courrier des pays de l'Est*, n° 1023, mars 2002, pp.33-40.

Schmidt F., La criminalité se propage dans l'Albanie appauvrie 'Sleaze Spreads in Pauwerized Albania), *Transitions*, mars 1998.

b. Articles sur les Balkans

Athanassov Grigor, Les problèmes des minorités dans les Balkans, *Université Climent Ohridski*, Sofia, Bulgarie, 1990.

Baeyer Laurent, La "Grande Idée grecque", *Historien de l'Europe contemporaine*, n° 1-4, vol. 10, 1995, pp. 3-17.

Bildt Carl, Une deuxième chance pour les Balkans (A Second Chance in the Balkans), *Foreign Affairs*, janvier-février 2001; pp.148-158.

Bougarel Xavier, Clayer Nathalie (dir.), Le Nouvel Islam balkanique. Les Musulmans, acteurs du post-communisme, 1999-2000, *présentation dans la Revue des livres*, décembre 2001, n° 4, vol. 32, pp. 232-238.

Déclaration du sommet de la conférence des pays de l'Europe de Sud est (Summit Declaration of the Countries of South East Europe), *Review of International Affairs, n.1073*, Belgrade, le 15 octobre 1998, pp.6-8.

Dempsey Judy, Roux Michel, Yerasimos Stéphane, Sayari Sabri, Schreiber Thomas, Brenner Michael, Stark Hans, Romano Sergio Vers le retour des guerres balkaniques?, *Dossier spécial, Politique étrangère*, printemps 1996, n°1, pp.261-357.

Diamantouros Nikiforos, Le dualisme culturel et le changement politique en Grèce post-autoritaire, (Cultural Dualism and Political Change in Post-Authoritarian Greece), *Centro de Estudios Avanzados en Ciencias Sociales*, Madrid, 1994.

Drozdiak W., Lipman Th., Les leaders de l'OTAN ont promis une reconstructio des Balkans (NATO Leaders Promise Balkan Reconstruction), *Washington Post Staff Writers*, le 26 avriel 1999.

Emerson Michael, Reconcidérer la politique de l'UE en Europé du sud-est après les changements en Serbie et en Croatie (Reconsidering EU Policy for South East Europe after the Regime Changes in Serbia and Croatia), *CEPS South East Europe Monitor*, n. 16, Bruxelles; octobre 2000.

Georgiev Lubomir, Les Balkans et le nouvel ordre international, *Relations internationales, n. 9*; Sofia, Bulgarie, 1999.

Gibianski Leonid, Le Bloc soviétique et la période initiale de la guerre froide: documents des archives sur les rencontres de Staline avec les leaders communistes de la Yougoslavie et de la Bulgarie, 1946-1948 (The Soviet Bloc and the initial stage of the Cold War: archival documents on Stalin's meetings with communist leaders of Yugoslavia and Bulgaria, 1946-1948), *Cold War international history project Bulletin*, automne-hiver 2001, n° 10, pp. 111-136.

Glenny Misha, La tentation du purgatoire; publié dans "Le paradoxe grec: promesse et performance" (The Temptation of Purgatory; In: The Greek Paradox: Promse Vs Performance), *édité pa Allison G.T. et Nicolaidis K., The MIT Press*, Cambridge Mass., 1997.

Glenny Misha, Est-ce que quelqu'un a regaré notre politique? (Has Anyone Seen Our Policy?), *The Washington Quartely*, automne 2000, p.175.

Grigorova-Mincheva Lyubov, Parlementarisme comparatif balkanique, *University Press of America Inc*., New York, Etats-Unis.

Hagen William W., Les Balkans; des nationalismes fatals (The Balkans; lethal nationalisms), *Foreign affairs*, juillet-août 1999, pp. 52-64.

Heimerl Daniela, Rizopoulos Yorgos, Vucadinovic Nadejda, Contradictions et limites des politiques de reconstruction dans les Balkans, *Revue d'Etudes Comparatives Est-Ouest*, n. 4; 1999.

Jovanovic J., L'Europe dans les Balkans et les Balkans en Europe: promouvoir la coopération multilatérale au plus haut niveau (Europe in the Balkans and the Balkans in Europe: Raising Multilateral Cooperation to the Highest Level), *Review of International Affairs, n. 1068*, Belgrade, le 15 juillet 1998, pp.2-4.

Krastev Ivan, Débalaniser les Balkans: Quelles priorités?, (De-Balkanising the Balkans: What Priorities?), *The International Soectator*, vol. XXXV, n. 3, juillet-septembre 2000, p. 7.

Kut S., La Turquie dans les Balkans post communistes: entre l'activisme et l'autorestriction (Trkey in the Post-communist Balkans: Between Activism and Self-Restrait), *Turkish Review of Balkan Studies*, 1996-1997, pp.3-45.

Larrabee S.F., La Grece et les Balkans: son implication dans la politique (Greece and the Balkans: Iplications for Policy), *édité par Allison G.T. et Nicolaidis K, 1997, pp.60-66.*

Le future des Balkans: interview avec David Owen (The Future of the Balkans: An Interview with David Owen), *Foreign Affairs*, 1993, pp.72-76.

Lendvai Paul, Tensions nationales et menace sur la sécurité dans les Balkans, *Politique étrangère*, n° 3, automne 1991, pp. 643-648.

Lewis Flora, Les Serbes devraient commencer avec un indispensable proccès d'écoute (Serbs Should Get Stared on an Indespensable Hearing Process), *International Herald Tribune*, 12 octobre 2000.

Lightburn David, Les enseignements des conflits dans les Balkans, *Revue de l'OTAN*, été 2001, pp. 12-15.

Malinov Ivaïlo, L'Europe du Sud-Est: succès et échecs de la confèrence de l'île de Crète, *Compass, ITAR-TASS*, n.47, 1997.

Manatchinskï Alexander, Les Balkans : aspects militaires de l'opération "force alliée"- leçons et conséquences, *http :www.kosovo.alfacom.net/archive/voen_aspekty.htm* , 24p.

Moisi Dominique, La nécessité d'une diplomatie ambigüe (The clear need for ambiguous diplomacy), *Financial Times*, 20 novembre 2000.

Parvanov Anton, Les premières alliances balkaniques; la Bulgarie et la Macédoine, *Bulletin d'information*, n° 6, Ministère des la Défense de la Bulgarie, 1996.

Parvanov Anton, La situation géopolitique actuelle en Europe du Sud-Est et sur les Balkans: facteurs et problèmes, *Relations internationales*, n° 2, Sofia, 1997.

Phillips David L., Quelques mesures pour stabiliser les Balkans du sud (Steps to Stabilize the South Balkans), *The Wall Street Journal Europe*, 3-4 novembre 2000.

Prodanov Vassil, Les conflits ethniques et religieux en Europe du Sud-Est, *Conférence internationale sur les Balkans*, Sofia, Bulgarie, 29-30 mai 1995.

Roux Michel, Où en est-on dans les Balkans?, *Hérodote*, n° 103, 2001, pp. 92-101.

Sarajevo Summit Declaration of the Heads of State and Government of the participating and faciliation countries of the Stability Pact and facilitating Iternational Organizations and Agencies and regional initiatives, *Romanian Journal of International Affairs*, Bucarest, n. 4, 1999.

Sfetas Spyridon, Mouvements autonomistes des Slavophones en 1944: l'attitude du Parti Communiste Grec et la protection de la frontière greco-yougoslave (Autonomist movements of the Slavophones in 1944: the attitude of the Communist Party of Greece and the protection of the Greek-Yugoslav border), *Journal of Modern Greek Studies*, 14.2. 1996, 14 p.

Smith Helena, La Grèce et la Macédoine se rapprochent (Greece and Macedonia Get Affectionate), *Transition*, août 1998, pp. 14-15.

Soros George, Comment encourager les Balkans (How to encourage the Balkans), *Financial Times*, 23 novembre 2000.

Streans M., Les issus pour la sécurité grecque (Greek Security Issues), dans Larrabee, S.F., "La Grèce et les Balkans: implications dans la politique", *édité par Allison G.T. et Nicolaidis K.*, 1997, pp.60-66.

Uvalic Milica, La coopération régionale en Europe du sud-est (Regional Cooperation in Southeastern Europe), *Journal of Southeast European and Black Sea Studies*, vol. 1, n. 1; 2001.

Valinakis Yannis G., La Grèce dans la nouvelle Europe, *Politique étrangère*, n° 1, printemps 1994, pp. 223-232.

Vukadinovic Nebojsa, Les enjeux de la stabilisation et de la reconstruction des Balkans, *Politique étrangère*, n° 1, printemps 2000, pp. 151-161.

c. Articles sur la Bosnie-Herzégovine

Bosnie-Herzégovine; développement des Droits de l'Homme (Bosnia and Hercegovina; Human rights developement), *Human Rights Watch (www.hrw.org)*, Rapport Mondial 2000, novembre 2002, 3 p.

Čubrilović Vasa, Les fondements historiques de la république de Bosnie-Herzégovine (Istorijski osnovi republike Bosni i Hercegovine), *Istorijske pretpostavke republike Bosne i Hercegovine, année IV, n. 4*, Sarajvo, 1968, p.59.

Derriennic Jean-Pierre, La "Question d'Occident" 70 ans plus tard (à propos de la crise bosniaque), *Commentaire*, n° 67, vol. 17, 1994, pp. 505-511.

Dizdarevic Faik, La Bosnie-Herzégovine: situation et perspectives, *Politique étrangère*, printemps 1994, n°1, pp.171-177.

Gesotto Nicole, La défense européenne au carrefour de la Bosnie et de la CIG, *Politique étrangère*, printemps 1996, n°1, pp.113-124.

Kapidžić H., La situation de la Bosnie-Herzégovine à l'époque de l'administration austro-hongroise (Položaj Bosne i Hercegovine za vrijeme austro-ugarske uprave (državnopravni odnosti)), *Istorijske pretpostavke republike Bosne i Hercegovine, année IV, n. 4*, Sarajevo, 1968, p.59.

Magnuszewski Pierre, Bosnie: vues sur le passé, images du présent, perspectives, *Défense nationale*, n° 3, 1999, pp. 113-120.

Shoup Paul, Dix ans après: la Bosnie-Herzégovine au dixième anniversaire de l'éclat de la guerre (Ten years after: Bosnia-Herzegovina on the tenth anniversary of the outbreak of war), *East European Studies (www.wwics.si.edu)*, 6 août 2002, 8 p.

Soylemez Y., Un apérçu du développement des relatons turco-croates et quelques points de vue de la Turquie sur la tragédie en Bosnie-Herzégovine (An Overview of Developments i Turkish-Croation Relatios and Some Turkish views on the Tragedy i Bosnia-Herzegovina), *Turkish Review of Balkan Studies*, 1994/1995, N.2, pp.55-61.

Stark Hans, Vers un retour des guerres balkaniques, *Politique étrangère, n. 2*, 1992, p.262.

Stark Hans, La guerre sans fin, *Politique étrangère*, printemps 1995, n°1, pp.205-216.

Thompson Mark, Provoquer la guerre: Les médias en Serbie, en Croatie et en Bosnie-Herzégovine (Forging War: The Media in Serbia, Croatia and Bosnia-Herzegovina), *International Center Against Censorship, Article 19*, mai 1994.

Vego Milan, Déploiements de l'Armée Fédérale en Bosnie-Herzégovine (Federal Army Deployments in Bosnia and Herzegovina), *Jane's Intelligence Review*, 1992, p. 445.

d. Articles sur la Bulgarie

Baev Jordan, 1989: La transition de la Bulgarie à la démocratie pluraliste (1989: Bulgarian transition to pluralist democracy), *Cold War international history project Bulletin*, automne-hiver 2001, n° 12/13, pp. 165-180.

Kazakov Emil, L'Eglise bulgare, les Juifs bulgares et la question nationale, *Hérodote*, n° 106, 2001, pp. 61-79.

La Bulgarie et les élections en Macédoine: observations, conclusions et prognostiques, *Association AKSES*, Sofia, 1999.

Parvanov Anton, Le problème national dans la politique étrangère de la Bulgarie, *Aperçu militaro-politique*, Voenno izdatelstvo, n° 8, Sofia, 1991.

e. Articles sur Chypre

Christou Jean, Chypre décide, *The Cyprus Mail*, le 28 novembre 1998.

Chypre–Environnement de sécurité (Cyprus–Security environment), *World Markets Country Analysis (www.worldmarketcountryanalysis.com)*, 15 février 2002, 5 p.

Chypre–Environnement politique (Cyprus–Political environment), *World Markets Country Analysis (www.worldmarketcountryanalysis.com)*, 23 avril 2002, 11 p.

Garabedian Agop, Le mouvement de libération en Chypre au début des années 1950 (The liberation movement in Cyprus in the early 50's), *Etudes balkaniques, n. 2*, 1991;

Harbottle Michal, Le soldat impartial (The Impartial Soldier), *Oxford University Press*, Londres, 1970, pp. 82-91.

Kyprios Character, Quelle identité chypriote?–Particularités insulaires et utopie pluri-culturelle, (actes de la table ronde organisée par Histoire au présent), *Sources–travaux historiques*, n° 43-44, 1997, 137 p.

Le problème chypriote, *Revue historique et analyse des développements récents*, Nicosie, février 1983 (révisé), 76 p.

Nouvelles turques et turques-chypriotes (Turkish and Turkish Cypriot news), *www.trncwashdc.org*, 30 mars 2001 (18 avril 2002), 8 p.

Stegena James A., Les forces des Nations Unies à Chypre (The United Nations Force in Cypros), *Columbus: Ohio State University Press*, 1968, pp.126-138.

Vaner Semih, Chypre et l'Union européenne, *Politique étrangère*, automne 1996, n°3, pp.651-664.

f. Articles sur la géopolitique et la conflictologie

Actes du séminaire international sur le concept de la sécurité démocratique (Acta of the international seminar on the Concept of democratic security), dans: *Romanian journal of international affairs*, vol. II, 1996, pp. 28-265.

Aleksandrov Evguéni, Gestion des conflits et des négociations dans l'époque actuelle, *Relations internationales; n.2*, Sofia, 2001, pp.63-78.

Allard Patrick, Gardère Jean-Daniel, Rampini Federico, Severino Jean-Michel, Théret Bruno, de Weck Roger, L'euro, facteur de recomposition du système monétaire international? (actes de la table ronde du 9 octobre 2001 à Paris), *Critique internationale*, n° 14, janvier 2002, pp. 145-175.

Asbjorn Eide, L'utilisation illégale de la force: Les efforts des Nations Unies (Outlawing the Use of Force: The Efforts by the United Nations), dans "*Les Nations Unies et la sauvegarde*

la paix et de la sécurité internationales", (The United Nations and the Maintenance of International Peace and Security), édition Martinus Nijhoff Publishers, Dordrecht, The Netherlands, 1987.

Azar Edward E., Des conflits internationaux de longue durée: Dix propositions (Protracted International Conflicts: Ten Propositions), dans *"Résolution inernationale du conflit", (International Conflict Resolution)*, édité par Edward E. Azar et John W. Burton, Boulder: Lynne Rienner, Colorado, 1986.

Bertrand Maurice, Vers une stratégie de prévention des conflits?, *Politique étrangère*, n° 1, printemps 1997, pp. 111-123.

Blanc Emilie, Fennebresque Michel, La défense européenne après le conseil européen de Nice, *Défense nationale*, n° 2, 2001, pp. 23-34.

Blanton Thomas, Quand est-ce que la guerre froide est-elle finie? (When did the Cold War end?), *Cold War international history project Bulletin*, mars 1998, n° 10, pp. 184-191.

Bonnefous Marc, L'histoire sans fin recommencée, *Politique étrangère*, automne 1992, n°3, pp.645-657.

Bozo Frédéric, De la "bataille" des euromissiles à la "guerre" du Kosovo: l'Alliance atlantique face à ses défis (1979-1999), *Politique étrangère*, n° 3, automne 1999, pp. 587-600.

Calvocoressi Peter, L'Etat européen dans le vingtième siècle et après (The European State in the twentieth century and beyond), *International relations*, vol. XIV, n° 1, avril 1998, pp. 1-5.

Cardini Franco, La culture de la guerre, *Politique étrangère*, n° 3, 1992, pp. 662-667.

Carmona Robert, Place et rôle des forces terrestres dans la résolution des crises, *Défense nationale*, n° 2, 2001, pp. 72-87.

Cazes Bernard, Entre géostratégie et géo-économie, *Commentaire*, n° 67, vol. 17, 1994, pp.445-449.

Centre d'information spécialisée du Collège des Forces canadiennes, Guerre, Paix et Sécurité, *serveur du www. (http:wps.cfc.dnd.ca/links/wars/indexf.html)*.

Cordovez Diego, Renforcer la diplomatie de paix des Nations Unies: Le rôle du secrétaire général (Strengthening UN Diplomacy for Peace: The Role of te Secretary- General), dans *UNITAR: The United Nations and the Maintenance of International Peace and Security*, Nijhof, Dordrecht, 1987, p. 173.

Coutau-Bégarie Hervé, Eloge de Clausewitz, *Stratégique*, n° 78-79, 2000, pp. 7-11.

Cot Jean, Les grands conflits de l'après-guerre froide, *Défense nationale*, n° 1, 2003, pp. 80-85.

De Courtivron Hugues, Sécurité et défense en Europe, *Défense nationale*, n° 6, 2001, pp. 160-163.

Delpech Thérèse, Pour un retour de la stratégie envers les dictatures, *Politique étrangère*, n° 2, é 1999, pp. 257-232.

De Montbrial Thierry, Réflexions sur la théorie des relations internationales, *Politique étrangère*, n° 3, automne 1999, pp. 467-490.

Desrues Thierry, Le partenariat euro-méditerranéen? Une approche illustrée par les cas marocain et tunisien, *Hérodote*, n° 106, 2001, pp. 94-113.

Dimitrov Vladimir, Les minorités ethniques–tentative de qualification, *Bulletin d'information*, n° 3, 1996.

Dr Donglai Ren, De l'imagination géopolitique américaine contemporaine à la stratégie géopolitique américaine contemporaine (From the contemporary American Geopolitical Imagination to a contemporary American geopolitical strategy), *York Centre for International and Security Studies*, Université de York, Toronto, Canada, juillet 2000, 4 p.

Duchêne François, Conflits de civilisations? Une vision alternative, *Commentaire*, n° 66, vol. 17, 1994, pp. 257-262.

Dumoulin André, Les ambitions de l'Europe: de l'après-Kosovo aux indicateurs de cohérence, *Politique étrangère*, n° 2, été 2000, pp. 485-498.

Fontaine André, 1979-1999 : de Kaboul au Kosovo, *Politique étrangère*, n° 3, automne 1999, pp. 491-503.

Foucher Michel, La fin de la géopolitique? Réflexions géographiques sur la grammaire des puissances, *Politique étrangère*, n° 1, printemps 1997, pp.19-31.

Frost Lucia Dora, La finalité stratégique chez Clausewitz, *Stratégique*, n° 78-79, 2000, pp.15-25.

Fukuyama Francis, Contre le nouveau pessimisme, *Commentaire*, n° 66, vol. 17, 1994, pp. 273-279.

Gaddis John Lewis, Grandes illusions, la paix durable et l'avenir d'un système international (Great illusions, the long peace and the future of an international system), dans: *Les Etats-Unis et la fin de la guerre froide; implications, réconsiderations, provocations (The United States and the end of the Cold War; implications, reconsiderations, provocations)*, Oxford University Press, 1992, pp. 168-192.

Galtung Johan, Institutionaliser la résolution des conflits: une paradigme théoritique (Institutionalized Conflict Resolution: A Theoretical Paradigm), *Journal of Peace Research*, vol. 2, n. 3, p.9.

Gantet Claire, Le "tournant westphalien" (Anatomie d'une construction historiographique), *Critique internationale*, n° 9, octobre 2000, pp. 52-58.

Gautier Louis, L'Europe de la défense, *Politique étrangère*, n° 3, automne 1999, pp. 233-243.

Giblin Béatrice, Langues et territoires: une question géopolitique, *Hérodote*, n° 105, 2001, pp. 3-11.

Ghebali Victor-Yves, Les opérations de maintien de la paix de l'OSCE: Une pratique au coup par coup, dans *"Le Guide du maintien de la paix 2007"*, éditions Athéna, 2006, pp. 127-142.

Gnesotto Nicole, Introduction: L'OTAN et l'Europe à la lumière de Kosovo, *Politique étrangère*, n° 2, été 1999, pp. 207-218.

Gnesotto Nicole, L'Union européenne entre terrorisme et élargissement, *Critique internationale*, n° 17, octobre 2002, pp. 6-15.

Goodby J., Le "*peacekeeping*" dans la nouvelle Europe (Peacekeeping in the New Europe), *The Washington Quaterly*, printemps 1992.

Goulard Sylvie, L'Europe n'est-elle que stratégie?, *Critique internationale*, n° 7, avril 2000, pp. 6-14.

Gordadzé Thorniké, Le tournant géostratégique de Poutine et l'armée russe, *Critique internationale*, n° 17, octobre 2002, pp. 25-34.

Guineret Hervé, Clausewitz et le problème de la méthode, *Stratégique*, n° 78-79, 2000, pp. 41-58.

Hassner Pierre, Le rôle des idées dans les relations internationales, *Politique étrangère*, n° 3-4, automne-hiver 2000, pp. 687-702.

Hassner Pierre, Puissance et légitimité, *Commentaire*, n° 100, vol. 25, hiver 2002-2003, pp. 785-789.

Harvey et James, La limite de la force nucléaire: vers un jeu multi fonctionel d'intervention dans les crises (Nuclear Powers at the Brink: Toward a Multi-Stage Game of Crisis Iteraction), *note présentée lors du seizième Congrès mondial de l'Association internationale de sciences politiques*, Berlin, août 1994.

Heraklides Alexis, Le dialogue sécuritaire (Security dialogue), Panteion University, Athènes, Grèce, 1997.

Herrman Richard K., Richard Ned Lebow, Les "Policymakers" et la fin de la guerre froide; évaluation à court et à long terme de l'éventualité (Policymakers and the Cold War's end; micro and macro assessmants of contingency), *Cold War international history project Bulletin*, automne-hiver 2001, n° 12/13, pp. 337-340.

Hiolsti Kalevi J., Les chemins vers la paix? Des théories de résolution des conflits et les réalités des politiques internationales (Paths to Peace? Thories of Conflict Resolution and the Realities of International Politics), dans *"La résolution internationale des conflits"*

("International Conflict Resolution"), édité par Louis Kriesberg, Boulder: Westview, Colorado, 1992, pp.113-114.

Huntington Samuel P., Le choc des civilisations?, *Commentaire*, n° 66, vol. 17, 1994, pp.238-252.

Hut Robert et Russet, Qu'est-ce qui fait marcher la dissuuasion? Des cas de 1980-1990 (What Makes Deterrence Work? Cases from 1980-1990), *World Politics 36*, 1984, p. 475.

James Alen, Les problèmes du "*peacekeeping*" international (Problemns of International Peacekeeping), *Diplomacy and Statecraft 5, n.1*, 1994 b, pp.106-208.

James Patrick, Le réalisme structurel en tant qu'une entreprise de recherche: Vers un réalisme structurel élaboré (Structural Realism as a Research Enreprise: Toward Elaborated Structural Realism), *International Political Science Review 14*, 1993, pp.123-148.

Janjic D., Socialisme, fédéralisme et nationalisme (Socialsim, Federalism and Nationalism); dans "Sociologie -Sociology)", vol. XXXIV, n. 3, Belgrade, 1992, p. 319.

Jannuzi Frank, Où va Gulliver, Commentaire sur "Stratégie globale des Etats-Unis dans l'après guerre froide" de Jin Conrong (Where will Gulliver travel? Musings on Jin Conrong's "US global strategy in the post Cold War era"), *York Centre for International and Security Studies*, Université de York, Toronto, Canada, juillet 2000, 5 p.

Jentelson Bruce, Diplomatie préventive et conflit ethnique: possible, difficile, nécessaire (Preventive Diplomacy end Ethnic Conflict: Possible, Difficult, Necessary), *IGCC Policy Paper*, mai 1996, p. 2.

Joffe Joseph, La nouvelle Europe: les fantômes d'hier (The new Europe: yesterday's ghosts), *Foreign affairs 72, n.1:43*, 1992-1993, pp. 29-43.

Kamp Karl-Heinz, L'OTAN après le Kosovo: ange de paix ou gendarme du monde?, *Politique étrangère*, n° 2, été 1999, pp. 245-256.

Karastoianov Stanimir, Caractéristique ethnographique, *Revue militaire (Voenen journal)*, n° 1, Sofia, 1994.

Kelche Jean-Pierre, Vers une force européenne de réaction rapide, *Défense nationale*, n° 2, 2001, pp. 5-22.

Koring Paul, Le manque d evolonté européen est condamné (Europe's Lack of Will Condemned), *Globe and Mail*, A1, A14, le 1 mai 1993.

Kramer Steven-Philip, Les relations franco-américaines à l'épreuve de la crise au Kosovo, *Politique étrangère*, n° 2, été 2000, pp. 359-374.

Krasner Stephen D., Westphalie et tout cela (Westphalia and All That) dans **Lyons Gene M. et Mastanduno Michael**, *"Au delà de la Westphalie: Souveraineté étatique et intervention internationale" ("Beyond Westphalia: State Souvereignity and International Intervention")*, édité par John Hopkins University Press, Baltimore, 1995.

Krasner Stephen D., Un compromis avec le monde Westphalien (Compromissing Westphalia), *International Security 20,3*, l'hiver 1995/1996, pp.115-151.

Lacorne Denis, Où est l'intérêt national des Etats-Unis?, *Critique internationale*, n° 8, juillet 2000, pp. 97-116.

Lacoste Yves, Géopolitique des religions, *Hérodote*, n° 106, 2001, pp. 3-15.

L'année 2000 et après: défis et perspectives pour la sécurité européenne dans le siècle prochain, *dossier de Romanian journal of international affairs*, n°2-3, vol. V.

Conférence internationale sur **"La prévention des conflits armés en Europe de Sud Est"**, *Centre scientifique de sécurité nationale*, Sofia, Bulgarie, 1996.

Larrabee Stephen F., La politique américaine et la crise yougoslave, *Politique étrangère*, n° 4, hiver 1994-1995, pp. 1041-1055.

Latham Andrew A., L'imagination géopolitique américaine contemporaine (The contemporary American Geopolitical Imagination), *York Centre for International and Security Studies*, Université de York, Toronto, Canada, juillet 2000, 10 p.

Laubich Lori M., Neutralité contra justice: le conflit du médiateur, peut-il être résolu (Netrality vs. Fairness: Can the Mediator's Conflict Be Resolved), *édition Mass: Harvard Law School Program* on Negotiation, Série de notes de travaille 87-2, Cambridge, 1987.

Lebow David et Stein, Théorie de la dissuasion rationelle: Je pense, donc je dissuade (Rational Deterrence Theory: I Think, Therefore I Deter), *World Politics 41*, 1989a, pp. 53-55.

Lebow David et Stein, La dissuasion: la variable dépendante (Deterrence: The Elusive Dependent Variable), *World Politics XLII*, 1990, pp.336-369.

Lévesque Jacques, Approches soviétiques sur l'Europe orientale au début de 1989 (Soviet approaches to Eastern Europe at the beginning of 1989), *Cold War international history project Bulletin*, automne-hiver 2001, n° 12/13, pp. 49-72.

Lund M.S., Alerte précoce et diplomatie préventive (Early Warning and Preventive Diplomacy), dans *"Gérer le chaos global" (Mananging Globa Chaos),* édté par Hampson F., Crocker C. et Aal P., Institute of Peace Press, Washington D. C., 1996, pp. 379-403.

Maddrell Paul, Réunion de l'Intelligentsia occidentale et la division de la science Allemande (Western intelligence gathering and the division of German science), *Cold War international history project Bulletin*, automne-hiver 2001, n° 12/13, pp. 352-359.

Malis Christian, Aron-Clausewitz, un débat continu, *Stratégique*, n° 78-79, 2000, pp. 59-74.

Malone Davis M., Le Conseil de sécurité dans les années 1990 : essor et récession?, *Politique étrangère*, n° 2, été 2000, pp. 403-421.

Maschke Günter, La guerre, instrument ou expression de la politique; remarques à propos de Clausewitz, *Stratégique*, n° 78-79, 2000, pp. 27-40.

Ambassadeur **Mc Donald John W.**, Le besoin d'une diplomatie multilatérale (The need for multi-track diplomacy), Rapport n° 9, mai 2000, dans: *Center for Development Research (ZEF Bonn): Facing ethnic conflicts*, 14-16 décembre 2000, 17 p.

Mikesell Marvin W. et Murphy Alexander B., Projet d'étude comparative des aspirations des groupes minoritaires (A Framework for Comparative Study of Minority-Group Aspirations), *Annals of theAssociation of American Geographers 81, n. 4*, 1991, pp. 588-590.

Morrison Alex, Ce qui reste de la force militaire de l'ONU: perspectives (A Standing UN Military Force: Future Prospects), *note présentée lors de la conférence "Peacekeeping and the Challenge of Civil Resolution"*, University of New Brunswick, 25-26 septembre 1992.

Moroianu-Zlatescu Irina, La diplomatie parlementaire et les Droits de l'Homme, *Romanian journal of international affairs*, n°1, vol. V, 1999, pp. 34-36.

Moto-Amaral Joao Bosco, Diplomatie parlementaire: une approche conceptuelle (Parliamentary diplomacy: a conceptual approach), *Romanian journal of international affairs*, n°1, vol. V, 1999, pp. 37-39.

Nordquist Kjell-Ake, L'autonomie comme mécaisme de résolution des conflits-un apperçu (Autonomy as a Conflict-Solving Mechanism-An Overview), dans *"L'autonomie: applications et implications" (Autonomy: Applications and Implications)*, édité par Suksi Markku, Kluwer Law International, Hollande, 1998.

Parmentier Guillaume, Après le Kosovo: pour un nouveau contrat transatlantique, *Politique étrangère*, n° 1, printemps 2000, pp. 9-32.

Parmentier Guillaume, Force, faiblesse, puissance?, *Commentaire*, n° 100, vol. 25, hiver 2002-2003, 791-799.

Parvarov Anton, Question nationale dans la politique étrangère bulgare (1878-1989); fondations historiques et priorités contemporaines (National question in Bulgarian foreign policy (1878-1989); historical foundations and contemporary priorities), dans: **Lyubov Grigorova–Mincheva** (sous la direction de), *"Parlementarisme balkanique comparatif"(Comparative Balkan Parliamentarism)*, University Press of America, Lanham/New York/Londres, 2000, pp. 33-50.

Patten Chris, Prévention des conflits, gestion des crises: une contribution européenne, *Politique étrangère*, n° 3, juillet-septembre 1991, pp. 647-657.

Pelluchon Corine, La tyrannie de l'Etat-mère, *Commentaire*, n° 98, vol. 25, été 2002, pp. 486-489.

Pelluchon Corine, Islam, islamisme et démocratie, *Commentaire*, hiver 2002-2003, n° 100, vol. 25, pp.997-1000.

Pérouse de Montclos Marc-Antoine, Y a-t-il encore qulqu'un sous le casque bleu?, *Défense nationale*, n° 1, 2003, pp. 66-79.

Pfaff William, Réponse à Samuel P. Huntington, *Commentaire*, n° 66, vol. 17, 1994, pp. 265-268.

Pfaff William, La question de l'hégémonie (The question of hegemony), *Foreign Affairs*, juillet-août 1999, pp. 221-232.

Prodanov Vassil, Des conflits ethniques et religieux en Europe du Sud-est; dans La prévention des conflits militaires en Europe du Sud-est, *Centre Scientifique de Sécurité Nationale*, Sofia, Bulgarie, 2000, p.58.

Qin Yaqing, Force, perception et liens culturels (Power, perception and the cultural lens), *Foreign affairs college*, Pékin, Chine, 1999, 4 p.

Regan Patrick M., Les conditions nécessaires pour l'intervention réussie d'un troisième acteur dans le conflit (Conditions of Successuful Third-Party Intervention Conflicts), *Journal of Conflict Resolution 40*, juin 1996, p. 349.

Ruiz-Fabri Hélène, Le droit dans les relations internationales, *Politique étrangère*, n° 3-4, automne-hiver 2000, pp. 657-671.

Rupesinghe Kumar, La transformation du conflit dans les sociétés multi ethniques (Conflict Transformation in Multi-ethnic Societies), *Esttudios Internationales Revista des IRIPAZ 3*; 1992, p.92.

Ryan Stephen, Le conflit ethniqu et les Nations Unies (Ethnic Conflict and the United Nations), *Ethnic and Racial Studes 13*, n. 1, 1980, pp. 25-49.

Ryan Stephen, Expliquer le conflit ethnique: La dimension internationale négligée (Explaining Ethnic Conflict: Neglected International Dimension), *Review of International Studies 14*, 1998, p. 163.

Tahakur Ramesh, Le "*peacekeeping*" international, l'autorité des Nations Unies et le pouvoir des Etats Unis (International Peacekeeping, United Nations Authority and United States Power), *Alternatives 12*, 1987, p. 489.

Tardi Thierry, Le bilan de dix années d'opérations de maintien de la paix, *Politique étrangère*, n° 2, été 2000, pp. 389-402.

Tulburg Jan et Brigite S., Séparation ou unité? Modèle pour l arésolution des conflits ethniques. (Separation or Unity? A Model for Solving Ethnic Conflicts), *Politics and Life Sciences*, le 16 septembre 1997, pp.237-248.

Tuomioja Erkki, Sécurité et défense (le point de vue finlandais sur la PESD), *Défense nationale*, n° 3, 2001, pp. 5-17.

Walter Barbara, La barrière critique de la résolution d'une guerre civile (The Critical Barrier to Civil War Settlement), *International Organisation 51, n. 3*, 1997, p. 335 .

Wolf Martin, L'Etat-nation survivra-t-il la globalisation? (Will the Nation-State survive globalization?), *Foreign affairs*, Vol. 8, n° 1, janvier-février 2001, pp. 178-190.

Varshney Astutosh, "Choix rationnels", conflit ethnique et culture, *Critique internationale*, n° 5, automne 1999, pp. 50-57.

Vassileva Evguénia, Les facteurs socio-psychologiqe des négociations, *Relations internationales, n. 1*, Sofia 2003, p. 45.

Vedel Georges, La pensée politique et le fédéralisme, *Commentaire*, 1e partie: printemps 2002, n° 97, vol. 25, pp. 153-168 ; 2e partie : été 2002, n° 98, vol. 25, pp. 361-371.

g. Articles sur le Kosovo

Aben Jacques, Une géographie politique de Mitrovitsa, *Défense nationale*, n° 2, 2003, pp. 99-109.

Bougarel Xavier, Kosovo: une crise peut en cacher une autre, *Politique étrangère*, n° 3, automne 1998, pp. 632-643.

Garton Timothy Ash, Kosovo: cela a valu la peine? (Kosovo: was it worth it?), *http://www.nybooks.com*, 31 mai 2001, 13 p.

Goldstone Richard, Carl Tham, L'indépendance conditionnelle: pourquoi? (Le rapport de suivi sur le Kosovo), *Critique internationale*, n° 16, juillet 2002, pp. 93-115.

Hassner Pierre, Guerre sans morts ou morts sans guerre? (Les paradoxes de l'intervention au Kosovo), *Critique internationale*, n° 4, été 1999, pp. 6-13.

Heraclides Apostolis, La résolution du conflit ethnonational et séparatiste et le cas du Kosovo (Ethnonational and Separatist Conflict Settlement and the case of Kosovo), dans *"Kosovo: éviter une autre guerre balkanique" (Kosovo: Avoiding Another Balkan War)*, édité par Evangelos Kofos, Eliamep University of Athens, Grèce, 1998.

Kosovo: un an après (Les origines de la crise; Les objectifs de la campagne aérienne; La conduite de la campagne aérienne; Les progrès accomplis au Kosovo depuis le conflit; Une évaluation des défis qui subsistent; Une action juste et nécessaire; Aurait-on pu faire mieux?), Dossier spécial, *Revue del'OTAN (www.nato.int)*, mars 2000, 32 p.

Kosovo: apérçu d'un projet (Kosovo: project overview), *www.intl-crisis-group.org*, 31 août 2001, p.1.

Kosovo-de crise vers conflit, *Centre d'analyses en Europe de l'Est*, Sofia, 2000, p.4.

Lalaj A., A la conférence de Bujan; dans "La vérité sur Kosovo" (On the Bujan Conference; In "The Truth on Kosova"); *édition Tirana*, Tirana, 1993, p.218.

Lombardi B., Kosovo-Introduction d'un nouveau problème balkanique (Kosovo-Introduction to yet Another Balkan Problem), *European Security, Vol. 5, 2*, été 1996, p. 267.

Melandri Pierre, Les Etats-Unis et le Kosovo: les risques d'un leadership à bon marché, *XX^e siècle–revue d'histoire*, n° 67, juillet-septembre 2000, pp. 3-19.

Rupnik Jacques, L'avenir des protectorats internationaux sur les balkans (Présentation du Rapport de suivi de la Commission internationale indépendante sur le Kosovo), *Critique internationale*, n° 16, juillet 2002, pp. 85-92.

Schmidt F., Kosovo fait trembler l'Albanie (Kosovo Shakes Albania), *Transition*, août 1998; pp.66-67.

Shea Jamie, L'Histoire en instantanés (La campagne de l'OTAN au Kosovo), *Revue de l'OTAN*, été 2001, pp. 21-23.

Surroi V., Kosovo et la solution constitutionnelle au Kosvo (Kosova and the Constitutional solutions in Kosovo), dans *"Kosovo: éviter une nouvelle guerre balkanique" (Kosovo: Avoiding Another Balkan War),* édition: Fondation hellénique de politique européenne et étrangère (Hellenic Foundation for European and foreign Policy), Université d'Athènes, Athènes, Grèce, 1998.

Tamir Yuli, Vers une théorie intégrale du nationalisme (Towards an Integral Theory of Nationalism), *Case Sudy Kosovo*, Sofia, 2000, p.7.

Valentin Marcel, Kosovo 2002: année de transition et d'espoir, *Défense nationale*, n° 2, 2003, pp. 89-97.

Ventura Camille, Lettre de Pristina, *Hérodote*, n° 95, 1999, pp. 157-163.

Veremis Thanos, L'Europe du Sud-est après Dayton: Une version élargie (Southeastern Europe after Dayton: An Extended Version); dans *"Southeast european Fact Book 1996-1997"*, édité par Université d'Athènes, Athènes, 1996, pp. 1-6.

von Kohl C. et Libal W., Kosovo-Te Gordian Knot of the Balkans; dans "Kosovo-in the Heart of the Powder Keg", *édité par Elsey, East Eropean Monographs*, New York, 1997, p. 85.

h. Articles sur la Moldavie

Archives des organisations politiques de la République de Moldavie, n. 49, 1, p.662.

Bon Agnes, Moldavie, 1999-2000. Un pays dans l'impasse, *Le courrier des pays de l'Est*, n. 1010; 2000.

Capele-Pogacean Antoaneta, Roumanie: l'utopie unitaire en question, *Critique internationale*, n° 5, automne 1999, pp. 101-120.

David Dominique, Sécurité: l'après New-York, *Presses de Science Po*, Paris, 2002.

De Sureman Alexis, Pharmaciens sans frontières en Moldavie, *Le courrier de pays de l'Est*, n.1015, 2001.

De Tinguy Anne, Vladimir Putin et l'Occident: l'heure est au pragmatisme, *Politique étrangère*, n. 3, 2001.

Georgiev Georgi, La politique de la Roumanie à l'égard d conflit yougoslave (jusqu'à la fin de 1995), *Etudes balkaniques, n. 2*, 1996.

Herschberg Jim, Les archives du Parti Communiste Moldave (The Moldovan Communist Party Archives), *Cold War international history project Bulletin*, automne-hiver 2001, n° 12/13, pp. 325-333.

King Charles, La Moldavie et la nouvelle question pour la Bessarabie (Moldova and the New Bessarabian Question), *The World Today 49*, n. 7, 1993, pp.135-139.

Moldavie–Environnement de sécurité (Moldova–Security environment), *World Markets Country Analysis (www.worldmarketcountryanalysis.com)*, 14 février 2002, 3 p.

Moldavie–Environnement politique (Moldova–Political environment), *World Markets Country Analysis (www.worldmarketcountryanalysis.com)*, 14 février 2002, 7 p.

Nikonov Vyaceslav, La Russie et l'Occident: des illusions au désenchantement, *Critique internationale*, juillet, 2001.

i. Articles sur le nationalisme

Lord Acton, La nationalité, *Commentaire*, n° 68, vol. 17, hiver 1994-1995, pp. 947-962.

Becker Jean-Jacques, L'ombre du nationalisme serbe, *XX^e siècle–revue d'histoire*, n° 69, janvier-mars 2001, pp. 7-29.

Giblin Béatrice, Les nationalismes régionaux en Europe, *Hérodote*, n° 95, 1999, pp. 3-20.

Rufin Jean-Christophe, Minorités, nationalités, Etats, *Politique étrangère*, n° 3, 1991, pp. 629-641.

Daniel Sabbagh, Vers une relégitimation du "profilage ethno-racial"?, *Critique internationale*, n° 14, janvier 2002, pp. 33-38.

Salmine Alexei, Les élections du 12 décembre 1993 dans la Fédération de Russie et "le phénomène Jirinovsky", *Politique étrangère*, été 1994, n°2, pp.359-368.

Schnapper Dominique, Nationalisme, ethnicité; les nouveaux moteurs de l'histoire, *Commentaire*, n° 65, vol. 17, hiver 1994, pp. 189-192.

j. Articles sur la Yougoslavie

Bares Claude, Comprendre ou juger l'ex-Yougoslavie?, *Défense nationale*, n° 2, 2003, pp. 110-115.

Boiadgieva Virginia, L'élite politique en Yougoslavie après Tito, *Relations internationales*, n° 3, Sofia, 1996.

Bulatovic M., La contribution yougoslave pour les relations de bon voisinage en Europe de Sud-Est (The F.R. Yugoslavia's Contribution to the Good-Neighbouring Relations in the South East Europe), *Review of International Affairs, N. 1073*, Belgrade, le 15 octobre 1998, pp.4-6.

Capelle-Pogàcean Antonela, Tensions sociales et contrecoup de la guerre en Yougoslavie, *Critique internationale*, n° 4, été 1999, pp. 22-30.

Catalogue des parties politiques serbes, *Eurobalkans*, novembre 1992, pp. 66-67.

Chenu Georges-Marie, La France et le drame yougoslave: six ans après!, *Politique étrangère*, été 1997, n°2, pp.367-380.

Cot Jean-Pierre, Le rapport Carrington sur la mise en œuvre des décisions du Conseil de sécurité, *Politique étrangère*, printemps 1999, n°1, pp.107-126.

Chubrilović V., Le problème minoritaire dans la nouvelle Yougoslavie (The Minority Problem in the New Yugoslavia), *Kosova: Historical Political Rev., n.1*, Tirana, 1993, p. 39.

Cviic Christopher, L'avenir incertain de la Croatie, *Politique étrangère*, n° 1, printemps 1994, pp. 144-157.

De Durand Etienne, Les tribulations de la pensée stratégique américaine, *Politique étrangère*, printemps 1997, n°1, pp.45-56.

De Krnjevic Miscovic Damnian, Prudente révolution en Serbie, *Commentaire*, n° 97, vol. 25, printemps 2002, pp. 143-151.

Edemskii Andrei, Le tournant des relations soviéto-yougoslaves, 1953-55, *Cold War international history project Bulletin*, mars 1998, n° 10, pp. 137-148.

Goldstein Ivo, Les Serbes en Croatie, la Croatie en Yougoslavie (Serbs in Croatia, Croatia in Yugoslavia), *East European Reporter*, Automne/Hiver 1990, pp. 65-66.

Heisbourg François, Sécurité: l'Europe livrée à elle-même, *Politique étrangère*, printemps 1994, n°1, pp.247-260.

Heisbourg François, L'Europe de la défense dans l'Alliance atlantique, *Politique étrangère*, été 1999, n°2, pp.219-232.

Kaufman Stuart, Bush et le mirage d'une stabilité yougoslave (Bush and the Mirage of Yugoslav Stability), *Paper presented at International Studies Association conferance in Acapulco*, Mexique, le 26 mars 1993.

Lacoste Pierre, Une nouvelle stratégie pour le renseignement?, *Politique étrangère*, printemps 1997, n°1, pp.83-97.

Landay Jonathan, Un enclave serbe vieux de cent ans, reste intacte (A Centuries Old Serb Enclave Stands Firm), *Christian Science Monitor*, le 21 octobre 1993, p. 6.

Lutard Catherine, Le conflit national en Yougoslavie, *XX^e siècle–revue d'histoire*, n° 33, janvier-mars 1992, pp. 65-76.

Lutter pour contrôler l'armée yougoslave (Fighting to control Yugoslavia's military), *International Crisis Group, www.intl-crisis-group.org*, août 2002, 2 p.

Mark Thompson, La mort de la Yougoslavie est au profit des Balkans (Yugoslavia's death is Balkans' gain), *BBC News online* dans: *International Crisis Group, www.intl-crisis-group.org*, août 2002, 3 p.

Mayer Jean-Paul, Défense des Serbes et de la négociation (en réponse à Albert Wohlstetter et Jean-Pierre Derrienic), *Commentaire*, n° 67, vol. 17, hiver 1994-1995, pp. 875-881.

Moreau-Defarges Philippe, Les organisations internationales et la crise yougoslave, *Politique étrangère*, n° 2, été 1992, pp. 359-367.

Moreau Defarges Pierre, L'enlisement yougoslave, *Défense nationale*, n° 6, 2001, pp. 137-145.

Nowak Manfred, Les leçons de l'expérience yougoslave pour le régime international des Droits de l'Homme, *cours complets de l'Académie du Droit européen, vol. III, livre 2, édition Xluwer Law International*, Hollande, 2000, pp. 141-208.

Packovic Aleksandar, Libérations nationales dans l'ex-Yougoslavie: cela va finir quand?, *East European Quarterly*, n° 2, juin 2002, vol. 36, pp. 227-247.

Parvanov Anton, La Fédération yougoslave-entre l'unitarisme et le fédéralisme; dans "La crise yougoslave", *édition Hristo Botev*, Sofia, 1991.

Parvanov Anton, La crise yougoslave, *Relations internationales – revue de politique et économie*, n° 7, Sofia, 1992.

Rajak Svetozar, Des preuves nouvelles par les archives de l'ex-Yougoslavie (New evidence from former Yugoslav archives), *Cold War international history project Bulletin*, automne-hiver 2001, n° 12/13, pp. 315-324.

Ramet Sabrina, Vues de l'intérieur: Mémoires concernant la rupture yougoslave et la guerre (Views from inside: Memoirs concerning the Yugoslav breakup and war), *Slavic review 61,* n° 3, automne 2002, pp. 558-580.

Reconnecter la Serbie par le biais de la coopération régionale (Reconnecting Serbia through regional cooperation), Rapport de plan d'action du projet des initiatives euratlantiques: la Serbie et le défi de l'intégration régionale, *The Stanley Foundation*, 2002, 26 p.

Roussel Stephane et Fortman Michael, Eppur si muove: Le régime de sécurité européen, les Etats non belligérants et la guerre en ex-Yougoslavie, *Etudes internationales 25*, 1994, pp.796-862.

Roux Michel, La décomposition de la Yougoslavie: la Serbie et le "front Sud", *Politique étrangère*, n.2, 1992, p.282.

Rupnik Jacques, L'héritage partagé du nationalisme serbe (Le pouvoir, l'opposition et la société à l'épreuve de la guerre), *Critique internationale*, n° 4, été 1999, pp. 14-21.

Paleshutski Konstantin, La questio nationale dans la Fédération yougoslave; dans "Les problèmes nationaux dans les Balkans", *édition Hristo Botev*, Sofia, 1992, p.114.

Sémelin Jacques, Qu'est-ce qu'un crime de masse? (Le cas de l'ex-Yougoslavie), *Critique internationale*, n° 6, hiver 2000, pp. 143-158.

Serbie et Montenegro; développement des Droits de l'Homme (Serbia and Montenegro ; Human rights developement), *Human Rights Watch (www.hrw.org)*, Rapport Mondial 2001, novembre 2002, 3 p.

Serbie: l'intervention militaire menace la réforme démocratique (Serbia: military intevention threatens democratic reform), *International Crisis Group, www.intl-crisis-group.org*, août 2002, 1 p.

Serbie: revue du projet (Serbia: project overview), *www.intl-crisis-group.org*, août 2002, 1 p.

Simic Predrag, Le conflit serbo-croate et l'éclatement de la Yougoslavie, *Politique étrangère*, n° 1, printemps 1994, pp. 129-144.

Thibaud Paul, Nation et Europe au XX^e^ siècle: de la sacralisation négative à la sécularisation positive, *Politique étrangère*, automne-hiver 2000, n° 3-4, pp.703-716.

Trenin Dimitri, Stratégie russe:? Une difficile naissance, *Politique étrangère*, printemps 1997, n°1, pp.57-67.

Wohlstetter Albert, La création d'une Grande Serbie, *Commentaire*, n° 67, vol. 17, 1994, pp. 493-504.

Vernet Daniel, Le malheur des Serbes, *Politique étrangère*, n° 3, automne 1999, pp. 601-611.

Vukobrat Boris I., Yougoslavie: les voies de l'unité, *Politique étrangère*, n°2, été 1992, pp. 369-376.

Youroykov Georgi, La crise yougoslave, *Eurobalkans*, novembre 1992, pp. 53-54.

Articles de quotidiens

a. Journaux bulgares

1. Journal *Troud*, La diplomatie regarde vers Sarajevo, les 18 et 19 janvier 1996.
2. Journal *Sega,* Deuxième essaie pour Cléridis de unifier Chypre, le 18 février 1998, p. 15
3. Journal *Sega*, Ankara intégrera Chypre du Nord, le 1 avril 1998, p. 7
4. Journal *Kontinent*, La Turquie fait une zone commune avec Chypre du Nord: l'île est menacée d'une division permanente, le 2 avril 1998, p. 5
5. Journal *Sega*, Les Etats–Unis préparaient "des Accords de Dayton" pour Chypre, le 17 avril 1998, p.7
6. Journal *Kontinent*, Le problème chypriote présage une nouvelle phase dans les relations entre la Grèce et la Turquie: Ankara et Athènes vont perdre si l'île est divisée définitivement, le 13 avril 1998, p. 6
7. Journal *Capital*, Est–ce que la clé pour la paix en Chypre est perdue?, le 11–17 mai 1998, p. 26
8. Journal *168 heures*, Chypre–la plus grande crise après 1974, le 24–30 juillet 1998, p. 12
9. Journal *Capital*, Chypre–de nouveau devant la menace d'une guerre, le 1–7 août 1998, p. 30
10. Journal *Capital*, Il n'y a personne qui veut un Kosovo indépendant, le 17–23 avril 1999, p. 26
11. Journal *Capital*, Les grandes puissances ont approuvé le plan de paix pour Kosovo, le 8–14 mai 1999, p. 25
12. Journal *Capital*, La Yougoslavie: quelle est la méthodologie pour mettre fin à la guerre?, le 12 – 18 juin 1999, p. 28
13. Journal *Capital*, Le nouveau défi international, le 4–10 novembre 2000, p. 5
14. Journal *Dnevnik*, Est–ce que Kosovo va apprendre à s'autogérer?, le 9 mars 2001, p. 10
15. Journal *Sega*, La Bulgarie a envoyé des munitions à la Macédoine. Le Premier Ministre Ivan Kostov est parti à Skopje pour proposer de nouvelles initiative diplomatiques, le 9 mars 2001, p. 8
16. Journal *Sega*, L'ONU a refusé de défendre la Macédoine; Skopje attend des soldats de la Bulgarie, de la Grèce, de l'Ukraine, de la France, de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne, le 9 mars 2001, p. 9
17. Journal *Sega*, Des disputes entre les socialistes et les démocrates à propos de l'Albanie, le 12 mars 2001, p. 3
18. Journal *Sea*, Tirana est contre l'aide bulgare pour la Macédoine, le 12 mars 2001, p. 3
19. Journal *Sega*, La Russie a accusé l'Occident pour la crise en Macédoine. Les Etats–Unis ont promis d'envoyer des armes, mais pas de soldats, le 22 mars 2001, p. 8
20. Journal *Monitor*, Des négociations avec les terroristes ne sont pas possibles, le 3 avril 2001, p. 16
21. Journal *Monitor*, L'OTAN s'est engagé de protéger la frontière macédonienne avec Kosovo, le 5 avril 2001, p. 11
22. Journal *Monitor*, La sécurité de la Macédoine est une priorité importante pour Bulgarie, le 6 avril 2001, p. 13

23. Journal *Capital*, La Macédoine en crise, la Bulgarie devant élections–des risques et des tentations, le 7–13 avril 2001, p. 29
24. Journal *Monitor*, C'est l'Occident qui est coupable pour la crise en Macédoine, le 17 avril 2001, p. 18

b. Journaux français

1. *Le Monde*, La Macédoine a proclamé son indépendance, septembre 1991
2. *Le Monde*, La Macédoine, poudrière des Balkans. Les dirigeants de Skopje, les Grecs et les Bulgares s'opposent sur les définitions historiques et géographiques d'une République que la désintégration de la Yougoslavie transforme de nouveau en enjeu, janvier 1992
3. *Le Monde*, Le peuple fantôme, par Jordan Plevenes, mars 1992
4. *Le Monde*, Passions macédoniennes. Un grave conflit politico–sémantique oppose Athènes et Skopje, avril 1992
5. *Le Monde*, La reconnaissance de la Macédoine "est devenue une question d'éthique pour la CEE", avril 1992
6. *Le Monde*, La Grèce et la "République de Skopje". Le conflit sur la Macédoine provoque une crise à Athènes. Skopje avide de reconnaissance, mai 1992
7. *Le Monde*, Une doctrine artificielle, par Antonina Jelyazkova, juillet 1992
8. *Le Monde*, Macédoine, le rêve perdu des Bulgares. Sagement, Sofia revoit ses positions sur la "pomme de discorde des Balkans", par Sylvie Kauffmann, décembre 1992, p. 7
9. *Le Monde*, Les Douze examineront de nouveau la Question de la Macédoine, par Didier Kunz, le 11 décembre 1992
10. *Le Monde*, Querelle autour d'un soleil. Le conflit gréco–macédonien, par Didier Kunz, le 2 avril 1993
11. *Le Monde*, Les crises affectant la région ont "désorienté" aussi les axes traditionnels. De nouveaux liens se créent, de la Turquie à l'Albanie, "via" la Bulgarie et la Macédoine, par Yves Heller, le 22 avril 1994
12. *Le Monde*, La Macédoine exposée. Cocktail explosif de nationalités différentes, en butte à des voisins souvent hostiles l'ex–République yougoslave tente difficilement de prévenir la tempête, par Yves Heller, le 28 avril 1994
13. *Le Monde*, La Macédoine compte ses minorités, par Yves Heller, le 22 juin 1994
14. *Le Monde*, "Belgrade et Athènes coordonnent leur politique contre Skopje", par Remy Ourdan, le 3 avril 1995
15. *Le Monde*, La Macédoine, en équilibre instable. La petite république est aux prises avec les tensions intercommunautaires et avec le jeu de la Grèce, de la Serbie et de l'Albanie, par Rémy Ourdan, le 3 avril 1995
16. *Le Monde*, L'accord conclu entre la Grèce et la Macédoine met fin à quatre ans de fièvre nationaliste à Athènes, le 15 septembre 1995
17. *Le Monde*, Le président Gligorov est déterminé à sortir la République de Macédoine de son isolement, le 28 janvier 1996
18. *Le Monde*, A Tetovo, la police "tire sur tout ce qui bouge", par Christophe Châtelot, mars 2001
19. *Le Monde*, Des commandos d'Albanais harcèlent les forces macédoniennes. Les incidents armés, faisant plusieurs morts, se sont multipliés ces dernières semaines dans quelques villages du nord–ouest du pays, aux conflits de l'ancienne République

yougoslave et du Kosovo. Les habitants commencent à fuir les zones d'affrontement, par Christophe Châtelot, mars 2001
20. *Le Monde*, Des soldats américains de la KFOR ont ouvert le feu contre la guérilla albanaise. Les incidents se multiplient en Macédoine et au sud de la Serbie, par Claire Tréan, mars 2001
21. *Le Monde*, Kosovo–Macédoine, retour à la Realpolitik, par Daniel Vernet, mars 2001, p. 19
22. *Le Monde*, La communauté albanaise de Macédoine se radicalise. A la frontière du Kosovo, où les accrochages se multiplient avec des commandos armés, le soutien de la population fait craindre une explosion de violence dans cette petite république de l'ex–Yougoslavie, par Christophe Châtelot, mars 2001
23. *Le Monde*, La Macédoine mobilise ses réservistes et recourt à l'artillerie lourde. Les combats se poursuivent autour de Tetovo ainsi que dans les alentours de Tanusevci, le 20 mars2001
24. *Le Monde*, Les affrontements armés se multiplient à la frontière entre la Macédoine et le Kosovo. Trois militaires macédoniens ont été tués par des extrémistes albanais. Skopje ferme ses postes–frontières, par Christophe Cgâtelot (avec AFP et AP), mars 2001
25. *Le Monde*, Les Albanais de Presevo se préparent à des négociations avec Belgrade. Une "plate–forme" a été adoptée dans la perspective de discussions avec la Serbie, par Daniel Vernet, mars 2001
26. *Le Monde*, Les combats violents se multiplient entre Albanais et forces macédoniennes. Skopje met en cause des "formations terroristes venant du Kosovo", le 17 mars 2001, p. 4
27. *Le Monde*, Les forces macédoniennes estiment avoir mis en déroute la guérilla albanaise de l'UCK. MM. Solana et Robertson louent la "modération" de la riposte, mars 2001
28. *Le Monde*, Les partis traditionnels albanais n'ont pas de solution à la crise. Ils condamnent les violences de l'UCK, tandis que les esprits se radicalisent du côté des militaires, par Christophe Châtelot, mars 2001
29. *Le Monde*, Le Tribunal pour l'ex–Yougoslavie étend sa compétence aux activités des Albanais au sud de la Serbie et an Macédoine, par Alain Franco, mars 2001
30. *Le Monde*, L'OTAN permet le retour partiel de l'armée yougoslave dans la "zone de sécurité" entourant le Kosovo, mars 2001
31. *Le Monde*, L'Union Européenne et l'OTAN coordonnent leurs efforts pour soutenir la Macédoine. Skopje annonce un "opération finale" contre les rebelles albanais, le 21 mars 2001, p. 3
32. *Le Monde*, Macédoine: Skopje lance un ultimatum à la guérilla albanaise. L'OTAN envisage d'envoyer des renforts militaires, le 22 mars 2001, p. 3
33. *Le Monde*, Les Quinze favorisent la cohabitation des deux communautés, par Daniel Vernet, le 23 mars 2001, p. 3
34. *Le Monde*, Près de Tetovo, la "peur de l'autre" s'est installée. La face–à face se poursuit entre armée macédonienne et rebelles albanais, par Christophe Châtelot, le 23 mars 2001, p. 3
35. *Le Monde*, Serbes et Albanais commencent à négocier. L'OTAN participe aux discussions visant à mettre fin aux actions de la guérilla dans la vallée de Presevo, dans le sud de la Serbie, par Daniel Vernet, mars 2001
36. *Le Monde*, Tirs de mortiers, rafales de mitrailleuses: les affrontements armés ont repris en Macédoine. La guérilla n'a pas obéi à l'ultimatum des autorités de Skopje, par Christophe Châtelot, mars 2001

37. *Le Monde*, L'Europe encourage le gouvernement macédonien à améliorer l'intégration des Albanais. Les Quinze suggèrent la réunion d'une "table ronde" entre le gouvernement et l'opposition, par Daniel Vernet, le 2 avril 2001
38. *Le Monde*, Une nouvelle réforme ethnique désamorcerait le conflit macédonien, par Veton Surroi, le 2 avril 2001
39. *Le Monde*, A Belgrade, le nouveau Jour du souvenir, par Rémy Purdan, mai 2001
40. *Le Monde*, Les forces macédoniennes ont donné l'assaut aux rebelles albanais. Quelque deux cents militaires ont investi les collines surplombant Tetovo. La guérilla de l'UCK semble s'être repliée dans les montagnes, vers la frontière du Kosovo. Face à l'escalade de la violence, les relations entre les deux communautés ne cessent de s'envenimer, par Christophe Châtelot, mai 2001
41. *Dernières Nouvelles d'Alsace*, Srebrenica: un bloc de marbre blanc et des milliers de Musulmans–Bosnie, le 12 juillet 2001, p. 6
42. *Dernières Nouvelles d'Alsace*, Skopje: la langue au centre de la question albanaise, le 25 juillet 2001, p. 8
43. *Dernières Nouvelles d'Alsace*, Le Kosovo, base arrière de l'UCK albanaise, le 26 juillet 2001, p. 5
44. *Dernières Nouvelles d'Alsace*, Macédoine: reprise des pourparlers, le 29 juillet 2001, p. 4
45. *Dernières Nouvelles d'Alsace*, Macédoine: négociations de paix difficiles, le 31 juillet 2001, p. 4
46. *Dernières Nouvelles d'Alsace*, Macédoine: Solana arrache un accord, le 6 août 2001, p. 4
47. *Dernières Nouvelles d'Alsace*, Macédoine: la paix en pause, le 7 août 2001, p. 4
48. *Dernières Nouvelles d'Alsace*, Skopje appelle au calme, le 10 août 2001, p.5
49. *Dernières Nouvelles d'Alsace*, Macédoine: Skopje instaure un cessez–le–feu unilatéral, le 13 août 2001, p. 4
50. *Dernières Nouvelles d'Alsace*, Signature sur fond de canonnade en Macédoine, le 14 août 2001, p. 4
51. *Dernières Nouvelles d'Alsace*, L'OTAN ne veut pas laisser traîner la paix en Macédoine, les 15–16 août 2001, p. 4
52. *Dernières Nouvelles d'Alsace*, L'avant–garde britannique attendue en Macédoine, le 17 août 2001
53. *Dernières Nouvelles d'Alsace*, L'OTAN arrive à pas prudents en Macédoine, le 18 août 2001, p. 4
54. *Dernières Nouvelles d'Alsace*, Macédoine: l'UCK prête à rendre ses armes, le 20 août 2001, p. 4
55. *Dernières Nouvelles d'Alsace*, Macédoine: Skopje fait preuve de bonne volonté, le 21 août 2001, p. 5
56. *Dernières Nouvelles d'Alsace*, La moisson d'armes va débuter en Macédoine, le 22 août 2001, p. 5
57. *Dernières Nouvelles d'Alsace*, Macédoine: l'opération Moisson essentielle lancéé, le 23 août 2001, p. 4
58. *Dernières Nouvelles d'Alsace*, Macédoine: bataille de chiffres sur les armes, le 24 août 2001
59. *Dernières Nouvelles d'Alsace*, Macédoine: rendre les armes, "quitte à en pleurer", le 27 août 2001, p. 4
60. *Dernières Nouvelles d'Alsace*, Macédoine: l'UCK commence à rendre les armes, le 28 août 2001, p. 4

61. *Dernières Nouvelles d'Alsace*, Le Kosovo, un symbole au cœur de l'élection présidentielle serbe, le 29 septembre 2002
62. *Dernières Nouvelles d'Alsace*, Ethnicité ou Europe: le choix de la Bosnie, le 5 octobre 2002, p. 7.

c. Journaux américains

1. *International Herald Tribune*, **Hastings Adrian, Stone Norman, Almond Mark, Noel Malcom et Magas Bronka**, Concernant la Bosnie, Washington devrait arrêter à se déparpiller entre Londre et Paris (On Bosnia, Washington Should Stop Defering to London and Paris), le 29 novembre 1994, n.4.
2. *International Herald Tribune*, **Lewis Anthony**, L'OTAN est discrédité par ses membres (NATO Discredited by Its Members), le 29 novembre 1994, n.4.
3. *New York Times*, **Kinzer Stephen**, Les Croates font retourner les refugiés bosniaques (Croats Send Back Bosnian Refugeeg), le 31 octobre 1992.
4. *New York Times*, **Riding Alan**, L'OTAN est d'accord de mettre en oeuvre le vole sur Bosnie demands par les NU (NATO Agrees to Enforce Flight over Bosnia Orderd by UN), le 3 avril 1993, A5.
5. *New York Times*, **Cowell Alan**, L'OTAN utilise des avions à réaction pour renforcer l'interdiction des volrs illégaux sur Bosnie (NATO Jets to Enforce Ban on Illegal Bosnia Flights), le 12 avril 1993, A8.
6. *New York Times*, **Kinzer Stephen**, Les Serbes attaquent les refuges musulmans en Bosnie de Nord-Est (Serbs Attack Muslim Stronghold in Northwest Bosnia), le 28 avril, 1993 a.
7. *New York Times*, **Sciolino Eliane**, Les rivaux de la Bosnie demandent de nouvelles négociations pour peser les plans d'action des Etats Unis (Bosnia Rivals Set New Talks as U.S. Weighs Action Plans), le 30 avril 1993, A1, A7.
8. *New York Times*, **Gordon Michael R.**, Clinton dit que la pression des Etats Unis a obligé les Serbes de retourner à la table des négociations (Clinton Says U.S. Pressure Nudged Serbs back to Talks), le 1 may 1993, A6.
9. *New York Times*, **Lewis Paul**, Face aux actions américaines, les leaders des Serbes bosniaques, signen le plan de paix (Top Bosnian Serb Facing U.S. Action, Signs a Peace Plan), le 3 mai 1993, A1, A10.
10. *New York Times*, **Kinzer Stephen**, Les Serbes rejettent le Pact sur la Bosnie qui interpose les amis et les énemis et insistent pour un référendum (Serbs Reject Bosnia Pact, Defying Friends and Foes and Insist on Référedum), le 6 mai 1993, A1, A16.
11. *New York Times*, **Prial Frank J.**, La résolution crée des espaces protégés, mais n'assure pas la sécurité des emprovisionnements (Resoltion Establishes Safe Areas but Lacks Enforcement Provision), le 7 mai 1993, A 11.
12. *New York Times*, **Lewis Paul**, Lea proposition de deux leaders divisent la Bosnie en trois parties (Two Leaders Proose Dividing Bosnia into Three Areas), le 17 juin 1993, p. 3.
13. *New York Times*, **Holmes Steven**, Les Etats Unis peuvent attaquer les Serbes même sans l'OTAN (U.S. May Attack Serbs Even without NATO), le 2 août 1993, A 3.
14. *New York Times*, **Whitey Craig R.**, L'OTAN envisage de se joinndre aux attaques aériennes des Etas Unis contre les forces serbes (NATO to Join U.S. in Planning Air Strikes against Serbs'Forces), le 3 août 1993, A1.
15. *New York Times*, **Burns John F.**, L'aube amène de l'espoir pour le Sarajevo silencieux (Dawn Brings a Ray of Hope to a Newly Silent Sarajevo), le 4 août, 1993, A8; p.1.

16. *New York Times*, **Jehl Douglas**, Les Etats Unis transforment la menace bosniaque en un proche ultimatum (U.S.Turns Bosnia Threat into Near Ultimatum), le 4 août 1993, A 1.
17. *New York Times*, **Brinder David**, Les politiciens américains font des erreurs en s'opposant au partage de la Bosnie en 1992 (U.S. Policymakers on Bosnia Admit Errors in Opposing Partition in 1992), le 29 août 1993, p.10.
18. *New York Times*, **Brinder David**, Les Etats Unis renouvellent les avertissements pour les Serbes concernant l'occupation de Sarajevo (U.S. Renews Warning to Serbs on Sarajevo Shelling), le 19 octobre 1993, A8.
19. *New York Times*, **Sudetic Chuck**, Les Serbes encerclent Sarajevo de nouveau; les Bosniaques résistent (Serbs Pound Sarajevo Again and Bosnians Counterattack), le 12 janvier 1994 a, A8.
20. *New York Times*, **Kifner John**, Les Serbes sont d'accord d'arrêter les combats pour Sarajevo (Serbs Agree to Give up Sarajevo Guns), le 10 fevrier 1994 a, A14.
21. *New York Times*, **Kifner John**, U.N. Reprts Serbs Are Pulling Back around Sarajevo, le 18 fevrier 1994 b, A1.
22. *New York Times*, **Lewis Paul**, Les Nations Unies avertissent les Serbes pour Gorazde; le déplacement pourrait provoquer des chocs aériens (U.N. Warns Serbs on Gorazde; Move Could Lead to Air Strikes), le 1 avril 1994, A1.
23. *New York Times*, **Gordon Michael**, Le bluff qui a échoué (The Bluff that Faild), le 19 avril 1994, A1.
24. *New York Times*, **Riding Alan**, L'OTAN est d'accord d'imposer l'interdiction des voles sur Bosnie demandée par les Nations Unies (NATO Agrees to Enforce Flight over Bosnia Orderd by UN), le 3 avril 1993, A5.
25. *Wall Street Journal*, **Goldsmith Charles**, Les projets d'un Pact de stabilité en Europe-retirer les critiques acharnées, faible support de la part des supportaires (Plans for European Stability Pact-Draw Fire From Critics, Tepid Support From Backers), le 24 mai 1994.

d. Journaux britanniques

1. *Manchester Guardian Weekly*, **Pick Hella**, Renforcer le Plan (Enforcing the Plan), le 7 février 19993, pp.1-7.

e. Journaux russes

1. Journal *Journal Maritime* (Морская газета), L'opération "Force unie". Du 24 mars au 10 juin 1999, l'OTAN a exercé une agression armée contre la République fédérale de Yougoslavie sous le nom "Force unie", http://www.gazeta.navy.ru/no140701/st02.htm
pp.11
2. Journal *Journal Maritime* (Морская газета), Yougoslavie–99: leçons et conclusions, http://gazeta.navy.ru/no280701/st04.htm
pp.11
3. Journal *Eurasiatique* (Журнал теории и практики Евразийства), Leçons de la guerre en Yougoslavie, http://www.e-journal.ru/zarub-st2-12.html
N° 12, pp.14

Sources de radio

Andrejevich Milan, La Bosnie-Herzégovine: Une paix incertaine (Bosnia-Herzegovina: A Precarious Peace), *Radio Free Europe/Radio Liberty (RFE/RL)*, Rapport sur l'Europe de l'Est, le 28 février 1992, p.14.

BBC/SWB, EE/1336, B/3, le 23 mars 1992.

Egelbrekt K., Une Bulgarie vulnérable craign une vaste guerre (A Vulnerable Bulgaria Fears a Wider War), *RFE/RL* Rapport de recherche, Vol.2, n.19, le 19 mars 1993.

Hayden Robert, Le partage de la Bosnie-Herzégovine (The Partition of Bosnia and Herzegovina), *RFE/RL*, Rapport de recherche, le 28 mai 1993, pp.6-8.

La Communauté Européenne condamne les attaques (EC Condemns Attacks), *TANJUG*, le 2 mars 1992, *FBIS, East Europe*, le 3 mars 1992, pp.20-21.

Le leader de la SDS lance l'appel pour une fédération serbe (SDS Leader Call for Serbian Federaiton), *Radio Belgrade Network*, le 22 janvier 1992, *FBIS East Europe*, le 23 janvier 1992, p.56.

Les Croates bosniaques parlent du "génocide" en Herzégovine (Bosnian Croats Claim "Genocide" Herzegovina), *TANJUG*, le 22 octobre 1991, *FBIS East Europe*, le 21 octobre 1991, p.53.

Les explications officielles de la HDZ concernant la démission de Kljuic (HDZ Official Explains Kljuic Resignation), *Sarajevo Radio*, le 3 février 1992, *FBIS, East Europe*, le 5 février 1992, p. 51.

Moore P., La Question albanaise en ex-Yougoslavie (The Albanian Question in the Former Yugoslavia), *RFE/FR* Rapport de recherche n. 14, le 3 avril 1992.

Programme 0043, Maintien de la paix; one man's account/Training police (Peacekeeping; one man's account/Training police), *Common ground; radio's weekly program on world affairs*, 24 octobre 2000, dans: *http://commongroundradio.org*, 8 p.

Programme 0111, L'impact des sanctions (The impact of sanctions), *Common ground ; radio's weekly program on world affairs*, 12 juin 2001, dans: *http://commongroundradio.org*, 7 p.

Programme 0131, Reconstruire la Serbie (Rebuilding Serbia), *Common ground; radio's weekly program on world affairs*, 31 juillet 2001, dans: *http://commongroundradio.org*, 8 p.

Slams Akashi, Violations des droits des hommes commises par les Serbes (Serbs' Human Rights Violations), *RFE/RL*; Rapport du jour, le 25 juillet 1994.

Slams Akashi, Les Serbes accélèrent la purification ethnique (Serbs Step Up Ethnic Cleansing), *RFE/RL*; Rapport du jour, le 2 août 1994.

Torbest Stefan, Macedonia: Power Keg Defused? *RFE/RL* Rapport de recherche 3, N. 4, 1994, p. 34.

Zanga L., L'Albanie a peur d'une guerre au Kosovo (Albania Afraid of War over Kosovo), *RFE/RL* Rapport de recherche, Vol. 1, n. 46, le 20 novembre 1992.

Sources internet

Sources internet sur Bosnie-Herzégovine

Sources principales

1. Alternative Information Network in former Yugoslavia (AIM)
   http://www.aimpress.ch/
2. Bosnia Report: Radio Free Europe
   http://www.rferl.org/balkan-report/
3. Beta news Agency
   http://www.beta.co.yu/
4. "A Closed, Dark Place": Past and Present Human Rights Abuses in Foca
   http://www.hrw.org/reports98/foca/
5. Beyond Restraint: Politics and the Policing Agenda of the United Nations International Police Task Force
   http://www.hrw.org/reports98/bosnia/
6. For The Record: The UN Human Rights System in 1997
   http://www.hri.ca/fortherecord1997/vol5/bosnia.htm
7. Human Rights Watch
   http://www.hrw.org/research/bosnia.html
8. International Committee of the Red Cross
   http://www.icrc.org/eng/western_europe

Sources proposant des actualités

9. Alternative Information Network in former Yugoslavia (AIM)
   http://www.aimpress.ch/
10. Balkan Media and Policy Monitor
    http://mediafilter.org/MFF/MonIdx.html
11. Beta news Agency
    http://www.beta.co.yu/

12. BOSNET News
http://www.bosnet.org/bosnia

13. Bosnia Report: Radio Free Europe

http://www.rferl.org/balkan-report

14. Muslim Bosnia Press
http://www.cdsp.neu.edu/info/students/marko/musbos.html

15. One World Online
http://www.oneworld.org/themes/country/index.html?doc_url=country_70_1.shtml

Articles et Documents

16. The Dayton Peace Accords
http://www.state.gov/www/regions/eur/bosnia/bosagree.html

17. "A Closed, Dark Place": Past and Present Human Rights Abuses in Foca
http://www.hrw.org/reports98/foca/

18. Beyond Restraint: Politics and the Policing Agenda of the United Nations International Police Task Force
http://www.hrw.org/reports98/bosnia/

19. Nationality Categories, National Identification and Identity Formation in 'Multinational' Bosnia.
http://condor.depaul.edu/~rrotenbe/aeer/aeer11_1/bringa.html

20. United Nations Crisis Management in Bosnia: Problems and Recommendations
http://call.army.mil/call/fmso/fmsopubs/issues/unbos.htm

21. The Bosnian Warring Faction: A Brief Synopsis
http://call.army.mil/call/fmso/fmsopubs/issues/bosfac.htm

22. International Ramifications of Yugoslavia's Serial Wars: The Challenge of Ethno-national Conflicts for a Post - Cold - War, European Order
http://call.army.mil/call/fmso/fmsopubs/issues/yugo-ram.htm

23. The Yugoslav Conflict: Review of the Literature
http://call.army.mil/call/fmso/fmsopubs/issues/yugconf.htm

24. The Yugoslav People's Army: Between Civil War and Disintegration
http://call.army.mil/call/fmso/fmsopubs/issues/yugomr.htm

Sources variées

25. United Nations High Commission on Refugees(UNHCR) in Bosnia
http://www.unhcr.ch/world/euro/bosnia.htm

26. For The Record: The UN Human Rights System in 1998
http://www.hri.ca/fortherecord1998/vol5/bosnia.htm

27. Office of the High Representative in Bosnia and Herzegovina

http://www.ohr.int/

28. OSCE Mission to Bosnia and Herzegovina
http://www.oscebih.org/

29. United Nations Mission in Bosnia-Herzegovina (UNMIBH)
http://www.un.org:80/Depts/DPKO/Missions/unmibh.htm

30. Operation Joint Endeavour (IFOR)
http://www.nato.int/ifor/ifor.htm

31. Glossary & Who's Who
http://www.nytimes.com/specials/bosnia/context/gloss.html

32. New York Times Annotated Bibliography of Bosnian Books
http://www.nytimes.com/specials/bosnia/context/books.html

33. Bosnia: Uncertain Paths to Peace
http://www.nytimes.com/bosnia/

Organisations Non-Governementales

34. Amnesty International
http://www.amnesty.org/ailib/countries/indx463.htm

35. CARE
http://www.care.org/programs/profiles/bosnia.html

36. Human Rights Watch
http://www.hrw.org/research/bosnia.html

37. International Committee of the Red Cross
http://www.icrc.org/eng/balkans

38. The Sarajevo Charter
http://www.oneworld.org/sarajevocharter/index.html

39. UNICEF in Bosnia-Herzegovina
http://www.unicef.ch/fy/bah.htm

40. The Balkans Institute
http://www.balkaninstitute.org/

Cartes

41. Bosnia maps
    http://www.lib.utexas.edu/Libs/PCL/Map_collection/bosnia.html

42. Maps in the news: Bosnia
    http://www-map.lib.umn.edu/news.html#Bosnia

43. NATO troop deployment zones in Bosnia
    http://world.std.com/~slm/map2.html

Sources proposant des informations sur tous les pays du monde

44. US State Department Consular Information Sheets
    http://travel.state.gov/bosnia-herzegovina.html

45. United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR)
    http://www.unhcr.ch/world/euro/bosnia.htm

46. The Ethnologue
    http://www.sil.org/ethnologue/countries/Bosn.html

47. CIA World Factbook
    http://www.odci.gov/cia/publications/factbook/bk.html

48. The FCO UK (Foreign and Commonwealth Office of the United Kingdom) Travel Advisories
    http://www.fco.gov.uk/travel/default.asp

Sources internet sur le conflit et l'ethnie au Kosovo

Sources Principales

1. Balkania.net
   http://www.balkania.net
2. Rapport de la Commission Indépendante du Kosovo
   http://www.kosovocommission.org
3. BBC News: Rapport spécial sur le Kosovo
   http://news.bbc.co.uk/hi/english/special_report/1998/kosovo
4. Yahoo News : la crise du Kosovo
   http://headlines.yahoo.com/Full_Coverage/World/Kosovo
5. Groupe international des crises (International Crisis Group)
   http://www.crisiswrb.org
6. Centre des crises du Kosovo
   http://www.alb-net.com/html/kcc.html
7. "Station Cyberespace de Mario" sur le Kosovo
   http://mprofaca.cro.net/kosovo.html

8. Institut des rapports sur la Guerre et la Paix (The Institute for War and Peace Reporting)
   http://www.iwpr.net
9. Kosovo et le défi devant l'intervention humanitaire
   http://www.unu.wdu/p&g/kosovo_full.htm

Sources proposant des actualités

10. Arta
    http://www.kohaditore.com/arta
11. Conseil balkanique d'action
    http://www.balkanaction.org
12. BBC News On-Line
    http://news.bbc.co.uk/hi/english.special_report/1998/kosovo
13. "Borba" English Daily Daily (Borba quotidien anglais)
    http://www.borba.co.yu/daily.html
14. Kosova Live (La vie au Kosovo)
    http://www.kosocaline.com
15. Centre d'information du Kosovo : rapports quotidiens
    http://www.hri.org/cgi-bin/print_hit_bold.pl/news/agencies/kosovo
16. Press Now
    http:// ww.dds.nl/~pressnow
17. Radio 21
    http://www.radio21.net/english.htm
18. Radio Europe libre (Radio Free Europe) – South East Europe Newsline
    http://www.rferl.org/newsline/4-see.html
19. Reuters News sur Kosovo
    http://www.reuters.com
20. Yahoo News sur Kosovo
    http://headlines.yahoo.com/Full_Coverage/World/Kosovo
21. BBC News: Rapport spécial sur Kosovo
    http://news.bbc.co.uk/hi/english/special_report/1998/kosovo

Des Organisations Non-Gouvernmentales

22. Amnesty International

    http://www.amnesty-usa.org/kosocris.html

23. Institut balkanique

    http://www.balkaninstitute.org

24. Human Rights Watch (HRW)

    http://www.hrw.org/hrw/campaigns/kosovo98/index.htm

25. Fédération internationale d'Helsinki des droits de l'Homme; Kosovo

    http://www.ihf-hr.org/koshc.htm

26. Comité national grec de la Fédération internationale d'Helsinki .

http://www.greekhelsinki.gr/english/countries/kosovo.html

27. Projet sur les minorités à risque

http://www.bsos.umd.edu/cidcm/mar/yugalban.htm

28. Conseil de défense des droits et des libertés de l'homme

http://www.albanian.com/kmdlnj

29. Société des peuples menacés (Gesellschaft fuer bedrohte Voelker)

http://www.gfbv.de/fr_gfbve.htm

30. Fondation transnationale de paix et de recherches (Transnational Foundation for Peace and Future Research)

- *http://www.transnational.org/*

<u>Organisations Gouvernmentales</u>

31. République Fédérale de Yougoslavie
http://www.gov.yu/index.html

32. Gouvernement du Kosovo (site en construction)
http://www.kosova-gov.com

33. Armée de libération du Kosovo

http://www.geocities.com/MotorCity/Track/4165/kla2.html

34. OTAN

http://www.nato.int

35. Haut commissariat pour les réfugiés des Nations Unies (UNHCR)
http://www.unhcr.ch/news/media/kosovo.htm

36. Ministère des Affaires étrangères des Etats-Unis

http://www.state.gov/www/regions/eur/kosovo_hp.html

37. Agence d'information des Etats-Unis

http://www.usia.gov/regional/eur/balkans/kosovo/

38. Ministère de la Défence de la Grande-Bretagne
http://www.mod.uk/news/kosovo/statements.htm

Articles et Documents

39. Comparaison des conflits éthniques du Kosovo et au Kurdistan turc. Présenté par Horian Bieber.

http://www.greekhelsinki.gr/english/articles/AIM22-4-98.html

40. L'Economiste: aperçu des Balkans

http://web.eunet.ch/government/ECONOMIST.html

41. Toutes les options possibles pour le Kosovo (All Kosovo's Opptions)

http://www.cdsp.neu.edu/info/students/marko/vreme/vreme23.html

42. Rapport sr les réfugiés et les chercheurs d'asile de Kosovo-UNHCR

http://www.unhcr.ch/refworld/country/cdr/cdrkos.htm

43. Le conflit au Kosovo ; défaite de la prévention ? Documentation analytique, 1989-1998

http://www.ecmi.de/publications/working_papers_reports.htm#Reports

44. Kosovo et Yougoslovie: le droit pendant la crise

http://jurist.law.pitt.edu/academic.htm#Op

45. Les chroniques de Kosovo. Ecrit par le professeur Dresvan Batakovi

http://www.balkania.net/resources/history/kosovo_chronicles/index.html

46. Kosovo et le défi de l'intervention humanitaire

http://www.unu.edu/p&g/kosovo_full.htm

47. Les leçons de la chute de Milosevic

http://www.heritage.org/library/backgrounder/bg1400es.html

Sources variées

48. Rapport spécial de l'Institut étasunien de la paix; "Kosovo: Echapper au Cul-de Sac".

- *http://www.usip.org/oc/sr/kosovo.html*

49. Kosovo page d'informations (Kosovo Information Page)

http://www.decani.yunet.com/kip.html

50. Kosovo On-Line

- *http://beta-press.com/index2.html*

51. Page d'accueil de Kosovo et Metohija
http://www.yugoslavia.com/Society_and_Law/Kosovo/default.htm

52. Web Site de Kosovo et Metohija

Ce site est maintenu par le Mouvement serbe de résistance, le mouvement démocratique et l'Eglise Orthodoxe Serbe.
http://www.kosovo.com

53. zNet

http://www.zmag.org/ZMag/kosovo.htm

Cartes

54. Kosovo Maps
http://www.lib.utexas.edu/Libs/PCL/Map_collection/Kosovo.html

Sources internet sur le règlement des crises et des conflits

1. National Defense University, USA
http://www.ndu.edu
2. Air University, US Air Force
http://www.au.af.mil
3. Air Command and Staff College, US Air Force
http://wwwacsc.au.af.mil
4. US Army War College
http://www.carlisle.army.mil
5. Royal Military Academy Sandhurst Conflict Studies Research Centre (CSRC), England
gopher://marvin.stc.nato.int:70/11/secdef/csrc
6. North Atlantic Treaty Organisation
http://www.nato.int
7. Organisation for Security and Cooperation in Europe
http://www.fsk.ethz.ch/osce
8. SHAPE Technical Center, NATO
http://www.stc.nato.int
9. US Departement of Defense
http://www.dtic.mil/defenselink
10. Central Intelligence Agency, USA
http://www.odci.gov/cia
11. Baltic Regional Research Centre (BRRC)
gopher://marvin.stc.nato.int:70/11/secdef/brrc
12. Center for Security Studies and Conflict Research, ETH Zurich
gopher://marvin.stc.nato.int:70/11/secdef/eth
13. Danish Institute of International Affairs
gopher://gopher.ethz.ch:70/00/fsk/Other_Institutions/snu
14. Foreign Military Studies Offic (FMSO)
gopher://marvin.stc.nato.int:70/11/secdef/fmso

15. The George C. Marshall European Center for Security, Garmish, Germany
http://marshall.adsn.int/marshall.html
16. Institute of International Relations in Prague
gopher://marvin.stc.nato.int:70/11/secdef/iirp
17. International Peace Research Institute (PRIO), Oslo
gopher://marvin.stc.nato.int:70/11/secdef/prio
18. Zemnitzer Center for NATO European Community Studies
gopher://marvin.stc.nato.int:70/11/secdef/lem
19. Netherlands Institute of International Affairs, Clingendael
gopher://marvin.stc.nato.int:70/11/secdef/ding
20. Norwegian Institute of International Affairs (NUPI)
gopher://marvin.stc.nato.int:70/11/secdef/nupi
21. Stiftung Wissenschaft und Politik (SWP), Germany
gopher://marvin.stc.nato.int:70/11/secdef/swp

22. Stockholm International Peace Research Institute (STPRT), Sweden
http://www.sipri.se
23. Ukranian Center for International Security Studies
gopher//gopher.ethz.ch:70/00/fsk/Other_Institutions/.uciss
24. United Nations, New York
http://www.un.org
25. Department of State, Washington
http://www.state.gov
26. Library of Congress, Washington
http://www.la.gov
27. Cold War International History Project, Woodrow Wilson Center
http://www.cwihp.si.edu
28. National Security Archive, The George Washington University
http://www.nsarchive.chadwych.com

Lexique

Condominium: Régime d'un territoire sur lequel plusieurs Etats exercent conjointement leur souveraineté.

Le terme de condominium est utilisé depuis 1973 (date du traité américano-soviétique sur la prévention de la guerre nucléaire) pour stigmatiser la codirection du monde par les deux Grands, qui se traduit par l'affirmation d'un droit de regard illimité sur les questions internationales et par une concertation constante entre eux.
L'expression de condominium des deux "adversaires-partenaires s'est confirmée lors de la signature de l'accord sur les F.N.I. du 8 décembre 1987.

Consociation: arrangement politique entre des groupes de populations ethniques ou raciales dans un pays ou dans une région qui partagent le pouvoir selon une formule ou un mécanisme convenus.

Etatiser–transformer les tribus en Etats.

Evqafs (de l'arabe Waqf, au pluriel Awqf): fondation musulmane dont les revenus sont affectés à des œuvres d'intérêt général: entretien de mosquées, de cimetières, d'hôpitaux ou d'écoles.

Guerre psychologique: Mise en œuvre systématique de mesures et de moyens destinés à influencer l'opinion ou le comportement des populations ou des armées ennemies de façon à amoindrir, paralyser ou briser leur volonté de combattre. La guerre psychologique vise

directement l'adversaire, son moral, sa cohésion, sa détermination. Elle est susceptible d'intervenir en tous domaines au service d'une idéologie ou dans le cadre d'une stratégie de défense.

La guerre psychologique peut se dérouler en marge d'un conflit, dans une période de crise. Elle sert alors de substitut à la violence de chacun des adversaires cherchant sans recourir aux moyens extrêmes à imposer grâce à elle son influence. En cas de guerre classique elle sert de multiplicateur de violence. Son rôle est de faciliter la tâche de ses forces armées. En cas de guerre subversive ou révolutionnaire elle vise à décourager l'ennemi et à discréditer son action.

Idiosyncrasie: (du gr. *Idios*, "qui appartient en propre à quelqu'un ou à quelque chose", *Sun*, "avec", *Krasis*, "tempérament"): Réaction propre à chaque individu.

L'absolutisme éclairé est une forme atténuée de l'absolutisme. Il se caractérise avec une transition progressive vers la formation capitaliste. En même temps "l'absolutisme éclairé" sauvegarde les positions autoritaires de l'aristocratie, et respecte les particularités nationales des peuples faisant partie des empires multinationaux.

La deuxième génération des opérations de "*peacekeeping*" (de maintien de la paix): Non prévues par la Charte des Nations Unies, les premières opérations de "*peacekeeping*", créées dans les années 1950, étaient relativement simples: relevant par défaut du chapitre VI de la Charte dans une logique de consentement, elles mettaient en œuvre la notion de "*peacekeeping*", visant le plus souvent à s'interposer entre deux factions sans que soit forcément mené un processus politique parallèle. Les opérations des années 1990 sont radicalement différentes. Embrassant un nombre crissant des tâches, civiles et militaires, elles

sont avant tout multifonctionnelles (voir Jarat Chopra et John Macknlay, "Second Generation Multinational Operations", The Washington Quarterly, volume 15, N 3, été 1992, p. 113-131.": action préventive, maintien de la paix stricto sensus (*peacekeeping*), assistance humanitaire, imposition de la paix (*peace enforcement*), supervision électorale, consolidation de la paix(*peacebuilding*) sont autant d'activités qui, mises en œuvre simultanément ou séparément, appartiennent dorénavant au maintien de la paix au sens large (voir Wiliam J. Durch, (The Evolution of UN Peacekeeping. Case Studies and Comparative Analysis", St. Martin's Press, New York, 1993, pp. 4-7.). Qualifiées d'opérations de "deuxième génération" (la première opération dite de deuxième génération est celle mise en place en Namibie entre avril 1989 et mars 1990. Par la suite, les opérations en Angola, au Salvador, au Sahara occidental, au Cambodge, en Somalie, au Mozambique et au Rwanda sont également considérées comme des opérations de deuxième génération. Parallèlement, les opérations UNGOMAP (Afghanistan et Pakistan), GOMNUII (Iran et Irak), UNAVEM (Angola), ONUCA (Amérique centrale), MONUIK (Irak et Koweit–chapitre VII) et FORPRONU (Croatie) relèvent de la première génération des opérations onusiennes, qui ne disparaissent donc pas.), celles-ci intègrent généralement une dimension politique plus évidente qu'auparavant et, tout en restant en principe impartiales, font "partie intégrante de la solution substantielle élaborée pour régler le conflit" (voir Georges Abi-Saab, "La deuxième génération des opérations de maintien de la paix.", Le Trimestre du monde, N 20, 1992, p. 91.).

Le fondement juridique des nouvelles opérations n'est, quant à lui, guère plus affirmé que pour les opérations de la guerre froide. Dans nombre de cas, à la logique consensuelle du "*peacekeeping*" traditionnel, la nouvelle génération juxtapose–ou substitue, selon les situations–un volet coercitif relevant du chapitre VII de la Charte.

La discrimination négative: elle s'exprime par un blocage du développement économique de la minorité, par l'imposition d'un niveau de vie plus bas que celui de la majorité, par la stimulation et l'encouragement de l'immigration, par un bas niveau d'éducation, par la limitation de la possibilité de se déplacer etc.

La stratification sociale: Processus dans lequel les membres d'une société et les groupes qui la composent s'organisent en couches ou strates superposées, et résultat de ce processus.

Cazeneuve définit les strates sociales comme "des catégories qui sont déterminées par les systèmes de hiérarchie dans la société". Ces différentes catégories jouissent inégalement de droits et de privilèges, de devoirs et de responsabilités, de gratifications et de privations, du pouvoir et de l'influence sur les autres membres de la société (Sorokin). La classe sociale est une forme particulière de la stratification sociale. Des trois types de stratification distingués par Weber, on retiendra : la classe, fondée sur les distinctions économiques, et le statut, fondé sur le prestige; le parti, fondé sur le pouvoir politique qui constitue le troisième type, ne répond pas au critère hiérarchique d'une stratification. Pour définir une strate, la sociologie contemporaine tient principalement compte des facteurs suivants : profession, classe, prestige, pouvoir, éducation, revenu, statut dans la communauté.

La stratification de Warner, essentiellement basée sur le prestige, aboutit à la distinction de six classes sociales : classe supérieure de premier ou second rang, classe moyenne de premier ou de second rang, classe inférieure de premier ou de second rang.

Les âges, les positions sociales déterminent divers strates.

La Troïka européenne est composée par le président du Conseil européen, élu pour une période de six mois, son prédécesseur et son successeur. Ils exécutent ensemble certaines

fonctions, par exemple dans le domaine de la collaboration politique. Cela garantie la continuité dans les idées de la politique de l'UE.

Le dilemme du prisonnier-ce dilemme met en évidence le problème existant entre la confiance et la sécurité. Le manque de communication et de confiance encourage les pays à prendre soin de leur propre sécurité, malgré le fait que cela puisse provoquer un manque de sécurité commune. Le dilemme du prisonnier est un exemple célèbre de la théorie des jeux. Dans ce jeu, comme dans bien d'autres, chaque joueur, appelé ici "prisonnier", essaye de maximiser ses bénéfices.

La forme habituelle de ce dilemme est celle de deux prisonniers (complices d'un délit) retenus dans des cellules séparées et qui ne peuvent communiquer.

- si un seul des deux avoue, celui-ci est certain d'obtenir une remise de peine alors que le second obtient la peine maximale (10 ans);
- si les deux avouent, ils seront condamnés à une peine plus légère (5 ans);
- si aucun n'avoue, la peine sera minimale (6 mois), faute d'éléments au dossier.

Ce problème modélise bien les questions de politique tarifaire: le concurrent qui baisse ses prix gagne des parts de marché et peut ainsi augmenter ses ventes et accroître éventuellement son bénéfice. Mais si son concurrent principal en fait autant, les deux peuvent y perdre.
Dans un jeu du dilemme du prisonnier répété, chaque joueur a l'opportunité de "punir" l'autre joueur pour sa précédente non-coopération. La coopération peut donc survenir dans cette configuration. L'incitation à tricher est inférieure à la menace de punition, ce qui introduit la possibilité de coopérer.

Le fédéralisme asymétrique: de manière générale, le fédéralisme asymétrique correspond normalement à une situation dans laquelle une région du pays bénéficie d'une forme

d'autonomie distincte. Il peut tout aussi bien se rencontrer dans des fédérations et dans des Etats unitaires (décentralisés en partie). Le fédéralisme asymétrique peut donner matière à de longs débats et cela, invariablement, dans des Etats se composant de diverses nationalités. Les communautés nationales minoritaires sont les premières à revendiquer l'asymétrie, bien qu'une autre façon d'exprimer ce à quoi elles aspirent consiste à reconnaître leur identité nationale ou une symétrie plus large entre les nations composant l'Etat en question. Ceux qui insistent sur le fait que l'Etat est un Etat-nation (intégrationnistes) voient d'un mauvais œil l'octroit d'un statut distinct aux régions minoritaires, étant donné que cela implique de reconnaître l'existence de cette minorité en tant que nation.

Le fédéralisme asymétrique est réputé difficile à réconcilier avec les normes de l'égalité et de la responsabilité démocratiques. Il suggère que les membres de la législature commune issus de la région autonome asymétrique auront leur mot à dire dans les décisions qui n'affectent pas leur région, tandis que les membres des autres parties du pays n'auront pas, à titre de réciprocité, voix au chapitre dans la région autonome asymétrique.

Les partisans du fédéralisme asymétrique recherchent en général l'autonomie en faveur des communautés minoritaires et la reconnaissance du fait que celles-ci constituent des communautés nationales. Ils arguent du fait que la seule façon de maintenir un Etat plurinational unitaire ou de sauvegarder sa stabilité passe par une certaine forme de partenariat plurinational, impliquant un fédéralisme asymétrique, et ils contestent l'argument selon lequel ce fédéralisme asymétrique est compatible avec des droits à caractère libéral ou avec la responsabilité démocratique.

Les principaux exemples de fédéralisme asymétrique dépendent de trois conditions : pression extérieure ou imposition de l'extérieur; conséquence de la rébellion d'une minorité

ayant été courronnée de succès ou de l'état de faiblesse d'une minorité ; réaction à des revendications exprimées par une minorité dans des démocraties libérales. [676]

Le plan Vance–Owen pour le règlement des questions territoriales litigieuses (contestables) de Bosnie-Herzégovine du 2 janvier 1993, représente un essai d'éviter la présomption du partage ethnique. Cette présomption se retrouve dans l'ordre du jour de l'accord de Lisbonne de 1992. Le plan Vance–Owen fait ressusciter l'idée pour une souveraineté de la Bosnie. Selon ce plan le territoire de la République est divisé en dix provinces, déterminées sur la base des critères géographiques et historiques, mais aussi en tenant compte de "l'addition" ethnique parmi la population. La constitution prévoit un accord concernant le partage du pouvoir dans la République entre les trois nationalités principales.

Le régime international est un régime se caractérisant par le respect mutuel de certaines normes et règles acceptées au niveau international. Le régime international représente, en effet, un comportement essayant de trouver ou de maintenir l'accord entre deux ou plusieurs pays. (Dans: Atanas Gotchev, Guéorgui Guénov, "L'alerte précoce et la prévention des conflits", édition Albatros, Sofia, Blgarie, 1997, p.28)

Messianisme: Comportement fondé sur la conviction profonde d'avoir un rôle capital à jouer au bénéfice de l'humanité entière, d'être chargé d'une mission, et de se présenter sur la terre comme une messie.

Nationalité (Principe des): Doctrine selon laquelle Etat et nation doivent coïncider dans les groupements politiques. La Charte des Nations Unies a universalisé le principe des

[676] http://www.federalism2005.be/home/attachment/i/642

nationalités, devenu le droit à l'autodétermination ou droit des peuples à disposer d'eux–mêmes.

Toutefois la coïncidence entre Etat et nation n'est pas toujours réalisée. Pour compenser ces manquements le droit international a prévu le plébiscite ou le référendum d'autodétermination, le déplacement de populations, la protection des minorités nationales.

L'Oecuménisme est un mouvement tendant successivement et selon les périodes de l'histoire :

- à promouvoir l'unité ecclesiologique des églises protestantes issues de la Réforme. Auquel cas, il s'agit d'unionisme;
- à promouvoir des actions communes entre les diverses confessions du christianisme, en dépit des différences doctrinales affichées par les diverses églises, avec pour objectif central l'unité visible de l'Eglise, auquel cas, c'est l'œcuménisme.

L'œcuménisme, dans son sens actuel, ne préconise pas l'union de tous les chrétiens en une seule institution ecclésiale ; il ne vise donc pas la réunion de toutes les Églises chrétiennes sauf dans la perspective catholique romaine dont la concept de papauté constitue le principal obstacle. Le mouvement œcuménique préconise le travail en commun des églises qui le souhaitent, dans le respect mutuel des diverses institutions.

Le terme est issu du grec "*oikomono gê*", qui signifie "*terre habitée*", d'un point de vue didactique, il souhaite dire: "*universel"*. Ce terme a donc été utilisé pour désigner un mouvement qui concerne uniquement les chrétiens dans un premier temps.

Ostracisme: le mot vient du grec et signifie une condamnation, un congédiement du pouvoir de tel ou tel leader politique. Il désigne l'exclusion d'une persone ou d'un groupe par la

colectivité, par exemple les gais et les lesbiennes, sans oublier tous les ghettos juifs à travers l'histoire de l'Occident.

Au sens ancien, ce mot désigne le bqnnissement, à Athènes ou dans une autre cité grecque, d'un personage public, sans autre prétexte que sa trop grande influence sur les citoyens.

Au début de la démocratie athienne, établie sur ses bases définitives par Clisthène à la fin du VIe siècle, on craignait toujours un coup de force de la part d'un personage influent qui aurait ainsi rétabli la tyrannie. C'est pour prévenir un tel retour au passé que Clisthène introduisit la loi sur l'ostracisme dans la Constitution athénienne.

Ce mot vient de "*ostrakon*", "coquille d'huître" puis "tesson". Quand un citoyen estimait que tel ou tel grqnd personnqge avait, une influence démesurée dans la cité, il pouvait exiger qu'il soit exilé pour dix ans. Il lui suffisait pour obtenir gain et cause, de convoquer une assemblée et de soumettre son accusation au vote, lequel consistait à inscrire le nom de l'accusé sur un tesson.

Cette mesure pouvait frapper un héros comme Thémistocle ou un sage comme Aristide.

La loi athénienne sur l'ostracisme soulève le problème des chefs naturels, de l'élite politique. La démocratie athéniene réussit à les tenir en respect pendant le plus grande partie du Ve siècle, mais elle a eu la sagesse de ne pas se priver de leur apport: Périclès appartenait à une grande famille aristocratique. Au XXe siècle, dans son grand ouvrage sur le pouvoir, Bertrand de Jouvenelle mettra en relief le problème inverse de celui que l'ostracisme voulait régler. Il montrera comment un chef naturel, s'il est exclu des responsabilités correspondant à ses talents, se transforme en agent de désordre.

"Une vaine métaphysique peut nier leur existence (des chefs naturels) et les traiter comme des citoyens ordinaires: leur pouvoir et leur influence ne sont pas pour cela supprimés,

mais seulement déchargés des servitudes honorables qui les approprieraient au bien commun. L'intérêt devient le seul principe de leurs actions, le désordre est propagé par ceux-mêmes qui doivent procurer l'ordre. Le trouble des images de comportement se répand de haut en bas, et les individus perdent dans toutes les situations et dans toutes les fonctions cette conception précise et détaillée de leurs devoirs qui fait d'eux des coopérateurs efficaces." Bertrand de Jouvenel, *Du Pouvoir, Histoire naturelle de sa croissance*, Genève, Constant Bourquin, Editeur, 1947.

Pacte de Bagdad: Le Traité d'Organisation du Moyen-Orient, plus communément appelé Pacte de Bagdad, a été signé le 24 février 1955 par l'Irak, la Turquie, le Pakistan, l'Iran, et le Royaume-Uni. Le pacte sera rebaptisé Traité d'Organisation Centrale (*Central Treaty Organisation*) ou CENTO, après le retrait irakien le 21 août 1959. Construite sur le modèle de l'OTAN et conçue comme le prolongement de l'Organisation du Traité de l'Asie du Sud-Est (OTASE ou Pacte de Manille), cette alliance contraint les nations aussi bien à la coopération mutuelle et la protection qu'à la non-intervention dans les affaires des autres. Son but était de contenir l'Union soviétique en ayant une ligne d'Etats forts sur sa frontière sud. Cependant, sur le plan géopolitique, l'alliance sera considérée comme une des moins réussie de la guerre froide. L'alliance dura théoriquement jusqu'à la Révolution iranienne de 1979. En réalité, elle était bel et bien finie depuis 1974, quand la Turquie envahit Chypre, obligeant le Royaume-Uni à retirer ses forces.

***"Peace-building"* (Consolidation de la paix)**: Pour l'ONU, la consolidation de la paix consiste à aider les pays et les régions à effectuer la transition entre la guerre et la paix, au moyen notamment d'activités etd e programmes visant à soutenir et appuyer cette transition. Le processus de consolidation de la paix commence généralement par la signature d'un accord

de paix entre anciens belligérants dans l'application duquel l'ONU intervient, au besoin en continuant de jouer un rôle diplomatique de façon à ce que les problèmes soient réglés par le biais de la négociation et non des armes.

La consolidation de la paix peut consister à fournir différents types d'aide et notamment à déployer des forces militaires en vue du maintien de la paix; à assurer le rapatriement et la réinsertion des réfugiés; à organiser des élections; à procéder au désarmement, à la démobilisation et à la réinsertion des soldats. Son but principal est de faire naître un Etat légitime qui aura les moyens de régler les ifférends par la voie pacifique, de protéger sa population civile et d'assurer le respect des droits de l'homme.

"Peace enforcement" **(Imposition de la paix)**: En vertu du Chapitre VII de la Charte de l'ONU, le Conseil de sécurité peut prendre des mésures coercitives pour maintenir ou rétablir la paix et la sécurité internationales. Ces mesures vont des sanctions économiques à l'action militaire internationale.

Sanctions: Le Conseil recourt aux sanctions obligatoires comme mesures coercitives lorsque la paix est menacée et que les efforts diplomatiques ont échoué. Les sanctions peuvent être générales (embargos sur les armes, interdictions de voyager, restrictions diplomatiques, etc.).

Autorisation de l'emploi de la force armée: Lorsque les tentatives de maintenir la paix ont échoué, une action plus radicale des Etats membres peut être envisagée au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Le Conseil de sécurité a autorisé des coalitions d'Etats membres à entreprendre toute action jugée nécessaire, dont l'emploi de la force armée, en cas de conflit.

***"Peacekeeping"* (Maintien de la paix)**: Le maintien de la paix est une façon d'aider les pays déchirés par des conflits à créer les conditions d'une paix durable. Le personnel de maintien de la paix des Nations Unies - soldats et officiers militaires, policiers et personnel civil en provenance d'un grand nombre de pays - surveille et observe les processus de paix qui se font jour dans des situations d'après conflit et aide les parties au conflit à mettre en oeuvre l'accord de paix qu'elles ont signé. Cette assistance revêt de nombreuses formes, notamment la promotion de la sécurité humaine, l'établissement de mesures de confiance, des arrangements e matière de partage du pouvoir, un appui électoral, le renforcement de l'état de droit et le développement économique et social.

Le maintien de lapaix n'est pas expressement prévu par la Charte. Les opérations de maintien de la paix et leur déploiement sont autorisés par le Conseil de sécurité avec le consentement du pays hôte et, généralement, des autres parties concernées.

Le "*peacekeeping*" conventionnel peut avoir plus de succès lors de la gestion des différends entre des pays membres du système international. Le "*peacekeeping*" conventionnel se caractérise surtout avec une observation. Dans ce cas, les militants sont séparés et les "*peacekeepers*" ne sont pas vulnérables aux attaques éventuelles. Ce type de "*peacekeeping*" est utilisé de plus en plus souvent après la signature d'un accord de paix et quand l'utilisation de la force paraît inutile.

***"Peacemaking"*(Rétablissement de la paix)**: Le rétablissement de la paix se réfère à l'utilisation de moyens diplomatiques pour convaincre les parties engagées dans un conflit de cesser les hostilités et négocier un réglement pacifique de leur différend. L'ONU offre divers moyens de contenir ou de résoudre les conflits et de traiter de leurs causes profondes. Le Conseil de sécurité peut recommander des voies à suivre pour résoudre un différend ou

solliciter la médiation du Secrétaire général. Le Secrétaire général peut peut prndre des initiatioves diplomatiques pour ouvrir des négociations et en maintenir l'élan.

Syndrome de Vukovar: Un psychiatre clinique donne l'explication suivante pour les événements ayant eu lieu dans la ville bosniaque Bjelina–le 1 février 1992 un soldat de réserve de 23 ans tue à coups de fusil trois autres soldats de la même division. Après il tue la famille de son amie. Cette tragédie est le résultat d'une tension psychologique trop élevée, survenue suite aux combats incessant et violents. Selon le médecin la situation peut être décrite comme étant "ni une guerre, ni une paix, car depuis des mois les soldats vivent dans les tranchées, perdent leur sang–froid et deviennent féroces". Voir: Aleksandra Mijalković, "The Vukovar Syndrome", East European Reporter, mai/juin 1992, p. 16.

Tchétniks: Le terme tchétnik, désigne aux XVIIIe et XIXe siècles, un membre d'une bande armée irrégulière ("*četa*"), généralement bandit d'honneur ("*hadjuk*"), puis tend à désigner des volontaires serbes qui s'engageaient dans une lutte armée de résistance à l'empire Ottoman, à la fin du XIXe siècle. Populaires et incarnant des traditions guerrières, les "cetniki" sont incorporés dans l'armée du Royaume de Serbie au cours des guerres balkaniques et de la Première Guerre mondiale. De 1929 à 1941, l'Association des tchétniks, alors présidée par Kosta Milovanović Pecanac, regroupait des anciens combattants de la guerre de 1914–1918. Elle a mis ses troupes à la disposition de l'occupant allemand. Mais une majorité des tchétniks se sont ralliés à Draža Mihailović, colonel de l'armée royale et chef de la première insurrection en Serbie en mai 1941, rejetant au contraire la soumission à l'Allemagne nazie. Draža Mihailović est parvenu très vite à organiser un premier maquis, dans le massif de la Ravna Gora, en Serbie centrale. Promu officier de renseignement dans l'armée de la première Yougoslavie, Draža Mihailović a organisé des détachements rebelles regroupés dans l'Armée

yougoslave, généralement assimilée aux tchétniks, et se revendiquant de la dynastie serbe des Karadjordjević réfugiée à Londres.

Ustaši (oustachis): le terme "*ustaša*" (pl. *ustaši*) signifie "insurgé". Il est aujourd'hui associé au mouvement des oustachis (ou insurgés) qui regroupait des nationalistes croates d'extrême–droite. Leur chef, Ante Pavelić (1889–1959), appartenait à l'aile radicale du Parti croate du droit (HSP, la formation historique du nationalisme croate qui s'opposait depuis le XIXe siècle aux projets yougoslaves ou illyriens). Dans les années 1920, Pavelić s'est allié à l'aile terroriste de l'Organisation révolutionnaire intérieure macédonienne (VMRO), aux fascistes italiens et au régime de l'amiral Horthy. A la fin de cette décennie, il a fondé le "Mouvement croate de libération" en Italie qui réalisait des attentats (dont celui qui a coûté la vie au roi Alexandre Karadjordjević, à Marseille en 1934). Son programme était la création d'un Etat croate indépendant basé sur une conception exclusive et raciste de la "croacité". Formellement dissous après l'attentat de Marseille, le mouvement des oustachis a poursuivi son activité en Italie (où Pavelić avait trouvé refuge), en Autriche et en Allemagne (autour des "*frankovci*" qui se réclamaient de Joseph Frank, fondateur du parti du droit croate), enfin en Croatie même (autour de Slavko Kvaternik, notamment).

Les Oustachis ont tenté de convertir au catholicisme les Serbes; ceux qui restaient chrétiens ortodoxes étaient exterminés avec les Juifs et les Tsiganes, comme tous ceux qui s'opposaient à eux, notamment les partisans communistes Croates. Ils ont créée plusieurs camps de concentration, dont notamment celui de Jasenovac. Le ministre oustachi de la culture, Mile Budak, a affirmé lors d'un discours qu'un tiers des Serbes devaient être convertis, un tiers exterminés et un tiers chassés de l'Etat indépendant croate.

Le nombre exact de victimes n'est pas connu, seules des estimations existent, mais il est certain que plusieurs centaines de milliers de personnes ont été tuées dans les camps de

concentration et en-dehors. Sur les 35 000 juifs vivants sur le territoire, seuls 20% (environ 6 000) ont survécu à la guerre.

De même; on dénombra 40 000 Tsiganes de moins après la fin de la guerre.

Le nombre des Serbes assassinés est sujet à controverse. Les livres d'histoires de la République Fédérale socialiste de Yougoslavie parlaient de 700 000 victimes au Camp de concentration de Jasenovac. Chiffre calculé en 1946 sur la base de la perte démographique de population (la différence entre le nombre actuel de personnes après la guerre et la population qu'aurait compté le territoire si la croissance démographique d'avant guerre s'était poursuivie). C'est le nombre qui a été utilisé pour la demande de réparation de guerre faite à l'Allemagne.

Vilayet: (vient du turc *vilâyet*: préfecture) est une division administrative qui existe dans plusieurs pays africains et asiatiques. Elle correspond à peu près à ce que d'autres pays appelleraient département, région ou province.

Pouvoir souverain e général dans certains pays musulmans, et pouvoir du wali, e particulier, puis région ou circonscription où ce pouvor s'exerçait.

Du temps des Mamelouks en Egypte et en Syrie médiévales, la wilaya était la plus petite circonscription administrative, alors qu'en Perse musulane ce mot s'appliquait aux provinces de taille moyenne. A partir de 1864; l'Empire ottoman a utilisé ce terme turquisé en vilayet pour désigner des régions administratives beaucoup plus vastes: vilayets de Mossoul, de Beyrouth, de Bagdad, de Salonique par exemple.

Ces divisions étaient placées sous l'autorité de beglerbeg, puis de wali. Les vilayets ont existé jusque récemment dans la Turquie moderne.

Index des noms propres

Ahmeti, 237, 238
Ahtisaari, 156
Alan, 281, 471, 499, 500
Albright, 406
Ananiev, 385
Andrasi, 30
Annan, 174, 472
Arsénis, 113, 170
Averof, 94
Avramobič, 387
Azar, 274, 482
Badinter, 126, 189, 370
Baker, 189
Balladur, 196
Bayart, 418
Benjamin, 32, 33, 35
Beriša, 379
Berner, 113
Bild, 200
Boban, 115, 193
Bourian, 35
Browning, 109, 472
Bukoshi, 125
Bulatovič, 389, 390
Carington, 185, 194, 196, 200, 201
Carter, 200, 300
Chalk, 109, 472
Chirac, 330
Chova, 167
Chubachic, 66
Churchill, 423
Clemenceau, 325
Cléridis, 111, 400, 495
Clinton, 145, 313, 353, 499
Constantin, 51
Cordovez, 268, 482
Čosič, 371
Costas Simitis, 170
Couza, 44
Cutilieiro, 193
Dalberg-Acton, 263
Demaci, 127, 128
Démirel, 375, 393, 407
Denktash, 101, 112, 174
Deva, 65
Dimitrov, 30, 31, 32, 34, 36, 375, 467, 483
Djem, 402, 403, 406
Djukanovič, 386
Druc, 131
Dušan, 468
Eagelburger, 188
Eden, 85
Eide, 211, 481
Eisenhower, 89
Elazar, 219, 472
Eltsine, 310, 312, 471
Fein, 337
Fortmann, 298
Fracheri, 39, 41
Franchéri, 64
Frank, 109, 353, 472, 474, 485, 499, 524
Fut, 93
Gellner, 263, 411, 475
Ghali, 211, 304, 363, 472
Gligorov, 58, 496
Goldin, 166, 470
Gorbatchev, 232
Gordenker, 252, 253, 473
Grivas, 96, 306, 307
Gulding, 200
Gurr, 230, 232, 233, 234, 235, 236, 259, 335, 336, 337, 338, 339, 473
Handjïski, 400
Harff, 336, 339, 340
Harvey, 284, 342, 343, 484
Hitler, 38, 360
Hobbes, 183
Hodja, 70, 468
Holbrooke, 200, 205
Holsti, 296, 473, 474
Horovitz, 241, 473
Horthy, 524
Huntington, 5, 485, 488
Huth, 278, 279
Inonou, 100
Izetbegović, 58, 117, 120, 149, 193, 205, 314
Jacubow, 465
James, 188, 189, 190, 201, 202, 203, 204, 206, 210, 212, 213, 220, 223, 255, 256, 278, 283, 284, 285, 288, 290, 291, 292, 303, 304, 305, 306, 309, 319, 324, 327, 328, 343, 472, 481, 484, 485
Jelev, 376, 377

Johnson, 100
Jonassohn, 109
Jovanovič, 390, 398
Kant, 265
Kantempir, 44
Karadjordjević, 524
Karadžić, 58, 146, 190, 192, 311, 312, 313, 317, 351, 353, 371
Karamanlis, 90, 371
Kardel, 66
Kaufman, 257, 292, 348, 493
Kautilya, 181
Kelkira, 64
Kemal, 42
Kempel, 411
Kléber, 155
Kljuić, 115
Kohl, 120, 122, 123, 490
Kolevič, 190
Kostov, 495
Kraišnik, 371
Kraiton, 255
Krasner, 176, 485, 486
Küçuk, 52, 94, 96
Küçük, 101
Kvaternik, 524
Kyprianou, 51, 112, 400
Lebed, 137
Lebow, 279, 280, 484, 486
Leephart, 242
Loizidis, 82
Louis XIV, 216
Lund, 256, 257, 486
Lyndon, 100
Mac Donald, 52
Maćak, 37
Machiavel, 181
Macmillan, 89, 91, 93, 94, 264, 472, 473
Maïko, 397
Maïorski, 155
Makaiver, 255
Makarios, 53, 80, 83, 85, 87, 88, 89, 93, 94, 95, 96, 99, 100, 112, 207, 307
Mao, 109
Martin, 467, 489, 513
Martoni, 399
Matiach, 166
Mihaïlova, 385, 391, 396, 398, 399, 403, 404
Mihailović, 523
Mihaïlovic, 66
Mijalković, 523
Milan, 32, 468, 480, 501
Mill, 214, 215
Milo, 386, 388, 390, 395, 396, 397, 400
Milošević, 59, 76, 78, 118, 125, 126, 127, 141, 142, 149, 151, 153, 154, 156, 205, 207, 295, 310, 312, 320, 326, 351, 352, 371, 373, 377, 388, 391, 398, 400, 402, 404
Milovanović, 523
Mitsotakis, 369, 371
Mladić, 146, 150, 312, 317, 353
Molotov, 48, 49
Mommsen, 364, 470
Morrison, 343, 344, 347, 487
Mouskos, 53
Mulroney, 211, 474
Nagy, 246
Nano, 154, 385, 388, 396
Napoléon, 209
Nicolas II, 358
Nikola, 32, 190
Nordlinger, 242
Opinké, 159, 160, 164, 471
Owen, 1, 4, 145, 146, 150, 151, 185, 187, 194, 195, 196, 197, 200, 202, 203, 261, 279, 300, 303, 310, 312, 313, 314, 351, 355, 371, 422, 437, 438, 439, 467, 478, 517
Pangalos, 170, 397, 400, 404
Papandréou, 113, 171, 369, 371, 391, 395, 401, 402, 403, 405, 406
Papoulias, 372
Pavelić, 38, 524
Périclès, 207, 216
Pernk, 39
Pery, 316
Pijade, 66
Radcliff, 89
Regan, 226, 227, 228, 474, 488
Ribbentrop, 48, 49
Robertson, 497
Roussel, 298, 494
Rouz, 315
Rugova, 124, 125, 126, 127, 128, 320
Rupesinghe, 261, 266, 267, 270, 488
Russett, 278, 279
Ryan, 257, 258, 285, 342, 488
Samaras, 369, 371

Schröder, 210, 474
Šešelj, 118
Simitis, 170, 171, 393, 401, 404, 405
Smirnov, 133
Snegur, 232, 233
Sokratis, 82
Solana, 156, 497, 498
Spaak, 90, 91
Staline, 70, 71, 109, 423, 477
Stambolić, 76
Stavenhagen, 254, 255, 474
Stein, 279, 280, 486
Stoïanov, 393
Stoltenberg, 150, 151, 185, 200, 203, 438, 439
Tahakur, 267, 268, 488
Talbot, 156, 405
Tapinos, 12
Tchernomyrdine, 156
Thaci, 320
Thucydide, 216
Tito, 65, 66, 67, 68, 70, 75, 76, 379, 492
Topal, 232, 233
Tudjman, 114, 118, 149, 151, 153, 190, 205
Tzarvenkovski, 237, 238
Tzohadzopoulos, 401
Tzvetković, 37
Urquhart, 274, 275, 276, 277, 308, 310, 475
Vance, 4, 121, 145, 146, 185, 194, 195, 197, 200, 201, 202, 203, 261, 279, 300, 303, 310, 312, 313, 314, 351, 355, 371, 422, 437
Voronin, 168
Walter, 226, 488
Waltz, 207, 475
Waren, 197
Weber, 364, 475, 514
Winster, 53
Woodward, 115, 116, 143, 144, 145, 147, 372, 467, 468
Wörner, 197
Zartman, 220, 221, 226, 265, 273, 336, 475
Zeune, 1
Zorlu, 86, 94

Table des matières

Introduction 1

Première partie: Des conflits et des crises ethno politiques dans la région des Balkans (Chypre, Transnistrie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo) 22

Chapitre 1: Rappel historique de quelques conflits balkaniques 23

1. Genèse et développement des confits ethno-politiques 27

a) Des conflits antérieurs à la création des nations modernes (VIIIème–XIXème siècles) . 28

a.1) La Bosnie, un ancien problème avec une forte ingérence extérieure. 29

a.2) Les Albanais du Kosovo et leurs relations ethno culturelles avec les peuples de l'empire ottoman. La lutte pour l'autonomie (1878-1913) 39

a.3) La Transnistrie–un problème historiquement déterminé 43

a.4) Chypre–de l'empire ottoman à l'empire britannique. 50

b) Des conflits postérieurs à la formation d'une conscience et d'une identité nationales 54

b.1) La Bosnie-Herzégovine dans la Fédération yougoslave: une république populaire où l'idée se réalise. 56

b.2) La formation de l'Etat albanais (1913-1945) et le problème albanais dans la Fédération yougoslave (1945-1991) 60

b.3) Chypre–ex colonie britannique 78

b.4) La Moldavie, une république soviétique 102

2. Des conflits ethno politiques et minoritaires 106

a) La politique étatique à l'encontre des minorités et leurs réactions de "protection". 108

a.1) Chypre dans les années 1970-1990. 111

a.2) La Bosnie-Herzégovine et le début de la crise yougoslave. 114

a.3) Kosovo–un problème épineux pour la Fédération yougoslave 121

a.4) La Moldavie et la transformation d'une situation de crise ethnique en conflit (1988–1992) 128

b) La politique ethno minoritaire lors des situations conflictuelles 140

b.1) 1992–1995–la phase militaire du conflit bosniaque 140

b.2) Kosovo–de la crise au conflit et à une résolution post conflictuelle 154

b.3) Moldavie–le processus des négociations et les intérêts des antagonistes 159

b.4) Chypre après 1996–une question nationale pour les Grecs et une question de protection pour les Turcs. 170

Chapitre 2: "Résolutions anormales" des crises et des conflits ethniques 177

1. Actions coordonnées et ingérence collective. Le rôle des organisations internationales 182

a) Les instruments des structures européennes (l'UE et l'OSCE). 185

b) L'OTAN et l'ONU, peuvent-elles être plus efficaces que l'OSCE et l'UE ? L'importance de l'ingérence et des actions communes des institutions internationales. 198

2. "Discrimination sélective" et reconnaissance des droits minoritaires. 217

a) Comparaison des solutions pour certains conflits à la situation d'avant guerre au Kosovo. 218

b) L'autonomie dans le cadre d'un Etat, est-elle "le terrain" permettant de trouver une solution aux conflits? 226

b.1) Le cas des Gagaouzes–le meilleur exemple d'un accord efficace pour une autonomie. 231

b.2) L'accord d'Ohrid et le cas de la Macédoine 237

Deuxième partie: Des moyens traditionnels, utilisés pour la prévention et la résolution des conflits. 241

Chapitre 1: Conditions nécessaires à la prévention des conflits 242

1. Vers une stratégie de prévention des conflits? La gestion des crises: un moyen pour éviter les conflits. 247

a) Les indicateurs de l'"alerte" précoce des conflits. 251

b) Le conflit ethnique et les conditions de sa prévention. 255

c) Les influences structurelles agissant contre le "peacekeeping" préventif dans une situation de conflit ethnique 263

d) Le succès des actions de "peacekeeping" 271

2. Evaluation de la prévention 287

a) Une stratégie universelle ou un ensemble de mesures pour la prévention des conflits? 288

b) La Communauté internationale, sera-t-elle plus efficace s'il existe une unanimité dans sa politique? 297

c) L'efficacité du "peacekeeping" "dur" comme moyen d'interrompre ou d'endiguer les conflits ethniques. 303

d) La gestion efficace des efforts de "peacekeeping". 319

Chapitre 2 Formes, méthodes et moyens pour l'application de la prévention et pour la résolution des crises et des conflits. 324

1. Mesures utilisées pour la prévention des conflits. 326

a) Des mesures se rapportant au conflit. 327

b) Des mesures liées à la structure des possibilités alternatives. 329

c) Des mesures qui se rapportent au processus de la prise des décisions. 333

d) Méthodes et types d'alertes précoces. 334

2. Mesures internes et internationales pour prévenir une collision. 342

a) Les actions possibles. 345

b) La recherche d'une solution politique à un conflit 349

c) La place des négociations dans la prévention des conflits. 358

Chapitre3: Le rôle des facteurs régionaux dans le processus de résolution des conflits 364

1. La guerre en Bosnie-Herzégovine et les acteurs régionaux. 365

a) La Turquie et la Grèce face à la crise bosniaque. 367

b) La Roumanie, la Bulgarie et l'Albanie et la guerre en Bosnie-Herzégovine 374

2. Le comportement politique des pays de l'Europe de Sud-est vis-à-vis de la crise au Kosovo. 381

a) Des conférences internationales et des rencontres entre les ministres des Affaires étrangères. 382

a.1) Des conférences internationales et des discussions multilatérales. 385

a.2) Des manifestations régionales spécifiques. 388

a.3) Des rencontres traditionnelles entre les ministres des Affaires étrangères des pays de l'Europe du Sud-Est 391

b) Des rencontres des groupes d'Etats, des rencontres bilatérales et des actions entreprises séparément par certains Etats de la région 393

b.1) Des initiatives et des rencontres des groupes d'Etats de la région des Balkans (des configurations géométriques trilatérales ou multilatérales) 393

b.2) Des rencontres bilatérales, des négociations et des initiatives des représentants gouvernementaux des Etats de la région. 397

b.3) Des initiatives, des projets et des services de médiation, entrepris séparement par certains Etats dans la région. 404

Conclusion 412

Annexes 426

Table des sigles et abréviations 457

Sources et bibliographie 461

Lexique 512

Index des noms propres 527

Table des matières 530

Table des matières 530